

Le merveilleux et la science :
étude sur l'hypnotisme
(Nouvelle édition) / par Élie
Méric,...

Méric, Elie (1838-1905). Auteur du texte. Le merveilleux et la science : étude sur l'hypnotisme (Nouvelle édition) / par Élie Méric,.... 1891.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1 emu sur Reison 42209
10/1000 la conversion
LE MERVEILLEUX

ET

LA SCIENCE

ÉTUDE SUR L'HYPNOTISME

PAR

ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR A LA SORBONNE

L'hypnotisé est un aliéné véritable,
son intelligence est faussée dans ses
plus secrets ressorts; il n'a ni plus
de personnalité, ni plus de respon-
sabilité qu'un fou.

Dr BARTH.

HUITIÈME ÉDITION

PARIS

LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 17

Tous droits réservés.

**LE MERVEILLEUX
ET LA SCIENCE**

8° R
1036

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ MÉRIC

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR A LA SORBONNE



LA VIE DANS L'ESPRIT ET DANS LA MATIÈRE. (4 ^e édit.).	3	»
LA MORALE ET L'ATHÉISME CONTEMPORAINS. (4 ^e édit.).	3	»
DU DROIT ET DU DEVOIR. (3 ^e édit.).....	3	»
L'AUTRE VIE. (3 ^e édit.). 2 volumes in-8°....	10	»
LE MÊME. 2 volumes in-12.....	6	»
LA CHUTE ORIGINELLE ET LA RESPONSABILITÉ. (8 ^e édit.).	2	»
LES ERREURS SOCIALES DU TEMPS PRÉSENT.....	3	»
HISTOIRE DE M. ÉMERY ET DE L'ÉGLISE DE FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION. 2 volumes in-8°....	10	»
<i>(Ouvrage couronné par l'Académie française.)</i>		
LE MÊME. 2 volumes in-12.....	6	»
LE MERVEILLEUX ET LA SCIENCE. 1 volume in-8°...	7	»
LE MÊME. In-12.....	3	50
LES ÉLUS SE RECONNAISSENT DANS L'AUTRE VIE. (10 ^e édit.).....	1	50
LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES ET LES SÉMINAIRES FRANÇAIS.....	1	»

LE MERVEILLEUX

ET

LA SCIENCE



ÉTUDE, SUR L'HYPNOTISME

PAR

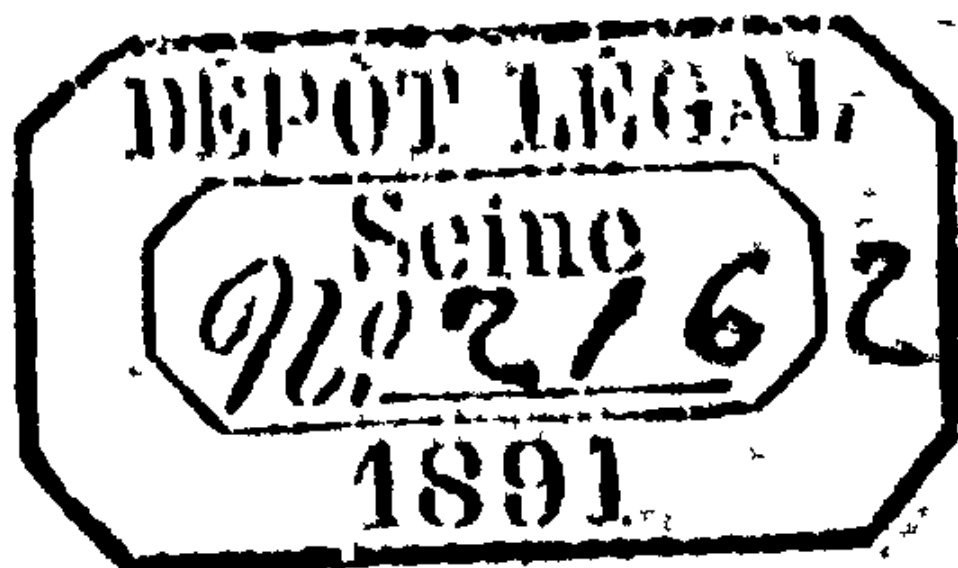
ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR A LA SORBONNE

L'hypnotisé est un aliéné véritable, son intelligence est faussée dans ses plus secrets ressorts; il n'a ni plus de personnalité, ni plus de responsabilité qu'un fou.

Dr BARTH.

NOUVELLE ÉDITION



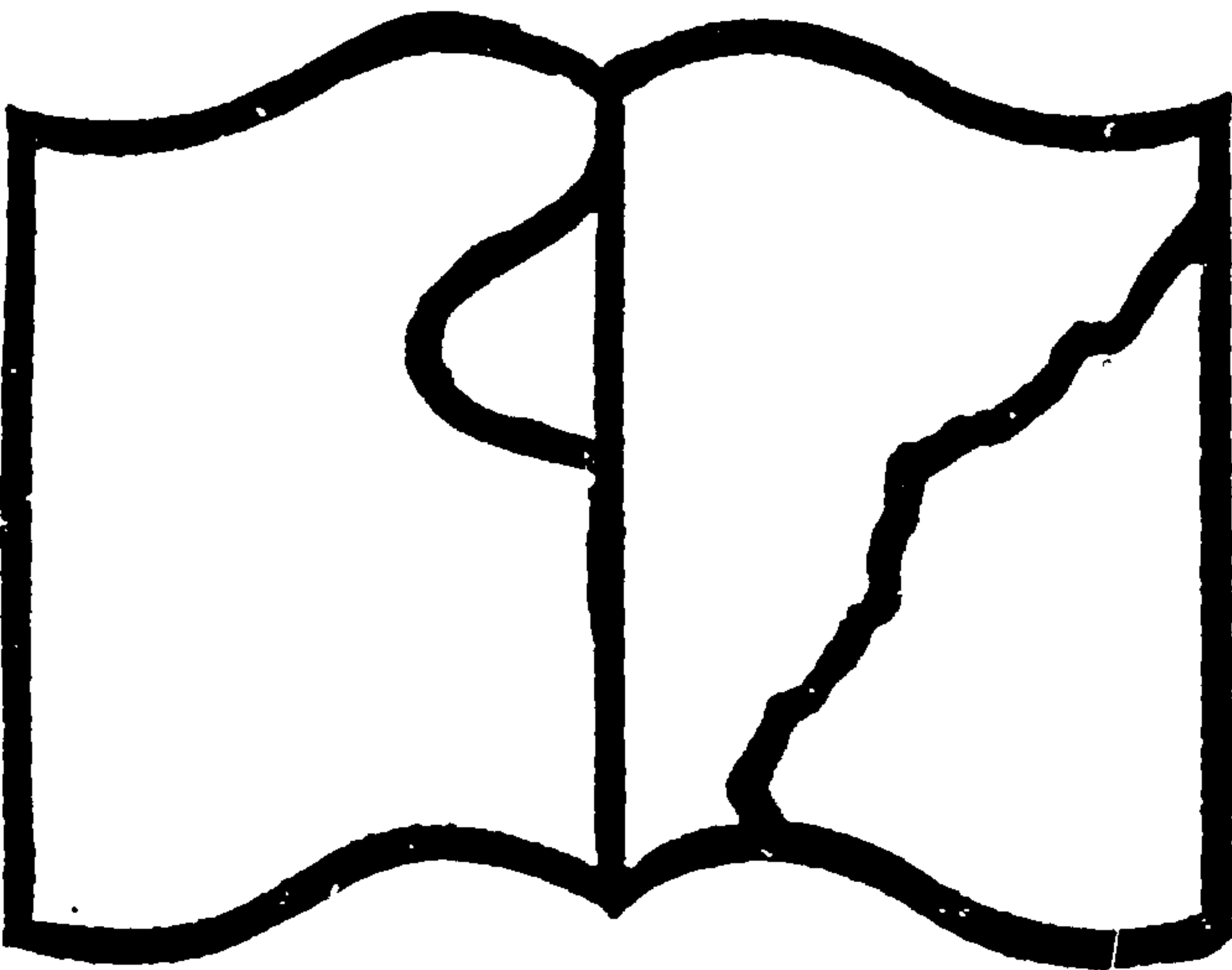
PARIS

LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 17

Tous droits réservés.





Texte détérioré — reliure défectueuse
NF Z 43-120-11

AVANT-PROPOS

En publiant, aujourd'hui, une nouvelle édition de notre étude sur les phénomènes de l'hypnose, nous répondrons brièvement aux observations qui nous ont été faites par des lecteurs bienveillants mais oubliés à la vue de cette forme nouvelle du magnétisme animal.

« La question n'est pas mûre, et les caractères similaires de l'hypnotisme et du magnétisme ne sont pas encore établis; attendons des faits nouveaux. » Les lecteurs qui nous ont soumis cette objection paraissent oublier que, depuis Mesmer, la question du magnétisme a toujours occupé l'attention des hommes voués à l'étude de la science, qu'elle est mûre ou qu'elle ne le sera jamais, et que l'identité du magnétisme et de l'hypnotisme est parfaitement démontrée.

Les procédés par lesquels on obtient aujourd'hui l'hypnose varient, sans doute, avec les expérimentateurs, mais ces procédés étaient déjà connus de Faria, de Puységur, de Mesmer. L'hypnose ne diffère pas du sommeil magnétique; la méthode suivie par les expérimentateurs de Paris et de Nancy ne diffère pas de la méthode suivie par Puységur et Faria; les effets physiologiques obtenus sont les mêmes, et si les effets psychi-

ques, c'est-à-dire intellectuels et moraux dont l'attention publique s'occupe en ce moment avec une inquiétude si légitime et si vive, ont un caractère particulier de nouveauté, ils ont cependant une origine commune avec les faits connus et classés depuis l'origine du magnétisme animal.

Dans un savant rapport présenté à l'Académie royale de médecine en Belgique, le 25 février 1888, le docteur Masoin s'exprimait ainsi : « On pourrait encore chicaner sur les mots eux-mêmes, mais il doit être entendu dès l'abord que nous emploierons indifféremment le terme *magnétisme* qui possède certains droits d'ancienneté et que le public connaît mieux, ou le terme *hypnotisme* consacré de plus en plus par la mode actuelle, sans parler d'autres expressions existantes déjà, ou que la fantaisie créera (braidisme, somnambulisme, etc.), désignant des mêmes faits ou des variantes. (1) »

Les expériences de M. Luys, à l'hôpital de la Charité, sur l'action des médicaments à distance nous avaient laissé incrédule et nous n'avions jamais pu obtenir, malgré les recherches les plus attentives et les plus sincères, les merveilleux

(1) Rapport sur l'opportunité d'interdire les séances publiques de magnétisme animal, par le Dr Masoin, professeur de physiologie humaine et de médecine mentale à l'Université de Louvain. — La Commission était composée de MM. Crocq, Boddart et Masoin, membres titulaires de l'Académie de médecine, et de MM. Héger et Semal, correspondants.

« Les phénomènes magnétiques ne sont que des phénomènes hypnotiques..... Cet état résulte d'une modification des centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. » (*Le Correspondant*, 11 juillet 1880, p. 173.)

effets que l'on nous avait annoncés. Dans les dernières éditions de cet ouvrage nous annoncions que l'Académie de médecine de Paris, avait chargé une commission de l'examen de ces phénomènes étranges et que nous attendions le résultat de son enquête. Ce résultat est connu.

Après une série d'expériences faites sous la direction du docteur Luys, la commission a reconnu que les effets produits sur des sujets hypnotisés, par des médicaments placés à distance dépendaient généralement du caprice, de l'imagination, de la fantaisie, de la mémoire du sujet endormi, et elle a adopté à l'unanimité les conclusions suivantes :

« La commission nommée par l'Académie de médecine pour examiner les faits avancés par I. Luys, dans la séance du 30 août 1887, au sujet de l'action des médicaments à distance sur les sujets hypnotisables émet l'avis qu'aucun des effets constatés par elle n'est en rapport avec la nature des substances mises en expérience et que, par conséquent, ni la thérapeutique, ni la médecine légale n'ont à tenir compte de pareils effets. »

En signalant les graves dangers des séances publiques de magnétisme nous avons rappelé les sages mesures prises par la police en Autriche et en Italie, sur le rapport des commissions médicales, pour défendre la continuation de ces expériences. Le conseil de santé d'Italie ne fait aucune distinction — et c'est avec raison, — entre le magnétisme, le mesmérisme, l'hypnotisme et la

fascination. Depuis lors, cette grave question d'ordre public et d'hygiène a préoccupé d'autres gouvernements. Le grand-duc de Bade a prohibé l'hypnotisme dans ses États, sous des peines très sévères. La Chambre des représentants de Belgique a été saisie d'une proposition ainsi conçue : « L'Académie royale de médecine de Belgique considérant que la pratique vulgarisée de l'hypnotisme entraîne souvent des accidents graves à sa suite chez les sujets et chez les assistants; considérant que les représentations de cet ordre sont la provocation publique d'un état morbide grave; appelle l'attention du gouvernement sur la nécessité de mettre un terme aux abus qui résultent de cette pratique. »

Dans une réunion de la *Société des médecins de Berlin*, les professeurs Mendel et Edwald ont signalé avec une grande énergie les effets déplorable des séances publiques d'hypnotisme sur le système nerveux et sur le cerveau. Dans la *Verein Berliner Kunstler*, M. Salis, directeur d'un établissement thérapeutique à Baden-Baden, a fait des déclarations plus importantes. Il a affirmé que l'hypnotisme n'a jamais un bon résultat pour l'éducation des enfants vicieux, et pour la guérison permanente ou définitive des maladies; qu'il aggrave en réalité l'état maladif des névropathes, et qu'il donne souvent une maladie nerveuse aux sujets sains; et enfin, il a cité des localités où l'hypnotisme est passé à l'état d'épidémie.

Sans nous arrêter plus longtemps aux conclu-

ons du docteur Salis, nous devons reconnaître que tous les savants s'accordent à signaler les dangers sérieux des séances publiques de magnétisme et à les interdire. Il en est de l'hypnotisme comme de certains poisons dont le maniement n'est pas sans danger, et qui ne doivent jamais entrer dans le domaine public.

Nous avons traité la question théologique avec une extrême réserve, et c'est à dessein que nous avons évité, dans les éditions antérieures de l'œuvre, d'examiner certaines questions particulières dont les délicatesses et les difficultés profondes effrayaient notre faiblesse. En présence des questions pressantes qui nous sont adressées nous examinons avec plus d'étendue, dans la conclusion de ce livre, la partie pratique et morale de l'hypnose, en réservant à l'autorité religieuse, dont nous sommes les serviteurs dévoués, la tâche si grave de trancher définitivement le débat.

Nous ne saurions trop le répéter : il faut discuter avec une rare prudence ce problème du magnétisme qui intéresse au même degré le savant et le théologien moraliste ; et je ne connais rien de plus funeste à la science et à la morale que l'empressement irréfléchi avec lequel des esprits présomptueux et tranchants déclarent solennellement, ceux-ci, que le démon n'est nulle part, et ceux-là qu'il est partout. C'est la seule réponse que nous puissions faire aux lecteurs des camps opposés qui reprochent à des savants chrétiens, sans justifier scientifiquement leurs objec-

tions, ou de trop accorder ou de ne pas accorder assez à l'intervention démoniaque dans les phénomènes extraordinaires du magnétisme animal.

Oui, nous croyons fermement avec l'Eglise catholique et la tradition universelle à l'intervention du démon dans la vie, dans les prodiges et dans les états de certains sujets qui font l'abdication criminelle de leur volonté, cette dernière citadelle de la personnalité humaine. Nous reconnaissons cette intervention dans les tables tournantes et parlantes, dans la prédiction magnétique et certaine de l'avenir, dans la vue des événements et des objets à des distances illimitées, dans le commerce des vivants avec les morts. Loin de nous la pensée coupable de nier, à l'encontre de l'Eglise, l'action démoniaque sur la terre (1). Mais il nous est impossible, en fait, de reconnaître cette action au début de l'hypnose et dans les phénomènes physiologiques dont l'explication nous est donnée par une science autorisée et certaine.

Ainsi, quand je vois le P. Kircher, de la Compagnie de Jésus, hypnotiser des poules, et appliquer même le traitement hypnotique à certaines maladies en 1646; quand je vois aujourd'hui M. Harting, professeur à l'université d'Utrecht,

(1) Tertullien écrivait déjà de son temps : *Magi phantasmata edunt, et jam defunctorum infamant animas; pueros in eloquium oraculi elidunt, multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt, somnia immittunt, et habentes semel invitatorum angelorum et daemonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt.* Tertull., *Apolog.* 23.

hypnotiser des poules, des cobayes, des grenouilles, des pigeons, des lapins, et constater on seulement que le phénomène de l'hypnose ou du sommeil nerveux s'obtient de la même manière dans les hommes et dans les animaux, mais que les uns et les autres obéissent à la même loi, prouvent également des troubles nerveux et des accidents graves quand ils sont soumis à des expériences d'hypnotisme trop souvent répétées,

m'est impossible de ne pas déclarer que la production de l'hypnose est un phénomène naturel, tout en reconnaissant ensuite que l'on peut abuser de l'hypnose d'une manière coupable, et s'en servir pour obtenir des effets démoniaques d'un ordre préternaturel, que la morale doit sévèrement réprimer.

Un médecin endort un malade par une simple inhalation de chloroforme, il abolit momentanément en lui la sensibilité, il fait les opérations chirurgicales les plus délicates avec une aisance et une sûreté de main incomparable, sans provoquer la douleur. Un misérable endort une femme, un enfant par le même procédé, et il en saisit la circonstance, soit pour assouvir une passion, soit pour donner une suggestion, soit pour obtenir de son sujet un effet préternaturel, tel que la vision à de grandes distances. Qui voudrait dire, cependant, aujourd'hui, que le sommeil provoqué par le chloroforme appartient à l'ordre préternaturel, et qu'il est condamné par la morale?

Écoulons un physiologiste chrétien :

« Quand on voit comment les progrès réels du magnétisme, son appréciation saine et juste ont été surtout l'œuvre des médecins, quand les travaux les plus sérieux ou les découvertes les plus récentes se rattachent à des médecins tels que Braid, ou à des foyers de science médicale, tels que la Faculté de Breslau, l'Ecole de Nancy, l'Ecole de la Salpêtrière, on aurait vraiment mauvaise grâce de ne pas nous reconnaître des titres historiques à cette prise de possession. Mais il y a mieux que ces titres, il y a la nature même du fonds qu'il s'agit de creuser.

« La médecine s'est donc saisie du magnétisme et de l'hypnotisme comme d'une question de physiologie, de thérapeutique, et il semble impossible qu'on l'en dépossède jamais. (1) »

Cette observation d'un savant physiologiste chrétien nous apprend avec quelle prudence le théologien doit examiner ce problème du magnétisme qui n'est pas *exclusivement* du ressort de la science religieuse, et qui appartient aussi par

(1) *Rapport sur l'opportunité d'interdire les séances publiques de magnétisme animal*, p. 45, par le Dr Masoin, professeur de physiologie humaine et de médecine mentale, à l'Université catholique de Louvain.

« La provocation du somnambulisme dans l'hypnose est-elle d'origine naturelle ? Si nous examinons les phénomènes les plus simples d'abord, en remontant progressivement jusqu'aux plus compliqués, on constatera que le somnambulisme est un fait pathologique, anormal, il est vrai, mais nullement merveilleux. Des animaux, poules, grenouilles, écrevisses, chevaux, peuvent être magnétisés. » — *Etude morale sur l'hypnotisme*, par l'abbé Trotin, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Lille.

éléments essentiels, au domaine si vaste et si parfaitement exploré des sciences naturelles. Je signalerai aux lecteurs qui doutent encore de la réalité des phénomènes démoniaques que nous nous attribués aux tables parlantes, l'ouvrage que le docteur Gibier vient de publier. Avant de faire naître à ses lecteurs le résultat de son étude historique, critique et expérimentale, le docteur Gibier déclare, avec trop de bruit, qu'il est l'adversaire implacable du merveilleux et du surnaturel ; des paroles amères, violentes, injustes contre le christianisme et la foi religieuse ; il ouvre son avant-propos par cette déclaration, écrite en lettres majuscules, pour frapper vivement l'attention des lecteurs : NOUS SOMMES L'ENNEMI DU MERVEILLEUX ET DU MYSTICISME, ET N'ADMETTONS PAS QU'IL PUISSE SE PRODUIRE RIEN EN DEHORS DES LOIS DE LA NATURE.

Voici, néanmoins, les faits extraordinaires dont il affirme l'existence : « On nous invite à penser que personne de notre famille, morte depuis un certain temps ; nous pensons à un de nos amis, et il y a deux ans, et, au bout de quelques secondes, au moyen de coups correspondants aux lettres de l'alphabet, la table nous indique exactement le nom de notre ami, son âge, que nous ne savions pas au juste à ce moment, — et que nous avons vérifié depuis — la maladie qui l'a emporté, le village où il est mort » (p. xxiv).

Le docteur Gibier a vu, par la simple imposition des mains, une table se lever, se retourner et aller

toucher le plafond de ses quatre pieds, au-dessus de la tête des assistants (p. 326); il a vu un bahut massif se mettre en mouvement, des ardoises brisées, broyées avec leurs cadres, par une force invisible : il a été témoin de faits d'*écriture spontanée*, dans des circonstances qui défient la négation : « Nous avons vu plus de cent fois, écrit M. Gibier, des caractères, des dessins, et même des phrases entières se produire à l'aide d'une petite touche sur des ardoises que le médium tenait, et même entre deux ardoises avec lesquelles il n'avait aucun contact, et qui nous appartenaient... Comment, dira-t-on, pouvez-vous admettre qu'une écriture se forme spontanément sur une ardoise ou sur un autre objet? Quelle cause attribuer à la production de cette écriture? Je ne suis pas chargé de donner une explication; je me borne à constater. Cependant, nous pouvons dire, sans nous départir de la réserve que nous nous sommes imposée, que la cause productrice de l'écriture spontanée ou directe paraît être indépendante et qu'elle est intelligente » (p. 343-344).

M. Gibier, qui est un naturaliste de valeur, confirme ainsi les expériences déjà faites en Angleterre par le savant William Crookes, de l'Académie royale des sciences, en Allemagne, par le célèbre professeur de Leipzig, l'astronome Zollner, et en France par un grand nombre de savants qui n'ont pas eu le courage de raconter les faits dont ils ont été témoins (1).

(1) Dr P. Gibier. — *Le spiritisme*.

La réalité des phénomènes merveilleux, si dédaigneusement contestée par des savants, ennemis déclarés du surnaturel, est donc reconnue et affirmée aujourd'hui par d'autres savants d'une valeur incontestée. En Angleterre, en Allemagne, en France, les écrivains qui ont fait une étude approfondie des sciences naturelles et qui n'ont pas été arrêtés par les scrupules ridicules d'un faux respect humain, ont gardé en face ces phénomènes merveilleux que l'on attribuait, il y a quelques années, à l'imagination faible, ignorante et échauffée de quelques hommes dont le cerveau avait été déformé par les superstitions grossières d'une religion fondée sur le surnaturel; ils ont reconnu leur réalité; ils n'ont pas craint, comme l'ont fait récemment trois savants anglais, loués en France par une revue interprète de la libre-pensée, d'affirmer l'existence certaine et scientifique des *revenants*, oui, des *revenants* (1); mais, dominés par leurs préjugés anciens contre l'enseignement du christianisme et l'intervention des esprits, ils ont cherché, ils cherchent encore l'explication naturelle des phé-

(1) La *Revue des Deux-Mondes*, 5 mai 1888, analyse avec les plus grands éloges l'ouvrage anglais de MM. Gurney, Myers et Dmoze, intitulé : *Phantasma of the living*, consacré à démontrer scientifiquement l'existence des « revenants ». L'auteur de cette analyse bienveillante écrit, après avoir cité des faits d'apparitions : « Si invraisemblable que la chose paraisse, les hallucinations véridiques existent, elles ont pris pied dans la science, quoi qu'on fasse, et elles y resteront » (p. 212).

La question du merveilleux a donc fait un grand pas depuis quelques années.

nomènes dont ils ont cependant la sincérité de ne plus nier l'existence.

Nous ne terminerons pas cet avant-propos, sans adresser nos remerciements à tant de lecteurs connus ou inconnus qui, de France et de l'étranger, nous ont envoyé les encouragements et l'expression fortifiante d'une sympathie qui nous est chère !

Ce livre est l'œuvre modeste, mais sincère et consciencieuse, d'un prêtre qui cherche la vérité sans séparer jamais, dans son travail et dans son dévouement, la foi catholique et la science.

• ELIE MÉRIC.



PRÉFACE

Quand on endort un sujet par l'hypnotisme ou le magnétisme, on obtient les effets suivants :

Des effets naturels, tels que la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme et des phénomènes d'un ordre physiologique déterminé : hallucinations, suggestions.

Des effets dont la cause est encore inconnue, ainsi, l'action des médicaments à distance et le transfert de certains états nerveux morbides, d'un sujet malade à un sujet sain, séparés l'un de l'autre par un écran, avec lequel on évite de les mettre en contact ;

Des effets qui relèvent d'une cause extra-naturelle, ainsi, la vue à travers les corps opaques, la connaissance de certains faits dont le théâtre est loigné du lieu de l'expérience, la lecture des pensées sans manifestation extérieure, à une grande distance.

A tous ces degrés, l'hypnotisme est dangereux : Il est dangereux pour la santé du sujet, et pro-

voque souvent une sorte de diathèse spasmodique, une prédisposition redoutable au somnambulisme spontané, des contractures qui peuvent dégénérer en paralysie, une tendance aux convulsions.

Il est dangereux, parce qu'il livre à un magnétiseur qui peut en disposer à son gré, quelque fois pour un crime à échéance éloignée, ce qu'il y a de plus noble et de plus sacré dans l'homme, la liberté. Il fait de l'homme un automate irresponsable, inconscient, et permet de le jeter comme un fou, poussé par la tentation irrésistible du crime, dans cette société où germent, et apparaissent déjà trop d'éléments de dissolution et de désordre.

Il est dangereux, parce que le magnétiseur peut abolir la mémoire dans le sujet hypnotisé, et s'assurer l'impunité devant la justice humaine, après avoir suggéré à sa victime, la calomnie qui déshonore une famille, l'incendie, le vol, le meurtre, ou le suicide, dont l'instigateur, c'est-à-dire la cause réelle et criminelle reste inconnue.

Il n'est pas permis de considérer comme une conquête de notre siècle si fier de ses progrès, de son amour de la liberté, de ses batailles pour le triomphe de la justice, une découverte qui permet d'abaisser l'homme au rang des créatures sans raison, sans conscience, sans liberté et qui trouble d'une manière si redoutable notre société inquiète du présent, incertaine de l'avenir.

J'ai étudié ce problème vaste et mystérieux de l'hypnotisme avec l'attention qu'il mérite; et les pensées tristes qu'il soulève ne m'ont pas arrêté. J'adresse ici mes remerciements à M. le docteur abinski, chef de clinique de M. Charcot, à la Salpêtrière, et à M. le docteur Bernheim, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. Ils m'ont permis de suivre leurs expériences, de me rendre compte des faits, d'éviter les surprises inexpérimentées de ceux qui n'ont étudié l'hypnotisme que dans les livres; et, malgré les différences profondes d'opinion et de croyances qui nous séparent, ils ont bien voulu me donner les conseils précieux de leur expérience avec la courtoisie qui convient aux hommes de science.

ÉLIE MÉRIC.

Paris, 24 décembre 1887.

LE MERVEILLEUX & LA SCIENCE

ÉTUDE SUR L'HYPNOTISME

LIVRE PREMIER

LES FAITS HYPNOTIQUES

CHAPITRE I

LE PROBLÈME ET LA MÉTHODE.

Renaissance du magnétisme. — L'hypnotisme considéré dans ses rapports avec la sensibilité, l'intelligence et l'activité. — Gravité du problème. — Fausses conséquences qu'on en déduit, méthode vicieuse pour le résoudre. — Citation de M. Maury. — Négations théologiques. — L'hypnotisme et la négation philosophique de la conscience, de la mémoire et de la personnalité. — Les explications puériles et la loi de régression. — Les théologiens et les philosophes n'ont rien à craindre de ces attaques. — Méthode à suivre pour résoudre le problème. — Se méfier de la simulation. — Éviter l'incrédulité systématique. — Éviter l'hostilité systématique contre tout surnaturel. — Ne pas nier l'ordre naturel sous prétexte de défendre le surnaturel. — Faits à l'appui de ces règles. — L'homme est esprit et corps. — Conséquences de ce dualisme.

I

Nous assistons à la renaissance du magnétisme, sous un nom nouveau et avec des applications nouvelles

et redoutables. Pendant un demi-siècle, on a vu les esprits invinciblement attirés vers le merveilleux, et toujours avides de prodiges quand ils ont perdu la direction de la foi et les enseignements austères mais lumineux du surnaturel chrétien, chercher dans les pratiques et dans les mystérieuses révélations du magnétisme un élément à leur curiosité malsaine, une consolation à leur âme privée de ses croyances séculaires et emportée dans le tourbillon de l'incrédulité.

Le spiritisme et les tables parlantes firent oublier le magnétisme un instant triomphant. L'homme, séparé de l'autre vie par le mystère de la tombe, espérait dissiper ce mystère et faire tomber cette barrière, il espérait même être le maître de l'espace, en communiquant par l'intermédiaire des esprits avec les personnes les plus éloignées; maître de la durée, il croyait pouvoir continuer au delà de la tombe, par une évocation puissante et par un acte de volonté, ses relations et le commerce de la vie avec ceux qu'il avait connus ici-bas. Les esprits invisibles qui lui servaient à la fois de révélateurs et de messagers complaisants s'entretenaient avec lui, tantôt par des coups frappés, tantôt par des pages écrites à l'aide d'un crayon attaché aux pieds d'une table animée, d'autres fois, enfin, d'une manière plus rapide et plus simple, en s'emparant eux-mêmes de la main du médium armé d'une plume, et en lui faisant écrire avec la rapidité inconsciente d'une machine qui obéit à une impulsion mystérieuse irrésistible, les réponses qui éclairaient à la fois les plages lointaines habitées par les personnes dont il fallait connaître les pensées, et les rivages plus sombres de l'autre monde où se trouvent les amis dont on voulait connaître les joies, les tristesses, la vie nouvelle.

Au nom de la critique hautaine et de je ne sais quelle

science, implacable ennemie de la superstition que l'on affectait de confondre avec la foi des chrétiens, les savants opposaient le sourire dédaigneux du scepticisme à l'étonnement et aux inquiétudes des esprits trop crédules, victimes ignorantes d'une hallucination de tables tournantes, ou de l'habileté coupable autant qu'intéressée de quelques devins de carrefours qui exploitaient tantôt la douleur respectable d'une mère frappée par un deuil cruel, tantôt la crédulité naïve des esprits faibles, ou l'irrésistible curiosité d'une imagination désenchantée de la monotonie de la vie réelle, et fatiguée de l'étroitesse étouffante de la prison où s'écoule l'existence humaine.

Un savant n'aurait jamais osé parler de ces phénomènes mystérieux du spiritisme et des tables tournantes dans une académie, pas même pour les combattre et les réfuter. Appeler sur eux l'attention des hommes de science, c'était appeler sur soi le ridicule, et si les théologiens les plus sévères et les plus illustres, ces hommes qui connaissent autre chose que la matière et ses lois, parce qu'ils ont approfondi la science de l'âme et la science du monde invisible, si de tels hommes osaient traiter, discuter sérieusement en public et sans respect humain cette phase nouvelle de l'esprit moderne et ces phénomènes retentissants qui méritaient autre chose que le dédain sommaire et anti-scientifique de ceux qui ont la prétention de parler au nom de la science, on les considérerait comme des revenants d'une autre époque ou des représentants attardés des fables, des légendes, des superstitions puériles qui avaient effrayé la faiblesse ignorante des enfants de tout âge, plongés encore au moyen âge dans les ténèbres de la barbarie.

Mais voici que, par un de ces retours subits de l'o-

pinion, par un de ces mouvements capricieux de la nature humaine qui déflent quelquefois les prévisions les plus intelligentes des philosophes, tous ces phénomènes de magnétisme, de spiritisme et de tables parlantes, dédaignés, abandonnés jusqu'à ce jour, aux esprits faibles et aux théologiens attardés, apparaissent de nouveau, dans une vive lumière, appellent l'attention publique, entrent dans les académies, obtiennent l'honneur d'une discussion sévère, et, malgré les murmures mécontents, indignés, humiliés de quelques savants intraitables, qui fermentaient les yeux pour ne pas voir, et rester inébranlables dans leur scepticisme orgueilleux et étroit, on reconnaît que la plupart des phénomènes rapportés depuis un siècle et crus par la foule ont un caractère authentique de vérité; et bravant l'impopularité scientifique, un certain nombre de savants ont aujourd'hui le courage de chercher, sans la trouver encore (c'est notre conviction), l'explication scientifique, naturelle et rationnelle des phénomènes qui appartiennent à l'ordre merveilleux

II

On plonge un sujet dans le sommeil par les procédés les plus simples, les plus faciles, les plus divers, et cet homme est à vous, comme l'argile est au potier qui la pétrit; il est à vous comme l'esclave antique appartenait à son maître, avec un caractère aggravant d'infamie, car l'esclave antique, après avoir livré ses pieds et ses mains aux chaînes, gardait avec l'honneur et la dignité de son âme, la fière indépendance de sa pensée; la créature hypnotisée livre à la fois son corps et son âme, elle perd la défense suprême des âmes

libres, elle abandonne sa volonté; elle est à vous comme les animaux domestiques employés à votre service, avec cette différence que l'animal résiste quelques fois et que la personne hypnotisée ne résiste jamais.

Par la léthargie et la catalepsie qui marquent les premières étapes de l'hypnotisme, on s'empare du corps inerte, insensible, inconscient d'un homme ou d'une femme; par le somnambulisme qui le termine, on s'empare de son âme, on la domine, on la dirige, on la fait agir comme on subjugue, on dirige et l'on meut le corps lui-même, dans la flaccidité de la léthargie. On s'empare de l'imagination, et, par des hallucinations positives, négatives, mixtes, on trouble absolument et profondément ses rapports avec le monde extérieur. A son réveil, les yeux ouverts, marchant et agissant comme vous et moi, cette femme hypnotisée ne verra pas ce que je vois, n'entendra pas ce que j'entends, et elle verra ce qui n'est pas, elle entendra ce qui n'existe pas, et tout cela avec une conviction qui défie les négations, avec l'énergie du désespoir.

On s'empare de la sensibilité générale de cette femme et de tous ses organes, et par une parole impérieuse ou caressante, le magnétiseur lui fait éprouver des sentiments et des sensations, comme si elle était affectée en réalité par les objets dont il évoque le souvenir. On peut ainsi lui donner les terreurs et l'effroi de la mort, l'ivresse et l'extase de la joie, les fureurs de la colère, les feux dévorants de l'envie, de la jalousie, de la haine, les sensations d'un délicieux breuvage et d'un poison détestable, d'une odeur infecte et d'un parfum suave, une parole y suffit, la réalité n'existe pas.

On s'empare, enfin, de sa volonté, on la dirige à son but, comme le tireur bande son arc et lance un trait.

On lui commande, pendant son sommeil, de faire les actes les plus graves, elle obéira, sans jamais reculer, ni devant le crime, ni devant l'infamie : on lui commandera le vol, la calomnie, l'assassinat, le suicide même, elle accomplira l'ordre donné avec l'inflexibilité tranquille et l'implacable fermeté d'un automate. A son réveil, elle a tout oublié, elle ne sait plus rien; elle pense, elle parle, elle agit comme vous et moi; rien ne révèle la blessure profonde qui va bientôt se rouvrir. Après un mois, deux mois, au jour, à l'heure indiquée ou marquée par celui qui l'a endormie, cette femme est prise, soudain, d'une invincible obsession, d'une tentation plus forte que sa volonté, elle succombe, elle commet le crime ordonné. Le vrai coupable n'est plus là, et si, au moment de la suggestion, il a pris la précaution de défendre à cette femme hypnotisée de révéler jamais le nom du magnétiseur qui n'a pas reculé devant la honte d'abuser de son sommeil et de lui commander un acte odieux contre la propriété, l'honneur, la vie même de son prochain, la justice des hommes sera en défaut. le secret ne sera jamais révélé, le vrai coupable est assuré de l'impunité.

• Voyez-vous ce malade, — me disait récemment le professeur Bernheim, à l'hôpital de Nancy, en me désignant un homme de trente ans, — je vais l'hypnotiser et lui faire commettre, en votre présence, un crime imaginaire, et, si je lui commandais de descendre et de se faire écraser sous les roues du tramway qui passe dans la rue, il m'obéirait encore, sans hésiter. »

III

Il est donc vrai que le magnétisé ou l'hypnotisé, je ne fais pas de différence, appartient tout entier, corps et âme, à son magnétiseur.

Et quand on pense qu'il y a des embaucheurs d'hypnotisme, des misérables qui recueillent dans les rues des grandes villes des jeunes filles de vingt ans, abandonnées et vagabondes, qui les habituent à l'hypnotisme, en donnant à leur cerveau une aptitude et une souplesse extraordinaires, et qui, après les avoir ainsi dressées, les cèdent à vil prix à des magnétiseurs subalternes, directeurs de cafés-concert; je le sais, j'en connais, j'en ai vu à l'œuvre, on éprouve un sentiment d'humiliation, de douleur, d'indignation; on pense à la dignité humaine outragée dans la personne de ces malheureuses victimes, de ces esclaves livrées à la rapacité des mercenaires de carrefour; au péril que l'on fait courir à la famille et à l'ordre social menacés par des fous ou par des folles déchaînées, irresponsables; aux principes sacrés de la morale, de la justice, du droit violés avec un éclat insolent, dans un siècle qui a la prétention de relever la dignité de l'homme, le sentiment de la justice, l'amour du devoir, par des hommes impunis, qui pratiquent effrontément le mépris de cette dignité et de ces principes de la civilisation moderne et de la morale même naturelle.

Et qu'on n'essaie pas d'établir un rapprochement inutile entre l'hypnotisme et l'emploi des narcotiques et des anesthésiques en chirurgie pour justifier ce qui est injustifiable. Il y a un abîme entre les phénomènes inséparables de l'hypnotisme et les résultats connus

de l'opium, du chloroforme et de l'éther. Oui, sous l'action du chloroforme nous voyons la sensibilité générale s'engourdir dans un malade, les contractions désordonnées se calmer, la torpeur succéder à l'exaltation, des dissociations fonctionnelles se produire dans le cerveau, et la sensibilité si bien abolie enfin, que le malade anesthésié ne sent pas le bistouri qui laboure ses chairs. Mais il y a loin de ce malade immobile sur son lit au somnambule hypnotisé qui se lève, marche, agit, obéit à des ordres si contraires à l'ordre public, à la conscience, à la morale et qui, les yeux ouverts quoique endormi, avec toutes les apparences d'un homme éveillé et libre quoique inconscient et irresponsable, étonne et trouble les témoins par la gravité des actes qu'il fait avec l'insouciance aveugle d'un halluciné.

D'ailleurs, l'opération terminée, l'agent anesthésique n'a plus d'effet; le malade se réveille avec la pleine possession de sa raison, de sa conscience et de sa personnalité.

Or, il n'en est pas ainsi de l'hypnotisé. Je souffle sur ses yeux, il se réveille, il a perdu le souvenir de son rêve, il n'a pas conscience de son état réel: il ne sait pas qu'en vertu d'une suggestion, d'un ordre que je lui ai donné pendant son sommeil, il m'appartient encore, et que, dans quinze jours, dans un mois, il accomplira fatalement cet ordre avec la docilité d'un instrument inconscient et irresponsable. Quand le malade, après avoir été endormi par le chloroforme se réveille, il s'appartient, il est maître et responsable de sa vie; quand le sujet hypnotisé s'éveille, il ne s'appartient pas encore, il a perdu sa liberté; j'ai pu la restreindre et la limiter à mon gré, et cependant il n'en sait rien. Là, est la différence entre l'hypnotisme et tous les agents

anesthésiques, et cette différence est capitale au point de vue de la morale et de la psychologie.

IV

Frappés des phénomènes nouveaux dont ils étaient témoins, des philosophes rationalistes et des philosophes matérialistes se sont empressés de bâtir à leur tour des thèses nouvelles et de battre en brèche, au nom de l'hypnotisme, les faits miraculeux qui appartiennent à la mystique divine et les vérités fondamentales de la philosophie spiritualiste professée par les plus nobles esprits, depuis l'origine de la science de l'homme.

L'argumentation de ces philosophes rationalistes manque de base, et la trame de leurs raisonnements est bien fragile. En général ils s'appuient sur des analogies éloignées, des rapprochements factices, des faits involontairement dénaturés, pour préparer le lecteur à des conclusions qu'aucun principe, aucun phénomène réel ne soutient et ne justifie. Ainsi, c'est au nom de certaines ressemblances trompeuses qu'ils ont confondu et qu'ils cherchent encore à identifier les guérisons par suggestions et les guérisons instantanées, obtenues après de longues prières, les stigmates et la simple exsudation sanguine, les prédictions et la lecture naturelle des pensées, les tables parlantes et les mouvements inconscients, la folie et l'extase des saints. Le surnaturel est à leurs yeux une contradiction et une chimère.

« Quand on voit, écrit un rationaliste qui sait cacher ses violences intimes sous les apparences de la modération scientifique, quand on voit les extases se produire surtout là où l'enseignement religieux a eu pour conséquence d'imprimer aux esprits une direction

mystique, il n'est pas permis de contester cette action du moral sur le physique, dans l'apparition du phénomène en question. Mais dans ce cas encore, l'organisme a sa part d'influence, car une fois ébranlé et placé dans l'état qui prédispose à l'extase, il aide l'esprit à y entrer.

« Il arrive alors ce qui se produit également pour l'aliénation mentale. Cette affection peut être déterminée par une forte émotion morale, mais cela tient à ce que cette émotion s'est transmise au cerveau et au système nerveux dont la perturbation réagit à son tour sur l'esprit. Pour que la folie et l'extase se manifestassent il a toujours fallu que l'organisme ait présenté une délicatesse telle que l'émotion dont elle a ressenti le contre-coup l'ait lésé d'une manière profonde. On reconnaît pareillement que si une cause morale peut déterminer la catalepsie aussi bien que l'extase, elle a besoin, pour acquérir cette puissance, d'être secondée par un trouble dans la circulation.

« L'extase doit, conséquemment, quelle qu'en soit la cause, être considérée comme un état morbide, moins prononcé sans doute que l'aliénation mentale, l'épilepsie, mais pouvant cependant revêtir tous les caractères d'une maladie ¹. »

Un philosophe impartial, qui voudrait justifier les conclusions rationalistes que nous venons de citer, étudierait à fond les caractères physiques, intellectuels, moraux de l'extatique chrétienne, interrogeant les faits après les avoir soumis à un contrôle sévère, et ne se prononcerait enfin, qu'après avoir pris possession par une analyse pénétrante, de tous les éléments du problème. Il n'en est rien; on affirme que l'extase est

1. MAURY, *Le Sommeil et les Rêves*, p. 252.

ne affection du système cérébro-spinal, sans pouvoir dire sa nature et son action; on ajoute que l'extatique s' imagine voir des saints, entendre leurs voix, recevoir un reflet de la lumière glorieuse qui les environne, et, qu'en réalité, elle ne voit rien, n'entend rien, ne reçoit rien; on ferme le raisonnement, en cherchant dans l'aberration mentale et dans les hallucinations des sujets hypnotisés, des phénomènes similaires à ceux de l'extase, en leur attribuant la même origine et les mêmes effets.

C'est en obéissant aux mêmes inspirations et en restant fidèles à cette méthode insuffisante et paradoxale que les rationalistes essayent d'expliquer tous les phénomènes de l'hypnotisme. Ils établissent même des liens de filiation et de parenté entre les phénomènes de lecture des pensées, la suggestion mentale, l'action à distance et les révélations singulières des tables parlantes. Ils commencent par écarter systématiquement les faits qui les gênent, sans examiner si la certitude historique elle-même n'est pas ruinée, quand on déclare avec assurance qu'on ne consentira jamais à reconnaître les faits surnaturels, si grave et si auto-contradictoire, d'ailleurs, que puisse être la déposition faite par des témoins oculaires dont la bonne foi n'a jamais été surprise, ni par les séductions de l'imagination, ni par les prestiges des charlatans de métier. Ils mettent, ensuite, la réalité d'un certain nombre de faits, merveilleux en apparence, et ils arrivent, ainsi, en multipliant les hypothèses, en repoussant ce qui les contrarie, à imaginer des théories que l'on a trop souvent la faiblesse de considérer comme l'expression définitive de la science.

Il faut donc refaire le travail de ces critiques intéressés; il faut relever avec une probité scientifique,

tous les faits, quels qu'ils soient, qui appartiennent à l'hypnotisme, et dont la réalité est sérieusement établie; c'est la première étape dans la recherche de la vérité. Il faut examiner ensuite les hypothèses, les systèmes, les théories inventées tantôt par la vraie science et tantôt par une fausse critique aux abois pour expliquer ces phénomènes divers : illusions, hallucinations, suggestion mentale, paralysies artificielles, guérisons subites, lectures des pensées, mouvements inconscients des tables parlantes que l'on rattache aujourd'hui, avec trop de facilité, peut-être, à l'état hypnotique, et indiquer parmi ces faits ceux qui ne sont pas en opposition avec les lois ordinaires, générales de la nature humaine et ceux qui révèlent l'intervention dissimulée d'un principe extra-naturel.

On peut déjà comprendre l'importance et l'étendue du problème qui s'impose à l'attention de tous les esprits : il touche aux plus hautes questions de l'ordre religieux; il oblige le théologien à se défendre avec discernement, à répondre aux objections de ses implacables adversaires, à déterminer les caractères certains des phénomènes surnaturels : tâche délicate et difficile, où l'esprit humain rencontre les épaisses ténèbres que nous cacheront longtemps encore le secret des rapports du physique et du moral, de l'âme et du corps, le secret de la genèse des souvenirs, des pensées, des images, des sensations dans l'unité de la vie intellectuelle et morale de l'homme. Mais la tâche devient plus facile quand on commence à discuter les vaines hypothèses et les aventures de certains rationalistes qui, préoccupés de délivrer la conscience humaine de la foi au surnaturel, nous invitent à croire à des théories plus merveilleuses que les phénomènes merveilleux dont ils ont la prétention de nous donner la raison.

V

La philosophie spiritualiste subit les mêmes attaques que la théologie, et les effets étranges obtenus par l'hypnotisme ont amené les positivistes trompés, aveuglés par les apparences, à chercher exclusivement dans les organes, de notre corps, l'explication des plus hauts phénomènes de la pensée et de la volonté. En voyant avec quelle sûreté et quelle facilité on pouvait produire les hallucinations les plus extraordinaires dans l'imagination d'un sujet hypnotisé et tromper toutes ses facultés, certains positivistes pressés de conclusion, ont prétendu que le sujet éveillé, en pleine possession de son attention était le jouet des influences extérieures, des causes matérielles, comme il était le jouet de ces mêmes influences pendant le sommeil induit du magnétisme. Dans les deux cas, c'est une simple modification de l'encéphale et des cellules nerveuses qui produirait le sentiment et la pensée. Si je peux mon gré faire voir, sentir, goûter, toucher, penser tout ce que je veux à ce malheureux hypnotisé ; si je lui donne ainsi la conviction qu'il veut, qu'il sent, qu'il entend, tandis qu'il n'y a rien absolument au dehors, qui corresponde à ses sensations, qui sait s'il n'en est pas de même, à l'état de veille, et si tout homme n'est pas un halluciné inconscient qui donne à ses sens la consistance trompeuse de la réalité ?

La conscience ou le sentiment de votre identité qui joue un si grand rôle en psychologie et en morale, est-il plus certain que le principe de l'indépendance et de la liberté de vos pensées ? Voyez encore, disent les positivistes en étudiant l'état mental de l'hypnotisé ;

voyez ce sujet; il y a un instant j'ai pu lui faire croire qu'il respirait un parfum, qu'il sentait une rose, qu'il entendait une harmonie suave, qu'il voyait un splendide paysage, et le charme de son impression se traduisait dans l'épanouissement gracieux de sa physionomie. Cependant, ce malheureux endormi ne voyait rien. Je fais disparaître, en ce moment, sa conscience ou le sentiment de la personnalité, je lui persuaderai *qu'il est un autre*, qu'il est magistrat, général, évêque, millionnaire ou mendiant; je lui ferai parcourir ainsi tous les degrés de l'échelle sociale; il prendra son rôle au sérieux, et il aura successivement les satisfactions de l'opulence et les angoisses de la mendicité.

Et ce n'est pas tout. Je retrouve encore cette dualité de vie, ce dédoublement de la personnalité dans certaines personnes affectées, il est vrai, d'une maladie indéfinissable. Il y a des sujets qui, par exemple, pendant six mois, auront une conscience particulière, avec des pensées, des sentiments, un caractère déterminé, puis, soudain, sous une influence mystérieuse, mais naturelle, ils oublient complètement ce qu'ils ont pensé, dit ou fait pendant ces six mois, la mémoire est totalement abolie, et ils sont un personnage nouveau, avec d'autres sentiments, un caractère différent et d'autres pensées.

La conscience et l'unité de la personne humaine ne seraient-elles pas encore une illusion de l'homme qui rêve et se croit éveillé?

Ainsi raisonnent les positivistes, et dans leur découragement amer, après avoir douté de la pensée, de la conscience et du sentiment, ils s'attaquent, enfin, à ce qu'ils appellent *notre dernière illusion*, la liberté humaine et la responsabilité, à la vue du sujet hypnotisé qui s'éveille, entre dans la vie commune, agit

omme tout le monde, et qui, après huit jours, quinze jours, se croyant libre et ne l'étant pas, accomplit à l'heure indiquée, avec la précision de la fatalité, le rime ou simplement l'action indifférente que son en-orneur lui a commandé d'accomplir. Les positivistes nt douté de la liberté humaine; ils ont prétendu dé- ontrer l'insuffisance de la preuve empruntée au 'moignage de la conscience, et ils ont affirmé, en éta- lissant une identité contraire aux faits entre l'hypno- sé, l'aliéné, et l'homme sain, raisonnable, que la berté était une invention des philosophes, une illu- on de l'humanité, sans se préoccuper de savoir par uelle voie l'humanité avait pu acquérir la notion de berté, si cette faculté était une chimère et n'avait mais appartenu à personne.

L'homme ainsi dépouillé des facultés qui étaient sa loire et qui lui assuraient une si haute prééminence ans la nature, s'est trouvé réduit à la condition des nimaux, et les nouveaux matérialistes qui cherchent vec une habileté perfide à imposer leurs négations x intelligences désarmées ont inventé des systèmes our expliquer, sans le secours des idées spiritualistes, s idées les plus élevées, celles que nous avons l'ha- itude d'attribuer à la raison et à la liberté.

On est douloureusement étonné de rencontrer chez es écrivains qui font profession de déclarer la guerre ux hypothèses, et qui se font gloire d'être positi- istes, des assertions gratuites et les hypothèses les plus squées.

Je n'en citerai que deux exemples :

On a souvent constaté qu'à la fin de la vie, certains ieillards oublient les faits prochains et se rappellent ec plus de facilité les événements de leur premier e :

*Laudator temporis acti
Se puero...*

Quelquefois aussi, des hommes qui ont vécu dans l'incrédulité se rapprochent de la vérité religieuse avec la pleine possession de leur intelligence, aux derniers jours de leur existence, parce qu'ils voient mieux alors dans la sérénité du soir de la vie, au sein de la disparition lente et progressive de tout ce qu'ils ont aimé, le néant des choses humaines et la grandeur de la réalité éternelle qui déjà les éclaire.

Mais voulant expliquer ce fait psychologique, en dehors de la liberté, un des écrivains qui ont étudié avec le plus d'attention et le moins d'impartialité, les phénomènes de l'hypnotisme a écrit cette théorie :

Par suite d'un travail morbide qui, le plus souvent, aboutit à la mort, les couches les plus récentes de la mémoire (du cerveau) se sont détruites, et ce travail de destruction descendant de proche en proche jusqu'aux acquisitions les plus anciennes, c'est-à-dire les plus solides, leur rend une activité temporaire et les ramène quelque temps à la conscience avant de les effacer pour toujours. Puis il ajoute : « Je m'abstiendrai, d'ailleurs, des réflexions que ces faits suggèrent si naturellement, j'en laisse le soin aux moralistes. Ils pourront montrer notamment comment certains retours religieux de la dernière heure dont on fait grand bruit ne sont pour une psychologie clairvoyante que l'effet nécessaire d'une dissolution sans remède¹. »

Nous aurions ainsi dans le cerveau des couches superposées de mémoires, ou plutôt sans doute de souvenirs qui partiraient de l'enfance et se continue-

1. TH. RIBOT, professeur de psychologie au Collège de France, *Les maladies de la Mémoire*, p. 148.

aient jusqu'à la vieillesse. Puis, qu'arrive-t-il ? avec ces années les étages supérieurs disparaissent, et, enfin, il ne reste plus que les étages contemporains de notre enfance. Voilà le roman. Il ne repose sur rien, et j'estime qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter à le réfuter.

Sans entrer dans une discussion psychologique inutile, on pourrait demander à l'auteur dont j'expose l'opinion, comment il arriverait à concilier son hypothèse ingénieuse avec les faits suivants : des vieillards meurent dans l'incrédulité quoiqu'ils aient été élevés dans des idées chrétiennes, et des vieillards élevés dans l'incrédulité finissent leurs jours en chrétiens convaincus. Les premiers, si la théorie n'était pas fautive, auraient dû finir leur vie dans la foi de leur enfance, car il ne leur restait que des couches chrétiennes de mémoire, et les seconds dans l'impénitence finale puisque les couches premières d'incrédulité remblaient, seules, leur cerveau.

Présentées au lecteur avec la simplicité et la clarté qui marquent la langue française, ces hypothèses gratuites feraient sourire, mais cachées sous des formules d'une apparence scientifique et des expressions techniques, rattachées à l'*hypéremnésie* et la *loi de régression*, elles frappent les esprits faibles et elles conservent un certain prestige qui les empêche de tomber sous les coups du ridicule.

Dans son ouvrage récent sur l'hypnotisme, le docteur Gilles de la Tourette est amené à examiner le phénomène des tables parlantes qu'il ne sépare pas, d'ailleurs, des phénomènes que l'on a coutume d'attribuer au magnétisme. Il nous fait la description détaillée d'une séance officielle et publique à laquelle il a pris part en sceptique, décidé à déjouer la supercherie des intéressés. Une table est en place, le médium s'assied

et pose sur elle ses deux mains bien à plat; en face de lui se met un consultant dans la même position. Plus loin le spirite-secrétaire écrit les réponses de la table, après avoir fait les évocations accoutumées. — Deux personnes seulement se trouvent donc en communication physique ou matérielle avec la table. Or, si, comme le prétendent les rationalistes, que la pensée du surnaturel épouvante, les expérimentateurs sont des hallucinés par auto-suggestion qui, sans le savoir, impriment à la table les mouvements qui nous étonnent, il faut supposer aussi que les deux expérimentateurs sont également hallucinés et agissent de la même manière, car si l'un des deux conserve sa raison, son sang-froid, sa liberté, il n'aura pas de peine à neutraliser les mouvements imperceptibles, fibrillaires de son associé, et la table ne bougera pas. Ceci nous semble de toute évidence.

Or, le docteur de la Tourette nous raconte qu'il a pris place à la table d'expérience, en sceptique railleur; il a conservé sa raison, sa liberté, sa conscience, et, par conséquent, non seulement il n'a pas aidé la table, en cherchant à lui imprimer un mouvement, mais il a dû même appuyer sur elle pour l'arrêter, il a dû, en expérimentateur sérieux, prévenir son associé inconscient, de son erreur, s'il a tenté de soulever la table au lieu de tenir sur elle ses mains à plat; et, si la table a tourné, si elle a même exécuté des mouvements désordonnés, il faut bien reconnaître l'intervention d'une cause étrangère extra-naturelle, plus forte que la résistance dédaigneuse de l'expérimentateur.

« Nous plaçons nos mains sur la table, dit M. de la Tourette, et nous évoquons l'esprit d'Urbain Grandier, pour être agréable à notre ami le docteur Legué,

ui assiste à la séance. Du coup, la table se fâche. Il est vrai que le curé de Loudun fut brûlé comme hérétique! *Elle va de-ci, de-là, de droite et de gauche, roult terriblement ses pieds sur le plancher sonore.* « — La personne que vous évoquez est bien morte? nous dit le secrétaire. — Certainement. — Esprit! soyez-nous favorable! » Mais l'esprit n'entend pas de cette oreille-là, car, à la stupéfaction des assistants, *la table continue à sauter de plus belle d'un pied sur l'autre.* — Le secrétaire dit: « Cher esprit, vous voulez bien nous répondre. » — Sur ce, la table frappe deux coups: « Non¹. » Qui donc a imprimé à cette table ces sauts, ces mouvements désordonnés, ces deux coups de la fin? Voilà la question. L'horreur du surnaturel ne permet pas à M. de la Tourette de croire à la réalité de l'esprit mauvais; il nous répond que le *médium* est un somnambule halluciné qui fait tourner la table, sans le savoir. Mais cette réponse est toute gratuite et ne repose sur rien, car dans le cas que nous étudions, c'est précisément M. de la Tourette qui dirigeait l'expérience, il n'était ni somnambule, ni halluciné, et la table s'est livrée à des mouvements désordonnés.

Nous l'avons déjà reconnu, le parti pris de rejeter, sans discussion, le surnaturel, aveugle certains esprits et ne leur permet jamais d'arriver à la vérité.

VI

Malgré les efforts répétés des physiologistes matérialistes pour nous donner une explication suffisante

1. D' GILLES DE LA TOURETTE, *L'Hypnotisme et les états analogues*, p. 436.

de tous les phénomènes de l'hypnotisme sans le concours de l'âme, le problème a conservé son obscurité. Certes, l'esprit de ces physiologistes est aussi fécond en hypothèses que l'imagination de certains philosophes, et jamais on n'a vu un tel abus des vibrations des cellules nerveuses, des mouvements réflexes, de l'inhibition des centres nerveux, des modifications de la substance corticale pour rendre compte des opérations de l'âme. L'assurance avec laquelle un trop grand nombre de physiologistes prétendent localiser les facultés intellectuelles, morales et expliquer le mécanisme de la pensée est vraiment extraordinaire. Le lecteur inexpérimenté, trompé en voyant ces physiologistes dresser la carte topographique du cerveau, s' imagine que les problèmes les plus délicats sont résolus, que le matérialisme est démontré et que la présence d'une âme, appelée *cause psychique*, par des savants qui ont peur du nom classique et chrétien de l'âme, est une entité chimérique, inutile à l'explication du sentiment et de la pensée. On prétend même trouver dans les prodiges de l'hypnotisme une éclatante confirmation de ces affirmations téméraires.

Il n'en est rien. Il n'est pas une seule découverte de la science moderne que puisse ébranler la foi raisonnée du philosophe à la spiritualité de l'âme et à sa liberté. Il n'est pas une seule découverte certaine qui permette d'attribuer exclusivement au cerveau indépendant de l'âme, le jugement, la raison, la conscience et la volonté. Une cause matérielle produit des effets matériels, et nous constatons expérimentalement les sécrétions du rein et du foie. Mais une cause matérielle, telle que le cerveau, ne produit pas et ne produira jamais des effets immatériels, tels que la pensée, le sentiment, la volonté.

Le problème de l'hypnotisme, agité avec tant de passion, ne soulève donc pas seulement des questions éologiques, il soulève encore un grand nombre de questions philosophiques, et des plus importantes. C'est par là qu'il nous attire invinciblement. Si le savant éprouve une joie sévère à scruter la matière et à rechercher ses lois, le philosophe chrétien n'éprouve pas une satisfaction moins profonde quand il essaie de descendre dans les profondeurs de l'âme humaine et de découvrir le mécanisme et les lois merveilleuses de la pensée.

VII

Avant d'exposer la série des phénomènes qui appartiennent à l'hypnotisme, il faut exposer les principes et les règles qui doivent éclairer notre marche et la méthode que nous devons suivre pour écarter dans la mesure du possible les chances d'erreur.

Il faut d'abord se méfier de la simulation. Dans un grand nombre d'expériences le magnétiseur a sous la main une fille ou une femme hystérique : de là un double danger. Le désir secret de paraître et d'attirer l'attention recueillie, étonnée de la foule par des faits qui ont l'apparence du prodige et du merveilleux, la pensée de tromper et de rendre ridicule un magnétiseur qui se vante avec trop de solennité de la puissance de son fluide et de sa volonté, la crainte de paraître ou de résister à un homme, à un médecin jouit d'une autorité morale considérable dans la salle d'hôpital, la nature même de la femme et la faiblesse dont elle est affectée, — on sait bien que le mensonge est familier aux hystériques, — ces raisons

suffisent pour expliquer que dans certains cas, le sujet se prête avec une complaisance excessive, regrettable à des expériences qui flattent sa vanité et qui lui permettent de tromper un magnétiseur étonné, émerveillé de la docilité de son sujet.

Dans une salle de l'hôpital de Nancy, où le docteur Bernheim, avec une courtoisie à laquelle je me plais à rendre hommage, nous expliquait les causes de l'hypnotisme, nous avons été témoin de ce fait : nous étions dans la salle des femmes hystériques ; le docteur passait de l'une à l'autre et les endormait avec une facilité merveilleuse, d'un simple geste, d'un seul mot. Nous laissons le docteur avancer de quelques pas, et nous approchant d'une malade endormie, je passe vivement mon chapeau devant ses yeux fermés, je produis un violent courant d'air, et je m'éloigne en continuant de l'observer. Elle pousse un léger cri, soupire profondément, ouvre les yeux, regarde le docteur occupé un peu plus loin, puis, croyant sans doute que personne ne l'avait vue, elle compose son maintien, ferme les yeux et simule un profond sommeil. En cet état, elle obéit ensuite avec une parfaite exactitude à toutes les suggestions : elle voit tout ce que l'on veut, elle fait tout ce qu'on lui commande, elle a toutes les hallucinations qu'on veut bien lui donner. Je gardais le silence, mais je savais qu'elle n'était pas hypnotisée, qu'elle n'était ni endormie, ni somnambule et qu'elle jouait un rôle aux dépens de la curiosité des assistants.

Que de fois il peut en être ainsi ! Il est facile, en effet, à un sujet déjà entraîné par des expériences antérieures souvent répétées d'entrer dans son rôle, de ne pas voir ce qui existe et de voir ce qui n'existe pas, de perdre le sentiment de sa personnalité et de se croire un personnage de convention, d'accomplir sous vos

veux un vol, un crime imaginaire avec l'assurance d'un automate qui obéit fatalement à une suggestion, de vous assurer qu'il a la sensation d'une liqueur délicieuse quand il avale un verre d'eau fraîche, etc., il est évident que tous ces faits dont l'ensemble constitue la partie intéressante des phénomènes hypnotiques ne sont pas au-dessus des forces ordinaires de la nature, et quand on me dit qu'un sujet hypnotisé a réalisé une suggestion à dix mois d'intervalle, il m'est permis de douter, de demander si le sujet était réellement endormi si, après le départ de l'hypnotiseur, il n'a pas eu l'insouciance très sage de prendre note du jour et de l'heure où il devait obéir à l'ordre qu'il avait reçu.

Je ne voudrais pas abuser de la généralisation; je ne ignore pas qu'il existe des moyens physiques et chimiques de déjouer la simulation, et de constater la sincérité du sujet hypnotisé, il n'en est pas moins vrai qu'il faut une sage réserve, une grande prudence, une observation vigilante et peut-être même une pointe de scepticisme pour échapper aux ruses d'une imagination habituellement féconde en simulations de tout genre. Il est utile de ne pas oublier l'illusion de l'expérimentateur Hublier qui, pendant quatre années consécutives fut le jouet de sa somnambule Emilie, elle le trompait et abusait de sa crédulité trop facile.

VIII

L'incrédulité systématique est encore un obstacle à la connaissance de la vérité. Il est des philosophes, même, malgré l'autorité, le nombre et la sincérité des témoignages qui ont constaté la réalité des phénomènes hypnotiques dans les cliniques et dans les hôpitaux,

refusent obstinément d'en reconnaître l'existence. Enfermés, cantonnés dans la division classique des facultés humaines et troublés à la vue de ces phénomènes merveilleux qui s'éloignent des idées que nous pouvons avoir de la puissance ordinaire de l'âme, ils écartent le débat, ils refusent la discussion, ils déclarent que les faits allégués ne sont pas scientifiques, qu'ils reposent sur une base fragile, et que les écrivains qui ont la faiblesse de s'occuper sérieusement de l'hypnotisme et de croire à sa réalité, sont victimes d'une illusion naïve quand ils ne sont pas dupes d'un habile charlatan.

C'est en ces termes et par cette fin de non-recevoir que l'Académie des sciences morales accueillait récemment une communication faite par un écrivain sympathique et distingué, M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy. L'honorable rapporteur M. Desjardin s'élevant avec une extrême vivacité contre les assertions du professeur de Nancy, rejetait ses assertions et ses conclusions, et déclarait, avec l'indignation d'un philosophe spiritualiste offensé par les négations radicales d'un matérialiste ou d'un positiviste, que si les faits hypnotiques étaient jamais démontrés, le spiritualisme philosophique était condamné à disparaître, et qu'il faudrait cesser de croire à la dignité humaine, à la spiritualité de l'âme, à la liberté morale, à tous les éléments qui constituent la personnalité.

Cette protestation indignée nous paraît grave, dangereuse, et contraire aux principes qui doivent éclairer un philosophe dans la recherche de la vérité. L'incrédulité systématique n'a jamais contribué au progrès des sciences. S'il était démontré que les phénomènes étranges de l'hypnotisme se présentent à nous av toutes les conditions de certitude et d'existence que

observation expérimentale a le droit d'exiger, qu'arriverait-il? Un positiviste aurait le droit de s'emparer des paroles imprudentes du rapporteur de l'Académie des sciences morales, et de dire aux représentants les plus illustres de la philosophie spiritualiste : vous avez déclaré que si les phénomènes magnétiques étaient démontrés il ne serait pas permis à un homme raisonnable de croire à la liberté humaine, or, ces phénomènes sont aujourd'hui démontrés d'une manière expérimentale qui efface le doute, il faut donc reconnaître que nous que le spiritualisme est une chimère et que le matérialisme, objet de si violentes attaques, depuis tant de siècles, est l'expression de la science et de la vérité.

Il serait plus sage d'éviter ce scepticisme absolu, ces affirmations tranchantes et systématiques ; il serait plus conforme à l'impartialité et à la dignité de la science, de tenir sur la réserve, d'examiner attentivement les faits allégués, le caractère, l'autorité, la science et la sincérité des hommes éminents qui en affirment la réalité, de soumettre les expériences à une enquête sérieuse et de concilier ensuite les résultats obtenus avec ces mortels principes de la philosophie spiritualiste qui ont rien à craindre des progrès des sciences humaines qui sont le fondement inébranlable de notre dignité. Comment pourrait-on nier la réalité de l'hypnotisme quand on considère le nombre et la science des physiologistes de premier ordre qui en ont affirmé et constaté la réalité, quand on voit avec quel luxe de précautions, quelle prudence défiante, sévère, perspicace ces savants ont mené leurs expériences publiques et privées, quand on constate, enfin, le grand nombre de sujets de tout âge, de tout sexe, et de toute condition qui ont été plongés dans le sommeil artificiel et qui ont présenté tous ces phénomènes de léthargie, de catalepsie

et de somnambulisme qui constituent l'hypnotisme!

« Il faut, — écrit M. Liégeois, — si l'on veut être conséquent avec soi-même et attribuer l'hypnotisme à la simulation, il faut soutenir que la simulation existe depuis cent ans, car le *Mémoire* de Puységur est de 1784. Il a donc fallu, après Puységur, tromper successivement Deleuze, Du Potet, le général Noizet, Braid, de Manchester, les docteurs Durand de Gros, Broca, Charcot, Demarquay, Giraud-Teulon, Ch. Richet, Luys, etc., etc. M. Heidenheim, l'éminent physiologiste de Breslau, aura été aussi joué, non seulement par Hansen, mais encore par les étudiants qui se sont soumis à ses expériences, et même par son propre frère, qui aura, lui aussi, simulé les phénomènes de catalepsie, d'illusions des sens, d'hallucination, etc., produit par l'hypnotisme.

« M. Ch. Richet, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a réfuté péremptoirement dans un livre récent, cette objection de la simulation, et nous ne trouvons rien à ajouter à ses paroles : « Je disais en 1874 : Toutes les fois qu'on a étudié la question par soi-même, on a vu qu'on pouvait provoquer cette névrose. Ceux qui le contestent sont ceux qui n'ont pas observé eux-mêmes et se contentent de réfuter les divagations des charlatans. » Cette sorte de prédiction s'est trouvée vérifiée. Depuis 1875, les nombreux auteurs qui se sont adonnés à cette étude ont tous, — je dis tous, — sans aucune exception, tiré cette conclusion que le somnambulisme est un fait indiscutable ¹. »

Mais si la réalité de l'hypnotisme est indiscutable,

1. LIÉGEOIS, *De la suggestion dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*. — Cf. Ch. RICHEL, *L'Homme et l'Intelligence*, p. 152, 156 et 511. — BINET et FÉRÉ, *Le Magnétisme animal*, p. 137.

est aussi certain qu'il est besoin d'une grande sagacité pour éviter l'erreur et constater la sincérité du sujet hypnotisé. Il faut constater que le sommeil produit par épuisement est un sommeil spécial, d'un caractère particulier, distinct en un mot, du sommeil ordinaire et naturel; est bon, si l'on cherche autre chose qu'un amusement capable dans ces expériences dangereuses de choisir ses jets parmi les personnes affectées du grand hypnotisme, d'employer toujours les mêmes moyens dans la production de l'hypnose, et de s'attacher à provoquer des phénomènes physiques que la simulation la plus habile des sujets étrangers aux sciences naturelles ne puisse connaître, ni déterminer. Les hallucinations, les suggestions à distance et les autres phénomènes du même ordre qui se produisent dans le champ de l'imagination de la pensée sont trop souvent incertains, irréguliers, et pouvant, d'ailleurs, être simulés, nous demandons une enquête plus sévère avant de croire que les milliers de malades dont nous parle le docteur Liébaux ont été réellement hypnotisés, soulagés, quelquefois même guéris, par simple suggestion. Dans certains cas, il n'est pas nécessaire de recourir au sommeil et à la suggestion hypnotique pour soulager un malade et déterminer même sa guérison, il suffit de lui parler avec autorité, de frapper son imagination, de réveiller en lui la puissance vitale et la force plastique de l'âme; on obtient ainsi un résultat qui ne contient aucun élément de preuve en faveur de l'hypnotisme et qui rappelle simplement l'influence puissante des imaginations et des volontés fortes sur les imaginations et les volontés faibles, et j'incline à croire que des six à sept mille malades soignés par M. Liébaux, il en est un grand nombre qui ont subi dans un endormissement naturel, ou dans un demi-sommeil,

l'influence de sa parole sur leur imagination affaiblie.

Mais tout en faisant la part très large à la simulation des sujets et à l'illusion sincère et de bonne foi de certains magnétiseurs, il est encore incontestable que l'hypnotisme est un fait scientifiquement établi et, qu'en cette matière, le scepticisme absolu est la marque d'un esprit faible, incapable d'arriver à la vérité.

IX

Il est d'autres observateurs qui abordent l'étude si délicate et si vaste du magnétisme avec la prétention de tout expliquer naturellement et la ferme volonté de ne jamais reconnaître l'intervention d'un agent ou d'une cause extra-naturelle. Ils oublient que tout phénomène ordinaire et extraordinaire doit avoir sa raison suffisante, sa cause que j'appellerai adéquate, et qu'il y a des cas où le phénomène constaté échappe absolument par son caractère, son origine et son étendue à toute cause naturelle, et appelle ainsi nécessairement, si l'on veut l'expliquer, une cause distincte de celles dont nous constatons tous les jours l'existence autour de nous, dans l'univers. C'est un principe de saine et légitime philosophie que je viens d'énoncer, et si nous avons le devoir de dire avec le bon sens qui n'abdique jamais ses droits : tout effet suppose une cause, il est permis de compléter cette vérité nécessaire et d'ajouter : tout effet suppose une cause qui lui soit proportionnée ; or, il y a des effets plus grands que toute cause naturelle ; donc il y a des causes distinctes de l'ensemble des causes et des forces qui composent le système actuel de l'univers.

Qu'un thaumaturge ressuscite un mort ou guérisse instantanément, par une simple parole, un aveugle de

naissance, je constate un écart immense entre l'effet produit et cette simple vibration des ondes sonores que nous désignons sous le nom de parole, et je cherche même temps, ailleurs, la cause de ce phénomène miraculeux. Qu'un sujet endormi sous l'influence du regard et de quelques passes magnétiques me révèle ce qui se passe à cent lieues, avec la fidélité scrupuleuse la précision d'un témoin, je constate encore un écart entre cette connaissance ou cette lucidité merveilleuse la loi connue du sommeil; je cherche ailleurs l'explication du phénomène. Qu'il me suffise d'imposer mes mains sur une table pour en obtenir des réponses conformes à la vérité, quand ces réponses sont ignorées de moi et de toutes les personnes qui m'entourent, la logique me défend de m'attribuer la production de ce phénomène : j'en appelle encore au principe de causalité, et je constate que je ne peux pas dicter les réponses précises dont je n'ai aucune idée. Le hasard ne résout pas un problème de géométrie et ne devine pas avec certitude, régularité et d'une manière habituelle les faits éloignés et les événements du lendemain. Mais, sous l'empire de ce préjugé et de cette horreur du surnaturel, ces écrivains persistent à nier les faits qu'ils ne savent pas expliquer, et quand ils ne peuvent plus contester la réalité de leur existence affirmée par des témoins et consacrée par les principes de la certitude historique, ils se contentent de les dénaturer, d'écarter ce qui les embarrasse, et de retenir de ces phénomènes ce qu'ils taillent à leur gré, ce qui leur semble susceptible d'une interprétation naturelle; à leurs yeux, le reste n'existe pas. Ils déclarent avec M. Littré¹ que les

1. LITTRÉ, introduction au livre *des Sciences occultes*, par Eusèbe Palverte. — Troisième édition.

termes de miracle, de surnaturel sont des termes provisoires qui répondent à la conception antique des choses, alors que la connaissance des lois naturelles n'avait ni consistance, ni fixité; aujourd'hui la notion des lois naturelles est devenue prépondérante, la conception des choses a changé, l'on écarte le miracle et le surnaturel; on les range dans ce domaine particulier où la médecine confine à l'histoire, on les place enfin *dans la catégorie des troubles du système nerveux*.

Dans son grand ouvrage sur la mystique divine, Görres, cet esprit si puissant, étudie le miracle du vol dans l'extase; il raconte que le bienheureux Joseph de Cupertino, dans ses élans de ravissement et d'amour tombait en extase, s'élevait en l'air à dix pieds de hauteur et s'envolait quelquefois à une distance de plus de quatre-vingts pas ¹. Un jour, il entendit cette parole d'un prêtre : Père Joseph, quel beau ciel Dieu nous a donné! soudain, il s'éleva sur un olivier qui était près de lui et resta à genoux pendant une demi-heure sur une des branches de l'arbre; « et ce qui remplit les spectateurs d'un nouvel étonnement, c'est que la branche se balançait légèrement comme si un oiseau se fût posé dessus ».

Dans ce récit exact comme l'histoire et gracieux comme une légende, le rationaliste verrait avec M. Littré, l'expression d'une superstition ignorante et naïve, il écarterait le fait comme indigne de l'histoire et n'y reconnaîtrait que l'œuvre éphémère d'une imagination exaltée. Mais, M. Maury, aussi hostile que pouvait l'être M. Littré à toute idée du surnaturel, dit, que dans la ville du Creusot une femme enceinte se leva un jour subitement, au mois d'avril 1864, sortit de sa demeure et courut effarée vers un gros châtaignier, tout près de sa demeure,

1. GORRES, *La Mystique divine*, t. II, p. 355.

elle grimpe rapidement sur l'arbre, se couche sur une branche horizontale, et s'endort d'un profond sommeil. « Visiblement, écrit M. Maury, cette femme était en proie à une crise hystérique ou nerveuse qui avait momentanément ses membres d'une agilité qu'elle n'aurait pas eue dans l'état de veille; et la faculté régulière qu'elle déploya pour grimper à l'arbre était du même ordre que celle qu'on a signalée chez des hystériques, de prétendus possédés, qui font des sauts incroyables et grimpent le long de surfaces presque verticales ¹. »

C'est ainsi que l'on range sous une dénomination commune et dans la classe générale des maladies nerveuses tous les phénomènes qui appartiennent au monde merveilleux. On ne cherche pas à démêler avec l'impartialité sévère du philosophe, à l'aide d'une fine et profonde analyse, tous les éléments dont l'ensemble constitue le phénomène à constater, afin de les séparer des faits qui ont avec eux quelque analogie trompeuse et une ressemblance décevante, mais dont il diffère par des caractères essentiels, l'horreur du surnaturel justifie tout, et quand on se trouve en présence des faits les plus extraordinaires, on écarte la discussion, on rejette les partisans du surnaturel, on leur jette solennellement le mot de *névrose* ! et l'on a la prétention de voir répondu d'une manière souveraine à toutes les difficultés.

X

Je signalerai enfin, une dernière cause d'erreur, c'est la tendance exagérée à méconnaître la permanence des

¹ MAURY, *Du Sommeil et des Rêves*, p. 188.

lois de l'ordre naturel, à se laisser frapper et troubler par les apparences merveilleuses de certains phénomènes, à voir partout, en un mot, l'intervention des agents extra-naturels. Soit ignorance, soit superstition, certains esprits faibles que la marche lumineuse des sciences n'a pas encore assez éclairés, expriment trop naïvement leur surprise au spectacle des phénomènes qui appartiennent souvent, il faut le reconnaître, à des affections du système nerveux quand ils ne sont pas l'œuvre habile d'un imposteur intéressé. Si le chrétien n'hésite pas à reconnaître et à professer hautement, en s'appuyant sur l'enseignement le plus certain de la doctrine catholique, la possibilité et l'existence de l'intervention de Dieu, et des anges soit bons, soit mauvais dans la trame des événements de ce monde, il sait, néanmoins, se défendre des entraînements irréfléchis de l'imagination, de la superstition du faux surnaturel, et, avant de déclarer que le fait dont il est témoin est l'œuvre d'une cause extra-naturelle, il en étudie avec soin, aux clartés de la science et de la théologie, de la raison et de la foi, les caractères physiques, religieux, et moraux. Si l'incrédulité est une faute, la superstition ignorante est une faiblesse qui compromet au lieu de la défendre la thèse si noble de l'ordre surnaturel.

Paolo Minucci, jurisconsulte florentin, mort au xvii^e siècle, raconte qu'on amena un jour devant le magistrat de Florence une femme accusée de sorcellerie. Elle n'hésite pas à reconnaître le crime dont on l'accuse, et, sans sourciller, elle déclare qu'elle assistera au *Sabbat*, la nuit même, si on lui permet de pratiquer sur elle l'onction magique. On sait en effet, que les sorciers usaient, pour pratiquer l'onction, d'une pommade dont nous ignorons le secret qui les plongeait dans un sommeil profond et provoquait des rêves obscènes.

le juge accède à la demande de la sorcière. Elle frotte le corps avec une pommade fétide et s'endort, l'attache solidement à son lit, et on essaye, mais en vain, de la tirer de son profond sommeil par des piqûres, des brûlures, des coups. Le lendemain elle se réveille, affirme qu'elle est allée au Sabbat, et elle fait entendre dans le récit de son rêve les sensations douloureuses qu'elle avait éprouvées à la suite des piqûres et des coups, qu'on lui avait infligés ¹.

La facilité avec laquelle les esprits faibles attribuent à l'intervention du démon des phénomènes qui peuvent avoir l'effet ou d'un narcotique puissant, ou d'un trouble nerveux, ou peut-être d'une affection cérébrale accidentelle explique les erreurs et les superstitions des populations ignorantes. Un empressement irréfléchi à nier l'action divine, ou l'intervention des bons anges dans certains phénomènes merveilleux et trompeurs de quelques mystiques égarés par l'orgueil, favorise aussi la naïveté des imaginations ardentes. Il faut savoir éviter ces deux extrêmes, et tout en affirmant hautement le principe de l'intervention surnaturelle, démonique et divine dans les affaires humaines, sachons nous défendre des jugements précipités. Il est bon de méfier des ruses trop habiles des faux mystiques, d'examiner aux clartés de la science les phénomènes merveilleux de l'hypnotisme et du magnétisme, dont la apparition nous trouble, d'attribuer enfin une importance relative aux phénomènes physiologiques souvent incertains, et une importance essentielle aux qualités

Un savant théologien espagnol a démontré dans un traité adressé à l'Inquisition que les sorciers croyaient aller au Sabbat, qu'ils prenaient leurs rêves pour la réalité, et qu'ils provoquaient leur sommeil et ces rêves par une friction pratiquée sur leur tête avec une drogue narcotique.

morales et religieuses, à la vie et aux vertus des sujets qui ont la prétention d'être doués d'une puissance surnaturelle. A ce prix, on peut éviter des erreurs déplorables dans des questions qui découragent quelquefois l'analyse, par des difficultés complexes et par les impénétrables obscurités dont elles sont enveloppées.

L'homme n'est pas un pur esprit, il est composé de deux substances profondément distinctes par leur nature et par leurs attributs, et profondément unies dans la personnalité humaine, l'âme et le corps. Toutes les opérations de l'âme, si élevées qu'on les suppose, intelligence, mémoire, imagination, volonté, désir ont un organe, souvent inconnu et mystérieux, mais toujours réel dans le système nerveux cérébral. Il y a des rapports d'influence incessants, profonds, souvent impénétrables et toujours réciproques entre le physique et le moral, entre l'âme et le corps. En agissant directement sur le système nerveux qui pénètre à tous les points de notre organisme et qui se mêle à tous les actes de notre vie végétative, animale, intellectuelle, on peut agir indirectement sur l'âme et provoquer ainsi des phénomènes de vision, de connaissance et d'action qui semblent s'écarter des lois générales et ordinaires de la nature et qui se rattachent à des lois encore inconnues. L'âme, son tour, est douée d'une puissance considérable, directe sur certains nerfs de la vie de sensibilité et de relation indirecte sur les nerfs de la vie organique elle-même aussi, dans certains cas, sous le coup d'une exaltation passagère ou d'une excitation anormale, elle révèle par des phénomènes physiques extraordinaires cette puissance qu'elle possédait jusque-là d'une manière naturelle mais latente ou implicite, à tous les moments de sa vie.

Appliquons ces principes à l'étude de l'hypnotisme et du merveilleux.

CHAPITRE II

HYPNOTISME ET LES PHÉNOMÈNES CORPORELS.

raidisme, l'hypnotisme et le témoignage des hommes de
uce. — Rosa et les expériences de la Salpêtrière. — Léthar-
, catalepsie, somnambulisme. — Caractères de ces trois
ts au point de vue somatique ou corporel. — Irrégularité
variété confuse des phénomènes. — Opposition de l'école
Nancy à la théorie des trois états. — Système de M. Ber-
im. — Les divers degrés du sommeil dans les expériences
notiques.

I

mois de novembre 1841, James Braid, chirurgien
nchester, très sceptique en matière de magné-
animal ou de mesmérisme, assistait à des séances
ques données par un magnétiseur suisse, M. La-
inc. Il fut particulièrement frappé en examinant
soin le sujet, avec la pensée de découvrir la
cherie, du spasme de l'orbiculaire des paupières,
l'impossibilité pour le patient d'ouvrir ses pau-
. Il chercha la cause de ce phénomène nerveux
a réalité lui paraissait incontestable, et il fut ainsi
é à produire lui-même ce sommeil artificiel ou
otisme dont il avait longtemps refusé de recon-
l'existence.

e priai mon ami, M. Walker de s'asseoir et de

regarder fixement le col d'une bouteille de vin, assez élevée au-dessus de lui pour produire une fatigue considérable sur les yeux et sur les paupières, pendant qu'il la regarderait attentivement. En trois minutes, ses paupières se fermèrent, un flot de larmes coula le long de ses joues, sa tête s'inclina, son visage se contracta légèrement, un gémissement lui échappa, et à l'instant, il tomba dans un profond sommeil ¹.

La même expérience faite sur M. Braid et sur d'autres personnes produisit le même résultat. Il suffisait donc de concentrer fortement son regard et son attention, pendant quelques minutes, sur un point lumineux pour déterminer un trouble nerveux et le sommeil magnétique avec la série des étranges phénomènes qui en découlent.

Au cours de ses expériences répétées, Braid fut amené à découvrir la plus grande partie des effets singuliers de l'état hypnotique, et ses disciples ont trouvé le chemin ouvert. Il a reconnu l'inégalité des tempéraments dans la prédisposition au sommeil hypnotique, les caractères divers du sommeil dans la catalepsie et le somnambulisme, le rôle considérable de la suggestion dans la production de l'anesthésie et de l'hypéresthésie, l'efficacité de l'hypnotisme dans le traitement de certaines affections nerveuses, telles que l'irritation spinale, les névralgies du cœur, les palpitations et les intermittences cardiaques, la paralysie, l'épilepsie, les convulsions, etc. Il a vu les harmonies des attitudes données au sujet avec l'expression de la physionomie; il suffit de fermer les poings au magnétisé pour donner à ses traits l'expression de la colère, et on le fait sourire en approchant ses mains de ses lèvres dans l'attitude

1. *Neurypnologie. Traité du sommeil nerveux et hypnotisme*, par James BRAID. — Trad. franç. de Jules Simon : Paris, 1833, p. 23

racieuse d'un homme qui envoie un baiser. La dépendance profonde, redoutable, irrésistible du sujet à l'égard du magnétiseur ne lui est pas inconnue, il l'exprime sous cette forme concise et exacte : « On peut jouer avec de semblables patients, dans la phase appropriée du sommeil, comme sur un instrument musical, et leur faire prendre les rêves de leur imagination pour réalité actuelle. »

Malgré les résistances dédaigneuses de la section médicale de l'Association britannique, Braid continua ses recherches et répéta ses expériences d'hypnotisme à Londres, à Liverpool, à Manchester; il publia des ouvrages d'une haute valeur, sans désarmer les préventions de ses adversaires. Dans le courant de l'année 1859, M. Azam, professeur de clinique chirurgicale à l'école secondaire de Bordeaux, vérifia et reproduisit sur ses malades les expériences de magnétisme animal et d'hypnotisme dont Braid avait laissé la description scientifique et détaillée. Il obtint aussi des suggestions par le sens musculaire, l'hypéresthésie des sens, et l'anesthésie générale. Au mois de novembre 1859, MM. Broca et Collin, frappés des considérations scientifiques et des expériences de M. Azam, pratiquèrent l'incision d'un abcès à l'anus, sur une femme endormie par l'hypnotisme, à l'hôpital Necker. La malade n'eut pas conscience de l'opération. Dans la séance du 5 décembre de la même année, M. Velpeau annonça ce résultat à ses collègues de l'Institut, et obligea ainsi le monde avant à s'occuper enfin d'un problème qui attendait depuis longtemps une solution certaine et incontestée. Quelques jours après, le docteur Guérineau endormait un malade à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, et pratiquait l'amputation de la cuisse sans provoquer de douleur.

Les mémoires, les brochures, les livres se succèdent

et révèlent l'intérêt et l'importance de cette question du sommeil artificiel bannie jusque-là avec une hauteur dédaigneuse des écoles et des académies ¹. Les opinions diverses se dessinent, et, après de longues hésitations, l'on assiste à la formation des deux écoles de Nancy et de Paris, représentées par des savants d'un rare mérite et divisées sur le point de départ et la cause qui doit expliquer les phénomènes multiples, étranges, très divers et souvent irréguliers du magnétisme animal.

Dans un ouvrage qu'il publia en 1866, sur *le sommeil et les états analogues, considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique*, le docteur Liébault exposa les principes de l'école de Nancy. A l'exemple de Braid, il attache une grande importance à l'action mentale, à l'influence du moral, au rôle prépondérant de l'attention dans l'apparition des phénomènes hypnotiques.

Il attribue à la suggestion les phénomènes physiques et mentaux du sommeil artificiel; il explique par la concentration puissante de l'attention, l'isolement des sens, l'abolition des mouvements musculaires, l'hypéresthésie des sens et des facultés intellectuelles, l'invasion du sommeil avec toutes ses conséquences, la soumission inconsciente, aveugle et irrésistible du sujet endormi, à la volonté, à la pensée, au geste du magnétiseur.

L'école de la Salpêtrière, à Paris, dont M. Charcot est le représentant célèbre, inaugura ses travaux en 1878,

1. J.-P. PHILIPS (Durand de Gros), *Cours théorique et pratique de Braidisme*, etc., 1860. — GUÉRINEAU, *Archives de médecine*, 1860. — DEMARQUAY et GIRAUD-TEULON, *Recherches sur l'hypnotisme*, 1860. Brochure in-8°. — GIGOT-SUARD, *Le Magnétisme animal et la magie dévoilée*, 1860. — LASÈGUE, *Archives de médecine*, 1868. — *Études médicales*, t. I, p. 899. 1884.

avec un éclat qui attira l'attention publique. Laissant au second plan les phénomènes psychiques, les phénomènes de l'ordre intellectuel qui avaient été pendant de longues années l'objet d'une attention particulière de la part des savants, M. Charcot s'attacha à connaître et à caractériser par une méthode rigoureuse, tout expérimentale, les caractères matériels, somatiques de l'hypnotisme chez des malades affligés d'un trouble particulier du système nerveux; il appliqua la méthode nosographique à l'étude d'un état qu'il considérait comme une maladie.

Nous avons assisté nous-même en observateur impartial et avec la ferme intention de découvrir la vérité, à des expériences faites à la Salpêtrière dans le cabinet du Dr Charcot. Voici les faits que nous avons constatés, ils résument les phénomènes que l'on attribue au sommeil hypnotique; nous les racontons avec sincérité et simplicité.

II

Rosa est une grande hystérique. Elle entre dans le cabinet du docteur; ses cheveux sont noirs, sa taille est petite, elle est vêtue simplement; ses traits expriment la contrariété, la lassitude, l'ennui. Sa démarche est lourde et somnolente. Le docteur l'appelle, elle approche, ses yeux évitent la lumière extérieure dont l'éclat la fatigue, elle tombe subitement sur sa chaise, plongée dans l'état léthargique. Le docteur s'est contenté de la presser aux coudes où elle a des points hypnogènes, et la production du sommeil est instantanée.

C'est la première phase du sommeil hypnotique. La position inclinée de la tête, l'occlusion des paupières,

l'abandon des bras jetés le long du corps, la résolution absolue et générale des membres, tout indique l'abattement, la prostration qui succède ordinairement à une grande fatigue. Elle ne voit pas; elle n'entend pas; elle ne sent pas; toute communication avec le monde extérieur paraît coupée, interrompue, elle a les apparences et l'abandonnement de la mort. Cependant la vie végétative existe et continue son travail secret et profond de nutrition : elle respire, le sang circule, la vie sourde chemine à travers les innombrables chemins de ce corps et dans ses replis infinis; ce n'est plus l'être humain, c'est la plante avec ses phénomènes de nutrition. Le docteur crie à ses oreilles, elle n'entend pas; il la pince fortement, elle ne sent rien; l'insensibilité ou l'anesthésie est absolue. Quel est l'état de l'âme ou de la conscience et de la pensée à cette première période du sommeil hypnotique? Il est impossible de le savoir, les appareils graphiques ne peuvent rien nous apprendre, et la mémoire est abolie (amnésie).

Dès maintenant, je constate la variété dans l'ordre d'apparition des phénomènes, et la difficulté de justifier scientifiquement la distinction des trois états que l'école de la Salpêtrière a reconnue et dont elle a fait la base de ses recherches ultérieures. Indépendamment des expérimentateurs de l'école de Nancy qui expliquent par la suggestion tous les phénomènes de l'hypnotisme, d'autres auteurs prétendent que la catalepsie paraît toujours la première dans la série des trois états hypnotiques, et que la léthargie ne vient qu'en second lieu. Ici, cet ordre n'est pas observé, et la léthargie marque, au contraire, la première phase du sommeil dont nous allons suivre le progrès. Je n'ai pu constater ni le bruit glottique, ni le mouvement de déglutition que l'on présente souvent comme les signes caractéristiques de la

létargie, ni le mouvement vibratoire ou le frémissement des paupières. Au point de vue psychologique et l'étude des facultés mentales, cet état n'offre pas grand intérêt; il en est autrement si on le considère au point de vue physiologique, et l'on est frappé de la propriété des muscles désignée par M. Charcot sous le nom d'hyperexcitabilité neuro-musculaire. La sensibilité est abolie, la conscience n'existe plus, son action est suspendue, l'activité cérébrale est paralysée, mais l'irritabilité de la moelle épinière est à son plus haut degré.

L'expérimentateur renouvelle en notre présence les expériences qui démontrent la réalité de cette exaltation neuro-musculaire. En pressant sur le nerf cubital produit la *griffe cubitale*; une pression sur le nerf médian au pli du coude provoque l'apparition de la *griffe médiane*; en pressant sur le nerf radial au sortir de la gouttière de l'humérus il détermine la *griffe radiale*. Le phénomène apparaît d'une manière instantanée et permet de constater la parfaite sincérité de l'expérience. A coup sûr, cette fille plongée dans le sommeil léthargique est incapable, même éveillée et prévenue, de produire ces attitudes difficiles, de connaître les muscles qu'il faut contracter et les antagonistes qu'il faut laisser en repos, pour former la griffe cubitale, médiane, radiale.

Il suffit donc de presser avec le doigt sur un nerf pour obtenir la contraction instantanée des muscles innervés par ce nerf. Sous l'influence de l'aimant on peut transférer d'un côté à l'autre la contracture léthargique provoquée. Ce phénomène auquel nous assistons avait déjà été produit par MM. Charcot et Richer qui en ont fait cette description. Si, après avoir déterminé la griffe cubitale à droite, on place à peu de

distance de l'avant-bras gauche un aimant d'une quinzaine de livres, on voit au bout de deux ou trois minutes une série de petits mouvements se produire à la fois dans les deux mains, puis les muscles cubitaux droits se relâchent peu à peu pendant que ceux du côté gauche se contractent; et la griffe cubitale se trouve transférée du côté gauche avec ses mêmes caractères.

Ce transfert est-il le résultat de l'influence de l'aimant, comme on l'affirme, ou résulte-t-il simplement d'une suggestion mentale? Nous examinerons plus tard ce nouveau côté du problème.

Le docteur s'approche de Rosa, lui soulève les paupières et, en découvrant ses yeux, la fait tomber en catalepsie. C'est la seconde phase du sommeil hypnotique.

III

Dans son état cataleptique, Rosa est encore assise, mais immobile, son regard est fixe, ses traits ne changent pas et ne trahissent ni pensée, ni sentiment, ni émotion, elle est impassible et semble pétrifiée.

Après quelques minutes d'examen, je constate l'extraordinaire souplesse de ses membres, leur légèreté, leur aptitude à conserver toutes les positions qu'il me plaît de lui donner. C'est le mannequin qui sert de modèle à l'artiste et dont les membres se prêtent à toutes les attitudes du corps humain. Et non seulement elle prend les positions que je lui donne, mais elle les garde dans une étonnante immobilité, pendant une durée de dix à quinze minutes, sans fatigue et sans les oscillations qui trahiraient facilement la simulation et la supercherie. La sensibilité générale est abolie; les mou-

vements de la respiration sont lents, superficiels, intermittents. Au moyen de quelques frictions brusques, rapides, l'expérimentateur produit dans Rosa une contracture généralisée et la rigidité de tout le corps. C'est un spectacle triste et singulier. L'expérimentateur souève Rosa en masse, tout d'une pièce, comme on ferait d'une barre de fer. Il la jette comme un pont sur deux chaises qu'elle touche seulement par la tête et par les talons.

La vue et l'ouïe conservent encore, en cet état, une activité particulière qui permet de les impressionner. Il n'y a donc pas séparation complète entre le sujet et le monde extérieur dans la catalepsie, comme nous l'avons observé dans la léthargie. L'expérimentateur fixe son regard sur Rosa, celle-ci, fascinée comme l'oiseau dominé par l'œil du serpent, le suit dans ses mouvements divers, avec la promptitude et la force du fer attiré par l'aimant. « On regarde fixement la malade, écrit Bourneville, — et on lui fait regarder le bout de ses doigts, puis on se recule lentement. Dès lors, le sujet vous suit partout, mais sans quitter vos yeux; il se baisse si vous vous baissez, et tourne vivement pour retrouver votre regard si vous vous tournez vous-même. Si vous avancez vivement, le sujet tombe en arrière tout droit et d'une pièce¹. »

Il n'est pas nécessaire de fixer son regard sur la cataleptique pour obtenir le phénomène de la fascination, un miroir suffit. J'écarte l'expérimentateur et je place en face de Rosa, à la hauteur de ses yeux, un petit miroir. Rosa fascinée suit le miroir sans en détacher ses yeux, et comme si elle devinait notre pensée en voyant les gestes ou les signes que j'exprime avec le miroir, elle

1. BOURNEVILLE et REGNARD, *Iconographie, photographie de la Salpêtrière*.

avance, elle recule, elle s'asseoit, elle se lève, elle me suit autour de la chambre, tantôt d'un pas lent, tantôt d'un mouvement brusque, au commandement de la pensée, au signe, au geste que j'exécute avec le miroir.

Dans la rigidité générale et dans la fascination, c'est la passivité du sujet qui se révèle au plus haut degré, mais l'automate devient actif quand on imprime à ses membres un mouvement déterminé. Les yeux sont toujours ouverts et fixes; la malade est assise, je prends ses poignets et je les fais tourner vigoureusement l'un autour de l'autre, elle continue ensuite d'elle-même pendant une ou deux minutes le mouvement imprimé, avec la progression d'une force qui s'épuise, et retombe ensuite dans son état d'inertie. Je renouvelle l'expérience d'une autre manière, et, pendant que ses yeux persévèrent dans leur état de fixité, je lui fais nouer et dénouer sa cravate en conduisant sa main, et je m'éloigne. Elle continue un instant seulement à répéter le même jeu, puis ses mains retombent sur ses genoux. Je n'ai pas constaté la réalité des hallucinations que le docteur de la Tourette décrit ainsi :

« Vient-on, par exemple, après avoir regardé fixement le sujet, de façon à attirer son attention, à imiter devant sa figure le geste d'un oiseau qui vole, aussitôt son regard suit dans les airs cet oiseau imaginaire et continue à le suivre jusqu'à ce qu'on le tire de cette hallucination, soit en faisant un nouveau geste, soit en le remplaçant dans une attitude indifférente où il va rentrer d'ailleurs, car il tend toujours à y revenir. En un mot, il a une perpétuelle tendance lorsqu'il est abandonné à lui-même, à revenir à l'état cataleptique immobile, indifférent. Si on lui met en main un objet dont il connaît l'usage, un soufflet par exemple, il soufflera et même fera quelques pas pour aller jusqu'à la chemi-

éc, s'il y a du feu dans la pièce. Il continuera à souffler jusqu'à ce qu'on lui enlève l'objet des mains, accomplissant ainsi, sans aucune spontanéité, l'ordre donné. L'automatisme est donc à son suprême degré dans la catalepsie. Certains sujets sont, en outre, capables de recevoir par l'ouïe et d'exécuter des suggestions plus complètes¹.

Nous écartons, en ce moment, les suggestions ; elles constituent un ordre à part, et méritent un examen particulier.

Si l'on agit sur le sens musculaire de la cataleptique par des attitudes provoquées et variées, on obtient des modifications et des expressions de physionomie, en rapport avec l'attitude donnée, et du plus grand intérêt. J'approche les deux mains au-devant de la bouche du sujet, elle devient souriante et semble envoyer des baisers. Je lui ferme les mains, ses traits expriment indignation, la colère ; je lui ramène le bras gauche sur la poitrine, dans l'attitude du dédain, sa physionomie exprime aussitôt le même sentiment avec une puissante énergie. Je la fais agenouiller, les mains jointes au-dessus de la tête ; sa figure prend une expression saisissante de ravissement, de prière, d'extase. La lumière qui passe large, abondante et de face, à travers une grande fenêtre, inonde sa figure de clartés vives, et permet de voir avec plus de précision la joie recueillie, sérieuse, imprimée dans ses yeux et dans tous ses traits. Quelle admirable contrefaçon de l'extase !

La passion se révèle à la fois par l'attitude du corps, par le geste et par l'expression de la physionomie.

1. D^r GILLES DE LA TOURETTE, *L'Hypnotisme et les états analogues*, t. I, p. 89. — Ch. FÉRÉ, *Les Hypnotiques hystériques considérées comme sujets d'expérience en médecine mentale*.

L'expérimentateur donne simplement l'attitude à la cataleptique, et, par une loi mystérieuse, l'attitude fait naître l'expression qui lui correspond avec une précision, une connaissance anatomique qu'il est impossible de simuler.

Cependant, il y a autre chose ici qu'une corrélation harmonieuse entre l'attitude et la physionomie; il y a encore, sans doute, un troisième élément que nous ne connaissons pas et qui est nécessaire à l'intelligence et à l'explication des phénomènes que nous venons de décrire. Quand je force Rosa à s'agenouiller et que je lui fais joindre les mains à la hauteur du front, sa figure exprime l'extase, mais pourquoi n'exprimerait-elle pas la prière ardente, la douleur profonde, l'angoisse désolée d'une personne qui implore le Ciel, sous le coup d'une émotion poignante? Il y a élection dans l'acte mystérieux du sujet qui préfère l'extase aux autres sentiments. Quelle est la raison, la cause déterminante de ce choix? Pourquoi, quand je lui ferme les mains, sa figure exprime-t-elle la colère plutôt que la frayeur, qui nous fait reculer et serrer les poings, à la vue subite d'un danger? Pourquoi n'exprime-t-elle pas la crainte de voir voler, ou saisir un objet précieux caché dans sa main serrée?

Je pourrais répéter ces questions à l'occasion de toutes les attitudes que je fais prendre à la cataleptique. Il n'y a pas un rapport unique, exclusif entre telle attitude et telle expression de la physionomie; tel geste, telle attitude peut avoir des significations très diverses; et si je veux expliquer le choix mystérieux fait par le sujet endormi, j'ai besoin d'un autre élément.

Mais l'on rencontre à chaque pas le mystérieux et l'inconnu, à mesure qu'on avance dans le labyrinthe

e l'hypnotisme; voici les phénomènes du *transfert* qui déroutent la science, étonnent et défient toutes les explications.

IV

Une légère friction du vertex fait passer Rosa de l'état cataleptique en l'état somnambulique. Le *transfert* dans le même individu est un phénomène connu¹. Une malade hypnotisée est frappée d'hémiléthargie et d'hémicatalepsie. Je tiens un aimant à quelques centimètres du côté léthargique; deux minutes s'écoulent, le bras et la main du côté soumis à l'action de l'aimant s'agitent, tremblent, et prennent la raideur cataleptique, puis le bras et la main opposés tombent dans la flaccidité léthargique. On transfère ainsi d'un côté à l'autre la sensibilité, la contracture et la paralysie.

A la rigueur, on pourrait expliquer ces phénomènes par l'influence de l'aimant, mais cette explication perd toute sa valeur quand il s'agit du transfert d'une affection d'une personne à l'autre. Ainsi, Rosa est assise devant nous, plongée dans l'état somnambulique. Une jeune fille, atteinte de mutisme spontané, et éveillée, est assise auprès d'elle, lui tournant le dos. Elles sont séparées par un écran élevé, il n'y a contact ni entre les deux sujets, ni entre les sujets et l'écran. Un aimant est

1. Cf. VIGOUROUX, *Métalloscopie, Métallothérapie, Esthésiophènes*. (Archives de neurologie, 1881) — FÉRÉ et BINET, *La Polarisation psychique*. (Revue philosophique, 1885.) — BRISSANT et RICHER, *Progrès médical*, n° 23 et 24, 1880. — FÉRÉ et BINET, *Note pour servir à l'histoire du transfert chez les hypnotiques*. (Progrès médical, 12 juillet 1884.) — CHARCOT, LUYS et DUMONTPALLEN, *Société de Biologie*, 1879. — PROUST et BALLER, *Action des aimants sur quelques troubles nerveux et spécialement sur les anesthésies*.

placé sur une table, à une distance assez grande de Rosa. Les deux sujets ne se connaissent pas, toute idée de supercherie doit être écartée. Après quelques minutes d'attente et d'observation, la personne muette prononce les mots papa, maman, et l'hystérique endormie, Rosa, ne peut plus prononcer un mot, mais l'expérimentateur la délivre bientôt de son mutisme, par suggestion. Le même expérimentateur a renouvelé, sans nous, sur d'autres sujets, la même expérience avec le même succès¹.

L'aimant ne joue ici aucun rôle, et ce transfert des phénomènes nerveux reste absolument inexplicable dans l'état actuel de la science. Je demande à l'expérimentateur s'il obtiendrait les mêmes résultats, en éloignant davantage l'aimant, jusqu'à rendre son action presque insensible, il me répond affirmativement : je suis persuadé que si l'on peut expliquer ce transfert, par la suggestion, on ne peut pas l'expliquer par l'influence des métaux. L'expérimentateur reconnaît, d'ailleurs, sans difficulté, que son rôle s'arrête à la constatation de ce phénomène, dont la cause lui est inconnue.

La distinction du sommeil hypnotique en trois états ne me paraît pas rigoureuse, et elle n'est pas scientifique, parce qu'elle ne répond pas à la réalité des faits. Préconisée par M. Charcot, acceptée sans discussion par ses élèves, trop faciles à l'enthousiasme, cette distinction trompe le lecteur, qui se croit en présence d'une science réelle appuyée sur des principes certains. Il n'en est rien. L'irrégularité dans l'ordre d'apparition des phénomènes et des états, les ténèbres impénétrables qui nous dérobent les causes, l'imprévu de

1. Consulter : *Compte rendu des séances de la Société de biologie*. Séance du 6 novembre 1886.

certaines résultats, tout nous rappelle, dans l'étude de l'hypnotisme, que nous sommes loin de la clarté, de la certitude et de la rigueur qui constituent la science. Il y a souvent de la présomption et de la témérité dans nos assertions et les systèmes éphémères, que les expérimentateurs nous présentent avec les apparences d'un positivisme exigeant et d'une science expérimentale qui déflerait les négations.

Prenez des hystériques hypnotisables, dans les mêmes conditions, expérimentez avec soin, vous n'obtiendrez pas dans vos expériences les mêmes résultats. Les uns parcourent les trois phases de la léthargie, de la catalepsie et du somnambulisme, les autres ne tombent jamais en catalepsie : celles-ci ne sont ni cataleptiques, ni léthargiques, et elles entrent brusquement, dès le début de l'expérience, dans l'état somnambulique, en brûlant les étapes intermédiaires. Je constate la même diversité dans la marche suivie par les expérimentateurs : celui-ci commence par produire la fascination dans le sujet sain, celui-là débute en provoquant la catalepsie ; les uns font des passes sur les sujets et ne connaissent que le somnambulisme, les autres, après avoir accoutumé le sujet à un long entraînement, commencent toujours leurs expériences en introduisant la léthargie dans le sujet hypnotisé. Entre chaque état, il y a des étapes intermédiaires, et, en variant les expériences, les procédés, on pourrait obtenir un grand nombre d'étapes et d'états différents.

A ne considérer même que les trois états décrits par l'école de la Salpêtrière, quelle diversité encore dans les signes caractéristiques et dans les éléments ! Certains auteurs enseignent, par exemple, que dans l'état léthargique, il n'existe aucune communication entre le sujet hypnotisé et le monde extérieur, — nous l'avons cons-

taté à la Salpêtrière. — Mais d'autres auteurs ont reconnu que, même en cet état, on pouvait impressionner l'esprit, et donner des suggestions par l'organe de l'ouïe, à la léthargique, qu'un cri, un nom connu, pouvait la troubler profondément; qu'en secouant son bras, on la faisait lever; les communications de la léthargique avec le monde extérieur ne seraient donc pas entièrement interrompues. M. Brémaud ne voit pas la différence fondamentale entre le somnambulisme et la léthargie. Tous les expérimentateurs auxquels je fais allusion ont fait, cependant, leurs expériences sur les hystériques hypnotisables. Que nous sommes loin de cette réalité et de cette permanence dans la production des phénomènes qui permet de dégager sûrement la formule correcte et définitive d'une loi!

Le professeur Bernheim nous rend plus sceptique encore; il n'obtient rien des sujets qu'il veut hypnotiser en employant les procédés suivis à la Salpêtrière, en soulevant les paupières, en frictionnant le vertex, et il n'a jamais pu constater l'existence des trois états. « Si je n'ai pas accepté comme point de départ de mes études, — dit Bernheim, — les trois phases de l'hypnotisme hystérique, telles que M. Charcot les décrit, la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme, c'est que je n'ai pu confirmer, par mes observations, l'existence de ces états divers en tant que phases distinctes ¹. » Ce

1. BERNHEIM, *De la suggestion hypnotique*. — « Je n'ai pu, du reste, pas plus que mes collègues de Nancy, retrouver chez mes sujets les trois états décrits par Charcot et ses élèves chez les hystéro-épileptiques de la Salpêtrière. Je ne veux pas entrer ici dans la discussion de cette question ni essayer d'expliquer la contradiction qui existe entre ces faits et ceux que nous observons journellement. » BEAUNIS, *Le Somnambulisme provoqué*, p. 24.

savant auteur fait entrer dans le domaine de la suggestion tous les phénomènes que l'on cherche à rattacher à la léthargie et à la catalepsie.

Selon Bernheim, la suggestion serait la pénétration de l'idée du phénomène dans le cerveau du sujet par la parole, le geste, la vue, l'imitation, et il trouverait dans cette action de l'*hypnotiseur* la clef de toutes les manifestations hypnotiques que l'on a observées.

Partant de ce principe, il abandonne la division des trois états et admet six catégories d'hypnotisés.

« A un premier degré, dit Bernheim, caractérisé par un peu de somnolence et de pesanteur, on ne constate rien de particulier dans le plus grand nombre de cas; dans quelques autres, alors même que le sujet n'éprouve aucune somnolence, il est possible de l'influencer par suggestion, par exemple, de lui maintenir les paupières fermées. Il fait de vains efforts pour les ouvrir jusqu'à ce que l'opérateur le lui ait permis.

« Dans le second degré, les paupières sont fermées. Les membres sont en résolution; bien que non séparé du monde extérieur, le patient est assujéti à la volonté de l'expérimentateur. Il est possible de déterminer chez lui la catalepsie suggestive, c'est-à-dire qu'on peut placer ses membres dans une attitude quelconque et les y faire rester le temps qu'on veut, en lui suggérant l'idée qu'il ne peut modifier leur position. Au réveil, il aura conservé le souvenir de tout ce qui s'est passé.

« Au troisième degré, le sommeil est plus profond, la peau est plus ou moins sensible; outre la catalepsie suggestive, on peut déterminer chez les sujets des mouvements automatiques, comme tourner le bras l'un autour de l'autre. On peut, par suggestion, faire continuer ce manège indéfiniment. L'ouïe est conservée.

« Dans le quatrième degré, outre les phénomènes observés dans les précédents états, un fait nouveau se produit, la perte des relations avec le monde extérieur. Le patient n'est plus en relation qu'avec l'expérimentateur et n'entend plus que lui.

« Le cinquième et le sixième degré constituent le somnambulisme; ils sont caractérisés au réveil par l'oubli de tout ce qui s'est passé. C'est alors que tous ces phénomènes de suggestion atteignent leur plus complète expression. »

Nous préférons suivre un ordre philosophique indépendant des caractères somatiques, très irréguliers, qui se manifestent dans le sujet hypnotisé, et étudier successivement les phénomènes physiques, matériels du corps; les phénomènes spirituels de l'âme, mémoire, conscience, volonté, raison; et enfin les phénomènes mixtes qui découlent de l'union de l'âme et du corps. Cette division simple, claire et facile nous permettra de considérer l'ensemble des phénomènes qui constituent l'état hypnotique et d'en observer les détails.

CHAPITRE III

L'HYPNOTISME ET LES PHÉNOMÈNES SPIRITUELS

Rosa de la Salpêtrière et l'aberration de la perception des sens. — Hallucinations positives et négatives. — Expériences diverses faites à Nancy. — L'hypnotisé voit-il à travers les corps opaques? — Expérience de M. Taguet. — Altérations de la vue, de l'ouïe, du goût, du tact. — Expériences pour constater la sincérité des sujets. — M. Bernheim explique les phénomènes psychiques, ou de l'âme, par la suggestion. — Discussion sommaire des deux théories. — Expériences sur la conscience, la mémoire et la volonté. — Les faits. — L'état premier et l'état second du docteur Azam. — Le dédoublement de la personnalité. — Les faits. — Les suggestions à longue échéance.

I

Une simple friction au sommet de la tête a fait passer Rosa de l'état cataleptique à l'état somnambulique. Je passe rapidement sur les caractères physiques de cette phase la plus élevée et la plus intéressante du sommeil hypnotique. Le plus souvent la peau et les muqueuses sont encore insensibles à la douleur; un attouchement léger, un simple frôlement de la peau suffit à produire la contraction des muscles sous-jacents, et cette contraction disparaît de la même manière et par la même cause; mais laissons ces caractères matériels, c'est l'étrange et profonde transformation de la

personne humaine sous l'influence de la suggestion et dans les ténèbres du somnambulisme, qui frappe davantage et retient invinciblement l'attention du philosophe et du théologien.

Nous commençons l'expérience par l'étude de la perception des sens. A l'état de veille et dans les conditions normales, nous entrons en relation avec le monde extérieur par l'intermédiaire des sens : c'est par la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le tact que nous constatons la réalité de l'existence du corps et leurs qualités diverses. Les sens ne nous trompent pas, ils nous font voir les objets tels qu'ils sont, la raison contrôle, et, au besoin, complète le témoignage des sens.

Mais dans l'hypnose, et sous l'influence de la suggestion faite par le magnétiseur, le rôle des sens est profondément troublé, perverti; l'hypnotisé ne voit plus les objets réels, il ne voit plus que les objets imaginaires évoqués par une parole du magnétiseur. On dirait que sa pensée est en communication directe avec la pensée du magnétiseur, et que, cessant de regarder les objets par la vue, de les sentir par le goût et l'odorat, de les entendre par l'ouïe, son esprit se sépare des sens par une abstraction d'un ordre nouveau; elle voit un fantôme (*phantasma*) créé par son imagination, sous le coup de la parole qui le décrit; elle semble voir l'idée qui se trouve à l'instant, dans l'esprit du magnétiseur.

Cette aberration de la perception des sens se révèle de différentes manières :

— Rosa, dit l'expérimentateur au sujet endormi, vous ne verrez plus monsieur; il est sorti, il n'est plus là.

C'est moi qui suis désigné. Je suis seul dans le

abinet du docteur X; avec l'expérimentateur et l'hypnotisée.

Rosa réveillée, regarde l'expérimentateur et s'entretient avec lui.

— Regardez monsieur, dit X, en me désignant.

— Qui, monsieur?

— Le monsieur qui était là, tout à l'heure, qui vous parlé.

— Mais il n'est plus là; il est parti.

— Vous ne le voyez donc pas là, tout auprès de vous?

— Mais non; il n'y a personne.

Aux expériences précédentes d'hallucination négative, j'avais cru remarquer que Rosa évitait de tourner la tête de mon côté, qu'elle semblait craindre et éviter de me voir, et j'ignorais si, par un effort énergique d'attention et de volonté surexcitée, elle ne se contenait pas d'affecter de ne pas me voir, pour obéir au commandement du magnétiseur.

Je me place directement en face d'elle, dans l'axe de son regard : elle ne me voit pas. Je crie dans ses oreilles, elle ne m'entend pas; je fais passer brusquement un papier devant ses yeux, ils restent immobiles. Je m'approche, je lui tire les cheveux pour provoquer une sensation douloureuse, et la convaincre de ma présence, elle continue à ne pas me voir. Il est évident que je n'existe pas pour elle. Bien que je sois debout, en face d'elle, je constate que son regard ne s'arrête pas sur moi, il est dirigé, dans la même direction, vers un objet plus éloigné, à l'extrémité de la chambre. C'est le regard distrait du rêveur, indifférent à ce qui se passe autour de lui, et qui cherche au loin devant lui, sans s'arrêter aux objets prochains qui sollicitent son attention, la chimère de son illusion.

Cette expérience d'aberration dans la perception des sens et d'hallucination négative se produit quelquefois avec des incidents d'un caractère singulier.

Nous suggérons à une malade en somnambulisme, — écrit M. Binet¹, — qu'à son réveil elle ne verra plus l'un de nous, M. F..., mais qu'elle continuera à entendre sa voix. A son réveil, M. F... se place devant elle; elle ne le regarde pas. Il lui tend la main, elle ne fait aucun geste. Elle reste tranquillement assise dans le fauteuil où elle vient de se réveiller; nous sommes assis sur une chaise, à côté, et nous attendons. Au bout de quelque temps, la malade s'étonne de ne plus voir M. F..., qui était tout à l'heure dans le laboratoire; elle demande ce qu'il est devenu. Nous répondons :

— Il est sorti; vous pouvez retourner dans votre salle.

M. F... va se placer devant la porte. La malade se lève, nous dit bonjour, et se dirige vers la porte. Au moment où elle va saisir le bouton, elle se heurte contre le corps invisible de M. F..., le choc inattendu la fait tressaillir; elle essaye de nouveau d'avancer, mais, rencontrant la même résistance invincible et inexplicable, elle commence à avoir peur et refuse de s'approcher de nouveau de la porte.

Nous saisissons alors sur la table un chapeau, et nous le montrons à la malade; elle le voit parfaitement bien, et s'assure, avec ses mains comme avec ses yeux, que c'est un corps réel, puis nous le plaçons sur la tête de M. F... La malade voit le chapeau comme suspendu en l'air; aucun terme ne saurait peindre son étonnement. Mais sa surprise arrive à son comble quand

1. Alfred BINET et Ch. FÉRÉ, médecin-adjoint à la Salpêtrière. *Le Magnétisme animal*, p. 228.

M. F... enlève le chapeau de sa tête et la salue à plusieurs reprises; elle voit le chapeau décrire en l'air une courbe, sans que rien le soutienne. A ce spectacle, elle déclare que c'est de la physique, et suppose que ce chapeau est suspendu par un fil. Voilà qu'elle monte sur une chaise pour chercher à toucher ce fil, mais elle ne parvient pas à le trouver. Nous prenons encore un manteau et nous le passons à M. F... qui l'endosse; la malade qui contemple fixement ce manteau avec un regard émerveillé, le voit s'agiter en l'air et prendre la forme d'un individu. C'est, dit-elle, comme un mannequin dans lequel il y aurait du vide.

A notre voix, les meubles s'agitent et roulent avec fracas d'un bout de la pièce à l'autre; — c'est tout simplement M. F... invisible qui les déplace. — Des tables et des chaises se renversent, puis l'ordre succède au chaos, les objets se remettent à leur place; les os désarticulés d'une tête de mort qui se sont éparpillés sur le sol, se rejoignent et se ressoudent; un porte-monnaie s'ouvre tout seul, et il en sort des pièces d'or et d'argent.

Nous engageons alors la malade à se rasseoir dans son fauteuil et nous nous plaçons à côté d'elle pour la soumettre à quelques expériences d'un caractère plus agréable; nous allons voir comment elle s'y prend pour expliquer quelques faits que l'invisibilité de M. F... rend inexplicables. M. F... se place derrière elle, et, pendant qu'elle cause tranquillement avec nous, il lui touche tantôt le nez, tantôt les joues, le front, le menton... Chaque fois, la malade porte la main à son visage, naturellement, sans faire aucun geste d'effroi. Nous lui demandons pourquoi elle se porte les mains à la figure, elle répond qu'elle a des démangeaisons, des douleurs: c'est pour cela qu'elle se gratte.

L'assurance et la tranquillité de son visage, sont la chose du monde la plus curieuse. Nous la prions de donner un violent coup de poing dans le vide. Au moment où elle lève le bras, M. F... le lui arrête. « Qu'y a-t-il? demandons-nous. — C'est comme une crampe, » répond-elle. Ainsi, on ne la prend jamais en défaut : elle explique tout, elle explique toujours, elle explique quand même ; le besoin d'explication est poussé à outrance dans les expériences que l'on provoque par suggestion.

On peut varier à l'infini ces études et ces observations d'hallucination négative, telles que celles que nous venons d'emprunter à M. Féré, elles concourent toutes à établir ce fait essentiel, l'invisibilité d'une personne ou d'un objet sous l'influence de la suggestion. Mais comment expliquer que la malade puisse voir, par exemple, le bouton de la porte masqué par une personne invisible en vertu d'une suggestion? Il est facile de multiplier les hypothèses, il n'est pas facile d'expliquer le fait. Il faudrait renouveler ces expériences dans des conditions différentes et constater que, d'une manière générale, la malade continue à voir les objets à travers les corps opaques que la suggestion de l'expérimentateur a rendus invisibles et qui n'existent plus pour elle. Cette conclusion me paraît grave, et, si elle était scientifiquement établie, elle jetterait une vive lumière sur des phénomènes de somnambulisme lucide qui semblaient extraordinaires et que la raison ne pouvait pas accepter. Affirmer comme on l'a fait que la malade est le jouet d'une auto-suggestion, et qu'elle s'imagine voir un bouton qu'elle ne voit pas, c'est laisser la question indécise et affirmer une simple hypothèse. Est-ce l'expérimentateur qui, sans le savoir, suggère sa pensée à la malade? Est-ce la malade qui

it dans la pensée de l'expérimentateur? Voit-elle, en éalité, l'objet, malgré l'obstacle qui le masque? a-t-elle l'habitude de sortir par cette porte, et cette vision du outon ne serait-elle pas un simple souvenir ravivé, ous le coup d'une exaltation passagère? Cette question ommande une attention particulière. Malheureusement, les expérimentateurs de la Salpêtrière ont hor- eur du merveilleux, ils craignent de s'aventurer dans e champ de ces phénomènes qui touchent au monde nvisible, et s'ils consentent volontiers à constater les hénomènes physiques, somatiques de l'hypnose, ils 'arrêtent et reculent par un respect humain qui n'est as toujours justifié, quand le philosophe leur adresse es questions du plus haut intérêt au point de vue de philosophie et de la théologie.

II

Voici ce que nous avons pu constater nous-mêmes ans une expérience à l'hôpital de Nancy.

Le docteur Bernheim hypnotise en notre présence n malade de l'hôpital : c'est un homme de trente-cinq ns, large d'épaules, très vigoureux ; l'invasion du som- eil est presque instantanée.

— Quand vous vous réveillerez, vous ne me verrez lus, — dit M. Bernheim, — vous ne m'entendrez lus.

Il souffle sur les yeux du malade, et le réveille. On oit alors se produire les phénomènes connus. M. Bern- eim est en face du malade ; il lui parle, il le presse, il touche, et, cependant il n'existe pas pour lui, il est sent.

Je me place alors derrière M. Bernheim, je présente

ma montre au malade, entre les épaules du docteur, et je lui dis :

— Puisqu'il n'y a rien entre vous et moi, et que M. Bernheim n'est pas ici, quelle heure est-il à ma montre?

Le malade, embarrassé, déclare qu'il ne voit pas ma montre, qu'il ne peut pas me répondre. J'insiste; il ne voit rien.

— Mais pourquoi donc ne voyez-vous pas ma montre?

— Je ne sais pas. Entre vous et moi il y a un brouillard épais qui me fatigue.

Et, tout en me répondant, il passe la main sur ses yeux et sur son front, comme un homme qui veut se soustraire à une impression pénible.

En d'autres circonstances, la même expérience, souvent répétée, m'a toujours donné un résultat négatif.

Mais si le fait de la vision à travers les corps opaques était démontré, il ne serait pas permis de l'expliquer par les forces de la nature ou par une surexcitation passagère et très vive de la sensibilité; il faudrait nécessairement recourir à une cause extra-naturelle ou croire à la supercherie. Qu'un objet soit trop éloigné, qu'une muraille s'élève entre cet objet et ma rétine, les filets nerveux de l'appareil optique ne sont plus ébranlés par les rayons lumineux et le phénomène de la vision ne se produit pas. Si l'on constate que le sujet hypnotisé voit les corps malgré la distance, ou malgré l'obstacle d'un corps opaque, il ne voit plus par les yeux, ou plutôt il ne voit pas, mais fait un acte de connaissance intérieure dont il faudrait chercher l'explication ailleurs que dans les lois naturellement invariables de l'optique et de la physiologie. Ce que nous disons de la vue, nous pourrions le dire de l'ouïe. Il y

des limites en deçà et au delà desquelles l'oreille n'est plus affectée par le son; ces limites seraient de 15 à 8,000 vibrations par seconde.

Il ne faut pas oublier que l'expérimentateur doit se méfier de la simulation et que le sujet hypnotisé cherche, à l'aide de subterfuges et avec une finesse habile, deviner pour faire croire qu'il voit, et tromper ainsi les témoins.

MM. Binet et Ferré ont constaté, néanmoins, que chez certains somnambules, l'écran opaque ne détruit pas l'hallucination; leur main cherche l'objet au delà de l'écran. Chez d'autres, l'hallucination est abolie. Il en est d'autres, enfin, qui rapportent à l'écran et qui continuent à voir à sa surface l'objet que l'on veut dissimuler. Tous ces somnambules se trouvent cependant, malgré la diversité des résultats, dans des conditions physiologiques semblables, leur excitation nerveuse est au même degré; il est difficile d'expliquer par des causes naturelles, cette capricieuse variété de résultats si contraires à la permanence des effets produits par les lois invariables de la nature.

Le Dr Taguet cite le cas singulier d'une somnambule nommée Noélie qui reconnaissait les objets en les flairant, comme ferait un chien de chasse. Elle cherchait de cette manière les morceaux déchirés, dispersés, cachés d'une carte de visite, les découvrait, les rapprochait et reconstituait la carte, quoiqu'elle eût un épais bandeau sur les yeux. « Est-ce un simple effet du hasard, — écrit M. Taguet, — ou devons-nous admettre une certaine hypéresthésie? la vision est ainsi interrompue mécaniquement, précaution, d'ailleurs, inutile puisqu'elle n'existe pas ¹. »

1. Dr TAGUET, *Hypnotisme avec hypéresthésie de la vue et de l'odorat.*

Le sujet hypnotisé par M. Taguet flairait les objets, je veux bien le croire, mais cela ne suffit pas pour démontrer que cette somnambule était douée de la faculté de reconnaître les objets à l'odeur, et par hypéresthésie de l'odorat. Elle pouvait bien flairer, et voir cependant les débris de la carte déchirée, par un moyen particulier et distinct de la vue, comme la somnambule voit un objet à travers un écran opaque, et il serait également difficile d'expliquer naturellement dans les deux cas, la perception des objets, sans le secours des yeux.

III

L'hypnotisée ne voit plus l'objet frappé d'interdit par le magnétiseur, et, sous l'influence de la suggestion, elle verra un objet qui n'existe pas, elle affirmera son existence avec une invincible conviction. Nous constatons ainsi l'hallucination négative et l'hallucination positive, suite de la perturbation profonde du sujet dans ses rapports avec le monde extérieur.

Je dis à X., endormie :

— A votre réveil, vous verrez là, sur cette chaise, à l'angle du cabinet, un polichinelle, avec deux bosses et un grand chapeau.

Elle s'éveille, et fait entendre aussitôt un grand éclat de rire. Elle se lève, elle rit jusqu'aux larmes.

— Pourquoi donc riez-vous ?

— Mais vous ne le voyez donc pas ?

Elle continue à rire comme une folle.

— Mais quoi donc ?

— Là, sur la chaise, dans le coin.

Elle ne peut pas achever. — J'insiste ; elle montre de la main le polichinelle imaginaire qu'elle croit voir.

La spontanéité, l'éclat de son rire, indique bien la sincérité de son illusion.

Mais l'hallucination ne se déclare pas toujours subitement; elle se produit le plus souvent à la suite d'un combat, d'une résistance, c'est un état second qui succède à un état premier, pendant lequel le sujet hypnotisé est en possession de ses facultés.

— Regarde là, par terre, dit le docteur X. à Rosa.

— Eh bien ! je regarde, répond Rosa, contrariée, de mauvaise humeur.

— Tu ne vois rien ?

— Non, je ne vois rien.

— Cependant, il y a quelque chose.

— Quoi donc ?

— Il y a un bouquet sur le parquet.

— Allons donc, un bouquet !

— Je te dis que oui ; il y a un bouquet.

— Je vous dis qu'il n'y a rien, et que je ne vois rien, répond Rosa d'un ton ferme et agacé.

— Mais oui ; tiens, là, regarde bien ; le voilà. Donne-moi.

Rosa hausse les épaules.

— S'il y a un bouquet, répond-elle, c'est à vous de le prendre et de me le donner.

Le docteur X. parle alors avec autorité, et lui dit :

— Je te commande de prendre ce bouquet.

Rosa, domptée, se lève, se penche, ramasse le bouquet imaginaire, l'attache en souriant à son corsage, l'arrange avec coquetterie, le respire avec complaisance. En réalité, il n'y a rien qu'une hallucination suggérée.

Je l'examine attentivement, elle continue encore, pendant quelques instants, et sans se douter que je l'observe, à fixer son bouquet, qui n'existe pas, avec

une vérité d'attitude qui ne permet pas de douter de la sincérité de son illusion.

Le docteur prend un carton blanc.

— Regarde bien, dit-il à Rosa.

Elle le regarde; elle voit clairement qu'il tient un carton blanc. C'est l'état premier.

— C'est le portrait de M. X. qui est là.

— Comment! le portrait de M. X. C'est un carton blanc.

— Non, je te dis et je t'assure que c'est le portrait de M. X...

Elle trépigne. Le docteur la réveille brusquement. Elle est assise, accoudée sur le bureau. Elle prend le carton, le regarde.

— Que fais-tu? lui dit le docteur.

— Je regarde ce portrait.

— Comment, ce portrait? Mais ce n'est pas un portrait, c'est un morceau de carton.

— Par exemple! Je ne suis pas folle, cependant, je vois bien que c'est le portrait de M. X...

Nous varions ces expériences sur la perturbation de la perception externe, et nous provoquons successivement des impressions agréables, des cris d'effroi, des mouvements divers, en persuadant à notre malade hypnotisée qu'elle voit un cimetière, une tombe, un serpent, une belle fleur, une campagne au printemps, etc. Nous faisons devant elle une description, elle voit l'image décrite ou l'idée réalisée.

Tant que l'hallucination persiste, la malade continue à voir l'objet imaginaire, malgré les affirmations et les démentis énergiques des témoins. Elle s'étonne, s'attriste, s'irrite quand elle voit qu'on n'ajoute pas foi à ses paroles et qu'on paraît douter de la réalité de ses perceptions.

Ce spectacle est pénible.

Tous les sens par lesquels nous entrons en communication avec le monde extérieur peuvent être troublés de la même manière. Je présente à la malade hypnotisée un verre d'eau fraîche, en lui disant : C'est du champagne; elle le boit avec délices. Je l'arrête en lui disant : C'est du vinaigre. Elle s'irrite, crache en disant : Oh ! que c'est mauvais, c'est affreux ! — Je lui fais entendre un bruit imaginaire, un rugissement, un cri, un concert dans une salle voisine en frappant sa pensée, en appelant son attention. La vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le tact cessent ainsi d'être des intermédiaires fidèles entre le sujet et le monde extérieur, soit qu'ils communiquent à l'esprit des chimères et des fantômes, soit que l'âme, directement impressionnée par la parole, le récit, le commandement, reste en communication exclusive et directe avec la pensée du magnétiseur, et se trompe sur la cause qui l'impressionne et fait naître la représentation ou l'idée.

Suzanne, observée par M. Richer à la Salpêtrière, est mise en somnambulisme par la friction du vertex. Aussitôt on provoque à volonté chez elle des illusions et des hallucinations de tous les sens, excepté de la vue. Un flacon entre ses mains devient un couteau, elle a peur de se couper et essaye de le fermer. L'éther se transforme en musc; le bruit atténué du tam-tam se change en bruit de cloches, en concert, en roulement de tambours d'un régiment qui passe; elle finit même par entendre le piétinement des chevaux, mais ne peut les apercevoir. La poudre de coloquinte se transforme

1. Voir sur cette question : BERNHEIM, *De la suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille*. — LIÉGEOIS, *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*. — FÉRÉ, *Les Hystériques hypnotiques*. — HACK TUKE, *Le Corps et l'Esprit, action du moral et de l'imagination sur le physique*.

en sirop de groseilles. Tour à tour, à la voix de l'observateur, elle reçoit des coups imaginaires, sent l'impression d'un vent froid qui n'existe pas, trouve qu'on la chatouille lorsque personne ne la touche; elle entend la musique au milieu du plus profond silence, elle respire l'odeur de l'encens que rien autour d'elle ne peut lui rappeler, elle a dans la bouche un fort goût d'absinthe qui lui brûle même la gorge quand elle n'a absolument rien pris.

Une autre malade, ajoute encore M. Richer, mord à belles dents dans une pelote qu'on lui dit être un gâteau, boit du rhum qui n'est que de l'eau pure, entend la musique militaire et voit le régiment qui passe; elle monte sur la tour Saint-Jacques et a le vertige; elle voit toutes sortes d'animaux, des chats, des chevaux, des éléphants; le tout au gré de l'expérimentateur. A son réveil, elle a un vague souvenir de tout ce qu'on lui a fait voir. C'est comme un rêve qu'un trop brusque réveil aurait effacé.

Mais ici encore nous devons signaler l'irrégularité capricieuse des phénomènes et la difficulté d'en dégager la formule d'une loi scientifique; on n'expérimente pas toujours comme nous l'avons fait sur un sujet entraîné par une longue habitude, et tous les malades ne donnent pas le même résultat. Durand de Cros raconte qu'il obtint certains phénomènes intéressants d'un homme âgé et instruit qu'il avait hypnotisé, mais qu'il n'arriva jamais à produire en lui les hallucinations et les illusions denses que l'on obtient si facilement dans d'autres cas¹. Tel phénomène, tel symptôme qui fait défaut chez un sujet, existe au contraire chez un autre avec un caractère particulier d'exagération.

1. Dr PHILIPS, *Cours théorique et pratique de Braidisme*.

IV

Dans cet état bizarre du somnambulisme les sens qui paraissent obtus, trompeurs, sous l'influence de la suggestion, ont une acuité, une finesse, une puissance extraordinaires quand l'expérimentateur cesse de les influencer. On attache un bandeau sur les yeux de la somnambule, mais les paupières restent légèrement entr'ouvertes, c'est assez pour qu'elle puisse lire des caractères fins, même sur une page renversée; elle distingue à sa saveur une goutte de laurier-cerise dans un verre d'eau; elle entend une conversation à une grande distance, et, un observateur, M. Taguet, prétend même établir par des faits certains que la somnambule reconnaît à l'odeur, comme font les chiens, les propriétaires d'un trousseau de clefs, d'un mouchoir, d'un porte-monnaie. Ces simples observations sembleraient indiquer que, sous l'influence de la suggestion, la somnambule n'est plus en communication réelle avec les objets extérieurs, par l'intermédiaire des sens, mais qu'elle rêve et qu'elle vit avec les chimères de son rêve entretenu par le magnétiseur.

Certaines expériences très utiles pour constater la sincérité de la somnambule, semblent tout d'abord, contraires à notre explication de la vision par suggestion d'un objet pensé par le magnétiseur. Ainsi on suggère à la somnambule qu'il y a une fleur sur un écran, et on lui commande de la regarder avec une lorgnette; elle regarde, en effet, et elle voit l'objet tantôt se rapprocher, tantôt s'éloigner selon qu'on place devant son œil l'oculaire ou l'objet. L'expérience des couleurs complémentaires confirme encore celle qui précède. Il est

évident que la somnambule ne connaît pas la théorie des couleurs complémentaires. Cependant si après avoir suggéré à la somnambule qu'il existe un carré rouge sur une page blanche, on remplace brusquement cette page par une autre, la somnambule affirme qu'elle voit un carré vert, elle affirmera qu'elle voit un carré jaune orangé si on lui présente d'abord un carré bleu, et ainsi des autres couleurs.

Le moment n'est pas venu de chercher l'explication de ces phénomènes qui établissent rigoureusement la sincérité du sujet et l'absence de toute simulation. En vertu des rapports de l'âme et du corps, toute modification du corps est accompagnée d'un changement dans l'âme, et toute modification de l'âme est suivie d'une expression, d'une attitude et d'un changement dans le corps. Si l'on suggère à un sujet qu'il voit un papillon ou un oiseau en l'air, sa pupille se dilate ou se rétrécit, selon que, dans son vol, l'oiseau s'éloigne ou se rapproche. La dilatation de la pupille constatée dans cette expérience est l'expression de l'état de l'âme, de l'imagination, mais l'oiseau n'existe pas. De même la vision imaginaire de la couleur complémentaire est peut-être le résultat d'une suggestion implicite faite par l'expérimentateur à l'égard duquel le sujet se trouve dans une si étroite dépendance, et quand la somnambule affirme la réalité d'une couleur complémentaire elle obéit au commandement qui lui présente la chimère du vert après lui avoir suggéré la chimère du rouge. C'est l'âme qui se trouve alors directement influencée.

Le docteur Bernheim qui représente l'école de Nancy démolit cet échafaudage, et ne laisse rien debout des affirmations de l'école de Paris sur les théories des trois états, des couleurs complémentaires, du transfert par

l'aimant. La réponse au docteur Binet a, du moins, le mérite de nous apprendre avec quelle réserve et quelle défiance il faut procéder dans les questions qui se rattachent à l'hypnotisme et à l'hystérie.

Nous lui laissons la parole :

V

« J'ai dit que nous n'avons jamais observé, à Nancy, les trois phases de l'état hypnotique décrites par l'école de la Salpêtrière, que, ni l'ouverture des yeux, ni la friction du vertex, ni aucune manipulation n'ont modifié les phénomènes, là où la suggestion n'était pas en jeu. J'ai expérimenté sur des centaines de sujets; M. Liébeaut, sur des milliers; je pourrais citer nombre de médecins qui ont confirmé par leur expérience personnelle ma manière de voir. J'ai dit que la suggestion me paraissait jouer un rôle dans la production de ces trois phases. On me dira que je ne suis pas tombé sur un sujet favorable. J'ai expérimenté, pesé, mille sujets; je pourrais tomber sur un mille et unième qui présenterait les phénomènes constatés à la Salpêtrière. Sans doute, je ne puis démontrer que cela n'est pas; mais il m'était permis de dire ce que j'ai dit : si je ne trompe, si ces phénomènes se rencontrent primitivement et en dehors de toute suggestion, il faut reconnaître que ce grand hypnotisme est un état rare. M. Binet et Féré disent que depuis dix ans, il n'en a passé qu'une douzaine de cas à la Salpêtrière. Ces douze cas opposés aux milliers de cas dans lesquels les phénomènes font défaut, doivent-ils servir de base à la conception théorique de l'hypnose ?

« Je n'ai pas réussi davantage à provoquer le trans-

fert d'un côté à l'autre du corps des phénomènes divers réalisés dans l'hypnose, tels que paralysie, contraction, hallucination; je n'ai réussi que par la suggestion avec ou sans aimant; que l'aimant ait une action sur l'organisme, cela est possible; ce que je nie, c'est l'action spéciale constatée par MM. Binet et Féré; je nie le transfert des attitudes et des hallucinations avec la douleur exactement localisée à la région du crâne sus-jacente au centre cortical (hypothétique) du phénomène transféré. M. Beaunis, expérimentateur de race, au témoignage même de nos adversaires, a bien voulu assister à mes expériences, les contrôler et les confirmer.

« J'ai montré enfin que l'action du prisme sur les hallucinations, était un simple effet de suggestion. Les images hallucinatoires sont modifiées par le prisme ou par la lorgnette, quand les sujets savent que la lorgnette doit agrandir ou rapprocher, que le prisme doit dédoubler quand ils trouvent dans un objet réel, fût-ce une raie presque imperceptible, un point de repère qui, subissant l'effet optique du prisme ou de la lorgnette, leur suggère le même effet pour l'image hallucinatoire. Ici, je dois reconnaître que M. Binet avait signalé dans ses articles *Hallucinations* l'existence de points de repère qui servent de substratum matériel à l'hallucination. Mais, s'il en est ainsi, ces expériences constituent-elles une méthode d'objectivation du phénomène, méthode que M. Binet me reproche d'avoir négligée? Le prisme ne dédouble pas l'image; les instruments d'optique n'ont aucune action sur elle. C'est l'imagination du sujet qui, éclairée par les points de repère matériels placés devant le champ de la lunette, lui suggère, psychiquement, le dédoublement ou l'agrandissement, quand l'expérience peut se faire

dans l'obscurité et qu'on fait voir une image suggérée à travers des lunettes qui modifient l'image d'une façon variable, la doublant, la quadruplant, l'agrandissant, la rapetissant, le sujet désorienté, ou plutôt non orienté, en l'absence de points de repère, voit au hasard et suivant les caprices de son imagination, une, deux ou quatre images, agrandies ou rapetissées; ces indications n'ont plus rien de conforme aux lois de l'optique, elles sont créées par l'imagination, c'est-à-dire par l'auto-suggestion. L'hallucination n'a pas de caractères objectifs, mais des caractères subjectifs objectivés par l'imagination.

« Enfin, j'ai fait des expériences sur les mélanges de couleurs suggérées, et j'ai conclu que, contrairement à l'assertion de nos contradicteurs, la teinte résultante, telle qu'elle serait produite par la fusion de deux couleurs complémentaires réelles, ne se produit pas pour les couleurs suggérées. Ici encore, M. Binet dit que je m'y suis mal pris. Prévoyant l'objection, j'ai demandé pour ces expériences le concours de mon collègue Charpentier, un des hommes les plus compétents qui existent pour les expériences d'optique physiologiques ¹. »

Les observateurs des deux écoles de Paris et de Nancy, inspirés et guidés par les meilleures intentions, se trompent, néanmoins, sur les résultats qu'ils veulent atteindre. Ils ont la prétention de fonder une science et d'en formuler les lois invariables; voilà l'écueil où ils échouent. Ils oublient que l'irrégularité est le caractère spécifique de la plupart des phénomènes qui se attachent à l'hypnose, et que ces phénomènes varient souvent avec les observateurs et avec les sujets. Rien n'est plus capricieux que cette force mystérieuse excitée

1. BERNHEIM, *Réponse à l'article de M. Binet sur le livre de I. Bernheim.*

par l'hypnotisme et cause réelle des faits étranges que nous étudions. Quelle que soit l'hostilité et l'aversion profonde des observateurs positivistes pour la métaphysique et les réalités invisibles, ils sont forcés néanmoins de constater l'existence de cette force, de ce fluide, de cet inconnu qu'ils nient du bout des lèvres, et dont les effets semblent un défi aux explications prétentieuses des expérimentateurs matérialistes.

Quant à nous, après avoir constaté les trois états et les autres phénomènes produits chez des hypnotisées entraînées et rompues à leur rôle depuis des années, à l'amphithéâtre de la Salpêtrière, nous avons vu aussi des faits qui justifient les théories de l'École de Nancy, absence des trois états, et phénomènes de léthargie, de catalepsie, de transfert, d'hallucinations déterminés par simple suggestion, et nos expériences réitérées nous porteraient à croire, en présence du rôle prépondérant de l'imagination et de la suggestion dans tous les phénomènes d'hypnotisme, que les observateurs de Nancy ont mieux vu la vérité que les expérimentateurs de l'École de Paris.

Sans recourir à la suggestion, on pourrait expliquer d'une autre manière les expériences que nous venons de rappeler. Au premier moment, la somnambule voit les objets comme nous les voyons, à leur place, dans leurs rapports de distance, avec plus de précision, peut-être, et plus d'étendue que nous ne pourrions les voir parce que ses sens surexcités ont une puissance particulière. Vous modifiez son état sur un point particulier, en lui suggérant par exemple la vision d'un papillon et d'un carré rouge qui n'existent pas. Sur ce point, sa vision est en défaut. Mais, après avoir acquis la conviction qu'il y a un papillon sur cet écran, elle verra nécessairement ce papillon ou s'éloigner, ou se rapprocher,

suivant que l'écran s'éloignera ou se rapprochera quand elle va l'examiner tantôt avec l'oculaire, tantôt avec l'objectif de sa lorgnette. De même encore elle croit voir sur une feuille blanche un carré rouge qui n'existe pas; son imagination surexcitée rapporte extérieurement à cette feuille le carré imaginaire, voilà le fait sur lequel sa pensée s'égare, mais c'est un fait particulier, en dehors duquel elle voit comme vous et moi. Or, si vous enlevez brusquement un carré rouge sous les yeux d'un homme sain et à l'état de veille, il accusera aussitôt la sensation du vert; la somnambule ne fait pas autre chose, et, le rouge imaginaire étant réel pour elle, il est évident qu'elle doit accuser la sensation du vert quand on veut enlever brusquement la feuille blanche et que vous la remplacez par une autre, c'est la conséquence du rapport qui existe entre l'objet extérieur, le nerf optique et l'âme ou l'esprit du sujet. La somnambule se comporte comme si elle voyait réellement le papillon et la couleur rouge, et, de fait, sa pensée la voit, par une création particulière de son imagination exaltée.

VI

Si obscures que soient ces expériences sur les troubles de la perception des sens chez les hypnotisés, elles présentent cependant moins de difficultés que les expériences faites sur la mémoire, la conscience et la volonté. A mesure qu'on avance dans ces recherches sur les facultés intellectuelles et morales, l'intérêt grandit et les questions les plus graves au point de vue de la liberté et de la responsabilité s'imposent à l'attention.

L'excitation ou le développement accidentel de la

mémoire et de l'intelligence pendant le sommeil a été souvent constaté. Celui-ci compose une pièce de vers qui ne manque pas d'élégance; celui-là résout un problème de géométrie insoluble pour lui à l'état de veille; un autre répète exactement, à son réveil, des paroles, des formules qui lui ont été suggérées pendant le sommeil. Nous n'avons pas constaté nous-même cette surexcitation de la mémoire et de la pensée. Pendant que Rosa est en somnambulisme, nous lui commandons à haute voix de nous répéter ces deux vers de Victor Hugo que nous prononçons très lentement :

Ma fille, va prier. Vois, la nuit est venue,
Une planète d'or là-bas perce la nue.

Nous réveillons Rosa par l'insufflation sur les yeux, et nous l'interrogeons. Elle répète, en cherchant avec effort, et en hésitant beaucoup, un mot, deux mots, il lui est impossible de redire les vers qu'elle a entendus. Nous l'endormons de nouveau. Nous prononçons quelques mots en langue étrangère, mais elle ne nous comprend pas, elle n'entend rien.

On a exagéré souvent à plaisir ce prétendu développement des facultés intellectuelles pour prendre en défaut l'Eglise et les théologiens. On sait, en effet, qu'un des signes qui contribuent à reconnaître l'intervention d'une cause extra-naturelle et de la possession, c'est la facilité avec laquelle le possédé s'exprime dans une langue étrangère qu'il n'a jamais apprise. En exagérant contrairement aux faits et à l'expérience le développement de la mémoire et de l'intelligence du possédé les rationalistes en viennent à expliquer naturellement le phénomène qui défie leurs explications.

La conscience ou le sentiment de la personnalité est profondément troublé dans l'état de somnambulisme. Ici,

les faits observés présentent un grand intérêt. Le sujet hypnotisé est transformé par suggestion en enfant qui joue, aussitôt il fait le simulacre de jouer à l'attrape, au saute-mouton; en jeune fille, il baisse la tête et fait semblant de coudre; en prêtre, il se prépare à entendre les confessions et joue son rôle avec une dignité triste; en vieillard, il s'assied lourdement dans un fauteuil, se tâte les genoux, demande une canne pour marcher; en général, il se redresse et s'écrie : En avant ! en chien, il tombe à quatre pattes et aboie. Sur notre invitation, le docteur X, suggère à Rosa qu'elle est M. Charcot. Rosa résiste, elle détruit les arguments du docteur; elle déclare qu'elle ne veut pas jouer le rôle, parce qu'elle croirait, ensuite, être en réalité, M. Charcot, et qu'elle resterait folle toute sa vie. A ce moment, elle a donc, même en somnambulisme, la vue exacte de l'expérience que l'on veut tenter. Après bien des efforts, le docteur persuade enfin à Rosa qu'elle est un homme, puis, qu'elle est M. Charcot.

Elle joue, alors, admirablement son rôle. Un interne fait semblant d'être le malade qu'elle a fait appeler; elle prend l'air, l'attitude, les mouvements, les intonations de voix de M. Charcot.

Certains écrivains ont conclu de ces expériences à l'abolition de la conscience ou du sens interne; cette conclusion est fause. En réalité, le sujet obéit au commandement du magnétiseur et joue le rôle qui lui est imposé. Rien n'indique qu'il s'imagine être le personnage de convention qu'on évoque devant lui, pas plus que le comédien qui joue son rôle sur un théâtre. Dans d'autres circonstances, il rappelle ses souvenirs, s'il s'agit du passé, les groupe, les réveille, par la mémoire, et reproduit à la perfection des scènes auxquelles il assiste, soit en témoin, soit en acteur.

En voici un exemple frappant, cité par le docteur Bernheim. Il s'agit d'un ancien sergent, blessé à Patay, ouvrier de hauts fourneaux, mis en état de somnambulisme.

« Je lui dis : Vous êtes en 1870, sergent à la tête de votre compagnie ; vous êtes à la bataille de Gravelotte. Il réfléchit un instant, comme pour revivifier ses souvenirs ; ils renaissent, deviennent image, et s'imposent avec une saisissante réalité. Il se lève, appelle les hommes de sa compagnie, commande, marche, les dispose pour l'action : l'ennemi est là ! il se couche, épaule son fusil, tire plusieurs fois de suite ; quelques-uns de ses soldats tombent ; il ranime le courage des autres : « Allons, courage, abritez-vous derrière ce buisson !... »

« Ou bien je le remets en imagination au combat de Patay, où un éclat d'obus l'atteint au crâne. Il tombe, reste sans proférer un mot, porte la main sur sa tête, ne bouge pas... En arrivant à cette partie de son existence, il dédouble, pour ainsi dire, sa personnalité. Il fait à la fois les questions et les réponses, il parle pour lui et pour les autres, comme s'il faisait un récit.

« Je le transfère à Dijon, où il était en garnison

« — Tiens ! caporal Durand, comment vas-tu ?

« — Pas mal, et toi ?

« — D'où viens-tu comme cela ?

« — Je viens de congé, j'étais à Saverne... Allons au café prendre un bock.

« Il cherche des chaises, prie ses camarades de s'asseoir, appelle le garçon, commande des bocks, et continue à parler de toute espèce de choses avec ses compagnons, parlant à la fois pour lui et pour eux. Je lui dis :

« — Où êtes-vous ?

« — Je suis à Dijon.

« — Vous êtes à l'hôpital Saint-Charles, de Nancy.

« — Mais non, puisque je suis ici à Dijon, avec mes camarades, je ne vous connais pas. »

A son réveil, le souvenir de tout ce qui s'est passé est absolument éteint ¹.

Nous ne trouvons ici, dans cette expérience, qu'un fait intéressant, mais accidentel, qui ne prouve rien, malgré les assertions contraires des matérialistes, contre l'identité de la personne humaine et l'autorité de la conscience. Ce qui frappe et étonne davantage, c'est la double vie de certains hystériques, dans le somnambulisme naturel. Ces sujets, qui conservent extérieurement toutes les apparences de l'unité et de la simplicité de la vie ordinaire, ont cependant une vie normale et une vie anormale, qui se succèdent sans cause apparente, et qui ont, chacune, en réalité, des caractères distincts, profondément tranchés. *L'un n'est pas l'autre*, et, extérieurement, ils ne font qu'un.

Le D^r Azam appelle *prime*, l'état normal, et *second*, l'état pathologique : Nous nous contentons d'exposer les faits, nous discuterons plus tard les conclusions que l'on prétend en tirer ².

« V. L..., dix-sept ans, — écrit M. Gilles de la Tou-

1. D' BERNHEIM, *De la suggestion dans l'état hypnotique*, p. 38. — Voir aussi Ch. RICHET, *L'Homme et l'Intelligence*. — HACK TUKE, *Le Corps et l'Esprit, action du moral et de l'imagination sur le physique*.

2. *Revue scientifique*, 20 mai 1876, *Amnésie périodique ou le dédoublement de la vie*. — *Ibid.*, 15 juillet 1876, *La notion de la personnalité*; — 22 décembre 1877, *Le dédoublement de la personnalité et l'amnésie périodique*. — *Archives de neurologie*, p. 212, 1885, *Note sur un cas de grande hystérie chez l'homme avec dédoublement de la personnalité*.

rette ¹, — entre à l'asile de Bonneval, le 25 mars 1880. Fils d'une fille-mère adonnée à un dévergondage notoire, — ceci dit en vue de l'hérédité, — et d'un père inconnu, il se mit, dès qu'il put marcher, à errer et à mendier par les chemins. Plus tard, il vola, et il finit par être arrêté et envoyé à la colonie pénitentiaire de Saint-Urbain, pour y être maintenu jusqu'à ce qu'il eût atteint sa dix-huitième année. A Saint-Urbain, il travailla d'abord à la culture de la terre; puis, il tomba malade, et une ordonnance administrative prescrivit son transfert à l'asile de Bonneval.

« Il est de petite taille, mais bien développé. A la suite d'une attaque hystérique, provoquée par une grande frayeur que lui communiqua la vue d'un serpent, il devint paralytique, et l'est encore aujourd'hui.

« Nous ferons remarquer qu'à la suite de cette attaque, pendant laquelle il perdit connaissance, son caractère changea complètement : de querelleur et voleur, il devint doux et serviable; il était tombé en *condition seconde*. Deux mois environ après son transfert à Bonneval, il lui prend une nouvelle attaque très violente et très caractéristique au point de vue de l'hystérie; elle dura près de trois jours. A son réveil, la paralysie a disparu : il peut marcher, et, si les jambes chancelent et soutiennent mal le corps, c'est que les muscles en sont atrophiés.

1. Le D^r GILLES DE LA TOURETTE, *L'Hypnotisme et les états analogues*, etc., p. 271. M. DE LA TOURETTE a résumé ici une observation faite par les docteurs BOURRU et BUROR, professeurs à l'école de médecine de Rochefort. L'observation complète a été publiée dans les *Annales médico-psychologiques*, janvier 1882, sous ce titre : *Un cas de dédoublement de la personnalité. Période amnésique d'une année chez une jeune hystérique*, et dans la *Revue de l'hypnotisme*, 1^{er} janvier 1887, sous ce titre : *Les variations de la personnalité*.

Une fois habillé, V... demande à aller avec ses camarades aux travaux de culture. Il veut se rendre aux ordres du chef de la culture, un M. Ferdinand, dont il parle souvent. Nous nous apercevons vite que notre sujet se croit encore à Saint-Urbain et qu'il veut reprendre ses occupations habituelles. En effet, il n'a aucun souvenir de sa crise; il ne reconnaît personne, pas plus les médecins et les infirmiers que ses camarades le dortoir. Il n'admet pas avoir été paralysé, dit qu'on se moque de lui. Nous pensons à un état vésanique passager, très supposable après une forte attaque hystérique.

« Mais le temps s'écoule, et la mémoire ne revient pas. V... se rappelle bien avoir été envoyé à Saint-Urbain. Il sait qu'il a, « l'autre jour », eu peur d'un serpent qu'il a pris dans sa main. A partir de ce moment, il y a une lacune, il ne se rappelle plus rien. Il n'a plus même le sentiment du temps écoulé. Naturellement, nous songeons à une simulation, à un tour d'hystérique, et nous employons tous les moyens possibles pour mettre V... en contradiction avec lui-même, mais sans jamais y parvenir. Il trouve des explications pour tout : s'il marche difficilement, c'est qu'il est fatigué, bientôt, il n'y paraîtra plus. Il faut bien, cependant, qu'il se rende à l'évidence; il est dans une infirmerie. La chose lui semble bizarre, vu que ce n'est pas l'infirmerie de Saint-Urbain, et que, du reste, il n'a pas été malade. De son séjour prolongé sur son lit, à Saint-Urbain, aucun souvenir; de son voyage, de son passage à Paris, alors que les employés ont dû le porter, de la salle d'attente dans un wagon, nul souvenir non plus.

« Après quelque temps, nous nous rendons à l'évidence, et nous admettons la bonne foi de V... Cepen-

dant, nous tentons encore une épreuve, à laquelle nous attachons une grande importance. Nous faisons conduire, sans l'en prévenir, le malade à l'atelier des tailleurs. Nous marchons à côté de lui, en ayant soin de ne pas l'influencer. Quant à la direction à suivre, V... ne sait pas où il va. Arrivé à l'atelier, il a tout l'air d'ignorer où il se trouve, et il affirme qu'il y vient pour la première fois. On lui met une aiguille en main et on le prie de coudre. Il s'y prend aussi maladroitement qu'un homme qui se met à une semblable besogne pour la première fois. (Ainsi, non seulement il a perdu le souvenir, mais il a perdu encore les notions manuelles acquises pendant l'autre état.) On lui montre des vêtements dont il a fait les grosses coutures, alors qu'il était paralysé. Il rit, a l'air de douter, mais enfin s'incline devant nos affirmations.

« Après un mois d'expériences, d'observations de toutes sortes, M. le Dr Cortyl, M. Gauthier, l'interne de service, les surveillants, nous restons tous convaincus que V... ne se souvient de rien. Le malade, de son côté, traverse une phase mentale bizarre. D'abord incrédule, il finit par admettre comme vrai ce qu'on lui dit. Il voit bien qu'il est à Bonneval, et non plus à Saint-Urbain. Il prend enfin son parti de ce qui lui arrive et conclut qu'il est guéri.

« Donc, depuis une crise, suite d'une frayeur, notre malade est entré en état second, dont il est sorti *une année environ après*, à la suite également d'une attaque d'hystérie. Pendant cette année, il a eu plusieurs crises. Le certificat l'indique. Le malade, lui-même, le disait, alors qu'il avait conscience de son état second. Remarquons aussi que le caractère de V... est complètement changé, ce n'est plus le même sujet. Il est devenu querelleur, gourmand. Il répond impoliment. Lui, qui

n'aimait pas le vin, et qui, le plus souvent, donnait sa ration à ses camarades, vole maintenant la leur. Quand on lui dit qu'il a volé dans le temps, mais qu'il ne devait plus recommencer, il devient arrogant. S'il a volé il l'a payé, puisqu'on l'a mis en prison. Du reste, on doit lui rendre sa liberté, quand il aura ses dix-huit ans.

« On l'occupe au jardin. Un jour, il s'évade en emportant des effets et 60 francs à un infirmier. Il est rattrapé à cinq lieues de Bonneval, au moment où, après avoir vendu ses vêtements pour en racheter d'autres, il s'apprête à prendre le chemin de fer pour Paris. Il ne se laisse pas prendre facilement; il frappe et mord les gardiens envoyés à sa recherche. Ramené à l'asile, il devient furieux, il crie, se roule à terre. Il faut le mettre dans une cellule.

« L'occasion est belle pour tenter une dernière épreuve. Nous reprochons donc à V... sa conduite, son ingratitude. Il nous répond par des injures. Il se moque de nous; il sait bien que nous devons le renvoyer quand il aura ses dix-huit ans, etc.; enfin, il s'évadera quand il voudra. Nous profitons de ce moment pour lui dire : « Vous vous êtes moqué de nous; « vous vous rappelez très bien le temps pendant lequel « vous ne pouviez pas marcher. » Alors ses injures redoublent : « Ah! vous m'insultez parce que j'ai été fou ! « Vous n'en avez pas le droit ! » Si V... avait eu le moindre souvenir de ce qui lui était arrivé, il n'eût pas manqué de s'en vanter dans son exaltation, parce qu'il ne se possédait plus. Ajoutons que cette colère provoqua une crise d'hystérie moins forte que la dernière, une crise hystérique simple.

« Voici maintenant, en quelques mots, ce qui nous reste à dire sur ce malade. On le garda dans le quartier des agités, de crainte d'une nouvelle évasion... Il

eut encore quelques attaques d'hystérie simple, caractérisées par des spasmes, par quelques mouvements convulsifs. Une fois il resta paraplégique pendant tout un jour; une autre fois, il devint anesthésique de tout le corps, sauf la tête et le cou. Mais ces symptômes se dissipèrent toujours vite, et sa mémoire ne subit plus la moindre défaillance appréciable. Néanmoins, notre bon et sympathique malade d'autrefois était devenu un mauvais sujet cynique et sans aucun sens moral. Enfin, il quitta l'asile le 14 juin 1881, ayant alors atteint sa dix-huitième année, mais ayant une lacune d'un an dans son existence. »

Ce cas montre sans doute l'analogie qui existe entre le somnambulisme que l'on considère comme le troisième état de l'hypnose, et le somnambulisme naturel, spontané, de notre hystérique; il ne prouve pas autre chose. Les esprits aventureux, qui prétendent trouver dans cet état anormal, étrange, du malade que nous venons d'étudier, un argument sérieux pour nier l'existence et l'autorité de la conscience, en même temps que l'unité de la personne humaine, s'abusent. Ils prennent l'exception pour la règle, et ils concluent, sans raison, de l'état mental et morbide d'un fou, à l'état mental du genre humain. Là est l'erreur. Nous aurons, d'ailleurs, occasion de le démontrer, quand nous étudierons les théories que l'on prétend établir sur ces faits¹.

1. On pourrait donc modifier la personnalité de trois manières : 1° en suggérant au sujet hypnotisé qu'il est *un autre*, paysan, général, ouvrier, soldat, etc.; 2° en obtenant deux vies *alternantes*, une vie somnambulique, avec les caractères extérieurs de la vie ordinaire, et une vie normale, éveillée, s'alternant et se succédant d'après des lois qu'on ne connaît pas; 3° en faisant *revivre* à un sujet telle ou telle époque de sa vie; avec oubli complet de son état actuel.

Il y a, cependant, une différence réelle entre le sujet hypnotisé qui perd, un instant, le sentiment de sa personnalité, parce qu'on lui a suggéré sa métamorphose en général, en femme, en chien, et ce fou qui, pendant un an, se croit un nouveau personnage. La durée n'est pas la même, et, dans les deux cas, le phénomène présente, sous ce rapport, des caractères tranchés. Il ne faudrait pas pousser trop loin l'analogie.

VII

Nous voici, enfin, au point le plus délicat et le plus grave du problème : sous l'influence de l'hypnotisme, la liberté humaine paraît être abolie, et le sujet devient un instrument passif et terrible entre les mains du magnétiseur.

Dans mes expériences personnelles, j'ai constaté seulement un affaiblissement profond de la liberté, je n'ai pas constaté son abolition totale; elle est, néanmoins, établie par des témoignages sérieux qu'il n'est pas permis de récuser.

Nous continuons à exposer les faits :

L'expérimentateur s'adresse devant nous à Rosa, la grande hypnotique de la Salpêtrière; elle est en somnambulisme; et lui dit à haute voix :

— Rosa, tu voleras les gants qui sont dans la poche de ce monsieur. Tu les vois bien, ces gants?

— Oh ! par exemple ! non, jamais je ne ferai cela ! Je ne suis pas une voleuse; vous le savez bien !

— Mais ils sont à moi, ces gants; il me les a pris.

— Comment, ils sont à vous? Eh bien ! s'ils sont à vous, vous pouvez bien les réclamer.

— Mais non, je ne peux pas.

— Vous pouvez bien les réclamer, et mettre ce monsieur à la porte. On ne garde pas chez soi un voleur.

— Je te dis que je le veux ! Tu les prendras et tu me les apporteras.

Rosa frappe du pied, s'impatiente, mais, pour empêcher la délibération et la résistance, l'expérimentateur la réveille brusquement.

D'un air ennuyé, et comme si elle ne me voyait pas, elle va vers un meuble, en tire un album de photographies, puis s'approchant du témoin désigné, elle lui dit, en grimaçant un sourire :

— Voulez-vous voir des photographies ?

— Je veux bien.

Le témoin se penche vers l'album. Rosa en profite pour s'emparer des gants, qu'elle va remettre au docteur.

Cette expérience ne me paraît ni suffisante, ni décisive. D'abord, comment Rosa savait-elle qu'il y avait un album enfermé dans ce meuble du docteur Charcot ? C'est que, sans doute, on l'avait déjà soumise, à cette expérience plusieurs fois, et, dans la circonstance présente, elle joue inconsciemment la comédie, elle répète son rôle. Puis rien, dans le fait dont je viens d'être témoin, ne rappelle l'action d'un voleur. Je ne constate ni défiance à l'égard des témoins, ni habileté dans le procédé, ni précaution pour n'être pas vue ; elle prend grossièrement ces gants dans la poche de portefeuille du témoin, qui la laisse faire ; elle obéit à un ordre, elle fait une commission ; elle ne commet pas un vol, et rien n'est plus facile que de le constater.

Je demande une seconde expérience.

Le docteur endort Rosa, et lui dit :

— Tu prendras cette épingle d'or qui est sur ce bureau, et tu me l'apporteras.

La lutte morale recommence entre le docteur et la malade. Il y a une première étape à franchir ; il lui fait entendre qu'elle a le droit de prendre cette épingle et qu'elle doit lui obéir. Il essaie de faire naître cette conviction dans cet esprit affaibli. Puis il la réveille.

Elle avance timidement vers le bureau. Mon regard la trouble, elle prend un livre d'un air embarrassé et fait le simulacre de lire, elle cherche l'épingle. A ce moment je m'approche d'elle, et je lui dis avec autorité :

— Vous avez envie de faire une mauvaise action, de voler cette épingle ; c'est très mal de voler. Vous pouvez, si vous le voulez, résister à la tentation. Éloignez-vous !

Elle me regarde d'un air étonné et attristé dans sa confusion, elle regagne sa place et tombe brusquement sur sa chaise.

J'ai fait plusieurs fois, dans d'autres circonstances et dans d'autres lieux, cette même expérience, et j'ai toujours obtenu le même résultat. Un ordre impérieux abolissait la suggestion, et l'hypnotisée résistait à la tentation, comme si elle était dominée et domptée par une force supérieure.

D'ailleurs, les résultats varient avec les sujets et les ordres donnés. On peut commander un acte indifférent, un acte bon, un acte mauvais : le sujet que l'on endort est tantôt une personne honnête, d'autres fois une nature perversie. Il faut tenir compte de tous ces éléments, quand on veut connaître avec exactitude l'état de la volonté dans la malade hypnotisée.

Il est certain que presque tous les auteurs qui ont écrit sur cette question, — et ils sont déjà bien nombreux, — ont constaté l'influence, en apparence irrésistible, de la suggestion sur la volonté. On dit au sujet : Vole cette

montre, cette cuillère d'argent, ce foulard, et il obéit. On lui met un poignard de carton dans la main, et on lui dit : Tu vas tuer cet individu ; il obéit encore, et il frappe avec la violence de la colère. Il obéit, quel que soit l'acte qu'on lui prescrit ; il peut devenir l'instrument redoutable et irrésistible de la vengeance et de la passion du maître absolu de sa volonté.

MM. Liégeois, Beaunis, Pitres, Bernheim, Rinet, Ferré, etc., ont cité un grand nombre de faits à l'appui de la thèse que nous venons d'exposer, et l'on a comparé l'hypnotisé à une matière explosive qui constitue un danger pour la société. Nous citerons seulement l'expérience suivante faite à la Salpêtrière, dans le laboratoire de M. Charcot, par M. de La Tourette et ses collègues de l'hôpital.

« W..., grande hystérique, très facilement hypnotisable, est mise en somnambulisme par la friction du vertex. La conversation s'engage :

— Quand vous serez réveillée...

— Mais je ne dors pas.

— Je le sais bien ; mais là n'est pas la question ; admettons que vous dormiez. Quand, donc, vous serez réveillée, vous empoisonnerez M. G...

— Taisez-vous ; si l'on vous entendait.

— Il n'y a aucune crainte à avoir ; nous sommes ici parfaitement seuls. (Cette simple affirmation suffit pour qu'elle n'entende plus, ne voie plus aucune des personnes présentes à cette scène.)

— Mais pourquoi voulez-vous que j'empoisonne M. G... ? Il ne m'a rien fait ; c'est un très aimable garçon.

— Je veux que vous l'empoisonniez.

— Je ne l'empoisonnerai pas. Après tout, je ne suis pas une criminelle.

Désireux que la suggestion s'accomplisse sans entraves, nous lui disons alors :

— Cependant, vous savez bien que c'est lui qui est cause de votre brouille avec M^e R..., que vous aimez beaucoup.

— Allons donc !

— Je vous l'affirme.

Sa volonté faiblit de plus en plus, et elle déclare qu'elle est prête à exécuter notre ordre.

— Je n'ai pas de poison, dit-elle. Si je lui donnais un coup de couteau, ou si je lui tirais un coup de pistolet ?

— Le pistolet fait trop de bruit. Voici un verre. (J'y verse de la bière (fictive) et j'y ajoute du poison.) Il s'agit maintenant de le faire absorber à M. G... lorsque vous serez réveillée. En tout cas, quoi qu'il arrive, vous ne vous souviendrez nullement, si l'on vous interroge, que c'est moi qui vous ai engagé à empoisonner M. G..., même si on vous interrogeait en *vous endormant à nouveau*.

— Bien, monsieur.

Nous la réveillons par un léger souffle sur les yeux, et alors se déroule la scène suivante :

Nous sommes sept ou huit dans le laboratoire, tous bien connus de W... A peine réveillée, elle va de l'un à l'autre, suivant ses sympathies, cause, dit un mot à chacun. Elle s'intéresse à une expérience de photographie médicale en cours d'exécution, et rien ne peut faire soupçonner les pensées qui l'agitent. Cependant, elle n'oublie rien, et nous la voyons se diriger, de l'air le plus dégagé du monde, vers M. G...

— Mon Dieu ! qu'il fait chaud ici, lui dit-elle, vous n'avez pas soif, vous ? Moi, j'en meurs ; je suis sûre que vous devez avoir soif. — Monsieur L..., n'avez-vous

pas encore quelques bouteilles de bière ? Offrez-nous-en donc une, s'il vous plaît ?

— Inutile, dit G... ; je vous assure, mademoiselle, que je n'ai pas soif.

— Par cette chaleur, vous ne pouvez refuser ; d'ailleurs, M. L... nous offrait de la bière il n'y a qu'un instant, et, tenez, voici un verre qui en est encore rempli (dit-elle en saisissant le verre où fictivement nous avions versé du poison) ; acceptez-le, je vous prie, de ma main, et buvez.

— Merci, je n'ai pas soif.

.

— Craignez-vous donc que cette bière ne renferme quelque chose de nuisible ? Voyez, j'en bois moi-même.

Elle fait le simulacre de boire, se gardant bien d'avaler une gorgée du liquide.

G... boit alors lentement, sans cesser de regarder fixement W..., dont la figure a pâli singulièrement. Il a fini de boire et ne tombe pas mort. L'ordre ne s'accomplirait donc pas jusqu'au bout ? Que faire ? Nous pressentons une attaque. Mais G... ferme les yeux et roule sur le plancher. — « Ça y est », dit-elle d'une façon presque imperceptible.

Nous nous empressons auprès de G..., que l'on emporte dans une pièce voisine ; puis nous rentrons. W... est visiblement agitée.

— Quel malheur ! disent les assistants ; pauvre garçon, il est mort si jeune, etc. ; il aura bu trop frais, une syncope... on ne sait pas.

Qu'en pensez-vous, mademoiselle W... ?

— Moi, rien.

— D'ailleurs, messieurs, disons-nous, voici justement M. F... le juge d'instruction ; il est un de nos

amis, nous allons le charger d'élucider cette affaire, que personne ne sorte !

M. F... interroge plusieurs personnes ; on écrit leurs dépositions ; puis vient le tour de W...

— Mademoiselle, vous n'êtes certainement pour rien dans cette malheureuse affaire, mais, n'avez-vous aucun soupçon ? ne croyez-vous pas, par exemple, qu'il y ait eu du poison dans ce verre ?

— Je puis vous affirmer, monsieur, répond-elle, qu'il n'y en avait pas, et la preuve, la voici : J'ai pris la liberté de boire dans le verre de M. G... et vous voyez que je n'en suis nullement incommodée.

Il fut impossible de lui arracher le moindre aveu, et, lorsqu'on lui demanda si elle soupçonnait quels pouvaient être les auteurs du crime présumé, elle répondit avec la même netteté qu'elle ignorait tout à fait, non seulement qu'il y avait eu crime, mais encore quels en étaient les instigateurs, si tant est qu'il en existât. Toutefois elle était fort surexcitée, et dans la crainte où nous étions que la pièce se terminât par une crise d'hystérie, nous jugeâmes à propos d'endormir W... immédiatement à l'aide d'un coup de tam-tam. Il nous fut alors facile de lui suggérer que cette scène, dont elle se souvenait parfaitement encore dans un nouveau somnambulisme, n'avait jamais existé. »

Cette expérience dont les détails dramatiques saisissent l'imagination est facile à faire ; nous en avons été témoins nous-même assez souvent ; on peut en élever encore l'intérêt en ajournant l'accomplissement du crime suggéré au lendemain et en lui donnant pour théâtre non plus la pièce où l'on se trouve, mais une maison étrangère, et étudier avec soin les ruses que le sujet emploie pour s'introduire jusqu'auprès du condamné désigné à son crime, dans une maison qu'il

ne connaît pas. C'est une scène réelle qui prend les formes variées, inattendues, pleine des surprises redoutables d'un drame ou d'un roman effrayant.

Mais, encore que presque tous les écrivains qui ont traité ce sujet prétendent que l'hypnotisée s'approprie et fait sienne la pensée de celui qui l'hypnotise, on voit bien qu'elle obéit à un ordre donné, et que loin de ressembler à une personne qui accomplit un crime avec les défiances et les précautions du malfaiteur qui veut s'assurer le bénéfice de l'impunité, l'hypnotisée ne s'inquiète de rien, va droit devant elle, et obéit comme une esclave, ou un instrument inconscient.

VIII

L'hypnotisée obéit même aux suggestions à longue échéance, avec une précision absolue : elle conserve dans sa mémoire à l'état latent, et sans le savoir, l'ordre qui lui a été intimé. Elle passe à travers la foule, elle vit, elle pense, elle agit comme tout le monde, et sans donner aucun signe extérieur de l'état bizarre et dangereux de sa volonté; elle ignore elle-même le commandement qui lui a été fait pendant les ténèbres et le mystère de son sommeil, mais, au jour et à l'heure indiquée, mue par un ressort secret, elle va, elle agit, elle accomplit le vol ou le meurtre commandé, avec l'implacable rigueur de la fatalité. L'idée suggérée, emmagasinée, pour ainsi dire, dans son esprit, éclate au moment donné, alors même que l'expérimentateur a oublié la suggestion faite, et le jour indiqué. Voilà bien le phénomène le plus effrayant et le plus obscur de l'état somnambulique : il embarrasse la justice des hommes dans la constatation de la culpabilité, il étonne

et trouble un instant le philosophe dans l'étude des lois qui protègent et gouvernent la liberté humaine.

Les écrivains qui ont traité de ce problème, en insistant sur son caractère étrange, redoutable, ont prétendu que l'hypnotisée ignore son état jusqu'à l'instant même où elle doit accomplir l'acte suggéré; ce serait seulement au moment précis où l'heure marquée sonne, que l'hypnotisée recevrait et sentirait l'impulsion fatale. Interrogée, et mise sur la voie, une heure avant elle ne saurait rien et ne comprendrait rien, elle semblerait ignorer complètement qu'elle doit commettre un crime et qu'elle est sous l'influence néfaste, irrésistible d'une suggestion. Dans ces termes, la formule est trop absolue, et, comme nous l'avons déjà observé, on se trompe quand on généralise avec trop d'empressement des faits particuliers. L'irrégularité et la variété se montrent sans cesse dans ces matières délicates, et si, le plus souvent l'hypnotisé ignore, en effet, la suggestion qu'il porte en lui et qui doit éclater, souvent aussi, plus ou moins longtemps à l'avance¹ il est obsédé par la pensée de l'action qu'il doit réaliser.

« Au mois d'août dernier, — écrit le docteur Bernheim, — je vis, pendant son sommeil, un somnambule, S..., ancien sergent dont je relaterai l'observation :

« — Quel jour serez-vous libre ?

« — Le mercredi.

« — Eh bien, alors, écoutez bien. Le premier mercredi d'octobre, vous irez chez le docteur Liébeault (qui m'avait recommandé ce sujet), et vous trouverez chez lui le Président de la République qui vous remettra une médaille et une pension.

1. Voir : D CULLERRE, *Magnétisme et Hypnotisme*, p. 216. — BERNHEIM, *Les Suggestions*, p. 28. — *Les Souvenirs latents et les Suggestions à longue échéance*. (Société de biologie, 12 déc. 1888.)

« — J'irai.

« Je ne lui en parle plus, à son réveil il ne se souvient de rien. Je le vois plusieurs fois dans l'intervalle ; je détermine chez lui d'autres suggestions et ne lui rappelle jamais la précédente. Le 3 octobre (soixante-trois jours après la suggestion) je reçois de M. le docteur Liébeault la lettre suivante :

« Le somnambule S... vient d'arriver aujourd'hui chez moi, à onze heures moins dix minutes. Après avoir salué en entrant M. F..., qui se trouvait sur son chemin, il s'est dirigé vers la gauche de ma bibliothèque, sans faire attention à personne, et je l'ai vu saluer respectueusement, puis, entendu prononcer le mot : « Excellence. » Comme il parlait assez bas, je suis allé immédiatement vers lui ; en ce moment il tendait la main droite et répondait : « Merci, Excellence. » Alors, je lui ai demandé à qui il parlait, « Mais, — m'a-t-il dit, — au Président de la République. » Je note qu'il n'y avait personne devant lui. Ensuite il s'est tourné encore vers la bibliothèque et a salué en s'inclinant, puis est revenu vers M. F...

« Les témoins de cette scène étrange, quelques instants après son départ, m'ont naturellement questionné sur ce qu'était ce fou. Ma réponse a été qu'il n'était pas fou, et qu'il était aussi raisonnable qu'eux et moi ; *un autre agissait en lui.*

« J'ajoute qu'ayant revu S... quelques jours plus tard, il m'affirma que l'idée d'aller chez M. Liébeault lui était venue subitement, le 3 octobre, à dix heures du matin ; qu'il ne savait pas du tout, les jours précédents, qu'il devait y aller, et qu'il n'avait aucune idée de la rencontre qu'il y ferait. Quelque singuliers, quelque inexplicables que soient ces phénomènes de suggestion à longue échéance devant éclore à un moment

assigné d'avance, et que le cerveau prépare ou médite à l'insu du sujet, je n'ai pas hésité à les relater; j'aurais hésité en présence d'un fait isolé; mais je les ai reproduits tant et tant de fois sur divers somnambules que je n'ai pas le moindre doute sur leur réalité. L'interprétation est du domaine de la psychologie. »

Combien de temps la suggestion peut-elle rester gravée dans l'esprit de l'hynoptisé? Il est difficile de le savoir. M. Beaunis cite un cas de suggestion réalisée 172 jours d'intervalle, il croit même que certaines suggestions peuvent se réaliser après des années. Nous entrons ici dans le domaine de la conjecture. M. Beaunis endormit une malade, à Nancy, le 14 juillet 1884, et lui annonça qu'il viendrait lui dire bonjour le 1^{er} janvier 1885. Au jour fixé, bien que M. Beaunis fût à Paris, la malade qui habite Nancy, entendit frapper à sa porte, vit entrer M. Beaunis, en vêtement d'été, et se mit ensuite à la fenêtre pour le voir dans la rue, après sa courte apparition; aujourd'hui encore malgré toutes les explications et les affirmations contraires du magnétiseur, elle est persuadée qu'elle a reçu la visite suggérée.

Toutes les facultés humaines sont donc profondément oubliées dans le sommeil magnétique : la perception des sens, la mémoire abolie ou ravivée, la conscience, le sentiment de la personnalité; la volonté, ces facultés obéissent aux lois générales qui semblaient les dominer et nous donnent le triste et mystérieux spectacle de phénomènes irréguliers les plus bizarres que l'on puisse imaginer. On essaye en vain de saisir un lien qui ordonne ces phénomènes et les explique; on multiplie les hypothèses les plus invraisemblables, on prodigue les affirmations superficielles et tranchantes au



gré des passions anti-spiritualistes et anti-chrétiennes de certains expérimentateurs, mais le mystère ne s'éclaircit pas; les ténèbres, loin de se dissiper, s'épaississent encore, et le philosophe impartial qui cherche la vérité au-dessus des passions humaines évite les déclarations présomptueuses, il reconnaît avec simplicité l'inconnu qui existe et le confond, dans cet hypnotisé qui n'est plus un homme et qui n'a pas de nom.

CHAPITRE IV

L'HYPNOTISME ET LES PHÉNOMÈNES MIXTES

Rapports de l'âme et du corps. — Influence de l'âme sur les phénomènes de la vie organique et végétative. — Histoire de M^{lle} Élisabeth. — Vésication, exsudation sanguine, faux stigmates. — Discussion sommaire des conséquences que l'on tire de ces phénomènes. — Gorres et les vrais stigmatisés. — L'action des médicaments à distance et les expériences du docteur Luys. — Difficulté d'expliquer les faits. — Commission nommée par l'Académie de médecine de Paris, pour examiner les faits. — L'hypnotisme et la thérapeutique suggestive. — L'hypnotisme et les aliénés. — La méthode du docteur Dufour. — Conséquences de l'influence de l'imagination sur le corps. — L'objection de M. Binet contre le miracle. — Réponse. — Aphasie. — Echolalie. — L'hypnotisme et la pédagogie

I

Nous rangeons sous le nom général de phénomènes mixtes ceux qui expriment d'une manière nouvelle et frappante l'action de l'âme sur le corps. Les philosophes spiritualistes n'ont jamais cessé de reconnaître cette action et cette influence profonde des facultés intellectuelles ou morales sur notre organisme; les théories matérialistes et vitalistes dont nous parlerons plus loin, reconnues par des philosophes illustres, rappellent l'étroite union de l'âme et du corps dans la personne humaine, leur influence mutuelle et la possibilité de

certains phénomènes mixtes qui tout d'abord semblent appartenir à la légende. Avec l'hypnotisme, on voit mieux cette influence, on la sent, on en constate les effets sensibles qui étonnent, cependant, par un caractère insolite de merveilleux; mais rien n'est plus faux que les conclusions matérialistes que l'on en veut tirer. La passion aveugle quelquefois les meilleurs esprits.

Ce n'est pas seulement sur les fonctions de la vie animale, c'est encore sur les fonctions de la vie organique et végétative que l'action de la puissance immatérielle de l'âme est sensible. En laissant de côté les thèses et les conclusions, nous retardons seulement la discussion philosophique; il nous suffit, en ce moment, d'exposer les faits.

M. Focachon, pharmacien à Charmes, a fait l'expérience suivante à Nancy, en présence d'un professeur à la Faculté de droit et de quelques médecins. Il endort un sujet, très docile, et entraîné déjà depuis longtemps, à ce simple commandement : Dormez ! Il lui ordonne de ralentir les pulsations de son cœur, en lui répétant de temps en temps, avec autorité : Faites attention, votre cœur bat moins vite, moins vite encore, il baisse, etc. A mesure que la suggestion agit sur son sujet, on constate avec le sphygmographe à transmission de Marey et une horloge électrique qui inscrit les secondes sur le cylindre enregistreur, un ralentissement notable et croissant dans le pouls, une sorte d'arrêt du cœur; la moyenne des pulsations qui était de 96 par minute, avant le sommeil provoqué, tombe à 92,4, et remonte à 102 avec le retour à l'état moral.

La suggestion de l'accélération du cœur fait monter le pouls de 102 à 115 par minute; il retombe à 100 au moment du réveil. Le sujet obéit ainsi à la suggestion qui lui est faite, et sa volonté produit alternativement

le ralentissement et l'accélération du cœur soit en excitant, soit en paralysant le centre d'arrêt cardiaque.

Ces faits ne sont pas nouveaux, et des expériences antérieures, scientifiquement établies ne permettent pas de douter de l'action de la volonté, en dehors des influences émotives, dans des cas rares, sur les mouvements du cœur. Le physiologiste Weber arrêta un moment les battements de son cœur et les pulsations artérielles en comprimant sa poitrine pour empêcher l'air d'y entrer. La concentration prolongée et puissante de l'attention peut produire aussi le même résultat, et tantôt accélérer, tantôt ralentir d'une manière très sensible les battements de cœur. Tarchanoff cite le cas d'un jeune homme qui faisait monter son pouls de 84 à 130 pulsations par minute. Après des exercices gradués, le docteur Schlesinger obtint un résultat plus surprenant, et fit monter son pouls de 85 à 160 par minute.

« Le docteur Baynard et moi, — écrit le docteur Cheyne¹, — nous fûmes appelés un jour auprès d'un colonel Townshend qui souffrait d'une maladie des reins accompagnée de vomissements continuels, nous le vîmes deux fois dans l'espace d'une semaine; mais, comme les vomissements persistaient malgré tout ce qu'on pouvait faire, nous désespérions de la guérison.

« Il nous envoya chercher un matin de bonne heure pour nous faire part d'une sensation toute particulière qu'il avait observée en lui-même depuis quelque temps, à savoir, que lorsqu'il faisait un certain effort, il se sentait mourir et rendre l'esprit à volonté, et que, par un effort, ou de toute autre manière, il revenait à la vie... Son pouls examiné par nous trois, était bien sensible, quoique

1. E. WEBER, *Archives générales de médecine*, 1851.

petit et filiforme ; son cœur battait comme à l'ordinaire. Il se coucha sur le dos, et resta quelque temps sans mouvements. Tandis que je tenais sa main droite, M. Baynard avait la main sur son cœur, et Skrine lui tenait un miroir devant la bouche. Je trouvai que son pouls baissait peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin, malgré toute mon attention, je ne sentis plus rien. M. Baynard ne percevait pas le moindre choc du cœur, et M. Skrine ne voyait rien sur la glace polie qui indiquait la persistance de la respiration chez le malade. Chacun de nous répéta chacun de ces modes d'exploration avec beaucoup de soin, et nous ne trouvâmes aucun signe de vie... Cela dura une demi-heure, jusqu'à neuf heures du matin.

« Comme nous partions, nous remarquâmes quelques mouvements de son corps, et nous trouvâmes que le pouls et les mouvements du cœur revenaient peu à peu. Il recommença à respirer doucement et à parler à voix basse ; nous étions surpris au plus haut degré de ce changement, et après avoir causé quelque temps avec lui, nous partîmes, convaincus de toutes les particularités de ce fait, mais troublés et incapables de nous imaginer comment on pouvait l'expliquer. »

II

Des observateurs ont continué ces recherches encore incomplètes, ils ont étudié l'influence de la suggestion sur la circulation, la calorification, les sécrétions, de l'urine, de la sueur, des larmes, du lait, etc., sur la digestion, et, à côté des phénomènes déjà connus que l'on peut expliquer par des sentiments, des émotions, des illusions de l'imagination, ils ont constaté des phé-

nomènes absolument nouveaux, que nous sommes obligés de rappeler, mais dont nous n'oserions pas garantir l'authenticité. La dissimulation peut occuper encore une large place dans ces expériences dont les résultats varient souvent avec les sujets.

On endort Éliisa vers onze heures du matin; on lui applique derrière l'épaule gauche des timbres-poste gommés; on la couvre de bandelettes de diachylon et d'une compresse afin de frapper davantage l'imagination de la malade; et on lui suggère plusieurs fois, pendant quelques minutes, que le lendemain elle aura à l'épaule gauche une ampoule de vésicatoire. Le lendemain, 13 mai, le docteur Beaunis qui avait fait ce simulateur de pansement, en présence de quelques témoins, leva l'appareil, et rédigea, séance tenante, le procès-verbal suivant :

« Le 12 mai 1885, à onze heures du matin, M. Focachon endort M^{lle} Éliisa, en présence de MM. Bernheim, Liébeault, Beaunis et de quelques autres personnes. Pendant son sommeil on lui applique sur l'épaule gauche huit timbres-poste, en lui suggérant qu'on lui applique un vésicatoire. Les timbres-poste sont maintenus par quelques bandes de diachylon et par une compresse.

« Puis le sujet est laissé dans cet état toute la journée, après avoir été réveillé deux fois, pour le repas de midi et celui du soir; mais on la surveille et on ne la perd pas de vue.

« Pour la nuit, M. Focachon l'endort en lui suggérant qu'elle ne se réveillera que le lendemain matin à sept heures. — Ce jour même à huit heures un quart, M. Focachon enlève le pansement en présence de MM. Liégeois, Bernheim, Liébeault, Beaunis, etc. Nous constatons, d'abord, que les timbres-poste n'ont pas été dérangés. Ceux-ci enlevés, le lieu de leur applica-

tion présente l'aspect suivant : dans l'étendue de 4 sur 5 centimètres, on voit l'épiderme épaissi et mortifié, d'une couleur blancjaunâtre; seulement l'épiderme n'est pas soulevé et ne forme pas de cloches, il est épaissi, un peu plissé, et présente en un mot l'aspect et les caractères de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite avec production de liquide. Cette région de la peau est entourée d'une zone de rougeur intense avec gonflement. Cette zone a environ un demi-centimètre de largeur.

« Ces faits constatés on replace une compresse sèche par-dessus, pour examiner la peau un peu plus tard. Le même jour, à onze heures et demie, la peau présente le même aspect que le matin » . — La suppuration se produisit plus tard.

Il n'est pas surprenant que l'on hésite au récit de ces phénomènes extraordinaires et que l'on diffère son adhésion, si graves et si autorisés que soient les témoins qui affirment leur existence. Nous attendons des faits plus nombreux et mieux établis pour croire à la réalité de ces phénomènes dont nous sommes loin de contester la possibilité. Savons-nous bien jusqu'où s'étend l'action de l'âme sur les fonctions végétatives et animales? Non; malgré cela, il faut une grande prudence en présence des phénomènes que nous présentent ces sujets hystériques chez lesquels le défaut de la simulation est indéracinable.

Le docteur Barth a suggéré à une hystérique de la Salpêtrière une brûlure de l'avant-bras; en faisant le simulacre de la toucher avec un cigare allumé, il constata après quelques minutes une zone blanche, grande comme une lentille, entourée d'une auréole rouge, irrégulière, qui ressemblait de loin à une brûlure récente au deuxième degré; mais la malade crut se guérir en

barbouillant d'encre sa blessure, et il fut impossible au docteur de constater la réalité des brûlures par suggestion.

Les résultats obtenus permettaient aux observateurs d'espérer un nouveau succès dans des expériences d'un ordre plus élevé, et après avoir produit sans difficulté, par suggestion, chez des hystériques hypnotisables, des congestions locales et des élévations de température, ils essayèrent d'obtenir, en suivant le même procédé, des saignements de nez et la sueur sanguine. Ils espéraient convaincre ainsi de supercherie les stigmatisées du moyen âge et des temps modernes. Je ne discute pas encore les conclusions, j'expose simplement les faits, sans contester, d'ailleurs, la parfaite bonne foi des expérimentateurs.

Au mois d'août 1885, MM. Bourru et Burot, professeurs à l'école de médecine navale de Rochefort, qui assistaient au Congrès pour l'avancement des sciences tenu à Grenoble, ont rapporté les expériences suivantes de sueur sanguine, faites chez un homme hystéro-épileptique soumis à leurs observations :

« Ce malade, hémiplégique et hémi-anesthésique à droite, était hypnotisable et susceptible de recevoir des suggestions de toute sorte. L'ayant mis en somnambulisme, l'un d'eux lui donna la suggestion suivante : « Ce soir, à quatre heures, après t'être endormi, tu te rendras dans mon cabinet, tu t'assoiras dans le fauteuil, tu te croiseras les bras sur la poitrine et tu saigneras du nez. »

« A l'heure dite, les divers actes suggérés furent exécutés et quelques gouttes de sang sortirent des narines du patient.

« Un autre jour, l'un de ces expérimentateurs l'ayant endormi, traça son nom avec l'extrémité moussue d'un

stylet sur ses deux avant-bras en lui disant : « Ce soir, à quatre heures, tu t'endormiras et tu saigneras au bras, sur les lignes que je viens de tracer. »

« L'heure arrivée, le sujet s'endormit, les caractères tracés sur la peau se dessinèrent en relief rouge vif et des gouttelettes de sang se montrèrent sur plusieurs points du côté non anesthésié.

« Le malade ayant été transféré à l'asile d'aliénés de la Rochelle, le D^r Mabilie, médecin directeur de cet établissement, renouvela cette expérience et obtint le même succès. Ayant tracé une lettre sur chaque avant-bras, et prenant successivement les deux mains du sujet : « A quatre heures, » commanda-t-il, « tu saigneras de ce bras, et de celui-ci. — Je ne peux pas saigner du côté droit, » dit le malade en désignant ainsi son côté paralysé.

« Au moment précis indiqué, le sang perla à gauche, et non à droite. Ces expériences furent ensuite répétées devant un nombreux public médical. Le 4 juillet dernier, le sujet étant somnambulisé, le docteur trace une lettre sur son poignet en lui ordonnant de saigner immédiatement sur ce point. « Cela me fait grand mal, » répond le patient. — « Il faut saigner quand même, » lui commande l'opérateur. — Les muscles de l'avant-bras se contractent, le membre devient tumescent, la lettre se dessine rouge et saillante, enfin des gouttes de sang apparaissent et sont constatées par tous les spectateurs.

« Toutefois, il faut signaler que, dans cette dernière expérience, il y eut une erreur de lieu. Ce fut la lettre tracée au voisinage, l'avant-veille, qui laissa suinter du sang. Peut-être la suggestion n'avait-elle pas été assez précise, peut-être l'exécution était-elle trop rapprochée du commandement, car c'était la pre-

mière fois que la suggestion n'était pas faite pour un temps éloigné de quelques heures¹. »

III

Sans examiner ici à fond cette question étrange, il faut bien reconnaître une différence entre ces sueurs sanguines et le prodige des stigmatisées dont l'Église a conservé le souvenir. Les observateurs matérialistes sont trop empressés à établir une complète analogie entre les uns et les autres pour se donner la satisfaction de railler les croyances chrétiennes et de prendre l'Église en défaut.

Admettons que les phénomènes rapportés par les deux professeurs de Rochefort soient vrais, qu'il n'y ait pas eu de supercherie, que le sujet, à l'insu des expérimentateurs, n'ait pas fait sur ses bras une friction violente, il n'en est pas moins vrai que ce sujet est dans un état de sommeil morbide provoqué, qu'il est sans volonté sous la domination absolue de l'expérimentateur, que l'on provoque enfin une tension violente de son esprit et de son attention sur le point de son corps, de ses bras où le sang doit se montrer.

Or, aucun de ces trois éléments ne se trouve dans les stigmatisées qui ont soulevé dans ces derniers temps des controverses passionnées. La stigmatisée n'est pas plongée par un spectateur dans un sommeil morbide et artificiel, elle est éveillée et sereine ; elle ne reçoit pas d'une personne étrangère l'ordre impérieux, répété d'appeler le sang à ses mains et à ses pieds ; et enfin,

1. BERJON, *La Grande Hystérie chez l'homme, phénomènes d'inhibition et de dynamogénie, changements de la personnalité, action des médicaments à distance*. Paris, 1886.

non seulement elle n'arrête pas son attention avec intensité sur elle-même, sur son corps, sur les points où le stigmaté doit apparaître, mais son attention se porte à l'extérieur, sur un objet en dehors d'elle, sur la personne divine du Crucifié; elle ne pense pas à elle, elle est toute à l'extérieur.

Ces simples observations philosophiques suffiraient pour détruire l'argumentation des ennemis déclarés de tout surnaturel.

M. Beaunis prétend, cependant, que les expériences dont nous venons de parler ne laissent aucun doute sur la validité de l'interprétation naturelle des phénomènes présentés par les stigmatisés. « Il suffit, dit M. Beaunis, de *regarder avec attention une partie de son corps*, d'y penser fortement pendant quelque temps pour y éprouver des sensations indéfinissables, des picotements, des ardeurs, des battements, etc.; et il ajoute qu'on en trouve la preuve encore plus frappante chez ces fameux mystiques du moyen âge, dont le front, les mains, les pieds étaient, aux heures d'extase, le siège de fluxions, de sueurs de sang et même de véritables plaies. »

L'auteur oublie, sans doute, que les stigmatisés ne regardaient pas avec attention une partie de leur corps; il oublie ainsi le point essentiel de l'argumentation, et nous attendrons longtemps qu'on nous démontre avec autorité qu'il suffit à une personne éveillée, saine d'esprit, de considérer longtemps ses mains pour y faire naître une sueur de sang, à plus forte raison une plaie.

Sous l'influence de l'imagination, de la volonté et d'une attention intense, il peut se produire un ébranlement des nerfs vaso-moteurs, l'afflux du sang, la déchirure de la tunique des capillaires et un écoulement

u sang au point marqué par l'hypnotiseur ; mais cette exsudation sanguine, qui peut être l'effet non d'une auto-suggestion, mais du commandement d'un hypnotiseur, diffère essentiellement des stigmates de la passion avec lesquels on voulait les identifier pour échapper au surnaturel.

IV

Gorres, le savant auteur de la *Mystique*, attribue, il est vrai, à la puissance plastique de l'âme émue par une longue contemplation des souffrances de Jésus-Christ la production des stigmates aux mains et aux pieds, mais il a soin de remarquer que c'est *par une faveur spéciale de Dieu* que l'âme obtient ce qu'elle demande et qu'elle reçoit dans son corps l'empreinte des plaies sacrées. Depuis l'origine de l'Église, il est facile de constater qu'il y a eu un nombre considérable de religieux et de religieuses qui ont médité longtemps les souffrances de Jésus-Christ ; il s'en est trouvé un grand nombre qui réunissaient les conditions psychologiques et physiologiques exigées avec tant de hardiesse par les incrédules de notre époque, et, cependant, les stigmatisés sont rares dans l'histoire de l'Église, on les connaît, on les cite, et le caractère exceptionnel de leurs plaies témoigne bien de l'intervention d'un facteur étranger, d'une cause extra-naturelle, indépendante de l'imagination, qui communique à l'âme une puissance nouvelle sur le corps.

Nous trouvons dans les actes de la vie de Jeanne de la Croix, imprimés à Cologne, en 1682, le récit d'une enquête ecclésiastique sur un phénomène de stigmatisation qui diffère de la simple exsudation sanguine

des hypnotisés. Nous ne prétendons pas trancher ici la question de fond, mais nous voulons simplement établir que, dans la discussion, il faut d'abord marquer la différence de ces deux classes de phénomènes avant d'en chercher l'explication.

Ferdinand d'Azevedo, archevêque de Burgos et président de Castille, ordonna, — écrit Gorres dont nous citons le récit, — ordonna à son grand vicaire Manrique de faire une information exacte et de lui adresser un rapport. Celui-ci réunit, le 16 février 1618, le commissaire de l'Inquisition, l'évêque suffragant, plusieurs abbés et prieurs du pays, des curés, des hommes savants, quelques bourgeois de la ville et les deux médecins Aspe et Pacheco. Jeanne parut donc devant eux, et leur montra ses blessures, de sorte que chacun put à son tour les examiner attentivement. Elle montra d'abord ses mains, tous les considérèrent avec soin, et trouvèrent dans chacune une plaie qui n'était ni ronde, ni triangulaire; elle n'était pas très profonde non plus, assez cependant pour qu'on pût voir la chair, parce que la peau extérieure était déchirée. Elle était couverte au milieu d'une humeur blanchâtre comme d'une rosée. Les blessures ne pénétraient pas jusqu'à l'autre côté des mains, et l'on n'apercevait autour d'elles aucune enflure ni aucune altération, mais tout était dans son état naturel. On lava une de ses plaies avec une éponge et de l'eau. Puis, sur la remarque de Pacheco, on la lava encore avec du savon, et avec une telle force que Jeanne en éprouva de violentes douleurs.

Aspe déclara qu'il avait déjà vu ces plaies, il y avait *plus de deux ans et demi*, qu'il en avait entrepris la guérison avec Oliva, mais que, malgré tous leurs remèdes, elles étaient toujours restées dans le même état, et telles qu'elles étaient encore dans le moment. Jeanne dut

ensuite montrer ses pieds et les placer sur un petit banc. On trouva sur le devant de la plante du pied une blessure couverte de la même rosée, mais qui paraissait plus profonde que celles des mains. De l'autre côté, c'est-à-dire à la plante des pieds, il y en avait une autre plus profonde encore, mais, du reste, on n'y remarqua ni tumeur ni aucune autre altération. On la contraignit aussi à découvrir son sein autant que la décence le permettait, et l'on vit à gauche, au-dessous de la poitrine, une plaie beaucoup plus grande que les autres, d'une forme différente, plus profonde et donnant plus de sang.

On passa ensuite à l'inspection de la tête; elle en découvrit la partie antérieure, et l'on remarqua tout autour un cercle large de plus d'un doigt qui dépassait la peau. Lorsqu'on le touchait et qu'on le pressait avec le doigt, il cédait sous la pression comme s'il eût été enflé, et formait tout autour une cannelure profonde d'un demi-doigt, de sorte que les médecins jugèrent qu'elle allait jusqu'au crâne.

Ils déclarèrent que ces blessures qu'ils avaient inspectées n'étaient point naturelles, et qu'elles ne pouvaient être non plus l'effet d'une supercherie. Plus tard, ils exprimèrent par écrit leur jugement motivé, et sous la foi du serment¹.

Nous ne croyons pas nécessaire d'insister pour démontrer qu'il n'est pas permis de confondre l'apparition de ces plaies au côté, à la tête, aux mains et aux pieds de la stigmatisée avec quelques gouttes de sang extravasé à la suite d'une déchirure de la tunique des capillaires, aux bras d'un homme hypnotisé.

1. GORRES, *Mystique divine naturelle et diabolique*, t. II, p. 220. Paris, 1862, 2^e édition.

V

Les observateurs qui avaient communiqué au Congrès scientifique de Grenoble, en 1885, leurs expériences sur la vésication et la sueur de sang n'ont pas cessé leurs recherches, ils ont même obtenu de nouveaux résultats et désigné sous le nom d'action à distance des médicaments, une classe de phénomènes ignorés jusqu'à nos jours. Étonnés de ces résultats encore inexplicables, les expérimentateurs ont exprimé leur surprise et avoué leur ignorance.

Les faits exposés par MM. Bourru et Burot échappent à toute explication scientifique, et les hypothèses inventées pour en donner la raison n'ont aucune valeur.

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éviter la simulation et la supercherie, ces observateurs ont constaté la réalité des phénomènes suivants :

Un objet placé à dix et quinze centimètres du sujet endormi provoquait la sensation d'une douleur intolérable; la boule d'un thermomètre à mesure, tenu à distance, provoquait la même sensation, des convulsions et une attraction du membre; un cristal d'iodure de potassium produisait des battements et des éternuements; l'opium a fait dormir; un flacon de jaborandi a déterminé la salivation et la sueur. Les mêmes expériences continuées avec la valériane, la cantharide, l'apomorphine, l'ipécacuanha, l'émétique, la scammonée, les alcools ont donné des résultats précis et concordants. Chacun de ces médicaments placé simplement près de la tête, et sans contact, produisait l'effet en rapport avec sa nature, c'est-à-dire une véritable action

physiologique comme si le sujet l'avait introduit dans son organisme.

Sous l'influence de l'eau de laurier-cerise une femme juive hystéro-épileptique tomba en extase et crut voir la Vierge entourée de ses attributs hiératiques. On a aussi essayé des poisons à solution étendue, parce que la substance elle-même agitait d'une manière trop violente et l'action physiologique s'est toujours produite avec constance et précision.

Le docteur Luys, de l'Académie de médecine, après avoir rejeté les expériences de MM. Burot et Bourru, s'est vu forcé de renoncer à son scepticisme, et il a essayé lui-même, avec succès, de constater l'action des médicaments à distance. Des mêmes réactions obtenues dans des conditions identiques d'expérimentation, il a cru pouvoir dégager cette loi : l'état hypnotique a la propriété non seulement de produire une hyperexcitabilité neuro-musculaire, mais encore une hyperexcitabilité des régions émotives et intellectuelles de l'encéphale. Cette formule est la simple constatation d'un fait d'ailleurs inexplicable, au témoignage même de cet expérimentateur dévoué à la thèse matérialiste.

Le docteur Luys enferme dix grammes de cognac dans un tube scellé à la lampe, et, en dix minutes il détermine l'ivresse chez un sujet hypnotisé. Dix grammes d'eau simple (protoxyde d'hydrogène) enfermés dans un tube scellé, déterminent en quelques minutes la constriction de la gorge, la sputation, la raideur du cou, les symptômes de l'hydrophobie. Quatre grammes d'essence de thym enfermés de la même manière et présentés au-devant du cou d'une femme hypnotisée qui ignore absolument ce qui se passe autour d'elle, bouleversent en elle la circulation, font saillir les yeux hors de l'orbite (exorbitis), gonflent le cou de la malade

d'une manière effrayante et déterminent dans l'innervation circulatoire du cou, de la face et des muscles inspireurs, un trouble croissant, accompagné d'un bruit de cornage à caractère sinistre qui effraye l'expérimentateur et le force à s'arrêter pour éviter des accidents foudroyants.

« En présence des manifestations tangibles si nettes, — écrit le Dr Luys, — si précises, dont j'ai été si fréquemment témoin, en présence de ces cas si surprenants de retentissement des actions à distance sur l'innervation viscérale chez des sujets chez lesquels je déterminai la nausée, puis des vomissements en leur présentant un tube contenant de la poudre d'ipéca, et des envies d'aller à la garde-robe que j'ai vu survenir en leur plaçant sur le cou un tube contenant vingt grammes d'huile de ricin, *je n'hésite pas à reconnaître que nous assistons là à une série de phénomènes étranges qui se développent en dehors des lois naturelles, de leur évolution normale, et qui déroutent tout ce que nous croyons savoir sur l'action du corps.* Mais ils existent, ils s'imposent à l'observation, et tôt ou tard ils serviront de point de départ pour l'explication attendue d'un grand nombre de phénomènes étranges de la vie nerveuse ¹.

VI

Il faut bien avouer qu'on ne connaît pas le premier mot de ces phénomènes absolument nouveaux qui trouvent encore aujourd'hui tant d'incrédules. Les esprits superficiels veulent à tout prix trouver une explication à l'inexplicable, et ils écrivent que, par l'in-

1. D' Luys, *Phénomènes produits par l'action de médicaments à distance. — De l'exorbitis expérimental,*

termédiaire des nerfs périphériques, on peut déterminer dans le sensorium émotif des réactions variées de peur, d'effroi, de plaisir, selon les substances qu'on emploie; mais cette affirmation gratuite n'explique rien. Comment comprendre, en effet, que le médicament agisse sur les nerfs périphériques, comme s'il était introduit dans l'organisme, ou même sans contact, à une distance de 5 centimètres et à travers les parois d'un tube de verre.

Une seule conclusion se dégage de ces expériences, c'est que l'observateur n'est pas dupe de la simulation du sujet et que les phénomènes auxquels on refusait de croire à raison de leur caractère insolite, sont parfaitement établis.

Certains auteurs ont cherché l'explication de ces phénomènes dans l'action de la force *neurique-rayonnante* ou du fluide magnétique; d'autres ont cru qu'il suffisait de recourir à la suggestion, mais ni les uns ni les autres n'ont eu la prétention de résoudre le problème et le champ reste ouvert aux conjectures et aux hypothèses.

Le docteur Bernheim nous disait, à l'hôpital de Nancy, qu'il refusait de croire à cette action mystérieuse, et à distance, des médicaments sur le sujet hypnotisé. Selon lui, une indiscretion, un geste, un mot qu'on laisse échapper sans en avoir conscience, éveille l'attention du malade et lui permet de deviner la nature du médicament expérimenté. Si le tube de verre contient par exemple de l'huile de ricin, ou de la poudre d'ipéca, le sujet connaissant par des expériences antérieures l'effet attaché à ces médicaments, en réveille un vif souvenir, et, en vertu de l'union des nerfs de la vie organique avec les nerfs de la vie animale qui relèvent plus directement de la volonté, il arrive à reproduire les phénomènes qui accompagnent habituellement l'absorption de l'huile de ricin ou de la poudre d'ipéca. C'est affaire de mémoire et d'imagination.

Mais, si le sujet ne connaît ni la nature, ni le nom du médicament; si aucune expérience antérieure ne lui en a fait connaître les résultats; si aucune sensation antérieure, aucune image, aucun souvenir ne peut lui rappeler un effet physiologique déterminé, et s'il est bien constaté, comme le prétend le Dr Luys, qu'on a pris toutes les précautions pour éviter une indiscretion et défendre de recourir scientifiquement à la suggestion, aucune hypothèse ne peut expliquer le phénomène qui se produit; je ne comprends pas que le simple contact avec la nuque, d'un tube contenant soit une substance toxique, soit un médicament, puisse produire par exemple, les effets suivants : la strychnine donne lieu à des convulsions; le haschich et les spiritueux font apparaître l'ivresse; la belladone et la morphine de sombres hallucinations.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'Académie de médecine de Paris, sur la proposition de MM. Bergeron, Roger, Brouardel et Blot, a décidé, à l'unanimité, qu'une commission serait nommée pour examiner les faits étranges dont le Dr Luys affirme la réalité. Nous attendons le résultat de cet examen, mais nous ne craignons pas d'affirmer, malgré les hypothèses gratuites de certains expérimentateurs, qu'on n'expliquera jamais ce simple fait, la poudre d'ipéca, en liberté, répandue sur une table, en présence d'un sujet si nerveux qu'on le suppose, ne produit aucun effet, mais si je cache avec soin cette poudre dans un tube de verre hermétiquement fermé, scellé, il me suffira de l'approcher de la nuque d'un malade hypnotisé pour provoquer des vomissements (1).

Ce que je dis de l'ipéca, je pourrais le dire aussi de

(1) Nous avons cité dans l'avertissement les conclusions du rapport de cette Commission.

tous les médicaments. Les médecins chercheront longtemps l'explication naturelle et suffisante des phénomènes dont nous venons de parler, mais nous savons bien qu'ils ne consentiront jamais à reconnaître l'existence, ou même la simple possibilité de l'intervention d'un agent extra-naturel dans les troubles étranges qu'ils provoquent et qui appellent leur attention.

Nous avons essayé plusieurs fois, en présence du docteur X, et de quelques amis, de renouveler les expériences de M. Luys; mais tous nos essais ont été infructueux. Le sujet réunissait, cependant, toutes les conditions nécessaires; il était hystérique, plongé dans le sommeil magnétique, et il avait traversé les étapes classiques de la léthargie et de la catalepsie avant d'entrer dans l'état somnambulique. A ce moment nous lui mettons dans les mains, successivement, plusieurs flacons contenant des substances toxiques et d'autres médicaments. Nous posons de questions le sujet hypnotisé, il prend les flacons, les examine, les tourne et les retourne, et semble chercher par une supercherie inoffensive à deviner ce que la lucidité du somnambulisme ne peut pas lui révéler.

Vains efforts ! L'hypnotisé découragé abandonne la partie.

Nous avons toujours obtenu ce même résultat.

Or, si la divination des médicaments était le résultat, comme le prétendent certains physiologistes, d'une excitation nerveuse et du somnambulisme, pourquoi le même phénomène est-il si irrégulier, pourquoi ne se produit-il pas invariablement toutes les fois que les deux conditions d'hypnotisme et de surexcitation nerveuse se trouvent réunis ? Pourquoi n'avons-nous jamais pu obtenir ce résultat, nous et les médecins qui cherchaient avec nous à découvrir la vérité ? Nous

étions, cependant, en présence d'un sujet hypnotisé, dans la période somnambulique, et sous l'influence d'une hypéresthésie.

Les lois de la nature produisent toujours les mêmes effets, dans les mêmes circonstances, cette loi est le fondement de l'induction, et elle explique l'harmonie de l'univers. L'instabilité, l'irrégularité capricieuse des phénomènes que nous venons de décrire démontre bien la nécessité de recourir à une cause étrangère pour les expliquer.

VII

Je consentirais plus volontiers à recourir à la suggestion pour expliquer des phénomènes d'un autre genre, qui se rattachent aux rapports intimes de l'âme et du corps, du physique et du moral, je veux parler de certaines guérisons que les médecins peuvent obtenir en impressionnant vivement l'imagination du malade, pendant le sommeil provoqué.

Dans leur enthousiasme exagéré et plein d'illusions les premiers magnétiseurs avaient cru trouver enfin la panacée, et ils attendaient des merveilles de l'application de l'hypnotisme aux maladies. Il faut en rabattre; il est vrai, seulement, que des opérateurs ont obtenu l'insensibilité et fait des opérations chirurgicales sans provoquer la douleur. Le sujet était endormi; on lui laissait ignorer le jour, le moment de l'opération afin d'éviter le trouble, l'appréhension qui aurait été un obstacle au sommeil, et l'on a pu ainsi extirper une tumeur de la région mastoïdienne chez une femme, amputer sans douleur des cuisses et des bras, pratiquer l'incision d'un abcès à l'anus.

Le docteur Esdaile, chirurgien des hôpitaux de

Calcutta, invita une commission nommée par le gouvernement à vérifier et contrôler les graves opérations chirurgicales qu'il opérerait pendant le sommeil magnétique. Le sujet endormi ne souffrait pas, mais ses traits exprimaient, pendant l'opération, une indicible douleur dont il ne restait aucun souvenir au réveil. La commission observa que, pendant les opérations, les sujets endormis n'ouvraient point les yeux, n'articulaient aucun son, n'avaient pas besoin d'être tenus ou liés, cependant, le masque était agité, il y avait mouvement vague et convulsif dans les membres supérieurs, contorsion du corps, distorsion des traits donnant à la face une hideuse expression de douleur comprimée; la respiration était saccadée et longuement *suspirieuse*, en un mot, le patient ressemblait à un muet sans résistance soumis à une opération cruelle.

Cependant l'anesthésie chloroformique a paru préférable et l'on a négligé l'anesthésie par hypnotisme dont les résultats sont lents, incomplets, quelquefois même infidèles et incertains.

Mais si l'influence de l'hypnotisme comme agent anesthésique n'était pas suffisamment démontrée, il n'en était pas de même de son influence pour la guérison de certaines affections nerveuses. On agit par suggestion sur le moral du sujet, du malade endormi, et grâce à la facilité avec laquelle l'hypnotisé adopte et s'assimile les idées suggérées, grâce encore aux rapports si étroits du moral et du physique, on a obtenu dans des cas assez nombreux, des guérisons presque inespérées. Mais cette médecine *imaginative* ou par suggestion ne paraît s'appliquer avec quelques chances de succès qu'aux affections d'origine nerveuse et aux maladies dont l'imagination est la cause principale.

En suivant cette méthode suggestive, Berger de

Breslau aurait fait disparaître des contractures; Bernheim aurait guéri trois cas de troubles choréiques de l'écriture; Bottey, une paraplégie; Demarquay et Giraud-Teulon auraient obtenu la sédation immédiate, puis le calme absolu dans des cas de névralgies périphériques ou viscérales liées à l'hystérie. On obtient de la même manière, à la Salpêtrière, une diminution dans le nombre d'attaques, et des moments de calme chez les hystériques. Maguin emploie successivement l'hypnotisme et les agents œsthésiogènes pour la guérison des contractures anciennes et rebelles aux procédés ordinaires employés pour les faire disparaître; il a guéri ainsi définitivement et rapidement, en quelques jours, un pied bot varus équin gauche assez ancien, l'hypnotisme a complété l'action de la métallothérapie. Debove a fait ainsi disparaître chez ses malades les vomissements, la constipation opiniâtre et l'anorexie. Il semblait bien difficile d'appliquer l'hypnotisme au traitement de la folie, et des essais assez nombreux faits en ce sens avaient échoué en présence de la résistance du fou à se laisser endormir et de l'impossibilité de fixer son attention. M. Voisin semble avoir été plus heureux, et, quand il a pu éveiller l'attention de l'aliéné, le frapper par une suggestion, faire ainsi revivre l'action mystérieuse, réelle et profonde du moral sur le physique, il a obtenu de véritables guérisons. Plus que tout autre, en effet, l'aliéné doit être sensible et soumis à la suggestion, car il ne peut opposer à son opérateur ni la volonté, ni la conscience, ni la raison.

VIII

Le procédé suivi par M. Voisin est très simple et ne diffère pas de celui qui est habituellement employé par

tous les hypnotiseurs ; il regarde fixement le malade et lui présente deux doigts au devant des yeux. Il nous fait connaître lui-même en ces termes les résultats qu'il a obtenus et les espérances peut-être excessives qu'il entretient sur la thérapeutique des aliénés :

« Le docteur Dufour a adressé en mai 1886, à la société médico-psychologique, une série de faits de guérison d'aliénés, hommes et femmes, par la suggestion hypnotique. La voie est donc ouverte ; il n'est plus permis de nier la possibilité d'hypnotiser les aliénés comme l'avaient écrit Berger et Bernheim. Il est nécessaire, j'en conviens, d'apporter dans ce traitement beaucoup de patience, de lui donner une somme considérable de temps, et de varier les procédés d'hypnotisme, mais le résultat est tellement rapide et tellement radical que le médecin ne me paraît pas devoir hésiter à employer cette méthode absolument inoffensive chez les aliénés.

« Une fois le sommeil hypnotique obtenu, il faut commencer après une ou deux séances à user de la suggestion. La thérapeutique suggestive est le corollaire indispensable de l'hypnotisme. Il faut procéder lentement, n'agir d'abord que sur une conception délirante, sur une hallucination, puis sur d'autres.

« Il ne faut pas faire trop de suggestion pendant une même séance, sans quoi l'on détermine un malaise évident qui se traduit par des crispations de la face et on n'obtient pas au réveil l'exécution précise des suggestions. Les suggestions doivent être faites à haute voix, formulées d'une façon précise et articulées avec autorité, il faut signifier au malade de ne plus entendre tel bruit, telle voix, de ne plus sentir telle odeur, de ne plus avoir telle idée délirante. Il faut leur affirmer que toutes ces idées sont fausses, et qu'elles résultent

de leur maladie, qu'ils ne doivent pas y croire, qu'ils guériront, et enfin qu'ils sont guéris.

« Dans divers cas, deux ou trois séances ont suffi pour amener la guérison d'aliénations mentales qui dataient de plusieurs années (sept ans dans un cas) et qui ne s'est pas démentie depuis.

« Les aliénés hystériques sont les plus aptes à être traités par l'hypnotisme. Cependant j'ai pu réussir chez des épileptiques, des dipsomanes et chez des aliénés non hystériques. Relativement à ce dernier point, les observations de Dufour sont aussi explicites que possible. Cette thérapeutique suggestive demande à être poursuivie et les résultats sont tellement encourageants que je poserais volontiers la conclusion suivante : qu'il serait heureux pour les aliénés qu'ils fussent tous hypnotisables ¹.

Cette dernière observation du docteur Voisin nous rappelle une vérité importante, c'est que tous les aliénés ne sont pas hypnotisables, même parmi ceux qui sont capables d'attention ; on peut dire la même chose des personnes qui ont conservé la raison, et comme nous le verrons plus tard, la proportion des personnes hypnotisables n'est pas aussi élevée qu'on pourrait le supposer, l'état névropathique, condition nécessaire de l'hypnose, est un état maladif qui a des caractères, une origine et des effets déterminés ; il tient quelquefois à une dégénérescence héréditaire, au milieu où l'on vit, aux influences que l'on subit, aux conditions sous l'influence desquelles on a été élevé, à l'atmosphère au

1. D' AUGUSTE VOISIN, médecin de la Salpêtrière, *De l'hypnotisme et de la suggestion hypnotique dans leur application au traitement des maladies nerveuses et mentales*. — CHARPIGNON, *Étude sur la médecine animique et vitaliste*. — LIÉBEAULT, *Du sommeil et des états analogues*. — BERNHEIM, *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique*.

sein de laquelle s'écoule notre existence. Toute personne hypnotisable est donc dans un état morbide, anormal, qui la prédispose aux accidents du sommeil provoqué.

IX

Les rationalistes ne pouvaient pas négliger cette occasion favorable de nier la réalité des miracles chrétiens. Ces cures remarquables qui rappellent simplement l'influence toujours reconnue par tous les philosophes du moral sur le physique, exploitées par des ennemis du surnaturel sont devenues le prétexte d'une objection présentée aujourd'hui, sous une forme nouvelle :

« Lorsqu'un croyant, écrit M. Binet, associe la divinité à son idée de guérison, il s'habitue à l'attendre subite et complète, à l'occasion d'une manifestation religieuse déterminée : les choses se passent, en effet, souvent ainsi. C'est ce que nous avons vu, par exemple, à la palpétrière chez la célèbre Etcheverry qui se vit guérie tout à coup d'une hémiplegie avec contracture datant de sept ans, à propos d'une cérémonie du mois de Marie, il ne lui resta qu'une certaine faiblesse du côté, qui disparut en peu de jours et que l'on peut expliquer par l'influence du défaut d'exercice si longtemps prolongé.

« Ce miracle qu'on peut appeler expérimental puisqu'il fut préparé de longue main par les médecins, depuis longtemps on suggérait à la malade qu'elle guérirait au moment de telle cérémonie religieuse, — ce miracle, disons-nous, nous explique la guérison par l'imposition des mains, dont l'histoire sacrée abonde. Pour ne pas remonter plus loin que le siècle dernier,

c'est la suggestion qui explique les cures de Greatrakes, les exorcismes de Gassner, les succès de Mesmer et les miracles accomplis autour de la tombe du diacre Paris, dans le cimetière de Saint-Médard, et de nos jours, dans les fameuses grottes qui se trouvent situées du côté des Pyrénées.

« Le médecin qui n'est pas un thaumaturge, a des ressources bien moindres. Lorsqu'un malade atteint d'une affection d'origine psychique, s'adresse au médecin, celui-ci ne peut guère, sauf dans quelques circonstances exceptionnelles, lui inspirer confiance qu'en des moyens plus ou moins lents; mais quels qu'ils soient il faut les employer avec confiance et autorité; c'est un fait bien avéré, que, par l'hydrothérapie, certains médecins obtiennent dans les affections hystériformes des résultats plus rapides que d'autres, par ce seul fait qu'ils agissent en même temps par suggestion. On peut en dire autant du massage dans des circonstances analogues, etc. ¹. »

Voilà l'objection que l'on retrouve avec une certaine variété de développements, et, en général avec trop d'étendue dans les ouvrages des matérialistes et des rationalistes qui ne se contentent pas de rester sur leur terrain et de faire des expériences scientifiques, mais qui cherchent, avant tout, des armes contre la vérité religieuse. Ils manquent de logique et de justice; ils comptent trop souvent sur l'inattention du lecteur attiré par le fait principal, pour faire accepter des conclusions qui ne découlent rigoureusement ni des prémisses, ni des faits dont l'authenticité n'est pas toujours suffisamment démontrée.

L'auteur confond dans une même accusation les

1. BINET et FÉRÉ, *Le Magnétisme animal*, p. 266.

vrais miracles qui appartiennent à la religion catholique et les supercheries ou les jongleries des illuminés ou des habiles qui ont abusé dans tous les temps de la crédulité publique ; il est inutile d'insister sur cette confusion. Au lieu de rester dans les généralités vagues, l'auteur, s'il avait eu l'intention d'élever une objection sérieuse, aurait dû prendre un cas particulier, un de ces miracles dont l'Église reconnaît l'authenticité après une discussion sévère et un examen attentif, et nous faire voir les analogies, l'identité même de ces guérisons miraculeuses et des cures que l'on prétend obtenir à la Salpêtrière. En matière de critique il est toujours indispensable d'arriver à la précision et de ne plus s'en éloigner.

En agissant fortement sur le moral et sur l'imagination d'une malade hystérique, en neutralisant même l'influence contraire des autres facultés, par l'hypnotisme qui mutile en réalité la personne humaine, et lui fait perdre un moment sa raison et sa volonté, on obtient la guérison de certaines affections passagères, se rattachant toutes aux névroses, voilà ce que les expérimentateurs de la Salpêtrière et de quelques autres écoles déclarent avoir constaté ; on arriverait même, par suggestion, à indiquer le moment précis où la guérison doit se produire, et l'hypnotisé obéirait à l'hypnotiseur qui lui ordonne d'agir sur son corps et de le modifier à telle heure et tel jour, comme il lui obéit quand il lui commande de tuer ou de voler. Qu'il choisisse un jour plutôt qu'un autre pour l'accomplissement de son ordre, un jour de fête religieuse, ou le moment d'une cérémonie du mois de Marie, ceci importe peu.

Voici donc les conditions que doit remplir la malade que l'hypnotiseur a la prétention de guérir par

miracle : 1° elle doit être hystérique ; 2° être affligée d'une affection d'origine et de nature nerveuse ; 3° être endormie d'un profond sommeil qui permet à la suggestion de s'emparer de son cerveau et de son esprit comme l'idée fixe s'implante dans le cerveau du monomane, et enfin, 4° agir sur son corps, par impulsion, sous le coup et dans la direction de la secousse violente qui lui a été donnée.

Or, il est démontré que les sujets dont la guérison miraculeuse est reconnue par l'Église n'appartiennent pas à la catégorie des hystériques et des névropathes ; les affections guéries n'appartiennent pas à la classe des névroses ; les sujets n'ont pas été soumis à un sommeil magnétique et à un entraînement qui paralyse en eux la raison, la conscience et la volonté ; ils n'ont pas la certitude absolue, et beaucoup même n'ont pas la certitude relative et chancelante d'une guérison ; ils ont simplement l'espérance que l'affection morbide dont ils souffrent disparaîtra si une cause supérieure et connue par la foi, le permet ou le veut. *Domine si vis potes me mundare.*

X

Au fond de ces objections trop retentissantes des matérialistes et des rationalistes de tous les temps, on retrouve invariablement le même sophisme ou la même affirmation générale que l'on peut ramener à cette proposition, pour en saisir le vice fondamental : « Le moral et l'imagination ont une grande puissance sur le corps ; donc c'est l'imagination qui produit toutes les guérisons miraculeuses et instantanées obtenues, en apparence, par la prière et la foi des croyants. »

Cette affirmation gratuite est un très mauvais argument, rien n'y rattache les prémisses à la conclusion. La logique défend de conclure du particulier au général, et, s'il était même établi que, dans un cas particulier, l'imagination surexcitée a pu produire une guérison instantanée et inattendue, il ne s'en suivrait pas que, dans tous les cas, les personnes qui ont cru trouver dans la prière un soulagement, ou même une guérison miraculeuse aient été le jouet de leur imagination ou d'une croyance religieuse naïve et mêlée de superstition.

Il resterait, d'ailleurs, encore à expliquer pourquoi tant d'autres malades qui se présentent dans les mêmes conditions au versant de ces Pyrénées dont parle M. Binet se retirent sans guérison et sans soulagement quoiqu'elles aient une imagination et une foi aussi vives que celles des *miraculées*. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, et, si l'imagination avait la merveilleuse puissance de guérir elle n'aurait pas ces caprices dans son action; elle ne serait pas si avare de miracles; toutes les personnes croyantes, névropathes, impressionnables devraient ressentir les effets salutaires de son influence. L'expérience nous apprend qu'il en est tout autrement, que le nombre des malades dont les prières sont exaucées est bien inférieur à celui des malades qui s'en vont résignées, mais égues. Elle nous apprend, enfin, que des malades ont été guéries d'affections profondes qui n'appartiennent pas à la catégorie des névroses et qui échappent à l'influence du moral et de l'imagination. Mais je ne veux pas engager ici un débat sur cette question qui mérite un examen approfondi.

Si l'on peut guérir dans certains cas l'hystérique hypnotisée, par l'influence de la suggestion, l'on peut aussi, en employant le même remède, produire la para-

lysie totale et la paralysie partielle, et constater ainsi, d'une nouvelle manière, l'action mystérieuse et profonde de l'âme sur le corps. Tout porte à croire que, dans ces expériences de paralysie, les centres moteurs sont directement atteints. On répète plusieurs fois à une malade hypnotisée : « Votre bras est paralysé. » Tout d'abord, elle proteste, puis elle semble donner son assentiment, elle arrive à la conviction. Vous la réveillez, elle ne sent plus son bras, elle le soulève avec l'autre main, il est flasque et retombe sur les genoux. Vous lui dites : « A votre réveil vous ne pourrez plus écrire », ou bien : « Vous ne pouvez plus écrire telle lettre, tel mot. » Vous la réveillez, et, selon la suggestion reçue, elle sera dans l'impossibilité d'écrire cette lettre, ce mot, ou même d'écrire.

On obtient encore de la même manière l'*aphasie* ou l'impossibilité de parler, d'articuler un mot, une consonne, une syllabe. Les observateurs les plus sceptiques ne peuvent contester la réalité de ces phénomènes étranges qui indiquent une puissance particulière de la volonté sur ses organes ; ils sont bien forcés de reconnaître avec les philosophes et les métaphysiciens dont ils sont, cependant, les adversaires implacables, l'impossibilité de les expliquer.

Le phénomène de l'*echolalie* découvert par M. Berger de Breslau est d'un ordre à part, et ne nous paraît pas appartenir à la classe des phénomènes qui démontrent l'action de l'âme ou de la cause psychique sur le corps. On le produit en appliquant la main sur le crâne du sujet endormi, sur son front ou sur sa nuque. Le sujet transformé en phonographe ne répond pas aux questions qu'on lui fait, mais il les répète avec fidélité et précision, même quand elles sont prononcées dans une langue qui lui est étrangère ; il répète ainsi un air de musique, et

le son exact du diapason que l'on fait vibrer contre son oreille, et il imite, enfin, automatiquement tous les mouvements et tous les gestes de l'observateur.

Nous laissons de côté d'autres observations du même genre, elles sont nombreuses, et varient avec l'imagination féconde des expérimentateurs. Mais ces résultats singuliers exploités par des matérialistes de circonstance ou de conviction qui considèrent l'enfant et l'homme comme une simple machine devaient faire naître une dernière question d'un ordre plus important qui appartient à l'éducation et à la morale, et l'on a essayé d'appliquer l'hypnotisme à la pédagogie

XI

Quelques expériences qui, d'ailleurs, ne nous paraissent pas présenter encore toutes les garanties nécessaires d'authenticité, ont fait espérer à des observateurs matérialistes et positivistes que l'on pourrait obtenir une amélioration considérable de l'état intellectuel et moral des enfants et de quelques personnes vicieuses, par l'application de l'hypnotisme et de la suggestion.

Jusqu'à ce jour, il serait au moins prématuré de se prononcer sur cette question. Il est possible que, dans certains cas, des médecins aient obtenu par l'hypnotisme et la suggestion, la guérison de certaines personnes affectées d'habitudes vicieuses, ou dominées par des idées de mélancolie et de suicide : le physique et le moral sont unis d'une manière si intime et si profonde dans la personne humaine ! mais nous ne saurions approuver un système d'éducation fondé sur un traitement suggestif, et appliqué, comme le demandait récemment un membre du conseil supérieur de l'instruction publi-

que¹ aux jeunes détenus dans nos maisons de correction.

Indépendamment des effets physiques et dangereux du traitement suggestif sur le cerveau et sur le système nerveux de l'enfant, il est toujours mauvais de considérer la personne humaine comme un automate, de l'habituer à compter sur des moyens purement mécaniques et matériels pour résister au vice, et de l'affaiblir dans la lutte morale en lui apprenant à douter de son courage et de son énergie. C'est, d'ailleurs, abaisser singulièrement le rôle de l'éducateur, et se faire une triste idée de la formation morale et religieuse de l'homme que d'attribuer ainsi gratuitement à l'hypnose une influence aussi considérable, et de condamner le maître au rôle vulgaire d'un homme chargé d'endormir les vicieux qu'il entend corriger.

On en vient là quand on a perdu la notion et l'intelligence des éléments supérieurs qui font la dignité humaine, c'est-à-dire l'âme spirituelle, la pensée, la liberté, la responsabilité, et l'on comprend alors ce rapprochement inqualifiable que je trouve dans un ouvrage qui a la prétention d'être sérieux et que je ne peux m'empêcher de citer pour mieux faire voir le mépris du matérialiste pour la dignité humaine :

« L'efficacité de la suggestion pédagogique, écrit le docteur Féré, peut, il nous semble, être démontrée par la possibilité de modifier certains instincts par suggestion chez les animaux. L'un de nous a été fréquemment témoin d'une pratique curieuse des fermières du pays de Caux : lorsqu'une poule a pondu un certain nombre d'œufs dans un nid de son choix et qu'elle a commencé à couver, si, pour des raisons particulières, on veut lui faire couver d'autres œufs dans un autre

1. Félix HÉMENT, *Hygiène et médecine morales*.

nid, on lui place la tête sous une aile et on la balance un certain nombre de fois jusqu'à ce qu'elle dorme, ce qui arrive rapidement, puis on la place dans le nid qu'on lui destine; à son réveil elle ne songe nullement à son propre nid, elle a adopté les œufs étrangers. Quelquefois on peut, par le même procédé, faire couver des poules qui n'ont pas encore manifesté l'intention de le faire. C'est la modification de l'instinct par suggestion qui peut faire penser que l'application pédagogique n'est pas aussi absurde que quelques auteurs veulent bien le dire¹.

Comparer l'enfant vicieux à un animal, et conclure de la possibilité de tromper une poule en lui faisant couver des œufs étrangers à la possibilité de corriger les tendances dangereuses de la nature humaine, c'est abuser de la crédulité du lecteur. Néanmoins, il arrive trop souvent que les positivistes contemporains, peu soucieux de respecter les lois de la logique et les lois du raisonnement, emploient des arguments de ce genre pour défendre leur thèse : il n'est pas nécessaire d'un grand effort d'attention pour reconnaître qu'il y a une différence essentielle entre l'enfant et l'animal, entre les instincts purement physiques d'un être sans raison, et l'inclination au vol, à la colère, à l'homicide d'une créature raisonnable ; entre l'impulsion irrésistible qui est le caractère de l'instinct dans les animaux, et ces penchants auxquels l'homme a le devoir de résister avec le secours de la grâce et par l'effort de sa liberté. Améliorez la race animale, je le veux bien, mais renoncez à la prétention d'améliorer la nature humaine, en vertu des mêmes procédés.

Je ne prétends pas, cependant, condamner d'une

1. D^r FÉRÉ, médecin à la Salpêtrière, *Le Magnétisme animal*, p. 270.

manière générale et absolue l'alliance de la médecine et de la morale; il est trop certain que, si le moral agit en nous sur le physique, si l'âme influence le corps, celui-ci, à son tour, influence l'âme par une action réelle et profonde. Cette action est l'occasion de la lutte morale, elle implique la liberté humaine, la responsabilité, l'effort, mais elle explique aussi dans bien des cas, l'existence prolongée et douloureuse de certaines tentations dont le principe est dans l'état même de notre corps, et dont l'intensité serait certainement atténuée par une médication matérielle appropriée à la maladie morale; à la nature de la tentation. Questions délicates qui commandent une grande réserve et une habileté rare!

Mais ce n'est pas en assimilant l'homme à l'animal, les instincts animaux aux actes libres de l'enfant et de l'homme, en traitant comme un automate cette frêle créature faite à l'image de Dieu, et si belle, si grande aux yeux du philosophe spiritualiste et du théologien qu'on justifiera la théorie nouvelle et fautive dans sa généralité, de l'éducation morale par l'hypnotisme et la suggestion. L'éducation morale doit se faire par des moyens moraux, et, si nous reconnaissons l'utilité des moyens matériels dans des cas rares, d'une manière accidentelle, en espérant toujours davantage du secours divin que des remèdes humains, nous ne cesserons jamais de réprover la théorie matérialiste de l'éducation fondée sur la suggestion : elle est un attentat aux droits sacrés et à la dignité de l'âme de l'enfant.

XII

L'hypnotisme révèle donc d'une manière nouvelle et inattendue l'influence de l'imagination sur le corps

humain. Les phénomènes de vésication, de sueur anguine, de paralysie par suggestion, d'action médicamenteuse à distance; la guérison des attaques, contractions, paralysies se rattachant à l'hystérie; amélioration obtenue dans le traitement des aliénés maniaques ou délirants hystériques; l'anesthésie par suggestion, ces faits ne permettent pas de douter de l'importance et de l'utilité thérapeutique de l'hypnotisme; il faudrait encore, si l'on voulait être complet, en faire connaître les inconvénients et les dangers, nous le ferons plus tard.

Une critique sévère exigerait peut-être d'autres preuves de la réalité, et, surtout, de la continuation des guérisons, que les partisans de l'hypnotisme se hâssent à énumérer. Il ne faudrait pas confondre un soulagement passager, produit par la commotion nerveuse de l'hypnotisme, avec une guérison définitive.

Le moraliste aurait, peut-être, le droit de savoir, avant de conseiller ce système de thérapeutique magnétique, dont l'effet immédiat est un affaiblissement notable de la volonté humaine, si la science ne pourrait pas arriver au même but, au soulagement et à la guérison du malade, par les moyens ordinaires, ou même en éveillant un sentiment très vif de la force morale, de la volonté et de son efficacité sur l'organisme, chez des malades névropathes, qui subissent l'influence funeste d'une imagination sans frein.

Malgré les exagérations des apôtres de l'hypnotisme, il faut bien reconnaître que le nombre des maladies susceptibles de céder à l'influence des suggestions, est restreint, et qu'on est loin d'avoir découvert une panacée. Les partisans de cette nouvelle thérapeutique, ne se laissent pas aveugler par l'esprit de système, ils ne méconnaissent pas même à reconnaître les graves dangers

de l'hypnotisme, leurs conclusions trahissent leur anxiété.

L'hypnotisme, écrit M. de la Tourette, ne doit jamais être employé en dehors d'un but curatif; dans tous les cas, on doit l'appliquer *exclusivement aux hystériques, chez lesquels seuls* il est susceptible de produire des effets véritablement indiscutables. Et encore, l'hystérie du sujet devra-t-elle être confirmée; car, si l'hypnotisme est un des agents thérapeutiques les plus précieux de l'hystérie, il n'en est pas moins aussi un des meilleurs excitateurs, et il vaut mieux vivre en paix avec des névralgies passagères que *de risquer des phénomènes convulsifs*, sans compter les complications qui les accompagnent, et que des hypnotiseurs ultérieurs n'auraient pas toujours le pouvoir de faire cesser.

La conclusion qui découle encore de ces observations, c'est que l'âme est loin d'être aussi étrangère à la vie du corps qu'on pourrait le croire, et que son action sur nos organes est plus étendue, plus intime et plus profonde qu'on ne pouvait le supposer : elle agit par le cerveau sur le système nerveux de la vie végétative et animale, et l'hypnose modifie l'état du cerveau.

Ces phénomènes de l'hypnose, qui préoccupent aujourd'hui l'attention publique et le monde savant, sont-ils nouveaux? ont-ils été ignorés des magnétiseurs du siècle passé? et l'hypnotisme diffère-t-il, au fond, du magnétisme, comme on nous l'assure, pour ne pas compromettre par une promiscuité qui semble dangereuse, l'austère réputation de la science contemporaine? La réponse à cette question forme un chapitre intéressant de l'histoire du merveilleux.

CHAPITRE V

L'ÉVOLUTION DU MAGNÉTISME

Mesmer et magnétisme animal. — Théorie et faits. — Bailly et les cures magnétiques. — Le premier rapport d'une commission scientifique. — Puységur et Faria. — Conclusion d'un second rapport de la commission scientifique. — Discussion sur le rapport du docteur Husson. — L'hypnotisme et les moyens de le produire. — Méthode de Braid, de MM. Richet, Bernheim, Beaunis, etc. — Le consentement du sujet. — L'hypnotisme à distance. — L'expérience de M. Janet, du docteur Gibert, du docteur Dusart. — Faux rapprochements entre la transmission des pensées et la propagation de la lumière. — Effet de la résistance du sujet. — La malade du docteur Pitres. — Expérience de M. Bianchi. — Les personnes qu'on peut hypnotiser. — L'hypnoscope du docteur Ochorowics. — Les zones hypnogènes du docteur Pitres. — Similitude de l'hypnotisme et du magnétisme. — Le magnétisme et la congrégation du Saint-Office. — Première consultation en 1840. — Seconde réponse le 2 septembre 1843. — Lettre encyclique adressée à tous les évêques par la congrégation de la Sainte-Inquisition, le 30 juillet 1856. — Ce document éclaire le débat et dirige celui qui cherche la vérité.

I

Dans les premiers jours de l'année 1775, un journal anois, le *Nouveau Mercure savant d'Althona*, publiait une lettre d'Antoine Mesmer, dans laquelle ce médecin iennois, encore inconnu, exposait et développait les idées qui avaient servi de fondement à sa thèse inaugurale de docteur en médecine touchant l'influence des

planètes sur le corps humain. Mesmer eut l'avantage de réunir, et de présenter sous une forme mieux arrêtée, en corps de système, les idées vagues, mélange incohérent de science et de superstition qui, depuis les temps les plus reculés, sous des noms divers, fluide universel, action sidérale, magnétisme animal et humain se retrouvent dans les ouvrages des savants qui ont cherché à reconnaître et à dévoiler les secrets de la nature. Il est probable, cependant, qu'il aurait eu le sort de ses précurseurs dont les théories sont restées ensevelies dans l'oubli, s'il n'avait trouvé en France, dans la disposition particulière des esprits, des éléments de succès sur lesquels il n'avait pas compté.

Le xviii^e siècle qui prétendait secouer enfin le joug des croyances religieuses et faire triompher le règne de la philosophie et de la raison n'échappa, en réalité, à l'autorité des dogmes chrétiens, que pour tomber dans les ténèbres de la superstition et du merveilleux. Le siècle de Montesquieu et de Voltaire fut témoin des prodiges de saint Médard, des jongleries du rabadmante Bleton, et du souffleur Lascaris. Le besoin du merveilleux dans ces esprits qui avaient abandonné le surnaturel chrétien avec une témérité présomptueuse et un dédain sans fondement facilitait l'avènement et le succès d'un aventurier comme Mesmer.

« Il existe, écrivait en 1784, l'auteur de l'*Anti-Magnétisme*, des sociétés dans Paris où l'on dépense un argent énorme à s'occuper de sciences mystiques. On est persuadé qu'il y a dans la nature des puissances, des esprits invisibles, des sylphes qui peuvent être à la disposition des hommes; que la plupart des phénomènes de la nature, toutes nos actions tiennent à des ressorts cachés, à un ordre d'êtres inconnus; qu'on n'a pas assez ajouté foi aux talismans, à l'astrologie judi-

ciaire, aux sciences magiques ; que la fatalité, les destinées même sont déterminées par des génies particuliers qui nous guident à notre insu, sans que nous apercevions les fils qui nous tiennent ; enfin que nous ressemblons tous, dans ce bas monde, à de vrais pantins, à des esclaves ignorants et complètement aveugles. Ils impriment fortement dans toutes les têtes, qu'il est temps de s'éclairer, que l'homme doit jouir de ses droits, secouer le joug des puissances invisibles, ou apercevoir au moins la main qui le régit. Ce goût pour les choses voilées, à sens mystique, allégorique, est devenu général dans Paris, et occupe aujourd'hui presque tous les gens aisés. Il n'est question que d'associations à grands mystères. Les lycées, les clubs, les musées, les sociétés d'harmonie sont autant de sanctuaires où l'on ne doit s'occuper que de sciences abstraites. Tous les livres à secrets, tous ceux qui traitent du grand œuvre, des sciences mystiques, cabalistiques, sont les plus recherchés ¹.

Cet état des esprits explique l'éclatant succès de curiosité qu'obtint Mesmer, en 1778, quand il vint s'établir à Paris. Le médecin viennois reprit les doctrines de Paracelse, des astrologues, des alchimistes du moyen âge et les réduisit à vingt-sept propositions

1. *L'Anti-magnétisme*. Introduction, p. 3. — Voir pour les temps antérieurs à Mesmer : FIGUIER, *Histoire du merveilleux*, t. III, p. 400. — SPRENGEL, *Histoire de la médecine*, t. VI, p. 92. — HERMANN GRABE, *De transplantatione morborum analysis nova*. — ALH. KICHER, *Magnes, sive de arte magnetica*. — SÉBASTIEN WIRDIG, *Nova medicina spiritalium*. — WILLIAM MAXWELL, *Medicina magnetica libri tres in quibus tam theoria quam praxis continentur*. — HELIMOTIUS, *Disputatio de magnetica vulnerum curatione*. — ROBERT FLUDE, *Philosophia morica*. — DUREAU a écrit la bibliographie du magnétisme animal, *Notes bibliographiques pour servir à l'histoire du magnétisme animal*. Paris, chez Lechevallier, 1869. — Le P. ATHANASE KIRCHER, *Ars magna lucis et umbræ*.

qu'il publia en 1779, dans un mémoire destiné à faire connaître aux Français, sous une forme scientifique, les vérités essentielles de la médecine magnétique. On y retrouve ce mélange inexplicable de superstition et de science, d'hypothèses gratuites et de foi trop crédule qui caractérisent les principaux ouvrages des auteurs qui s'occupaient dans les siècles passés de la connaissance des forces secrètes de la nature et de ses lois. Voici le système, dans ses grandes lignes.

Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. Un fluide merveilleusement répandu, et constitué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence; cette action réciproque est soumise à des mécaniques inconnues jusqu'à présent, il résulte de cette action des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux et un reflux; ce reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent, et c'est par cette opération la plus universelle de celles que la nature nous offre que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constituantes. Les propriétés de la matière et du corps organisé dépendent de cette opération.

Le corps animal éprouve des effets alternatifs de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. Il se manifeste particulièrement dans le corps humain, des propriétés analogues à celles de l'animal; on y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés; le phénomène,

même de l'inclinaison y est observé. La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à le nommer magnétisme animal.

L'action et la vertu du magnétisme animal, ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps inanimés; les uns et les autres en sont, cependant, plus ou moins susceptibles. On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps sans perdre notablement de son activité. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire. Elle est, comme la lumière, augmentée et réfléchie par les glaces, les objets polis, et communiquée, augmentée, propagée, par le son. Certains corps, quoique très rares, ont une propriété très opposée à cette vertu, et leur seule présence en neutralise tous les effets. Cette propriété opposée pénètre aussi tous les corps, et elle est aussi susceptible d'être réfléchie, concentrée, propagée.

L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que tous les autres corps, susceptible de magnétisme animal, et même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action sur l'aiguille et le feu, souffre aucune altération, ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement du minéral.

II

Mesmer attribuait des conséquences fécondes à sa découverte : il croyait expliquer ainsi la nature du feu et de la lumière, de l'attraction, du flux et du reflux, de l'aimant, de l'électricité. Il promettait de guérir les maladies des nerfs, d'une manière directe, et indirectement les autres maladies, il annonçait aussi qu'à l'aide de son système, on connaîtrait enfin l'origine, la nature et la marche des maladies les plus compliquées, qu'on les guérirait, sans jamais exposer le malade à des suites fâcheuses, à des effets dangereux.

Toutes ces belles promesses ne devaient pas se réaliser ; mais, si l'on néglige les points secondaires développés avec trop de complaisance et d'imagination par Mesmer, on voit qu'il admettait l'existence d'un fluide universel répandu dans toute la nature, et plus particulièrement dans le corps humain, dans le système nerveux, fluide que l'homme peut diriger pour en obtenir des effets merveilleux. Voilà la pensée fondamentale de la théorie mesmérénne.

Le magnétiseur se mettait en contact avec la personne qu'il voulait magnétiser, pieds contre pieds, genoux contre genoux, en face et de manière à mettre les pôles en opposition, et tenait un moment, dans ses mains, les pouces du sujet et multipliait ensuite les attouchements risqués avec le pouce et l'indicateur, ou avec la paume de la main sur le ventre et les hypochondres. « Le maître, écrit l'iguier, passait les mains en faisant faire la pyramide aux doigts sur tout le corps du malade, en commençant par la tête et en descendant ensuite le long des épaules et jusqu'aux pieds.

Après cela, il revient à la tête, devant et derrière, sur le ventre et sur le dos, puis il commence et recommence encore, jusqu'à ce que, saturé du fluide réparateur, le magnétisé se pâme de douleur ou de plaisir, deux sensations également salutaires ¹. »

L'affluence des malades ou des hystériques devenant trop considérable, Mesmer se fit aider par de jeunes *attoucheurs*, il inventa alors le fameux *baquet*, autour duquel trente ou quarante malades pouvaient se succéder et attendre leur guérison. Le baquet consistait en une grande caisse circulaire en bois de chêne dans laquelle on mettait, d'abord, une couche de limaille de fer, de verre pilé, de sable et de mâchefer. On plaçait ensuite, au-dessus, plusieurs rangs de bouteilles remplies d'eau, bouchées, magnétisées, les goulots convergeant vers le centre. Un couvercle percé d'un certain nombre de trous par lesquels s'échappaient des branches de fer coudées et mobiles, couvrait le récipient. Les malades, pressés les uns contre les autres, et unis par des cordes passées autour de leur corps, saisissaient les branches de fer et laissaient circuler le fluide mystérieux.

Pendant ce temps, un piano-forte jouait des airs en ré mineur, dans une pièce voisine, un harmonica accompagné de voix humaines, envoyait au malade des sons harmonieux, et, sous l'influence de cette mise en scène théâtrale et des effluves magnétiques, on voyait se produire la scène suivante :

« Quelques malades, écrit Bailly, témoin oculaire, sont calmes et n'éprouvent rien; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou une chaleur universelle et ont des sueurs;

1. Louis FIGUEN, *Histoire du merveilleux*, t. III, p. 20.

d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions. Les convulsions sont extraordinaires par leur nombre, par leur durée, par leur force. On en a vu durer plus de trois heures. Elles sont caractérisées par les mouvements involontaires, précipités de tous les membres, du corps entier, par le resserrement de la gorge, par des soubresauts des hypocondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçants, des hoquets et des rires immodérés. Elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur ou de rêverie, d'une sorte d'abattement, et même d'assoupissement.

« Le moindre bruit imprévu cause des tressaillements ; et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le piano-forte, influait sur les malades, en sorte qu'un mouvement plus vif les agitait davantage, et renouvelait la vivacité de leurs convulsions. On voit des malades se cherchant exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre se sourire, se parler avec affection et adoucir naturellement leurs crises. Tous, sont soumis à celui qui magnétise, ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix son regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. Cet état convulsif est appelé crise. On a observé que, dans le nombre des malades en crise, il y avait toujours beaucoup de femmes et peu d'hommes ; que ces crises étaient une ou deux heures à s'établir, et que, dès qu'il y en avait une d'établie, toutes les autres commençaient successivement et en peu de temps. »

L'action mystérieuse d'un fluide développé par des *passes* ; des sujets hystériques ; des crises qui caracté-

risent la grande névrose, le soulagement de certaines affections par le magnétisme, tout cela nous rappelle déjà ce que nous voyons encore aujourd'hui, avec des noms scientifiques et sous un appareil doctrinal plus sévère, en apparence, dans les expériences hypnotiques, et le mur de séparation que l'on prétend élever entre le magnétisme et l'hypnose, au nom de la critique et de la science, est trop branlant pour rester debout.

Ces phénomènes d'aberration des sens qui nous ont frappé dans l'étude de l'hypnotisme, nous les retrouvons aussi dans les expériences de Mesmer. Ainsi, pour démontrer l'existence des pôles dans l'organisation humaine, Mesmer mettait un bandeau sur les yeux de M. A..., puis, il lui passait les doigts sous les narines, en changeant alternativement la direction du pôle, et il lui faisait ainsi respirer une odeur de soufre, ou il l'en privait, à volonté. Ce qu'il faisait pour l'odorat, il le faisait aussi pour le goût, à l'aide d'une tasse d'eau¹. Le médecin viennois agissait-il par suggestion sur l'esprit des malades, et d'une manière inconsciente, quand il croyait diriger son fluide animal? Nous l'ignorons, mais, plus on étudie la théorie de Mesmer, mieux aussi l'on découvre les ressemblances profondes du magnétisme avec l'hypnotisme, et des différences purement accidentelles, qui n'ont pas l'importance caractéristique que l'on essaie de leur attribuer.

Ces expériences de Mesmer qui charmaient, captivaient et passionnaient tant d'esprits frivoles du dix-huitième siècle, étaient loin d'être sans dangers au point de vue de la morale. Une commission, composée de membres illustres, pris dans la Faculté de

1. *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril 1781.*

médecine et l'Académie des sciences, de Bailly, Franklin, Lavoisier et quelques autres, après avoir étudié les phénomènes que nous venons de décrire, exprima sa pensée dans un mémoire rendu public, et déclara que ces prétendus prodiges pouvaient s'expliquer par trois causes : l'imitation, l'imagination, l'attouchement. Mais, dans un rapport secret et très long, qui fut présenté au roi¹, les commissaires signalèrent avec énergie les dangers sérieux que présentaient les manœuvres magnétiques pour la moralité publique; ils rappelaient les émotions sensuelles provoquées, l'attachement invincible du sujet pour le magnétiseur, conséquence naturelle des manœuvres de l'un et de la complaisance de l'autre, l'état de faiblesse et d'abandon dans lequel était plongée la femme magnétisée, et la facilité avec laquelle le médecin pouvait abuser de sa malade, l'attitude, les gestes, les regards, les attouchements successifs et prolongés du magnétiseur. Les occasions, disaient-ils, renaissent tous les jours, à tous moments, elles durent deux ou trois heures, qui peut répondre que le médecin sera toujours le maître de ne pas vouloir? Et même, en lui supposant une vertu plus qu'humaine, lorsqu'il a en tête des émotions qui établissent des besoins, la loi impérieuse de la nature appellera quelqu'un, à son refus, auprès de sa malade, et il répondra du mal qu'il n'aura pas commis, mais qu'il aura fait commettre.

C'est principalement à l'influence de l'imagination, — les hypnotiseurs disent, aujourd'hui, de la suggestion, — que les commissaires, opposés à l'hypothèse du

1. Ce mémoire, daté du 11 août 1784, est signé : FRANKLIN, BONY, LAVOISIER, BAILLY, MAJAVULT, SALLIN, d'ARCET, GUILLOTIN, LE ROY.

fluide magnétique, attribuaient les effets surprenants que Mesmer avait obtenus.

« Les commissaires, ayant démontré par des expériences décisives, que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions, et que le magnétisme sans l'imagination ne produit rien, ils ont conclu, d'une voix unanime, sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal; que ce fluide, sans existence, est, par conséquent, sans utilité; que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action, et à cette imitation machinale qui nous porte, malgré nous, à répéter ce qui frappe nos sens. Et, en même temps, ils se croient obligés d'ajouter, comme une observation importante, que les attouchements, l'action répétée de l'imagination, pour produire des crises, peuvent être nuisibles; que le spectacle de ces crises est également dangereux, et que, par conséquent, tout traitement public où les moyens du magnétisme sont employés, ne peut avoir, à la longue, que des effets funestes. »

Tel était le langage des membres de la commission. Seul, Laurent de Jussieu se sépara de ses collègues, et, sans repousser entièrement la théorie du magnétisme animal, il reconnut que l'homme peut, dans certaines circonstances, produire une impression sensible sur son semblable, à quelque distance, en vertu d'un fluide électrique animalisé qui ne diffère pas de la chaleur animale.

III

Il n'est pas question des caractères du sommeil artificiel dans les ouvrages de Mesmer; s'il eut occasion de

constater son apparition au cours de ses expériences magnétiques, il le négligea comme chose accessoire; Mesmér est dominé par l'idée de fluide et des passes, il n'a pas conscience du rôle qui appartient au sommeil dans les troubles nerveux qu'il provoque avec une si grande facilité.

Un de ses disciples, M. de Puységur, fit tomber un jour, sans le vouloir, dans un sommeil lucide, paisible et réparateur, un paysan nommé Victor, qu'il magnétisait pour le guérir d'une fluxion de poitrine. L'attention était ainsi appelée sur un élément nouveau du problème dont nous cherchons la solution. Les magnétiseurs, frappés du changement qui s'opérait dans les facultés intellectuelles du malade et dans les conditions de son organisation, sous l'influence de ce sommeil, provoqué par le fluide, auraient pu donner à leurs recherches une direction nouvelle et féconde, mais, la question scientifique et théorique n'avait pas pour eux une grande importance, ils cherchaient avant tout dans le magnétisme un moyen de soulager les maux de l'humanité souffrante; ils étaient philanthropes, empiriques, et la physiologie du sommeil provoqué devait garder longtemps pour eux ses secrets et ses mystères.

Sans nous arrêter à parler ici des malades qui formaient la chaîne autour du fameux arbre de Buzancy¹, et des guérisons vraies ou supposées obtenues par la vertu magnétique, il nous suffit de rappeler les points

1. *Détails des cures opérées à Buzancy, près Soissons, par le magnétisme animal*. Soissons, 1784. — Voir aussi : DELEUZE, *Histoire critique du magnétisme animal*, 3 vol. in-8°, et *Mémoire sur la faculté de prévision*, ouvrage posthume, 1834. — PETÉTIN, *Électricité animale*, et, du même auteur, *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme*. Lyon, 1787. — GEORGER, *De la psychologie du système nerveux*. Paris, 1821. 2 vol. in-8°.

principaux mis en lumière et dégagés par Puységur, à la suite de ses expériences. Il observa la crise du sommeil, l'obéissance invincible et constante du magnétisé au magnétiseur, dans ses pensées comme dans ses actions; l'inconscience et l'amnésie, ou l'oubli au réveil des phénomènes produits pendant le sommeil; l'étroite et mystérieuse sympathie du sujet pour le magnétiseur, et la répulsion physique qu'il révèle au contact d'une main étrangère; le soulagement de certaines affections nerveuses. Que Puységur essaie ensuite d'expliquer ces phénomènes par l'action d'un fluide électrique répandu dans le corps de l'homme, et soumis à sa volonté, c'est une hypothèse; mais le fluide neuro-musculaire des hypnotiseurs contemporains est aussi une hypothèse; est-elle plus sûre et mieux établie que la première?

A côté de ces faits matériels constatés par Puységur et acceptés par les hypnotiseurs, il en est d'autres dont l'authenticité est aujourd'hui contestée par une école qui, pleine de dédain pour la métaphysique et le simple spiritualisme philosophique, a toujours reculé devant le fait de la suggestion mentale et de l'influence mutuelle des esprits. Ainsi, Puységur avait observé de la même manière, et par les mêmes expériences, que le sujet malade endormi, pouvait connaître la pensée du magnétiseur, sans qu'elle fût exprimée, ou par geste, ou par parole, deviner ses propres maladies et, enfin, prévoir vaguement leur marche future.

L'abbé Faria, prêtre portugais, qui eut aussi un moment de célébrité, à Paris, en 1813, rejetait comme absurde, la supposition d'un fluide, et, partisan convaincu de ce que nous appellerions aujourd'hui la méthode suggestive, il endormait ses sujets, dont il avait préalablement constaté les dispositions favorables, tantôt en leur commandant de fixer quelque temps sa

main placée à une faible distance des yeux, — c'est la méthode de Braid, — tantôt en leur disant énergiquement : *Dormez!* D'autres fois, il pratiquait une légère pression au sommet de la tête de ses malades, aux deux coins du front, au nez, sur la descente de l'os frontal, au diaphragme, au cœur, aux deux genoux, aux deux pieds. Il croyait avoir constaté qu'une légère pression, sur les parties où le sang est extraordinairement liquide, provoque toujours une concentration d'esprit suffisante à l'abstraction des sens, quand il n'y a pas opposition de la volonté. Rien n'autorise une telle hypothèse.

Faria avait encore observé et très bien décrit cet étrange phénomène du dédoublement de la personnalité, signalé plus tard par le Dr Azam, avec plus d'étendue et de précision :

« Il y en a aussi, — écrit Faria, — dans cette catégorie qui, sans être cataleptiques, dorment pendant des années entières, en remplissant toutes les fonctions qui conviennent à leur âge, à leur état et à leur sexe, au point qu'on a de la peine à croire qu'ils ne sont pas dans leur état parfait de sensations. Étant éveillés au commandement, ils décèlent un état d'imbécillité, ne connaissent rien de ce qui les entoure, et rapportent tout à l'époque qui a précédé leur sommeil. Dans les réveils intermédiaires, ils ne se rappellent que ce qu'ils ont vu dans le temps de leur état habituel de veille¹. »

Cette description rappelle l'histoire de Félida, de Bordeaux², dont la vie somnambulique était complètement distincte de la vie ordinaire.

1. L'abbé de FARIA, *De la cause du sommeil lucide ou étude de la nature de l'homme*. Paris, 1819.

2. Cf. *Amnésie périodique ou le dédoublement de la vie*. *Revue scientifique*, 20 mai 1876.

IV

En 1825, sur la proposition du D^r Foissac, partisan décidé du magnétisme, l'Académie de médecine, à la faible majorité de dix voix sur soixante votants, décida qu'elle procéderait, de nouveau, à l'examen du magnétisme animal et à la révision du rapport de 1784. La proposition de Foissac avait été présentée et soutenue avec talent par Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu. Une commission fut nommée, au scrutin secret, le 28 février 1826, et, après cinq années de patientes recherches et de discussion prolongée, les 21 et 28 juin 1831, Husson déposa son rapport. Nous en reproduisons les conclusions; elles nous font connaître la nature et les effets du magnétisme et les moyens employés pour le diriger :

« Le contact des pouces et des mains, les frictions ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelées passes, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétisme au magnétisé. Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés. Le magnétisme a agi sur des personnes d'âge et de sexe différents. Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique a varié depuis une demi-heure jusqu'à une minute. Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes; il n'agit pas non plus sur tous les malades.

« Il se déclare quelquefois, pendant qu'on magnétise, des effets insignifiants et fugaces, que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier : savoir par l'espérance ou la crainte, l'appréhension et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences, enfin, par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et certaines organisations. Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

« Les effets produits par le magnétisme sont très variés; il agite les uns, calme les autres. Le plus ordinairement, il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers, ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et, dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent somnambulisme. L'existence d'un caractère unique, propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée. Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe, quand il donne lieu au développement de facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance, d'intuition, de prévision intérieure, ou qu'il produit de grands changements dans l'état physiologique, comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable des forces, et quand cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

« Comme, parmi les effets attribués au somnambulisme, il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé et fournir au charlatanisme des moyens de déception. Aussi dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères et par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion. Le sommeil, provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant, du magnétisme. Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

« Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule ont sur elle la même influence. Dans ce cas, on peut, non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance et au travers des portes fermées.

« Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme. Quelques-uns, au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci, ou que des personnes avec lesquelles on les a mis en rapport, leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec tous ceux qui les entourent. Toutefois, il est rare qu'ils entendent

ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leurs oreilles, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc. Les yeux sont fermés, les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé et porté vers le haut, et quelquefois vers le bas de l'orbite. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniacque sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas et ils sont sensibles aux odeurs. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les mains et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste à une assez grande profondeur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont, ni la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

• Le magnétisme a la même intensité; il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces, et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas. L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont déjà été soumis au magnétiseur. Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré. Nous avons vu constam-

ment le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme. Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme. A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

« Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdies et paralysées. D'autres fois, les mouvements ne sont que gênés, et les somnambules marchent en chancelant, à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvements; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille. Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

« Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé, plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour

d'accès épileptiques; l'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou à des lésions de leur organisme. Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois femmes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons, cependant, fait des recherches sur un assez grand nombre.

« Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus et avoir fait longtemps, et tous les jours, des expériences sur les mêmes maladies. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suppression de douleurs habituelles; l'autre, le retour des forces; un troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

« Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et, par conséquent, les médecins devraient, seuls, en faire et en surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord. La Commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle a recueilli et elle communique des faits assez importants pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager

les recherches sur le magnétisme comme une branche très curieuse de physiologie et d'histoire naturelle.

« *Ont signé* : BOURDOIS DE LA MOTTE, FOUQUIER, GUÉNEAU DE MUSSY, GUERSANT, ITARD, LEROUX, MARC, THILLAYE, HUSSON, *rapporteur*. »

« *Nota.* — MM. Double et Magendie n'ayant pas assisté aux expériences, n'ont pas cru devoir signer le rapport. »

L'Académie n'osa pas imprimer ce rapport, elle se contenta de l'autographier. Un académicien protesta contre l'exposé de ces phénomènes merveilleux, de ces prétendus miracles, disait-il, que les savants devraient réfuter. Un autre membre ajouta que, si ces faits étaient réels, ils détruiraient la moitié des connaissances physiologiques. Au mois d'août 1837, les académiciens contraires à la théorie du magnétisme prirent une éclatante revanche, et le rapport du docteur Dubois, adversaire particulier de Husson, qui traitait de chimère, après de nouvelles expériences, la doctrine du magnétisme animal, fut adopté à une immense majorité¹.

V

Quand on reprend ces longues et interminables discussions sur le magnétisme animal soulevées au siècle

1. Cf. DU POTET, *Rapports et discussions de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal*, 1835. — BURDIN et DUROIS (d'Amiens), *Histoire académique du magnétisme animal*. — DECHAMBRE, article sur le *Mesmérisme*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. On trouvera dans cet article des détails intéressants sur les débats soulevés à l'Académie de médecine par la proposition du prix Burdin.

passé, au sein même des sociétés savantes, on constate l'insuffisance des méthodes et la stérilité des résultats obtenus. Mesmer est dominé par ces idées de fluide universel écho vague de la théorie de Newton sur l'*émission*, familières aux alchimistes et aux physiciens du moyen âge. On a beaucoup parlé de fluide lumineux, de fluide calorifique, de fluide magnétique, et, plus tard, de fluide électrique. En s'engageant dans cette voie ouverte à toutes les suppositions et fermée aux démonstrations rigoureuses, Mesmer pouvait, sans doute, espérer de flatter l'imagination crédule de la foule et de donner un aliment aux intelligences faibles, portées avec entraînement vers le merveilleux, mais il se condamnait à ne faire qu'une œuvre éphémère, empirique et sans fécondité.

Puységur est un philanthrope, et, s'il partage la croyance de son maître à un fluide, à un agent universel répandu dans la nature et dans l'organisme de l'homme, il se préoccupe assez peu de la science et de ses exigences. Il constate des faits, des résultats. Il voit qu'il a dans ses mains un moyen infailible de soulager les maux dont l'humanité souffre; il constate qu'il est doué de la puissance de guérir, il en use. Il est difficile, si l'on veut être sincère, de nier l'authenticité de tous les faits qu'il nous raconte, et dont les témoins sont assez nombreux. Il faut se défendre du parti pris dans les recherches scientifiques; et j'estime que la négation tranchante, orgueilleuse, intraitable de certains savants dans les questions délicates qui nous occupent, est une superstition d'un autre genre aussi funeste à la vérité et à la science que la crédulité ignorante des esprits faibles. Puységur a obtenu des résultats, il a soulagé des malades, mais il n'a pas connu la solution du problème du magnétisme animal.

Avec l'Académie, qui consent enfin, après de longs refus, à s'occuper du magnétisme, il semble que nous approchions de la vérité. Cependant, Husson et ses collègues sont dominés, eux aussi, par le côté merveilleux du magnétisme animal; ils s'occupent de la transposition des sens, de la vue à distance, de la lecture à travers un bandeau opaque, de la vision à travers l'épigastre ou l'occiput, de la connaissance des maladies et de la divination des pensées. Nous sommes loin de leur en faire un reproche; la sincérité courageuse avec laquelle ils étudient ces questions, sans prévention contre la métaphysique et contre la possibilité de faits nouveaux, extraordinaires, nous paraît plus scientifique, plus loyale et plus digne d'éloges que la conduite des hypnotiseurs de notre époque. Ces derniers, — nous le verrons, — ont un parti pris contre la métaphysique, l'invisible et le merveilleux qui les rend incapables d'arriver à la vérité : ils ne veulent voir que des causes physiques et des faits matériels. A leur avis, l'extra-naturel n'existe pas.

Le rapport de Husson contient aussi d'autres vérités qui se rattachent d'une manière plus distincte à la science expérimentale et à la connaissance rigoureuse de certains faits matériels : Husson a constaté l'accélération de la circulation et de la respiration; les mouvements fibrillaires; l'assoupissement, l'insensibilité de la surface du corps; l'oubli au réveil; l'action bienfaisante du magnétisme sur certaines maladies. Les hypnotiseurs positivistes de notre temps s'arrêtent là, et, quand ils entendent Husson parler dans le même chapitre du développement de facultés nouvelles, telles que la clairvoyance, l'intuition, la prévision intérieure, la vue à travers les paupières exactement fermées, ils se récrient, ils protestent, ils parlent de simulation et

ils ajoutent, comme le fait le docteur G. de la Tourette : « Ces phénomènes ne pouvaient résister à un examen sérieux¹. »

Sans vouloir nous prononcer sur la question de fond, il nous semble difficile d'admettre que des médecins, des physiologistes de grande valeur, tels que Lordat, le célèbre professeur de Montpellier, Guéneau de Mussy, Husson, Orfila, Pariset, Réveillé Parise, Arago, etc., des hommes qui ont laissé un nom estimé dans la science aient été victimes d'une illusion maladroitement quand ils ont cru voir un sujet magnétisé lire à travers un bandeau de soie très épais et jouer aux cartes. Ni l'habitude des procédés sévères de la science, ni la défiance à l'égard de la personne magnétisée, ni la prudence intelligente et exigeante dans l'examen des faits ne manquaient à ces hommes supérieurs. Le verdict de l'Académie qui s'engage à considérer désormais le magnétisme animal aussi dédaigneusement que la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel ne prouve rien parce qu'il prouve trop. Les hypnotiseurs positivistes sont forcés de le reconnaître aujourd'hui, car la sentence de l'Académie ne réproouve pas seulement la vision à travers les corps opaques, elle condamne aussi les autres phénomènes attribués au magnétisme animal, insensibilité, sommeil provoqué, guérison de certaines affections. Or, qui voudrait nier aujourd'hui la réalité de ces phénomènes, si facilement et si fréquemment démontrés ? Que répondraient les hypnotiseurs si on contestait la vérité de leurs expériences et de leurs assertions, parce que, dans certains cas, en présence d'un sujet peu favorable, il n'aurait

1. D' G. DE LA TOURETTE. *L'Hypnotisme et les états analogues*, p. 34.

pas été possible d'obtenir la reproduction fidèle des phénomènes dont ils affirment la réalité ?

Il ne faut pas nier *à priori* l'existence des faits extraordinaires. Les disciples de M. Charcot, qui ont été témoins de phénomènes étranges dans les expériences de la Salpêtrière et qui, tous les jours encore, ont à triompher de l'incrédulité des sceptiques, devraient être moins intraitables quand d'autres magnétiseurs leur apprennent l'apparition de certains phénomènes merveilleux qu'ils n'ont pas réussi à produire. Il faut se défendre des exagérations d'une crédulité naïve et des témérités orgueilleuses des négations sans fondement.

VI

Dans ces derniers temps, le magnétisme a changé de nom, il est devenu l'hypnotisme; en réalité, nous ne voyons pas de caractère essentiel incontesté qui justifie ce changement. Les moyens employés aujourd'hui pour obtenir le sommeil artificiel n'étaient pas inconnus des anciens magnétiseurs. D'ailleurs, ces moyens varient avec les opérateurs et les sujets. A la Salpêtrière, où les opérateurs se trouvent en présence de la grande hystérie et de sujets souvent entraînés par une longue habitude, on a des procédés particuliers et divers pour produire l'hypnose : ainsi, l'excitation brusque, violente de la vue, par l'éclatante lumière du soleil, par l'incandescence subite d'une lampe au magnésium, d'une lampe électrique; l'excitation brusque de l'ouïe, par un coup violent du tam-tam ou du gong chinois, une forte vibration d'un instrument de cuivre; l'excitation du toucher, par une légère pression sur certaines parties du corps, au-dessus du front, à la

racine des pouces, dans le voisinage des articulations. On a désigné ces parties sous le nom d'*hypnogènes*, elles ne sont pas toujours les mêmes, et elles n'existent pas chez tous les sujets.

M. Richer raconte qu'une hystérique soupçonnée de voler les photographies du laboratoire, s'en défendait énergiquement. Un matin, M. Richer qui venait de faire des expériences sur d'autres malades, aperçoit la voleuse, la main dans le tiroir aux photographies, immobile, et comme fascinée. Il s'approche, elle ne bouge pas. Elle était tombée en catalepsie, au bruit du gong frappé dans une salle voisine.

Mais l'excitation violente et brusque des sens n'est pas le moyen le plus généralement employé pour hypnotiser les sujets. Braid obligeait le patient à regarder fixement pendant quelques instants un petit objet brillant, disposé au-dessus de l'axe visuel, à une faible distance du visage. On a observé depuis, que l'objet brillant n'est pas nécessaire, on obtient le même résultat, le sommeil, avec un simple crayon, quand on détermine dans le sujet un strabisme convergent. Braid était, d'ailleurs, convaincu que tous les phénomènes dépendaient de l'état physique et psychique du patient, et nullement de la volonté de l'opérateur, ou des passes que celui-ci pouvait faire en projetant un fluide magnétique, en mettant en activité quelque agent mystique, universel. MM. Demarquay et Giraud-Teulon ont mis cette vérité hors de doute par l'expérience suivante. Au lieu de tenir un porte-lancette ou un autre objet au-dessus de l'axe visuel, ils se contentèrent d'un bandeau frontal auquel était attachée une tige terminée par une boule brillante que le sujet devait fixer¹. Après quelques

¹. DEMARQUAY et GIRAUD-TEULON, *Recherches sur l'hypnotisme*. Paris, 1860, in-8°.

instants, on voyait se produire les troubles de la sensibilité, de la contractilité musculaire et de la connaissance qui caractérisent l'état hypnotique ou le sommeil nerveux.

On peut croire que dans ce cas, c'est l'*esprit* du malade, comme l'a écrit Braid, — ou plutôt son imagination qui joue le principal rôle, et, puisque l'expérience de l'hypnotisme a réussi chez des *aveugles*, il est évident que le nerf optique n'est pas la cause indispensable de son apparition. L'imagination du malade impressionnée d'une manière très vive, et l'attention prolongée, fatigante, expliquent aussi l'invasion du sommeil. Au Caire, les *mandeb* provoquent des hallucinations en obligeant le sujet à fixer leurs yeux sur une assiette en faïence parfaitement blanche, ou une simple boule de cristal. Les sorcières arabes obtiennent le même résultat en écrivant sur la paume de la main un cercle au centre duquel est marqué un point noir; les marabouts réussissent avec une bouteille pleine d'eau, derrière laquelle brûle une lampe placée sur une table recouverte d'un linge blanc. Le point lumineux déterminé par la lampe sur la bouteille est suffisant pour endormir le sujet qui le regarde avec attention, pendant quelques instants. Tous ces procédés si anciens sont fondés sur le même principe, et Braid n'a pas le mérite de la nouveauté, à moins qu'on appelle nouveau ce qui est oublié.

M. Richet, et d'autres dont nous avons suivi les expériences, endorment encore aujourd'hui les sujets par les passes magnétiques. Ils font asseoir les sujets, prennent leurs pouces dans les mains, et les pressent assez fortement pendant quelques minutes, puis, font des passes, avec les mains ouvertes, sur la tête, le front, les épaules et les paupières. Il arrive aussi souvent que l'opérateur se contente de s'asseoir en face du sujet et

de le regarder fixement dans les yeux. Au bout de quelques minutes, comme l'observe le D^r Barth, les yeux du sujet rougissent et s'injectent légèrement; des larmes baignent ses paupières et roulent sur les joues, il ferme spontanément les yeux et tombe en arrière.

Le docteur Bernheim hypnotise souvent par simple suggestion. Il s'adresse au malade qui fixe un objet et lui dit : Vous allez sentir une lourdeur dans les paupières, une fatigue dans vos yeux; vos yeux clignent, ils vont se mouiller; la vue devient confuse, les yeux se ferment. Si le sujet ne s'endort pas immédiatement, l'expérimentateur continue ainsi : Vos paupières sont collées, vous ne pouvez plus les ouvrir; le besoin de dormir devient de plus en plus profond; vous ne pouvez plus résister : dormez ¹. Il est rare que le sujet ne s'endorme pas.

Quand le sujet a déjà été plusieurs fois magnétisé, quand il a subi un certain entraînement, l'invasion du sommeil est presque instantanée. On dit au malade : Vous dormirez dans tant de minutes; quand je lèverai le bras, quand vous ouvrirez cette porte, quand vous mettrez votre gant, vous dormirez. L'idée du sommeil éveillée à la vue de l'objet désigné par l'hypnotiseur produit ainsi fatalement son effet. « Quand vous voudrez dormir, dit le docteur Beaunis à M^{lle} X, qu'il avait l'habitude d'hypnotiser presque tous les jours, vous n'aurez qu'à dire en prononçant mon nom : Endormez-moi, et vous dormirez immédiatement. — Quelle plaisanterie! — Ce n'est pas une plaisanterie, c'est très sérieux. — Je ne peux pas le croire. — Que vous coûte-t-il d'essayer?

1. D^r BERNHEIM, *De la suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille*. Paris, 1884. — BEAUNIS, *Le Somnambulisme provoqué, études physiologiques et psychologiques*, Paris, 1886.

Essayez, de suite, vous verrez bien si cela réussit. — Je le veux bien, » dit-elle.

Mais elle n'a pas l'air convaincue; elle passe dans le jardin, et je rentre dans l'appartement pour éviter de l'influencer par mon regard ou par ma présence. Au bout de peu de temps, les personnes qui se trouvaient là viennent me dire : Elle dort. — Je vais dans le jardin et je la trouve debout et dormant.

La présence même du docteur n'était pas nécessaire, et quoique M. Beaunis fût éloigné de Nancy, la malade s'endormait aussitôt qu'elle avait prononcé la formule convenue.

Il y a donc une grande variété dans les moyens employés par les opérateurs pour produire l'hypnose, mais la diversité de ces moyens n'explique pas la différence que l'on voudrait établir entre le magnétisme et l'hypnotisme. Aujourd'hui encore, à la Salpêtrière et dans les salles d'expérience, on produit l'hypnose tantôt par le commandement et la suggestion, comme faisait l'abbé Faria, tantôt en prenant les pouces du sujet et en regardant avec attention et pendant quelques minutes dans ses yeux. Ces procédés ne sont pas nouveaux, et, quand l'abbé Faria endormait son malade en lui commandant de regarder la main qu'il tenait ouverte devant lui il employait, en réalité, la méthode de Braid.

VII

L'action du magnétiseur ne suffit pas pour produire l'hypnose ou le sommeil artificiel, il faut encore le consentement du sujet : le grave problème du sommeil provoqué et de ses conséquences au point de vue de la liberté humaine, inquiète encore aujourd'hui un grand

nombre d'esprits et l'on se demande si l'on peut hypnotiser un sujet, malgré lui, et lui donner la suggestion du crime qu'il accomplira d'une manière inconsciente et fatale à l'heure, au moment indiqué. Cet homme, ainsi victime d'une invincible tentation, sans conscience et sans liberté, quand il commet le crime, est-il coupable? Et s'il n'est pas coupable, comment établir son inconscience et désarmer la justice prête à le frapper? Comment les juges, placés en présence d'un homme accusé de viol, de meurtre, de parricide ou de tout autre crime pourront-ils constater la responsabilité de l'accusé? Quel sera l'avenir d'une société livrée à cette nouvelle et redoutable secte d'illuminés?

Le moment n'est pas venu d'étudier l'hypnotisme sous ce point de vue qui offre un si grand intérêt au moraliste, au philosophe, au théologien; mais nous pouvons affirmer que le sujet qu'on hypnotise ou qu'on tente d'hypnotiser pour la première fois, s'il est dans des conditions normales, peut *toujours* résister et rendre vaines les tentatives de l'hypnotiseur. Il peut le repousser par un acte énergique, déjouer ses attaques par le rire, échapper à son influence par la distraction. Il ne resterait au magnétiseur que la ressource de l'intimidation et de la violence pour obtenir un consentement, sans lequel, d'après les docteurs Braid, Bernheim, Beaunis, le magnétiseur est condamné à échouer¹.

Ici l'expérience est conforme à la théorie. Le sujet

1. BEAUNIS, *Le Somnambulisme provoqué*, p. 34. « L'état hypnotique ne peut être déterminé à aucune de ses périodes sans le consentement de la personne opérée. » — BRAID, *Neurypnologie*, p. 48. « Le sommeil provoqué ne dépend pas de l'hypnotisme, mais du sujet; c'est la propre foi qui l'endort; nul ne peut être hypnotisé contre son gré, s'il résiste à l'injonction. » — BERNHEIM, *Revue médicale de l'Est*, 1884, p. 556. On n'endort pas le sujet, disait Broca, il s'endort.

est l'auxiliaire et le coopérateur de celui qui le magnétise; il donne son consentement, il se recueille, il se prête à l'envahissement du sommeil, il se persuade ou il tâche de se persuader avec son imagination qu'il va dormir, qu'il s'endort. Il faut *vouloir dormir*, pour être endormi sous l'action des attouchements et des passes, ou des ondulations particulières du magnétiseur. On peut ajouter que depuis Mesmer, l'enseignement n'a pas varié sur ce point dont l'importance est capitale au point de vue de la responsabilité. Si vous abdiquez votre liberté; si vous consentez à l'amoindrissement de votre personnalité; si vous livrez votre volonté à un homme, il est évident que vous demeurez responsable des conséquences d'un état que vous avez voulu.

Je ne parle pas des enfants, des ignorants, des sujets crédules dont un misérable peut abuser, en trompant leur confiance et leur faiblesse, au nom de la force ou de la ruse, il sera temps encore d'en parler plus tard, quand nous étudierons ce problème au point de vue moral et social.

Le sujet peut toujours, au début, se défendre, et refuser le consentement de sa volonté. Mais quand le sujet a déjà consenti, quand il a été hypnotisé plusieurs fois, quand son cerveau, ses nerfs, son imagination, son esprit ont été dressés, façonnés au métier d'esclave, et qu'ils sont devenus la propriété d'un magnétiseur, alors, il ne s'appartient plus, il n'a plus ni la pensée, ni le désir, ni la volonté de résister, et son consentement implicite et persévérant suffit pour déterminer l'hypnose à tout commandement du magnétiseur.

L'action du magnétiseur peut s'exercer même à distance sur le sujet devenu sa propriété. Les hypnotiseurs positivistes et matérialistes refusent de croire à la suggestion mentale qui les gêne et qui contrarie leur doc-

trine matérialiste. Mêlez-vous de la suggestion mentale, s'écrie le docteur matérialiste Luys, elle ruinerait les résultats si importants de vos expériences! « Peut-on, à distance, et dans des conditions telles que le sujet ignore complètement et la présence et l'intention du magnétiseur, sans le secours de moyens physiques, par la simple puissance de la volonté non exprimée, endormir un sujet antérieurement ou non hypnotisé? — Nous répondons négativement; et, si nous avons soulevé cette question, qui appartient tout entière au merveilleux, c'est que les phénomènes de cet ordre ont été considérés si longtemps comme réels, que l'hypnotiseur doit s'engager dans une voie véritablement scientifique pour les réduire à néant! » D'autres médecins ont bien voulu reconnaître que la pensée d'un individu peut exercer une influence dans un sens déterminé *sur la pensée d'un individu voisin*, sans phénomène extérieur appréciable à nos sens, mais ils refusent d'admettre la suggestion à distance. Ils admettent la possibilité de certains mouvements inconscients, de frémissements involontaires, de modifications extrêmement délicates de la physionomie qui trahissent la pensée, et mettent sur la voie pour la deviner, mais ils nient absolument la réalité de la suggestion à distance, parce qu'elle résiste à toute explication, et qu'elle appartient au surnaturel, c'est-à-dire, à leur avis, au monde des chimères.

Nous sommes accoutumés à ce procédé. Toutes les fois que les philosophes et les savants matérialistes se trouvent en présence d'un phénomène qui les gêne et dont l'explication leur échappe, ils se contentent de le nier, de le reléguer dans la catégorie du merveil-

1. D' GILLES DE LA TOURETTE, *L'Hypnotisme et les états analogues*, etc., p. 72.

leux et des choses impossibles, ils s'attribuent la gloire facile de le *réduire à néant*. Cependant, des expériences très sérieuses, menées avec une grande prudence, ont permis d'établir la réalité de la suggestion à distance, et, puisque les matérialistes prétendent que ce phénomène appartient *au merveilleux, au surnaturel*, ils sont condamnés par la logique à ne plus contester la possibilité et la réalité du merveilleux.

M. P. Janet qui, certes, est loin d'être favorable aux idées religieuses, a fait des études sur un sujet très sensible à la suggestion mentale. Nous lui laissons la parole pour ne pas affaiblir ses conclusions :

« On peut endormir ce sujet, écrit M. P. Janet, sans le toucher, par un commandement non exprimé, mais simplement pensé *devant lui ou même loin de lui...* Dans une nouvelle série d'expériences, dont le récit n'est pas encore publié, après une assez longue éducation du sujet, je suis parvenu à reproduire moi-même, à volonté, ce curieux phénomène. Huit fois de suite, j'ai essayé d'endormir M^{me} B... *de chez moi*, en prenant toutes les précautions possibles *pour que personne ne fût averti de mon intention, et en variant chaque fois l'heure de l'expérience*, et toutes les fois, M^{me} B... s'est endormie du sommeil hypnotique quelques minutes après l'heure où j'avais commencé à y penser. La vérification de ce fait devait naturellement provoquer une supposition nouvelle. Puisque la suggestion mentale pouvait endormir M^{me} B... lorsqu'elle était à l'état de veille, la même suggestion devait la faire passer d'une phase du sommeil dans une autre. Il était facile de le vérifier, M^{me} B... était en somnambulisme léthargique. Pendant que je faisais toujours les suggestions mentales, sans la toucher, sans lui souffler sur les yeux, sans produire sur elle aucune action physique, je me mis simplement

à penser : « Je veux que vous dormiez. » Au bout de quelques instants elle était en léthargie somnambulique. Je répète le même ordre mental, elle soupire, et la voici en léthargie, puis en léthargie cataleptique, et chaque fois que je recommence cette pensée, elle franchit ainsi un état nouveau... La pensée du magnétiseur peut donc, par une influence inexplicable, mais qui est ici immédiatement vérifiable, faire parcourir au sujet les différentes phases, dans l'un ou l'autre sens. ¹ »

M. Janet avait déjà signalé à la Société de psychologie physiologique un cas analogue de suggestion mentale, et si le fait reste inexplicable avec les données actuelles de la science, il est certain, cependant, et il n'est pas permis d'en nier la réalité.

Qu'il nous suffise, en ce moment, de dégager de ces expériences cette simple conclusion : le sujet qui a déjà livré sa volonté est à la merci de son magnétiseur ; sans le consentement explicite ou implicite de la volonté, l'action du magnétiseur n'aboutit pas. Je laisse à d'autres en ce moment, la tâche difficile de trouver une explication naturelle à la lecture de la pensée d'autrui, à la suggestion mentale, je me contente d'observer que M. Janet suggérait mentalement sa pensée à un sujet qui, plongé dans l'état léthargique était, cependant, doué du pouvoir de deviner sa pensée et de lui obéir. Or, tous les expérimentateurs qui ont étudié cette question n'ignorent pas que, pendant la léthargie le sujet est mort à toute impression morale venue de l'extérieur, que l'intelligence est absente, qu'il y a simplement réaction des muscles et des nerfs sous la pression, que le sujet vit alors de la vie végétale. Or, comment peut-il dans cet état d'engourdissement,

1. PIERRE JANET, *Les Phases intermédiaires de l'hypnotisme*. — *Revue scientifique*, 8 mai, 1886.

d'hébétude et de mort si bien constaté et reconnu aujourd'hui, comprendre, voir, ou deviner la pensée de son magnétiseur ?

VIII

Il n'est pas permis, d'ailleurs, malgré les craintes et les protestations de M. Luys, de contester aujourd'hui la réalité de la suggestion mentale, après les expériences rigoureuses, faites récemment au Havre, par MM. Gibert, médecin, Pierre Janet, professeur de philosophie au lycée, Myers, médecin anglais, Myers, membre de la Société anglaise des recherches physiologiques, Mariller, de la Société de psychologie physiologique, et le D^r Ochorowics¹. M. Gibert a renouvelé plusieurs fois une expérience analogue à celle de M. Pierre Janet sur M^{me} B... que nous venons de rapporter, il s'enfermait dans son cabinet, se recueillait, et, pendant dix minutes, il donnait intérieurement dans sa pensée, l'ordre de s'endormir, ou de se lever et de venir le trouver chez lui, à une paysanne-bretonne, d'un tempérament hystérique, enfermée dans un pavillon, à plus d'un kilomètre de distance, et ses ordres ont été toujours exécutés.

Déjà, dans le courant de l'année 1875, des faits semblables avaient été observés, mais ils n'avaient pas encore attiré l'attention du monde savant. Le fait suivant que nous trouvons rapporté par la *Tribune médicale*, des 15 et 30 mars 1875, et que nous citons, en abrégeant, contient un exemple de la sujétion pas-

1. De la suggestion mentale, par le D^r OCHOROWICS, professeur régé de psychologie et de philosophie de la nature à l'Université de Lemberg.

sive, absolue de la volonté du sujet hypnotisé à son magnétiseur et de l'influence de la suggestion mentale.

Le docteur Dusart avait magnétisé plusieurs fois une jeune fille hystérique, âgée de quatorze ans, et voulant constater l'influence de sa volonté sur sa malade, il entre un jour chez elle, pendant qu'elle dormait, puis, sans faire un geste et sans la regarder, il lui donne mentalement l'ordre de s'éveiller; il est aussitôt obéi. A sa volonté, le délire et les cris commencent. Il s'assied devant le feu, le dos tourné à la malade, et s'entretient avec des personnes de la maison, puis, sans prononcer une parole, il donne l'*ordre mental* du sommeil, et celui-ci se produit. Plus de cent fois le docteur Dusart renouvela cette expérience, avec le même succès. C'était toujours au moment de l'invasion du sommeil et par une vue particulière qu'elle avait conscience de la présence du docteur.

Chaque jour, avant de partir, le docteur donnait à sa malade l'ordre de dormir jusqu'au lendemain à une heure déterminée. Un jour, il était déjà à 700 *mètres de la maison*, quand il s'aperçut qu'il avait oublié de prendre cette précaution. De sa place, il formula *mentalement* l'ordre de dormir jusqu'au lendemain à huit heures et continua son chemin.

Le lendemain, il arrive à sept heures et demie, la malade dormait : « Comment se fait-il que vous dormiez encore? — Mais, monsieur, je vous obéis. — Vous vous trompez, je suis parti sans vous donner aucun ordre. — C'est vrai, mais, cinq minutes après, je vous ai parfaitement entendu me dire de dormir jusqu'à huit heures. Or, il n'est pas encore huit heures. »

Le docteur renouvela l'expérience, et, à 7 kilomètres de distance, il donna l'ordre à sa malade de s'éveiller

À une heure, où, d'habitude, elle devait rester endormie. Son ordre fut ponctuellement exécuté.

Enfin, « le 1^{er} janvier, — écrit le docteur, — je suspendis mes visites et cessai toute relation avec la famille. Je n'en avais plus entendu parler, lorsque, le 12, faisant des courses dans une direction opposée et me trouvant à 10 kilomètres de la malade, je me demandai si, malgré la distance, la cessation de tous rapports et l'intervention d'une tierce personne qui magnétisait la malade, à ma place, il me serait encore possible de me faire obéir. Je défends à la malade de se laisser endormir ; puis, une demi-heure après, réfléchissant que si, par extraordinaire, j'étais obéi, cela pourrait porter préjudice à cette malheureuse fille, je lève la défense et cesse d'y penser. Je fus fort surpris lorsque, le lendemain, à six heures du matin, je vis arriver chez moi un exprès portant une lettre du père de M^{lle} J... Celui-ci me disait que la veille, 12, à dix heures du matin, il n'était arrivé à endormir sa fille qu'après une lutte très prolongée et douloureuse. La malade, une fois endormie, avait déclaré que, si elle avait résisté, c'était sur mon ordre et qu'elle ne s'était endormie que quand je l'avais permis. Ces déclarations avaient été faites vis-à-vis de témoins auxquels le père avait fait signer des notes qui les contenaient. »

De l'ensemble de ces témoignages rendus par des hommes dont la science et la sincérité sont incontestables, on a le droit de conclure que la suggestion mentale, soit prochaine, soit à distance, est un fait certain.

Nous discuterons plus tard les hypothèses que des savants ont imaginées pour expliquer ces phénomènes naturellement inexplicables. La chaleur, la lumière, le magnétisme et l'électricité exercent leur action à

distance entre les corps; le son se propage à de grandes distances, mais on n'a pas le droit d'en conclure, par analogie ou par induction, que la pensée du magnétiseur se communique de cette même manière, au sujet magnétisé. Les phénomènes physiques s'expliquent par une cause physique, et se réduisent à des impulsions et des mouvements. Mais qu'un magnétiseur communique sa pensée à un sujet magnétisé, sans recourir aux vibrations des ondes sonores par la parole articulée, en se recueillant et malgré la distance de 10 kilomètres, voilà, certes, un phénomène qui dépasse absolument tout ce que la raison peut expliquer, et les analogies que l'on prétend établir entre cette transmission de la pensée et la propagation des ondes lumineuses ne mérite pas l'attention d'un esprit sérieux.

Mais ce qu'il importe, en ce moment, de constater, c'est que les adversaires les plus résolus de l'existence du surnaturel, sont enfin obligés de reconnaître la réalité de certains phénomènes que l'on avait l'habitude de considérer comme des inventions chimériques de l'imagination des croyants. Le débat entre nous ne portera plus sur la réalité des faits, mais sur leur explication scientifique.

IX

Nous avons trouvé un principe de résistance à la suggestion hypnotique, dans la nature même de la volonté; nous en distinguons un nouveau dans la personnalité, dans le caractère et le tempérament moral du sujet. M. Beaunis écrit : « En tout cas, même quand le sujet résiste, il est toujours possible, en insistant, en accentuant la suggestion, de lui faire exécuter l'ordre voulu. Au fond, *l'automatisme est absolu*, et le sujet ne

conserve de spontanéité et de volonté que ce que veut bien lui en laisser son hypnotiseur, il réalise dans le sens strict du mot, l'idéal célèbre, il est comme le bâton dans la main du voyageur ¹.

Cette affirmation générale est trop absolue. Très souvent, au cours de nos expériences, nous avons empêché un sujet hypnotisé d'obéir à l'ordre donné et d'accomplir une suggestion de vol, ou toute autre suggestion. Il nous suffisait de nous approcher du sujet, de réveiller en lui le sentiment endormi de la personnalité, et de lui défendre avec autorité, d'une voix sévère, de faire l'acte mauvais qu'on lui avait suggéré. Le sujet paraissait visiblement contrarié, mécontent, presque irrité de la contradiction qui troublait son esprit, mais il finissait toujours par nous obéir, malgré, même, l'intervention renouvelée et le commandement du magnétiseur.

D'autres faits et d'autres expériences confirment cette proposition et permettent d'affirmer que l'hypnotisé conserve dans le sommeil sa nature morale, ses inclinations, sa personnalité, et une puissance affaiblie mais réelle de résistance à l'injonction qui répugne à son caractère et à ses instincts. Il écoute le magnétiseur, discute ses ordres, en demande les motifs, et ne donne son consentement qu'à bon escient. Dans certains cas, si l'on veut, par exemple, obtenir un aveu compromettant, le sujet garde le silence, il refuse de répondre, il mentira même effrontément pour ne pas se compromettre. M. Ch. Féré rapporte qu'une de ses malades avait conçu une affection très vive et très contrariée pour un homme; le temps n'avait pas éteint sa flamme, et, malgré ses déceptions, elle était encore sous l'im-

1. BEAUNIS, *Le Somnambulisme provoqué*, p. 191.

pire de sa passion : on ne put jamais obtenir d'elle, par suggestion, une action qui aurait pu être nuisible à celui qu'elle aimait encore. Intraitable sur ce point, elle était d'une docilité sans réserve pour les autres suggestions ¹.

L'intérêt, la passion, le sentiment de l'honnêteté et de la pudeur, l'horreur du mal, en un mot, les traits qui constituent le caractère ou la nature morale de l'individu persistent et se retrouvent encore dans le sujet hypnotisé. Telle femme à qui on suggère un acte déshonorable, pendant l'hypnose, s'indigne, proteste, se roidit avec l'énergie du désespoir, et n'échappe à la suprême résistance d'une attaque d'hystérie que par l'abolition de la suggestion. Telle autre qui, par nature, est opposée à la violence, tombe en léthargie si on persiste à lui commander de battre quelqu'un. Si l'acte suggéré n'était pas en opposition avec le caractère ou la nature du sujet, si même cet acte était conforme à sa nature, à son esprit, à sa passion, on ne verrait se produire, sans doute, ni le fait, ni l'idée même de la résistance.

M. Pitres a signalé des cas de résistance aux suggestions qui confirment les faits dont nous avons été témoins : « Un jour, dit cet auteur ², j'ordonnai à une de nos malades hypnotisées d'embrasser après son réveil un des élèves du service, M. X... Une fois réveillée elle s'approcha de l'élève désigné, lui prit la main, puis elle hésita, regarda autour d'elle, parut contrariée de l'attention avec laquelle on la regardait. Elle resta quelques instants dans cette position, l'air anxieux, en

1. Cf. HACKE TUKE, *On the mental condition in hypnotism* (*Journal of mental science* avril 1883.) — CH. FÉRÉ, *Les Hypnotiques hystériques considérés comme sujets d'expériences en médecine mentale*. — BERNHEIM, *Les Suggestions*.

2. *Les suggestions hypnotiques*, p. 54. — G. DE LA TOURETTE, *L'Hypnotisme*, p. 143.

proie à une angoisse très vive. Pressée de questions, elle finit par avouer, en rougissant, qu'elle avait envie d'embrasser M. X... mais qu'elle ne commettrait jamais une pareille inconvenance.

« J'endors Emma, et, après avoir placé une pièce d'argent sur la table, je dis à la malade :

— « Quand je vous aurai réveillée, vous irez prendre sur la table une pièce que quelqu'un a oubliée là. Personne ne vous verra. Vous mettrez la pièce dans votre poche. Ce sera pour vous un petit vol qui n'aura aucune conséquence fâcheuse.

« Je réveille la malade. Elle se dirige vers la table; elle cherche la pièce et la met dans sa poche en hésitant. Mais, aussitôt après, elle la retire et la remet entre mes mains en disant que cet argent n'est pas à elle, qu'il faut rechercher la personne qui l'a oublié sur la table.

« — Je ne veux pas garder cet argent, dit-elle; ce serait un vol et je ne suis pas une voleuse. »

Le sentiment de la personnalité persiste donc encore, même dans ces états confus, mystérieux, mal définis et mal connus. Cette résistance qui se révèle ainsi par le silence, par le mensonge même, par le refus formel d'obéir, d'autres fois enfin, par le refus obstiné et invincible de sortir du sommeil tant qu'on n'aura pas aboli la suggestion; cette résistance permet bien d'affirmer que c'est toujours la même personne ou le même individu que nous retrouvons dans l'état de veille et dans l'état de sommeil provoqué, avec des différences et sous des conditions que l'analyse psychologique la plus minutieuse et la plus profonde aurait de la peine à déterminer.

X

La variété que nous découvrons entre les natures morales existe aussi entre les natures physiques, et de même que certains caractères opposent tantôt leur volonté, tantôt leur nature morale à l'influence du magnétiseur, il y a des natures physiques ou des tempéraments insensibles à l'hypnotisme et rebelles aux manœuvres des magnétiseurs. Ce qui nous paraît hors de contestation, c'est qu'il est très facile d'hypnotiser les hystériques : c'est toujours ou presque toujours sur des sujets affectés de grande hystérie que les maîtres et les élèves de la Salpêtrière ont fait leurs expériences de sommeil nerveux.

Mais, en dehors de ces sujets névropathes, peut-on croire qu'il est possible d'hypnotiser tout individu sain ou malade ? non ; mais les expérimentateurs sont loin de s'entendre sur la proportion des personnes sensibles à l'hypnotisme, et les statistiques nous offrent la plus grande variété.

Cette résistance prend même, quelquefois, un caractère de persévérance et de rigueur qui étonne. Ici c'est une femme à laquelle on commande pendant le sommeil un acte contraire à la décence. Elle refuse, elle proteste, elle fait entendre des paroles indignées qui sont comme une flétrissure infligée au misérable qui veut abuser d'une malheureuse créature endormie et devenue la proie de ces convoitises brutales. Là, c'est une malade qui prend l'engagement, avant de se laisser endormir, de garder un silence absolu sur un fait qu'elle veut cacher. Deux expérimentateurs italiens, MM. Bianchi et Sommer, l'interpellent, après l'avoir

plongée dans le sommeil hypnotique : voici la scène dramatique qui se produit.

- Pensez-vous à quelque chose ?
- Oui, j'ai des idées.
- Il faut nous les faire connaître.
- Je ne puis, je ne dois.

Les expérimentateurs ont recours à des insinuations habiles, à des invitations insidieuses pour lui arracher son secret ; mais ils ne peuvent triompher de son refus. Ils prennent alors la forme impérative et menaçante, ils lui disent qu'elle doit obéir, et qu'elle n'a pas le droit d'avoir une volonté.

L'hypnotisée persiste à garder son secret.

Les expérimentateurs lui appliquent au front un aimant.

— Mon Dieu ! s'écrie la malade, en portant la main au front... Oh !... quelle douleur !... mais vous m'avez fait sortir du sang.

Elle s'essuie le front, elle regarde ses mains, elle croit voir du sang. L'expérimentateur insiste encore, mais la victime se réveille subitement sous le coup d'une violente indignation contre ses bourreaux, et elle déclare qu'à l'avenir, instruite par cette cruelle épreuve, elle ne consentira jamais à se laisser endormir.

D'autres fois, la persistance de l'opérateur qui veut obtenir un acte contraire à la volonté de l'hypnotisée provoque en celle-ci une attaque et le réveil instantané.

Mais voici un cas où l'homme, et surtout l'enfant, endormi malgré lui, peut devenir victime inconsciente d'un magnétiseur. Berger a montré qu'en tenant soit ses mains chaudes, soit une plaque métallique modérément chauffée à proximité de la tête d'une personne *dormant de son sommeil naturel*, on produit l'hypnose avec tous ses effets.

Il y a là, évidemment, un danger redoutable pour des enfants soumis à la surveillance d'un mercenaire, instrument des basses rancunes de quelque ennemi caché, ou dominé lui-même par les plus viles passions.

M. Julien Ochorowics qui s'est occupé de cette question pendant quelques années, a constaté que toutes les personnes hypnotisables étaient sensibles à l'action de l'aimant, et que les personnes réfractaires à l'aimant étaient également réfractaires à l'influence de l'hypnotiseur. Il a vérifié la vérité de cette observation sur des milliers d'individus pris au hasard dans toutes les classes de la société, dans différents pays, parmi les sujets sains et parmi les malades des hôpitaux. L'étendue de ces observations et l'uniformité des résultats donnent une grande autorité à la loi formulée par ce savant expérimentateur.

M. Ochorowics fait ses expériences à l'aide d'un petit aimant nickelé et forgé en forme de tube fendu, qu'il désigne sous le nom d'hypnoscope, et dans lequel on introduit l'index du sujet, de façon que la face interne du doigt touche les deux pôles de l'aimant. Sous l'influence de cet aimant, les personnes hypnotisables éprouvent des mouvements involontaires dans le doigt ou dans tout le corps, l'insensibilité, la paralysie, la contraction toujours avec paralysie et presque toujours avec anesthésie, des sensations de chaleur, de froid, des picotements, fourmillements, et une tendance au sommeil. Les meilleurs sujets sont ceux qui éprouvent l'anesthésie complète avec contracture et paralysie.

Ces phénomènes se produisent en général quand le sujet retire le doigt de l'instrument. Cette expérience ne demande pas, d'ailleurs, une longue patience. Le sujet appuie sa main ou son bras pour éviter la fatigue, se recueille, garde le silence, et tient son doigt dans

l'hypnoscope, pendant deux minutes; à ce moment, il retire son doigt et il éprouve les sensations que nous venons d'indiquer.

Sur cent personnes soumises à l'expérience, soixante-dix n'éprouvèrent aucune sensation particulière et furent déclarées réfractaires à l'hypnotisme. « Ainsi, écrit M. Ochorowics ¹, je crois devoir admettre d'après les expériences qui me sont personnelles, qu'en prenant les sujets au hasard dans toutes les classes de la société, et non seulement dans la classe des malades, on n'en trouvera guère que 30 % qui, plus ou moins, sont hypnotisables; 15 % qui peuvent devenir somnambules, et 4 à 5 % qui sont suggestibles à l'état de veille, sans une hypnotisation préalable. »

Ces chiffres diffèrent sensiblement des proportions très élevées proposées ou constatées par l'École de Nancy. M. Beaunis prétend qu'on trouve 55,3 somnambules % parmi les enfants de 7 à 14 ans. Il règne donc encore une grande incertitude à ce sujet, et la sagesse commande d'attendre une nouvelle enquête et de nouveaux résultats.

XI

Un grand nombre de ces personnages hypnotisables sont affectés, sans le savoir, de zones hypnogènes, c'est-à-dire, écrit M. Pitres qui a fait une étude approfondie de la question, de régions ou plaques circonscrites du corps, dont la pression brusque a pour effet, soit de provoquer instantanément le sommeil hypnotique, soit de modifier les phases du sommeil artificiel,

1. *Revue de l'hypnotisme*, 1^{er} août 1886.

soit de ramener brusquement à l'état de veille les sujets préalablement hypnotisés¹.

Le nombre et la place de ces zones est très variable; elles mesurent de 1 à 4 centimètres de diamètre; aucun signe extérieur ne les révèle; on peut les rencontrer sur tous les points du corps, sur les membres, le tronc, la tête, plus souvent au voisinage des articulations, à la racine des pouces, à l'extrémité de la tête, et sur le front. Sur certains malades on n'en trouve que quatre ou cinq, « tandis que chez d'autres, on en rencontre vingt, trente, cinquante et plus encore ». Il suffit d'appuyer légèrement sur ces zones, chez des personnes déjà hypnotisées, pour déterminer l'apparition du sommeil nerveux.

Mais si l'on peut rencontrer ces zones hypnogènes *sur tous les points du corps*, comme l'assure le Dr Pitres, après des expériences sérieuses, je ne vois pas que l'on puisse expliquer leur existence par une raison physiologique ou scientifique certaine. Je ne vois aucun rapport entre la production du sommeil nerveux et une courte et légère pression exercée, par exemple, sur les membres ou sur le tronc. Il faudrait, peut-être, considérer cette pression comme un appel, comme un signe conventionnel, dont le sens serait celui-ci : « Quand je vous toucherai à tel endroit, vous vous endormirez. » Et nous voilà ramenés encore à la suggestion.

Quelques auteurs ont attribué une importance exagérée à ces plaques hypnogènes, au point de vue de la criminalité. Ils ont dit qu'un misérable animé d'intentions perverses, pourrait bien connaître l'existence de ces plaques chez une femme malade qui n'en aurait

1. Dr PITRES, *Des zones hystérogènes et hypnogènes*. — Dr GAUBE, *Recherches sur les zones hystérogènes*.

pas conscience, et s'en servir pour la plonger dans le sommeil magnétique et assouvir sa passion. Ces considérations et ces conséquences me paraissent exagérées. Le misérable ne pourrait hypnotiser cette malade malgré elle, et d'une manière instantanée, que s'il avait déjà pris sur elle un empire incontesté, par des expériences antérieures et répétées. Dans ce cas, nous sommes en présence de la question générale des dangers que présente l'hypnotisme au point de vue de la morale et de la criminalité. Mais cette question est indépendante de la théorie des zones hypnogènes qui n'est pas, d'ailleurs, encore suffisamment démontrée.

Tous ces phénomènes extraordinaires de l'hypnotisme, — nous l'avons déjà fait observer, — si divers que soient les noms scientifiques, abstraits, prétentieux sous lesquels on se plaît à les exprimer aujourd'hui, ne sont pas nouveaux. Quand on relit le récit des expériences faites par Mesmer, Puységur, Faria, etc., on constate une parfaite conformité dans la méthode suivie et les résultats obtenus par les anciens magnétiseurs et par les hypnotiseurs de notre temps. Des deux côtés, nous rencontrons des expériences faites sur des sujets de nature hysterique, le soulagement et la guérison de certaines affections nerveuses, un sommeil provoqué par des moyens qui varient avec les expérimentateurs et les sujets, le trouble des sens et des hallucinations produites par suggestion. C'est bien le magnétisme proscrit il y a un demi-siècle par les académies qui reparaît sous un nom nouveau.

Lorsqu'une observation plus attentive, écrit M. Fiquier¹, eut conduit à reconnaître que l'hypnotisme était au fond que le magnétisme animal, cette hérésie

1. Louis FIQUIER, *Histoire du Merveilleux*.

si souvent frappée par les foudres académiques, un véritable sentiment de répulsion s'est manifesté dans le corps médical contre tout nouvel examen de ce phénomène. On a été pris de tardifs regrets, on aurait voulu pouvoir arracher cette page de l'histoire de la science contemporaine; on s'est frappé la poitrine pour avoir laissé le magnétisme animal s'introduire, sous un faux nom, dans le sanctuaire scientifique. C'est ainsi que l'homme de la fable rejette avec horreur le serpent engourdi par le froid, qu'il a ramassé sur son chemin, le prenant pour un bâton. » Mais le magnétisme endormi est rentré solennellement à l'Académie, avec M. Charcot, en l'année 1882, et il a acquis droit de cité dans la science médicale.

Les anciens magnétiseurs s'étaient attachés d'une manière trop exclusive à l'étude des effets du magnétisme, à ses propriétés thérapeutiques, ils n'avaient pas creusé le problème et recherché les causes des phénomènes merveilleux dont ils étaient témoins. Les hypnotiseurs de notre époque ont le mérite d'avoir étudié le problème à un point de vue plus scientifique et plus rigoureux; et, grâce à une connaissance étendue et profonde du système nerveux, ils ont contribué, certainement, à le faire entrer dans le cadre des connaissances humaines. Mais si les anciens magnétiseurs connaissaient vaguement les symptômes physiologiques du sommeil magnétique, ses conditions, sa nature, ses périodes; s'ils n'avaient pas tenté de faire une étude attentive, approfondie des hallucinations unilatérales et bilatérales; s'ils avaient pu produire les contractures et les paralysies comme le font les magnétiseurs vulgaires, sans aucun souci de la science et de ses droits, c'est qu'ils étaient condamnés et abandonnés par les corps savants, qui auraient dû les éclairer et les diriger,

Aujourd'hui, ce qui frappe davantage l'attention du moraliste dans les phénomènes magnétiques, c'est la suggestion à longue échéance. Il n'en est pas question dans les ouvrages des anciens magnétiseurs; il me semble difficile qu'ils l'aient ignorée; ils ont été, peut-être, effrayés des difficultés et des dangers que présentait ce phénomène au point de vue de la liberté humaine, de la criminalité et de la responsabilité.

Les hypnotiseurs se montrent aussi plus sévères que les magnétiseurs du siècle dernier dans la recherche des moyens qui permettent d'éviter la simulation ou la supercherie. Qu'un imposteur essaye de simuler la catalepsie, le tracé myographique de Marey permettra de constater des oscillations dont le nombre et l'amplitude augmentent avec la fatigue; le pouls devient plus rapide, la respiration devient tumultueuse, inégale, et le simulateur est déjoué. — Dans l'état léthargique où domine l'hypérexcitabilité musculaire on obtient la griffe cubitale et médiane, on produit des phénomènes de contracture systématique, en pressant seulement un tronc nerveux. Jamais le simulateur, étranger à l'anatomie descriptive et si intelligent qu'on le suppose, ne parviendra à produire ces phénomènes nerveux. Le dédoublement de l'image suggestive par le prisme, la connaissance ou la divination des couleurs complémentaires, l'élargissement ou le rétrécissement de la pupille quand l'image hallucinatoire se rapproche ou s'éloigne, voilà autant de phénomènes que le simulateur ne connaît pas et ne peut pas produire à l'état normal.

Il est donc évident que, dans son évolution, le magnétisme animal est devenu scientifique, et que les preuves par lesquelles on établit aujourd'hui sa réalité ont un caractère incontestable de vérité, de rigueur.

Si, dès le début, l'Académie, moins dédaigneuse, avait renoncé à une réprobation inutile, et avait résolu de persévérer dans la voie où elle était d'abord entrée, on aurait gagné du temps, et la science difficile du magnétisme et de l'hypnotisme aurait fait quelques progrès, malgré les ténèbres qui l'enveloppent et l'irrégularité désespérante des phénomènes que nous pouvons obtenir.

XII

Si l'Académie de médecine, au commencement de ce siècle, et l'Académie des sciences morales dans ces derniers temps, ont réprouvé le magnétisme et nié son existence, au nom de la science, l'Église a été plus sage, et, tout en condamnant ce qui est répréhensible dans le magnétisme, elle a reconnu, tracé et respecté les droits de la science; elle n'a pas accusé de charlatanisme ou de crédulité superstitieuse les hommes qui s'occupaient de ces graves et délicates questions, comme l'ont fait des savants en qui l'horreur du merveilleux étouffe toute liberté d'esprit; nous ne saurions trop méditer ses conseils inspirés par la plus haute sagesse, et dont l'utilité actuelle est devenue évidente à tous les esprits¹.

En 1840, l'année où l'Académie de médecine déclarait, à la suite de l'échec public de la fille du Dr Pigeaire,

1. Cf. L'abbé LOUBERT, *Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les Théologiens*. 1844, 1 gr. vol. in-8. — MABRU, *Les Magnétiseurs*, Paris, 1858. — *L'Ami de la Religion*. 11 août 1840, t. CVI, p. 277. — 22 juin 1841, t. CIX, p. 597. — 7 août 1841, t. CX, p. 264. — 3 janvier 1857, p. 21. — GOUSSER, *Theol. mor.*, t. I. Appendice. — BALLERINI, *Comp. Theol. mor.*, t. I, p. 220.

qu'elle traiterait avec un égal dédain, la question du magnétisme et la quadrature du cercle, le Saint-Office répondait en ces termes, au nom du Saint-Siège, à une question qui lui avait été adressée :

« En écartant toute erreur, sortilège, invocation explicite ou implicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite ou qui soit mauvaise en quelque manière. Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou effets vraiment surnaturels, ce n'est qu'une déception tout à fait illicite, et entachée d'hérésie¹. »

Cette réponse si claire et si prudente, où l'on retrouve l'erreur et la vérité marquées et séparées par des distinctions légitimes, n'ayant pas paru suffisante, l'évêque de Lausanne adressa à la Sacrée Pénitencerie la consultation suivante :

« L'insuffisance des réponses faites jusqu'ici touchant le magnétisme animal, et l'avantage fort désirable qu'il y aurait à pouvoir résoudre plus sûrement et plus uniformément les cas qui se présentent assez souvent, décident le soussigné à exposer à Votre Éminence ce qui suit :

« Une personne magnétisée, et c'est presque toujours une femme, entre si profondément dans cet état de sommeil appelé somnambulisme magnétique que, ni le

1. FERIA IV, die 2 jun. 1840 : *Remoto omni errore sortilegio, explicita aut implicita dæmonis invocatione; usus magnetismi, nempe merus actus adhibendi media physica, aliunde licita, non est moraliter vetitus, dummodo non tendat ad finem illicitum, aut quomodolibet pravum. Applicatio autem principiorum et mediorum pure physicorum ad res et effectus vere supernaturales, ut physice explicentur, nihil est nisi deceptio omnino illicita, et hæreticalis.*

plus grand bruit fait à ses oreilles, ni la violence du fer ou du feu ne sauraient l'en tirer. Le magnétiseur seul, à qui elle a donné son consentement (car le consentement est nécessaire), la fait tomber dans cette espèce d'extase, soit, quand il est présent, par des attouchements ou des gesticulations en divers sens, soit par un simple commandement intérieur, s'il est éloigné même de plusieurs lieues.

« Alors, interrogée, de vive voix ou mentalement, sur sa maladie et sur celle de gens absents qui lui sont tout à fait inconnus, cette personne notoirement ignorante, se trouve à l'instant surpasser de beaucoup, en science, les médecins de profession ; elle donne avec une précision parfaite des descriptions anatomiques ; elle indique la cause, le siège, la nature des maladies internes du corps humain les plus difficiles à connaître et à définir ; elle en détaille les progrès, les variations, les complications, et cela en termes techniques ; souvent elle en pronostique exactement la durée, et prescrit les remèdes les plus simples et les plus efficaces.

« Si la personne qui est l'objet de la consultation est présente, le magnétiseur la met en relation avec la magnétisée par le contact. Est-elle absente, une mèche de ses cheveux suffit. Dès que cette mèche de cheveux est seulement approchée de la main de la magnétisée, celle-ci dit à l'instant ce que c'est, sans y regarder, de qui sont les cheveux, où est actuellement la personne de qui ils viennent, à quoi elle est occupée ; et, concernant sa maladie, elle donne tous les renseignements énoncés ci-dessus, avec autant d'exactitude que si elle faisait l'autopsie du corps à l'instar des médecins.

« Enfin, la magnétisée ne voit pas par les yeux ; elle lira avec un bandeau, et même sans savoir lire, n'importe quoi, un livre, un manuscrit ouvert ou fermé,

qu'on aura placé sur sa tête ou sur son ventre. C'est aussi de cette région que semblent sortir ses paroles. Tirée de cet état par un commandement même intérieur du magnétiseur, ou comme spontanément au moment précis annoncé par elle, elle paraît n'avoir aucune conscience de ce qui lui est arrivé pendant l'accès, quelque long qu'il ait été. Des questions qui lui ont été adressées, des réponses qu'elle a faites, de tout ce qu'elle a éprouvé, il ne reste aucune idée dans son intelligence, aucun vestige dans sa mémoire.

« C'est pourquoi, l'exposant soussigné, voyant de si fortes raisons de douter que de tels efforts, dus à une cause manifestement si peu proportionnée, soient purement naturels, supplie très instamment Votre Éminence de vouloir bien dans sa sagesse, décider, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes, si chèrement rachetées par Notre-Seigneur, si, supposé la vérité des faits annoncés, un confesseur ou un curé peut permettre à ses pénitents ou à ses paroissiens : 1° d'exercer le magnétisme animal, ainsi caractérisé, comme un art auxiliaire ou supplémentaire de la médecine; 2° de se laisser mettre dans cet état de somnambulisme magnétique; 3° de consulter pour son compte ou pour celui des autres les personnes magnétisées; 4° de faire l'une de ces trois choses avec la précaution préalable de renoncer formellement dans leur cœur à tout pacte diabolique, explicite ou implicite, à toute intervention satanique, vu que, nonobstant ces réserves, il en est qui ont obtenu du magnétisme les mêmes effets, ou du moins quelques-uns de ces effets. »

Dans sa réponse datée du 15 juillet 1841, la Sacrée Pénitencerie ne cherche pas à reconnaître si les faits allégués sont vrais, ou s'ils sont le résultat de la fourberie et de la simulation de quelques charlatans à la

recherche de la fortune; elle évite même de se prononcer sur le fond de la question, c'est-à-dire sur le magnétisme pris en lui-même, et jugeant le cas tel qu'il était exposé par le vénérable évêque de Lausanne, elle se contenta de déclarer ce qui suit :

« La Sacrée Pénitencerie, après un mûr examen des cas proposés, pense qu'il faut s'en tenir à la solution suivante : L'usage du magnétisme tel qu'il est exposé dans la consultation n'est pas chose licite. »

Pressée de nouveau par M^{sr} Gousset, archevêque de Reims, qui voulait savoir s'il était permis de recourir au magnétisme pour obtenir une guérison, s'il était licite de considérer le magnétisme comme un agent thérapeutique ou un moyen naturel de traiter les maladies, elle refuse de répondre. Après dix-huit mois de silence et sur les instances de M^{sr} Gousset, le cardinal Castracane, grand pénitencier, répondit le 2 septembre 1843 :

« J'ai appris par M^{sr} de Brimont, que Votre Grandeur attend de moi une lettre qui lui fasse savoir si la Sainte Inquisition a décidé la question du magnétisme. Je vous prie, Monseigneur, d'observer *que la question n'est pas de nature à être décidée de sitôt, si jamais elle l'est, parce qu'on ne court aucun risque à en différer la solution, et qu'une décision prématurée pourrait compromettre l'honneur du Saint-Siège*; que tant qu'il a été question du magnétisme et de son application à quelques cas particuliers, le Saint-Siège n'a pas hésité à se prononcer... »

Admirable réponse qui révèle la divine sagesse de l'Église dans ses décisions. Tandis que les académies s'empressaient de condamner le magnétisme au nom de la science et s'exposaient à d'éclatants démentis, la Sacrée Pénitencerie, plus prudente et mieux avisée, se

réservait, elle refusait d'arrêter le mouvement légitime de la science, et elle se contentait d'en réprimer ou d'en prévenir les écarts en condamnant des abus et des pratiques dangereuses qui pouvaient compromettre les mœurs et ébranler la foi dans l'âme des fidèles.

Après treize ans de silence, en présence des progrès malfaisants du magnétisme, des alarmes légitimes de l'épiscopat, du trouble profond des esprits et des consciences, la Sacrée Pénitencerie se décide enfin à faire un acte plus solennel, qui intéressait tous les évêques de la catholicité. L'importance de ce document nous oblige à le reproduire intégralement.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE LA

SAINTE INQUISITION ROMAINE ET UNIVERSELLE

A TOUS LES ÉVÊQUES

CONTRE LES ABUS DU MAGNÉTISME.

« Mercredi, 30 juillet 1856.

« Dans la réunion générale de la Sainte Inquisition romaine universelle tenue au couvent de Sainte-Marie de la Minerve, LL. EE. RR. les cardinaux inquisiteurs généraux contre l'hérésie dans tout le monde chrétien, après avoir mûrement examiné tout ce qui leur a été rapporté de divers côtés par des hommes dignes de foi, touchant la pratique du magnétisme, ont résolu d'adresser la présente encyclique à tous les évêques, pour en réprimer les abus.

« Car il est bien constaté qu'un nouveau genre de superstition a surgi des phénomènes magnétiques aux-

quels on s'attache aujourd'hui, *non point pour éclairer les sciences physiques, comme cela devrait se faire*, mais pour séduire les hommes, dans la persuasion de découvrir les choses cachées ou éloignées ou futures, au moyen et par les prestiges du magnétisme, et surtout par l'intermédiaire de certaines formes qui sont uniquement sous la dépendance du magnétiseur.

« Déjà plusieurs fois le Saint-Siège, consulté sur des cas particuliers, a donné des réponses qui condamnent comme illicites toutes expériences faites pour obtenir un effet en dehors de l'ordre naturel ou des règles de la morale, et sans employer les moyens permis; c'est ainsi que, dans des cas semblables, il a été décidé, le mercredi 21 avril 1841, que l'usage du magnétisme tel que l'expose la demande n'est pas permis. De même, la sainte congrégation a jugé à propos de défendre la lecture de certains livres qui répandaient systématiquement l'erreur en cette matière. Mais comme, en outre des cas particuliers, il fallait prononcer sur la pratique du magnétisme en général, il a été établi comme règle à suivre, le mercredi 28 juillet 1847 : « En écartant toute
« erreur, tout sortilège, toute invocation implicite ou
« explicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-
« dire le simple acte d'employer des moyens physiques
« non interdits d'ailleurs, n'est pas moralement défendu,
« pourvu que ce ne soit pas dans un but illicite ou mau-
« vais en quoi que ce soit. Quant à l'application de prin-
« cipes et de moyens purement physiques à des choses
« ou des effets vraiment surnaturels pour les expliquer
« physiquement ce n'est qu'une illusion tout à fait con-
« damnable et une pratique hérétique. »

« Quoique ce décret général explique suffisamment ce qu'il y a de licite ou de défendu dans l'usage ou l'abus du magnétisme, la perversité humaine a été

portée à ce point, qu'abandonnant l'étude régulière de la science, les hommes, voués à la recherche de ce qui peut satisfaire la curiosité, au grand détriment du salut des âmes et même au préjudice de la société civile, se vantent d'avoir trouvé un moyen de prédire et de deviner. De là, ces femmes au tempérament débile, qui, jetées par des gesticulations où la pudeur est souvent offensée dans les transports du somnambulisme et de la clairvoyance, prétendent voir à découvert le monde invisible, et s'arrogent, dans leur audace téméraire, la faculté de parler sur la religion, d'évoquer l'âme des morts, de recevoir des réponses, de découvrir des choses inconnues ou éloignées, et de pratiquer d'autres superstitions de ce genre pour se faire à elles-mêmes et à leurs maîtres des gains considérables par leur don de divination.

« Quels que soient l'art ou l'illusion qui entrent dans tous ces actes, comme on y emploie des moyens physiques pour obtenir des faits qui ne sont pas naturels, il y a fourberie tout à fait condamnable, hérétique, et scandale contre la pureté des mœurs. Aussi, pour réprimer efficacement un si grand mal, souverainement funeste à la religion et à la société civile, on ne saurait trop exciter la sollicitude pastorale, la vigilance et le zèle de tous les évêques.

« Qu'autant donc qu'ils le pourront, avec le secours de la grâce divine, les ordinaires des lieux emploient tantôt les avertissements de leur paternelle charité, tantôt la sévérité des reproches, tantôt enfin toutes les voies de droit, selon qu'ils le jugeront utile devant le Seigneur, en tenant compte des circonstances de temps, des lieux et des personnes; qu'ils mettent tous leurs soins à écarter ces abus du magnétisme et les faire cesser, afin que le troupeau du Seigneur soit défendu

contre les attaques de l'homme ennemi, que le dépôt de la foi soit gardé sauf et intact, et que les fidèles confiés à leur sollicitude soient préservés de la corruption des mœurs.

« Donné à Rome, à la chancellerie du Saint-Office du Vatican, le 4 août 1856.

« V. card. MACCHI. »

Dans ce grave et solennel document, le Saint Office ne condamne pas le magnétisme en lui-même, il se contente d'en condamner les abus. Il ne réproouve pas l'usage du magnétisme pour l'avancement et le progrès des sciences naturelles, mais il réproouve l'usage du magnétisme en vue d'obtenir des phénomènes et des effets qui n'appartiennent pas à l'ordre naturel. En un mot, il ne réproouve pas la science, il réproouve seulement la superstition qui en est la pire ennemie.

C'est avec un respect profond de cet enseignement, et en entrant dans la voie ouverte par ces distinctions autorisées, que nous essayerons de démêler les deux éléments engagés d'une manière souvent obscure dans le dédale des phénomènes de l'hypnotisme et du magnétisme animal.

LIVRE II

LES EXPLICATIONS ET LES SYSTÈMES

CHAPITRE I

DU SOMMEIL ET DES RÊVES

Les théories du sommeil. — Partie physiologique. — Friedlender, Broussais, Burdach, Maine de Biran, Jouffroy. — Partie philosophique. — Que devient l'âme pendant le sommeil. — L'âme et le monde extérieur. — L'âme et le corps. — L'âme et la vie de la pensée, pendant le sommeil. — Etude de ces trois vies pendant le sommeil et des systèmes qui s'y rattachent. — Le somnambulisme et ses caractères. — Opinion de Brown-Séquart. — La pensée, la volonté, l'action pendant le somnambulisme. — De la lucidité des somnambules. — De l'action des narcotiques sur le sommeil. — Effets de l'opium, du haschisch, de quelques autres substances connues des anciens. — Des anesthésiques, éther, chloral, chloroforme. — Bossuet et sa théorie du sommeil.

I

C'est par l'étude et l'observation du sommeil naturel et des phénomènes qui l'accompagnent que nous trouverons l'explication de la plupart des effets étranges constatés dans l'hypnose ou le sommeil provoqué.

Il règne encore une grande obscurité dans l'explication physiologique du sommeil, qui nous est donnée par la science, et les définitions, comme les hypothèses varient avec les expérimentateurs indécis. Rien de plus facile à reconnaître que le sommeil, rien de

plus difficile que d'en pénétrer les mystères et d'en donner une explication satisfaisante. Ainsi Cabanis considère le sommeil comme une fonction particulière du cerveau ébranlé par une série de mouvements particuliers. Friedlender est plus obscur quand il voit dans le sommeil la fonction d'un organe spécial dont la *polarité* produirait une *polarité adynamique de l'intuition intérieure*. Suivant Broussais, le sommeil est la cessation des fonctions des sens, de celles des muscles soumis à la volonté, et l'abolition de facultés intellectuelles et affectives. Burdach voit dans le sommeil la racine de la vie animale et la fusion de la vie physique et de la vie morale. Maine de Biran étudie le phénomène ainsi que Jouffroy au point de vue philosophique, et il considère le sommeil comme une suspension momentanée de l'action de la volonté ou de la force motrice sur les organes qui lui sont soumis. Selon Jouffroy, l'âme veille, le corps sommeille, c'est l'âme qui éveille le corps et secoue son engourdissement momentané. Longet se rapproche de la théorie d'Hippocrate : *motus in somno intra vergunt*, et il met en relief un des principaux caractères du sommeil en nous montrant l'homme endormi, renfermé pour ainsi dire en lui-même et sans communication apparente avec le monde extérieur.

Nous ne parlons pas des physiologistes et des médecins qui, frappés du ralentissement de l'irrigation sanguine, ont cherché l'explication du sommeil dans la modification ou par congestion ou par anémie, de la circulation cérébrale. Que de systèmes et d'hypothèses ! Le docteur Cerise, philosophe et physiologiste de rare mérite, se rallie à l'opinion de Cabanis ; il reconnaît bien que le sommeil est un état de repos, mais un repos relatif qui n'empêche pas le système

nerveux en général et le cerveau en particulier de conserver une part d'action spéciale, de faire un travail distinct qui a pour objet la conservation de l'organisme tout entier, le sommeil serait ainsi une fonction nerveuse cachée sous un repos apparent. Cabanis avait déjà exprimé et justifié cette opinion en ces termes :

« Le sommeil n'est point un état purement passif, c'est une fonction particulière du cerveau qui n'a lieu qu'autant que, dans cet organe, il s'établit une série de mouvements particuliers ; et leur cessation ramène la veille, ou les causes extérieures du réveil se produisent immédiatement... Dans l'état sain le sommeil ne répare pas les forces seulement par le repos complet qu'il procure à certains organes, et par la diminution de l'activité de tous, c'est surtout en transmettant du centre cérébral à toutes les parties du système, une nouvelle provision d'excitabilité qu'il produit ses effets salutaires... Le sommeil mettant le cerveau dans un état actif, il s'ensuit que sa répétition trop fréquente, son excessive prolongation doivent énerver cet organe comme le fait toute autre fonction quelconque à l'égard de celui ou de ceux qui lui sont propres, lorsque sa durée ou son énergie va au delà des forces qui doivent l'exécuter. »

Quant à la manière dont se produit et se propage cette innervation vitale, pendant le sommeil, nous l'ignorons.

Des observations récentes sur la cause organique du sommeil permettraient de supposer qu'il se produit un arrêt momentané dans les échanges dont la cellule nerveuse est le théâtre, un trouble dans son activité, une sorte d'empoisonnement ou d'asphyxie, par l'accumulation dans la substance cellulaire des déchets de la nutrition. Le docteur et professeur Bouchard a

fait des études ingénieuses et profondes sur la *toxicité* des urines le jour et la nuit qui jettent quelque lumière sur cette question mystérieuse. Il y a quelques années, le docteur Cerise raillait spirituellement les philosophes et les physiologistes qui, après avoir cherché la cause physique du sommeil dans la congestion sanguine, active ou passive, à bout d'arguments, se laissaient tromper par de fausses ressemblances et des analogies incertaines.

Que n'a-t-on pas dit, écrit Cerise, à propos de cet étrange phénomène du sommeil ? Voyant la marmotte dormir tout l'hiver, on a imaginé l'action du froid, sans se douter que d'autres animaux, vrais marmottes d'été, dorment pendant six mois au sud de l'Afrique. Voyant dormir la nuit, et veiller le jour, on a imaginé l'action de l'obscurité ou du soleil absent, sans songer davantage qu'au deux pôles on dort pendant les jours sans nuit comme on y veille pendant les nuits sans jour. Et la sieste des animaux et de l'homme dans les chaudes et brûlantes heures du jour ? La nuit, dit-on, force au sommeil même les plantes ! Allons donc ! si hommes et animaux, nous dormons en majorité la nuit plutôt que le jour, n'est-ce pas parce que nous n'avons en général rien de mieux à faire, quand les ténèbres nous entourent de toute part ?

Si la cause organique du sommeil est loin d'être connue, il n'en est pas de même des signes qui marquent son invasion. Nous éprouvons une grande lassitude de corps et d'esprit ; nos mouvements sont lourds, indécis, chancelants, nos yeux distraits ne s'arrêtent plus sur les objets extérieurs qui nous entourent, nos oreilles sont moins sensibles au bruit qui semble s'éloigner, notre impressionnabilité générale s'affaiblit, les communications avec le monde extérieur semblent

cesser et la vie rentrer en nous vers le centre et se recueillir; nous tombons alourdis comme une masse, c'est un affaissement, une prostration. L'esprit n'a plus sa pointe, les facultés intellectuelles semblent participer à cet épuisement général et à cette métamorphose, elles entrent dans une condition nouvelle; la tête devient pesante, la paupière s'abaisse comme un rideau qui tombe et nous sépare du monde extérieur, le mouvement de la vie se ralentit avec le sommeil qui s'empare de nous; à ce moment il se produit une détente générale qui coïncide avec le commencement du repos : la respiration devient calme, régulière, profonde, la circulation se fait avec plus de lenteur, le cœur bat avec moins d'énergie; les muscles se relâchent, les sens s'émoussent, la vie végétative absorbe presque toute l'activité organique et répare les pertes de la veille dans la vie animale. Il est vrai que par un effort violent de la volonté nous pouvons retarder l'heure du sommeil et prolonger l'état de veille, mais la force nerveuse qui s'épuise exige une réparation des forces perdues, et l'homme vaincu dort pendant près d'un tiers de sa vie.

Que devient l'âme pendant cette seconde phase de la vie? Dort-elle? comme l'enseigne Maine de Biran. Veille-t-elle? comme le dit Jouffroy. Repose-t-elle? ainsi que le prétend Lelut. Au lieu de trancher cette question *à priori* et d'une manière absolue, il nous semble plus sage et plus conforme à la science expérimentale d'observer les faits certains, par une patiente analyse, et de les exposer avant de conclure. Il règne, d'ailleurs, une si grande variété dans les explications données par les philosophes modernes sur le rôle et les fonctions de l'âme, pendant le sommeil!

II

A l'état de veille, notre âme vit dans le monde extérieur par les sens qui lui font connaître l'existence des corps et leurs qualités diverses, les sons, les couleurs, les saveurs, les odeurs, les formes, les grandeurs, etc., Elle vit aussi d'une manière particulière et profonde dans le corps humain, dans notre organisme corporel ; active elle entretient la vie dans tous les organes ; passive, elle éprouve des sensations diverses qui se rattachent au sentiment fondamental de la vie, et lui font connaître l'état de toutes les parties de son corps. Elle vit, enfin, en elle-même, et d'une vie plus haute, par la pensée, le raisonnement, le sentiment pur ; elle vit dans des régions plus élevées que le monde matériel et que le monde des corps humains.

Je n'ai pas besoin d'approfondir ces trois vies de l'âme, et d'en étudier le principe, le mécanisme et l'objet. Le champ à parcourir serait trop vaste, et nous éloignerait, d'ailleurs, du sujet.

Pendant le sommeil, ces trois vies de l'âme ne sont pas entièrement interrompues, je constate par l'expérience et par le souvenir qu'elles s'exercent dans des conditions nouvelles, avec des caractères particuliers.

Je dors, mais les impressions extérieures qui ne sont pas assez intenses pour faire cesser mon sommeil, retentissent néanmoins jusqu'au cerveau, et font naître dans mon esprit des illusions, des rêves incohérents, des images et des scènes que je vois, sans pouvoir les rectifier, les placer à leur rang, par l'intervention raisonnée de la conscience et de la volonté. Un bruit violent retentit dans la rue, je rêve une bataille ; une

grande lucur traverse rapidement ma chambre, je rêve un éclair et une tempête; on débouche un flacon d'essence, je me crois dans un jardin rempli de fleurs; le bruit du vent et de la mer sous ma fenêtre, éveillent dans mon esprit le rêve d'un voyage sur un navire. Ainsi, le monde extérieur exerce encore une action réelle sur mon âme, par le canal des sens, les communications ne sont pas coupées, mais l'impression organique et la vibration cérébrale qui la suit, déterminent ou font naître des images, des pensées, des sensations que ma volonté ne peut pas rectifier; je reçois des matériaux, mais je ne sais plus les coordonner, édifier, bâtir.

Les rêves les plus étranges naissent quelquefois de ces impressions vagues du monde extérieur sur l'homme endormi. « Je me rappelle que dans mon enfance, dit M. Maury, m'étant assoupi par un effet de la forte chaleur, je rêvai qu'on m'avait placé la tête sur une enclume et qu'on me martelait à coups redoublés. J'entendais en rêve très distinctement le bruit des lourds marteaux, mais, par un effet singulier, au lieu d'être brisée, ma tête se fondait en eau; on eût dit qu'elle était faite de cire molle. Je m'éveille, je me sens la figure inondée de sueur, transpiration qui n'était due qu'à la haute température. Mais, ce qui était plus remarquable, j'entendais dans une cour voisine, habitée par un maréchal, le bruit très réel du marteau. Nul doute que ce ne fût ce son que mes oreilles avaient transmis à mon esprit engourdi. Il y avait là une sensation réelle, associée à un fait imaginaire, le martèlement de ma pauvre tête, que je sentais aussi très réellement se fondre en eau ¹. »

1. MAURY, *Le Sommeil et les Rêves. Études psychologiques.*

Les rêves de ce genre ne sont pas rares; ces associations bizarres d'un fait matériel et d'une histoire imaginaire dans le mystère du rêve et du sommeil se reproduisent souvent, comme il est facile de le constater quand on écrit pendant quelques jours seulement le journal de ses rêves, avec la pensée d'étudier un problème intéressant de psychologie.

La vie de l'âme dans le corps ne cesse pas davantage. D'abord les fonctions organiques continuent, sous la dépendance et la direction de l'âme, comme l'enseigne l'école animiste. La circulation gagne en profondeur, en régularité, ce qu'elle perd en vitesse ¹, la poitrine s'emplit d'un volume d'air plus considérable, la production de la chaleur animale diminue à peine de quelques degrés, la nutrition continue avec moins d'activité, les sécrétions salivaire, biliaire, urinaire, la sécrétion des larmes ne cessent pas plus que l'hématose, la respiration et la circulation. Le dormir, dit Ambroise Paré, aide grandement à faire la digestion, il restaure la substance des corps et des esprits dissipés par une veille trop prolongée. Si les fonctions de relations subissent une interruption sensible, il n'en est donc pas de même des fonctions qui se rattachent à la vie végétative ou de nutrition.

L'âme reste unie au corps, elle l'informe, le pénètre, l'anime, et, même pendant le sommeil, elle éprouve les impressions qui résultent des modifications accidentelles et des changements qui se produisent dans l'organisme du corps; les rêves qui en résultent prennent les caractères, les formes les plus bizarres que l'on puisse imaginer. Une douleur rhumatismale ou névral-

1. *Motus arteriarum venarumque et cordis in somno fit fortior, lentior, æquabilior, plenior, idque per gradus diversos augendo, prout augetur somnus. — BOERHAVE.*

gique nous fait rêver que des bêtes féroces nous dévoreraient; un vésicatoire à la tête nous fait croire que nous sommes scalpés par les couteaux de quelques sauvages; les draps et les couvertures qui tombent et nous découvrent, en nous donnant la sensation du froid nous font rêver que nous sommes étendus sur la neige, par un mauvais jour d'hiver. Une puce pique Descartes, il rêve qu'on lui donne un coup d'épée. Une boule d'eau chaude qui nous brûle les pieds nous transporte dans les laves brûlantes d'un volcan.

Mais, en dehors de ces modifications accidentelles extérieures, le corps peut subir des altérations et des modifications intérieures qui se lient à un état pathologique, à la période d'incubation d'une maladie actuelle ou imminente et qui déterminent dans l'âme des rêves d'un caractère particulier. Comme l'observe Moreau, de la Sarthe ¹, la constriction, le resserrement de poitrine pendant le sommeil, l'oppression, l'impression de souffrance, d'irritation qui peuvent résulter d'une phlegmasie latente, d'une congestion sanguine, d'un état rhumatismal ou névralgique de quelques-uns des organes renfermés dans cette cavité pourront occasionner des rêves dont le caractère et l'importance n'échapperont pas au médecin clairvoyant. Il en est de même des viscères de l'abdomen.

Galien raconte qu'un malade rêva qu'il avait une jambe de pierre; quelques jours après cette jambe fut frappée de paralysie. Conrad Gesner voit en songe un serpent qui lui ronge le côté gauche de la poitrine, et, peu de temps après un anthrax malin se déclare au côté du cœur. M. Teste, ancien ministre de Louis-Philippe, rêva qu'il était frappé d'une attaque trois jours

1. *Grand Diction. de médéc.*, Art. RÊVES.

avant sa mort par apoplexie. Telle malade rêve qu'elle voit les objets d'une manière confuse, et, à son réveil, elle est atteinte d'amblyopie; telle autre rêve qu'elle parle à un muet, et c'est elle-même qui devient muette, quelques jours après.

Le docteur Macario rapporte ces faits, et il en confirme la vérité par sa propre expérience. Des fièvres ataxiques, le typhus, l'apoplexie idiopathique, la fièvre typhoïde, les convulsions des enfants sont souvent signalés par des rêves. On a même vu des maladies épidémiques dont les songes étaient le symptôme précurseur. Les maladies du cœur et des gros vaisseaux sont souvent annoncés par des rêves tristes et alarmants. « J'ai donné des soins, écrit Macario, à une jeune femme qui fut prise de palpitations violentes à la suite de rêves pénibles; elle succomba plus tard à une maladie de cœur¹. »

Ces rêves pénibles, ces pressentiments douloureux s'expliquent facilement quand on considère les origines lointaines des maladies. Les maladies graves n'éclatent pas toujours d'une manière soudaine, elles sont quelquefois le résultat final de mille causes diverses qui agissent d'une manière funeste sur notre organisme, et dans ses profondeurs cachées; ces causes continuent lentement et sourdement leur travail de destruction, sans qu'aucun signe apparent révèle encore leur existence, et, le sujet, distrait, pendant la veille, occupé à l'extérieur, libre de toute sensation douloureuse, oublie ou ne sent pas son état, mais pendant le sommeil les impressions organiques plus vives, selon la très juste observation d'Aristote², avertissent l'esprit qui n'est plus distrait

1. D' MACARIO, *Du sommeil, des rêves et du moral de l'homme*.

2. « Dans le sommeil les plus petits inconvénients paraissent énormes. On s'imagine entendre la foudre et les éclats du ton-

par les objets extérieurs, et provoquent ces rêves morbides qui éclairent quelquefois le sujet sur son état réel, en vertu des rapports naturels de l'âme et du corps.

III

Mais l'âme ne vit pas seulement dans le monde extérieur et dans le corps humain, pendant le sommeil, elle continue même la vie plus haute de l'esprit, de la pensée, quoique d'une manière différente de l'état de veille. Elle ne reçoit pas seulement les impressions qui lui viennent du monde extérieur et de toutes les parties de son corps, elle sort de son rôle passif, elle devient active, elle exerce, en un mot, son activité spontanée.

« Nous avons quelquefois en songe, écrit Cabanis, des idées que nous n'avons jamais eues. Nous croyons converser, par exemple, avec un homme qui nous dit des choses que nous ne savions pas. On ne doit pas s'étonner que dans des temps d'ignorance, les esprits crédules aient attribué ces phénomènes singuliers à des causes surnaturelles. J'ai connu un homme très sage et très éclairé (Franklin) qui croyait avoir été plusieurs fois instruit en songe de l'issue des affaires qui l'occupaient dans le moment. Sa tête forte, et d'ailleurs entièrement libre de préjugés, n'avait pu se garantir de toute idée superstitieuse par rapport à ces avertissements intérieurs. Il ne faisait pas attention que sa profonde prudence et sa rare sagacité dirigeaient encore

nerre parce qu'un tout petit bruit s'est produit dans les oreilles... on croit traverser des brasiers et être brûlé parce qu'on a quelque petite cuisson dans une partie du corps. » — *De divinatione ex somniis*, ch. 1, § 7.

l'action de son cerveau pendant le sommeil, comme on peut l'observer souvent, même pendant le délire, chez les hommes d'un moral exercé. En effet, *l'esprit peut continuer ses recherches dans les songes*; il peut être conduit par une certaine suite de raisonnements à des idées qu'il n'avait pas; il peut faire à son insu, comme il le fait à chaque instant durant la veille, des calculs rapides qui lui dévoilent l'avenir; enfin, certaines séries d'impressions internes qui se coordonnent avec des idées antérieures peuvent mettre en jeu toutes les puissances de l'imagination et même présenter à l'individu une suite d'événements dont il croira entendre quelquefois dans une conversation régulière le récit et les détails ¹.

C'est que l'âme n'est pas, comme on l'a prétendu, une puissance passive et sous la dépendance étroite, irrésistible des organes; elle a une activité propre qui s'exerce sur les organes, au lieu d'en dépendre. Ainsi, l'âme a la connaissance habituelle et vague des vérités premières, des principes de raison pure, des axiomes des sciences, des idées qui servent de fondement à tous ses jugements. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer ce fait capital de l'ordre métaphysique et d'en démontrer rigoureusement l'existence. Les rapports conscients ou inconscients de l'âme avec les vérités éternelles, rapports qui ne dépendent pas des organes, constituent l'essence de l'âme, sa nature première, son activité propre. Après cette première et générale activité, je distingue une activité spontanée, qui s'applique à des objets particuliers, par un mouvement rapide, et sans délibération, sans réflexion, sans jugement. N'est-ce pas cette activité qui s'exerce en nous, dans la rêverie, quand nous

1. CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme* p. 574.

laissons notre esprit parcourir successivement toutes les idées qui se présentent à nous, et qui passent devant notre esprit, comme devant un miroir où elles reflètent leur image?

Il y a, enfin, une troisième activité, c'est celle de l'homme qui agit, ou qui pense à l'état de veille, et dans la pleine possession de sa raison, de sa conscience et de sa volonté; c'est l'activité réfléchie qui appartient essentiellement à l'homme libre et qui est le principe de la responsabilité. Il est évident qu'elle n'existe qu'à l'état de veille et qu'elle ne se retrouve jamais dans le sommeil.

On oublie donc l'essence de l'âme quand on prétend que toutes nos pensées et nos connaissances découlent nécessairement tantôt d'une impression produite sur l'extrémité périphérique des nerfs, tantôt d'une impression sur l'extrémité interne, tantôt, enfin, d'une vibration conservée et propagée sur le trajet des nerfs qui aboutissent au cerveau, et jamais de la spontanéité de l'âme. On semblerait dire ainsi, en renouvelant, d'ailleurs, les vieilles erreurs d'un sensualisme vingt fois réfuté, que l'âme est indissolublement unie à ses organes, qu'on ne peut pas concevoir l'existence ou la possibilité d'un esprit sans corps, c'est la négation de la survivance indépendante de l'âme après la mort et la spiritualité de Dieu.

Il faut donc insister sur ce point, et, en présence de la thèse matérialiste qui exagère, jusqu'à l'erreur, l'influence du corps sur l'âme, rappeler l'activité distincte de l'âme et son influence sur le corps.

IV

La réalité de la vie la plus haute de l'âme pendant le sommeil, du retour de certains souvenirs lointains d'un développement anormal de la mémoire, d'une finesse et d'une profondeur particulière de l'esprit, tous ces phénomènes ont été souvent constatés. Dante concevoit le plan de la *Divine Comédie*, pendant le sommeil; Voltaire compose en rêvant un chant de la *Henriade*; Tartini entend dans un rêve la célèbre sonate du diable qu'il écrit à son réveil; c'est en l'état de sommeil que des mathématiciens, des philosophes, des hommes de science trouvent quelquefois la solution des plus difficiles problèmes. Des poètes, des artistes, des dramaturges, ont eu souvent en rêve leurs plus brillantes inspirations. Un de nos romanciers les plus célèbres auxquels je m'entretenais un jour de ces phénomènes de l'esprit, pendant le sommeil, me répondit : « Nous connaissons ces phénomènes au théâtre, et nous recommandons toujours aux jeunes auteurs de *mettre la pièce sous le traversin*, c'est-à-dire, d'y penser en se dormant. » J'ai connu des écrivains de grande valeur, des philosophes célèbres qui m'ont fait souvent la même observation.

Burdach, le grand physiologiste, raconte, qu'en faisant la méridienne, le 17 juin 1822, il rêva que le sommeil, comme l'allongement des muscles, est un retour sur soi-même, qui consiste dans la suppression de l'antagonisme; tout joyeux de la vive lumière que cette pensée lui paraissait répandre sur une grande masse de phénomènes vitaux, il s'éveilla, et tout rentra d'

mbre, mais cette intuition devint le germe des vues
i se développèrent plus tard dans son esprit.

e mouvement de l'esprit, cette puissance soudaine
la pensée, ces découvertes et cet accroissement de
nière pendant le sommeil, s'expliquent sans difficulté.
l'état de veille, le savant est frappé d'une idée, préoc-
cé d'un problème dont il cherche la solution; malgré
, il subit l'influence nuisible de mille causes exté-
urés qui viennent le distraire et troubler son atten-
n; le monde extérieur, le milieu ambiant, agissent
r l'intermédiaire des nerfs sur le cerveau, et affai-
ssent la puissance de l'esprit dans la mesure où les
rfs sont excités. Mais, pendant le sommeil, l'esprit
trouve en présence de l'idée qui le remplit, sans que
cune impression vive du dehors ne le trouble dans
te contemplation qui rappelle l'extase; actif et passif,
tôt il est rempli par les clartés qui se dégagent de
te idée, tantôt il pénètre dans ses profondeurs pour
saisir les secrets, sa pensée devient aussi plus lucide,
is forte; elle a plus d'empire et d'élan, et si l'impres-
n qu'elle cause est assez vive pour laisser dans l'es-
t une trace profonde après le sommeil, le philosophe,
poète, le savant qui a subi cette impression se réveille
l'exprime dans une page peut-être immortelle. Que
fois, même, nous recueillons, le jour, le fruit du tra-
l solitaire qui s'est fait dans notre esprit pendant le
meil! nous sommes préoccupés d'un problème,
n argument philosophique, d'une idée, nous nous
ormons avec cette pensée, et, le matin, la vérité
rchée, la forme rêvée nous apparaît dans une
sissante clarté.

e ne croirai jamais avec Maine de Biran, que ces
itions vives qui remplissent l'imagination, ces ins-
ations qui éclairent le savant, le philosophe, le

poète, naissent spontanément, et se succèdent entre elles au hasard, suivant les dispositions organiques qui les produisent, sans que la volonté contribue en rien, soit à les produire, soit à les conserver, soit à les associer. Je ne peux pas admettre avec le docteur Bertrand, pour expliquer ces intuitions, que les fibres cérébrales entrent spontanément en action et reproduisent une multitude de sensations et d'idées qui fournissent à notre âme des connaissances dont nous avons la conscience, mais sans pouvoir nous expliquer comment nous y sommes parvenus. Il est évident qu'il y a autre chose qu'un caprice ou qu'un jeu singulier, ou qu'une vibration particulière des cellules nerveuses, dans le magnifique travail qui remplit l'intelligence du savant, pendant le sommeil, et qui se traduit ensuite par un chef-d'œuvre. En voulant tout expliquer par l'action des organes, on en vient à nier la part de l'âme, de l'esprit, on se condamne à attribuer au hasard, c'est-à-dire, à l'incohérence, les œuvres qui révèlent la plus haute intelligence.

Sans vouloir, ou plutôt sans prétendre, pénétrer ce mystère, il nous semble, cependant, incontestable, que l'âme conserve, même pendant le sommeil, non seulement en puissance, mais encore en acte, son autorité sur les organes, son activité, sa vie particulière; l'effort qu'elle fait pour continuer son travail intellectuel, pour commander à son cerveau, et le forcer à la servir dans la recherche de la vérité, se traduit souvent au réveil, par une grande lassitude, par une fatigue cérébrale qui oblige au repos ou qui expose notre santé à des troubles dangereux.

Je reconnais encore l'expression de cette puissance dans les résolutions que nous pouvons prendre au moment de nous endormir. Je me sens exposé la veille, à

un rêve qui se présente à moi sous la forme trompeuse d'une tentation, d'un acte de sensualité, ou d'un acte de vengeance, mais, j'ai soin, en m'endormant, de dire énergiquement non, je ne veux pas succomber à cette tentation, j'affirme ainsi hautement ma volonté : je m'endors, le rêve se présente, mais le rêve éveille aussitôt en moi la pensée de résistance, et je le repousse. Tout homme qui s'occupe de ces problèmes si complexes du sommeil et de la veille a pu faire cette expérience. Ainsi, l'homme de la veille se retrouve dans l'homme du sommeil, non seulement parce qu'il est toujours la même personne avec les mêmes inclinations, la même direction de son âme et de ses facultés, mais, aussi, parce qu'il peut, à son gré, diriger son sommeil, au début de son apparition, par le commandement de sa volonté.

Il en est de même de certains phénomènes si fréquents qu'ils cessent de frapper notre attention. Je veux me réveiller demain à quatre heures du matin, et je prends la précaution, avant de m'endormir, de graver cette résolution dans mon esprit. Cela suffit; je dors tranquille, et, le matin, à l'heure précise, j'ouvre les yeux. Le bruit de la rue, une trop grande clarté, le mouvement d'une machine à vapeur m'empêchent de dormir; je commande à mes nerfs, je veux dormir malgré cette lumière et ces bruits : ce coup de la volonté suffit, et je dors. Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, que l'habitude ou l'accoutumance émousse la sensibilité et étouffe les bruits extérieurs, car l'habitude implique, en effet, des actes souvent répétés et, ici, cette répétition n'existe pas. A l'état de veille, un bruit soudain et violent, la détonation d'un canon, l'explosion d'une mine, le bruit strident d'une sirène au bord de la mer, me donnent une secousse brusque et profonde si je suis

surpris ; mais, si j'ai prévu ce bruit, si je l'attends, il ne me donne plus de commotion violente, et son effet sur mon organisme est insignifiant. Cependant le bruit extérieur est le même dans les deux cas ; toute la différence vient de la volonté qui, dans un cas, commande aux organes, les raidit, et les rend moins sensibles aux causes extérieures. Ainsi en est-il dans le sommeil, et, si je dors, malgré la lumière, l'agitation, le bruit, c'est encore un effet de ma volonté.

V

Nous retrouvons ainsi dans l'homme, pendant le sommeil, la continuation, dans des conditions nouvelles, de ses relations avec le monde extérieur, avec son corps, et avec les vérités éternelles qui ne cessent jamais d'éclairer la raison. L'incohérence des songes et des rêves, quand notre volonté n'a pris aucune décision avant le sommeil ne doit pas nous surprendre : les impressions du monde extérieur, celles de notre propre corps ; les influences de nos habitudes, de nos états antérieurs, des faits passés qui appartiennent à la mémoire et qui existent dans notre âme, agissent d'une manière désordonnée sur notre esprit, parce que l'attention et la volonté n'interviennent plus pour s'en emparer, les contrôler, les coordonner, les placer à leur rang ; c'est dans ce désordre causé par l'inaction du principe coordonnateur, de la raison, que l'on trouvera facilement l'explication de l'incohérence des rêves. Les matériaux sont là, mais la volonté cesse de s'en emparer, et d'en faire l'instrument de ses connaissances.

Les images qui naissent dans notre imagination pendant le sommeil ont un relief puissant, une sorte de

réalité qui trouble; mais je dirai de l'image ce que nous avons dit de l'idée. A l'état de veille, l'objet que je regarde extérieurement, et qui se reproduit dans mon imagination : cette fleur, cette cabane, ce paysage, tous ces objets n'appellent presque jamais mon attention d'une manière exclusive et, tout en les regardant, ma pensée se porte avec une succession rapide sur mille objets, pensées, souvenirs, idées qui sont en dehors de ce paysage et que sa vue éveille, et la multiplicité de ces impressions à laquelle je ne sais pas échapper, diminue l'intensité d'influence de l'objet qui frappe mes yeux. Mais, pendant le sommeil, cette multiplicité, cette variété, cette succession rapide de pensées, de souvenirs, de jugements et d'appréciations ne se produit pas. Je ne vois alors qu'une chose, l'image qui naît dans mon imagination, la scène où je me vois jouant un rôle, comme dans le rêve d'un homme éveillé, elle seule est l'objet de ma pensée, de là, son intensité qui nous fait croire à sa réalité.

L'état de sommeil ressemble donc par plus d'un côté à l'état de veille, et l'homme ne cesse pas d'être le même dans les circonstances les plus diverses. Passif, il reçoit les influences du monde extérieur, de son propre corps, et des vérités éternelles, nécessaires, immuables qui éclairent la raison. Actif, il s'empare de ces vérités et il en déduit des conséquences. Endormi, il s'empare des impressions extérieures, et des impressions corporelles, et il en compose les songes. Il rêve, pendant le sommeil, mais il rêve aussi quelquefois pendant ses veilles; distrait des objets qui sont devant lui, assis devant un paysage, en présence de la mer, en face d'une montagne, il oublie la réalité, il ne la voit pas, encore qu'elle dessine son image au fond de la rétine et qu'elle modifie le nerf optique;

il rêve, et les pensées, les images, les souvenirs passent et flottent dans sa rêverie, comme elles font dans son sommeil. Mais, dans ces deux états de sommeil et de veille, la personnalité humaine, avec la conscience ou le sens intime se retrouve toujours à travers les accidents sans nombre des phénomènes bizarres qui remplissent mon souvenir, je me reconnais moi-même, je reconnais bien que je suis toujours le même individu, la même personne, et, quand je veux en avoir la certitude intelligente, il me suffit d'un commandement de ma volonté pour continuer pendant le sommeil la recherche d'une équation, d'un poème, d'une idée, d'une solution de certains problèmes dont la difficulté semblait lasser ma patience et mes recherches. L'identité de la personne humaine en ces divers états est un fait qu'une légère attention nous permet toujours de constater.

VI

Il arrive aussi quelquefois que sous l'excitation de l'âme, de l'imagination, de la mémoire, des passions, la torpeur ou la résistance des membres engourdis est vaincue, la vie de relation se révèle avec des caractères particuliers, et le somnambule se lève, marche, et vaque à ses affaires, sans conscience, avec oubli total, au réveil, des actions qu'il a faites pendant son sommeil.

On peut étudier l'excitation que produit le somnambulisme dans l'âme et dans le corps. Qu'un centre nerveux soit anormalement surexcité, écrit Brown-Séquart, il pourra réagir sur d'autres centres en connexion avec lui, soit en les excitant à leur tour par dynamogénie, soit en les frappant d'une sorte de stupeur, par inhibition.

Cette simple observation nous donne l'explication physiologique de la plupart des phénomènes qui nous frappent dans les actes du somnambule, et la raison de l'inégalité, de la variété dans le développement de ses facultés.

L'activité excessive de l'imagination, pendant le sommeil, se communique aux centres moteurs, en vertu des rapports mystérieux et profonds de l'âme et du corps, et détermine les actes, les mouvements extérieurs du noctambulisme; c'est toujours cette même activité qui, en agissant par influence, et avec une intensité croissante, produit successivement, le réveil des organes des sens, ou d'un sens particulier, tel que la vue, l'ouïe, ou le tact, puis, dans un ordre plus élevé, et par l'excitation cérébrale, un développement anormal des facultés intellectuelles qui se traduira par des discours, des compositions, des œuvres que le somnambule ne serait pas capable, quelquefois, de concevoir à l'état de veille. L'homme est alors un automate, il agit sans liberté, sans responsabilité, et il ne reste au réveil dans sa mémoire, aucun souvenir de son rêve agité.

L'accumulation de la force vitale tantôt dans un seul organe et tantôt dans plusieurs, mais toujours sous l'influence de quelques facultés de l'âme qui ne cesse jamais d'être le principe de la vie corporelle explique les actes souvent extraordinaires du somnambule. Un grand nombre de faits incontestables, soutiennent cette théorie.

On connaît l'histoire du séminariste dont il est parlé dans l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des arts*. Il se levait la nuit, écrivait des sermons, faisait des corrections minutieuses, écrivait de la musique, traçait des lignes sur son papier avec une canne, dis-

tinguait bien toutes les notes, et lorsque les paroles ne correspondaient pas aux notes, les recopiait dans un autre caractère; il relisait, ensuite, ce qu'il venait d'écrire, même quand on interposait une feuille de carton entre ses yeux, d'ailleurs bien fermés, et son écriture.

Les archives du magnétisme et des sciences médicales nous ont conservé le souvenir d'un grand nombre de faits de ce genre, d'une authenticité indiscutable. Sous l'influence mystérieuse de l'agent qui est le principe du somnambulisme on voit se développer instantanément dans un sujet tantôt les facultés intellectuelles, tantôt un sens particulier, principalement le tact, tantôt, enfin, la sensibilité générale. C'est l'élève Belin, d'une intelligence médiocre, et très faible dans sa classe, qui, dans ses accès s'exprime en latin avec élégance et facilité; c'est Castelli, élève en pharmacie, à Milan, qui, dans ses accès somnambuliques, prépare des médicaments, corrige les ordonnances des médecins, détermine les caractères botaniques des plantes, et soutient des discussions suivies sur la chimie. Celui-ci se promène tranquillement endormi et inconscient, sur la pente rapide d'un toit, le long d'une frise, sur une corniche et exécute aussi des tours d'adresse qu'un acrobate ne pourrait pas égaler; réveillez-le brusquement, ouvrez-lui les yeux, il voit le précipice et perd son sang-froid, il tombe et se tue.

Quelquefois même la passion latente, exaltée, entraîne au crime le somnambule automate qui agit inconsciemment, mais fatalement comme l'hypnotisé sous l'influence irrésistible de la suggestion. On connaît l'histoire de ce religieux somnambule qui sort de sa cellule, entre dans la chambre de Dom Duhaguet, armé d'un coutelas, s'avance les yeux ouverts mais fixés, vers le lit de son prieur qui, ce soir-là, veillait à

son bureau, et frappe trois grands coups avec une telle violence, que la lame traverse les couvertures, et pénètre dans la natte qui servait de matelas. Il rentre dans sa cellule, se réveille tout en sueur, avec la conviction qu'il a fait un mauvais rêve, qu'il a été victime d'un cauchemar, et qu'il n'est pas sorti de son lit. On trouve le récit d'un fait analogue dans la vie de M. Emery, supérieur général du séminaire Saint-Sulpice, pendant la révolution. La ressemblance est plus profonde qu'on ne le suppose entre le somnambule et l'hypnotisé.

L'observation suivante de M. Maury, nous fait assister à d'autres phénomènes aussi étranges et d'une explication aussi difficile. « Un jeune cordier, âgé de vingt-deux ans, dit M. Maury, était déjà, depuis trois ans, sujet à des attaques de somnambulisme qui le prenaient à toute heure du jour, au milieu de son travail, soit qu'il fût assis, soit qu'il marchât où qu'il se tint debout ; son sommeil était subit et profond, il perdait alors l'usage des sens, ce qui, cependant, ne l'empêchait pas de continuer son ouvrage. Au moment du paroxysme de la crise, il fronçait le sourcil, les yeux s'abaissaient, les paupières se fermaient et tous les sens devenaient obtus. On pouvait alors impunément le pousser, le pincer, le piquer ; il ne sentait, n'entendait rien, même si on l'appelait par son nom et si l'on déchargeait un pistolet à ses oreilles. Sa respiration ne faisait aucun bruit ; il ne voyait pas, on ne pouvait lui ouvrir les paupières. Tombait-il dans cet état en filant sa corde, il continuait son travail comme s'il eût été éveillé ; marchait-il, il poursuivait son chemin, parfois un peu plus vite qu'auparavant et toujours sans dévier. Il alla ainsi plusieurs fois en dormant de Naumbourg à Weimar. Un jour, passant par une rue où

se trouvait du bois coupé, il sauta par-dessus, preuve qu'il apercevait les objets. Il se garait également bien des voitures et des passants.

« Une fois, étant à cheval, à environ deux lieues de Weimar, il fut pris par son accès ; il continua néanmoins à faire trotter sa monture, traversa un petit bois où il y avait de l'eau et y abreuva son cheval. Arrivé à Weimar, il se rendit au marché, se conduisant au travers des passants et des étalages, comme s'il eût été éveillé ; puis, il descendit de son cheval et l'attacha à un anneau qui tenait à une boutique, monta chez un confrère où il avait affaire, lui dit quelques mots, et ajouta qu'il se rendait à la chancellerie ; après quoi il s'éveilla tout à coup, et saisi d'étonnement et d'effroi, il se confondit en excuses ¹. »

VII

La vision du somnambule à travers les corps opaques et dans la plus grande obscurité sera toujours un phénomène difficile à expliquer. M. Maury ne veut pas y croire. Il suppose qu'il y a seulement, dans le sujet, une hyperesthésie des sens, surtout de la vue, dilatation de la prunelle qui permet au somnambule, comme on l'a observé pour certains animaux nocturnes, de voir

1. A. MAURY, *Annales médico-psychologiques*, janvier 1861. — Cf. BERTRAND, *Traité du somnambulisme*. — BRIERRE DE BOISMONT, *Des hallucinations*. — ALBERT LEMOINE, *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique*. — LÉLUT, *Physiologie de la pensée*. — MACARIO, *Du sommeil et des rêves*. — FRANCESCO SOAVE, *Riflessioni sopra, in somnambulismo*. — RICHARD, *Théorie des songes*. — M. LÉVÊQUE, *Du sommeil et du somnambulisme*. (*Revue des deux mondes*. 1858. p. 926.) — MESNET, *Etude sur le somnambulisme envisagé au point de vue pathologique*. (*Archives générales de médecine*, février 1860.)

ans ce que nous appelons l'obscurité et qui n'est qu'une larté très faible. Il croit même que si l'occlusion des yeux est complète, l'hyperesthésie est alors assez forte pour que la vision s'opère à travers les paupières.

Il faut bien reconnaître que le somnambule éclairé est dirigé par l'instinct dont la sûreté est d'autant plus grande que la raison est plus affaiblie, et par une surexcitation particulière de la sensibilité tactile, dont la délicatesse devient excessive, évite les dangers qui le menacent et connaît les obstacles qui se dressent devant lui. Le somnambule naturel ne lit pas à travers les corps opaques, et ne voit pas à des distances plus loignes que la portée ordinaire de la vision, et, sur ce point, nous sommes de l'avis de M. Maury; la vue à travers les corps opaques est un phénomène préternaturel qui se produit quelquefois dans l'hypnose, et qu'on ne peut pas expliquer par les lois ordinaires et générales de la nature. Les faits que nous soumettons, à ce moment, à l'analyse, sont extraordinaires, sans cesser d'être naturels.

Voilà donc une série de phénomènes, dont quelques-uns rappellent d'une manière frappante les actes étranges de l'hypnotisé, qui appartiennent d'une manière incontestable à l'ordre naturel, et qu'il n'est pas permis d'attribuer à une cause extra-naturelle : on a besoin d'avoir ces faits présents à l'esprit quand on cherche l'explication de l'hypnose et des suggestions. Les théories ne manquent pas ; les hypothèses se multiplient, il reste et il restera longtemps encore des difficultés et des ténèbres qui défleront la patience et les recherches de l'esprit humain.

Avançons encore. Jusqu'à présent nous avons étudié l'homme dans son état normal, sous la domination des lois ordinaires de la nature; mais, sous l'influence de

certaines excitations externes, et accidentelles, les organes du corps et les facultés de l'âme se modifient, présentent des états extraordinaires que l'on serait tenté, si l'on en croyait l'imagination, d'attribuer à une cause extra-naturelle, et qui ne sont, en réalité, qu'un effet naturel des causes naturelles dont la science nous fait connaître la nature intime et l'action sur le corps humain.

VIII

Gubler nous a laissé une description exacte de l'effet produit sur l'organisme par l'usage modéré de l'opium¹. Le sommeil qui en résulte diffère peu du sommeil ordinaire; on constate l'engourdissement des sens, la paresse musculaire, la contraction de la pupille, l'assoupissement des fonctions cérébrales avec rêves sans caractères particuliers, réveil calme et apaisement général.

Il est rare que le mangeur ou fumeur d'opium s'arrête et ne se laisse pas entraîner par la force irrésistible de l'habitude. Que l'opium soit introduit sous forme de vapeur dans le courant sanguin, ou qu'on l'ingère à doses réitérées, les sensations qu'il éveille appellent d'autres sensations, et font naître un irrésistible désir avec un besoin croissant d'une dose plus élevée de la liqueur enchanteresse : celle-ci fait vivre sa victime dans un monde idéal, elle fait ensuite expier la sensation qu'elle a donnée par de vraies tortures qui, dans tous les cas, se terminent par l'abrutissement et la mort.

Little a relevé les phénomènes suivants dans le fumeur d'opium dominé par sa passion². Le sommeil tarde à

1. GUBLER, *Leçons de thérapeutique*, 1877.

2. LITTLE, *On the habitual use of opium, in Singapore. British and foreign medico-chirurg. Review*, 1859.

venir malgré un besoin impérieux de repos, le pouls devient irrégulier, la respiration haletante, la tête se congestionne, le cerveau s'exalte, et les facultés intellectuelles, la mémoire, l'imagination entrent en jeu et font apparaître des hallucinations merveilleuses de couleur, de variété, de réalité. Le fumeur oublie ses chagrins, ses tristesses, ses douleurs, il vit dans un monde idéal, féerique, enchanteur, avec *la pleine possession de son jugement et de sa raison*, comme un spectateur assiste à une scène qui l'enchanté. Il tombe, ensuite, dans un sommeil pesant, et il se réveille dégoûté des aliments, plongé dans un état de paresse qu'il a de la peine à secouer, et avide de faire revivre les sensations dont il a conservé le souvenir.

Le fumeur d'opium, dominé par l'habitude, franchit l'étape des sensations agréables, et, en élevant insensiblement la dose, pour triompher de sa sensibilité qui s'émousse et raviver ses jouissances, il entre dans la période des tortures. Les hallucinations prennent un caractère sombre et saisissant de réalité accompagnées d'une profonde et douloureuse fatigue du cerveau.

M. de Quincey, qui, par la force de l'habitude, était arrivé à élever la dose de l'opium à 320 grains, c'est-à-dire à 18,000 gouttes de laudanum, raconte ainsi les visions effrayantes qui hantaient son cerveau, pendant ses rêves :

« J'avais vu dans ma jeunesse un cadavre étendu sur une table de dissection; cette ancienne impression donna lieu à un rêve que j'avais assez fréquemment.

« Il me semblait que j'étais couché, et que je m'étais éveillé dans la nuit. En posant la main à terre pour relever mon oreiller, je sentais quelque chose qui cédait, lorsque j'appuyais dessus : c'était un cadavre étendu à côté de moi. Cependant je n'en étais ni effrayé,

ni même étonné. Je le prenais dans mes bras et je l'emportais dans la chambre voisine, en me disant : Il va être là, couché par terre, il est impossible qu'il rentre si j'ôte la clef de ma chambre.

« Là-dessus, je me rendormais; quelques moments après, j'étais encore réveillé, c'était par le bruit de ma porte qu'on ouvrait; et cette idée qu'on ouvrait ma porte, quoique j'en eusse pris la clef sur moi, me faisait un mal affreux. Alors je voyais entrer le même cadavre que tout à l'heure j'avais trouvé par terre. Sa démarche était singulière, on aurait dit un homme à qui l'on aurait ôté ses os, sans lui ôter ses muscles, et qui, essayant de se soutenir sur ses membres pliants et lâches, tomberait à chaque pas. Pourtant il arrivait jusqu'à mon lit sans parler, il se couchait sur moi; c'était alors une sensation effroyable, un cauchemar dont rien ne saurait approcher; car, outre le poids de sa masse informe et dégoûtante, je sentais une odeur pestilentielle s'exhaler des baisers dont il me couvrait. D'autre fois le cadavre venait lire par-dessus mon épaule dans le livre que je tenais à la main, et ses poils dégoûtants m'effleuraient le cou et le visage.

« Qu'on juge de la terreur que doit inspirer une vision pareille! Je restais immobile dans la position où je me trouvais, n'osant pas tourner la page, et les yeux fixés dans la glace sur la terrible apparition. Une sueur froide coulait sur tout mon corps; puis, la porte s'ouvrait, et je voyais derrière moi (dans la glace encore) entrer une procession sinistre : c'étaient des squelettes horribles, portant d'une main leurs têtes, et de longs cierges, qui, à la lueur d'un feu rouge et tremblant, jetaient une lumière terne et bleuâtre, comme celle des rayons de la lune. Ils se promenaient en rond dans ma chambre, qui, de très chaude qu'elle

était auparavant, devenait glacée, et quelques-uns venaient se baisser au foyer noir et triste, en réchauffant leurs mains longues et livides, et en se tournant vers moi, pour me dire : Il fait froid ¹. »

Ces hallucinations qui rappellent d'une manière frappante celles du cauchemar; ces rêves extravagants de l'imagination qui impressionnent l'esprit avec l'intensité des réalités pendant la veille; ces sensations poignantes d'angoisse aussi vives que si le sujet éveillé se trouvait en présence d'un horrible spectacle, cet état particulier extraordinaire de l'homme sous l'influence de l'opium que l'on serait tenté d'attribuer à une possession diabolique, est cependant un état parfaitement naturel, et résulte de l'action d'une substance étrangère sur notre cerveau. Dans certains cas, une indisposition, une fièvre intense, une congestion peut produire un effet analogue, sans qu'il soit nécessaire de recourir, pour expliquer les fausses et redoutables visions de l'imagination, à une cause extra-naturelle.

Il en est de même du hachisch qui produit tous les désordres d'une ivresse incohérente et trouble si profondément l'exercice de toutes nos facultés.

IX.

*Hachisch*² est le nom de la plante dont le principe actif forme la base de diverses préparations enivrantes usi-

1. *Confessions of an English opium eater, being an extract from the life of a scholar, and suspiria de profundis, being a sequel to the confessions*, by THOMAS DE QUINCEY.

Cf. BOTTA, *L'Usage de l'opium*. Paris, 1834. — CHARLES BEAUDELAIRE, *Enchantements et tortures d'un mangeur d'opium* (*Revue contemporaine*, 15 et 31 janvier 1860).

2. MOREAU, *Du Hachisch et de l'aliénation mentale*, 1845.

tées en Égypte, en Syrie, et généralement dans presque toutes les contrées orientales. Cette plante est commune dans l'Inde et dans l'Asie méridionale, où elle vit sans culture. C'est une espèce de chanvre qui diffère très peu de notre chanvre d'Europe. La préparation du hachisch la plus commune, et qui sert en quelque sorte de principal condiment à presque toutes les autres, c'est l'extrait gras. La manière de l'obtenir est fort simple : on fait bouillir les feuilles et les fleurs de la plante avec de l'eau à laquelle on a ajouté une certaine quantité de beurre frais; puis, le tout étant réduit par évaporation, à la consistance d'un sirop, on passe dans un linge. On obtient ainsi le beurre chargé du principe actif et empreint d'une couleur verdâtre assez prononcée. Cet extrait, qui ne se prend jamais seul, à cause de son goût vireux et nauséabond, sert à la confection de différents électuaires, de pâtes, d'espèces de nougats, que l'on a soin d'aromatiser avec de l'essence de rose ou de jasmin, afin de masquer l'odeur peu agréable de l'extrait pur. L'électuaire le plus généralement employé est celui que les Arabes appellent *dawamesc*. Les feuilles du hachisch peuvent se fumer avec le tabac. Il faut prendre le hachisch à jeun, ou du moins quelques heures après avoir mangé; sans cela, ses effets sont très incertains ou tout à fait nuls.

En général, il ne faut guère moins de la grosseur d'une noix de dawamesc, c'est-à-dire environ trente grammes, pour obtenir quelques résultats.

Les Orientaux se servent de cette pâte dont les ravages sur l'organisme se terminent souvent par l'aliénation mentale; elle produit dans celui qui la mange une sensation générale de bien-être, l'abolition momentanée des notions d'espace et de temps, des hallucinations qui transportent le sujet dans un monde chimérique, idéal,

peuplé de créatures imaginaires qui font naître aussitôt des conceptions délirantes et les sensations les plus étranges. Dans ce délire, le mangeur de hachisch ne perd pas complètement la conscience et le sentiment de son identité personnelle, — c'est là un caractère particulier et remarquable de son délire, — il se rend compte des impressions qu'il subit, sans pouvoir les dominer.

M. Brierre de Boismont raconte, dans son excellent ouvrage sur les hallucinations, qu'il reçut un jour l'invitation d'assister à des expériences produites par l'ingestion d'une substance qui produisait, disait-on, tous les phénomènes qu'on avait observés dans les adeptes du Vieux de la Montagne.

Lorsqu'il arriva, la réunion se composait d'environ trente personnes, parmi lesquelles : MM. Esquirol, Ferrus, Cottereau, Bussy, professeur à l'École de pharmacie ; le général Rémond, M. Destourbet. Les autres étaient des hommes de lettres, des savants, des artistes. Il y avait là, par conséquent, tous les éléments d'une bonne observation et la certitude que l'expérience serait réelle.

Après avoir décrit longuement tous les détails de cette intéressante opération, M. Brierre de Boismont continue ainsi :

« C'était un spectacle curieux que de voir ces hommes en proie à une exaltation maniaque, dont les discours étaient souvent incohérents et les actes parfois ridicules, proclamer hautement l'un ou l'autre qu'ils donneraient une oreille ou un œil pour avoir une langue de plus afin de rendre tout ce qu'ils sentaient, s'écrier : « Nous sommes dans le délire, quelle folie singulière ! » puis tirer leur montre de l'air le plus naturel, dire l'heure précise qu'elle marquait, répondre très sensé-

ment aux questions qu'on leur adressait, et reprendre ensuite leur monologue entremêlé d'observations raisonnables et de conceptions délirantes. Dans un cas, on a pu constater un fait qui avait quelque analogie avec le principe de la dualité de l'esprit qu'a voulu établir le docteur Wigan : l'individu entendait d'une oreille la conversation, et de l'autre la musique.

« Les notions du temps et de l'espace étaient confondues, méconnues comme dans les songes. Les objets se présentaient à l'esprit et aux yeux avec tout leur coloris. Ainsi M. D... voyait élever les pierres du Panthéon de Naples, construit en face le palais du roi; il décrivait de la façon la plus pittoresque les sites et les campagnes qui avaient frappé son attention. Les sens de l'ouïe et de la vue avaient acquis une finesse extrême; ses souvenirs pouvaient être évoqués et revivifiés, comme s'ils eussent été réels, mais il fallait qu'ils rappelassent des objets connus, autrement M. D... répondait qu'il ne pouvait parler de ce qu'il n'avait pas vu, ou bien la description était obscure. Cette acuité des sens, l'esprit de divination qu'on remarquait dans les paroles avaient suggéré à quelques personnes l'idée qu'on pouvait lire dans la pensée de l'expérimenté. L'une d'elles lui demanda s'il voyait dans son cerveau. Celui-ci répondit : « Comment cela est-il possible? J'aperçois des voiles entre lui et moi. » — Parfois les meubles, les spectateurs prenaient des aspects ridicules, des poses bizarres.

« Malgré la dissociation des idées, les expérimentés conservaient la connaissance des personnes et des choses, *ils avaient le sentiment de leur individualité, la conscience de leurs paroles et de leurs actes*; néanmoins ils obéissaient à l'entraînement qui les poussait à rire aux éclats, à danser, à exprimer hautement ce qui

leur passait par la tête et à proférer des paroles incohérentes, absurdes, etc.¹ »

Sir Humphrey Davy, Thomas de Quincey, Moreau (de Tours), Brierre de Boismont et les auteurs qui ont étudié expérimentalement l'action du hachisch ont reconnu qu'il produit les phénomènes suivants : sentiment joyeux de bonheur; dissociation des idées, ou affaiblissement du pouvoir de diriger les pensées; erreur sur le temps et l'espace; développement de la sensibilité de l'ouïe; idées fixes et conceptions délirantes; lésion des affections, comme la défiance ou le retour de sentiments passés à l'état de souvenir; impulsions irrésistibles; enfin, des illusions et des hallucinations².

X

D'autres substances, connues des anciens, ont la propriété de produire des hallucinations momentanées et de transporter le sujet qui les prend dans un monde imaginaire; ainsi, la stramoine, pomme vinette (*datura stramonium*), les graines de datura, les baies de belladone, la jusquiame, l'aconit. La pommade des sorciers qui allaient au sabbat se composait de *solanum somniferum*, de jusquiame, de belladone et d'opium. D'autres substances, telles que l'*Hyosciamus datura*, les népenthès d'Homère, et certaines espèces de so-

1. BRIERRE DE BOISMONT, *op. cit.*, p. 199.

2. Cf. MOREAU (de Tours), *Du hachisch et de l'aliénation mentale*. — BOUCHARDAT, *Annuaire de thérapeutique*, 1845. — *Annal. méd.-psych.*, janvier 1852 : *De l'abus du hachisch*. — MACARIO, *Annal. méd.-psych.*, t. VII, p. 30. — RECH, *Des effets du hachisch sur l'homme jouissant de sa raison et sur l'aliéné*. — GAETANO OSCULATI, *Esplorazione della regione equatoriale lungo il napo*, p. 264.

lanées connues des anciens magiciens remplissaient l'imagination des rêves les plus extravagants et des hallucinations les plus étranges.

Il est difficile, malgré des expériences répétées, de déterminer d'une manière scientifique et rigoureuse l'action des alcooliques et des narcotiques sur le cerveau, et de donner la raison physiologique de ces modifications de l'âme dont l'état troublé nous étonne. Les présomptueux tranchent ces questions sans les approfondir, les hommes sages constatent la difficulté et gardent une prudente réserve. Selon quelques auteurs, les narcotiques déterminent la congestion sanguine du cerveau en provoquant un engorgement par la paralysie des nerfs longeant les veines capillaires; les substances narcotiques auraient donc ainsi la propriété d'affaiblir à la fois l'action nerveuse et l'action cérébrale, tandis que les substances alcooliques détermineraient la congestion sanguine du cerveau par l'accélération directe de l'action vasculaire, accélération des mouvements du cœur, de la circulation capillaire et du mécanisme ou des fonctions du cerveau. D'autres expérimentateurs, tels que Lallemand et Perrin, ont cru reconnaître que les substances alcooliques s'accumulent dans les centres nerveux et agissent par conséquent directement sur le système nerveux. Ces questions présentent d'impénétrables obscurités.

Ce qui est incontestable et facile à constater, c'est que les alcooliques et les narcotiques provoquent d'abord un mouvement d'excitation, puis un mouvement d'atonie, de prostration, d'épuisement qui peut aller jusqu'à l'abrutissement et la mort.

XI

Les anesthésiques, tels que le chloral, l'éther et le chloroforme, agissent aussi indirectement sur les facultés intellectuelles et font naître des phénomènes qui rappellent, par certains côtés, les rêves et les hallucinations de l'hypnotisé. Le chloral administré à haute dose, de 6 à 12 grammes, produit un sommeil comateux, le visage est pâle, livide, les pupilles sont dilatées, l'insensibilité est complète et s'étend même jusqu'à la cornée.

Sous l'influence des anesthésiques, le malade ressemble parfois au somnambule ; la raison, le jugement, l'attention, c'est-à-dire les facultés maîtresses sont abolies, l'imagination est excitée comme dans l'ivresse ; le malade ne sent pas, pendant l'opération, le bistouri qui laboure ses plaies, il est insensible, et cependant, ses sens restent ouverts au monde extérieur avec lequel il est en communication, il voit, il entend, il répond, il s'entretient avec l'opérateur ou le chirurgien sans exprimer la frayeur ou la souffrance, et rien n'est plus étrangement saisissant que cette conversation tranquille, indifférente et raisonnable du sujet, pendant que le bistouri déchire son corps, et semble provoquer en vain des cris violents de douleur.

Comment se produit cette influence anesthésique, et quel est l'état de l'âme et l'état du corps dans cette insensibilité si complète qui laisse jusqu'à un certain point dans leur intégrité les facultés intellectuelles ? Ici, encore, nous rencontrons plus d'hypothèses que de bonnes raisons, et rien n'égale la témérité des matérialistes positivistes dans cette matière, si ce n'est, peut-être, leur ignorance.

Aux hypothèses que nous avons déjà énoncées en parlant des substances alcooliques et narcotiques, il faut ajouter les suppositions faites par des hommes éminents, Claude Bernard, Binz, Bouchard, Brown-Séquard. Ces anesthésiques agissent-ils comme des substances toxiques, et d'une manière chimique par une modification de la cellule nerveuse de l'encéphale ? Déterminent-ils une coagulation incomplète du protoplasma cellulaire ? Agissent-ils par inhibition sur les centres nerveux ? Produisent-ils des modifications chimiques ou des modifications dynamiques ? Autant de questions qui resteront longtemps sans réponse. Ces mystères nous permettent de rappeler à la modestie les positivistes quand ils prétendent expliquer les facultés de l'Âme les plus élevées par le jeu des organes, et quand ils avancent comme des principes certains, les affirmations les plus contestées.

XII

Près d'un tiers de la vie humaine s'écoule dans l'état mystérieux du sommeil qui permet à l'homme de réparer ses forces et d'accomplir ses devoirs de l'état de veille.

Éveillé, l'homme choisit son objet pour y penser volontairement : par cet acte de volonté, nous affirmons la distinction de l'âme et du corps, et par là même notre propre liberté. « Que si nous n'étions capables d'une telle attention, — écrit Bossuet, si pénétrant et si profond dans l'explication de ces problèmes, — nous ne serions jamais maîtres de nos considérations et de nos pensées qui ne seraient qu'une suite de l'agitation nécessaire du cerveau : nous serions sans liberté,

« l'esprit serait en tout asservi au corps, toutes choses contraires et à la raison et même à l'expérience¹. »

L'âme voulant être attentive commande et apaise l'agitation naturelle du cerveau; agitation qui va jusqu'à l'extravagance sous l'influence des passions voisines de la folie; agitation contraire au recueillement de la pensée, à la méditation des vérités spéculatives, à l'étude sereine des problèmes les plus élevés, et qui naît ordinairement de l'influence du monde extérieur par l'intermédiaire des sens, ou des souvenirs conservés par la mémoire, ou des choses sensibles dont l'imagination reproduit les détails avec une intensité qui trouble et agite les fibres du cerveau.

Substituez aux esprits animaux les vibrations des cellules nerveuses du cerveau, et tout ce que Bossuet a dit sur cette matière, avec cette fermeté et cette précision inimitable, est encore aujourd'hui d'une parfaite exactitude et d'une rigoureuse vérité.

L'âme, à l'état de veille, veut donc être attentive, et, pour connaître les diverses parties de son cerveau, par la seule efficacité de la subordination du corps à l'âme, après un effort de résistance qui diminue par l'habitude par la puissance de la volonté, le cerveau s'apaise, l'âme peut se servir de lui, pour choisir l'objet de son attention, comparer, juger, apprécier, rectifier les impressions des sens et ses communications avec le monde extérieur.

« Le cerveau abandonné aux esprits et aux vapeurs qui le poussent sans cesse, souffrirait un mouvement irrégulier, les pensées seraient trop dissipées; et dans cette disposition, outre qu'elle tournerait à une espèce

¹ BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. III, XVII.

d'extravagance, d'elle-même est fatigante; c'est pour quoi il faut nécessairement, même pour son propre repos, brider ces mouvements irréguliers du cerveau¹.

Voilà donc la marque caractéristique de l'état de veille, c'est l'attention. C'est au cerveau que la sensibilité vient aboutir; c'est du cerveau que partent les commandements et les mouvements libres de l'activité humaine : en commandant au cerveau, l'âme affirme son indépendance à l'égard du corps, la distinction de l'esprit et de la matière, son autorité, sa liberté; le principal usage qu'elle fait de sa volonté, c'est d'apaiser les orages du cerveau, et de lui commander de servir ses desseins, dans le choix de l'objet ou de la vérité qui va retenir son attention.

Mais pendant le sommeil, cette subordination du cerveau à la volonté se trouve accidentellement interrompue ou brisée. Plus d'attention, plus d'acte de volonté, plus de commandement qui retienne dans l'ordre et l'harmonie les fibres ébranlées.

« Toutes les passions violentes, dit Bossuet, sont une espèce de folie, parce qu'elles causent des agitations dans le cerveau dont l'âme n'est pas maîtresse. Aussi n'y a-t-il point de cause plus ordinaire de la folie, que les passions portées à certains excès. Par là aussi s'expliquent les songes, qui sont une espèce d'extravagance. Dans le sommeil, le cerveau est abandonné à lui-même, et il n'y a point d'attention. Car la veille consiste précisément dans l'attention de l'esprit qui se rend maître de ses pensées.

« L'attention cause le plus grand travail du cerveau, et c'est principalement ce travail que le sommeil vient relâcher. De là, il doit arriver deux choses. L'une, que

1. BOSSUET, *op. cit.*, ch. III, n° XVII.

l'imagination doit dominer dans les songes, et qu'il se doit présenter à nous une grande variété d'objets, souvent même avec quelque suite, pour les raisons qui ont été dites en parlant de l'imagination. L'autre, que ce qui se passe dans notre imagination nous paraît réel et véritable, parce qu'alors il n'y a point d'attention, par conséquent point de discernement.

« De tout cela, il résulte que la vraie assiette de l'âme est lorsqu'elle est maîtresse des mouvements du cerveau; et que, comme c'est par l'attention qu'elle le contient, c'est aussi de son attention qu'elle se doit principalement rendre la maîtresse : mais qu'il s'y faut prendre de bonne heure, et ne pas laisser occuper le cerveau à des impressions trop fortes, que le temps rendrait invincibles ¹. »

Tout cela est d'une admirable et saisissante clarté. La partie physiologique relative aux esprits animaux a pu vieillir, la partie philosophique est immortelle : son actualité ne passe pas.

Le sommeil interrompt, ou suspend l'action de l'âme sur le cerveau, et par celui-ci sur le corps tout entier; le cerveau, privé de direction, se trouve dans une agitation extrême qui s'étend jusqu'au délire, et quelquefois jusqu'à la folie. Que le sommeil soit naturel, artificiel, morbide; qu'il soit provoqué par la fatigue, par les passes magnétiques, par la contemplation d'un point brillant, par des alcooliques et des narcotiques, tels que l'opium et le hachisch dont nous venons d'étudier les effets, ou tels que l'éther, le chloroforme et le chloral, le mode d'action diffère, sans doute, mais nous trouvons toujours, au point de départ, l'affranchissement du corps à l'égard de l'âme, la suspension momentanée

1. BOSSUET, *op. cit.*, ch. III, n° XIX.

de sa dépendance à l'égard de la volonté, et, comme une suite nécessaire de cet état, le désordre des illusions, des hallucinations, le trouble et la confusion dans des fonctions qui, à l'état de veille, et sous le commandement de la volonté, s'accomplissent avec ordre et régularité.

Mais, quel que soit ce trouble, si étranges que nous paraissent les phénomènes qui en découlent, nous sommes, manifestement, dans l'ordre naturel, l'idée de toute intervention diabolique doit être écartée; et il ne faut pas oublier que l'on n'a jamais pu constater dans ces états les plus bizarres que l'on puisse imaginer, la vision à travers les corps opaques, la connaissance des objets et des faits éloignés, la lecture des pensées d'autrui, rien, en un mot, qui soit contraire aux lois connues de notre entendement.

CHAPITRE II

L'HYPNOTISME ET LE SOMMEIL NATUREL.

Le sommeil et les expériences faites à Nancy. — Le somnambule de Duhaguet. — Expérience de M. Delbœuf. Les nerfs de la sensibilité et les nerfs du mouvement. — Les esprits animaux. — Rapports de l'imagination et du cerveau. — Théorie de Bossuet sur l'imagination. — L'hypothèse des vibrations de l'encéphale. — Discussion de cette hypothèse. — Malebranche et les rapports de la sensation avec l'imagination. — L'imagination et les hallucinations positives et négatives. — Influence de l'imagination sur le corps. — Les changements de personnalité, expériences faites à Paris et à Nancy. — La théorie des mouvements réflexes. — Les suggestions d'actes. — L'hypnotisé et le somnambule. — Les suggestions à échéance éloignée. — Analogie des phénomènes produits par l'hypnotisme avec les phénomènes produits par certaines substances végétales. — Malebranche et les sorciers. — Dangers que présente l'usage de ces substances.

I

Au commandement du magnétiseur le sujet s'endort et reçoit dans son cerveau la suggestion. Au moment soit prochain, soit éloigné d'accomplir l'acte qui lui a été ordonné, le sujet s'endort de nouveau, rêve et, devenu somnambule, il obéit. C'est donc pendant un sommeil provoqué que se produisent les phénomènes de suggestion dont nous voulons parler et qui étonnent par leur caractère étrange d'automatisme ou

de nécessité. Cette observation est d'une grande importance, quand on veut s'orienter, et chercher l'explication naturelle de certains phénomènes que l'on serait tenté d'attribuer à une cause de l'ordre extra-naturel. J'accompagnai récemment M. Bernheim dans ses intéressantes expériences à l'hôpital de Nancy. Nous nous arrêtons auprès d'un malheureux soldat, un fiévreux revenu du Tonkin. Nous l'endormons. Nous lui suggérons qu'il va voir des Chinois et des Annamites. Il se réveille ; il regarde autour de lui d'un air étonné. Une ou deux minutes s'écoulent ; il devient tout à coup très agité. Assis sur son lit, il rejette précipitamment les couvertures, jette ses bras à droite, à gauche, avec une violente expression de colère. Il crie ce mot intelligible pour nous : *Outchi ! Outchi !* Il fait des commandements et semble repousser des ennemis imaginaires. Il pousse un profond soupir, tombe sur son oreiller et s'éveille.

— Qu'avez-vous fait ? lui dis-je.

— Eh bien ! j'ai rêvé.

— Comment vous rêviez ?

— Oui, *je faisais un mauvais rêve ; je croyais voir des Chinois. Je les déteste, je ne peux pas les voir. J'étais en colère, j'essayais de les chasser.*

Ce fiévreux avait ainsi reçu dans le sommeil et réalisé après un très court intervalle lucide, dans un autre moment de sommeil, la suggestion que nous lui avions donnée.

Nous nous approchons d'un autre malade, atteint d'une affection de l'aorte. Le docteur Bernheim l'endort, en appuyant légèrement ses doigts sur ses paupières abaissées. Quelques secondes suffisent à cette opération.

— Quand vous vous réveillerez, dit le docteur, vous

verrez votre portrait sur la feuille qui est là, au-dessus du chevet de votre lit, et vous le regarderez avec plaisir.

Le docteur s'éloigne, je reste auprès du malade pour bien observer la suite de l'expérience.

Après une minute, le malade se réveille, il regarde autour de lui, puis il se tourne du côté du chevet de son lit, il détache la feuille blanche, la prend dans ses mains, la regarde en souriant.

— Que regardez-vous ?

— Mon portrait.

— Comment ! votre portrait ? Vous voyez bien qu'il n'y a pas de portrait ; c'est une feuille blanche que vous tenez dans les mains.

Le malade me regarde d'un air étonné, fâché, et, me présentant le papier :

— Tenez, me dit-il, regardez bien.

— Mais comment êtes-vous représenté ?

— Debout, avec mon uniforme de soldat.

— Mais non, lui dis-je, il n'y a rien.

Le malade continue à regarder son portrait imaginaire, puis, *insensiblement, il se réveille*. A mesure qu'il rentre dans la vie ordinaire éveillée, et qu'il sort du sommeil, le portrait qu'il croyait voir sur la page blanche s'efface. Cette transition lente et sensible est très intéressante à observer. Je la suis avec la plus grande attention.

— Oh ! c'est drôle, s'écrie le malade.

— Quoi donc ?

— Mais le portrait s'efface ; je ne le vois plus ; je ne vois rien. Et cependant il était bien là.

Tout déconcerté, il tourne et retourne la carte, et finit par la remettre à sa place.

Ici encore, je constate que l'hypnotisé est un som-

nambule qui obéit aux injonctions reçues pendant le sommeil provoqué.

M. Delbœuf, professeur à l'université de Liège, a obtenu et constaté les mêmes résultats. Tous les sujets qui ont servi à ses expériences ont reconnu qu'ils étaient en état de somnambulisme quand ils réalisaient une suggestion à échéance. Au moment d'agir ou d'obéir la scène n'est plus la même, le lieu où ils se trouvent change brusquement d'aspect, ils ne songent plus qu'à l'acte commandé, ils ne voient plus d'autres objets ou d'autres personnages que ceux qui doivent figurer dans l'acte. Ainsi, dans toute suggestion, il y a ce commandement implicite : A tel moment, vous vous endormirez (les yeux ouverts) et vous ferez telle action.

Le somnambule dort les yeux ouverts.

Nous avons raconté l'histoire de ce religieux somnambule qui, pendant la nuit, plongea un couteau dans le lit où il croyait frapper son prieur. « Le lendemain, raconte dom Duhaguet, je le fis appeler et je lui demandai sans affectation à quoi il avait rêvé la nuit précédente. Cette question le troubla. Sur mon ordre de parler avec sincérité, il me dit :

« — *A peine étais-je endormi que j'ai rêvé que vous aviez tué ma mère, que son ombre sanglante m'était apparue pour demander vengeance, et qu'à cette vue j'avais été transporté d'une telle fureur, que j'ai couru comme un forcené à votre appartement, et vous ayant trouvé dans votre lit, je vous ai poignardé ! Peu après, je me réveillais tout en sueur, en détestant mon attentat, et j'ai béni Dieu qu'un si grand crime n'ait pas été commis...*

« — Il a été commis plus que vous ne pensez, » répondit dom Duhaguet.

Il lui raconta ce qui s'était passé, et lui montra dans le lit la trace des coups. — A cette vue, il se jeta tout en larmes aux pieds du prieur, gémissant du malheur involontaire qui avait failli arriver.

Le somnambule comme l'hypnotisé s' imagine donc qu'il n'agit pas en réalité, qu'il ne fait pas les actes de la vie ordinaire, et qu'il est simple spectateur d'un rêve ou d'une suite de tableaux qui passent devant son imagination. C'est pendant un sommeil artificiel et provoqué, c'est en croyant rêver que l'hypnotisé agit, et réalise les suggestions à distance.

M. Delbœuf put constater par hasard, et d'une manière péremptoire, la similitude du sommeil somnambulique et du sommeil ordinaire. Il est arrivé deux fois, à un de ses sujets qu'il avait hypnotisé, d'accomplir la suggestion sans quitter son fauteuil et sans faire un mouvement. Il se rendormait visiblement et *rêvait* qu'il faisait ce qui lui était commandé. Après une attente plus ou moins prolongée, croyant que la suggestion ne devait pas se réaliser et que l'expérience n'aboutirait pas, M. Delbœuf réveillait le sujet, en lui reprochant sa désobéissance, le sujet affirmait avec persistance qu'il avait obéi, racontait son rêve, et refusait de croire qu'il était resté immobile dans son fauteuil¹.

L'hypnotisé comme le somnambule sort du monde réel, entre dans le monde imaginaire, et passe sous la domination de l'imagination.

Mais comment l'imagination agit-elle, et par quel artifice devient-elle le principe des illusions et des hallucinations de l'hypnotisé ?

1. C. DELBŒUF, *Le Sommeil et les Rêves*.

II

L'imagination est une faculté mixte dont le jeu est étroitement lié à l'état du cerveau et du système nerveux.

Le système nerveux forme un vaste réseau, d'une délicatesse et d'une complexité indéfinissable qui enveloppe le corps et pénètre dans toutes ses parties.

Les fibres sensibles communiquent aux centres nerveux les impressions reçues soit par la peau, soit par les organes des sens ; de là, leur nom de nerfs centripètes, elles conduisent les impressions de la périphérie au centre. Les nerfs centrifuges que l'on compare aux fils télégraphiques conducteurs du courant électrique, conduisent les impulsions, l'ordre de mouvement des centres nerveux vers la périphérie ou les extrémités. Ils représentent les uns la sensibilité, les autres le mouvement. Nous n'avons à nous occuper ici que des premiers.

Malebranche et Bossuet, reproduisant les théories scientifiques de leur temps, nous parlent souvent dans leurs écrits sur cette matière des *esprits animaux* qu'ils considèrent comme une vapeur subtile qui coule sans cesse et très vite au dedans des nerfs, et les tient tendus. D'après Malebranche ¹, ces esprits animaux seraient les parties les plus subtiles et les plus agitées du sang qui se subtilise et agit principalement par la fermentation et par le mouvement violent des muscles dont le cœur est composé ; ces *esprits* seraient conduits avec le reste du sang par les artères jusque dans le cerveau, et là

1. MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, liv. II, partie 1^{re}, ch. II.

elles en seraient séparées par une cause inconnue, appropriée à cet usage.

Cette hypothèse est aujourd'hui abandonnée. D'autres hypothèses ont été faites, elles attendent encore la consécration de l'expérience. On sait seulement qu'il ne faut pas identifier, comme on l'a fait, la force nerveuse et la force électrique, que l'influx nerveux est absolument inconnu dans sa nature, qu'un nerf intact ne donne passage à aucun courant, et que les nerfs transmettent aux muscles les ordres du cerveau; avec une vitesse de 30 à 40 mètres par seconde, c'est-à-dire avec une vitesse bien inférieure à celle de l'électricité.

Les objets extérieurs qui nous environnent ont une action sur nous, ils modifient notre état, ils ébranlent l'extrémité extérieure des nerfs répandus dans tout notre corps, les nerfs du toucher, de la vue, de l'ouïe, du tact, de l'odorat. Les nerfs ébranlés transmettent et conduisent l'ébranlement ou la vibration reçue à leur extrémité jusqu'à l'intérieur du cerveau, où ils viennent tous aboutir.

La cause extérieure qui a déterminé l'ébranlement des nerfs peut disparaître, sans que la vibration qui s'est prolongée par l'extrémité interne jusqu'aux particules nerveuses de cerveau, cesse son mouvement. C'est ainsi que le nerf optique ayant été violemment agité par une lumière trop vive, j'ai quelque temps encore la sensation lumineuse, même après la disparition de cette lumière à l'extérieur; le nerf acoustique fortement ébranlé par un grand bruit, par une violente détonation vibre encore quelque temps, après la cessation de l'agitation de l'air. Il en est de même de tous les sens.

Même quand l'impression externe n'a pas été violente, l'impression interne, ou la vibration des particules du cerveau continue, le nerf conserve son ébranlement

comme la corde tendue sous l'action de l'onde sonore. On l'a fait observer avec raison, des laves de matières en fusion peuvent se conserver chaudes durant des siècles, et la chaleur est un mouvement vibratoire.

Des conséquences importantes découlent de ces faits faciles à constater.

III

En vertu des lois qui règlent les rapports d'union de l'âme et du corps, toutes les fois qu'un ébranlement nerveux parti de l'extrémité extérieure arrive ou se propage jusqu'à l'extrémité interne au cerveau, j'éprouve une sensation, conséquence de l'impression organique, et j'affirme l'existence, ou la réalité d'un objet extérieur ; je dis : je vois un arbre, une maison, une montagne ; j'entends un son ; je sens une odeur, je respire un air frais, je touche un corps chaud, un corps froid. La sensation est à l'âme, c'est en elle qu'elle se produit, toutes les fois que le cerveau subit ou reçoit une modification, une vibration, d'un caractère déterminé.

Ce n'est pas tout. La sensation s'éteint, l'objet extérieur n'est plus là, alors l'imagination intervient, je me représente cet objet principe ou cause de l'ébranlement nerveux, de la sensation disparue... je continue à voir cette maison, à entendre cette musique, à sentir ce parfum, ce corps froid, à respirer cet air frais, et comme Bossuet le fait observer, l'imagination n'est, d'une certaine manière, que la sensation continuée.

Or, de même que la sensation est liée à l'ébranlement du cerveau, l'imagination doit être également liée à l'ébranlement, à la vibration des molécules nerveuses

u cerveau. Toutes les fois que telle partie déterminée u cerveau est modifiée, j'éprouve une sensation; toutes les fois qu'elle sera modifiée, je me trouverai n présence de l'image de l'objet disparu, cause première de ma sensation. L'ébranlement nerveux commence par l'extrémité externe, par laquelle nous sommes en communication avec le monde extérieur. Dans l'imagination c'est l'extrémité interne qui continue à vibrer, et conserve son mouvement affaibli, mais réel et persistant.

Bossuet qui ne connaissait pas encore ce que la science a découvert plus tard sur la conservation et ses transformations de la force, sur la vibration dans la chaleur, sur la thermo-dynamique, Bossuet a bien vu les rapports de l'imagination et du cerveau :

« Il est clair, dit Bossuet, que l'impression ou le coup que les nerfs reçoivent de l'objet, portera nécessairement sur le cerveau : et comme la sensation se trouve conjointe à l'ébranlement du nerf, l'imagination le fera à l'ébranlement qui se fera sur le cerveau même. Selon cela, l'imagination doit suivre, mais de fort près, la sensation, comme le mouvement du cerveau doit suivre celui du nerf. Et comme l'impression qui se fait dans le cerveau doit imiter celle du nerf, aussi avons-nous vu que l'imagination n'est autre chose que l'image de la sensation. De même aussi que le nerf est d'une nature à recevoir un mouvement plus vite et plus ferme que le cerveau, la sensation est aussi plus vive que l'imagination. Mais aussi comme la nature du cerveau est capable d'un mouvement plus durable, l'imagination dure plus longtemps que la sensation. »

Partant de ces principes Bossuet explique ainsi les songes et les rêveries :

« Toutes les fois que les endroits du cerveau, où

les marques des objets restent imprimées, sont agités, ou par les vapeurs qui montent continuellement à la tête, ou par le cours des esprits (influx nerveux), ou par quelque autre cause que ce soit, *les objets doivent revenir à l'esprit*; ce qui nous cause en veillant tant de différentes pensées qui n'ont pas de suite, *et en dormant tant de vaines imaginations que nous prenons pour des vérités.*

« Et parce que le cerveau composé, comme il a été dit, de parties si délicates et plein d'esprits si vifs et si prompts, est dans un mouvement continuel, et que, d'ailleurs, il est agité à secousses inégales et irrégulières selon que les vapeurs et les esprits montent à la tête, il arrive de là que notre esprit est plein de pensées si vagues, si nous ne le retenons et le fixons par l'attention. Ce qui fait qu'il y a pourtant quelque suite dans ces pensées, c'est que la marque des objets gardent un certain ordre dans le cerveau ¹. »

Depuis Bossuet, on n'a rien écrit de plus clair, de plus certain, de plus solidement raisonné pour expliquer la sensation, l'hallucination, les songes, l'ordre intermittent des rêves pendant le sommeil, l'association des idées. Lisez et relisez les ouvrages modernes des philosophes et des physiologistes les plus célèbres, ces savants n'égaleront jamais la concision de Bossuet, ils n'approchent jamais de sa pénétration et de sa profondeur. Les modernes parlent, il est vrai, de centres nerveux, de cellule nerveuse, de vibration cérébrale, d'influx nerveux, de mouvements réflexes, et ils rejettent l'hypothèse des esprits animaux, mais la nature de la force nerveuse est encore aujourd'hui

¹. BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV n° 2.

un inconnu, et nous cherchons à consoler notre ignorance par des hypothèses nouvelles qui ont la faveur éphémère du moment.

On a substitué la théorie, je devrais dire l'hypothèse des vibrations à l'hypothèse ancienne des esprits animaux que l'on retrouve si fréquemment dans les écrits des philosophes du xvii^e siècle. On expliquerait ainsi l'association des idées, la mémoire, la tyrannie des habitudes intellectuelles acquises, le retour prolongé de l'esprit aux mêmes idées. Quand on ébranle une corde sonore, elle vibre dans toute sa longueur, mais chacun de ses tiers, de ses quarts, de ses cinquièmes et de ses sixièmes, etc., vibre séparément. La vibration d'une fibre encéphalique déterminée par une idée serait accompagnée, selon l'hypothèse de David Hartley, répétée par M. Maury, des vibrations correspondantes aux idées connexes, voilà l'association des idées. — Plus nous pensons à une idée, à un objet, plus aussi nous excitons la fibre de l'encéphale qui correspond à cette idée, à cette personne, à cet objet, et l'ébranlement subsiste plus longtemps, quelquefois même, malgré nous. C'est la tyrannie de l'habitude. Sous l'influence d'une excitation cérébrale, tantôt naturelle, tantôt accidentelle et provoquée soit par une crise, soit par une maladie, les fibres dont les mouvements étaient imperceptibles se trouvent surexcitées et vibrent avec plus de rapidité et une amplitude plus grande, telle est l'explication de la mémoire et du réveil subit de certains souvenirs.

Mais n'oublions pas que nous sommes ici dans le champ des hypothèses et qu'on n'a pas pu démontrer la réalité ni des vibrations encéphaliques, ni des esprits animaux.

Si l'hypothèse des vibrations était vraie, il faudrait

supposer que nous avons dans le cerveau un nombre illimité de fibres cérébrales, et que ces fibres ont un nombre illimité de vibrations, car les faits, les noms, les souvenirs conservés par la mémoire sont innombrables, encore que les années nous rendent moins capables de retenir les mots et les noms. Et cependant, il est certain que le nombre des fibres et la quantité, comme l'intensité de leurs vibrations, est parfaitement limitée. Comment concilier cette vérité avec l'hypothèse qui accorde au souvenir de chaque fait, de chaque nom, de chaque objet une fibre spéciale et une vibration déterminée?

Nous savons que les rayons lumineux produisent en nous des sensations de couleurs différentes, suivant la longueur des ondulations, de même que les sensations des sons varient avec l'étendue et la rapidité des vibrations des cordes sonores; nous savons aussi qu'un rayon lumineux en frappant le fond de l'œil détermine dans la rétine des vibrations. Mais nous ignorons si ces vibrations se propagent par les fibres des nerfs optiques jusqu'au cerveau pour y déterminer la sensation de la vision, ou si la communication se produit d'une autre manière. Il serait encore plus téméraire de conclure de la théorie vibratoire de la vision à une théorie vibratoire de la mémoire, du jugement et de l'association des idées.

On sait que le magnétiseur peut à son gré abolir ou réveiller certains souvenirs et produire une perturbation profonde dans la mémoire. En présence de ce fait, des physiologistes et des matérialistes ont cherché l'explication du mécanisme de la mémoire et de la survivance des souvenirs. Le docteur Luys a comparé la mémoire à la propriété qu'ont les vibrations lumineuses de pouvoir être emmagasinées.

sur une feuille de papier et de persister, à l'état de vibrations silencieuses, pendant un temps plus ou moins long, prêtes à paraître à l'appel d'une substance révélatrice. Des gravures exposées aux rayons solaires et conservées dans l'obscurité, peuvent, plusieurs mois après, à l'aide de réactifs spéciaux, révéler les traces persistantes de l'action photographique du soleil sur leur surface. M. Luys fait ce rapprochement ingénieux dans son livre sur le cerveau et ses fonctions.

C'est sans doute le même rapprochement que Lewes a voulu faire en nous rappelant l'expérience suivante : posez une clef sur une feuille de papier blanc, exposez-les en plein soleil, conservez ce papier dans un tiroir obscur, et même au bout de quelques années, l'image spectrale de la clef y sera encore visible ¹. Il est facile de voir que ce rapprochement entre un phénomène exclusivement matériel et le phénomène intellectuel et vital de la mémoire est factice et ne repose sur rien. Aucune idée vraie ne se dégage de ces mots qui sonnent creux. M. Ribot a découvert une autre explication.

D'après les calculs de Meynert, nous aurions 600,000,000 cellules cérébrales, chaque cellule pourrait bien conserver un souvenir, ou continuer le mouvement de vibrations commencé quand nous avons vu un objet pour la première fois. Cette hypothèse est aussi toute gratuite et ne repose sur rien. Il faut se rappeler que seulement, dans l'espace d'une heure, nous pouvons avoir un nombre de pensées bien supérieur au nombre de cellules que nous avons rapporté ; que l'imagination, la raison, la volonté, la sensibilité morale réclameraient aussi leur part dans la distribution antaisiste de ces cellules cérébrales, et que rien n'au-

1. LEWES, *Problems of life and mind*, third series, p. 57.

torisé à confondre l'organe et la fonction, le cerveau et la mémoire.

Sans s'arrêter à ces simples considérations, et, tout en conservant sa théorie des vibrations cérébrales, M. Ribot imagine enfin une dernière hypothèse : « On peut comparer la cellule modifiée à une lettre de l'alphabet; cette lettre, tout en restant la même, a concouru à former des millions de mots dans les langues vivantes ou mortes. Par des groupements, les combinaisons les plus nombreuses et les plus complexes peuvent naître d'un petit nombre d'éléments ¹. » — Mais qui fera ces groupements intelligents? qui rapprochera ces souvenirs? — *La cérébration inconsciente*. Encore un mot nouveau pour désigner le hasard. — Le hasard ne fera jamais une œuvre intelligente, et si l'on supprime l'âme avec la volonté et sa puissance directrice, on n'expliquera rien. Les lettres de l'alphabet rapprochées et agitées au hasard ne donneront jamais une page de Bossuet ou une pensée de Pascal, et les cellules cérébrales agitées par le hasard comme les dés d'un joueur, ne reproduiront jamais dans leur ensemble harmonieux les faits divers qui composent les jours et les années écoulées de notre existence. Il faut donc reconnaître l'existence et la nécessité de l'Âme, ou du principe supérieur, sans lequel la théorie des vibrations n'explique aucun fait, ni aucune faculté de notre entendement.

IV

Malebranche explique, comme le fait Bossuet, l'ordre et la suite accidentelle de nos rêveries et de nos songes

1. *Loc. cit.*, p 17.

par l'ordre qui règne entre les fibres de notre cerveau, ordre en vertu duquel une idée en appelle une autre, une image en appelle une autre avec laquelle elle a une liaison de solidarité, et cette succession se fait sans aucun acte de volonté de notre part, par la disposition même des fibres du cerveau (ou des vibrations nerveuses).

Et le grand méditatif reconnaît aussi avec Bossuet que toutes les fois qu'il y a du changement dans la partie du cerveau à laquelle les nerfs aboutissent, il arrive aussi du changement dans l'âme, c'est-à-dire que s'il arrive dans cette partie quelque mouvement qui change l'ordre de ses fibres, il arrive aussi quelque perception nouvelle dans l'âme, elle sent nécessairement, ou elle imagine quelque chose de nouveau, et l'âme ne peut rien sentir, ni rien imaginer de nouveau qu'il n'y ait du changement dans les fibres de cette même partie du cerveau.

Mais Malebranche se garde bien de confondre, comme le font trop souvent les physiologistes de notre temps, la sensation, l'apparition de l'image, la naissance de l'idée dans l'esprit, dans l'âme, avec l'ébranlement nerveux ou le changement dans l'ordre et la disposition des fibres de notre cerveau; ces derniers phénomènes sont matériels et s'accomplissent dans le corps.

Ce n'est pas ici le moment de démontrer la distinction de l'âme et du corps, de la sensation et de l'impression organique, de l'image idéale et de la vibration cérébrale, mais il est opportun de rappeler cette distinction pour prévenir toute confusion et empêcher l'égarement de la pensée.

Malebranche explique enfin, de la même manière que Bossuet, le rapport de la sensation à l'imagination. On

ne saurait répandre trop de clarté sur ce point important et délicat de la psychologie.

« Les organes de nos sens, — écrit Malebranche, — sont composés de petits filets, qui d'un côté se terminent aux parties extérieures du corps et à la peau, et de l'autre aboutissent vers le milieu du cerveau. Or ces petits filets peuvent être remués de deux manières ou en commençant par les bouts qui se terminent dans le cerveau, ou par ceux qui se terminent au dehors. L'agitation de ces petits filets ne pouvant se communiquer jusqu'au cerveau que l'âme n'aperçoive quelque chose, si l'agitation commence par l'impression que les objets font sur la surface extérieure des filets de nos nerfs, et qu'elle se communique jusqu'au cerveau, alors l'âme estime que ce qu'elle sent est en dehors, c'est-à-dire qu'elle aperçoit un objet comme présent. Mais s'il n'y a que les filets intérieurs (l'extrémité intérieure) qui soient agités par le cours des esprits animaux (influx nerveux), ou de quelque autre manière, l'âme imagine et juge que ce qu'elle imagine n'est point au dehors, mais au dedans du cerveau, c'est-à-dire qu'elle aperçoit un objet comme absent¹. »

Mais si nous voulons distinguer la sensation de l'imagination, nous devons faire un acte d'attention par lequel nous reconnaissons, tantôt que l'objet extérieur existe, et qu'il produit une impression sur un point des nerfs qui se trouvent à la surface du corps, tantôt que l'objet extérieur n'existe plus, et qu'il y a, seulement, une impression interne qui se produit sur la partie des filets nerveux qui se trouve à l'intérieur du cerveau.

Et si je ne fais pas attention, si je suis même dans

1. MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, livre II, ch. 1^{er}, 1^{re} partie.

un état qui me rende incapable de volonté et d'attention, alors, je peux confondre les sensations et l'imagination, l'impression interne et l'impression externe, et, en voyant l'image d'un objet, comme il arrive dans le songe, croire faussement que l'objet extérieur est en réalité devant moi.

Appliquons ces principes aux illusions et aux hallucinations de l'hypnotisé.

V

Dès le premier instant de l'expérience, au commandement du magnétiseur, le sujet est plongé dans l'état de sommeil; il passe du monde réel dans le monde imaginaire; il perd accidentellement et pendant toute la durée du sommeil la volonté; il est incapable d'attention, de discernement, de jugement, de contrôle sur les impressions qu'il va bientôt éprouver. Passif, il recevra les impressions du monde extérieur par le canal des sensations; les fibres de son cerveau restent soumises, d'abord, aux influences du dehors, qu'elles viennent des objets extérieurs matériels ou de la parole de celui qui l'hypnotise, peu importe, et ensuite aux mille modifications qu'elles peuvent subir par l'influence de l'organisme lui-même ou de l'état du corps.

En vertu des lois qui président à l'union de l'âme et du corps, toute modification dans l'état des fibres cérébrales sera suivie d'une modification de l'âme, d'une sensation ou de l'apparition d'une image; mais, par cela même que l'hypnotisé plongé dans le sommeil est incapable de volonté, d'attention, de jugement, il ignore si l'image qui apparaît devant ses yeux est, ou simplement une image idéale créée par son imagina-

tion, ou le résultat de l'impression produite par un objet extérieur dont l'existence est réelle.

De là cette confusion, ce trouble, à la suite duquel l'hypnotisé est porté à croire que l'image forgée par son imagination, et qui est la conséquence du mouvement interne des fibres de l'encéphale, est un objet réel, existant en dehors de lui.

Je dis à l'hypnotisé : voilà une fleur ; en réalité, il n'y a rien. Par cette parole je fais vibrer en la réveillant, la particule nerveuse ou le filet nerveux qui correspond à une fleur, dans le cerveau du sujet qui a vu souvent des fleurs, à l'état de veille. A la suite et à l'occasion de cette vibration nerveuse, l'âme imagine et voit les fleurs, dont je lui fais la description. Mais l'hypnotisé n'étant plus capable de volonté ni d'attention, et ne pouvant plus, par conséquent, distinguer, l'objet imaginaire de l'objet réel, s' imagine voir une fleur réelle, et devient le jouet d'une hallucination.

Le même phénomène se reproduit si je dis à l'hypnotisé : écoutez cette belle musique, respirez ce parfum, buvez cette liqueur ; mangez ce plat succulent : en réalité, il n'y a ni musique, ni parfum, ni liqueur, ni fruit savoureux ; mais, par la parole, j'ai ébranlé les filets nerveux qui correspondent dans le cerveau du sujet à divers objets, j'ai provoqué, par un souvenir ravivé, l'apparition d'une image, et le sujet continue à confondre l'image et la réalité, parce qu'il est privé de la faculté de juger.

On pourrait expliquer de la même manière, et sans recourir à une cause extra-naturelle les illusions et les hallucinations de l'hypnotisé.

Le sujet se trouve alors plongé, par l'effet du sommeil, dans une sorte d'hébétude et d'idiotisme, il ne vit plus par lui-même ; il ne sait plus vouloir, penser,

juger, agir. Il attend que la parole de l'hypnotiseur, évoque, devant lui, une pensée, une image, un souvenir : toute son activité intellectuelle est absorbée par cette image sur laquelle, il concentre son attention, et en dehors de laquelle il ne voit rien. Pour agir sur ce cerveau malade, et déterminer n'importe quelle hallucination, la parole même n'est pas toujours nécessaire, il suffit d'un signe, d'un geste ou d'un mouvement. Le sujet se trouvant ainsi séparé d'une certaine manière des objets extérieurs, isolé, son attention se trouvant profondément concentrée sur l'image que j'évoque, on comprend facilement que cette image soit d'une intensité effrayante, et que l'hypnotisé comme le fiévreux, l'halluciné, le fou s'imagine être en présence de la réalité. Il croira voir le serpent, le tigre furieux, l'animal féroce dont je fais la description devant lui ; et il éprouvera un sentiment de terreur. En approchant de ses lèvres le breuvage, le verre d'eau que je lui présente comme une liqueur délicieuse, par une description détaillée et savante, il éprouvera la plus agréable sensation.

Nous constatons dans ces diverses expériences d'hallucinations positives que nous venons de rappeler, l'état passif du système cérébro-spinal, l'affaiblissement des conducteurs externes des nerfs, une grande excitation de l'extrémité interne, encéphalique ou rachidienne des nerfs, excitation ou vibration presque aussi forte que celle que produirait la sensation réelle de l'objet dont je rappelle le souvenir, dont je fais la description en présence du sujet hypnotisé.

On a essayé de donner encore plus de précision à cette théorie et de découvrir, pour en faire une description rigoureuse, le point du cerveau où se produit le phénomène qui détermine l'hallucination. D'après le

docteur Lhuys, les impressions des sens, irradiées des centres de la couche optique, seraient perçues et disposées à l'état de souvenirs dans les réseaux de la substance corticale du cerveau, et c'est dans cette région encéphalique que l'on ferait naître les hallucinations¹. Nous préférons croire, malgré ces hypothèses ingénieuses et savantes que certaines régions de l'encéphale nous seront toujours inaccessibles, et qu'il n'est pas possible de donner une détermination rigoureuse, une explication physiologique complète de ces phénomènes mixtes auxquels prennent part, l'âme et le corps, l'esprit et la matière, dans des conditions et des proportions inconnues.

VI

L'hallucination négative ne s'explique pas autrement que l'hallucination positive. Quand je dis au sujet hypnotisé : Tu me verras sans tête, ou sans bras, l'imagination du sujet représente aussitôt un homme sans tête et sans bras ; cette créature imaginaire est devant lui, et ne pouvant plus distinguer par un acte d'attention, la sensation et l'imagination, la réalité extérieure et l'image, il me croit sur parole, il voit un homme décapité, et il éprouve les sentiments, les impressions que ferait naître en lui la vue d'un personnage réel, mais privé de tête et de bras.

Je dis encore à l'hypnotisé : Vous ne me verrez plus. Le sujet se représente alors la salle où se fait l'expérience, avec les objets et les personnages qu'il a remarqués avant de passer sous la domination du magnétiseur, mais il la voit sans le personnage principal qui doit

1. Lhuys, *Recherches sur le système cérébro-spinal*, p. 252

disparaître à ses yeux. N'oublions pas que l'hypnotisé dort et rêve, il croit sur parole, le magnétiseur qui lui dit : ce monsieur est parti ; il n'est plus là ; vous ne le verrez plus et son imagination lui représente la salle sans le personnage frappé d'interdit.

Il faut se rappeler l'état de l'hypnotisé, l'atonie partielle de son système nerveux, l'abolition passagère de ses plus hautes facultés, l'intensité saisissante de l'image hallucinatoire pour comprendre son illusion. Il ne voit plus, il ne m'entend plus, il ne voit que l'image dont son imagination est remplie. Mais réveillez-le, la crise cesse, les nerfs cérébro-spinaux reprennent leur activité, la vie réelle se dégage des ténèbres, il sort du monde imaginaire, il voit comme vous et moi.

N'est-ce pas un phénomène analogue que nous offre le mathématicien absorbé par un calcul, le philosophe plongé dans la recherche d'une vérité métaphysique, le savant qui se livre à une étude absorbante ? Rêveur, isolé, il ne voit pas, n'entend pas celui qui lui parle, il ne reprend enfin ses communications ordinaires avec le monde extérieur qu'en sortant de son rêve, comme le somnambule et l'hypnotisé sort de son sommeil. Archimède ne voit pas le soldat romain prêt à frapper. N'oublions pas que la perception externe comprend deux éléments, une impression cérébrale et un acte d'attention. Le roi Lear dominé, absorbé par la douleur, étranger et sourd à tout autre bruit, se réveille et entend bien quand on prononce les noms de Cordèlie, de Régane ou de Cordèlie.

Si nous concentrons toute notre pensée sur une seule idée, que faisons-nous ? Il est évident que nous réunissons fortement dans une région circonscrite et sur un seul point toute la force nerveuse et toute l'activité intellectuelle dont nous disposons, et cet effort

violent paralyse les autres parties de l'encéphale ou du cerveau.

L'expérience confirme pleinement cette affirmation, elle nous fait assister à des phénomènes d'arrêt. Nous pouvons voir en expérimentant dans nos laboratoires que l'excitation violente et profonde d'un point du système nerveux paralyse aussitôt l'activité d'une autre partie du système en relation avec ce point. La surexcitation violente de l'imagination dans l'hypnotisé excite du même coup l'activité fonctionnelle de certains éléments nerveux, et paralyse en même temps l'activité d'autres éléments nerveux. Nous ignorons complètement le mécanisme de ces actes d'inhibition et d'arrêt, mais nous pouvons les constater. On pourrait compléter par ces données récentes de la science la théorie de Bossuet et de Malebranche sur la physiologie de l'imagination.

Je ne m'étonne pas davantage des phénomènes qui s'accomplissent dans le corps sous l'influence de la suggestion hypnotique. Ici, encore, la théorie si simple de l'imagination que nous avons empruntée aux grands philosophes du ^{xvii}^e siècle explique des faits que l'on serait tenté de considérer comme des prodiges surnaturels.

Les faits qui établissent l'influence considérable de l'imagination sur la santé, la maladie, les organes du corps abondent dans l'histoire de la médecine, et cette influence peut s'étendre jusqu'à causer la mort. Que de fois le médecin obtient une guérison en persuadant à son malade qu'il est mieux, que son pouls est régulier, que ses fonctions s'accomplissent bien, qu'un remède parfois inoffensif, une simple boulette de mie de pain présentée comme un agent très actif et dangereux a produit tout son effet. Le malade se laisse persuader

qu'il en est ainsi, il obtient une guérison qui est un effet de son imagination.

Jusqu'où peut s'étendre cette puissance vitale de l'âme sur le corps ? Je l'ignore. Que de fois j'ai médité ces sages paroles de Bacon : « Une question dont on ne s'est guère occupé, c'est de savoir jusqu'à quel point l'imagination de l'âme, une pensée très fixe et exaltée au point de devenir une sorte de foi peut modifier le corps de celui qui imagine... Cette recherche serait sans doute d'une éminente utilité, mais, comme dit Socrate, il nous faudrait ici un plongeur de Delos, car elle est cachée bien avant¹. »

Il est incontestable que la concentration prolongée de l'esprit sur une idée, peut produire des phénomènes vaso-moteurs ou nutritifs sur des points particuliers, dans des régions déterminées, ainsi le gonflement et l'afflux du sang. Mais cette influence sera-t-elle assez forte pour déterminer, comme on a cru le constater à l'hôpital de Rochefort, l'apparition de gouttelettes de sang ? Le fait ne nous paraît pas encore suffisamment démontré. Il faut, dans des cas semblables, se défier de la simulation, et constater que le sujet hypnotisé ne s'est pas livré volontairement, ou involontairement et d'une manière inconsciente, à des frictions répétées sur la région de son corps assignée à l'expérience.

Mais si la réalité de ces faits nous était démontrée, il ne faudrait ni s'en effrayer ni en tirer des fausses conclusions contre le caractère surnaturel de certains stigmatisés dont l'Église a reconnu et consacré les vertus éclatantes. Nous avons déjà parlé des caractères tranchés qui ne permettent pas de confondre ces stigmates et les phénomènes qui en sont la misérable contre-

¹. BACON, *De augment. scient.*, p. 108.

façon. D'autre part, il ne faut pas oublier les contre-coups terribles et profonds des émotions morales sur notre corps, et en particulier sur les troubles de la circulation et de l'innervation. Une grande frayeur peut tuer un homme en brisant des vaisseaux et en provoquant une hémorragie abondante; une grande joie peut rendre fou. Il est utile, dans bien des cas, de ne pas attribuer une importance exagérée aux phénomènes somatiques dont le siège est dans le corps et d'examiner avec plus de soin la foi, les mœurs, les vertus, la vie de certains stigmatisés. Il n'y a pas encore un mois, un des évêques les plus illustres de notre pays, avec qui je m'entretenais de ces graves questions, me rappelait qu'il avait été obligé récemment de chasser de son couvent, une religieuse stigmatisée, qui était loin d'être un modèle d'humilité.

VII

Si nous écartons de cette étude les phénomènes vraiment extraordinaires de vésication et de sueur sanguine, on comprendra facilement que l'on puisse obtenir par suggestion, et pendant l'hypnose, des effets que l'on obtient même quelquefois à l'état de veille, et par simple persuasion. Et si l'on tient compte de l'état particulier dans lequel se trouve le sujet hypnotisé, de l'absence de toute résistance, de la facilité fatale à recevoir la suggestion, de l'intensité de l'imagination, on verra que cette influence peut s'étendre jusqu'aux phénomènes de la vie végétative et de nutrition.

Que faisons-nous, en effet, quand nous employons l'hypnotisme comme agent thérapeutique? Nous cher-

chons à provoquer une sensation salubre dans le malade, en lui disant : Votre tête ne vous fait plus mal ; votre estomac est en bon état, il digère bien ; votre bras est souple ; il n'est pas paralysé, la contracture n'existe plus, vous pouvez le remuer. A ces mots, qui entrent et pénètrent lentement dans son esprit profondément attentif, le malade se représente sa tête, son estomac, son bras dans l'état satisfaisant que nous venons de décrire. L'imagination est la sensation continuée. Cette représentation dont l'intensité est indescriptible, en vertu de l'excitation excessive de l'imagination, agit sur l'organisme et détermine la réaction que nous avons désirée. Répétons l'expérience plusieurs fois, nous arriverons plus sûrement au but.

Nous réveillons ainsi, et nous excitons la puissance *médicatrice* de l'imagination, nous tâchons d'utiliser l'influence du moral sur le physique, mais nous ignorons la limite que Dieu a assignée à cette puissance plastique de l'âme sur le corps.

Nous suivons la même méthode quand nous essayons de produire un trouble dans l'économie du corps humain. Nous disons à un sujet : Tu ne peux plus remuer ton bras ; il est paralysé. Le sujet éprouve aussitôt la sensation pénible que l'on doit ressentir quand le bras est frappé de mort ; il se représente ensuite un bras, ou plutôt son bras, pendant, inerte, il se croit paralysé. Nous pouvons frapper ainsi tous les organes d'une paralysie imaginaire. L'hypocondriaque est un hypnotisé d'un autre genre qui se *suggestionne* lui-même en se persuadant que sa maladie imaginaire est une maladie réelle, et il arrive ainsi à déterminer des désordres dans l'état de sa santé.

Il ne faut pas croire que je paralyse, en réalité, le bras de l'hypnotisé. ou qu'une influence magnétique

mystérieuse intervienne pour arrêter l'innervation et le mouvement du bras. Non, ce n'est pas de cette manière que le phénomène se produit, car je peux frapper le bras d'impuissance pour soulever un fardeau, et lui laisser la liberté de s'élever ou de s'étendre. A l'état de veille, je commande à mon bras de se mouvoir et il se meut. Par l'hypnose, je mets le sujet dans l'impossibilité de faire ce commandement et d'exercer ainsi sa puissance motrice, je sépare, d'une certaine manière et pour certaines fonctions, l'âme et le corps.

Évidemment, je ne parle pas ici d'une manière absolue, car la séparation totale de l'âme et du corps, est autre chose qu'une modification ou qu'un simple accident, c'est la mort.

Nous ignorons le mécanisme de cette action étrange mais réelle, de cette influence du moral et de l'imagination sur le corps humain. En est-il autrement dans les actes les plus ordinaires de la vie ? Nous voyons, nous sentons, nous touchons les objets ; nous entendons des sons ; nous comprenons le langage de nos semblables ; ces actes remplissent notre vie, mais l'immense majorité des hommes ignore le mécanisme de cette communication de notre âme avec le monde extérieur par l'intermédiaire des sens ; elle ignore ce qui se passe en son corps, le long des cordons nerveux, dans les circonvolutions du cerveau et la manière dont se produit la sensation. Je ferai la même observation à propos de la respiration, de la nutrition et de tous les actes de la vie organique et végétative. Les *causes occasionnelles* de Malebranche et l'*harmonie préétablie* de Leibniz nous rappellent les efforts qui ont été faits par de grands esprits pour expliquer l'influence du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. Le fait indéniable, c'est que toute modification dans notre corps

qui retentit au cerveau détermine une modification de l'âme, et que toute modification de l'âme, dans la vie présente, est suivie d'un changement dans l'état de notre corps.

Il ne faut donc pas s'étonner des ténèbres que nous rencontrons quand nous essayons d'expliquer l'influence scientifiquement constatée de l'imagination et de la suggestion sur l'organisme de l'hypnotisé.

VIII

Le changement de personnalité dans l'hypnotisé n'est encore qu'une hallucination, une erreur de l'imagination ¹. A la Salpêtrière, nous suggérons à une malade hypnotisée qu'elle est médecin en chef de l'hôpital. Elle a un moment d'hésitation, après lequel elle entre dans son rôle, elle s'assoit gravement, s'approche d'une table, appelle les malades, donne des consultations, écrit des ordonnances, et nous donne la contre-façon des gestes, de la voix, de l'allure, du maintien du médecin de la maison.

A l'hôpital de Nancy, nous suggérons à une malade qu'elle est à la tête d'un régiment. Elle hésite aussi, mais son hésitation est de courte durée ; elle se souvient d'avoir vu un chef de bataillon à la parade, à la revue ; cette image se présente vive, saisissante à son cerveau malade, et détermine en elle une série de mouvements qui rappellent le pas et les commandements de l'officier. La malade subit la tyrannie de l'idée qui

1. Montaigne a relevé un grand nombre de faits qui démontrent cette puissance de l'imagination et la vérité de l'axiome : *Fortis imaginatio generat casum*. C. MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, ch. xx, *De la force de l'imagination*.

s'est emparée de son cerveau, et qui y règne en souverain. Le magnétiseur suscite une idée, une image dans le cerveau du sujet, mais ce n'est pas le magnétiseur, c'est l'image, c'est l'état particulier des fibres cérébrales, des cellules nerveuses, qui, par des mouvements réflexes détermine ensuite la série des mouvements automatiques dont nous sommes témoin.

Depuis quelques années, certains physiologistes ont attribué une grande importance aux actes réflexes, et ils ont essayé d'expliquer par ces mouvements irréfléchis de notre nature les principaux phénomènes de l'hypnose. Il y a de l'exagération dans cette manière d'interpréter un des faits les plus intéressants de l'activité humaine. Dans bien des cas, nous agissons sans délibérer, sans balancer les motifs et les mobiles, sans réflexion, une force intérieure, instinctive et souveraine nous fait produire un certain nombre d'actions, avec la rapidité inconsciente d'un trait lancé par un tireur. En philosophie, on désigne sous le nom d'actes spontanés, instinctifs, irréfléchis ces mouvements de notre activité.

Ces actes spontanés jouent un rôle important dans la vie humaine, et nous les retrouvons dans l'ordre physique, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre moral, c'est-à-dire dans les manifestations diverses de notre activité. Ainsi, un homme lève son bras pour me frapper, je me baisse et je détourne la tête; je découvre un abîme, je vois une vipère, aussitôt, sans réflexion, je recule, et je me jette en arrière. Ni la raison, ni la volonté n'interviennent dans ces mouvements rapides, qui appartiennent à l'activité spontanée.

Plus haut, dans l'ordre intellectuel et moral, nous constatons encore, et sous un aspect nouveau, la spontanéité de l'intelligence et de la volonté. C'est ainsi que nous disons : les yeux ne me trompent pas; je vois un

arbre, une maison; c'est ainsi encore que nous aimons notre foyer, notre patrie, nos parents. Ces jugements, ces affirmations, ces affections ne découlent pas lentement, à la suite d'un long effort de notre entendement, de certains principes sur lesquels nous arrêterions notre attention volontaire; ils éclatent, pour ainsi dire, et la sagesse de l'auteur de la nature se révèle ici d'une manière frappante : pressés d'agir, pour éviter un danger, ou incapables d'une longue réflexion, nous faisons, sans le savoir, avec une grande sûreté, les actes nécessaires à la conservation de notre vie.

Souvent aussi, sous l'influence irrésistible de la passion, à la suite d'une longue habitude, ou sous le coup d'une disposition intérieure qui paralyse la raison et enchaîne la liberté morale, il arrive qu'un homme agit mécaniquement, comme s'il était mû par un ressort, mais avec la conscience de sa faiblesse et de son mouvement spontané.

Sans nous arrêter à observer les nuances délicates et les degrés de la spontanéité dans l'homme, il nous suffit de constater son existence et d'en comprendre la nécessité.

Les physiologistes ont donné le nom de mouvements réflexes aux actes désignés en philosophie sous le nom de spontanés, et ils en ont donné l'explication matérielle, en démontrant que ces mouvements sont le résultat d'une réaction des nerfs sensitifs sur les nerfs moteurs, par l'intermédiaire de la moelle et sans le concours de l'encéphale. A l'état ordinaire, et dans les actes délibérés nous constatons trois éléments : un objet extérieur qui frappe les nerfs de la sensibilité, et les fait vibrer jusqu'au cerveau; à la suite de cette impression, un commandement ou un acte de volonté qui

part du cerveau, et se propage le long des nerfs du mouvement, et, enfin, l'acte extérieur.

Dans le mouvement réflexe il n'en est plus ainsi, l'impression reçue d'un objet extérieur n'arrive pas au cerveau, elle réagit immédiatement sur les nerfs moteurs, et provoque le mouvement. Si l'on coupe vers la moitié de sa longueur la moelle épinière d'une grenouille, en séparant ainsi le cerveau de la partie postérieure, on constate que, si on pince la partie antérieure unie encore au cerveau, l'animal cherche à fuir, et donne ainsi des preuves de sensibilité et d'activité. Si l'on pince au contraire la partie postérieure indépendante et séparée du cerveau, il se produit certains mouvements dus au pouvoir réflexe de la moelle, à une réaction sur les nerfs moteurs, mais l'on n'observe aucun signe de souffrance, aucun indice de la conservation de la sensibilité. Le mouvement de l'homme qui recule à la vue d'un abîme, ou qui lève le bras en présence d'un bâton prêt à le frapper s'explique ainsi, physiologiquement, par la réaction des nerfs sensitifs sur les nerfs moteurs.

Mais nous avons dit que le philosophe constatait encore des actes spontanés dans le champ de l'intelligence et de la volonté. Qu'une personne douée d'une imagination très vive et d'une sensibilité exaltée se rappelle un souvenir douloureux de sa vie, elle fondra en larmes; qu'elle se rappelle un effroyable danger, avec l'intensité de la réalité, elle tombera à genoux. L'étude des rapports qui existent entre la pensée, les nerfs et les muscles, entre l'imagination, la mémoire et la couche corticale du cerveau nous fait connaître d'autres mouvements réflexes que ceux qui ont pour objet la conservation de la vie. Supposez, — ce n'est en effet qu'une hypothèse, — que la substance corticale

du cerveau soit l'organe de l'imagination et de la mémoire, et qu'il y ait entre cette substance et les ganglions centraux de la base de l'encéphale, les rapports que nous avons observés entre les nerfs de la sensibilité et la moelle, dans les deux cas, vous obtiendrez ainsi des actes réflexes, inconscients, spontanés, et vous comprendrez les larmes, les prostrations d'une imagination exaltée, sous l'influence d'un souvenir, et sans le concours de la raison.

Par l'hypnose vous frappez d'immobilité une partie du cerveau, mais vous ne cessez pas d'agir sur l'organe de l'imagination et de la mémoire, et vous pouvez obtenir ainsi des actes purement mécaniques, réflexes, comme ceux que nous observons dans les animaux.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de l'expérience que le baron du Potet aimait à répéter pour donner une idée de sa puissance magnétique. Il traçait une ligne à la craie sur le plancher, et disait à la personne endormie : « Vous n'irez pas plus loin. » L'hypnotisé se représente cette ligne comme un obstacle infranchissable, son imagination surexcitée lui fait voir un abîme, il n'avance pas, il ne peut pas avancer. Cette expérience est analogue à celle que nous avons faite, en disant au sujet hypnotisé : « Vous ne pouvez plus marcher; vous n'avancerez pas. » Le malade restait cloué sur place. Que je commande la paralysie imaginaire d'un membre, ou l'immobilité, le phénomène présente les mêmes caractères et s'explique par les mêmes raisons.

IX

Il semble plus difficile d'expliquer les suggestions d'actes qui doivent se réaliser soit immédiatement, en

présence du magnétiseur, soit plus tard, à une échéance même éloignée.

A l'hôpital de Nancy, nous avons fait avec le docteur Bernheim, une expérience sur un jeune homme atteint d'une affection cardiaque, nature molle et faible, d'une docilité effrayante. Nous lui disons. « Votre camarade qui est là, dans le lit voisin, est un misérable; il a dit du mal de vous; il vous a fait un tort considérable. Il faut le tuer. »

Le jeune homme se lève, sans nous regarder, saute au bas de son lit, s'habille, s'approche de sa table de nuit, ouvre un tiroir, et prend son couteau.

Je fais observer au docteur que le jeune homme pourrait se blesser, et qu'il est préférable, pour éviter un accident, de ne pas lui laisser cette arme dans les mains.

Nous essayons de lui arracher le couteau des mains. Deux hommes et de grands efforts y suffisent à peine : il refusait de se laisser désarmer.

Le docteur lui présente une carte de visite, pliée en deux, en lui disant. « Prenez ce couteau, il coupe mieux que l'autre, il est bien effilé. Vous le voyez bien; vous le sentez bien. »

Le jeune homme s'élance devant lui. A ce moment je l'arrête et lui barre le chemin en lui disant : « Qu'allez-vous faire, malheureux? Vous allez commettre un crime! C'est horrible : Les gendarmes sont là. Ils vont vous arrêter! »

J'essaye de provoquer une sensation plus violente que celle qui le domine, mais il ne me regarde pas, et semble ne pas m'entendre, sa respiration est saccadée, il est haletant; par un mouvement brusque et violent il se dégage de mon étreinte, se rue comme un forcené vers le lit de son camarade, et frappe deux grands coups avec son poignard imaginaire.

Puis, une détente se fait en lui, il regagne sa place, tombe affaissé, et fond en larmes.

Il me paraît évident que ce sujet entraîné, n'aurait pas hésité, sur le commandement du docteur, à se jeter par la fenêtre, ou à se faire écraser par les roues d'un tramway. J'ai vu là un exemple d'automatisme à sa plus haute puissance.

N'oublions pas que nous avons affaire à un sujet hypnotisé, c'est-à-dire plongé dans le sommeil. J'ai commencé par lui représenter son camarade comme un ennemi qui a cherché à lui faire du mal, un mal considérable. Par cette description j'ai fait naître en lui un sentiment de haine, de colère, de vengeance; je l'excite comme on fait vulgairement quand on veut lancer un animal contre un autre, dans une bataille de chiens. L'hypnotisé est privé accidentellement des prérogatives qui font sa grandeur sur les animaux, la raison et la liberté. Et, enfin, je fais pénétrer dans son cerveau la persuasion qu'il doit punir et tuer son ennemi, et cette persuasion découle nécessairement dans le sujet hypnotisé du tableau qui hante son imagination à la manière d'une réalité saisissante.

Voilà trois éléments qui se révèlent dans l'acte de l'hypnotisé : la représentation mentale, la pensée de vengeance, la résolution de tuer, et ces trois éléments s'enchaînent fatalement, sans attention et sans délibération du sujet.

Et de même que l'hypnotisé se trompe, en confondant la sensation et l'imagination, l'image idéale et l'objet réel, en croyant à la réalité objective de l'image qui le trouble; ainsi, il se trompe encore en prenant pour une idée personnelle, une résolution personnelle, l'ordre qui lui est suggéré et qu'il va accomplir.

Que faudrait-il à cet homme pour distinguer une ré-

solution personnelle d'une résolution suggérée? Que lui faudrait-il pour distinguer l'image et l'objet réel? L'attention; mais il est incapable d'attention, l'hypnose a frappé l'Âme d'une sorte d'inhibition ou de paralysie.

Le physiologiste dira que l'ordre donné par la parole s'adresse directement aux centres nerveux qui ne sont plus accidentellement sous la domination de l'Âme, et provoque un mouvement réflexe, une réaction dont l'effectuation est rapide, précise et fatale.

C'est possible, mais c'est encore une hypothèse.

L'expérience nous apprend que toute image qui se présente à nous tend, en vertu d'une loi physiologique, à devenir le principe d'une action, d'un mouvement : mouvement d'attrait qui m'excite à me rapprocher de l'objet représenté, à m'en emparer, à le confondre avec moi-même, si cet objet a pour moi du charme et m'inspire un sentiment d'amour; mouvement de colère, de haine qui m'excite à le repousser, à le détruire, à le briser, si cet objet me paraît hideux, comme dans une cruelle hallucination, et s'il m'obsède et me poursuit.

Si je suis éveillé, en pleine possession de mes facultés, je peux raisonner cette impression, modérer, ralentir le mouvement d'attrait et le mouvement de répulsion, et par cette résistance, quelquefois méritoire et difficile jusqu'à l'héroïsme, affirmer ma liberté. Le degré du mouvement est toujours en raison directe du degré d'impression causé par l'objet que j'ai devant les yeux.

Si je rencontre une vipère, elle m'inspire un sentiment d'horreur, et je l'écrase de mon talon.

L'hypnotisé voit dans son imagination un homme qu'on lui représente comme son ennemi. Cette image solitaire, qui apparaît comme une réalité menaçante

dans son cerveau, provoque, avec un sentiment de haine, un mouvement spontané, pour détruire et faire disparaître cet ennemi. Ici encore, la violence du mouvement est en rapport avec l'intensité de l'hallucination, et comme il n'existe plus dans cet hypnotisé une cause supérieure, un principe de jugement, et d'observation pour éclairer ce mouvement, celui-ci se produit avec la rapidité aveugle de la fatalité.

Que l'on cherche ensuite à expliquer ces actes suggérés par une action directe de l'imagination sur les centres nerveux supérieurs, et indirecte sur les centres de la base du cerveau et sur les centres supérieurs de la moelle, je le veux bien, mais il ne faut pas s'exposer, cependant, à favoriser le matérialisme par des hypothèses dont nous attendrons longtemps la vérification scientifique.

En réalité, l'hypnotisé que nous venons d'étudier ressemble au somnambule dont nous avons raconté l'histoire, après dom Duhaguet. Le moine somnambule fait un rêve, il l'*exteriorise* sans en avoir conscience, il ne se doute pas qu'il réalise son rêve, qu'il entre dans la chambre de son prieur et qu'il essaye de le poignarder dans son lit. Nous retrouvons dans les deux cas la même cause, les mêmes phénomènes, la même loi, L'hypnotisé réalise, sans le savoir, le rêve de son imagination.

Et, en voyant passer ce monomane, on se rappelle cette observation si juste d'un écrivain qui a étudié ce problème avec une rare sagacité :

« L'hypnotisé est un aliéné véritable ; son intelligence est faussée dans ses plus secrets ressorts : il n'a ni plus de personnalité, ni plus de responsabilité qu'un fou ¹. »

1. D^r BARTH, *Du sommeil non naturel*, p. 137.

X

L'empressement de l'hypnotisé à réaliser les suggestions d'un ordre moins important s'explique aussi par la suspension des fonctions intellectuelles et morales. Je commande au sujet hypnotisé de voler une montre, de chanter une chanson, de prendre une pose ridicule, de battre un camarade, de faire manœuvrer un escadron imaginaire. Le sujet se représente aussitôt l'acte suggéré, avec l'obligation, la nécessité de l'accomplir. L'image et la persuasion naissent en même temps dans son cerveau qui n'est plus soumis à la volonté, et il obéit à l'ordre intimé, comme s'il obéissait à une conviction personnelle. Il subit la tyrannie de l'image ou de l'idée que je fais pénétrer dans son cerveau.

Que se passe-t-il dans le chien qui accomplit exactement l'ordre que je lui donne? Une impression sensorielle, une image et un mouvement lié nécessairement à cette image, en vertu des lois de la nature. Or, l'hypnotisé, qui a subi une mutilation morale par l'abolition momentanée de la raison, du jugement, de la volonté, reçoit l'ordre et l'exécute à la manière des animaux supérieurs.

Il y a cependant une différence, c'est que nous découvrons quelquefois dans l'hypnotisé un reste de personnalité qui s'oppose à la réalisation de certaines suggestions. L'élément psychique, qui peut agir et qui agit sur les centres nerveux supérieurs, n'est pas totalement absent, quoique profondément affaibli.

Nous en avons de nombreux exemples dans l'histoire des hypnotisés.

« Je suis folle, s'écrie une jeune fille hypnotisée ! J'ai envie d'aller embrasser ce crâne. C'est absurde. » Un autre répond au magnétiseur : « Non, je ne volerai pas ; je ne suis pas un voleur. » Une malade refuse obstinément, malgré l'influence hypnotique, de battre, à son réveil, un homme pour qui elle a une grande affection. Celle-ci refuse absolument de faire une prière ; celle-là, de souscrire un billet de mille francs. Une autre, à qui l'on ordonne de monter sur la table en présence des assistants, reste debout et ne bouge pas. D'autres n'exécutent qu'une partie de l'ordre suggéré.

Mais, il faut bien le reconnaître, ces résistances sont rares, et la docilité des sujets hypnotisés déjà entraînés, est la loi.

XI

Les mêmes principes nous serviront à expliquer le phénomène si étrange en apparence de la suggestion à échéance déterminée. Je dis à un sujet hypnotisé : « Dans dix jours, dans vingt jours, vous irez dans telle maison, et vous volerez un couvert d'argent ; ou bien, dans cinq jours, vous vous présenterez chez le directeur de l'hôpital et vous lui direz : Je veux sortir. » — La suggestion se réalise au jour fixé. On peut varier à l'infini les expériences de ce genre avec les sujets déjà entraînés : les ordres les plus bizarres sont exécutés. Que la suggestion soit à longue échéance ou qu'elle soit immédiate, on est toujours certain de la docilité de l'hypnotisé.

Ce phénomène implique trois éléments : une suggestion, la conservation ou la permanence de cette

suggestion dans le cerveau inconscient de l'hypnotisé et enfin son accomplissement au jour indiqué.

La conservation de la suggestion est un phénomène analogue à celui de la conservation des images dans la mémoire imaginative, et s'explique de la même manière.

Je vois une fleur, je respire son parfum, j'écoute un chant harmonieux, j'éprouve ainsi diverses sensations. Que la fleur disparaisse avec son parfum, que le chant cesse, je m'éloigne; mais, si je continue, même après une longue interruption, de voir cette fleur, de sentir son parfum, d'entendre ce chant, c'est ce que nous appelons imaginer.

Ce souvenir et cette image peuvent se conserver dans ma mémoire pendant des années. Le vieillard refait les chemins parcourus, et au terme de la vie, il reprend possession, par la mémoire, des faits, des émotions, des objets qui ont frappé son imagination aux premières années de son existence.

Comment se produit ce phénomène? Ici, les hypothèses varient avec les esprits. Les conducteurs nerveux transmettent sous forme de vibrations les impressions faites à leur extrémité extérieure, et font naître ainsi à leur extrémité intérieure, dans l'encéphale, des vibrations ou des mouvements; et le nombre de ces vibrations est illimité comme celui des vibrations de l'air, et comme les images et les souvenirs auxquels ils sont attachés.

L'hypnotisé à qui l'on a dit : Lundi prochain vous entrerez dans le cabinet du médecin de l'hôpital, et vous lui demanderez une consultation, conserve l'image de cette maison et le souvenir de ce commandement dans son cerveau, sans le savoir, cela ne me surprend pas, les phénomènes de mémoire inconsciente

sont fréquents, et nous conservons nous-mêmes dans notre mémoire le souvenir de certains faits, de certains objets, que nous croyons perdus dans l'oubli, et qui se révéleront quelquefois au moment où nous étions loin de les attendre.

Les vibrations nerveuses, ou comme disaient avec Bossuet les philosophes du xvii^e siècle, l'ébranlement des petits filets nerveux dans le cerveau (probablement dans la substance corticale) continuent indéfiniment sans que nous en ayons conscience, mais cet ébranlement très vif au moment de la sensation, affaibli par le temps, attend qu'une cause externe augmente son mouvement pour appeler mon attention et déterminer la réapparition de l'image et le phénomène du souvenir.

Que de fois nous avons pu dans notre existence constater ce rappel du souvenir à la vue d'un objet ! Une maison, une rue, une promenade, une personne frappe notre imagination par les nerfs sensoriels, et nous nous rappelons aussitôt, sans recherche et sans effort, des faits, des événements qui remontent aux lointaines années de notre vie. Le souvenir est donc lié à l'ébranlement des fibres cérébrales, et cet ébranlement est lui-même subordonné à la présence d'un objet qui le provoque.

Or, quand je dis à l'hypnotisé : Lundi prochain tu feras telle action ; quand tu passeras devant cette maison tu ôteras ton chapeau, qu'arrive-t-il ? Un rappel de souvenir. La vue de l'objet détermine l'apparition de l'image, et l'impression cérébrale qui se produit, en ramenant le sujet dans l'état de somnambulisme où il se trouvait au moment de la suggestion, fait naître aussitôt le mouvement réflexe, et détermine l'accomplissement de l'ordre intimé par le magnétiseur.

Cette explication nous paraît suffisante, elle n'exclut

pas cependant une autre hypothèse par laquelle on pourrait expliquer certains phénomènes du sommeil. Je m'endors, avec la volonté de me réveiller à quatre heures du matin, et avec la résolution de ne pas rêver pendant la nuit à des pensées qui m'ont fatigué et troublé pendant la veille. Il arrive que ce que je veux s'exécute à la lettre, et je me réveille à l'heure déterminée, sans avoir été troublé par les pensées que j'ai voulu chasser.

Jouffroy nous dit que l'âme veille et commande encore pendant le sommeil. C'est possible, encore qu'il soit difficile, peut-être, de concilier cette veille partielle avec l'incohérence des songes, mais je peux supposer aussi qu'avant de m'endormir, en produisant un acte énergique de volonté, *j'ai monté la machine*, j'ai mis tout mon organisme cérébral dans l'état où il doit se trouver pour résister à certaines pensées, et me réveiller à tel moment.

C'est ce que je fais souvent à l'état de veille, quand je veux détruire l'impression de frayeur que me cause un précipice, prévenir l'ébranlement que j'éprouve au coup d'une détonation violente, éviter la colère qui s'empare de moi à la vue d'un ennemi. Si je suis prévenu; je tends mon cerveau, par un acte énergique et précis, le corps se roidit et se bande comme un arc, et je passe sans frayeur devant le précipice, sans colère devant mes ennemis, sans émotion devant la mine qui éclate.

Or, l'hypnotisé qui reçoit une suggestion tend lui aussi son cerveau, il tient sans le savoir, — et c'est ainsi d'ailleurs que nous faisons la plus grande partie de nos actes de nutrition et de relation, — il tient ses fibres nerveuses cérébrales dans un état particulier, jusqu'au moment où le signe sensible d'un objet convenu leur fait produire l'effet commandé.

Entrons plus avant dans l'étude des suggestions à échéance éloignée qui troublent et effrayent aujourd'hui un si grand nombre d'esprits.

Au premier moment, le sujet endormi reçoit l'ordre qu'il doit exécuter. L'endormeur a soin de lui faire une description vive de l'acte qu'il doit accomplir, et évoque une image saisissante qui frappe profondément son imagination désarmée en ébranlant les centres nerveux ; il éveille en lui des sentiments de haine, de passion, de colère, de vengeance, contre le personnage dont il veut, par exemple, obtenir la mort ; il lui persuade, enfin, qu'il est obligé de commettre ce crime, soit pour châtier un coupable, soit pour se débarrasser d'un ennemi, soit pour obtenir la satisfaction de la vengeance. Le sujet endormi est privé de liberté : il est incapable d'attention libre, de jugement, de contrôle : il est séparé de tout objet extérieur qui pourrait le distraire, et l'image de l'ennemi qu'il doit frapper se dresse seule, dans sa pensée solitaire, avec les sentiments de haine et la résolution du crime qu'il doit accomplir. Que vous considériez l'état mental de cet hypnotisé au point de vue psychologique, ou au point de vue physiologique, il vous sera facile de reconnaître une impression principale, de telle sorte que la vue de cet ennemi décrit par l'endormeur, éveillera aussitôt les pensées de haine et de vengeance avec la tentation de réaliser le crime. Si l'endormeur commandait à l'endormi de tuer immédiatement son ennemi, et si l'ordre était exécuté, nous n'en serions pas surpris, parce que l'endormi, privé, à ce moment, d'attention, de conscience et de liberté, ressemble au somnambule ou à l'halluciné qui, dépouillé accidentellement des notions de bien et de mal, accomplit simplement et fatalement un acte matériel, sans hésitation et sans responsabilité.

Sous l'influence et la domination de l'idée qui s'empare de son esprit, le savant ne voit plus les personnes qui l'entourent, il ne les entend plus ; il est insensible à une piqure légère ; et à l'exemple d'Archimède, il n'aura pas conscience du danger qui le menace, il ne verra pas l'ennemi prêt à le frapper de son épée. Dans l'entraînement du combat, sur le champ de bataille, inconscient du danger, emporté par la colère et par les ardeurs de son courage, le soldat ne sent pas la blessure qu'il a reçue, il ne voit pas couler son sang. Affolée par l'incendie qui éclate inopinément dans sa maison, une femme se précipite au dehors, elle ne voit personne, ne reconnaît et n'entend personne ; apaisée et hors de danger, elle s'effraye en voyant couler son sang, à la suite d'un coup violent qu'elle a reçu dans sa fuite et qu'elle n'a pas senti. La même loi psychologique et physiologique explique ces phénomènes si divers en apparence, comme elle explique l'état mental de l'hypnotisé, à la première étape de la suggestion.

Que l'hypnotisé soit totalement obsédé, dominé par une idée, par une impression violente ou par un sentiment d'une intensité effrayante, toute sa vie intellectuelle et matérielle à ce moment semble se réunir au centre et se condenser en un seul point qui donne à son cerveau, l'épreuve et la crise accidentelle de la folie : toute l'activité nerveuse, intellectuelle et morale de l'homme se concentre et s'épuise dans la vue d'une idée dont il devient l'esclave. C'est l'état réel de l'hypnotisé, au moment où la suggestion s'impose à lui. L'activité humaine toujours ét nécessairement limitée qui, à l'état normal, se répand en divers canaux dans les diverses facultés, et dans les centres nerveux qui servent d'organe à ces facultés, se monte et afflue à un point unique avec une énergie qu'il est impossible

de déterminer. Il y a donc rupture de l'équilibre nerveux. La surexcitation des centres et des éléments nerveux qui doivent servir à l'exécution de l'ordre donné pendant l'hypnose est égale à l'affaiblissement, à la passivité des autres centres nerveux étrangers à la suggestion et frappés d'inhibition, ou d'une sorte de stupeur.

Au second moment, l'hypnotisé s'éveille, il sort de son état pathologique, il ouvre les yeux, il entre péniblement et lentement dans la vie réelle, il n'a aucun souvenir de son rêve, il n'a pas conscience de la suggestion qui a pénétré si avant dans son âme et dans son cerveau.

Est-il vrai, comme on l'affirme, que l'hypnotisé n'ait aucune idée de l'acte suggéré qu'il doit accomplir ? Je ne le crois pas. Certains sujets ont l'idée très nette de la suggestion qu'ils doivent réaliser, sans en connaître l'origine, ils s'imaginent que le désir qui les excite est né spontanément dans leur esprit ; tous les sujets éprouvent un désir vague, une incitation sourde et croissante, quelque chose d'analogue à cette fermentation inconsciente de sentiments et d'idées qui appartient à l'âme et qui rappelle la circulation inaperçue du sang, des humeurs, de l'influx nerveux, de la vie dans toute les parties de notre corps. L'explosion de la suggestion sous la forme et avec l'irrésistible entraînement d'une tentation violente ou d'un emportement est donc précédée d'une quantité d'excitations légères, successives, croissantes qui la préparent et dont elle est l'expression totale et suprême. La légèreté de l'esprit et l'inattention laissent dans l'ombre cette évolution réelle et continue de la suggestion, et nous empêchent de constater sa réalité.

Cette existence latente de la suggestion ne doit pas

nous surprendre. Que de souvenirs, de pensées, d'impressions qui existent ainsi dans notre mémoire où elles s'échelonnent jusqu'aux jours lointains de notre enfance, et tandis que tout se renouvelle dans notre cerveau et dans toutes les parties de notre corps en vertu de la continuelle circulation de la vie, ces souvenirs ignorés de tous et de nous-mêmes, persistent et attendent le choc d'une cause extérieure pour devenir sensibles et réveiller le charme lointain des années écoulées. Que de fois aussi, pendant notre sommeil, dans nos rêves, nous avons été affectés d'impressions vives de terreur ou de joie, de crainte ou d'espérance, et après avoir assisté à des scènes émouvantes où nous avons rempli le principal rôle, tout disparaît avec le jour qui se lève, avec la vie réelle, éveillée, qui succède au sommeil. En comparant ces deux états de sommeil magnétique et de veille, en distinguant leurs différences profondes, leur opposition, je ne m'étonne pas que le sujet hypnotisé n'ait aucun souvenir, quand il est éveillé, des modifications, des phénomènes qui ont changé l'état et la disposition de son esprit, pendant l'heure inconsciente et mystérieuse de son sommeil provoqué. Il a dormi, sans conserver aucun souvenir de son rêve.

Au troisième et dernier moment l'hypnotisé réalise, enfin, la suggestion. Rappelons-nous que l'on peut rattacher l'idée du sommeil à un acte ou à un objet déterminé. Je dis à X. que je viens d'endormir : « Dans un instant vous vous réveillerez, puis, vous descendrez au jardin, et quand vous ôterez vos gants, ou quand vous rencontrerez telle personne, ou bien encore, quand vous serez auprès de cet arbre et de ce banc, vous vous endormirez de nouveau. » Cet ordre est toujours exécuté. La vue de l'objet désigné éveille l'idée implacable du sommeil et avec elle la condition physiologique,

cérébrale, et la condition psychologique qui déterminent aussitôt l'invasion du sommeil. Il faut se rappeler aussi ce que nous avons déjà démontré : l'hypnotisé s'endort, rêve, et réalise extérieurement son rêve, quand il obéit à un ordre donné. Il ne connaît, ni ne ressent ni l'inquiétude, ni les alarmes et les remords du criminel en possession de sa raison, de sa conscience et de sa liberté.

Ces simples observations nous permettent d'expliquer naturellement la réalisation des suggestions prochaines et éloignées. J'ai dit au sujet qui sert à mes expériences, pendant son sommeil : « Dans trois jours, vous rencontrerez tel homme, à tel endroit, et vous lui prendrez sa montre dans son gousset. » Le jour indiqué, l'hypnotisé rencontre la personne désignée, à la présence de laquelle est attachée l'idée du sommeil; et si la vue d'un objet, d'une personne ou d'un lieu peut éveiller quelquefois une convoitise ardente, une irrésistible tentation chez un homme possédé de l'habitude ou du vice, ou du jeu, on conçoit que la vue d'une personne qui a fait une impression redoutable et si profonde sur le cerveau de l'hypnotisé, pendant son sommeil magnétique, éveille en lui brusquement, l'idée tyrannique d'accomplir l'acte, l'est-à-dire le vol dont elle doit être l'objet. Ces deux pensées étroitement unies agissent avec la même intensité sur les cellules nerveuses du cerveau et appellent vainement la même résolution de la volonté.

Mais ce n'est pas assez. La présence de l'objet, de la personne ou du signal matériel qui doit être la cause occasionnelle de l'accomplissement de la suggestion a un autre résultat, elle plonge accidentellement et temporairement l'hypnotisé dans l'état où il était quand il s'est endormi sous l'action immédiate du magnétiseur, et fait de lui un somnambule, un halluciné. Or, pen-

dant son sommeil, l'attention, le jugement, la conscience et la liberté n'existent plus, — nous l'avons vu, — l'hypnotisé dépouillé de tout moyen de contrôle est l'esclave de l'image ou de l'idée qui s'est emparée de son cerveau, comme elle s'empare du cerveau d'un fou monomane; il est actif, mais il n'est pas libre. Il n'est donc pas étonnant que l'hypnotisé étant ramené par une circonstance ou une cause physique à son état antérieur de sommeil magnétique ou d'hypnose, agisse avec la même inconscience et la même fidélité. Je ne vois donc ici qu'une cause matérielle déterminant un état matériel, pathologique du cerveau avec toutes ses conséquences, et cette influence s'explique par les conditions physiologiques particulières du cerveau du sujet qui a subi déjà plusieurs fois l'action troublante de son magnétiseur.

J'ordonnai un jour à un homme hypnotisé de se réveiller, et de plonger un poignard imaginaire dans la poitrine de son camarade endormi. Il nous obéit, mais l'acte accompli, il tombe lourdement sur sa chaise, son cœur bat avec une extrême violence, et il fond en larmes. Il ne pense pas même au crime imaginaire qu'il vient de commettre; et ses larmes, ses sanglots, caractérisent simplement le dénouement de la crise inconsciente qu'il vient de traverser; le somnambule s'éveille une seconde fois.

Nous insistons sur cette observation qui est capitale en cette matière : le moment, l'objet, la personne désignés à l'avance par le magnétiseur sont la cause accidentelle et déterminante d'une hallucination dans le sujet hypnotisé, au moment où il exécute l'ordre qu'il a reçu. La liberté morale existe en puissance, elle est accidentellement paralysée par l'état pathologique du cerveau de l'hypnotisé. Les actes inconscients d'un

l'homme livré à l'ivresse alcoolique ou d'un fou ne trouvent rien contre l'existence de la liberté; les déterministes doivent chercher d'autres arguments au service de l'erreur qu'ils défendent.

XII

Jusque-là, je ne vois donc pas la nécessité de recourir à l'intervention d'une cause extra-naturelle pour expliquer des phénomènes qui appartiennent à l'état hypnotique, et dont la science nous donne la raison. Ce qu'il importe d'établir, c'est que le sujet de l'expérience est toujours endormi, toujours aussi sous la domination tyrannique, inégale et capricieuse de l'imagination. L'étude des effets de l'opium, du hachisch ou chanvre indien, du protoxyde d'azote et du chloroforme sur le cerveau, et l'examen des phénomènes qui en découlent nous ont fait voir ce que devient l'homme quand son attention et sa volonté sont frappées d'impuissance, et en quelque sorte paralysées.

L'étude des rêves, des songes, du somnambulisme et des états analogues éclaire aussi la question et nous apprend avec quelle prudence il faut agir avant de recourir à une intervention extra-naturelle pour expliquer des phénomènes qui nous étonnent jusqu'au raisonnement, par leur caractère insolite et merveilleux.

Les Egyptiens agissaient comme des aliénés après avoir pris certains breuvages composés avec des herbes dont Prosper Alpin nous fait connaître la nature, et qu'il désigne sous les noms d'afflon, d'anis, de bord, de bernari, de bus, etc. Les Cosaques connaissent l'ivresse tantôt sombre et tantôt joyeuse du *muchamore*, champignon vénéneux. D'après Porta et Cardan, la fameuse

pommade des sorciers était faite de *somniferum*, de jusquiame et d'opium. Gassendi voulant détromper des ignorants ou des misérables qui se croyaient sorciers composa une pommade dans laquelle entraient de l'opium et de la belladone, s'en servit un jour pour oindre des paysans auxquels il persuada qu'il les envoyait au sabbat. Ils s'endormirent, se réveillèrent après un long sommeil, et, convaincus qu'ils avaient assisté réellement au sabbat, ils racontèrent les scènes dont ils avaient été témoins et les jouissances qu'ils avaient éprouvées.

Brierre de Boismont raconte qu'André Laguna, médecin du pape, en 1545, se servit d'une pommade composée de drogues soporifiques, trouvée chez un sorcier, pour en faire des frictions sur une femme atteinte d'insomnie et de frénésie. La malheureuse femme dormit trente-six heures, et se plaignit qu'on l'arrachait trop tôt aux rêves impurs qui avaient rempli son sommeil¹.

Après avoir dit que les sorciers par imagination étaient coupables *parce qu'ils se frottaient de quelques drogues* pour goûter en rêve les sensations obscènes du sabbat, Malebranche, le plus pénétrant des métaphysiciens dans les temps modernes, s'exprime ainsi :

« Encore que je sois persuadé que les véritables sorciers soient très rares, que le sabbat ne soit qu'un songe, et que les parlements qui renvoient les accusations de sorcelleries soient les plus équitables, cependant je ne doute point qu'il ne puisse y avoir des sorciers, des charmes, des sortilèges, etc., et que le démon n'exerce quelquefois sa malice sur les hommes par une permission supérieure. Mais l'Écriture sainte

1. BRIERRE DE BOISMONT, *Des hallucinations*, p. 209.

nous apprend que le royaume de Satan est détruit, que l'ange du ciel a enchaîné le démon et l'a enfermé dans les abîmes, d'où il ne sortira qu'à la fin du monde ; que Jésus-Christ a dépouillé ce fort armé, et que le temps est venu auquel le prince du monde est chassé hors du monde.

« Il avait régné jusqu'à la venue du Sauveur, et il règne même encore dans les lieux où le Sauveur n'est pas connu ; mais il n'a plus aucun droit ni aucun pouvoir sur ceux qui sont régénérés en Jésus-Christ : il ne peut même les tenter si Dieu ne le permet ; et si Dieu le permet, c'est qu'ils peuvent le vaincre. C'est donc faire trop d'honneur au diable que de rapporter des histoires comme des marques de sa puissance, ainsi que font quelques nouveaux démonographes, puisque ces histoires le rendent redoutable aux esprits faibles. Il faut mépriser les démons comme on méprise les bourreaux, parce que c'est devant Dieu seul qu'il faut trembler ¹. »

Mais ces états extraordinaires dans lesquels l'homme entre ainsi volontairement par un sommeil provoqué, ne sont pas sans dangers ; cette abdication de la volonté et de la raison livre l'homme à l'inconnu et le plonge dans un état vague favorable à l'intervention de la puissance des ténèbres, et si, comme nous avons essayé de le démontrer, on peut expliquer naturellement la plupart des phénomènes qui appartiennent à l'hypnotisme, il en est, cependant, quelques-uns, plus étranges, et qu'il est impossible d'expliquer par l'action des causes naturelles. Il est temps de les exposer et de les discuter.

1. MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, livre II, *De l'imagination*, 3^e partie.

CHAPITRE III

LÈS LIMITES DE LA SCIENCE. — L'INCONNU, LE SURNATUREL

Le magnétisme et les phénomènes merveilleux. — Vue à travers les corps opaques. — Vue à des distances illimitées. — Les organes et les facultés. — La suggestion mentale et la théorie des fluides. — Le fluide vital substitué aux organes des sens. — Exposition du système. — Les arguments favorables du D^r Garcin. — Discussion. — Arguments contraires. — Le point de contact du spiritisme et du magnétisme. — Hypothèse gratuite d'un sens nouveau et caché. — Erreur de M. Figuier. — Le fluide nerveux et l'opinion du D^r Longet. — Hypothèse du D^r Bellanger sur les oscillations du cerveau et les vibrations de l'air. — Discussion. — Hypothèse de MM. Richet, Ferrari, Janet, etc. — Examen et discussion. — Les expériences du D^r Mosso sur Bertino. — Leur importance physiologique. — Ce qu'il y a de vrai dans la lecture des pensées. — Expérience intéressante de Lélut. — Méthode suivie à Paris et à Nancy pour éviter ou déjouer la simulation des hypnotisés.

I

S'il est possible d'expliquer par une cause naturelle les phénomènes d'illusion et d'hallucination que nous venons d'étudier, il faut recourir à d'autres causes pour expliquer les phénomènes plus étranges qui constituent la seconde partie de l'hypnotisme et du magnétisme. Il est vrai que les hypnotiseurs des écoles de Paris et de Nancy, effrayés du danger de compromettre leur

réputation scientifique et de provoquer le sourire du scepticisme affectent de se placer sur le terrain solide de l'expérience et de ne s'occuper que des faits réguliers, faciles à produire et à contrôler dont nous avons déjà parlé.

Cependant, quand on consulte les annales du magnétisme depuis soixante ans, on y découvre le récit authentique, précis, détaillé d'un grand nombre de faits qui appartiennent à un ordre particulier et nouveau. Les nier, ce serait ruiner la certitude historique et l'autorité du témoignage des hommes ; affecter de les écarter de son chemin par une pusillanimité orgueilleuse, ce serait oublier que ces faits se rattachent directement à l'hypnotisme, comme le fruit à l'arbre, et qu'il est impossible d'avoir une idée exacte de l'hypnose, de sa nature, de son origine et de ses effets, si l'on refuse de s'en occuper. Exposer ces faits et en rechercher la cause et les lois, c'est un devoir pour le philosophe, et la variété même des hypothèses imaginées par les savants, dans ces dernières années pour expliquer ce qui est au-dessus ou en dehors de la nature impose un examen approfondi.

Nous avons examiné les hallucinations de la vue, de l'ouïe, du goût, du tact, pendant le sommeil hypnotique. En tenant compte de l'autorité du magnétiseur et de l'influence excessive de l'imagination, on peut expliquer ces hallucinations qui révèlent seulement une disposition morbide et un état anormal dans la perception des sens.

Mais les magnétiseurs découvrent devant nous un pays nouveau et un vaste horizon. On s'assure que le magnétisé a les yeux complètement fermés, et, pour éviter la supercherie ou l'erreur de la part du sujet, on a recours à des bandeaux épais et à des moyens mécaniques qui élèvent une barrière infranchissable

entre ses yeux et les objets extérieurs. La lumière ne pénètre plus jusqu'à lui.

Et cependant, ce sujet prend un jeu de cartes, en distingue la forme, les contours, la figure; il joue avec une personne éveillée, il gagne la partie. Il voit dans une boîte hermétiquement fermée, qu'elle soit de bois, de marbre ou de fer, peu importe, il voit le mot ou l'objet qu'on a voulu cacher, et il n'est préparé à ce résultat ni par ses habitudes antérieures, ni par des conjectures faciles, ni par les indications indiscretes des témoins.

Puis, la vue intérieure du magnétisé s'étend plus loin. Au commandement du magnétiseur et sans changer de place, il se transporte à Vienne, à Rome, à Berlin, dans la rue et dans la maison que vous lui indiquez et qu'il ne connaît pas; il en décrit l'intérieur, les habitants, les actes auxquels ils se livrent, les meubles, la disposition, les détails. Il semble être, en réalité, dans cette maison et raconter ou décrire ce qu'il voit, comme nous voyons les objets extérieurs qui frappent nos sens.

Comment sa rétine est-elle ou serait-elle impressionnée par la lumière réfléchie à la distance de mille ou de deux mille lieues?

II

« Vous donnez à un bon sujet magnétique, — écrit un auteur qui est loin d'être crédule, — à un sujet endormi suivant toutes les règles, un objet qui ait touché de très près une personne qu'il ne connaît pas, ou mieux un objet qui fait partie de cette personne, une ceinture, un gant, une mèche de cheveux. Le sujet magnétique palpe, voit, magnétiquement, bien entendu,

cet objet, cette ceinture, ce gant, ces cheveux. Je ne crois pas qu'il puisse vous dire le nom de la personne de qui vient l'objet ou à qui il a appartenu, quoique, après tout, cela ne soit peut-être pas impossible; mais il vous décrira certainement, vous fera connaître cette personne, dans son corps, dans son esprit; il vous parlera, et très exactement, de ses habitudes, de ses relations, de ses mérites, de ses aventures, de ses fautes¹.

Or, ce que nous disons de la vue, on peut le dire avec une égale certitude des autres sens, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du tact; le magnétisé n'est plus en rapport avec le monde extérieur par les organes des sens, ce rapport s'établit d'une autre manière, s'il existe, et il semble difficile de le nier ou même de le contester, en présence du nombre, de la concordance et de la gravité des témoins qui affirment son existence².

« Que le dormeur magnétique, — écrit encore M. Lélut, — semble flairer ou goûter par le nez, le palais, l'estomac ou par toute autre partie de son corps, des odeurs, des saveurs vraies ou transformées; que, par un reste d'égard pour l'ancienne manière de sentir, il ait l'air de recevoir les sensations tactiles par la peau, les perceptions visuelles par la vue, qu'il veuille bien faire semblant d'entendre par l'oreille les paroles que lui adresse son magnétiseur, tout cela ce ne sont que des apparences ou des complaisances. C'est par une

1. LÉLUT, *Physiologie de la pensée*, t. II p. 473.

2. Nous citerons seulement Rostan, Fouquier, Cloquet, Orfila, Adelon, professeurs à la Faculté de médecine de Paris; Marc, Bousquet, Ribes, Réveillé-Parise, Husson, Pariset, membres de l'Académie de médecine, et le savant Georget, auteur d'un grand ouvrage sur la physiologie du système nerveux. Georget qui était d'abord matérialiste se convertit au spiritualisme, à la suite d'expériences très intéressantes et d'études approfondies sur le somnambulisme.

clairvoyance tout intérieure, toute spéciale, tout indépendante des sens, que le dormeur magnétisé goûte, flaire, palpe, entend, voit enfin, absolument comme il tire une induction, porte un jugement, se livre à un acte de prévision, fait une prescription médicale ou autre¹. »

Que ces phénomènes soient inexplicables par les causes naturelles et qu'il soit nécessaire pour les comprendre, de recourir à l'intervention d'une cause extranaturelle, c'est une vérité qui nous paraît incontestable.

En effet, c'est par les organes du toucher, de la vue, de l'odorat, du goût, de l'ouïe que nous apprécions les qualités physiques des corps. C'est en vertu d'une loi de la nature que je connais les sons par l'ouïe, et que je vois les objets par les yeux. Chacun de ces appareils par lesquels j'entre en rapport avec les objets extérieurs est d'une perfection inimitable et implique dans son auteur une science que, dans un moment d'admiration, le grand Newton exprimait ainsi : « Celui qui a fait l'œil connaissait bien les lois de l'optique. »

On trouve dans tous les traités de physiologie et d'anatomie la description détaillée et savante de ces appareils. Par l'ouïe j'apprécie : 1° la force, l'intensité du son, l'amplitude des vibrations; 2° leur rapidité qui varie de 30 vibrations à la seconde produisant le son le plus grave à 75,000 qui nous donne le son le plus aigu; 3° le timbre ou les sons secondaires, harmoniques de la voix.

Une savante analyse du physicien Helmholtz nous permet de comparer l'oreille à une harpe d'un nombre indéfini de cordes et d'une perfection qui révèle, d'une manière saisissante, l'intelligence, la grandeur, la sa-

1. LÉLUT, *op. cit.*, t. II, p. 474.

gesse du Créateur. Chacune de ces cordes ou fibres nerveuses, répandues dans l'oreille interne, a son rôle spécial, qui la distingue des autres cordes, et, en vertu des lois de la nature, l'onde sonore qui pénètre dans l'oreille, affecte directement et exclusivement la corde voulue, qui exprime exactement le son harmonique produit à l'extérieur; la corde frémit et vibre à l'unisson avec l'onde sonore et la transmet par les troncs du nerf acoustique au cerveau, et c'est à ce moment que l'âme éprouve une sensation.

Le globe de l'œil, ou l'appareil de la vision, n'est pas moins admirable avec la sclérotique, la cornée, l'iris et la pupille, le cristallin, les chambres antérieure et postérieure, l'humeur vitrée et la rétine, cette merveilleuse membrane nerveuse, épanouissement du nerf optique, qui vient du cerveau, et qui, malgré sa minceur, inférieure à un demi-millimètre dans sa plus grande épaisseur, se compose de huit couches superposées, composées d'éléments différents; ajoutons que l'analyse la plus délicate est encore loin d'avoir atteint les dernières limites de la décomposition, de la dissection des éléments matériels.

Ce coup d'œil, rapide et superficiel, jeté sur ces deux appareils si simples et si complexes, nous permet de reconnaître que, dans l'homme, chaque appareil, comme chaque membre et chaque sens, a sa fonction, son but, sa loi. C'est par l'appareil de la vue que nous devons voir les objets, c'est par l'appareil de l'ouïe que nous devons entendre.

Or, si je constate d'une manière certainé, ou par moi-même, ou par des témoignages indiscutables, qu'un sujet magnétisé voit réellement les objets, sans le secours des yeux; qu'il entend réellement les sons, la voix humaine ou la parole autrement que par l'ouïe;

qu'il flaire et qu'il goûte autrement que par les organes ou les appareils du goût. et de l'odorat, il est inconteste que j'ai le droit de dire : « Ces phénomènes sont en opposition avec les lois générales de la nature, et ils ont pour cause un agent, un principe extra-naturel. »

Il faut nécessairement, ou reconnaître la vérité de cette affirmation, ou nier l'existence des lois de la nature, et, par conséquent, nier les lois fondamentales de la science, et l'ordre, l'harmonie de l'univers.

Je veux bien admettre qu'il peut exister et qu'il existe, en effet, dans des cas rares, mais certains, une très grande différence entre certains hommes, au point de vue du développement de la puissance des sens. Ainsi, sans raconter des faits d'une origine quelquefois suspecte, malgré la sincérité des auteurs qui les rapportent, chez certains sauvages, la vue peut prendre un développement extraordinaire, et reconnaître des objets et des personnages à une grande distance; l'ouïe peut acquérir une délicatesse excessive et permettre à l'Arabe ou à l'Indien couché sur le sol d'entendre au loin le pas des chevaux. Mais il faut observer qu'il ne s'agit dans ces cas ni d'une faculté nouvelle, ni d'une transposition des sens, et c'est bien par les yeux, que le sauvage voit les objets extérieurs et lointains, c'est bien par l'oreille qu'il entend.

Il en est autrement dans le cas des somnambules et des hypnotisés, dont nous avons déjà parlé. Ce n'est pas par les yeux qu'ils voient une maison, un personnage, à une distance de mille ou deux mille lieues; ce n'est pas par les yeux, c'est, dit-on, par la nuque ou par l'estomac qu'ils prétendent voir et lire des caractères, soit écrits, soit imprimés.

Si ces faits sont prouvés, il faut logiquement et nécessairement les attribuer à un principe extra-naturel.

III

Les magnétiseurs des dernières années et les hypnotiseurs de notre temps ont cru expliquer les phénomènes de clairvoyance et de vue à distance, par l'hypothèse du fluide nerveux ou d'un fluide universel. En présence des faits nombreux, certains, qui établissent le fait de la suggestion mentale à distance, et de la vision à travers les corps opaques, la négation n'est plus possible, et, tout récemment encore, un expérimentateur que nous avons déjà cité, M. Pierre Janet, nous apprenait que, par une simple suggestion mentale, que rien ne pouvait permettre de deviner, il avait obtenu qu'une malade, déjà hypnotisée plusieurs fois, se levât, sortît de chez elle, parcourût un espace de cinq cents mètres, en traversant, les yeux fermés, à la manière des somnambules, des rues fréquentées et se rendît chez lui pour obéir à son injonction¹.

Si la croyance trop facile dégénère en crédulité aveugle et en superstition ignorante, l'incrédulité systématique dégénère en entêtement, et elle est aussi contraire à la science que la superstition. Qu'on avoue son ignorance en présence de faits en opposition avec toutes les lois connues de la physiologie et de la psychologie, qu'on essaye d'en trouver l'explication scientifique par des hypothèses ingénieuses, plus brillantes, peut-être, que solides, je le veux bien, mais qu'on s'obstine à nier des faits que l'on peut produire soi-même et qui sont, d'ailleurs, attestés par des hommes

1. *Revue scientifique*, août 1886. — *Revue scientifique*, 8 mai 1886. — OCHOROWICS, *Des Suggestions*.

dignes de foi, c'est ce qui étonne, quand on n'a qu'une préoccupation, la connaissance de la vérité.

Un expérimentateur attentif a eu la pensée de demander au sujet qu'il endormait l'explication des phénomènes magnétiques et la théorie du fluide vital¹. Les réponses qu'il a obtenues lui ont permis de présenter aux lecteurs, sous une forme moins vague, plus précise, plus claire, cette théorie des fluides, que Mesmer avait empruntée, sans l'approfondir, aux physiciens de son époque et à quelques philosophes du moyen âge. En ce temps-là, on parlait de fluide vital, nous parlons aujourd'hui d'influx nerveux, de *force neurique rayonnante* et de vibrations. Les épaisses ténèbres qui entourent ces problèmes de clairvoyance et d'action de l'homme sur son semblable ne se dissipent pas, et l'esprit humain, tourmenté par une invincible curiosité, ne se lasse pas cependant de travailler pour les faire évanouir.

IV

Voici la théorie exposée pendant le sommeil, par la personne magnétisée. Le fluide vital est le principe qui met notre âme en communication avec les objets matériels extérieurs. Dès qu'une personne est magnétisée, elle entre en sommeil, elle cesse momentanément de voir les couleurs, d'entendre les sons. Qu'elle soit éveillée, elle reprend possession du monde extérieur, ses yeux voient, son oreille entend, ses sens communiquent avec le monde extérieur. Les philosophes prétendent expliquer ces phénomènes psychologi-

1. D' GARCIN, *Le Magnétisme expliqué par lui-même*.

ques, en disant que, lorsqu'une image se peint sur la rétine de l'œil, et que l'impression nerveuse se prolonge jusqu'au cerveau, nous voyons l'objet extérieur dont l'image est la reproduction. Ils ajoutent que les ondes sonores frappant le tympan de l'oreille, provoquent ainsi une impression organique cérébrale et déterminent la sensation d'un concert, d'une harmonie.

Or, d'après les *fluidistes*, il n'en serait pas ainsi. C'est par le fluide vital que l'âme est en communication avec son propre corps, c'est aussi par le fluide vital que nous sommes en communication avec le monde extérieur, que nous le voyons, que nous l'entendons, que nous le touchons. Le principe qui nous sert à connaître les corps à l'état naturel, pendant la veille, est aussi le principe qui sert, au sujet magnétisé, de moyen de communication avec les objets éloignés ou présents.

On a dit dans un langage, trop métaphysique pour être exact, que l'âme, sous l'influence magnétique, prouve de soudaines illuminations, qu'elle est dégagée des liens du corps, qu'elle voit, par intuition, comme les purs esprits; que le magnétisme jette un demi-jour éblouissant sur le monde invisible, etc.; les fluidistes ont la prétention d'être plus sérieux, et ils commencent par établir, comme une vérité fondamentale, que l'homme ne voit pas par les yeux, qu'il n'entend pas par les oreilles, mais qu'il voit et qu'il entend par l'intermédiaire du fluide vital.

Ils oublient, sans doute, de démontrer la partie négative et la partie positive de leur thèse, et cette simple observation suffirait à détruire leur argumentation. Il leur serait bien difficile, en effet, de nous prouver, d'abord, que nous ne voyons pas par les yeux, et, ensuite, que nous voyons par un fluide vital.

La psychologie et la physiologie expliquent la vision par l'organe de la vue. Si l'aveugle ne voit pas, ce n'est pas à l'absence de fluide qu'il faut l'attribuer, mais à un trouble profond dans l'organe de la vision. Si un homme endormi ne voit pas, alors même que ses yeux seraient ouverts, c'est que le nerf engourdi ne transmet plus l'impression vibratoire au cerveau, mais ce n'est pas parce qu'il est momentanément privé de son fluide vital; et je persiste à croire que, malgré tous les fluides que je pourrais imaginer, un homme, privé de ses yeux, ne verra jamais les objets extérieurs.

Voilà donc une fausse hypothèse, et c'est elle qui soutient, cependant, tout le système des partisans du fluide vital.

Ils essayent de justifier cette affirmation gratuite par une nouvelle hypothèse, et ils considèrent comme une vérité incontestée la thèse en question. Voici leur théorie sur la vision des objets à longue distance.

V

Une personne magnétisée à Paris, disent les fluidistes, voit, au commandement du magnétiseur, une personne ou un objet à Rome. Il est évident que cet objet, placé à une telle distance, ne vient pas affecter la rétine de l'œil de la magnétisée, elle n'est pas en relation par les sens, en contact par ses nerfs avec cet objet. On pourrait dire que l'âme se dégage du corps et se rend à Rome. Il n'en est rien, car l'âme ne se sépare du corps qu'au moment de la mort; il est, en réalité, le siège de l'âme et le centre de ses communications avec la terre. La vision se fait par *un quelque chose* qui est la vie, le fluide vital.

Il en est de même pour la simple perception des objets extérieurs. Ce n'est pas par les sens que nous les voyons, d'après les fluidistes, car un homme profondément endormi n'entend pas les sons, encore que les ondes sonores arrivent à son tympan; il ne voit pas les objets, quand même leur image se dessinerait sur la rétine de ses yeux entr'ouverts. Que manque-t-il donc à cet homme pour voir et pour entendre? Il lui manque la puissance et la volonté de faire couler dans ses nerfs et de répandre, par leur intermédiaire, sur les objets extérieurs, le fluide vital, véritable force rayonnante dont le centre est dans le cerveau. Eveillé, l'homme divise la force vitale entre les cinq sens et la répand par leur canal sur les objets qu'il voit, qu'il touche, qu'il goûte et qu'il entend. Eveillé, il se sert encore du fluide vital comme d'une force motrice pour mettre ses membres et ses organes en mouvement. Le fluide est à notre corps ce que la vapeur est à la locomotive; le corps est la machine, l'âme est le mécanicien.

Pendant le sommeil magnétique, le fluide vital n'est plus décomposé, divisé, distribué aux organes des sens, il est concentré tout entier dans le cerveau, et les sens sont au repos. C'est par ce fluide synthétisé, ajoutent les fluidistes, que l'on peut expliquer la vision à distance, la pénétration des corps opaques et les phénomènes plus étranges de prévision.

Dans la perception des corps extérieurs, nous distinguons une impression produite sur nos organes, un changement dans l'état de notre cerveau et, aussitôt, une émission; un développement, une décharge du fluide vital qui va frapper l'objet extérieur et qui détermine l'acte de la perception et de la connaissance de cet objet.

Que fait le magnétiseur? Je ne détermine pas ici,

répond une magnétisée, jusqu'où le pouvoir du magnétiseur peut s'étendre. Mais, supposez ce pouvoir aussi grand qu'il vous plaira; je dis qu'il atteint non pas l'âme, mais l'agent de l'âme. Il atteint *ce par quoi* l'âme se manifeste à nous, *ce par quoi* elle développe ses facultés, c'est-à-dire le fluide vital. Vous vous rendez maître de ce *médium* indispensable; vous pouvez dès lors étendre, gêner, détruire même l'exercice de son intelligence et de sa sensibilité. Mais remarquez bien que vous n'avez entre les mains que l'instrument de l'âme et non pas l'âme elle-même. Le fluide est le pont jeté entre le monde des corps et le monde des esprits. Vous vous en emparez; rien d'étonnant que vous puissiez ouvrir ou fermer à l'âme le monde des corps et modifier ses rapports avec les choses extérieures. Mais elle-même vous échappe, comme elle échappait aux alchimistes qui croyaient la trouver au fond de leur creuset. »

Si l'on admet le point de départ de la théorie fluidiste, on peut expliquer sans difficulté les phénomènes si variés qui étonnent et troublent la raison du philosophe embarrassé. Le magnétiseur peut renoncer momentanément au commandement par la parole, la suggestion mentale suffit. Qu'il pense à une personne présente, aussitôt la magnétisée dirige son fluide sur cette personne, l'enveloppe comme la lumière, la rend lumineuse. Qu'il pense à un organe, le fluide se retire des parties étrangères qui rentrent dans l'ombre, et se concentre sur l'organe sain ou malade dont elle fait la description. Que cet organe observé appartienne au sujet endormi, ou bien à une personne étrangère, le résultat est le même, la perception a lieu. Qu'il arrête sa pensée à une personne absente, la magnétisée la suivra partout où elle se transportera, traversant avec elle les pays

qu'il faut traverser, s'arrêtant où elle s'arrêtera, la saisissant, enfin, par l'intuition, dans tous les actes qu'elle accomplit, au moment précis où elle est devenue l'objet de sa perception.

Si l'on met entre les mains d'une magnétisée une mèche de cheveux fraîchement coupés, ou une lettre nouvellement écrite, elle s'empare du fluide répandu sur ces cheveux ou sur cette lettre, et sa pensée va droit à la personne qui a laissé s'échapper d'elle cette partie de son fluide vital. Ni les fleuves ni les montagnes ne peuvent l'arrêter; elle ne connaît pas l'obstacle de la distance, et elle voit cette personne aussi distinctement que si elle la voyait de ses yeux, que si elle la touchait de ses mains. Du cerveau à l'objet, quelque éloigné qu'on le suppose, il se fait un écoulement de fluide qui n'est pas sans analogie avec le courant électrique dont il a toute la rapidité.

Si quelquefois, par hasard, le sujet magnétisé hésite, s'embarrasse, ne saisit pas la trace ou la piste de la personne absente, c'est que les cheveux ont passé par plusieurs mains dont ils conservent l'empreinte avec le fluide, et la magnétisée voit apparaître simultanément dans le champ de sa vision toutes les personnes dont le fluide égare accidentellement ses recherches et sa direction.

VI

La puissance de la magnétisée s'étend plus loin. Elle est incapable, sans doute, de parler une langue étrangère, mais elle peut la comprendre sans l'avoir apprise et deviner les pensées.

Toute langue parlée est un ensemble de sons qui

nous arrivent par l'ouïe. Or, le sujet magnétisé ne voit plus par les yeux, n'entend plus par les oreilles, n'apprécie plus par le tact les qualités du corps. Peu importe donc la langue qu'on essaye de parler devant lui et de lui faire entendre. Fidèle à ses principes, la magnétisée explique ainsi sa manière de comprendre une langue étrangère. Quand un homme prend la parole, il se produit un changement dans son cerveau, puis une modification de son fluide vital, et enfin, un mouvement de la langue et une vibration de l'air qui en est la conséquence. Or la magnétisée voit précisément le fluide de la personne qui parle, et elle en saisit les sentiments et les pensées dans cette première et immédiate manifestation, car le fluide est chargé pour ainsi dire des pensées et des sentiments qui se traduisent ensuite extérieurement par le langage parlé.

La divination des pensées cachées s'explique de la même manière. Un sujet magnétisé dirige son fluide vers le cerveau de la personne dont il veut surprendre le secret. Elle l'enveloppe de son fluide, elle en assiège toutes les avenues, elle y pénètre enfin, elle le fouille, le creuse, en scrute toutes les profondeurs, et comme toute pensée est suivie d'une modification cérébrale, en voyant toutes ces modifications, elle en saisit aussi toutes les pensées.

Dans tous ces phénomènes de vision et de connaissance, qu'il s'agisse des pensées, des objets présents, des objets lointains, le sujet se trouve universellement en présence d'une réalité : la vibration cérébrale, une personne, un objet caché dans un pays lointain, l'organe malade ou sain dont l'état appelle mon attention, voilà des réalités, c'est-à-dire des choses existantes, avec lesquelles je peux entrer en communication.

Il n'en est pas de même de l'avenir ; les événements

qui dépendent de la liberté humaine n'existent pas encore, et si je peux comprendre dans une certaine mesure qu'un sujet magnétisé se livre à des conjectures et connaisse certains faits de l'avenir qui ont un lien étroit avec des faits présents, je ne comprendrais pas qu'un somnambule devinât et prédît des événements qui n'ont aucun rapport avec les causes que je connais et dont je constate en ce moment l'existence.

Interrogée sur ce point, la somnambule répond que Dieu seul connaît l'avenir et peut le révéler aux hommes soit directement par lui-même, soit indirectement par le ministère des anges. Elle reconnaît donc qu'elle est incapable de parler une langue étrangère et que la connaissance de l'avenir est au-dessus de son intelligence.

La connaissance des objets éloignés, par l'intermédiaire du fluide, si elle était réelle, serait encore inexplicable. Faut-il voir autre chose qu'un rêve, une hallucination dans l'observation suivante que j'emprunte au docteur Garcin :

Un jour, après avoir endormi ma somnambule, je fus obligé, pour une affaire imprévue, de la laisser seule quelques instants. C'était la première fois que je l'abandonnais ainsi à elle-même, et j'étais loin de prévoir l'usage qu'elle devait faire de ce moment de liberté. Quelle ne fut pas ma surprise, ou plutôt ma frayeur, lorsque je revins : Elle était étendue sur son fauteuil, sans mouvement et sans apparence de vie. Pulsations insensibles, teint livide et jaunâtre, lèvres et gencives décolorées. Absence, ou, du moins, nul signe de respiration, membres encore flexibles, mais commençant à se raidir, extrémités glacées et comme déjà saisies par le froid de la mort. Tout cela, rapidement constaté, me fit croire un instant qu'il ne me restait plus qu'un cadavre entre les mains.

Cependant, par un acte de volonté suprême, j'essayai de retenir, ou, plutôt, de rappeler la vie dans ce corps, d'où elle paraissait s'être échappée. Quelques minutes après, le visage sembla se colorer un peu; la respiration reprit, et les pulsations du cœur se firent sentir. Enfin, revenant tout à fait de ce long et affreux évanouissement :

— Me voilà, dit-elle, me voilà, rassurez-vous.

Qu'avait-elle donc fait pour provoquer un état dont les suites auraient pu devenir si déplorables, dans le cas où mon absence se fût prolongée?

Le voici; laissons-la parler elle-même :

« J'avais lu, me dit-elle, des choses fort curieuses sur Saturne, dans un livre où l'on prétendait que les planètes sont habitées. Me trouvant seule tout à l'heure et magnétisée, ce que j'avais lu s'est présenté à mon esprit, et j'ai voulu savoir si cela avait quelque fondement. Là-dessus, je me suis élancée à la recherche de Saturne; j'ai quitté cette terre, et, me jouant des espaces immenses qui se trouvaient devant moi, je me suis élevée si haut, si haut, que vous ne sauriez en avoir une idée.

« A mesure que je montais, je me disais :

« — Tout va se détraquer dans la machine du corps; si l'on vient, on croira peut-être que je suis morte. Mais je ne serai pas longtemps absente; encore un effort, et je suis dans Saturne.

« Ne me croyez pas si vous voulez, mais enfin, je suis allée dans Saturne. J'en viens, et j'y serais encore, si vous ne m'aviez rappelée. »

Je passe sous silence toutes les merveilles qu'elle me raconta sur cette planète et ses habitants. Son récit, fût-il rigoureusement exact, ne saurait trouver place ici. Reprenons au moment où elle repart de Saturne :

« Je ne pouvais me lasser d'admirer ce beau séjour, la lumière qui l'environne et l'éclat dont brillent les êtres que Dieu y a placés. Mais, au milieu de cette contemplation, j'ai éprouvé comme des secousses, dont je n'ai pas d'abord conçu la raison. Ces secousses m'arrivaient par l'intermédiaire du fluide qui communiquait avec mon corps, elles étaient l'effet de votre volonté. Comme elles continuaient, je me suis dit :

« — On m'appelle là-bas; il faut partir. Quel dommage! une si belle contrée! une si belle société! sans compter ce que je n'avais pu voir encore.

« Me voilà de nouveau lancée à travers les espaces... Vous savez tout le reste. Avez-vous remarqué comme la vie revenait peu à peu dans mes membres, comme la circulation se remettait, et les frissons que j'éprouvais de temps à autre pendant mon retour? C'est parce que je m'approchais de la terre; c'est aussi par suite des divers changements de température dans les régions que je traversais. J'aurais pu rester encore un quart d'heure, et même une demi-heure, sans aucun danger sérieux¹. »

VII

Le Dr Garcin, qui rapporte ce fait, je devrais dire ce rêve, n'hésite pas à croire à sa réalité. Nous refusons d'y croire. Cette somnambule s'était endormie après avoir lu le livre extraordinaire de Swedenborg, illuminé Suédois, sur les habitants de Saturne. Exaltée par ce récit, l'imagination échauffée par les descriptions fantastiques, romanesques, qu'elle venait de méditer,

1. Dr GARCIN, *Le Magnétisme expliqué par lui-même*, p. 129.

la somnambule a rêvé, comme nous pouvons rêver nous-même, après avoir lu le récit d'un voyage, d'une bataille, ou une description fantaisiste du firmament. Elle a raconté son rêve, en paraissant croire à sa réalité, comme les sorciers, qui se figuraient arriver du Sabbat, en sortant d'un sommeil profond. Il faudrait une crédulité bien naïve pour croire à ce voyage fantastique de la somnambule à travers les planètes habitées ou inhabitées !

Si l'on admettait ces hypothèses gratuites, nous aurions dans ce fluide merveilleux un moyen sûr et facile de surprendre les secrets de la terre et du firmament. Il suffirait, en effet, de magnétiser un sujet et de l'envoyer par son fluide dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles pour connaître leur intérieur, leur nature, leurs lois, les conditions de leur existence, et vingt problèmes plus ardues que le génie de l'homme et la science, avec ses instruments perfectionnés, est encore impuissante à résoudre. On pourrait diriger de la même manière le fluide mystérieux dans le corps des animaux, dans la substance et dans les vastes détails de l'organisme des végétaux, dans le sein de la terre, à travers le dédale des sédiments et des terrains pour découvrir, par une sorte d'intuition rapide et grandiose, ce que la physiologie, la géologie, la paléontologie et les autres sciences, ne connaissent pas encore et ne connaîtront peut-être jamais. Comme la lumière physique pénètre dans une chambre et en éclaire tous les objets, le fluide vital pénétrerait partout où la curiosité du savant voudrait l'envoyer, il ferait rayonner sa lumière à l'esprit de la somnambule, et une simple femme magnétisée et bien dirigée serait ainsi supérieure en science aux hommes de génie qui ont ouvert les grands chemins de la pensée.

Quel rêve ! quel roman ! Et cependant il faut en venir jusqu'à croire à ces fables, qui ne supportent pas l'examen, quand on a la faiblesse d'admettre la merveilleuse puissance du fluide vital !

Les conséquences que nous signalons découlent bien, par voie logique, du principe invoqué par les partisans du fluide vital ! Ils admettent, en effet, comme une vérité indiscutable, que le fluide est analogue à la lumière et qu'il enveloppe comme elle de son éclat les objets que nous voyons en plein jour. Ils admettent encore, ou plutôt ils supposent gratuitement, que la somnambule peut projeter cette lumière sur les objets éloignés, et c'est ainsi qu'ils expliquent la connaissance qu'elle a des événements qui s'accomplissent dans les astres lointains. Mais si l'âme de la somnambule a la puissance de voir, par intuition, dans le faisceau lumineux de son fluide, ce qui se passe dans Saturne, je ne vois pas pourquoi elle ne connaîtrait pas de la même manière ce qui se passe dans le Soleil, dans Jupiter et dans Vénus ? Je ne vois pas pourquoi cette somnambule, qui se croit en possession de la certitude sur des questions d'un ordre si élevé, ne communiquerait pas ses découvertes aux hommes de science, et ne favoriserait pas aussi par des communications, d'un prix inestimable, les progrès si lents de la science humaine appliquée à la connaissance du firmament.

On croit aussi nous expliquer de la même manière, et avec la même autorité, la vue des pensées les plus cachées, et la science des langues étrangères, sans étude, sans maître, et sans communication visible, sensible avec la personne, dont on devine ainsi la langue et les pensées. Mais je regrette de le dire, cette hypothèse n'explique rien.

Vous prétendez que la somnambule, au commande-

ment de son magnétiseur, dirige son fluide vers le cerveau d'un personnage éloigné, qu'elle y pénètre, et qu'elle voit dans les vibrations des cellules nerveuses les pensées que l'on essaierait en vain de lui cacher. Ou bien, laissant de côté les vibrations nerveuses, on prétend lire ces pensées et deviner cette langue étrangère, en examinant les modifications de son fluide vital.

Mais il faudrait nous expliquer et nous aider d'abord à comprendre ce fluide vital. En quoi consiste-t-il ? Quelle est sa valeur ? Est-il spirituel ou matériel ? Est-il tangible ou insaisissable ? Est-il identique ou simplement analogue au fluide nerveux ? Est-il le principe de la vie ? La somnambule l'ignore ; elle parle de cet agent, elle lui attribue des propriétés merveilleuses, elle lui soumet le temps et l'espace, les mystères du firmament et les mystères de la pensée, les objets présents et les objets les plus éloignés, et elle ignore absolument sa nature, son origine, ses lois.

Mais, si elle ne voit pas ce fluide ; si elle ne le connaît pas ; si elle n'a jamais pu le voir, le toucher, le sentir, l'expliquer, dans le sommeil magnétique le plus lucide et le plus profond, comment peut-elle lire les pensées et les sentiments d'autrui dans les états successifs, dans les modifications de ce fluide mystérieux ? On ne peut pas voir une modification sans voir au même instant, et de la même manière, la chose modifiée. Or, le somnambule reconnaît qu'il n'a aucune idée du fluide vital, comment donc pourrait-il en reconnaître les modifications, et deviner les pensées qu'il peut exprimer ?

Ainsi donc, le somnambule oublie de nous expliquer la nature du fluide vital, — c'est pour lui un inconnu, — la modification du fluide, qui est l'incarnation ou le signe de la pensée, il oublie même d'établir que toute pensée implique une modification du fluide vital.

Si le somnambule affirmait que toute pensée implique un changement dans les vibrations des cellules nerveuses, il trouverait dans la science et dans l'expérience une justification de son hypothèse, il faudrait prouver, ensuite, qu'il voit, en réalité, ces vibrations et qu'il en comprend la signification, ce qui nous paraît impossible ; mais, enfin, nous trouverions dans cette hypothèse un élément sérieux, savoir, l'affirmation d'un changement dans l'état du cerveau, changement dont l'existence est constatée par la science expérimentale. Mais, quand le somnambule nous dit que ce n'est pas dans le cerveau, que c'est dans le fluide vital que se produit le changement inséparable de la naissance de la pensée ou du sentiment, il émet une hypothèse gratuite en opposition avec l'expérience, en opposition avec les faits les plus certains.

S'il était vrai, d'ailleurs, que le somnambule dirige son fluide vers le cerveau d'une personne éloignée et étrangère, qu'il en pénètre les secrets et les mystères, malgré même les efforts que cette personne peut faire pour les dissimuler, qu'il suffit, pour obtenir un si merveilleux résultat, qu'un magnétiseur habile dirige les recherches d'un sujet magnétisé, nous serions dans un monde féérique, et les choses les plus extraordinaires deviendraient possibles ; il ne faut pas un long examen pour s'en convaincre.

Un diplomate, qui veut connaître les secrets des cours étrangères, magnétise un sujet lucide et dirige son fluide magnétique vers le cerveau de ses collègues du corps diplomatique. Un général qui veut connaître le plan de bataille et les projets de son ennemi, dirigera le fluide vers le cerveau de l'officier supérieur qui commande l'armée ennemie. La diplomatie et la stratégie se trouveraient du coup profondément simplifiées.

Nous pouvons descendre et nous arrêter successivement à tous les degrés de l'échelle sociale, et, par des applications pratiques, nous rendre compte des conséquences de cette étrange théorie.

Qu'on ne croie pas à l'exagération ! Ces conséquences découlent rigoureusement des principes posés par les partisans du fluide universel, du fluide vital. En lisant attentivement leurs écrits, je n'ai trouvé qu'une seule exception au principe que je discute en ce moment. Ils prétendent que la dépense du fluide vital est en rapport avec la distance parcourue : plus un objet à considérer est éloigné, plus la dépense du fluide est considérable, et, comme la quantité de fluide dont le cerveau est pourvu est limitée, il s'ensuit que le champ de la vision est limité. Il s'étend, néanmoins, fort loin, puisque les fluidistes prétendent non seulement qu'une magnétisée peut voir un objet de Paris à Saint-Pétersbourg, mais qu'elle peut voir Saturne, et contempler ses habitants.

Voilà la seule restriction qu'ils expriment, et elle n'est pas sérieuse. Ils nous disent, cependant, que si le sujet magnétisé envoyait son fluide à une distance trop considérable, il n'en resterait plus assez pour entretenir la vie dans le corps, et que cette imprudence amènerait fatalement la mort.

Mais ce n'est pas le cas pour le diplomate qui veut découvrir les projets des ambassadeurs étrangers, ni pour le général qui cherche à deviner les plans de son ennemi ; notre raisonnement conserve donc toute sa rigueur.

VIII

Ecartons ces vaines hypothèses de la raison aux abois. L'homme exprime sa pensée par le geste et par la parole articulée, à la suite d'une longue instruction et d'une habitude acquise. Or, les partisans du fluide ont la prétention d'établir que nous pouvons encore exprimer notre pensée, sans le savoir, par une vibration, par un mouvement particulier d'un fluide inconnu. Ils ont à démontrer que ce fluide existe, qu'il peut être l'expression de nos pensées, que nous avons la puissance de nous en servir sans connaître sa nature et que toutes les personnes arrivées à un degré élevé d'excitation nerveuse, ont le pouvoir de se servir librement de ce langage nouveau.

En réalité, l'expérience nous apprend que ce fluide n'existe pas, qu'il ne se prête pas à la traduction de nos sentiments et de nos pensées, qu'aucune éducation ne peut nous apprendre à nous en servir et que l'immense majorité des personnes affectées d'hyperesthésie ou de la surexcitation de la sensibilité, n'a aucune connaissance de cette nouvelle manière de transmettre ses pensées. Aucune expérience scientifique, aucun instrument de précision n'a révélé l'existence de ce fluide, et, contrairement à tous les phénomènes de la nature, il échappe à l'observation et ne relève d'aucune loi.

Nous savons aussi que la propagation de la lumière et du son se fait selon des lois connues, définies, que des obstacles matériels peuvent l'arrêter, qu'elle a une limite mathématiquement déterminée. Or, le fluide mystérieux qui serait le messenger de notre pensée,

comme les ondes sonores, sous l'impulsion de la parole articulée, ne connaîtrait ni l'obstacle de la matière, ni l'obstacle de la distance, et il échapperait ainsi aux lois qui dominant et expliquent tous les mouvements : il serait en opposition avec les lois de la nature, il serait donc l'œuvre d'un agent extra-naturel.

J'observe, enfin, qu'une langue est intelligible pour tous, dans un même pays : tout citoyen français parle et comprend la langue française, et le langage a pour effet d'établir une certaine communauté de sentiments et de pensées entre ceux qui le parlent. Or, le magnétiseur ignore absolument la langue dont il se sert, c'est-à-dire le fluide qui doit exprimer sa pensée avec ses variétés et ses nuances ; la personne magnétisée ne la connaît pas davantage, elle croit recevoir une sorte d'illumination passagère qui n'a qu'une courte durée, et une autre personne magnétisée, endormie comme elle, affectée de la même surexcitation nerveuse, établie, en un mot, dans un état identique au sien, assise auprès d'elle, n'entend rien, ne voit rien, et ne soupçonne même pas l'existence d'un ordre donné à distance par un magnétiseur, et ponctuellement exécuté par sa voisine. Évidemment, si le fluide existait, les deux personnes magnétisées devraient ressentir son action, comme deux personnes entendent la même parole et le même son.

Mais par quel organe, par l'intermédiaire de quel sens, le sujet hypnotisé prend-il connaissance de l'ordre que lui donne son magnétiseur à une distance de dix ou quinze kilomètres ? Ce n'est à coup sûr ni par la vue, ni par l'ouïe, ni par le tact ; c'est donc par une illumination intérieure indépendante de tout fluide et de toute vibration de l'éther, et que devient alors l'hypothèse de la transmission de la pensée par un agent naturel ?

Cette hypothèse ne tient pas debout.

IX

L'homme ne change pas, et, depuis l'origine du monde, il connaît sa nature et ses facultés : il sait qu'il a un corps et une âme, et que cette âme est douée de sensibilité, d'intelligence et d'activité. Il connaît aussi ses facultés, en vertu même des lois qui gouvernent la nature humaine. En effet, quand la nature, c'est-à-dire la Providence, accorde à une créature des facultés, elle lui donne au même instant, et par le même acte créateur, la connaissance de ces facultés et le besoin, le désir de s'en servir. C'est ainsi que, dès le premier jour de sa création, l'homme a pu constater l'existence de sa sensibilité, de son intelligence, de sa volonté, et éprouver l'impérieux besoin d'exercer ces facultés.

Ni la science, ni le temps ne modifient sa nature et ne lui donnent des facultés nouvelles qui modifient essentiellement les conditions de son existence. Les sciences naturelles nous découvrent, dans la nature physique, des forces cachées que nous ne connaissons pas; les sciences physiologiques nous initient au travail du sang, des muscles, des nerfs et des organes dans le corps humain; la philosophie éclaire d'une lumière plus vive certaines opérations de l'intelligence, de l'imagination, de la mémoire, et nous fait voir les rapports de la pensée au cerveau; mais ces sciences révèlent ce qui existe, elles ne sont pas créatrices, elles n'ajoutent rien à la nature de l'homme et aux conditions de sa vie.

Or, si toute faculté donnée à l'homme par la nature

est une force qui tend à passer de la puissance à l'acte, si, par conséquent, toutes nos facultés nous sont connues, comment peut-on supposer que l'homme soit en possession d'une faculté aussi importante que celle de deviner les pensées et les langues étrangères, de voir les objets à travers les corps opaques, et, malgré l'obstacle des distances, par une simple impulsion de son fluide vital, et qu'il ne l'ait jamais su avant l'avènement de nos magnétiseurs et des hypnotiseurs qui renouvellent aujourd'hui parmi nous leurs théories insoutenables? Comment peut-on dire que Dieu ait donné à l'homme la faculté de voir, d'entendre et de sentir, sans le secours des sens, et que l'homme ne l'ait jamais su? que l'homme soit en possession d'un fluide magnétique bien autrement puissant que le fluide nerveux, qui lui permet de découvrir, par une simple vision des connaissances utiles aux sciences humaines et au développement de son intelligence, et que, depuis l'origine du monde jusqu'à nous, jamais, ni les philosophes, ni les savants n'aient soupçonné en nous l'existence de cette faculté?

Non, il ne peut pas en être ainsi. Il est certain que si l'homme avait reçu de la Providence cette faculté merveilleuse de voir, d'entendre et de sentir à travers les obstacles et malgré les distances, ce don d'un fluide magnétique, instrument infailible de connaissances très étendues, ce moyen facile, rapide, instantané de communiquer avec les personnes les plus éloignées, l'homme l'aurait su; il aurait constaté l'existence de cette faculté précieuse et il en aurait fait usage, comme il se sert de son intelligence et de sa volonté.

Et presque jamais, à aucune époque de l'histoire, l'humanité prise dans sa généralité, — je laisse de côté les rares exceptions, — n'a cru à l'existence de cette

faculté; c'est qu'elle n'existe pas, et il faut chercher ailleurs l'explication des phénomènes de lucidité et de clairvoyance, quand ces phénomènes sont constatés d'une manière certaine et qu'ils ne sont pas une invention de l'imagination échauffée. Le théologien peut découvrir plus haut la raison de ces phénomènes et remonter à un agent extra-naturel, dont la science sacrée établit l'existence; le philosophe rationaliste peut constater que ces phénomènes n'ont absolument rien qui soit réductible aux lois de la philosophie et de la psychologie, rien que l'on puisse rattacher à la puissance ordinaire, concevable des organes et à leurs attributions mêmes les plus étendues, et, après avoir confessé son ignorance, s'endormir dans le doute, ou refuser de marcher à la suite des théologiens.

Mais inventer des hypothèses gratuites qui, d'ailleurs, n'expliquent pas les faits et ne résistent pas à l'examen; supposer que l'homme est, par nature, en possession d'une *faculté essentielle* qu'il n'a jamais connue et qu'il ne connaît pas encore; attribuer à cette faculté des propriétés qui sont en opposition avec les lois fondamentales de la nature humaine et les principes les plus certains de la physiologie et de la psychologie, il est évident que ce n'est pas faire une œuvre scientifique, ce n'est pas expliquer des phénomènes que nous n'hésitons pas, nous, philosophes et théologiens, à attribuer, par principe et après examen, à un agent extra-naturel.

Et ma croyance sur ce point se fortifie quand je vois les traits de ressemblance qui existent entre ces somnambules livrés aux magnétiseurs et les spirites qui s'adonnent aux pratiques des évocations. La somnambule dont le docteur Garcin nous a donné la confession ne se contente pas de voyager avec son fluide à travers

les mondes réels et les mondes imaginaires, mais elle écrit et elle dicte des maximes, des sentences, des considérations sur l'amour, la vie et la mort qui rappellent d'une manière frappante les communications que les spirites ont la prétention de recevoir des esprits : c'est le même style, le même caractère de religiosité vague, les mêmes considérations sur Dieu, le même silence sur la divinité du Christ ; et la ressemblance devient plus frappante encore quand la somnambule parle comme les spirites de la métempsycose et de ses réincarnations futures et passées. La négation de l'éternité des peines et les réincarnations successives de l'âme constituent l'élément fondamental de la doctrine spirite. Or, c'est la même doctrine que nous retrouvons dans la somnambule du docteur Garcin quand il la laisse à elle-même et à sa propre inspiration.

Cette ressemblance est une indication sûre, et si nous établissons d'une manière certaine avec les théologiens, à l'encontre des hypothèses plus ingénieuses que solides de certains philosophes et de certains physiiciens, qu'il est impossible de ne pas attribuer à un agent extra-naturel les phénomènes qui constituent le spiritisme, il est évident qu'il faut attribuer à la même cause ces phénomènes de clairvoyance et de lucidité que l'on prétend attribuer, contre toute vraisemblance, à un fluide magnétique d'une nature inconnue.

X

A mesure qu'on avance dans la discussion de cette hypothèse invraisemblable d'un fluide invisible et magnétique, on voit les difficultés grandir.

Si la personne magnétisée avait lu je ne sais quelle

description romanesque des habitants de Saturne ou de Jupiter, je m'expliquerais volontiers son hallucination. Si elle avait déjà fait un voyage à Rome, à Vienne ou à Berlin, je comprendrais encore que, grâce à sa mémoire excitée par le sommeil magnétique et à son imagination ravivée, exaltée, elle nous fît une description exacte de ces pays, encore qu'elle fût endormie à Paris, ou à des milliers de lieues de ces capitales. Je ne refuserais pas même de croire que le magnétiseur eût la puissance, s'il avait lui-même visité ces lieux, de les faire apparaître à l'imagination de la somnambule en dirigeant sa pensée par des indications, des renseignements, des analogies présentées et groupées avec art. Je me trouverais là en présence d'un phénomène physiologique et philosophique dont l'explication n'est pas au-dessus de la raison.

Mais ce que je ne peux pas comprendre et ce que je ne comprendrai jamais, c'est que ni le magnétiseur, ni la magnétisée ne connaissant Vienne ou Berlin, il soit possible à la magnétisée de faire une description exacte et détaillée de ces deux capitales, à une distance aussi considérable, de les voir, de s'y promener et d'en décrire même les détails, comme ferait une personne vivante, éveillée qui se promènerait dans la rue, en face des monuments dépeints, ou qui pourrait pénétrer dans une maison pour en saisir les habitants dans l'accomplissement des devoirs de leur état et dans les habitudes de leur vie.

Ce n'est pas dans une combinaison imaginaire du fluide vital du magnétiseur avec le fluide vital du magnétisé qu'il faut chercher, comme on l'a fait, l'explication des phénomènes de lucidité, clairvoyance et vision à travers les corps opaques, et à travers les distances les plus considérables. Toutes les expé-

riences faites dans ces dernières années permettent d'affirmer que le sommeil hypnotique est indépendant de tout fluide, indépendant même du prétendu fluide nerveux et de l'ascendant physique ou moral du magnétiseur.

Le sommeil hypnotique est un sommeil nerveux. Entourez le front d'un sujet d'un bandeau surmonté d'une tige terminée par une boule brillante, commandez-lui de regarder fixement ce point brillant ; après quelques minutes, il s'endort. Faites fixer à une hystérique une lumière de Drummond ou une lampe électrique, en quelques minutes elle tombe en catalepsie. Le bruit monotone d'un tambourin, comme un coup violent frappé sur une grosse caisse ou sur le gong chinois semble pétrifier certains malades et les plonger dans un profond sommeil.

Certains observateurs ont provoqué le sommeil magnétique par des excitations cutanées légères en gratant légèrement la peau du cou, ou par une série répétée de petites chiquenaudes. D'autres moyens physiques ont encore été employés avec le même succès pour produire l'hypnose, ainsi, l'application d'un aimant disposé à quelques centimètres d'une partie du corps, des courants électriques très faibles à travers la la peau, le simple contact de certaines substances métalliques, ou même simplement un regard fixe et prolongé sur un point brillant, un verre, un bouton.

En présence de ces faits attestés par les savants les plus célèbres et les plus compétents dans la matière, faits que chacun de nous peut, d'ailleurs, produire et vérifier, il est manifeste qu'il ne faut pas attribuer à la personne du magnétiseur, à son fluide, à ses passes magnétiques, à son ascendant le phénomène du sommeil nerveux : la théorie des fluides appliquée au ma-

nétisme et à l'hypnotisme ne tient pas debout. Et, en dehors du magnétisme, la théorie des fluides a été remplacée scientifiquement par le système des vibrations.

M. Figuier, qui apporte ordinairement dans ces questions plus de curiosité et d'érudition que de science vraie et de critique impartiale, étonné à la vue des phénomènes dont il ne peut pas nier l'existence, et très opposé soit à l'hypothèse d'un fluide vital, soit à l'intervention d'un agent extra-naturel, se rallie à la thèse de Mesmer, et il admet dans l'homme l'existence d'un sixième sens artificiel qu'on ne peut ni définir ni démontrer.

Il nous rappelle ces vers de Lucrèce à la vue des phénomènes dont il cherchait en vain l'explication :

Quum jam destiterunt ea sensibus usurpare,
Reliquas tamen esse vias in mente patentés,
Quâ possint ea rem rerum simulacra venire¹.

« Lorsque ces objets ne sont plus perçus par les sens, il reste encore d'autres voies par où leurs images peuvent pénétrer dans notre esprit. »

Mais cette hypothèse de l'existence d'un sens que l'homme posséderait à son insu, depuis l'origine du monde, est une illusion à laquelle un philosophe ne peut pas s'arrêter et que nous avons déjà réfutée en parlant du fluide vital. C'est une hypothèse gratuite, vraisemblable et qui, d'ailleurs, n'explique pas les faits. Que le magnétisme puisse développer, c'est-à-dire augmenter le degré de puissance de nos sens et de quelques-unes de nos facultés, je le conçois bien et je ne le conteste pas. La loi de l'évolution, du dévelop-

¹. LUCRÈCE, lib. IV, vers. 976.

pement, du progrès domine la nature humaine, et il règne entre les hommes une grande inégalité au point de vue de ce développement physique et moral. Mais qu'un magnétiseur puisse changer la nature humaine et lui donner un sens nouveau, voilà une prétention inadmissible et bien au-dessus de la puissance humaine. Il n'appartient qu'à la puissance créatrice, à Dieu lui-même, de déterminer la nature, les facultés, la loi, la fin des créatures qui reçoivent de lui l'existence. Il y a des hypothèses bien autrement incompréhensibles que cette intervention d'un agent extra-naturel dont la pensée effraye les rationalistes, intervention aussi certaine qu'elle est incontestable

XI

Le fluide nouveau, que certains magnétiseurs ont voulu substituer au fluide vital dans l'explication des phénomènes merveilleux, ne résoud pas davantage le problème dont nous cherchons la solution. Ces *électro-nervistes* ont essayé d'assimiler le fluide nerveux au fluide électrique, et de chercher ensuite dans les effets surprenants de l'électricité l'explication de la clairvoyance et de la lucidité des magnétisés.

Il n'a pas été difficile aux physiologistes les plus estimés de détruire cette induction et de démontrer, par des expériences faciles à contrôler et à renouveler, que la nature du fluide nerveux nous est inconnue, et qu'en tout cas, il n'est pas possible de le confondre avec l'électricité.

« Un nerf moteur, écrit le savant physiologiste Longet, séparé de l'axe cérébro-spinal, perd, après le quatrième jour, tout son principe actif, et, alors, si on

applique l'électricité même à ses ramuscules terminaux, aucune contraction ne se manifeste plus. Or, si l'électricité et la force nerveuse étaient identiques, si l'une pouvait suppléer l'autre dans ses effets, il est évident que les mouvements musculaires devraient persister, d'autant mieux que les muscles demeurent encore irritables pendant un laps de temps indéterminé, même sous l'influence des stimulants mécaniques. Il est vrai qu'alors même que le nerf isolé a perdu, avec la force nerveuse, son aptitude à faire contracter la fibre musculaire, si l'on fait passer un courant seulement dans une portion de son trajet, il ne s'en montre pas moins conducteur de l'électricité, comme toute partie animale humide, quand l'un des réophores est mis en rapport avec lui et l'autre avec les muscles; mais les contractions qu'on observe dans ce cas dépendent d'une action directe et immédiate sur la fibre musculaire, dont la propriété contractile persiste, en l'absence de toute force nerveuse, et aussi longtemps que cette fibre conserve ses caractères organiques.

« Ainsi, — conclut Longet, — le fluide électrique ne peut donc pas remplacer la force nerveuse une fois qu'elle est éteinte dans les cordons nerveux, et il agit *comme un excitateur spécial de cette force inconnue*, tant qu'elle n'est point épuisée¹. »

Ce savant développe encore sa démonstration dans l'ouvrage auquel nous venons d'emprunter cette citation, il expose et réfute avec autorité les objections des électro-nervistes, et reconnaît lui-même, avec la modestie qui convient à la science, que si nous pouvons affirmer une différence radicale entre l'électricité et le

1. LONGET, *Traité de physiologie. Recherch. experim. sur les conditions nécessaires à l'entretien et à la manifestation de l'irritabilité musculaire, avec application à la physiologie.*

fluide nerveux, il nous est impossible de connaître la nature de ce fluide et de le saisir dans son action mystérieuse à travers le système nerveux.

L'école de Montpellier, représentée par Barthès et Lordat, et continuée aujourd'hui par des savants déjà célèbres, a repris la thèse ancienne du principe vital placé entre l'âme et le corps. Mais ce n'est pas ici le lieu de renouveler la discussion de cette thèse, et ce n'est pas, d'ailleurs, pour expliquer les phénomènes de l'hypnotisme, c'est pour nous faire comprendre les rapports mutuels de l'âme et du corps que ces auteurs ont accepté l'hypothèse du principe vital.

Si l'on parvenait même à démontrer l'existence de ce principe vital et l'identité du fluide magnétique avec le fluide nerveux, il resterait encore à expliquer, à l'aide de ces hypothèses vérifiées, ces phénomènes de clairvoyance et de vue à grande distance qui appartiennent à l'état hypnotique, et toutes les difficultés que nous avons signalées resteraient debout comme une preuve évidente de l'impossibilité d'expliquer naturellement des phénomènes que nous persistons à considérer comme l'œuvre d'un agent extra-naturel, parce qu'ils sont en opposition avec les lois fondamentales de la physiologie et de la psychologie.

XII

Ni le fluide vital, ni le fluide nerveux, ni le principe vital ne nous donnent la solution du problème de la lucidité et de la clairvoyance. Impatient d'échapper à l'influence religieuse de l'extra-naturel, avide, cependant, d'expliquer l'inconnu, la pensée humaine, a imaginé de nouvelles hypothèses aussi fragiles que celles que nous venons d'examiner.

Le Dr Macario a repris et défendu avec conviction une hypothèse exposée dans deux ouvrages, d'un intérêt soutenu, par les Drs Gromier et Bellanger. Laissant de côté le fluide vital et la théorie de l'âme qui briserait ses liens dans le sommeil magnétique pour s'élancer à travers les mondes dont elle découvre les secrets, ou vers une autre âme à laquelle elle s'unirait d'une manière accidentelle, mais intime et profonde, ces docteurs ont émis une hypothèse qui semble se rapprocher davantage des données actuelles de la science.

La voici :

La pensée est inséparable de l'activité matérielle des fibres cérébrales, et toutes les fois que l'homme pense, il se produit un ébranlement particulier, une vibration moléculaire, une oscillation de certaines fibres cérébrales : c'est la conséquence nécessaire de notre état présent, de notre nature et de l'union de l'âme et du corps. Si nous voulions employer la langue philosophique dans sa simplicité et sa précision savante, nous dirions que nous discernons dans tout acte de pensée deux éléments : l'un sensible, c'est l'agitation de la fibre nerveuse; l'autre intelligible, c'est l'idée elle-même abstraite, concrète, particulière ou universelle qui apparaît à l'occasion de l'ébranlement nerveux. C'est dans la distinction de ces deux éléments et dans l'analyse exacte, attentive, profonde de ces deux éléments que le philosophe découvrira toujours ses meilleurs arguments contre le matérialisme, le sensualisme et le positivisme des esprits étrangers ou hostiles à la métaphysique et à la vraie philosophie.

Si nous pouvions connaître ou voir la vibration des molécules nerveuses d'un homme qui pense, il n'en faudrait pas davantage pour connaître aussi sa pensée, parce que cette vibration répond exactement à la pen-

sée.—Voilà l'hypothèse, nous la discuterons plus loin.

Or, d'après le Dr Bellanger et ses disciples, ces vibrations, ces oscillations du cerveau doivent nécessairement imprimer à l'air des ondulations qui se propagent jusqu'au cerveau du somnambule en y déterminant des mouvements analogues à ceux qui se sont produits dans le cerveau du magnétiseur. Ainsi, une pensée se répète d'un cerveau dans un autre, comme une image se réfléchit d'un miroir dans un autre miroir, ou bien encore comme on voit dans le *pendule sympathique* le mouvement de l'un des pendules imprimer un mouvement analogue à l'autre pendule qui était au repos. La vibration de l'air explique ce phénomène si simple et facile à vérifier.

Si la pensée ne se transmet pas ordinairement de cette manière, par suggestion mentale, et si elle exige le concours de la parole, c'est que, disent encore ces philosophes, les vibrations ondulatoires provoquées par l'acte de la pensée ont trop peu d'énergie pour être perçues et devenir sensibles, tandis que l'impressionnabilité de l'endormi magnétisé est prodigieusement développée et lui permet de saisir avec une grande lucidité les moindres oscillations et les idées dont elles sont l'expression.

« Au reste, ajoute M. Bellanger, peut-être avons-nous nous-mêmes, dans certaines circonstances, comme une demi-perception de la pensée des autres hommes. Serait-ce ainsi que s'établissent ces rapports mystérieux, soudains et involontaires que nous ne pouvons nous expliquer, et dont résultent les sympathies, les antipathies, les pressentiments et diverses coïncidences morales que nous attribuons au hasard?... Il n'y aurait sous ce rapport de différence entre nous et les somnambules qu'une différence de degré. Tous les

philosophes savent que c'est plus souvent dans des simples variations, dans l'intensité, plutôt que dans la nature des causes, que l'on trouve la raison des plus grandes différences dans la nature. Une goutte d'eau qui s'évapore produit de l'électricité comme une pile voltaïque; l'une est insensible, échappe au vulgaire des hommes et s'est longtemps dérobée aux savants; l'autre est visible pour tout le monde et peut même devenir foudroyante; mais la nature du principe électrique est toujours la même. C'est toujours moins dans le nombre des causes primitives que dans l'inépuisable variété des effets que la nature nous montre sa fécondité¹.

XIII

Écartons tout d'abord de la discussion cette dernière conjecture du docteur Bellanger. Chercher l'origine et l'explication des sympathies soudaines, des antipathies, des pressentiments dans la connaissance des pensées de nos semblables, manifestées par des ondulations de l'éther, c'est s'éloigner d'une logique sévère et de la vérité des faits.

En réalité, nous sommes accoutumés à juger, dans bien des cas, le caractère d'un homme par l'expression de sa physionomie, et c'est en ce sens que l'on a souvent répété cette maxime : Le visage est le miroir de l'âme. Voilà la vérité.

Que nous soyons exposés à nous tromper dans les jugements que nous fondons ainsi sur les apparences, c'est une vérité dont tout homme a fait au moins une fois dans sa vie la triste expérience. Que certains ob-

1. BELLANGER, *Histoire critique, analytique, philosophique et médicale du magnétisme animal*.

servateurs, doués d'une sagacité, d'une pénétration, d'un instinct assez rares, puissent connaître avec plus de vérité, de promptitude et de discernement les pensées, les caractères, la nature de leur semblable à travers l'expression de leur physionomie, c'est encore incontestable.

Ce fait est fondé sur les rapports de l'âme et du corps et sur l'expérience. Les passions, les qualités intellectuelles, les qualités morales donnent à la physionomie un caractère particulier; nous avons constaté expérimentalement cette loi en nous et dans notre prochain. Instruits par ce principe et par cette expérience, nous nous habituons à dire, en regardant le visage d'un homme : Il a l'air bon, honnête, intelligent, loyal, et ce jugement provoque en nous un sentiment de sympathie. Tel autre a l'air faux, brutal, ignorant, abruti, il nous inspire un sentiment d'aversion. C'est dans ces faits d'observation qu'il faut chercher le plus souvent l'explication de nos sympathies soudaines et de nos antipathies.

L'induction ou la conjecture du docteur Bellanger se trouvant ainsi écartée, nous nous trouvons en présence de cette hypothèse qui est la base de son explication des suggestions mentales ou de la transmission de la pensée : toute génération d'idée implique une vibration des molécules cérébrales qui ébranle l'air et provoque la même vibration dans le cerveau de celui qui reçoit de nous une suggestion mentale. Ainsi s'expliquerait la transmission facile de la pensée du magnétiseur au magnétisé.

De nouvelles études sur cette question ont été faites dans ces derniers temps, en Angleterre, par la Société des recherches psychologiques, — *Society for psychical researches*, — et, en France, par MM. Richet et Pierre

Janet¹. Des expériences de graphologie ont permis à ces observateurs d'émettre les observations suivantes :

Toute représentation mentale d'un mot ou d'une lettre détermine aussitôt un mouvement approprié dans les muscles qui servent à l'articulation de ce mot ou de cette lettre, et un second mouvement dans les muscles « qui jouent un rôle dans l'articulation, qui subissent des modifications de tension sous l'influence des excitations extérieures ou des représentations mentales : tous les muscles de l'organisme prennent part à cette modification. »

De ces observations, MM. Richet, Ferrari et Héricourt ont cru pouvoir conclure que tout changement dans l'état de la pensée est accompagné d'un changement dynamique qui se produit d'une certaine manière, à l'intérieur, d'une modification vasculaire, et, par conséquent, d'un changement de couleur, de température, de sécrétion.

Pour saisir ce changement que l'on peut déjà considérer comme une parole extérieure, il faut être doué d'une sensibilité particulière, excessive dans sa délicatesse et son intensité. C'est précisément dans cet état que se trouvent les personnes endormies par le magnétisme, et c'est ainsi qu'elles peuvent lire ou deviner les pensées qui leur sont suggérées, sans le concours sensible de la parole extérieure.

1. Cf. RICHET, *A propos de la suggestion mentale*, Société de Biologie, 1884. — GLEY, *Sur les mouvements musculaires inconscients en rapport avec les images*, *ibid*, juillet 1884. — CH. FÉRÉ, *Revue philosophique*, octobre 1885, mars et juillet 1886. *Changements de volume des membres sous l'influence des excitations périphériques et des représentations mentales*. — On trouvera d'intéressantes analyses des recherches faites par la Société anglaise des recherches psychologiques dans la *Revue philosophique*, années 1883, 1884, 1885.

Il n'est déjà plus question ni du fluide universel, ni du fluide vital qui s'agitait d'une manière particulière dans le cerveau d'une personne étrangère, ni d'une ondulation ou d'une vibration qui se communiquerait entre deux cerveaux, mais tout simplement d'un changement extérieur dans la physionomie, dans la couleur, la température ou la sécrétion qui permettrait à la personne endormie de connaître les pensées de son magnétiseur.

Nous pourrions accepter sans contestation les conclusions de ces observateurs, le problème à résoudre serait toujours le même et resterait dans une impénétrable obscurité. La difficulté n'est pas seulement de savoir si un magnétiseur peut communiquer mentalement sa pensée à une autre personne, mais de savoir si un sujet magnétisé peut voir ce qui se passe à une distance illimitée, ou bien à une distance considérable, de Paris à Vienne, à Berlin, à New-York; la question est de savoir si le sujet magnétisé a le pouvoir de lire à travers les corps opaques et de lire les pensées d'une personne étrangère à une grande distance; la question est de savoir si un endormeur peut hypnotiser un sujet par un simple commandement mental, à une distance assez considérable, et sans que l'hypnotisé connaisse préalablement sa pensée.

Or, ces faits sont réels, ils ont été scientifiquement constatés, et toute la difficulté est de les expliquer. A supposer même qu'une personne hypnotisée lise les pensées de son endormeur en voyant dans l'expression de sa physionomie des mouvements musculaires et vasculaires insensibles pour toute autre personne, on n'a pas le droit d'en conclure que cette hypothèse explique les faits extraordinaires qui nous occupent, qui existent et qu'il est impossible de ne pas attribuer à un principe extra-naturel.

En fait, l'hypothèse et les expériences de MM. Féré et Richet appartiennent à une question étrangère à celle qui nous occupe. Nous disons d'une manière générale, avec l'universalité des hommes, que la physionomie est souvent l'expression de la pensée. Mais de quelle manière la physionomie exprime-t-elle le sentiment et la pensée, voilà ce que ces observateurs essayent de déterminer en étudiant l'influence de la pensée sur le cerveau, et du cerveau sur les muscles et sur la circulation du sang.

Mais, quand je vois certains philosophes s'emparer de ces conclusions qui, d'ailleurs, sont encore à l'état d'hypothèses, pour expliquer la clairvoyance et la lucidité des somnambules, les phénomènes aussi étranges et plus inexplicables du spiritisme et des tables tournantes, je ne peux m'empêcher de leur signaler ces fautes graves contre les règles de la logique et de leur rappeler qu'il n'existe aucun lien entre les hypothèses qu'ils émettent et les conclusions qu'ils prétendent en tirer.

XIV

Serrons de près l'idée fondamentale du docteur Bellanger, toute modification moléculaire de l'encéphale qui suit la production de la parole, écrit Bellanger, imprime à l'air des ondulations qui se propagent jusqu'au cerveau du sujet magnétisé. — Il serait difficile de faire la preuve de cette assertion.

Il faudrait établir, d'abord, qu'il y a autant de modifications diverses des fibres ou des molécules nerveuses que d'idées ou de sentiments, et que ces modifications tiennent la place de la parole extérieure, intermédiaire

ou incarnation de l'idée. Or, cette assertion n'est pas et ne sera jamais démontrée.

Il faudrait établir, ensuite, que cette vibration moléculaire et limitée de l'encéphale n'a pas seulement la propriété de modifier l'expression de la physionomie, mais qu'elle se prolonge à l'extérieur, sous forme d'ondulation de l'air, en suivant des chemins que nous ne connaissons pas; assertion aussi gratuite que la première.

Il faudrait, enfin, établir que cette ondulation des ondes sonores provoquée par la vibration des molécules nerveuses du cerveau, est identique à l'ondulation produite par le langage articulé, expression des idées abstraites, générales, universelles aussi bien que des idées des objets particuliers, concrets, mais cette démonstration répugne également à la nature des faits.

A la suite d'une impression organique et d'une modification dans l'état du cerveau, j'éprouve une émotion, je vois une idée, tel est le fait constaté, mais l'observation physiologique expérimentale ne va pas plus loin. Il n'y a aucun rapport de degré, d'équivalence ou de ressemblance naturelle entre l'impression organique, localisée dans le cerveau, et la pensée, l'émotion qui appartient à l'âme. Il y a un abîme entre ces deux phénomènes d'un ordre différent. L'impression cérébrale remplit ici le rôle d'un simple excitateur qui modifie l'activité de l'âme et éveille sa pensée.

Je ne veux pas refaire ici la démonstration connue de la différence qui existe entre l'impression organique et l'idée : tous les grands métaphysiciens, de Platon à saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin à Malebranche et à Bossuet, de Gerdil à Rosmini, ont fait cette démonstration avec une rare profondeur d'analyse en réfutant le système des matérialistes et sensualistes de tous les

temps, mais quel rapport d'équivalence ou de nature pourrait-on voir entre les mots suivants, la mort, l'infamie, la torture et l'impression d'épouvante qu'ils font naître dans l'âme? Quel rapport de nature ou d'équivalence pourrait-il y avoir entre les mots éternité, être infini, Dieu, que je prononce simplement, sans affectation, et les pensées si vastes qu'ils éveillent dans mon esprit frappé d'étonnement, de crainte et de respect? Quel rapport entre le mot : *En avant !* jeté par un officier sur le champ de bataille, et l'entraînement de ces soldats qui se précipitent et bravent la mort avec un entraînement sublime?

Il est donc évident que l'impression cérébrale est la condition nécessaire de la pensée, du sentiment, de la volonté; qu'elle est l'excitateur de l'âme, mais qu'il y a une différence essentielle de nature et de degré entre la vibration des molécules nerveuses du cerveau et le phénomène immatériel qui la suit et se produit dans les régions élevées de l'âme.

Mais si, comme nous venons de le démontrer, la pensée n'est pas une fonction du cerveau, encore que les hémisphères cérébraux soient indispensables à l'exercice des facultés intellectuelles, au moins dans l'état présent de notre nature; si nous constatons simplement qu'une pensée éclaire notre esprit, après une impression cérébrale, sans que nous connaissions la nature et la genèse de cette pensée, il est certain qu'il ne suffirait pas de voir le changement qui se produit dans un cerveau pour connaître la pensée qui se produit dans l'âme, dans l'esprit.

Ainsi, alors même que j'accorderais, — et la réalité des faits ne le permet pas, — qu'une personne magnétisée voit tous les changements qui se produisent dans le cerveau de celui qui l'endort, il ne s'en suivrait pas

qu'elle connût ses sentiments, ses pensées, sa volonté.

Or, elle ne voit pas ces changements. S'il y avait en ce monde une personne magnétisée capable de voir clairement tous les changements qui se produisent dans le cerveau de son magnétiseur, il y a longtemps que l'on aurait fait l'expérience suivante : la personne endormie aurait décrit avec fidélité, exactitude et précision, tous les mouvements moléculaires successifs qu'elle aurait vus dans le cerveau du magnétiseur, celui-ci aurait constaté et enregistré avec la même attention pendant cinq minutes les pensées successives qui retenaient son attention, et, en établissant un rapport entre les dépositions de l'un et de l'autre, on aurait aujourd'hui une description authentique du mécanisme de la pensée.

Mais il n'en est rien. Voilà plus d'un demi-siècle que des médecins, des philosophes, des physiologistes, des expérimentateurs tourmentés de connaître la vérité, soit dans un intérêt rigoureusement scientifique, soit pour trouver des arguments nouveaux, décisifs, incontestables, ceux-ci en faveur du spiritualisme, ceux-là en faveur du matérialisme, ont eu entre les mains des somnambules de toutes sortes et douées de toutes les qualités. Les somnambules hystériques elles-mêmes, et en très grand nombre, sont venues dans les laboratoires des savants, elles ont passé par toutes les phases du sommeil artificiel, et révélé tout ce qu'on peut attendre des sujets les plus lucides ; quel résultat a-t-on obtenu ? quelles sont les réponses qui ont été faites et qui devaient calmer l'impatiente et légitime curiosité des savants ?

On a obtenu des réponses contradictoires et des révélations qui, quelquefois, ont provoqué le sourire de la pitié. Les somnambules ont parlé de principe vital,

de fluide vital, d'agent insaisissable et de fluide nerveux, et les savants sont encore aujourd'hui dans le même embarras quand ils essayent de nous donner l'explication sévère, consciencieuse, expérimentale de la production de la pensée.

Or, si le sujet hypnotisé avait, réellement, comme on le prétend pour expliquer la suggestion mentale, s'il avait le don, en vertu de son hyperexcitabilité accidentelle, de voir le cerveau de celui qui l'hypnotise, et d'y lire sa pensée, n'est-il pas certain, évident, que nous aurions enfin, aujourd'hui, l'explication que nous demandons, du mécanisme de la pensée, et le litige séculaire entre le matérialisme et le spiritualisme serait, enfin, définitivement tranché.

XV.

On connaît les récentes et célèbres expériences du docteur Mosso sur le sujet Bertino. Ces expériences sont assurément très intéressantes, au point de vue physiologique, mais quel résultat sérieux ont-elles donné au point de vue matérialiste? Aucun. Armé d'un appareil graphique et doué d'un rare talent d'observation, l'expérimentateur italien avait à sa disposition un sujet qui se présentait à lui dans des conditions exceptionnelles et dont il a pu voir le cerveau.

Sous l'influence accidentelle d'un songe, le pouls cérébral, qui était d'abord régulier et faible, tandis que le docteur l'observait à la lueur d'une petite lampe, devenait tout à coup plus rapide et plus fort, les vaisseaux se gonflaient, les battements se précipitaient. Quand Bertino dormait, au plus léger bruit qui se faisait autour de lui une onde sanguine envahissait

aussitôt la surface cérébrale. Il l'appelait par son nom, sans l'éveiller, et le graphique marquait des pulsations plus élevées. S'il l'éveillait, et lui adressait des observations sévères, le pouls du cerveau devenait six, sept fois plus grand qu'auparavant.

Si une somnambule magnétisée avait été interrogée sur les pensées et les sentiments de Bertino, elle aurait pu voir, si on en croit les magnétiseurs, elle aurait pu voir, en vertu de sa lucidité, le gonflement des vaisseaux et la précipitation du pouls dans le cerveau. Est-ce assez pour connaître et lire les pensées d'autrui ? Non ; car les impressions de la colère, de l'amour, de la haine, de l'envie, comme bien d'autres passions, peuvent produire la même accélération dans les battements des artères. La difficulté serait plus grande encore si l'on prétendait non seulement deviner les sentiments, mais lire les pensées abstraites, générales, universelles dans les modifications de l'innervation cérébrale.

Il nous paraît donc certain, premièrement, que les personnes hypnotisées ne voient pas les changements qui se produisent dans le cerveau du magnétiseur ; secondement, que, dans l'hypothèse même où elles parviendraient à voir ces modifications, elles ne connaîtraient pas encore les sentiments et les pensées de leur magnétiseur. Il faut donc reconnaître que ces hypothèses n'expliquent pas la suggestion mentale, et que, d'ailleurs, elles sont absolument insuffisantes pour expliquer la lucidité des somnambules qui voient non seulement les pensées des personnes avec lesquelles elles sont en relation, mais les objets cachés derrière des corps opaques, et les faits qui s'accomplissent à de grandes distances, dans des lieux qu'elles ne connaissent pas.

La seule conclusion qu'il soit permis d'inférer des

expériences intéressantes et répétées qui ont été faites pour expliquer ce que les Anglais appellent la lecture des pensées, c'est que toute émotion de l'âme se communique au cerveau, et par le cerveau à la physionomie. Jusqu'à quel point une personne dont la sensibilité a été surexcitée sous l'influence de l'hypnotisme, peut-elle saisir les changements qui s'opèrent sur la physionomie de son magnétiseur, et, par la connaissance de la physionomie, connaissance exaltée et fortifiée encore par une attention intense et solitaire, deviner les pensées, les sentiments, voilà ce qu'il est bien difficile de déterminer.

XVI

D'ailleurs, il importe de ne pas oublier que, dans bien des cas, l'on pourrait dire presque toujours, le sujet hypnotisé ou magnétisé, c'est-à-dire endormi d'un profond sommeil, à les yeux fermés, les paupières abaissées, et nous avons essayé nous-mêmes vainement, dans plusieurs circonstances, après avoir constaté l'occlusion des yeux, et la convulsion en haut, de lever les paupières qui retombaient aussitôt comme un rideau de séparation entre le sujet et le monde extérieur.

Si à l'état normal, un homme intelligent, perspicace, expérimenté peut deviner, dans une certaine mesure, les sentiments et les pensées de son semblable, en observant avec une profonde attention l'expression de sa physionomie, il n'en est pas de même de l'hypnotisé et nous perdons même le bénéfice de cette dernière explication.

En supposant même, — et cette supposition est condamnée par les faits, — en supposant que l'hypnotisé lise les pensées de son endormeur à leur source, dans

le cerveau, ou simplement dans leur manifestation sur la physionomie; en admettant encore que ce sujet se trouve dans un état extraordinaire de surexcitation nerveuse à la suite de l'influence magnétique, il restera encore à déterminer par quel organe, par quel sens particulier, ce sujet endormi, dont les yeux sont hermétiquement fermés, sans rapport apparent ou réel avec l'extérieur, saisit l'expression de la pensée de son semblable. Il ne voit pas par les yeux, par quel sens peut-il voir? Il ne regarde pas la physionomie de l'endormeur, il peut même lui tourner le dos, où donc voit-il ses pensées et les actes de sa volonté?

Comme on l'a fait observer avec raison, magnétiquement parlant, le sens de la vue, comme le sens de l'ouïe est fermé, et peut rester fermé. Le magnétisé entend, il voit les pensées les plus muettes et les renvoie formulées par la parole.

Un jour, raconte M. Lélut, de l'Institut, dans une intéressante étude sur cette question, un docte magnétiseur magnétisait une somnambule. *Éveillez-vous*, lui dit-il, *éveillez-vous; je le veux!* — Et en même temps, il se disait mentalement à lui-même, de toute la force de sa volonté : *je ne veux pas qu'elle s'éveille.*

Comment, lui répondit la somnambule, dans un accès de trouble et de convulsion, *vous me dites de m'éveiller, et vous ne voulez pas que je m'éveille.*

M. Lélut, philosophe rationaliste, confirme ainsi la pensée que nous avons exprimée à ce sujet ¹.

« Un somnambule magnétique voit, sans le secours des yeux, tout ce qu'on voit et bien plus qu'on ne voit par leur entremise; et ce qu'il voit, ce ne sont pas des généralités, des masses, des choses vagues ou indéter-

1. LÉLUT, *Physiologie de la pensée*, t. II, p. 469,

minées, ce sont des faits matériels, palpables, particuliers, locaux. Il voit, par exemple, des cartes à jouer; il en distingue les couleurs, les formes, les diverses figures, et en vertu de ce discernement, il joue avec un adversaire éveillé et le gagne. Pour mieux avérer ce résultat, pour être plus sûr que la vue du somnambule est complètement fermée par le sommeil, on la lui ferme encore par des moyens mécaniques. On lui applique sur les yeux les bandeaux les mieux adaptés. Mais c'est là une précaution parfaitement inutile et qui fait sourire avec raison les adeptes du magnétisme.

« Et dans ce que je viens de dire, qu'on ne croie pas que j'invente ou seulement que j'exagère. Pour tous ces faits de sensations ou de perceptions magnétiques, je n'avance rien que ne contiennent les annales du magnétisme, non point en quelques courtes phrases, comme celles auxquelles je dois me restreindre ici, mais par pages et par volumes accumulés depuis soixante ans. »

Cette simple observation rend plus difficile encore le problème à résoudre, car les expérimentateurs de la Salpêtrière et les membres de la Société anglaise de recherches psychologiques, affirment que l'endormi magnétisé est doué accidentellement de la propriété de lire les pensées de son magnétiseur; qu'il peut pénétrer par l'analyse physiologique dans son cerveau pour y surprendre les rapports inconscients de la pensée avec les vibrations des cellules nerveuses et les modifications dans l'état de la physionomie : ils raisonnent comme si le magnétisé était éveillé, comme s'il avait les yeux ouverts, et l'intelligence exceptionnellement développée par l'action magnétique.

Or le cas est tout différent, et, puisque le sujet magnétisé a les yeux fermés, puisqu'il ne voit pas par

l'organe de la vue, qu'importent alors les changements de physionomie, et les modifications dans l'encéphale du magnétiseur? les explications sont vaines; nous n'avancions pas, et nous restons ainsi en présence d'un fait contraire à l'ordre naturel.

En effet, l'homme voit par les yeux, entend par les oreilles, voilà l'ordre naturel. Mais si l'on prétend que l'on peut fermer les yeux, boucher les oreilles, avec des précautions qui rendent la simulation impossible, et, qu'en cet état, le magnétisé voit mieux, entend mieux, il est évident que des lois essentielles de la psychologie et de la physiologie sont violées, et que l'inconnu se dresse devant nous.

Si l'on admettait cette première hypothèse impossible, chimérique, invraisemblable pour expliquer la lecture des pensées, on devrait aussi l'admettre pour l'explication de la vision à travers les corps opaques, et la vision à de longues distances. Ce n'est plus qu'une question de degrés.

Ainsi tous les arguments que nous avons exposés pour démontrer l'impossibilité naturelle de la vision à longue distance et de la vision à travers les corps opaques, et pour réduire à néant les théories fantaisistes de certains psychologues sur la clairvoyance magnétique, tous ces arguments ont la même valeur contre la théorie de la lecture des pensées, sans le concours de l'organe de la vue. Quand on nous dit que le sujet magnétisé voit de Paris, et en dormant, ce qui se passe à Vienne ou à Berlin, quand on prétend que, les yeux fermés, et sans le secours soit du tact, soit d'une révélation, d'une indication inconsciente du magnétiseur il voit et lit comme il pourrait le faire avec ses yeux, en plein jour; quand on ajoute encore que ce magnétisé voit l'avenir et lit les pensées les plus secrètes d'une

personne désignée, en dirigeant je ne sais quel fluide vital, je déclare aussitôt que tous ces faits attestés par des témoins sérieux n'appartiennent pas à l'ordre naturel, qu'ils sont même en opposition flagrante avec l'ordre naturel, et qu'il faut chercher ailleurs, en dehors des causes ordinaires, dans un principe extra-naturel la raison de leur existence.

Raisonner ainsi, c'est rester sur le terrain solide de la science, et reconnaître la permanence des lois fondamentales de la psychologie et de la physiologie.

XVII

Il faut, sans doute, se méfier de la simulation, quand on étudie ces phénomènes bizarres de l'état magnétique, et s'entourer de toutes les précautions nécessaires pour la déjouer. Mais, si nous laissons de côté les hypnotiseurs de foire et les magnétiseurs de carrefour; si nous écartons les magnétisés de complaisance et les endormeurs trop habiles attirés par l'appât du lucre et par l'imbécile crédulité des esprits faibles, il n'en est pas moins certain que, selon l'observation très juste de Lélut, les phénomènes magnétiques sont réels, et qu'il n'est pas permis de les révoquer en doute. On peut discuter les hypothèses que l'on invente pour les expliquer, mais on ne peut pas nier les faits consignés depuis près d'un siècle dans les annales du magnétisme animal.

La gravité même des phénomènes produits par l'état hypnotique devait faire naître dans l'esprit des expérimentateurs la pensée de s'entourer de toutes les précautions nécessaires pour déjouer la simulation d'un sujet trop complaisant, et intéressé peut-être à tromper son magnétiseur.

Les expérimentateurs de Nancy ont pris les précautions suivantes pour s'assurer de la sincérité de leurs sujets hypnotisés. Ils leur ont fait respirer de l'ammoniacque liquide, de l'acide sulfureux; ils ont tenu une allumette enflammée à un centimètre à peine de leurs yeux, sans jamais provoquer la moindre sensation. Ils ont donné à leurs membres, quel que fût l'âge, le sexe, la faiblesse des sujets, les positions les plus bizarres et les plus pénibles, et, tandis que l'homme le plus robuste peut à peine tenir les bras étendus pendant dix ou quinze minutes, ces sujets conservaient les positions les plus pénibles, aussi longtemps que le voulaient les expérimentateurs et sans accuser la moindre fatigue.

M. Bernheim, de Nancy, nous explique ainsi le procédé par lequel il s'assure de la sincérité de ses sujets :

Pour exclure toute idée de supercherie, je me suis servi d'un chariot de Dubois-Reymond, variant l'intensité du courant en éloignant ou rapprochant l'une de l'autre la bobine inductrice et la bobine induite. Une règle, graduée en centimètres, indique le degré d'écartement des bobines. Or, j'ai constaté préalablement que le fourmillement électrique est perçu par cette malade, quand l'écartement est de 5, et que la douleur devient insupportable, que la malade retire vivement son bras, quand cet écartement est de 3 à 2; ces chiffres restent absolument les mêmes quand on lui ferme les yeux hermétiquement, de façon qu'elle ne puisse pas voir le degré d'écartement, et j'ai fait cette constatation plusieurs fois. J'ai établi par là que la douleur est perçue réellement et n'est pas simulée.

Cela posé, je provoque l'anesthésie par affirmation, et je place la pince électrique sur le bras, avec le courant maximum, en recouvrant la bobine inductrice par

l'induite. La perception (sensation) douloureuse ainsi produite normalement est absolument insupportable. La simulation d'une pareille analgésie, disait mon collègue, M. Victor Parisot, qui a bien voulu contrôler cette expérience, serait plus merveilleuse que la production de l'analgésie.

Or, la malade ne manifeste aucune réaction, affirme ne pas sentir son bras, garde la pince électrique sur elle indéfiniment, jusqu'à ce que je dise :

— *Le bras est de nouveau sensible.*

Au bout d'une seconde, elle le retire vivement. Je produis la même analgésie par affirmation sur tous les points du corps. Cette expérience, avec contrôle, a été répétée devant plusieurs collègues; je la reproduis chaque fois que je passe devant la malade.

C'est ainsi que le D^r Bernheim déjoue la supercherie. Les expérimentateurs de la Salpêtrière, fidèles à leur théorie des trois états, ont suivi une méthode différente.

Tandis que le cataleptique vrai conserve des attitudes contre nature, avec une inflexible immobilité, aussi longtemps que le veut le magnétiseur, le cataleptique simulé fait des efforts musculaires et des mouvements révélés par l'appareil de Marey. Comme l'a montré M. Charcot, le tracé myographique présente des oscillations, dont le nombre et l'amplitude augmentent avec la fatigue; le pouls s'accélère, et la respiration devient inégale, tumultueuse, saccadée.

On déjoue la simulation, dans l'état léthargique, en commandant à l'hypnotisé de contracter isolément chacun de ses membres. Ignorant les secrets de l'anatomie, la simulation est impossible, et la contracture est la meilleure preuve de la sincérité du sujet.

L'examen de l'hypnotisé, plongé dans l'état som-

nambulique, nous permet de constater l'élargissement ou le rétrécissement de la pupille, selon que l'objet imaginaire s'éloigne ou se rapproche, le dédoublement de l'image hallucinatoire à travers le prisme, l'illusion des couleurs complémentaires; et, alors même que l'on expliquerait simplement ces phénomènes par la suggestion ou par la volonté du magnétiseur, ils permettent, cependant, de reconnaître que le sujet endormi n'a pas la pensée de tromper.

XVIII

A-t-on observé avec le même souci de la vérité, avec la même sévérité de méthode et d'expérimentation les phénomènes particuliers et de seconde classe que nous avons rangés parmi les faits extra-naturels?

Je veux le croire, si nous ajoutons foi au rapport sur cette question, présenté à l'Académie de médecine, en 1831, et aux observations précises, détaillées, répétées, qui remplissent les annales du magnétisme. Il est à regretter, néanmoins, que les expérimentateurs de Paris et de Nancy, qui contrôlent depuis quelques années, et qui répètent si souvent les phénomènes d'illusions, d'hallucination positive et négative, de suggestion à échéance prochaine et à échéance éloignée, s'enferment si rigoureusement dans le cercle étroit de leurs expériences et refusent d'étendre leur contrôle aux phénomènes plus extraordinaires de clairvoyance et de lucidité.

Mais ils craignent de rencontrer l'extra-naturel ou de provoquer le sourire ironique des incrédules et des sceptiques. Déjà, pour se faire pardonner leurs révélations, quelques-uns de ces expérimentateurs se plaisent

à poursuivre de leurs attaques, plus violentes qu'heureuses dans le résultat, les croyances séculaires du genre humain à la réalité du monde invisible et surnaturel. Et, comme si de telles concessions, déjà réprouvées par la conscience et par la raison, ne suffisaient pas à leur aversion du surnaturel et à leur crainte d'affronter le reproche de crédulité, ils se font gloire d'être matérialistes et de nier la liberté humaine, sans s'effrayer des conséquences morales et sociales d'une théorie qui tend au renversement de l'ordre social.

Qu'ils sont rares les hommes sincères, courageux, affranchis de vaines craintes, qui cherchent la vérité, toute la vérité, sans restriction et sans respect humain ! et, s'il y a des esprits trop crédules qui s'inclinent sans dignité devant les idoles de la superstition et d'un faux surnaturel, il y a aussi un trop grand nombre de rationalistes, égarés par le fanatisme de l'impiété, qui courbent le front devant des idoles de mensonge et rougissent de dire tout haut qu'ils ont rencontré la vérité.

CHAPITRE IV

LES MOUVEMENTS INVOLONTAIRES, LES TABLES PARLANTES ET LE SURNATUREL

Le fluide de vital, transition de l'hypnotisme aux tables parlantes. — La théorie de M. Chevreul exposée et complétée par M. Richet. — Les expériences de MM. Cumberland et Garnier. — Examen et discussion de ces expériences. — Réponse de M. Lélut. — Thèse de M. Richet sur la négation des forces surnaturelles et l'explication naturelle des tables parlantes. — Lois et arguments de M. Richet. — Expériences qu'il allègue en faveur de son système. — Examen et discussion de ses arguments et de ses expériences. — Le démon et le préjugé anti-scientifique des rationalistes. — Impossibilité d'expliquer par des mouvements inconscients les mouvements et les réponses des tables parlantes. — La théorie de M. Maury. — Exposition et discussion.

I

Après avoir essayé d'expliquer la clairvoyance des hypnotisés et la lecture des pensées par des mouvements inconscients, certains expérimentateurs ont cru pouvoir appliquer la même méthode à l'étude du spiritisme et des tables tournantes, et justifier par la même raison des phénomènes qui appartiennent, cependant, au monde extra-naturel.

On expliquerait ainsi naturellement par le même principe la lucidité du magnétisé et les phénomènes des tables en mouvement.

Ces expérimentateurs établissent ainsi, sans le vouloir et sans le savoir, qu'il y a un lien étroit de parenté et une similitude d'origine entre tous ces phénomènes de spiritisme, de magnétisme et de tables tournantes ; ils ne voient pas, sans doute, les conséquences de cet aveu important.

Nous exposons, d'abord, le système, et nous en discuterons, ensuite, les conclusions. Le système appartient à M. Chevreul ; il a été développé plus tard, et complété par le docteur Richet dans un travail intéressant sur les mouvements inconscients ¹.

Toutes les fois que l'esprit est modifié par une image, une émotion, une pensée, il se produit en même temps un changement dans la pression du sang, dans le rythme du cœur, dans le rythme de la respiration, dans la tension des divers muscles, dans la sécrétion des glandes, dans la circulation périphérique des divers organes. Seule, l'insuffisance de nos moyens d'investigation nous empêche de distinguer ce changement.

Donc, conclut le docteur Richet, toute pensée se traduit en dehors par un mouvement.

Cette conclusion ne nous paraît pas suffisamment établie. Je reconnais volontiers qu'il se produit en nous, dans notre corps, un certain nombre de mouvements qui échappent à notre conscience, ainsi, les mouvements de l'iris, de l'intestin, du cœur, la tension de la circulation périphérique, et l'on pourrait ajouter, la plus grande partie des phénomènes qui constituent la vie végétative et organique du corps humain. Qu'il en

1. CHEVREUL, *De la baguette divinatoire, du pendule dit explorateur, et des tables tournantes au point de vue de l'histoire, de la critique et de la méthode expérimentale.* — D^r RICHT, *Les Mouvements inconscients.*

soit encore ainsi de la sensibilité musculaire, je ne le conteste pas.

Je reconnais aussi que, par suite de cette sensibilité musculaire inconsciente, il arrive quelquefois, souvent même, que nous produisons, sans le savoir, de petits mouvements involontaires, dont nous aurions conscience, si nous voulions les amplifier et mettre ainsi en plein jour notre intervention.

Une expérience récente a permis aux observateurs de constater la vérité de cette assertion. M. Stuart Cumberland annonçait qu'il pouvait deviner la pensée des individus, en leur tenant simplement la main. Il disait au sujet dont il prenait la main, en présence de vingt ou trente témoins : *Je devinerai la personne à qui vous pensez, l'objet auquel vous pensez.* Il devinait, en effet, parce que la personne qui pense fortement à une personne ou à un objet, ne peut s'empêcher, quand elle approche de l'objet de sa pensée, de faire de petits mouvements fibrillaires qui dirigent sûrement l'expérimentateur attentif et déjà entraîné par des séances antérieures.

C'est ainsi que M. Ch. Garnier, l'architecte de l'Opéra, qui avait servi de sujet à M. Cumberland, réussit lui-même à deviner trois fois sur trois, et en quelques secondes l'objet, qui avait été désigné mentalement. Son excessive nervosité et le mouvement instinctif, insensible de la main qu'il serrait, lui révélaient la pensée qu'il voulait connaître.

« Les mouvements du sujet, dit le *Temps*, n'ont pas le caractère des mouvements complets et visibles. Ce sont des indices d'action et de réaction plutôt que des mouvements véritables. Un homme tient, par exemple, un pendule à la main, il pense à un mouvement possible : le pendule se met en branle; il pense que le pen-

dule va s'arrêter : le pendule s'arrête. La cause réelle est celle-ci : s'imaginer un mouvement, c'est le voir en idée ; or, l'imagination n'agit pas en dehors des organes ; elle provoque le commencement du mouvement qu'elle rêve. »

Il faut donc admettre comme un fait constaté que toutes les fois que l'esprit est fortement tendu par une émotion, une crainte, un désir, une image, il se produit aussitôt dans tout notre organisme d'abord, des mouvements dont nous avons conscience, en raison de leur intensité, puis, des mouvements inconscients qui échappent à notre attention par leur faiblesse extrême.

Mais il ne faut pas conclure de ces faits, le principe que nous discutons, et que le docteur Richet formule ainsi : Toute pensée se traduit au dehors par un mouvement.

Il y a un écart considérable entre ces deux classes de faits, et les conclusions que l'on essaye d'en tirer.

II

Que remarquons-nous dans les expériences que nous venons de rappeler ?

Un objet extérieur sensible, concret, c'est une personne ou un objet ; puis, une tension très forte de la pensée, ou plutôt de l'imagination, une impulsion vers cet objet, qui, à ce moment, absorbe exclusivement toute l'attention du sujet, et, enfin un mouvement insensible, en apparence, et provoqué à la fois par la volonté inconsciente et par l'imagination.

Si j'observe maintenant, un métaphysicien profond, un grand mathématicien, un Pascal ou un Leibniz, un Descartes ou un Malebranche qui médite avec la pro-

fondeur et l'attention du génie, un problème transcendant de mécanique céleste ou de philosophie, je ne constate alors, ni la présence d'un objet extérieur, concret, visible, accessible au toucher, ni un mouvement inconscient au dehors, vers un objet, ni, par conséquent, un mouvement fibrillaire et musculaire inconscient.

Les deux cas sont tout différents.

Le penseur de génie, se sépare du monde extérieur, se sépare même, par abstraction, de son corps qui pourrait le troubler et le distraire, il s'enferme en lui-même, il se réveille, il semble que toute sa vie intellectuelle et physique est ramenée au centre, à l'intérieur, et je ne vois pas que l'on puisse dire de ce grand philosophe qui médite en silence et les yeux fermés au monde extérieur que toutes ses pensées se traduisent au dehors par un mouvement.

Il semble même, au contraire, que l'exercice le plus élevé de la pensée, de la raison, que l'on confond maladroitement avec la sensibilité et l'imagination, consiste à se séparer du monde où se produisent les manifestations sensibles des états de notre âme.

Que savons-nous du cerveau au point de vue du mécanisme de la pensée ? Peu de chose. Nous savons qu'il y a une relation entre les hémisphères cérébraux et les facultés intellectuelles, parce que l'exercice de ces facultés est troublé quand ces hémisphères sont lésés par des hémorragies, des blessures, un ramollissement ou par d'autres causes que la science peut déterminer.

Mais aucun fait scientifiquement constaté, ne nous permet de dire que chacune de nos facultés corresponde à tel point particulier de l'encéphale, que le jugement, l'abstraction, la raison pure, l'inspiration artistique, l'énergie de la volonté aient des organes spéciaux, dis-

incts, irréductibles : A plus forte raison, rien ne nous permet d'affirmer que la nature et le mouvement de l'organe ou du nerf affecté varie avec la nature et le degré de la pensée ; ainsi, par exemple, que telle ou telle cellule nerveuse soit particulièrement agitée selon que ma pensée a pour objet l'Être infini, l'essence des choses, les difficultés du calcul infinitésimal ou les lois physiologiques des êtres organisés, vivants.

L'âme ne pense pas sans cerveau, dans notre état actuel d'existence, je le veux bien ; chaque pensée varie avec la partie du cerveau qui est agitée, voilà ce que je nie, ce qui n'a jamais été prouvé.

Or, ce que je dis de la pensée, je peux le dire avec une égale certitude du sentiment. Il y a des groupes de sentiments et des groupes de pensées qui ont des éléments communs et qui peuvent naître dans notre esprit à la suite d'une même impression organique cérébrale.

Or, si je ne dois pas dire que chaque pensée, chaque sentiment agite telle cellule nerveuse plutôt que telle autre, je ne dois pas dire que toute pensée se manifeste à l'extérieur par un mouvement particulier ; je ne dois pas dire enfin que l'on peut arriver à connaître toutes les pensées d'une personne parce que l'on peut connaître les mouvements exprimés ou communiqués de son cerveau.

Il ne faut pas se laisser prendre à cette erreur. Au fond, les matérialistes physiologistes raisonnent comme s'il était démontré que le cerveau sécrète la pensée, qu'il n'y a aucune différence entre les facultés corporelles et les facultés intellectuelles qui appartiennent à l'intelligence.

Or, rien n'est plus faux que cette assertion. Les facultés corporelles qui appartiennent à la vie orga-

nique et végétative et qui ont pour objet la conservation du corps, sont des mouvements matériels qui produisent à leur tour d'autres mouvements matériels, et qui sont appréciables par l'intermédiaire des sens.

Mais il en est tout autrement de nos fonctions intellectuelles. Comme le fait observer un habile et savant physiologiste, M. Lélut, dans aucun des actes de l'intelligence il n'y a plus rien de soumis aux sens, plus rien qui donne l'idée soit d'un mouvement, soit d'un produit. On sent, on pense, on se sent sentir et penser, et cet acte intime, immatériel tout d'abord, n'apporte à l'esprit l'idée d'aucune condition physique particulière, d'aucun organe auquel il se rattache. Le cerveau est, sans doute, nécessaire à la pensée, mais « le cerveau ne remplit pas son office à la manière des autres organes, en se mouvant à la vue, comme le tissu musculaire, en sécrétant un fluide comme le tissu des glandes conglomérées ».

Dans une savante analyse où l'on retrouve à la fois le philosophe et le physiologiste, M. Lélut développe ainsi la pensée que nous venons d'exprimer :

« Ai-je besoin de montrer de quelle nature sont les rapports qui lient le cerveau aux manifestations intellectuelles indépendantes de conditions organiques extérieures à ce centre nerveux ? Ils sont purement empiriques. Quel autre espèce de rapports, en effet, pourrait exister entre les faits de mémoire, d'imagination, de jugement, de réflexion, entre les faits des sentiments et des passions, et la forme, la texture, la composition chimique du cerveau ?

« Que cet organe soit d'un bel ovale comme dans l'homme caucasique, étiré de l'avant à l'arrière comme dans le nègre, presque rond comme dans le Mongol, quel rapprochement faire de ces formes diverses, aux

états, aux actes moraux et intellectuels qui constituent les passions, la mémoire, le jugement, leurs divers degrés, leurs différentes espèces?

« Que le cerveau soit composé d'un pulpe amorphe ou d'une substance fibrillaire, qu'il consiste en globules alignés comme les grains d'un chapelet, ou en canalicules étranglées d'espace en espace, quel rapport entre de telles dispositions matérielles et un désir, une espérance, une pensée ?

« Que cet organe, enfin, contienne une plus ou moins grande quantité de phosphore, suivant même le degré ou le caractère de l'intelligence, s'imaginera-t-on avec Huarte, que cette dernière s'illumine des feux du cerveau, comme ceux d'un réverbère, et croira-t-on avoir expliqué ainsi l'activité de l'entendement ? »

On peut donc admettre que, sous l'influence d'une image, d'une émotion vive, d'un désir secret et profond nous communiquions, sans le savoir, un mouvement ou une série de petits mouvements aux muscles, aux nerfs, et l'on peut expliquer de cette manière le succès des expériences de M. Cumberland, rien ne s'y oppose, mais établir une analogie entre ces mouvements musculaires et les mouvements cérébraux, prétendre que la pensée se produit en dehors par des signes sensibles, comme elle se traduit accidentellement par les mouvements de la main placée dans la main d'un prestidigitateur, affirmer l'existence d'un rapport mécanique et matériel entre le cerveau et la pensée, à la manière du rapport qui existe entre la modification du cerveau et les petits mouvements fibrillaires du sujet qui se prête à une expérience, c'est évidemment oublier les règles de la logique, confondre des phénomènes d'une nature

essentiellement différente, et poser des conclusions que les prémisses ne renferment pas.

III

Mais les expérimentateurs dont nous étudions les théories étendent encore plus loin leurs conclusions. Il ne leur suffit pas d'expliquer comme on vient de le voir la lucidité des sujets hypnotisés, la lecture des pensées. Ils prétendent que les mouvements involontaires et inconscients peuvent acquérir, dans certains cas, une énergie extraordinaire, telle qu'on est tenté d'attribuer à une force étrangère les effets qu'ils produisent eux-mêmes.

Cette cause étrangère, c'est le principe ou l'agent extra-naturel, ces phénomènes sont précisément ceux qu'on a l'habitude de désigner sous le nom de spiritisme, de tables tournantes, d'évocation. L'argumentation qui soutient cette théorie n'est pas sans intérêt.

Voici la loi que M. Richet se croit autorisé à formuler :

« Toutes les forces dites surnaturelles ne sont que des forces humaines, musculaires ou psychiques. Mais comme elles sont soustraites à notre conscience, elles nous paraissent reconnaître une cause différente de nous, explication qui est aussi peu rationnelle que possible. »

Au point de vue des simples règles de la logique, et indépendamment de toute autre considération scientifique, cette loi formulée par M. Richet est défectueuse, elle conclut du particulier au général, d'un fait spécial à tous les faits. Cela suffirait à la faire repousser. S'il était prouvé que les phénomènes des tables tournantes sont le résultat d'une action inconsciente des forces

musculaires, il ne faudrait pas en conclure que *tous les phénomènes* si divers que l'on attribue à une cause surnaturelle sont l'œuvre des forces naturelles cachées, inconnues. Il faudrait les discuter à part, et justifier une affirmation qui nous paraît inexacte et contraire à la réalité des faits.

Mais, dans les limites mêmes de l'expérience faite par M. Richet, et appliquée exclusivement aux tables tournantes, la loi que cet expérimentateur essaye de nous faire accepter est insuffisante, elle est fausse, un philosophe ne saurait s'en contenter.

IV

Suivons maintenant la démonstration de notre contradicteur.

On ne peut pas dire que tous les spirites soient des mystificateurs qui abusent de la crédulité publique, et qui, par un tour habile de jonglerie, font tourner les tables, et inventent des réponses mensongères. Il est incontestable que s'il existe des spirites de carrefour on rencontre aussi des personnes dont la bonne foi est certaine, et qui, en appliquant les mains sur une table, et en ne faisant aucun mouvement volontaire, finissent par obtenir des mouvements de la table et même des mouvements intelligents, en ce sens que ces mouvements peuvent donner des réponses et des conversations.

Quelle est la cause de ces mouvements ?

Les personnes crédules, assure M. Richet, étonnées de voir une table tourner sous la simple pression d'une main légère, s'effrayent et ne craignent pas d'attribuer le phénomène à un agent mystérieux, à un habitant d'un nouveau monde invisible. Elles ne voient pas que

cette force mystérieuse est en réalité et simplement, leur action musculaire. Ces personnes dont il n'est pas permis de contester la bonne foi, ne se rendent pas compte de ce qui se passe dans leur imagination et de l'impulsion inconsciente de leurs muscles qui ébranle le guéridon par des mouvements imperceptibles et répétés.

Si les réponses sont logiques, déductives et surprennent le *médium* lui-même qui croyait les ignorer, la raison en est fort simple : nous avons une mémoire inconsciente comme nous avons des mouvements inconscients. Certains faits, certains souvenirs existent dans notre mémoire à l'état latent, nous les avons oubliés, ils se présentent à nous, à l'occasion des tables tournantes que nous interrogeons, avec un caractère d'imprévu ou d'inconnu qui étonne et fait croire à une intervention merveilleuse des esprits.

Ainsi raisonnent les ennemis du surnaturel. Avant d'aller plus loin, j'arrête encore une fois mon contradicteur, et je lui soumets une difficulté qui n'engage pas le fond même du débat. Nous avons une mémoire inconsciente, c'est-à-dire que nous conservons dans notre esprit, sans le savoir, des faits, des souvenirs qui attendent une occasion, un signe sensible, un objet extérieur pour attirer notre attention et passer à l'état conscient.

Le fait est indéniable. Mais, quand ce souvenir latent ; par exemple, quand le souvenir d'une conversation que j'ai eue, il y a quarante ans, avec un ami, et que je croyais perdue dans l'oubli, se présente ainsi, d'une manière soudaine, je me rappelle fort bien qu'il y a quarante ans, dans des conditions déterminées, précises, j'ai entendu telle conversation, et j'affirme ainsi mon identité personnelle à ces deux moments de ma vie.

Or, quand je fais tourner une table et que j'en obtiens

une réponse à une question précise, si c'est moi, comme le prétend Richet, qui fais successivement la demande et la réponse, et si cette réponse est simplement « un fait révélé par ma mémoire inconsciente », il est évident que je devrais constater que ce fait était dans ma mémoire et que je l'avais oublié, et qu'il est ravivé ou réveillé, rendu sensible à l'occasion du mouvement de la table et de la question que je viens de poser.

Or, il n'en est rien. Malgré toute mon attention, malgré ma présence d'esprit et l'analyse de ma mémoire, il m'est impossible de constater que la réponse obtenue de la table, est simplement la reminiscence d'un fait que j'avais oublié. Je constate, au contraire, que la table me fait une réponse que je ne connaissais pas, et que je n'ai jamais connue.

C'est donc bien gratuitement, et en opposition avec la réalité, c'est peut-être aussi pour simplifier le problème, et en dissimuler la difficulté que l'on nous dit : si l'on place un médium à une table, on pourra après avoir fait des questions, obtenir des réponses. Réponses logiques, déductives, qui surprennent le médium lui-même; car, souvent, il ignore *les faits révélés par sa mémoire inconsciente*, et traduite en mouvement par des contractions musculaires et inconscientes.

L'auteur confond ici les faits ignorés et les faits oubliés. Qui ne voit cependant la différence qui les sépare? Si, à l'occasion du mouvement de la table, un fait oublié se présente à moi, si lointain qu'il puisse être, il se présente invariablement à moi avec un caractère qui me permet de le reconnaître et de le désigner sous le nom de souvenir, mais si c'est un fait que je n'ai jamais connu, un fait ignoré, c'est tout différent, ce n'est pas à moi, à mes mouvements

inconscients qu'il faut attribuer la révélation d'un fait que je ne connaissais pas.

Les distinction est importante; nous y reviendrons plus loin.

V

Voici de quelle manière procède M. Richet pour démontrer la théorie dont il attribue l'invention à M. Chevreul.

« Soit une petite table autour de laquelle se trouvent placées plusieurs personnes, trois personnes, je suppose, E, D, C, parmi lesquelles un médium de mes amis. Ces trois personnes rangées en demi-cercle ne peuvent voir que de côté, ou d'une manière incomplète la table où est l'alphabet. L'alphabet est caché derrière un carton. Deux autres personnes. A, et B, sont placées à l'autre table. A désigne avec le doigt, sans bruit, successivement, les lettres de l'alphabet, et B, sans que A ait parlé, inscrit sur un carnet les lettres qui répondent à tel ou tel soulèvement de la table.

« Le soulèvement de la table est indiqué par une sonnerie électrique, de telle sorte que le mouvement d'un des pieds se trouve instantanément révélé par la sonnerie.

« Voici alors comment se fait l'expérience. L'alphabet est disposé de sorte qu'il est masqué et visible seulement à A et à B. — Quant à E, C, D, ils ne prétendent aucune intention à ce que font A et B. — Ils parlent causent, discutent, récitent des vers; pendant ce temps A suit sur l'alphabet caché les différentes lettres, à un moment la table se soulève, et la sonnerie marche alors, A se remet à parcourir l'alphabet silencieuse

ment. — B a pris note de la lettre correspondante. — C, D et E, qui sont assis à la table, continuent à parler d'autre chose, ignorant absolument quelle a été la lettre écrite, et ainsi de suite, jusqu'au moment où une série de mouvements rapides et répétés de la table indique que la réponse est terminée.

« Il se trouve alors, et c'est toujours à la grande surprise de C, D, E, que cette réponse a un sens et que c'est une phrase véritable. — Bien entendu il arrive souvent que les lettres sont confuses et sans aucun sens. »

On obtient ainsi des réponses banales, « *et quelquefois ordurières* » ; c'est M. Richet qui nous en fait l'aveu désintéressé et consciencieux. Cette expérience qui est loin d'avoir l'importance et la gravité d'autres expériences, plus décisives et aussi sincères, soulève déjà quelques difficultés. Mais laissons à l'expérimentateur le soin de les résoudre lui-même, ou d'essayer seulement de les faire disparaître.

A désigne en les touchant du doigt les lettres de l'alphabet. Mais comment les trois expérimentateurs qui tournent le dos à l'alphabet, qui ne le voient pas, qui causent, plaisantent, chantent des vers, la main appuyée sur la table, comment peuvent-ils soulever la table, au moment convenable, précis, pour combiner les mots, et former une proposition logique ?

Telle est la difficulté ; et je m'étonne que l'expérimentateur rappelle cette expérience pour justifier la théorie des mouvements inconscients. Je comprends le mouvement inconscient d'un homme qui veut fortement, avec toute l'intensité de son attention, qu'une table tourne. Il est permis de supposer que, sans le vouloir, et par l'excitation de ce désir, cet homme imprime un mouvement imperceptible à la table. Je

comprendrais encore qu'un expérimentateur qui désire ardemment obtenir une réponse déterminée, une affirmation, une négation, un nom de ville ou de personne, ému, agité intérieurement, quand on prononce à haute voix, la lettre ou les lettres qui composent le mot attendu, désiré, produise encore, à son insu, un léger mouvement.

J'exige donc trois éléments pour admettre la théorie des mouvements inconscients. Je veux premièrement que le sujet ne soit pas distrait, mais qu'il concentre son attention sur une idée; secondement qu'il attende avec anxiété la lettre, expression de son désir, troisièmement qu'il lise lui-même cette lettre, ou qu'on la prononce à haute voix devant lui. Le mouvement inconscient découle de cet état psychologique, ou de la présence de ces trois conditions.

Or, comment les expérimentateurs de M. Richet, pourraient-ils produire un mouvement intelligent de la table, et la faire frapper au moment convenable, puisqu'ils ne pensent à rien, pas même à faire tourner la table?

« Certes, répond M. Richet, je ne suis pas en état d'en donner une explication adéquate, mais il me paraît cependant que, si faibles que soient les mouvements de A, pendant qu'il suit l'alphabet, ces mouvements ne sont pas sans bruit. Ils peuvent à la rigueur être plus ou moins discernés, si B, est assis un peu de côté. — Quoique B, ne porte pas son attention sur les mouvements de A, et quoiqu'il ne puisse pas voir l'alphabet, il a la vague notion, par le bruit, ou par la vue, du rythme produit. C'est donc un rythme qui lui est plus ou moins connu, et, alors, inconsciemment, il épelle l'alphabet suivant le même rythme, de sorte que sa réponse inconsciente s'exprime par des lettres qu'il a inconsciemment et mentalement épelées.

Quelle explication tortueuse, pénible, embarrassée ! L'auteur nous déclare avec raison qu'il n'est pas en état de donner la solution adéquate de la difficulté. La vérité lui commande cette réserve, et la prudence devrait lui défendre de conclure. Avouer son insuffisance, éviter de trancher le débat, suspendre enfin son jugement, voilà ce que ferait, sans doute, en pareil cas, un philosophe impartial. Il n'en est pas ainsi, et, après avoir confessé son ignorance et révélé les difficultés d'une expérience insuffisante dont il ne peut pas nier le fait principal puisqu'il en est le sujet, M. Richet conclut magistralement par l'affirmation de cette loi :

Toutes les forces dites surnaturelles ne sont que des forces humaines, musculaires ou psychiques. Mais comme elles sont soustraites à notre conscience, elles nous paraissent reconnaître une cause différente de nous, explication qui est aussi peu rationnelle que possible.

On ne saurait le prendre de plus haut avec le surnaturel, et l'on est douloureusement surpris d'un tel oubli de la logique et de la facilité avec laquelle M. Richet prétend dériver d'un phénomène qu'il se déclare incapable d'expliquer des conclusions qu'il ne craint pas de poser comme un principe inébranlable de la psychologie. Qu'il y a loin des prémisses à la conclusion !

M. Richet essaye bien d'interpréter les réponses de la table, mais ici encore je le prends en défaut. Il suppose que C, assis à la table, peut ou voir le cadran dissimulé, ou entendre le frôlement du doigt qui pousse l'aiguille sur le cadran. Cependant, M. Richet nous a dit plus haut que, voulant faire une expérience sincère, il a pris soin de dissimuler le cadran ; s'il est dissimulé comment C peut-il le voir ? Aussi bien C n'est point un compère ; il n'essaye pas de tromper A, ou de surprendre sa

bonne foi ; il s'abstient systématiquement de regarder de côté ou en arrière, car il entend lui aussi faire une expérience sérieuse. Il n'est donc pas permis de supposer que C voit les mouvements de l'aiguille.

Il lui est aussi difficile d'entendre le mouvement de l'aiguille, et je m'étonne même d'une telle hypothèse aussi invraisemblable que la première. Si C était plongé dans le sommeil magnétique, s'il concentrerait silencieusement son attention sur le plus léger bruit ; s'il n'était qu'un charlatan vulgaire cherchant à rire aux dépens des naïfs, on pourrait, dans ce cas, avancer cette hypothèse et la discuter ; mais il n'en est rien. C n'a pas été magnétisé, aucun signe ne décèle un développement anormal de sa faculté de l'ouïe, une hyperexcitabilité des sens ; il ne fait pas d'effort pour entendre, et la salle n'est pas silencieuse, puisqu'il cause, il chante, il fait du bruit, il détourne son attention de l'expérience pour lui laisser toute liberté dans la production de ses effets. Dans ces conditions, comment pourrait-on supposer qu'il entende un léger frottement d'aiguilles que, d'ailleurs, il ignore, et que n'entend pas même C, celui qui produit ce mouvement ? C'est absolument invraisemblable ; M. Richet a raison de déclarer qu'il ne peut pas en donner une explication adéquate, et je lui demande alors pourquoi il conclut si vite à l'existence d'une loi dont il nous donne la formule magistrale, pour écarter le surnaturel.

Je n'insiste pas sur les *réponses ordurières* que M. Richet a reçues de cette table et que son respect du lecteur ne lui permet pas de reproduire. Il semble, cependant, que l'on pourrait trouver encore dans ce fait l'indication de la présence d'une cause étrangère, de cette cause dont les rationalistes ne veulent pas entendre parler, que nous appelons nous, l'ange déchu, le démon. Les

théologiens ne connaissent pas les timidités anti-scientifiques des rationalistes; ils ne craignent pas d'affirmer l'intervention d'un agent extra-naturel, quand sa présence est scientifiquement constatée, et ils savent que les *réponses ordurières* sur lesquelles M. Richet refuse de s'expliquer sont un des signes auxquels nous avons l'habitude de reconnaître l'intervention de Satan.

VI

La théorie des mouvements inconscients n'explique donc pas les phénomènes élémentaires des tables tournantes. Mais il y a des faits d'un ordre plus élevé, aussi certains que ceux dont nous venons de nous occuper, et qui démontrent avec plus d'éclat, l'inanité de cette théorie.

Pourrait-on expliquer par des mouvements inconscients, la rotation instantanée d'une table extrêmement lourde touchée légèrement par le doigt d'un médium¹? Cette hypothèse nous permet-elle d'expliquer encore qu'une table s'agite, tourne, et nous donne le spectacle de mouvements désordonnés, quand les sujets qui font l'expérience ne se contentent pas de garder la neutralité, mais qu'ils font même des efforts en sens opposé, pour contrarier les mouvements de la table et l'arrêter?

1. Cf. G. DES MOUSSEAUX, *La Magie au XIX^e siècle*. — C. DE MIRVILLE, *Des esprits*, etc. — DE GASPARIN, *Les Tables tournantes*. — E. BÉNEZET, *Des tables tournantes et du panthéisme*. — MATIGNON, *Les Morts et les Vivants*. — HIPPOLYTE BLANC, *Le Merveilleux dans le jansénisme, le magnétisme*, etc. — C. POUSSIN, *Le Spiritisme*. — FIGUIER, *Histoire du merveilleux*, t. III et IV. — BATAIN, *AVIS aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*. — A. DE BRUGNAC, *Satan et la magie de nos jours*. Les théologiens et un grand nombre d'évêques ont étudié et traité cette question sous tous ses aspects.

Non seulement ils ne produisent pas des impulsions inconscientes pour agiter la table, mais ils produisent des impulsions volontaires, conscientes, très vives pour l'empêcher de marcher, et elle marche.

« Comment voulez-vous, — écrivait à M. Moigno, l'ingénieur Seguin, le 24 mai 1853, — lorsque la table, touchée très légèrement du bout des doigts, fait un effort contre ma main et contre mes jambes, au point de me repousser et presque de se briser, que je puisse croire que la personne qui lui impose les mains lui communique une impulsion capable d'un pareil effort? Et lorsque c'est moi-même qui suis cette personne, comment voulez-vous que j'accepte votre explication? Acceptez donc franchement, courageusement les faits comme ils sont... L'explication viendra plus tard, soyez-en sûr. Croyez fermement qu'il y a dans ce phénomène des tables tournantes, quelque chose de plus que ce que vous y voyez, une réalité physique, en dehors de l'imagination et de la foi de celui qui les fait mouvoir. »

Si nous examinons les phénomènes des tables tournantes et parlantes, au point de vue intellectuel, après l'avoir examiné au point de vue mécanique et matériel, il devient plus difficile encore de se contenter de la théorie des mouvements inconscients.

Je pourrais renvoyer le lecteur aux ouvrages écrits sur cette question et aux faits, rapportés par les hommes les plus graves et les plus autorisés. Je citerai seulement deux faits inédits qui ont pour moi le caractère d'une incontestable certitude.

Dans le salon d'une des plus illustres familles de France, cinq personnes dont je dois taire les noms, faisaient tourner et parler une table en employant les signes convenus. La porte du salon s'ouvre, la marquise

de M. entre, elle était chez elle, aussitôt la table fait des bonds, échappe aux mains des médiums, puis refuse de continuer ses communications. Dans la séance suivante on demande à la table l'explication de ses mouvements désordonnés de la veille; elle répondit : « La marquise de M. porte sur elle une relique de la vraie croix. »

La marquise de M, interrogée sur ce point, déclara qu'elle avait, en effet, dans un médaillon attaché à sa montre, une parcelle de la vraie croix.

Un autre jour, dans la même maison, un des évêques les plus vénérables de notre pays, dit en s'adressant aux curieux, très sincères, d'ailleurs, qui mettaient la table en mouvement : « Il s'est passé dans mon diocèse, il y a quelque temps, un fait grave, connu de moi seul, demandez à la table quel est ce fait. »

La table répond, et traduit la pensée cachée de son interrogateur. Le prélat ému, troublé, dit à ses amis : « Assez, messieurs, croyez-moi, je vous engage à ne plus recommencer ce jeu. »

Les ouvrages qui ont été écrits sur cette matière contiennent un grand nombre de faits du même genre et aussi extraordinaires. J'ai préféré ne citer que ces deux expériences que des raisons particulières ne me permettent pas de révoquer en doute.

En présence de ces faits, que devient la théorie des mouvements inconscients ? Cette aversion profonde et trop souvent manifestée du principe agissant des tables tournantes pour la personne divine et sacrée de Jésus-Christ, n'est-elle pas déjà une indication qui devrait éclairer l'observateur impartial ? Cette divination de la pensée cachée du prélat, peut-elle s'expliquer naturellement ? Il faudrait supposer que les médiums connaissent déjà la pensée de l'évêque et qu'ils se concer-

taient pour l'écrire au même instant, et de la même manière, or, personne ne connaissait cette pensée cachée, et il n'y avait aucun accord tacite ou explicite entre les médiums pour obtenir une même réponse.

On pourrait supposer encore, car le champ des hypothèses est très vaste, que le prélat manifestait inconsciemment sa pensée aux personnes qui interrogeaient la table, et qu'il provoquait ainsi lui-même indirectement, sans le savoir, la réponse qui le plongeait dans l'étonnement. Mais l'on doit renoncer à cette hypothèse pour dissimuler son ignorance.

Il est possible, sans doute, d'exprimer par la couleur du visage et par l'altération de la physionomie un sentiment de joie, de tristesse, de crainte, d'épouvante, mais je défie le plus habile et le plus impressionnable des expérimentateurs d'exprimer par sa physionomie et sans geste, tout un fait historique. J'ajoute que les personnes interrogées étaient penchées sur la table, observaient ses mouvements et tournaient le dos au prélat qui se tenait debout, appuyé à la cheminée; ce n'était donc pas l'influence et la pensée du prélat qui dirigeait leurs mains.

Les annales du spiritisme et les ouvrages si nombreux consacrés par des hommes d'une intelligence et d'une intégrité incontestables à l'étude des tables tournantes et parlantes contiennent le récit d'un grand nombre de faits du même ordre et des faits plus étranges encore qui troublent la raison déjà voilée du rationaliste.

Il n'est pas permis de nier systématiquement et obstinément ces faits, comme on le faisait il y a trente ans, au nom d'un scepticisme hautain qui reculait dédaigneusement à la vue du merveilleux. Les expériences d'hypnotisme pratiquées à la Salpêtrière et à

l'hôpital de Nancy ont eu le bon résultat de forcer des savants, autrefois obstinés dans un scepticisme qui n'avait rien de scientifique, à douter un peu moins, et à croire, après un contrôle, d'ailleurs facile, à l'existence des faits que l'on attribuait autrefois à la crédulité ignorante et à l'imagination échauffée des bonnes gens.

La preuve appuyée sur le témoignage paraissait insuffisante aux incrédules intéressés à nier des faits dont la cause leur était inconnue. Cependant cette preuve a une puissance incontestable, puisqu'elle sert de fondement à la certitude historique et qu'on ne peut la nier sans ruiner l'autorité de l'histoire. Ainsi, quand on voit un grand nombre de témoins, en France, en Amérique, en Angleterre et dans les principales villes de l'Europe, affirmer la réalité des phénomènes des tables parlantes; quand on considère que ces témoins ne se comptent pas, tant ils sont nombreux, et que l'honnêteté de leur caractère, l'élévation de leur esprit, la variété de leur culture témoignent hautement en faveur de leur sincérité; quand on voit, enfin, des écrivains, des philosophes, des théologiens, les évêques les plus illustres affirmer la réalité des phénomènes merveilleux et les discuter, on se trouve enfermé dans ce dilemme: ou ces phénomènes sont vrais, ou la certitude historique n'existe pas.

VII

La réalité de ces faits étant constatée, on doit en chercher l'explication. Toutes les hypothèses inventées par les rationalistes embarrassés ne résistent pas à l'examen. La théorie des mouvements inconscients, si intéressante

qu'on la suppose, ne prouve qu'une chose : c'est que sous l'influence d'une vive émotion, nous produisons, sans le savoir, des mouvements qui répondent à l'état de notre esprit, et que, dans ce cas, il est possible de mettre une table en mouvement.

Mais quand j'interroge une table, avec la plus grande sincérité, sur des événements passés, prochains ou présents que je ne connais pas, sur lesquels je n'ai aucune idée, et qu'elle me donne des réponses véridiques, précises, parfaitement constatées après l'expérience, il n'est pas permis de supposer que je les dicte moi-même à la table, puisque je ne les connais pas, et je suis forcé de chercher ailleurs le principe intelligent qui répond aux interrogations de ma pensée.

Aussi bien, il faudrait supposer que lorsque cinq ou six personnes interrogent une table et lui demandent une réponse qu'elles ne connaissent pas d'avance, elles agissent ensemble, néanmoins, et font ensemble un même mouvement pour que la table se lève, par exemple, et frappe successivement à la lettre *b*, *c*, *d*, etc. Or, ceci est contraire à l'expérience. Entre les six personnes assises à table et attentives à la réponse attendue, l'une pense une chose, l'autre une autre; l'une pense oui, l'autre non, et, s'il s'agit d'un nom propre, la variété est aussi grande. Or, si chaque personne conserve ainsi sa pensée, son opinion, il se produit des impulsions contraires, des mouvements inconscients divers, opposés, aussi divers que les états d'esprit des expérimentateurs; et, comment peut-on croire alors que la réponse reçue soit le résultat des mouvements inconscients, une résultante des impulsions de toutes les personnes qui font l'expérience, puisque non seulement ces personnes ne donnent pas la même impulsion, la même direction, mais qu'elles

donnent des impulsions différentes comme les réponses que chacune d'elles peut faire dans son esprit à la question posée.

Au point de vue matériel, la difficulté n'est pas moins grande. Admettons qu'en vertu des mouvements inconscients, ma main appuyée sur la table, la force à tourner à droite ou à gauche; c'est tout. Mais, comment expliquez-vous que ma main tout entière, posée à plat sur la table, puisse la soulever et la faire frapper? La mécanique et la physiologie s'y opposent. Il faudrait supposer que nous avons affaire à des compères, et cette hypothèse est écartée, — ou que je place mes pouces *sous* la table pour la soulever, ce qui est encore faux et contraire à la sincérité de l'expérience. Ajoutez ensuite à ces difficultés que, dans certains cas, comme nous l'avons déjà observé, en rapportant le témoignage de M. Séguin, l'expérimentateur cherche à contrarier le mouvement de la table, à l'arrêter avec force en lui opposant une résistance marquée, prolongée, impuissante, cependant, malgré tout, à faire cesser son agitation.

La théorie des mouvements musculaires inconscients n'explique donc ni le phénomène que l'on a désigné sous le nom équivoque de lecture des pensées et de suggestion mentale, ni les communications extraordinaires des tables tournantes et parlantes : il faut recourir à un principe extra-naturel pour en avoir la raison. Certains rationalistes, qui reprochent avec aigreur à leurs adversaires, enrôlés, cependant, sous la même bannière, de manquer de sincérité et de pratiquer systématiquement le scepticisme, parce qu'ils refusent de croire à la suggestion mentale, ne montrent-ils pas eux-mêmes une égale intolérance et un scepticisme aussi déraisonnable quand ils écartent comme

des fables ridicules les phénomènes merveilleux des tables parlantes? Ne pourrait-on pas leur opposer, avec une logique aussi rigoureuse, les reproches qu'ils adressent aux incrédules de leur église?

VIII

M. Maury, un des écrivains qui ont étudié le plus attentivement les phénomènes merveilleux pour en découvrir l'explication naturelle, est un exemple frappant de cette funeste disposition d'esprit à nier la réalité des faits qui embarrassent notre raison.

« La table interrogée, écrit M. Maury, ne répond jamais à l'expérimentateur que ce qu'il croit ou ce qu'il a dans l'idée. Si l'on demande à une table l'heure qu'il est, la somme que l'on a dans sa bourse, les prénoms d'un ami, etc., et qu'en faisant cette question on soit mal renseigné sur l'heure, sur le contenu de sa bourse, sur les prénoms de l'ami, la table abonde dans votre erreur. Ce prétendu meuble prophétique réfléchit vos idées, vos craintes, vos espérances. Le croyez-vous mu par le démon, il vous tient une conversation diabolique: vous imaginez-vous qu'un être invisible mais bienfaisant se manifeste à l'aide de ces frappements, vous ne recevrez que des réponses édifiantes. Il y a des gens qui ont cru que leur table leur avait dicté un roman, un morceau de musique, une chanson, et ces compositions se sont trouvées être du même style et du même esprit que les œuvres des expérimentateurs. Il n'y a pas eu jusqu'à des fautes de grammaire et d'orthographe, habituelles chez celui qui interrogeait la table, qui ne se soient retrouvées dans les compositions de celle-ci.

« Il est donc évident que ceux qui font tourner les tables, j'entends, on le pense bien, les gens de bonne foi, se renvoient leur propre pensée. Il y a là un mouvement réflexe, non par la moelle, mais par la table¹. »

Le procédé suivi par M. Maury est trop simple et n'est pas logique : il consiste à écarter les faits dont la cause est inconnue et à n'admettre pour les discuter que les faits susceptibles d'une explication rationnelle. Avant d'affirmer que les réponses de la table sont toujours et invariablement l'expression de la pensée de celui qui la consulte, il faudrait réfuter les écrivains sérieux, les témoins véridiques, les philosophes et les théologiens qui citent des réponses données par la table absolument inconnues de ceux qui les recevaient, et qui ne pouvaient, par conséquent, en aucune manière être l'expression de la pensée complaisante des médiums ; voilà ce que demandent la critique impartiale et la science. Mais tandis que certains savants repoussent tout phénomène qui prend les apparences du merveilleux, d'autres se contentent de nier l'existence de ce qui ne relève pas exclusivement de leur raison.

Les uns et les autres ont déclaré qu'ils ne croiraient jamais à l'intervention des esprits mauvais dans les affaires de ce monde et dans les prodiges dont ils nient l'existence, pour être dispensés d'en donner l'explication suffisante et théologique. Ils sont les ennemis systématiques du surnaturel. Leur scepticisme intraitable, aveugle, anti-scientifique nous rappelle cette page historique et prophétique de l'Évangile :

« Père, — dit le mauvais riche, — je vous supplie d'envoyer Lazare à la maison de mon père, où j'ai encore cinq frères, afin qu'il les avertisse, de peur

1. A. MAURY, *Le Sommeil et les Rêves*, p. 456. — Paris, 1815.

qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourment.

« Abraham lui répondit : Ils ont Moïse et les Prophètes; qu'ils les écoutent.

« Non, dit encore le mauvais riche, mais si quelqu'un des morts va les trouver, ils feront pénitence.

« Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les Prophètes, ils ne croiront pas davantage, *quand même ils verraient un mort ressuscité*¹. »

1. S. Luc, ch. xvi, 31. *Ait autem illi : Si Moysen et Prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit credent.* — Les lecteurs qui voudront étudier la question au point de vue théologique pourront consulter encore les théologiens Gousset, Bonal et les commentateurs de saint Thomas, Perrone, *De vere Religione*, p. 2, § 2, ch. vi. — MARTINET, *Théol. moral.*, l. II, t. I, p. 519. — GURY, *Comp. théol. moral.*, t. I, p. 204, etc.

LIVRE III

CONSEQUENCES PHILOSOPHIQUES, THÉOLOGIQUES, SOCIALES

CHAPITRE I

L'HYPNOTISME ET LA LIBERTÉ HUMAINE

Les nouvelles théories fatalistes de l'univers. — Le déterminisme et l'hypnotisme. — Les faits physiologiques et les déductions erronées. — Les objections des physiologistes magnétiseurs contre la liberté humaine. — Discussion de ces objections. — On ne doit pas conclure de l'hypnotisé à l'homme sain. — Le témoignage de la conscience et l'unité du moi. — Objections et réponses. — La dualité cérébrale et les altérations de la personnalité. — Discussion des faits. — Ce que l'observation nous permet de constater.

I

Les expériences de l'hypnotisme, et l'étrange aberration des sens et des facultés intellectuelles et morales qu'elles provoquent, devaient fournir des armes nouvelles aux philosophes qui rêvent d'expliquer le monde et les actes de la vie humaine, sans l'intervention d'une cause première et sans la liberté morale.

Depuis quelques années, en effet, sous l'influence des progrès rapides des sciences naturelles, de la phy-

siologie, de la physique et de la chimie, un certain nombre de positivistes ont tenté de donner un caractère scientifique et précis à l'erreur très ancienne du matérialisme et de l'éternité du monde. La corrélation des forces physiques, avec ses brillantes métamorphoses, nous a appris que la chaleur, la lumière et l'électricité ne sont que des modifications ou des modalités du mouvement, que, par exemple, dans la conversion du mouvement en chaleur, la quantité de mouvement donnée est exactement et toujours l'équivalent de la chaleur produite, et qu'il en est ainsi des autres phénomènes de lumière et d'électricité que l'on avait coutume autrefois d'attribuer à des forces ou à des agents séparés. L'univers matériel se présenterait ainsi à nous avec une somme constante de matière et de mouvement. Aucune puissance étrangère, ni Dieu, ni la liberté humaine, aucun autre agent immatériel ne pourrait intervenir dans ce cercle impénétrable, et en modifier la quantité, la nature ou la direction.

Partant de ce principe, aveuglés par l'abus de l'induction et de la généralisation, dominés par la pensée de trouver enfin la loi unique, invariable et éternelle de l'univers, les positivistes ont étendu aux phénomènes vitaux, et enfin aux phénomènes plus élevés de la vie intellectuelle, de la vie morale et religieuse la formule qui donnait l'explication, rigoureuse en apparence, des phénomènes physiques scientifiquement constatés. Ils ont dit : La vie se confond avec les réactions physico-chimiques; la génération avec la cristallisation; le plaisir, la douleur, la pensée, la volonté, sont des transformations de la force physique, des changements de mouvement; et la liberté humaine, envisagée désormais comme une illusion généreuse de quelques philosophes, ou comme une superstition ignorante des

esprits faibles est devenue, dans cette théorie, une force emmagasinée analogue à la chaleur latente ou à l'électricité de tension.

L'univers embrasserait ainsi, sous la domination souveraine, invariable, éternelle d'une même loi, les minéraux, les végétaux, les animaux, l'homme lui-même, et la formule qui explique les phénomènes physiques de la nature expliquerait aussi de la même manière les phénomènes intellectuels et moraux. Ajoutez, avec ces positivistes, que la matière et le mouvement sont éternels, et vous aurez ainsi la conception mathématique de l'univers, sans liberté humaine et sans Dieu.

« L'on peut concevoir, écrit M. Dubois-Reymond, dans la *Revue scientifique*, une telle connaissance de la nature qu'on puisse représenter tous les phénomènes de l'univers par une formule mathématique, par un immense système d'équations différentielles, simultanées, d'où l'on pourrait, pour chaque instant donné, déduire le lieu, la vitesse et la direction de chaque atome de l'univers. De même que l'astronome peut prédire de longues années à l'avance, le jour où une comète reviendra du fond de l'espace se montrer dans nos parages, de même cette intelligence pourrait lire dans son équation le jour où la croix grecque reprendra sa place sur la coupole de Sainte-Sophie et celui où l'Angleterre brûlera son dernier morceau de houille. »

Ces affirmations erronées et gratuites ont été souvent et victorieusement réfutées par des physiciens, des physiologistes vitalistes et des philosophes plus sévères que les positivistes dans la démonstration de la vérité scientifique. Nous ne voulons pas refaire ici cette démonstration et nous éloigner du

but¹. Mais d'autres matérialistes ont essayé de pénétrer plus avant dans l'étude de cette conception fataliste de l'univers, et d'en comprendre le mécanisme et le mouvement; ils ont étudié les phénomènes de la vie intellectuelle et morale de l'homme; ils ont prétendu expliquer le jugement, la mémoire, la sensibilité, la volonté, tantôt par des associations d'idées indissolublement liées à des vibrations moléculaires du cerveau, tantôt par de simples mouvements réflexes, et, séduits en voyant les résultats nouveaux et les preuves que l'hypnotisme semble apporter à l'appui de leur thèse ils ont rejeté la liberté humaine, et attribué à l'automate humain des mouvements mécaniques soumis aux lois invariables de la fatalité. Leurs affirmations sont aussi absolues que leurs démonstrations sont fragiles. Il faut, cependant, les examiner. les exposer sans les affaiblir et les discuter.

II

Après avoir cité quelques expériences d'hypnotisme, M. Binet conclut ainsi : « On ne saurait se dissimuler que tous ces faits ont des conséquences inquiétantes pour l'existence du libre arbitre. Depuis longtemps, les psychologues de l'école spiritualiste ont donné comme preuve du libre arbitre, le sentiment que nous possédons tous de notre liberté au moment où nous accomplissons un acte volontaire. L'histoire des impulsions suggérées montre ce que vaut ce sentiment subjectif, que l'on élevait à la hauteur d'une preuve objective, et qui n'est

1. Nous avons traité ces questions. Voir *la Vie dans l'esprit et dans la matière*, 4^e édit., et *l'Autre vie*, appendice: *Du commencement et de la fin de l'univers*.

peut-être qu'une illusion. Les philosophes auront à se demander quelle confiance il faut accorder à ce que Leibniz appelait le « sentiment vif, interne de la liberté », puisque ce sentiment peut nous tromper à ce point. On a rappelé, à ce sujet, le mot profond de Spinoza : « La conscience de notre liberté n'est que l'ignorance des causes qui nous font agir. » Il faut avouer que ce mot s'applique parfaitement aux actes produits par suggestion hypnotique; le sujet se croit libre parce qu'il a perdu le souvenir de la suggestion qui le pousse. Mais on soulèvera peut-être la question de savoir si l'on peut raisonner de l'hypnotique qui est un malade, à l'homme normal et sain d'esprit. Quelques philosophes trouveront peut-être là une échappatoire. Nous ne voulons pas examiner la question à fond. Mais il nous semble que l'expérience hypnotique prouve au moins un fait important, c'est que le témoignage du sens intime n'est pas infailible ¹. »

Le docteur Beaunis est encore plus explicite que son confrère, le docteur Binet. Après avoir rappelé que l'hypnotisé marche au but avec la fatalité d'une pierre qui tombe, M. Beaunis conclut ainsi : « Je puis dire à un hypnotisé pendant son sommeil : Dans dix jours vous ferez telle chose, à telle heure, et je puis écrire sur un papier daté et cacheté ce que je lui ai ordonné. Au jour fixé, à l'heure dite, l'acte s'accomplit, et le sujet exécute mot pour mot tout ce qui lui a été suggéré; il l'exécute convaincu qu'il est libre, qu'il agit ainsi parce qu'il l'a bien voulu et qu'il aurait pu agir autrement; et cependant si je lui fais ouvrir le pli cacheté, il y trouvera annoncé dix jours à l'avance l'acte qu'il vient d'exécuter. Nous pouvons donc nous

1. BINET et FÉRÉ, médecin adjoint à la Salpêtrière, *Le Magnétisme animal*, p. 218.

croire libre et ne pas l'être. Quel fond pouvons-nous donc faire sur le témoignage de notre conscience, et ce témoignage, n'est-on pas en droit de le récuser, puisqu'il peut nous tromper ainsi? Et que devient l'argument tiré en faveur du libre arbitre, du sentiment que nous avons de notre liberté¹ ? »

M. Beaunis reproduit à cette occasion les arguments et les affirmations gratuites des déterministes; il affirme, sans le démontrer, que des émotions, des sensations, des idées qui sont en nous à notre insu, et qui n'éveillent pas notre attention agissent comme excitants sur d'autres centres cérébraux et deviennent le point de départ éloigné de mouvements, d'idées, de déterminations dont nous avons conscience. Mais la liberté ne serait ainsi qu'une illusion.

M. Ribot croit trouver l'explication de toutes nos actions dans la tendance naturelle des sentiments et des images à se traduire en mouvements, encore est-il forcé de reconnaître, après avoir cité et examiné les opinions contraires et très variées des physiologistes de notre temps, qu'on ne connaît pas les centres nerveux d'où part l'incitation qui aboutit au mouvement extérieur.

Et cependant, si vous parcourez les ouvrages de certains physiologistes renommés, vous serez frappés de voir avec quelle facilité, quelle assurance dogmatique ils prétendent expliquer le phénomène de la volonté. Voici leur langage avec tout son vocabulaire d'expressions et de mots techniques faits pour tromper le lecteur inexpérimenté et pour dissimuler l'insuffisance et la fragilité de l'argumentation. L'incitation part des régions motrices de la couche corticale, suit le faisceau

1. BEAUNIS, professeur de physiologie à la Faculté de Nancy, *Le Somnambulisme provoqué*, p. 183.

pyramidal qui descend à travers le centre ovale, longe le pédoncule cérébral et le bulbe et passe du côté opposé de la moelle épinière, formant une grande commissure entre les circonvolutions motrices et la substance grise de la moelle d'où sortent les nerfs moteurs¹.

Lorsqu'on entend certains physiologistes raisonner ainsi et expliquer de cette manière les volitions et le mouvement, on serait tenté de croire que la vie intellectuelle et morale de l'homme n'a plus ni secrets, ni mystères pour la physiologie et que le spiritualisme est définitivement vaincu. Heureusement il n'en est rien, ces formules dogmatiques sont des hypothèses qui ne seront jamais justifiées, nous ignorons absolument le point de départ et la nature et l'itinéraire de ce mouvement décrit avec trop de complaisance sous le nom d'évolution de la volonté.

Qu'on arrive un jour, — et cette hypothèse est un rêve, une chimère, — qu'on arrive à connaître exactement l'action de la chaleur, de la lumière et de l'électricité sur le système nerveux et sur les modifications du cerveau; qu'on parvienne, après une longue suite d'expériences, à nous faire suivre les impressions dans leur passage des parties sensibles du cerveau aux parties motrices; que l'on puisse enfin déterminer un jour, par une analyse précise et profonde, les fibres qui répondent à chaque sensation particulière, à chaque pensée, à chaque désir, à chaque volition, — et je le répète c'est une chimère, — il y aura encore un abîme infranchissable entre ces modifications organiques connues, classées, savamment décrites et les actes de la vie intellectuelle de l'homme que nous avons coutume de désigner sous les noms de pensée, d'imagination, de

1. Cf. HUGUENIN, *Anatomie des centres nerveux*. — BRISSAUD, *De la contracture permanente des hémiplegiques*, p. 9.

volonté; on connaîtra l'organe qui est la condition de la fonction, mais celle-ci échappera à l'analyse, au microscope, à la curiosité du physiologiste, et sera éternellement pour lui un mystère.

Or, si la difficulté est déjà insurmontable au matérialiste qui essaye d'expliquer les sensations, les pensées par des mouvements organiques, par des changements dans l'état du cerveau, elle grandit encore quand le matérialiste a la prétention d'expliquer la liberté humaine avec la réflexion, la délibération, le choix, la décision à longue échéance. Ici, nous ne pouvons plus parler de transmission instantanée d'un mouvement des nerfs de la sensibilité, aux nerfs du mouvement; il y a, au contraire, un temps d'arrêt, une résistance à l'impression reçue, un long intervalle de combat pendant lequel l'homme sent l'impression première reçue d'une cause extérieure s'effacer, et la volonté, maîtresse d'elle-même, éclairée par la raison, attendre et retarder son action.

III

Mais nous ne voulons pas entrer au fond du débat qui sépare les spiritualistes et les déterministes en philosophie et en physiologie. Je m'arrête à l'argument précis que certains physiologistes appuient sur les expériences hypnotiques, et sans les suivre dans l'examen de leurs hypothèses sur la force de l'hérédité et les causes déterminantes, je veux savoir si, comme ils le prétendent, la démonstration de la liberté humaine par le sens intime ou par le témoignage de la conscience est sans valeur, en présence des illusions et de l'obéissance passive des sujets hypnotisés.

D'abord, on ne doit pas dire : l'hypnotisé obéit avec la fatalité de la pierre qui tombe, les physiologistes qui ont formulé cet axiome ont exagéré les faits observés. Il faut écarter les cas de simulation et de supercherie qui, nous le répétons, sont plus fréquents qu'on ne veut le croire, dans les hôpitaux, où les sujets entraînés par un long exercice obéissent à une consigne, et dans les expériences privées, où la vanité de paraître et la tendance au mensonge, essentielle aux personnes affectées d'hystérie, peut tromper l'observateur de bonne foi. Il reste donc un nombre assez restreint d'expériences scientifiquement rigoureuses et quelquefois des sujets qui résistent énergiquement, dans l'état hypnotique, aux suggestions qui leur sont données. Le tempérament du sujet, son caractère, ses dispositions morales, son état intellectuel, sa personnalité se révèlent alors d'une manière énergique et soudaine, et dans le refus qu'il oppose à l'ordre de son magnétiseur, le sujet affirme encore avec autorité l'existence du sens intime et de la personnalité. On sait, par les exemples que nous avons cités, que, souvent, pour éviter une crise violente des nerfs, une attaque, ou, peut-être, un dénouement plus fâcheux, le magnétiseur est obligé de céder en présence de la résistance de la personne hypnotisée, et de renoncer à la suggestion.

Il faudrait donc s'abstenir de dire d'une manière générale et trop absolue que l'hypnotisé obéit avec la fatalité de la pierre qui tombe et que le sens intime le trompe dans tous les cas; la réalité des faits s'y oppose, et l'hypnotisme, pris dans l'ensemble des faits, n'infirme pas l'autorité de la conscience en faveur de la liberté.

Quand on ordonne à certains sujets hypnotisés, —

dit M. le Dr Pitres¹, — d'exécuter après leur réveil un acte qui révolte leur conscience, ils déclarent formellement qu'ils ne veulent pas obéir à un pareil ordre et qu'ils ne se laisseront pas réveiller tant qu'on ne leur aura pas donné l'assurance qu'ils ne l'exécuteront pas. Et, en effet, si on maintient l'injonction, il est *impossible de les réveiller*.

« Je n'ai observé jusqu'à présent ce mode de résistance aux suggestions que chez une seule malade, chez Albertine, et voici dans quelles circonstances. Parmi les troubles nerveux qui peuvent subvenir spontanément chez les hystériques se trouve l'aphasie (perte de la voix), avec ou sans paralysie des membres. Albertine a présenté plusieurs fois des accidents de ce genre. Il lui est arrivé à différentes reprises de perdre complètement la parole pendant plusieurs jours consécutifs. Cette aphasie hystérique n'a pas grandi. On peut la faire disparaître par suggestions ou par l'application de courants électriques.

« Albertine redoute cependant beaucoup cet accident, qu'elle considère, à tort ou à raison, comme le plus désagréable de tous ceux qu'elle a éprouvés jusqu'à présent. Or, un jour je lui ordonnai, pendant qu'elle était endormie, de devenir aphasique, après son réveil, et de rester aphasique pendant vingt-quatre heures consécutives. L'expérience réussit pleinement, mais quand je tentai plus tard de la répéter, Albertine déclara qu'elle ne voulait pas être aphasique après le réveil, et que, si je persistais à le lui ordonner, elle ne se laisserait pas réveiller.

« Je ne pensais pas alors qu'elle pût opposer aux manœuvres que nous employons d'ordinaire, pour pro-

1. PITRES, *Les Suggestions hypnotiques*, p. 55. (Bordeaux, 1884.)

voquer le réveil, une résistance quelconque. Je maintins l'injonction et je pratiquai l'insufflation sur les yeux; mais la malade ne se réveilla pas..... Le seul résultat que j'obtins, en pratiquant énergiquement les manœuvres ordinaires, fut de provoquer l'état léthargique à la place de l'état cataleptoïde..... Je dus transiger..... J'ai refait, depuis, cette expérience un assez grand nombre de fois, et toujours les résultats ont été les mêmes. »

IV

Non seulement l'hypnotisée conserve la liberté d'opposer, dans certains cas, une résistance opiniâtre aux injonctions du magnétiseur, mais elle a même la puissance de mentir pour éviter un reproche ou un châtiement. Elle se joue des ordres qu'elle reçoit, des promesses et des menaces qu'on lui fait, de l'ascendant redoutable du magnétiseur, et elle révèle ainsi, encore, d'une manière particulière, sa personnalité.

Dans une de ses intéressantes conférences à la Salpêtrière, M. Richer a endormi une femme qui, après avoir reçu de l'argent d'un charlatan pour donner avec lui des représentations en province, avait pris la fuite en gardant l'argent. M. Richer connaissait le fait, il en avait reçu la confidence de cette femme elle-même à ses bons moments; il lui commande d'avouer son vol, il la presse de questions, il la met sur la voie, il tente de lui arracher un aveu; peine inutile, *elle ment effrontément* et déclare que rien de pareil n'a jamais existé.

Les cas de ce genre sont assez nombreux, et nous avons vu, dans une séance particulière, une jeune fille

qui, quelques instants auparavant, avait fait l'aveu d'une faute, se rétracter pendant le sommeil hypnotique, affirmer avec la plus grande énergie qu'elle n'avait jamais commis cette faute, et mentir, protester avec tout l'effroi que pouvait lui causer la crainte du châtiment que la justice humaine inflige à la faute qu'elle avait antérieurement avouée.

Dans d'autres cas, l'hypnotisée nous dit : « C'est singulier, j'ai une envie folle de faire telle ou telle action », c'est-à-dire d'obéir à une suggestion dont elle ignore accidentellement la cause; elle se révolte, elle proteste, elle a conscience qu'il se produit en elle un phénomène étrange, un état anormal, et son sens intime est ici en parfait accord avec la réalité. Elle est obsédée. Il semble que toute la force nerveuse soit accumulée sur un point du cerveau : elle a une idée fixe, elle le sait, elle le sent.

Quand l'hypnotisé accuse, au contraire, une certaine liberté, quand il reconnaît sa faute et qu'il cherche à la justifier, je n'ai jamais observé en lui le remords, la douleur, la honte qui caractérisent l'état de conscience d'un homme qui a commis une faute, avec la pleine possession de sa liberté. L'hypnotisé exprime, habituellement, l'étonnement et ne se rend pas compte de ce qu'il a fait; et à mesure que son cerveau reprend son équilibre, que ses facultés intellectuelles et morales retrouvent leur empire, ou bien il n'a aucun souvenir de ce qu'il a dit, ou bien il n'en exprime aucun regret. Je ne sache pas qu'on ait jamais vu un sujet hypnotisé se rappeler, après quelques jours, quelques mois, un crime commis pendant le sommeil mystérieux qui accompagne le crime suggéré et en témoigner du repentir. Il a joué un rôle en rêve, dans une comédie.

Quant à moi, j'ai toujours été frappé de cette incon-

science, et de cette indifférence du sujet à qui on a suggéré soit un vol, soit un crime. Rien, absolument rien, n'indique alors qu'on est en présence soit d'un voleur, soit d'un assassin. Le sujet n'exprime ni défiance, ni colère, ni crainte; il ne prend aucune des précautions vulgaires que pourrait prendre un malfaiteur libre et responsable pour échapper aux regards des témoins et aux investigations de la police; il commet son crime imaginaire, en présence de dix ou de vingt personnes, d'un air tout naturel; c'est un automate, et rien ne permet d'affirmer que son sens intime le trompe et qu'il se croit en possession de sa liberté. Si le magnétiseur lui dit : « Vous êtes libre », il répondra : « Oui ». S'il ajoute aussitôt : « Vous n'êtes pas libre », il répondra : « Non ». Il n'a pas de volonté personnelle, il répond selon la pensée du magnétiseur.

Il est indispensable d'analyser avec soin ces états pour voir la fragilité de l'objection que l'on prétend tirer contre l'autorité du sens intime et contre l'existence de la liberté humaine, de l'illusion d'un malheureux halluciné.

M. Liégeois hypnotise M^{me} B..., âgée de 35 ans. Il fait dissoudre une poudre blanche dans de l'eau et dit tout haut, plusieurs fois, avec énergie : « Voici de l'arsenic. » Il commande ensuite à l'hypnotisée d'offrir le breuvage à M. D... qui va venir dans un instant lui demander à boire. M. D... entre et demande à cette femme ce que contient le verre qu'on lui présente. Elle répond tranquillement : *C'est de l'arsenic.* — Assurément, un misérable qui voudrait se défaire d'un ennemi, en lui donnant un breuvage empoisonné, n'aurait ni cette naïveté ni cette candeur.

Je conclus donc que le sujet hypnotisé n'est pas toujours, et dans tous les cas, l'esclave du magnétiseur

que son sens intime lui révèle souvent son état réel, qu'il n'agit jamais comme le ferait un homme libre, conscient, raisonnable et qu'il n'a pas l'illusion de la liberté.

Je ne vois pas de raisons qui justifient les alarmes de tant d'esprits honnêtes mais faibles en présence des attaques violentes de certains magnétiseurs déterministes contre l'existence de la liberté morale. Peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène, a dit Bacon; nous pouvons ajouter avec autant de vérité : peu de science éloigne de la liberté, mais une science attentive et profonde y ramène. On est trompé par les apparences troublantes de certains phénomènes qu'on n'a pas le courage d'examiner avec soin, et l'on s'égare dans les ténèbres de sophismes dont la raison saine et droite triomphe sans difficulté.

Vous prétendez que l'hypnotisé se croit libre et qu'il ne l'est pas; je le nie. En réalité l'hypnotisé ne se croit libre à aucune des phases successives de sa maladie.

Il ne se croit pas libre au moment où vous lui faites la suggestion, pendant le sommeil magnétique : aveuglé et désarmé, plongé dans un état qui paralyse ses facultés les plus élevées, il vous a fait l'abandon coupable de sa volonté quand il a consenti à subir l'ascendant de votre parole, de votre geste et de votre regard.

Il ne se croit pas libre, en s'éveillant, de vous désobéir ou d'obéir à vos injonctions, car, il a perdu complètement le souvenir de son sommeil, des paroles qu'il a prononcées, des ordres qu'il a reçus; l'amnésie est absolue selon vos théories, et tandis qu'il pense, raisonne, agit comme tout le monde, dans l'intervalle qui sépare le sommeil provoqué de l'accomplissement de la suggestion, il ignore absolument ce qu'il doit faire au moment déterminé par son magnétiseur.

Il ne se croit pas libre quand il commet le crime, le meurtre ou le vol suggéré. Nous avons démontré, en effet, qu'au moment où il accomplit la suggestion, l'hypnotisé devient somnambule et se trouve plongé dans son état antérieur, magnétique, en vertu de lois physiologiques et philosophiques déterminées.

Il ne se croit pas libre, enfin, quand il s'éveille et qu'il se produit en lui une détente générale, à la suite de son obéissance à l'ordre de son endormeur; il n'éprouve ni remords, ni tristesse, ni regrets, et l'on n'a jamais vu dans les amphithéâtres de nos hôpitaux, où les hommes et les femmes hypnotisés ont commis tant de crimes imaginaires, ces criminels de circonstance perdre leur belle humeur et essayer de se soustraire aux perquisitions de la justice. Écartons ces vains fantômes qui ne peuvent effrayer que les esprits faibles; en réalité, ce coupable imaginaire ou cet hypnotisé a joué un rôle, la scène est finie, la toile est baissée, et rien n'indique à l'observateur dans cet homme éveillé que sa conscience lui rende un faux témoignage en faveur de la liberté.

Avant de s'endormir et de se soumettre à l'action incertaine du magnétiseur, l'hypnotisé a la faculté de prendre la résolution énergique de ne pas dire une parole ou de ne pas faire une action, et il peut ainsi révéler cette puissance de résistance ou ces ressources de mensonge que nous venons de rappeler, et qui défient la patience et les ordres de l'endormeur. C'est ainsi que nous-mêmes, avant d'entrer dans le sommeil naturel, nous pouvons chasser d'avance, par un mouvement impérieux et décidé de notre volonté, des préoccupations, des idées, des souvenirs dont nous craignons l'apparition troublante, et notre désir se réalise; mais ces phénomènes sont loin de prouver que

tout homme qui dort d'un sommeil naturel est en possession de sa liberté ; ils prouvent, simplement, que l'état mental de celui qui a pris une résolution clairement et fortement déterminée avant de s'endormir, n'est pas semblable à l'état mental de celui qui se soumet sans restriction, sans aucune résolution antérieure, à l'influence d'un magnétiseur.

La résistance qui se manifeste pendant l'hypnose n'est donc pas un effet de la liberté actuelle du sujet, elle est la conséquence naturelle d'une résolution prise avant le sommeil et de l'état mental lié à cette résolution. Cet état mental, cette disposition psychologique et physiologique est l'effet tantôt d'une résolution explicite ou implicite, tantôt du tempérament, du caractère, des habitudes, des mœurs qui constituent la personnalité de l'hypnotisé, mais, dans aucun cas, la résistance de ce sujet endormi ne peut être l'effet d'un acte actuel et déterminé de la liberté.

On oublie trop souvent de faire une distinction nécessaire entre l'acte transitoire et l'état, on ne sait pas creuser lentement ces problèmes délicats. Quand un joueur se livre au jeu pour la première fois, il fait un acte passager et il éprouve ensuite une disposition encore faible, mais réelle à jouer de nouveau, pour renouveler l'impression agréable qu'il a ressentie. L'habitude longtemps répétée du jeu émousse en lui la sensibilité mais elle augmente jusqu'à la passion, le désir et le besoin de jouer. L'habitude a donc déterminé en lui une seconde nature, un état d'esprit particulier et une passion qui grandit dans la mesure où la liberté diminue : il peut arriver un moment où la nature primitive saine et fière contre le mal est vaincue, la nature mauvaise prévaut, la liberté disparaît, la passion règne en souveraine. La répétition des actes a créé un

état qui livre l'homme à sa passion, quelle que soit sa nature, alcoolisme, débauche, jeu effréné, toutes les fois que cet homme se trouve en présence de l'objet ou de l'occasion qui lui permet de l'assouvir.

Nous distinguons ainsi en tout homme des actes répétés et un état moral, soit bon, soit mauvais ; l'acte passe, l'état demeure, il constitue le caractère et la moralité de l'individu ; et de même qu'il y a des actes vertueux et des actes vicieux, il y a aussi des états moraux, vertueux, et des états d'esprit vicieux. Or, le magnétiseur paralyse, il est vrai, la liberté du sujet endormi, il le met dans l'impossibilité de faire des actes libres soit bons, soit mauvais, mais il n'est pas en son pouvoir de changer l'état ou les prédispositions acquises du sujet : celui-ci reste avec l'impulsion primitive acquise ou vers le bien, ou vers le mal ; il conserve ses tendances au jeu, à l'alcoolisme, à la débauche, au crime, ou sa tendance instinctive et spontanée vers la vertu, avec l'horreur du mal.

La liberté étant paralysée, abolie dans le sujet endormi, ce n'est donc pas en vertu d'un acte réfléchi, délibéré qu'il oppose, en certains cas, une résistance douloureuse et désespérée aux injonctions coupables de son magnétiseur, c'est en vertu de son état, et par un mouvement spontané. Aussi le magnétiseur qui veut obtenir d'un sujet hypnotisé la réalisation facile et prompte d'une suggestion doit connaître son état mental, ses prédispositions physiques et morales et conformer les suggestions à cet état, d'où la liberté est toujours absente.

Et puisque toute résistance du sujet magnétisé, quand elle se produit avec persistance, est simplement l'effet d'un mouvement spontané et d'un état, créé par des actes antérieurs accomplis à l'état de veille, on ne

peut pas dire qu'un sujet hypnotisé se croit libre que le témoignage du sens intime est faux. Ce témoignage ici, n'existe pas.

D'ailleurs, si le sujet hypnotisé se trompait et croyait libre quand il ne l'est pas, on ne pourrait enco en inférer aucune preuve contre l'autorité du sensintu et contre l'existence de la liberté humaine. En bon logique, on ne doit jamais conclure du fou à l'homme raisonnable, or, l'hypnotisé est accidentellement u aliéné.

Si je disais : Un fou affirme qu'il est roi, il en e convaincu, et son sens intime est en défaut, donc j n'ai pas le droit d'ajouter foi à l'autorité du sens intim quand je crois être un homme semblable aux autres en raisonnant ainsi, je ferais un sophisme. Or, le nouveaux déterministes font un sophisme du même genre quand ils concluent de l'hypnotisé à l'homme sain d'esprit.

V

Les phénomènes bizarres d'altération de la personnalité, ces hallucinations d'un magnétisé qui, au commandement du magnétiseur, se croit successivement soldat, magistrat, archevêque, empereur, cette alternance malade de deux états et de deux vies, telle que nous l'avons constatée, en rappelant le cas de Félida, de Bordeaux, ces faits semblent ébranler l'autorité de la conscience et démentir le sentiment de notre identité personnelle. En s'appuyant sur ces faits et sur d'autres analogues, les matérialistes qui ont entrepris de faire disparaître la philosophie spiritualiste, déclarent que la conscience nous trompe en nous autorisant

à croire à notre identité, comme elle nous trompe en nous donnant l'illusion de la liberté.

A les en croire, l'unité de la personne humaine serait une chimère et les expériences hypnotiques auraient pour effet de démontrer que l'homme n'est plus un individu, mais qu'il est un assemblage de plusieurs existences, de deux personnes étrangères l'une à l'autre, apparaissant l'une après l'autre sur la scène de la vie, comme feraient des personnages de théâtre, et juxtaposées selon des lois psychologiques et physiologiques, dont l'économie nous est encore inconnue; les faits de dédoublement et d'alternance de la personnalité que nous avons exposés en classant les phénomènes hypnotiques confirmeraient en apparence et d'après eux cette fausse assertion.

En réalité, l'homme est une seule personne composée d'une âme et d'un corps. Nous affirmons et nous reconnaissons cette unité, quand nous disons *je* ou *moi*. Nous affirmons que nous sommes le principe où la cause des changements qui se succèdent dans notre âme et des modifications externes qui se produisent dans notre corps. Je dis également : Je pense, je veux; je dors, je veille; je marche, je m'asseois. C'est par la conscience que je constate ma puissance sur mon âme et sur mon corps, c'est aussi par la conscience que je connais, que je distingue, et que je vois clairement les phénomènes qui se produisent dans mon âme et dans mon corps.

Mais de même qu'il se produit dans notre âme des pensées, des sentiments, des perceptions assez vives pour arrêter l'attention et réveiller la conscience, et un plus grand nombre de pensées, d'impulsions, de perceptions sourdes, légères, imperceptibles, qui échappent à la conscience et à l'attention, il se produit ainsi, de la

même manière dans notre corps des mouvements qui éveillent le sentiment général et fondamental que nous avons de notre existence corporelle, et des mouvements organiques confus, légers, qui remplissent les profondeurs de notre organisme et qui passent inaperçus.

L'unité de la personne humaine établie par le témoignage du sens intime ou de la conscience est donc un fait certain.

On nous oppose l'hallucination d'une femme hypnotisée, à qui nous faisons croire qu'elle est successivement un homme, un cocher, un valet, un grand seigneur, un prélat, et l'on fait ce raisonnement : La conscience trompe cette femme hypnotisée, pendant son sommeil; donc, elle doit la tromper à l'état de veille. On peut opposer à cet argument un argument aussi mauvais, et dire : La conscience trompe l'homme fou, dans ses accès d'aliénation mentale, donc, elle doit tromper l'homme raisonnable, en pleine possession de sa raison et de sa liberté. Il suffit d'exposer ces raisonnements pour les réfuter.

Et, si l'on insiste, si l'on ajoute encore qu'il y a plusieurs personnes ou plusieurs existences successives dans cette femme, parce qu'elle prend successivement les manières et les attitudes de divers personnages, il faudra dire aussi que nous avons plusieurs existences successives, et que nous devenons alternativement tel ou tel personnage, parce qu'il nous arrive quelquefois en songe de nous croire faussement grand seigneur ou mendiant, tantôt puissant, tantôt misérable, tantôt heureux, et d'autres fois accablé de malheurs.

Mais, ce n'est pas assez. Si nous analysons avec soin nos sentiments, nos pensées, notre état moral aux différentes phases de notre vie, que dis-je, aux différents jours d'une semaine, il nous sera possible de constater

que l'égalité d'humeur n'est pas, peut-être, notre vertu dominante, et que, sous l'influence extérieure du temps, des milieux, des circonstances, des tentations, notre caractère, nos goûts, nos sentiments envers les personnes, subissent des changements profonds; qui voudrait, cependant, conclure, de cette succession d'états si variés qu'il y a en nous plusieurs individus qui se montrent suivant les circonstances, et qui disparaissent pour reparaitre un peu plus tard?

L'histoire de Félida X..., de Bordeaux, que le Dr Azam a étudiée avec soin, n'ébranle pas la thèse de l'unité de l'homme et de l'autorité du sens intime. Une femme perd tout à coup la mémoire de ses actions, de son passé, de sa vie, elle tombe dans une sorte de somnambulisme inconscient et lucide qui dure quelques mois. Dans cet état second, séparé du premier, par l'abolition de la mémoire, elle a un caractère différent de celui qu'elle avait dans son premier état. Que peut-on conclure de cet état pathologique, de cette exception? Rien. Nous sommes là en présence d'une maladie mentale, d'un fait extraordinaire qui, d'ailleurs, n'a subi qu'un contrôle restreint, et la logique défend de conclure du particulier au général, d'un somnambule à l'homme sain.

Il faut, d'ailleurs, observer que Félida, après quelques mois, sortait de son rêve, et rentrait dans son état premier, pendant lequel elle retrouvait ses souvenirs, son caractère et ses goûts. Or, à moins de supposer une création nouvelle, — et cette hypothèse est insoutenable, — il faut reconnaître que Félida était toujours la même personne, qu'elle perdait simplement, pendant quelques mois, sous l'influence d'une maladie nerveuse, le sentiment de sa personnalité, et qu'elle rentrait ensuite dans son état normal.

Le fou qui sort guéri d'une maison de santé ne cesse pas d'être toujours le même homme ou la même personne, malgré la lacune faite dans son existence, par son séjour inconscient et prolongé dans une maison d'aliénés.

Nous voyons trop souvent des physiologistes de notre temps conclure ainsi du particulier au général, et d'un état pathologique à un état sain. Ils abusent des termes empruntés à la physiologie, à la médecine, à la thérapeutique, ils exagèrent certains faits morbides qui ne présentent pas, d'ailleurs, toutes les garanties d'existence qu'un philosophe pourrait désirer; ils ont une tendance marquée à faire de la psychologie un chapitre de la physiologie, et ils oublient, même quand ils protestent contre l'abus de la métaphysique et des hypothèses, au nom de la science positive, que rien n'est moins positif que leurs théories et leurs affirmations sur la genèse de la pensée, de la mémoire, de la conscience et de la volonté.

VI

Ces mêmes physiologistes ont cru trouver dans la dualité cérébrale un argument nouveau contre l'unité de la personne humaine : ils sont téméraires dans leurs conclusions, et, trop souvent peut-être, la rigueur d'un syllogisme leur est inconnue.

Voici les faits :

Nous avons deux hémisphères cérébraux. Or, on peut en plonger un dans le sommeil magnétique et laisser l'autre à son état normal. Si l'on frictionne le côté gauche du crâne, l'œil gauche est frappé de daltonisme ou d'achromatopsie, et l'aphasie ataxique se

produit, le sujet a perdu la parole, tandis que l'œil droit voit les couleurs dans leur réalité. Si l'on décrit à l'oreille gauche une scène gaie, et si on imite à l'oreille droite le bruit de la tempête, la physionomie exprime simultanément deux sentiments : à droite, le plaisir, à gauche, la terreur. On peut varier à l'infini ces expériences sur la vue, l'ouïe et l'odorat.

Pauline est mise en catalepsie. L'expérimentateur prend les doigts de la main gauche de la malade et les lui pose sur la bouche en imprimant au bras du même côté les mouvements exécutés dans l'acte d'envoyer un baiser. Aussitôt la malade continue le mouvement, tandis que le côté gauche s'épanouit dans un sourire. Pendant que le bras gauche poursuit ce geste, on donne au bras et à la main droite l'attitude que prendrait une personne qui repousserait un objet avec horreur. Le côté droit du visage prend aussitôt l'expression de la terreur. La physionomie, *souriante à gauche, grimaçante à droite*, exprime ainsi, au même moment, deux sentiments absolument opposés.

« A Marie en catalepsie, on donne au membre supérieur gauche le geste de l'adieu, au membre supérieur droit le geste du commandement. Alors le visage, du côté droit, prend l'expression sévère d'une personne qui donne un ordre impérieux; et le visage, du côté gauche, prend l'expression d'une personne qui sourit...

« Chaque hémisphère cérébral, dans cette expérience, aurait donc été mis en activité par un acte musculaire, et la perception de chaque moitié du cerveau se serait manifestée par des contractions musculaires du visage, qui, d'un côté, exprimait le sourire et de l'autre la frayeur.

« Cette expérience ne prouvait-elle pas l'indépendance fonctionnelle de chaque hémisphère cérébral

rendue manifeste par une excitation réflexe dont le siège était dans les muscles du bras droit et du bras gauche¹. »

On peut donc supprimer l'activité d'un hémisphère cérébral sans abolir la conscience du *moi*; les facultés intellectuelles et les deux hémisphères peuvent être simultanément les organes de deux émotions contraires qui donnent une expression douloureuse, horrible et saisissante à la physionomie. Un seul hémisphère sain peut suffire, selon l'observation de Longet, à l'exercice de l'intelligence et des sens externes.

Il ne faudrait pas, à notre avis, accepter, cependant, cette dernière conclusion comme un fait certain. Les physiologistes, malgré la sévérité apparente et trompeuse de leurs déductions, sont victimes, plus souvent que les philosophes dont ils dédaignent les théories, de l'abus de la généralisation et des observations incomplètes. Le Dr Cotard nous dit bien que dans dix cas où l'intelligence est intacte, il a trouvé cinq fois l'hémisphère gauche et quatre fois l'hémisphère droit atrophié. Mais le Dr Chambard, qui a fait des études approfondies sur l'encéphale, a constaté qu'à la suite d'une paralysie hypnotique de l'hémisphère gauche, le sujet perdait l'usage de la parole et qu'une paralysie artificielle de l'hémisphère droit troublait les actes et les mouvements du sujet, alourdissant son intelligence, affaiblissant sa volonté et augmentant en lui la puissance et le besoin d'imitation instinctive.

Il faut donc se garder des conclusions hâtives, et constater que si les matérialistes ne disent plus que le cerveau pense, ils se contentent d'attribuer cette faculté à une moitié du cerveau. Le jour n'est pas éloigné,

1. *Comptes rendus de la Société de Biologie*, 16 décembre 1882.

sans doute, où ils feront encore une évolution pour trouver ailleurs l'organe de la pensée.

Ils ont cru trouver dans cette dualité cérébrale, provoquée par l'hypnotisme, l'explication matérialiste d'un grand nombre de phénomènes antérieurement constatés. Si le sujet magnétisé s' imagine avoir deux existences successives et différentes, c'est que les deux moitiés du cerveau, au lieu de fonctionner ensemble, agissent l'une après l'autre. Si nous avons des impulsions honnêtes et des impulsions criminelles; si nous sommes alternativement actifs et paresseux, bons et mauvais, vertueux et coupables, et si nous constatons ainsi en nous des oppositions de caractère, il faut l'attribuer aux qualités inégales et opposées des deux hémisphères cérébraux. Nous serons ainsi ramenés par un autre chemin à la dualité des personnes dans un même individu.

Que toutes ces hypothèses soient gratuites, il n'est pas besoin d'un long examen pour le démontrer, mais qu'on admire avec quelle facilité ces esprits égarés soutiennent et affirment comme des principes certains les fantaisies les plus extravagantes de l'imagination, quand ils traitent avec un si profond dédain les principes les plus certains de la philosophie et les enseignements les plus solidement établis de la théologie.

C'est parce que nous avons deux hémisphères cérébraux, disent-ils, que le fou s' imagine être simultanément Jacques et Jean, magistrat et soldat. Mais, dirons-nous, il y a des fous et des hypnotisés qui s' imaginent être à la fois trois personnes différentes ou trois personnages divers, comme le malheureux, dont parle Esquiros, qui avait perdu la raison en méditant sur la trinité; il faudrait donc inventer un troisième hémisphère cérébral. Dans les luttes morales que nous avons

à soutenir pour faire le bien et pratiquer la vertu, nous ne sommes pas seulement en présence de deux motifs représentés par deux cerveaux, mais nous délibérons et nous choisissons entre un grand nombre de motifs d'un ordre différent; mais si chaque motif particulier, chaque impulsion particulière, chaque désir différent émanait d'un cerveau spécial, il ne faudrait pas reculer devant les propositions les plus extravagantes que l'on puisse imaginer.

VII

La philosophie spiritualiste conserve donc toutes ses positions, et les attaques dirigées au nom de l'hypnotisme contre la liberté humaine, contre l'autorité du sens intime et contre l'unité de l'homme sont vaines; elles ne portent pas.

Depuis longtemps, les matérialistes font des efforts stériles pour expliquer physiquement le mécanisme de la pensée et pour localiser dans le cerveau les fonctions intellectuelles et les facultés morales; les mots nouveaux qu'ils emploient et l'appareil scientifique dont ils s'entourent effrayent les esprits faibles et séduisent peut-être les ignorants. Mais les esprits sérieux dissipent ces ombres, écartent ces fantômes, détruisent ces vains appareils et ouvrent ces grands mots pour en découvrir le vide retentissant. On nous parle d'images gravées sur la substance cérébrale par analogie avec des expériences de photographie, de vibrations moléculaires, de cellules nerveuses qui conserveraient et répéteraient les impressions, les émotions, les souvenirs, et l'on prétend expliquer ainsi la sensibilité, l'imagination, la mémoire; mais ces métaphores son-

des formules littéraires et sous ces mots il n'y a rien.
— Voilà la vérité.

Après avoir rappelé qu'il n'avait trouvé l'organe de la destruction homicide ni sur le cerveau des assassins, ni même sur le cerveau des animaux féroces, et qu'il avait trouvé dans le cerveau du *mouton* l'organe de l'esprit caustique et de la croyance en Dieu, le Dr Lélut membre de l'Institut, conclut ainsi :

« Qu'on s'étonne, en un mot, de voir la moitié, ou plus, des faits de formes ou de proéminences locales du cerveau donner d'incessants démentis aux assertions de l'organologie phrénologique! Est-ce qu'il eût pu en être autrement? Est-ce qu'indépendamment de l'impossibilité d'affecter des organes distincts à des facultés qui n'ont pas ce caractère, la nature même de l'entendement ne s'oppose pas à une pareille division? Est-ce que le sentiment du moi, l'unité de la conscience est possible et concevable dans une république de trente ou quarante organes cérébraux, tous parfaitement indépendants les uns des autres, ayant chacun leur sentiment propre, leur mémoire, leur imagination, leur jugement? Direz-vous qu'un de ces organes, auquel vous donnerez tel nom qu'il vous plaira, a pour faculté de prendre connaissance des facultés de tous les autres? Mais un tel organe rendrait tous les autres inutiles, et il en existe, en effet, un semblable. Cet organe, c'est le cerveau tout entier; le cerveau n'ettant toute la masse de ses hémisphères à la disposition d'une unité bien différente (l'âme), et sans laquelle il n'y aurait pour nous pas plus de pensée présente que de pensée à venir¹. »

En réalité, nous constatons par le sens intime, par

1. LÉLUT, de l'Institut, *Rapports du cerveau à la pensée*.

la conscience, l'existence en nous de sentiments, de pensées, de volitions qui n'ont aucune ressemblance avec le mouvement, la matière et les corps. Nous savons d'une manière générale que l'encéphale est la condition matérielle de nos actes intellectuels. Mais, comme on l'a fait observer, nous constatons ce rapport de l'organe à la pensée d'une façon générale et empirique, et comme un rapport de coexistence qui n'implique aucune condition mécanique qu'il nous soit donné de concevoir.

CHAPITRE I

L'HYPNOTISME ET LE MIRACLE

L'objection des magnétiseurs et les guérisons par suggestion. — Discussion des conclusions. — Les maladies imaginaires et les maladies réelles. — L'ordre de l'univers et la liberté humaine. — L'ordre de l'univers et le miracle. — Les objections contre le miracle et leur solution. — La hiérarchie dans les forces et dans les lois. — Le miracle et l'ignorance des lois de la nature. — Le vrai et le faux miracle. — Les critères des théologiens. — La réponse de l'Inquisition.

Les physiologistes qui ont essayé de ruiner la philosophie spiritualiste et d'ébranler dans les esprits la croyance naturelle et scientifique à la liberté, à l'autorité du sens intime, à l'unité de la personne humaine, ont traité avec une égale rigueur les principes les plus respectables de la théologie. La science est devenue militante, et, sous leur plume, elle n'est plus la recherche sereine et désintéressée de la vérité, elle est une arme de combat avec laquelle on essaye de faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la religion dans les âmes. Ce parti pris, cette hostilité systématique, cette animosité persistante, aveugle trop souvent ceux qui en sont atteints et les rend incapables de voir la lumière.

Ainsi, nous n'avons pu nous défendre d'admirer la lettre encyclique de l'Inquisition romaine, contre les

abus du magnétisme. On a pu remarquer avec quelle sagesse et quelle clairvoyance, le cardinal Macchi plus intelligent que les Académies, sceptiques en matière de merveilleux, avait su distinguer l'usage légitime et les abus coupables du magnétisme.

« En écartant, — disait l'éminent cardinal, — tout erreur, tout sortilège, toute invocation implicite ou explicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, non interdits, d'ailleurs, n'est pas moralement défendu, pourvu que ce ne soit pas dans un but illicite ou mauvais en quoi que ce soit. »

Voilà l'usage légitime, voici l'abus :

« Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou des effets vraiment naturels pour les expliquer physiquement, ce n'est qu'une illusion tout à fait condamnable et une pratique hérétique. »

Le D^r Binet s'étonne et s'indigne de cette distinction si légitime, et quand il entend le savant cardinal condamner ceux qui se servent du magnétisme pour évoquer les morts et connaître l'avenir, il déclare avec ironie que le Saint-Siège entend conserver le monopole du surnaturel. Le D^r Binet croirait-il donc par hasard au surnaturel, et voudrait-il s'en assurer le monopole? ne devrait-il pas reconnaître la haute raison et la sagesse souveraine de l'Église, qui, par respect pour les droits et la liberté des savants de bonne foi, refuse de se prononcer sur la question de fond, et se contente de blâmer des abus aussi contraires à la religion qu'aux principes élémentaires d'une saine philosophie?

Mais ces nouveaux magnétiseurs ont la prétention de démontrer, par certains phénomènes hypnotiques, faciles à produire et à renouveler, l'impossibilité mani-

feste du miracle et du surnaturel. Voici leur démonstration :

« Lorsqu'un de ces hypocondriaques, vésaniques atténués, auxquels on applique le plus communément le nom de malades imaginaires, vient implorer le secours de la médecine, sous prétexte qu'il s'agit de douleurs, de troubles subjectifs, que lui répond-on souvent ?

« — Ce n'est rien, un peu d'imagination, ne vous en préoccupez pas, — et on lui donne négligemment un remède anodin.

« Le malade, qui s'est suggéré une douleur, et qui en souffre réellement, acquiert la conviction que sa maladie n'est pas connue et qu'on ne peut rien pour lui. L'idée d'incurabilité devient d'autant plus intense qu'il a une plus haute opinion du savoir du médecin qu'il a consulté ; et le malade par imagination, qui était venu avec une affection chronique, s'en va souvent incurable.

« Les entrepreneurs de guérisons miraculeuses procèdent tout autrement. Ils ne nient pas la maladie, mais ils affirment qu'elle va guérir par l'action d'une puissance surhumaine. *Ils agissent par suggestion*, ils inculquent graduellement cette idée que la maladie peut guérir, le sujet s'en pénètre, se l'approprie ; quelquefois la guérison s'effectue en conséquence de la suggestion, et quand on dit que c'est la foi qui sauve, on ne fait qu'employer une expression rigoureusement scientifique. Il ne s'agit plus de nier ces miracles, mais d'en comprendre la genèse et d'apprendre à les imiter...

« Lorsqu'un croyant associe la divinité à son idée de guérison, il s'habitue à l'attendre subite et complète, à l'occasion d'une manifestation religieuse dé-

terminée : les choses se passent en effet souvent ain
C'est ce que nous avons vu, par exemple, à la Salp
trière, chez la célèbre Etcheverry, qui vit guérir to
à coup une hémiplegie avec contracture, datant
sept ans, à propos d'une cérémonie du mois de Mari
il ne lui resta qu'une faiblesse du côté, qui disparut e
peu de jours, et que l'on put expliquer par l'influenc
du défaut d'exercice si longtemps prolongé.

« Ce miracle, qu'on peut appeler expérimental
puisque'il fut préparé de longue main par les médecins
— depuis longtemps, en suggérant à la malade qu'ell
guérirait au moment de telle cérémonie religieuse,
ce miracle, disons-nous, nous explique les guérison
par l'imposition des mains, dont l'histoire sacrée
abonde. C'est la suggestion qui explique les succès de
Mesmer et les miracles accomplis autour de la tombe
du diacre Paris, et, de nos jours, dans les fameuses
grottes qui se trouvent situées du côté des Pyrénées.

« Le médecin, qui n'est pas un thaumaturge, a des
ressources bien moindres. Lorsqu'un malade, atteint
d'une affection d'origine psychique, s'adresse au
médecin, celui-ci ne peut guère, sauf dans certaines
circonstances exceptionnelles, lui inspirer confiance
qu'en des moyens plus ou moins lents; mais, quels
qu'ils soient, il faut les employer avec confiance et
autorité¹. »

II

Tous les philosophes reconnaissent sans difficulté
l'influence profonde du moral sur le physique et de

1. BINET et FÉRÉ, médecin-adjoint à la Salpêtrière, *Le Magné-
tisme animal*, p. 265.

i.
•
it
e
;
l'imagination sur le corps humain; on ne peut condamner ni le médecin qui essaye d'inspirer au malade une grande confiance dans la force plastique de son âme, pour en obtenir l'amélioration de sa santé ou la guérison d'une maladie, ni le maître qui relève la confiance de son élève, dans l'efficacité de sa liberté, de sa force morale, en présence des dangers de la vie. Voilà la part de vérité contenue dans la théorie de la suggestion; cette vérité est aussi ancienne que le monde, et sa découverte ne date pas des recherches récentes sur le magnétisme animal.

Mais l'auteur que nous avons cité, et qui reproduit, sous une forme nouvelle, la thèse surannée du rationalisme, ne s'en tient pas là, il présente sa pensée hostile au surnaturel et au miracle sous la forme séduisante d'une démonstration scientifique : il est facile de reconnaître le sophisme et de le signaler.

La tactique de M. Binet, qui est aussi celle de son école, consiste à voir dans les maladies un effet de l'imagination. Or, la cause qui fait, défait, et il suffit d'exciter l'imagination pour obtenir la guérison de la maladie qu'elle a occasionnée. Sans doute, si je pressais l'argument, et si j'interrogeais M. Binet, pour savoir s'il considère *toutes* les maladies, dont l'humanité est affligée, comme appartenant à la catégorie des maladies imaginaires, il ne prendrait pas ma question au sérieux, et il s'empresserait de déclarer qu'il y a malheureusement un très grand nombre de maladies qui ont leur siège ailleurs que dans l'imagination. Il divise donc les maladies en deux classes, les unes, réelles, et qui défient trop souvent les efforts persévérants de la science, et les autres imaginaires, qui n'ont aucun fondement sérieux. C'est, sans doute, à cette seconde classe qu'appartenait l'hémiplégique, dont on

nous assure avoir obtenu la guérison, par suggestion à l'hospice de la Salpêtrière.

A quel signe sera-t-il permis de reconnaître les maladies réelles et de les distinguer des maladies imaginaires? Un esprit sérieux et libre de tout préjugé n'aurait pas de peine à répondre que la nosographie est une science dont les principes sont connus et qu'il est facile de constater dans l'organisme humain les altérations et les lésions qui accusent une maladie indépendante de l'imagination. Poursuivant cette argumentation, et restant toujours sur le terrain solide de la logique et de l'expérience, il nous suffirait alors de citer des cas où des personnes, qui offraient dans leur organisme ces altérations et ces lésions, parfaitement constatées, ont été instantanément, et, par conséquent miraculeusement guéries.

Mais cette méthode scientifique déplaît aux rationalistes, et, comme ils ont déclaré à priori que le miracle était impossible, et qu'on ne discutait pas le surnaturel, ils formulent ce principe, dont nous venons de constater l'application : toute maladie guérie instantanément, soit par une prière, soit par l'imposition des mains, soit par une parole, est une maladie imaginaire. On arrive ainsi à s'enfermer dans ce cercle vicieux : Une maladie est imaginaire quand elle cesse en présence d'une invocation, et toute maladie qui disparaît devant une invocation est imaginaire.

Il est difficile d'être dans une opposition plus formelle avec la logique, l'expérience et la science.

A ce prix, toutes les maladies seraient un effet de l'imagination, car l'histoire sacrée nous apprend que des thaumaturges ont ressuscité des morts, rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques, par une prière, par une parole.

par une simple invocation; et les rationalistes sont ainsi obligés, ou de nier toute certitude historique, puisque les faits miraculeux sont attestés par des témoins qui ne pouvaient ni se tromper, ni nous tromper, ou de déclarer que toutes les maladies, même les plus graves, sont des désordres accidentels causés par l'imagination, et je ne connais pas un homme de science qui consente à défendre un tel paradoxe, il suffit de l'énoncer pour le réfuter.

Nous trouvons encore là un exemple de cet abus de la généralisation que nous avons eu trop souvent occasion de signaler. On a vu que dans certains cas, on avait pu guérir quelques malheureux hypocondriaques en réveillant la force de l'imagination, aussitôt, sans examen, sans contrôle, sans discussion, sans preuves, on déclare que tous les malades guéris miraculeusement se trouvaient dans la même disposition d'esprit et de santé.

III

Mais prenons la question de plus haut, examinons de près cette thèse du miracle que l'on essaye d'ébranler.

En exposant la conception déterministe de l'univers, nous avons pu reconnaître qu'aux yeux de certains physiologistes l'univers est un cercle fermé où Dieu lui-même ne peut jamais pénétrer, par une action que les chrétiens appellent surnaturelle et miraculeuse; ils estiment qu'une haute intelligence trouvera un jour la formule mathématique de tous les phénomènes de l'univers, et prédira enfin l'avenir des peuples comme l'astronome annonce le retour d'une comète ou une éclipse de soleil.

Des théologiens ont répondu en rappelant cette parole

d'un savant qui a fait une étude approfondie des mouvements physiques, de Séguin : « La force est, par sa nature, essentiellement positive, *indépendante de sa direction*, et l'on peut changer à volonté cette direction sans rien perdre de son intensité, ni du mouvement qui en est le produit. » Donc, à supposer même l'éternelle invariabilité de la quantité de force et de mouvement, l'homme a le pouvoir de diriger le mouvement. Or, si vous reconnaissez que l'homme a la faculté de changer la direction du mouvement, il faut bien reconnaître que Dieu a la même puissance, la possibilité du miracle est ainsi démontrée.

Mais il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans le détail d'une étude sur la thermodynamique et la conversion des forces dans la nature pour démontrer la possibilité du miracle. Un vain étalage de science est inutile et trouble quelquefois les esprits faibles en laissant la vérité voilée et indécise. Il ne faut pas oublier que ces physiciens et ces physiologistes dont les axiomes ont les apparences d'une science rigoureuse, oublient l'intervention de la liberté, de la causalité humaine, et ne considèrent que les phénomènes matériels, mécaniques de l'univers. En démontrant l'action de la liberté dans le monde, on démontre par là même et avec une égale rigueur, la possibilité du miracle ou de l'intervention de Dieu.

L'homme étant doué d'une puissance finie, intervient d'une manière finie dans ce cercle de l'univers que l'on déclare infranchissable, et Dieu étant doué d'une puissance infinie intervient d'une manière infinie. Dieu et l'homme manifestent sans cesse leur pouvoir et leur liberté dans cet univers où l'on ne voudrait voir que des causes physiques et des effets matériels soumis à la fatalité.

Il y a autre chose que la matière dans le monde physique, écrivait un adversaire de Tyndall, dans la *Pall Mall Gazette*, il y a autre chose que des molécules qui s'attirent ou se repoussent, il y a des esprits essentiellement libres qui ne peuvent entrer dans les équations du déterminisme. Les volontés des hommes, par exemple, sans cesse en action, exercent une influence petite en apparence, mais visible et réelle sur les phénomènes naturels, et modèrent le cours des lois qui les régissent. Les feux qu'il allume, les défrichements qu'il opère, les forêts qu'il abat ou qu'il plante, les dessèchements de marais ou de mers qu'il mène à bonne fin, les percements de montagnes, etc., modifient, et quelquefois profondément, le climat d'une localité déterminée, ou de contrées entières. La pluie était rare en Égypte avant le percement de l'isthme de Suez, aujourd'hui elle est fréquente. On parle de rétablir la mer du Sahara pour féconder de nouveau le désert. Un glacier derrière lequel se pressait une énorme masse d'eau menaçait à la fois d'écraser et d'engloutir le bourg de Wiège. Un habile ingénieur, après avoir, par un forage, donné écoulement à l'eau amoncelée, entreprit le sciage du glacier et le fit tomber en lames inoffensives; le fléau fut conjuré.

Or, ce que la liberté humaine, si limitée et si faible peut produire au prix d'un grand effort, pourquoi sa volonté toute-puissante et infinie de Dieu, ne pourrait-elle pas le faire, d'une manière mystérieuse, mais souveraine, à la prière d'un homme qu'il veut exaucer?

Nous ne disons pas que le thaumaturge opère une création et qu'il fait sortir du néant une créature nouvelle, non, mais tout en acceptant sans le discuter ici, l'axiome en vertu duquel y a toujours dans l'univers une invariable quantité de force et un mouvement, en nous

contentant d'attribuer à l'homme un principe de direction sur ces forces et ces mouvements pour leur faire produire des phénomènes particuliers et nouveaux, et personne ne conteste à l'homme un tel pouvoir, nous arrivons à démontrer qu'on n'a pas le droit de repousser le miracle au nom de la science, et de le ranger dans la catégorie des impossibilités.

Quoi ! vous repoussez le miracle parce que, selon vous, l'univers est un cercle fermé, impénétrable, où les effets matériels et les causes matérielles s'enchaînent selon les lois mathématiques de la fatalité ? Cependant, l'homme intervient dans ce monde. Armé de sa liberté, il change les conditions matérielles de cet impénétrable univers : il détourne les fleuves de leur cours ; il change les conditions hygiéniques et climatiques d'une région ; il assainit les contrées marécageuses ; il fertilise les champs arides, et toute sa vie s'écoule dans un travail pénible où la science l'éclaire et soutient son courage, dans une lutte contre la nature et contre les éléments pour améliorer sa condition matérielle et donner plus de charme à son existence.

L'homme entre donc dans cet univers que vous prétendez impénétrable ; il y entre en souverain ; il y fait lui aussi des merveilles qui se multiplient avec le développement des sciences, l'ardeur de son courage et le travail de ses bras. Nous sommes témoins, tous les jours, de ces merveilles et de ces prodiges enfantés par son génie ; nous vivons au milieu d'eux, et nous parlons sans cesse, avec une vanité peut-être excessive, de ce que nous appelons avec trop d'emphase, les prodiges de la science.

Au-dessus des causes matérielles qui produisent des effets matériels selon les lois de la physique, de la mécanique et de la chimie, il y a des causes spirituelles,

réelles quoique invisibles, il y a la liberté humaine éclairée par le génie, qui s'empare des forces de l'univers et les soumet à sa volonté, en les marquant de son empreinte.

Et cependant, qui voudrait dire, en présence de ces ingénieurs qui percent les montagnes, unissent les mers, rapprochent les peuples à travers les océans, que les lois de l'univers sont violées, que l'harmonie du monde est troublée, que les sciences perdent leur point d'appui, que ces conquêtes de la science engendrent le désordre et la confusion, que l'homme, enfin, n'a aucune influence sur les phénomènes naturels ?

Si un thaumaturge étranger aux sciences humaines s'était levé, il y a dix siècles, et si, par une parole il avait opéré des prodiges, fertilisé des champs arides, détourné des fleuves de leur cours, fait tomber l'eau du ciel, ce thaumaturge aurait opéré, certainement, des miracles, mais nous dirions de ces effets miraculeux ce que nous disons aujourd'hui des conquêtes de la science, l'ordre scientifique et l'harmonie du monde n'est pas troublée par ces changements qui s'opèrent dans la matière et dans ses mouvements.

Creusons encore ce problème, essayons de dissiper les ténèbres et les préjugés.

Ce n'est pas seulement par l'étude de la causalité humaine ou de la liberté que nous démontrons la possibilité du miracle, une simple analyse de cette permanence invariable des lois de la nature qu'on oppose aux miracles nous conduira au même but.

En effet, on s'habitue trop souvent à considérer le miracle comme l'abolition ou la suppression d'une loi de la nature, et l'on signale avec complaisance dans le parti des ennemis du surnaturel, le désordre que le miracle introduirait dans les mouvements harmonieux

de l'univers. Cette objection repose sur un malentendu déplorable; il importe de le faire cesser ¹.

Les minéraux, les végétaux, les animaux et l'homme qui est au sommet de la création forment une hiérarchie et obéissent à des lois subordonnées. La loi qui domine le monde minéral est soumise à la loi du règne végétal; de même aussi la loi du règne animal est soumise à la loi d'intelligence et de liberté qui domine toute la nature. La force végétative s'assimile et dirige dans les plantes les forces chimiques qui appartiennent aux minéraux. Si vous considérez la vie animale avec ses caractères nettement déterminés, vous reconnaîtrez que les forces végétatives sont en effet modifiées et transformées par le principe de vie qui donne aux animaux ou qui leur conserve l'être et le mouvement. Mais toutes ces forces végétatives et animales se retrouvent dans l'homme soumises elles-mêmes au principe psychique, à l'âme qui les domine et les contient.

En vertu de cette subordination nous devons formuler ainsi la loi de causalité : telle cause particulière produira son effet, si elle n'en est pas empêchée par une cause supérieure; et, en parlant ainsi, nous exprimons simplement un fait incontestable. Ainsi, l'intervention de la force animale peut modifier, suspendre, empêcher

1. Cf. *Potuisset enim et alium rerum ordinem instituere, unde et potest præter hunc ordinem institutum agere, agendo effectus secundarum causarum sine ipsis, vel producendo effectus, ad quos causæ secundæ non se extendunt.* — S. Th. Sum. theol., I, q. cv. art. 6.

Deus non solum est causa actionum, in quantum dat formam, quæ est principium actionis, sed etiam sicut conservans formas et virtutes rerum. Et quia forma rei est intra rem, et tanto magis, quanto consideratur ut prior et universalis, et ipse Deus est proprie causa ipsius esse universalis in rebus omnibus, quod inter omnia est magis intimum rebus, sequitur, quod Deus in omnibus intimè operetur. — S. Th., Summ. theol., I, q. cv. art. 8.

Cf. Contr. Gent., III. 99.

l'effet de la loi qui gouverne le monde végétal sans que l'ordre universel en soit troublé. L'intervention de l'homme peut modifier et suspendre l'effet d'une loi physique. La main d'un enfant qui arrête un mince courant d'eau, ou qui retient en l'air une pierre, suspend l'effet de la loi physique de la chute des corps, et qui voudrait affirmer que cette intervention est contre les lois de la nature ¹ ?

Or, ce que l'homme peut faire dans cet univers par sa force finie, bornée, Dieu peut le faire aussi par sa force souveraine, avec une intelligence, une étendue, une puissance infiniment supérieure à celle de l'homme. Quand il considère les phénomènes innombrables et si variés qui s'accomplissent dans le domaine de la nature ; les lois qui gouvernent le monde physique et expliquent sa perpétuelle harmonie, le vrai philosophe doit dire : ces lois, ces causes produisent et produiront leurs effets, si une loi et une cause supérieure au monde, c'est-à-dire Dieu lui-même, ne juge pas à propos d'intervenir et de produire un phénomène que nous appelons miraculeux, parce qu'il n'est pas l'œuvre de l'homme mais l'œuvre de Dieu qui intervient en ce monde quand il

1. *Cum projicit aliquis lapidem sursum, hoc est præter ordinem naturæ lapidis.*

S. Th. Summ. theolog. I, q. cx, art. 4. — In agentibus etiam corporalibus hoc videtur, quod motus, qui sunt in istis inferioribus corporibus ex impressione superiori, non sunt violenti neque contra naturam, quamvis non videantur convenientes motui naturali, quem corpus inferius habet secundum proprietatem suæ formæ. Non enim dicimus quod fluxus et refluxus maris sit motus violentus, cum sit ex impressione cælestis corporis, licet naturalis motus aquæ est solum ad unam partem, scilicet ad medium. — III, 100. — Omnes creaturæ corporales ad naturam intellectualem ordinantur quodam modo sicut in finem. Ipsius autem intellectualis naturæ finis est Dei cognitio. Non est ergo mirum, si ad cognitionem de Deo intellectuali creatura præbendam fit aliqua imitatio in natura corporali. — I. c. 99. — Cf. I. — cv, art. 8.

le juge à propos, et qui manifeste sa présence par des phénomènes dont l'imagination s'étonne et se trouble, avec un éclat et dans des circonstances telles, que tout homme de bonne foi doit dire : Dieu est là !

Refuser à Dieu la puissance de produire dans l'univers les phénomènes naturels que l'homme, sa créature bornée et imparfaite, a la faculté de produire et de renouveler à son gré ; lui contester la puissance de faire avec éclat, et par une manifestation soudaine, des phénomènes, des prodiges qui surpassent infiniment tous les phénomènes naturels, c'est se faire une étrange et misérable idée de la Divinité. La puissance de l'homme est un don limité que nous recevons de la puissance de Dieu, elle porte, comme l'homme lui-même, la marque indélébile de notre infirmité naturelle et de notre fragilité, car le Créateur a mesuré avec sévérité la part de puissance qu'il a donnée à l'homme et que notre orgueil se plaît à exagérer avec une emphase qui trahit notre misère. Ces montagnes qui s'ouvrent, ces grandes mers qui se rapprochent, cette étincelle rapide qui fait le tour du monde en quelques secondes, chargée de la pensée d'un homme ou d'un peuple, ces effets du travail fécond de l'homme nous exaltent jusqu'à l'orgueil. Il n'en est pas moins vrai que l'homme rencontre sans cesse la limite infranchissable dans les chemins où il s'engage avec une activité dévorante, et ce qu'il fait est peu de chose en comparaison de ce qu'il voudrait faire. Les misères, les infirmités, les maladies, la mort qui défient ses efforts désespérés le ramènent au sentiment douloureux de la réalité.

Dieu ne connaît ni ces bornes ni ces infirmités d'une créature dont il a mesuré avec parcimonie le degré de vie et la vertu, il est lui-même la puissance sans mesure au service d'une intelligence infinie. Qui pour-

rait donc empêcher son intervention dans les affaires de ce monde et lui défendre d'élever de quelques degrés la force d'un homme, d'un saint, et lui permettre ainsi de faire des actions, des miracles que ses semblables ne peuvent pas faire? qui pourrait lui défendre d'intervenir d'une manière plus directe et de produire lui-même au firmament, sur la terre et dans les mers des mouvements qui effrayent notre imagination? qui pourrait lui défendre de se faire obéir des éléments et des forces qui animent la matière, au simple commandement de sa volonté, lui dont la parole créatrice a fait sortir du néant ce globe, grain de poussière qui flotte dans l'espace, et les millions de soleils perdus dans les profondeurs lointaines du firmament?

Invocuez-vous les forces de la nature, les lois qui les gouvernent, l'harmonie des mouvements terrestres? Mais qui peut connaître mieux que lui ces forces, ces lois, cette harmonie qui sont l'œuvre de sa liberté?

Celui qui a créé peut modifier l'état de sa créature. Invoker comme on le fait avec plus d'ignorance que de sagesse, des prétextes mesquins, des allégations misérables pour démontrer que l'accès de ce monde est interdit à l'Être Infini, n'est-ce pas donner aux hommes une idée ridicule de la divinité?

Je ne m'adresse pas en ce moment aux matérialistes, aux fatalistes, aux athées de toute nuance qui nient sans preuve et par passion, la liberté morale et l'existence de Dieu, mais je m'adresse aux rationalistes qui croient à la réalité de Dieu, à la liberté humaine, tout en refusant de croire à la possibilité du miracle, et je leur dis : Vous avez une idée bien étroite de la Divinité quand vous refusez de lui reconnaître la puissance d'exaucer la prière d'un homme et de faire un miracle pour rendre à la santé un malade ou un moribond, pour

accorder la victoire, la paix, la prospérité à un peuple qui le prie, pour détourner d'une famille ou d'un pays les fléaux qui les menacent, et comment pouvez-vous attribuer en principe l'infinie puissance à un être que vous vous faites si impuissant ?

La possibilité du miracle est donc fondée sur la subordination des causes inférieures aux causes supérieures et de toutes les causes finies, créées, à la cause première, infinie, increée.

Le rationaliste est ainsi enfermé dans cette alternative, ou de nier la causalité humaine et l'intervention de la liberté de l'homme dans l'univers, — et cette négation est insoutenable, — ou de reconnaître la possibilité du miracle et de l'intervention de Dieu dans l'univers.

IV

Le rationaliste se réfugie alors sur un autre terrain et il élève deux objections qui n'arrêteront pas longtemps notre attention. La première a pour fondement l'immutabilité, la science et la sagesse éternelle qui seraient en défaut si Dieu, semblable à un ouvrier maladroit se croyait obligé d'intervenir dans le monde et de retoucher l'œuvre sortie de ses mains ; la seconde repose sur la difficulté de connaître les lois de la nature et de distinguer le fait miraculeux.

A la première objection, les apologistes chrétiens ont répondu que le miracle et l'intercession humaine qui le précède, étant prévus de toute éternité, à leur lieu, à leur place, à leur moment, rien n'est changé dans le plan de l'univers, et que ni l'immutabilité, ni la sagesse, ni la science éternelle ne se trouvaient ainsi en défaut.

Sir Charles Babbage, l'immortel auteur de la *machine à calculs analytiques* a exposé d'une manière saisissante et par un appareil scientifique et mécanique très simple l'argument que nous venons d'exposer. Il a conçu une machine à calcul qui, après avoir enregistré pendant dix mille années la série des nombres carrés, fait apparaître un cube à un moment donné, et qui reprend ensuite son mouvement ordinaire. L'apparition de ce cube est l'effet d'une volonté particulière de l'inventeur, et cette volonté est consignée dans la machine au moment de sa construction. Il est facile de voir l'application que l'on peut faire de cette invention ingénieuse et savante au miracle qui apparaît soudain, dans la trame ou dans le cours des phénomènes de l'univers.

Le grand Euler avait déjà répondu aux objections des rationalistes par cette profession de foi simple et convaincue : « La religion nous prescrit le devoir de la prière, en nous donnant l'assurance que Dieu exaucera nos vœux, pourvu qu'ils soient conformes aux règles qu'il nous a données. D'un autre côté, la philosophie nous enseigne que tous les événements de ce monde arrivent conformément au cours de la nature établi depuis le commencement, et que rien ne pourrait arrêter ce que Dieu a prévu et voulu.

« Mais je réponds que quand Dieu a établi le cours du monde, et qu'il a arrangé tous les événements qui devaient arriver, il a eu évidemment égard à toutes les circonstances qui accompagneraient chaque événement, et particulièrement aux dispositions, aux vœux, aux prières de chaque être intelligent, et que l'arrangement de tous les événements a été mis parfaitement d'accord avec toutes ces circonstances. Quand donc un fidèle adresse à Dieu une prière digne d'être exaucée, il ne faut pas s'imaginer que cette prière ne parvient

qu'à présent à la connaissance de Dieu; il l'a déjà entendue, depuis toute l'éternité, et si, en père miséricordieux, il l'a jugée digne d'être exaucée, il a arrangé exprès le monde en faveur de cette prière, en sorte que son accomplissement fût une suite des cours réguliers des événements. C'est ainsi que Dieu exauce les prières des fidèles sans faire des miracles, quoi qu'il n'y ait aucune raison pour que Dieu n'ait fait et ne fasse encore de vrais miracles ¹.

La seconde objection fondée sur l'ignorance des lois de la nature serait déplacée sur les lèvres d'un homme de science. Il est bien vrai que nous ne connaissons ni *toutes* les forces, ni *toutes* les lois de la nature, et la science avance tous les jours, refoulant les ténèbres, et découvrant des lois longtemps ignorées de l'esprit humain, mais nous connaissons d'une manière certaine un grand nombre de lois fondamentales de l'ordre naturel; les savants nous parlent sans cesse des lois invariables de l'astronomie, de la physique et de la chimie, et la sûreté de ces lois explique et soutient la rigueur de leurs déductions fécondes. Dans un ordre moins élevé, tous les hommes, guidés par l'expérience et par la lumière universelle de la raison, connaissent aussi avec une égale sûreté un certain nombre de lois naturelles, pratiques, dont l'ignorance ou la négation serait une forme nouvelle du scepticisme universel. Un cadavre reprend la vie, un aveugle né recouvre la vue, subitement, un thaumaturge s'élève, et reste en l'air, dans une extase saisissante, contrairement aux lois de la pesanteur : ces faits, et d'autres que nous pourrions invoquer, sont évidemment en opposition avec des lois certaines, connues par la science et par

1. EULER, *Lettres à une princesse d'Allemagne*. Lettre quatre-vingt-dixième.

la raison : qui oserait dire aujourd'hui que les lois de la pesanteur et de la décomposition cadavérique, sont incertaines, et que la résurrection d'un mort est l'effet d'une loi naturelle inconnue ?

Il ne faut donc pas s'arrêter à ces difficultés élevées par une critique aux abois. La permanence des lois harmonieuses qui président à tous les mouvements de l'univers justifie l'inébranlable certitude scientifique et la fermeté des principes qui servent de base à toutes les sciences naturelles. Nier cette permanence des lois des mondes créés, c'est affirmer que l'univers est livré au hasard, au chaos et contredire un fait éclatant qui a frappé tous les esprits depuis l'origine du monde, la beauté tranquille et l'invariable harmonie de la nature. Nier la certitude des principes qui en découlent et qui servent de base à toutes les sciences naturelles, c'est se condamner au scepticisme. La raison réprouve ces deux erreurs, et après avoir démontré la constance des lois de l'univers et la certitude des principes de toutes les sciences, elle établit, par voie de conséquence rigoureuse, qu'il est facile de reconnaître le caractère préternaturel ou miraculeux d'un fait qui ne peut s'expliquer ni par ces principes, ni par ces lois et qui est manifestement l'œuvre du principe supérieur à toute la nature, c'est-à-dire, de Dieu.

En dehors des rationalistes qui contestent à Dieu la puissance d'intervenir dans les événements du monde qu'il a créé, les philosophes chrétiens et les théologiens ont agité une question plus délicate à résoudre, et ils ont essayé de déterminer les signes qui permettent de reconnaître si un phénomène merveilleux est l'œuvre de Dieu ou l'œuvre du démon.

Nous réservons cette question que nous traiterons un jour avec plus de profondeur et d'étendue. Qu'il

nous suffise, en ce moment, de rappeler que les autorités religieuses ont indiqué un certain nombre de caractères qui permettent de reconnaître l'intervention démoniaque et d'éviter l'erreur. « Si un sujet, dit le Rituel romain, converse dans une langue qu'il n'a jamais apprise, s'il découvre les choses éloignées et cachées, s'il déploie des forces qui surpassent, évidemment, son âge et sa condition, on peut pressentir dans ce cas la présence de l'esprit mauvais ¹. » D'après le savant Delrio, qui résume l'enseignement des théologiens les plus autorisés, un prodige est l'œuvre du démon quand il est réellement au-dessus des forces de la nature physique, et quand celui qui le produit prétend prouver ainsi une doctrine contraire à la foi catholique; quand il est contraire aux bonnes mœurs, quand il n'a pour but que d'amuser les hommes ou de satisfaire la curiosité et les passions; quand il est produit par des moyens cabalistiques, ridicules, superstitieux, sans invocation à Dieu et à Jésus-Christ ².

Dans le document si grave contre l'abus du magnétisme adressé par le saint Office à tous les évêques de la catholicité, nous trouvons aussi parmi les signes qui permettent au fidèle de reconnaître la présence et l'intervention de l'esprit mauvais, la prétention de deviner et de prédire l'avenir, la faculté de découvrir des choses inconnues ou éloignées, l'évocation des morts, la vision de toutes sortes de choses invisibles, la prédication d'une religion nouvelle.

Il appartient à l'apologiste chrétien d'étudier ces

1. *De exorcizandis obsessibus* : *Signa autem obsidentis dæmonis sunt; ignotâ linguâ loqui pluribus verbis, vel loquentem intelligere, distantia et occulta patefacere, vires suprâ ætates seu conditionis naturam ostendere, et id genus alia : quæ cum plurima occurrunt, majora sunt indicia.*

2. Delrio, *Disquisitiones magicæ*, lib. II, ch. VIII.

signes caractéristiques des prodiges mauvais, et de les justifier contre les attaques de l'incrédulité moderne, en ayant soin de ne pas dédaigner les données des sciences naturelles et des lois psychologiques qui confirment avec autorité et avec éclat la vérité de l'enseignement chrétien.

Il y aura sans doute des cas particuliers, vagues, indéfinissables où l'observateur, consciencieux et embarrassé ne saura pas reconnaître le caractère de certains phénomènes qui ont les apparences trompeuses du merveilleux; la nature est féconde en surprises et le champ qui appartient aux névroses et à l'imagination est aussi vaste que ténébreux; on ne s'y aventure pas sans dangers. Dans ces cas, l'observateur doit suspendre sa décision et attendre les révélations de faits plus certains. Mais ces difficultés particulières ne prouvent rien contre la thèse générale, et si quelques femmes hystériques, hypnotisées, nous offrent le spectacle de phénomènes physiologiques extraordinaires, je ne veux en rien conclure contre les faits miraculeux.

Si j'assiste à la guérison instantanée, sans aucune suggestion préalable, d'un aveugle, d'un sourd, d'un paralytique ou d'un muet de naissance; si je vois un homme vulgaire, ignorant et sans aucune culture intellectuelle comprendre et parler subitement une langue étrangère, prédire l'avenir, décrire avec précision des faits qui se produisent à de longues distances, dans des pays qu'il ne connaît pas, communiquer avec les morts et en recevoir des réponses, autrement que dans le délire d'une imagination échauffée; si je constate ces phénomènes avec toute la rigueur que la science commande, je ne pourrai me défendre de reconnaître que je suis en présence de l'œuvre d'une cause qui n'est pas naturelle.

J'observe, à ce moment, avec attention et j'étudie le caractère, les mœurs, la vie, la doctrine de ce nouveau thaumaturge, j'examine les circonstances particulières dans lesquelles se produisent ces phénomènes extraordinaires, et, après avoir constaté qu'ils ne sont pas l'effet d'une cause naturelle, je détermine, enfin, leur caractère ou démoniaque ou divin.

Cette conclusion ne doit pas être l'œuvre exclusive d'un observateur qui a longtemps fréquenté les théologiens et qui connaît avec précision leur doctrine, car elle exige encore, avec cette science théologique indispensable, la connaissance de la nature humaine, du corps humain et des phénomènes si variés dont il peut être le théâtre sous l'influence d'une excitation nerveuse ou d'une maladie. Ici, plus qu'ailleurs, l'étroite alliance de la science et de la foi est nécessaire à la recherche de la vérité.

CHAPITRE III

L'HYPNOTISME ET LE DANGER SOCIAL

Les dangers de l'hypnotisme. — Témoignages des magnétiseurs. — Arrêt du comité médical de Rome et des gouvernements étrangers. — La suicidée du docteur Charpignon. — Les congestionnés du docteur Brémaud. — Les dangers moraux, légaux et sociaux. — Deux cas cités par M. Liégeois. — Moyens de déjouer la simulation devant les tribunaux. — Insuffisance de ces moyens.

I

L'hypnotique, écrit le docteur Binet ¹, peut devenir un instrument de crime d'une effrayante précision, et d'autant plus terrible que, immédiatement après l'accomplissement de l'acte, tout peut être oublié, l'impulsion, le sommeil et celui qui l'a provoqué. Cette simple observation de M. Binet nous amène à considérer les dangers de l'hypnotisme au point de vue physique, moral et social.

Ce n'est pas impunément qu'un sujet se prête aux expériences du magnétisme, et soumet son système nerveux à des épreuves toujours graves, quelquefois même redoutables pour la santé et pour la raison. L'hypnotisme fait éclater dans les personnes névro-

1. BINET et FÉRÉ, *Le Magnétisme animal*, p. 279.

pathes, si nombreuses dans la société moderne, cette cruelle maladie de l'hystérie, qui reste à l'état latent quand certaines conditions externes lui font défaut, et elle accroît, elle exagère en les excitant les effets de cette maladie dans les personnes qui en sont déjà affectées. L'hypnotisation répétée expose sa victime aux contractures rebelles, aux paralysies, aux attaques convulsives, à un ébranlement cérébral qui, en certains cas, peut aller jusqu'à la folie.

Aux origines même du magnétisme, on avait déjà constaté les dangers auxquels étaient exposés les sujets magnétisés et l'imminence des crises convulsives de l'hystéro-épilepsie, que l'on désigne ordinairement sous le nom d'attaques de nerfs; Mesmer avait organisé, à côté de la salle où se trouvait son fameux baquet magnétique, le salon matelassé de la chambre des crises, que l'on appelait encore l'enfer aux convulsions. De l'hypnotisé au convulsionnaire il n'y a qu'un pas, et ce pas il est trop facile de le franchir.

Certains sujets contractent, avec l'habitude de l'hypnotisme, une tendance à tomber dans l'état cataleptique ou dans l'état magnétique, involontairement, à la suite d'une excitation externe, physique et imprévue. Les annales de la médecine et l'histoire du magnétisme abondent malheureusement en faits de ce genre. Le bruit d'un instrument de cuivre, une émotion soudaine ou la vue instantanée d'un objet brillant, d'un bouton, d'une lampe, d'un bouchon de carafe, d'un rayon de soleil qui fait miroiter un grain de sable, un coup de gong ou de tam-tam suffisent pour endormir ces malheureux sujets, atteints d'une sorte de diathèse spasmodique et complètement déséquilibrés.

« Je ne sais plus ce que je deviens, — disait une pauvre femme, souvent hypnotisée, à M. Gilles de La

Tourette, — je ne sais plus ce que je fais... je suis trop fatiguée; on m'endort tous les soirs; je ne sais plus où j'en suis, je n'ai pas l'ombre de volonté, je crois que je deviens folle. »

On ne joue pas impunément avec ces ébranlements répétés du système nerveux, et si le fumeur d'opium, dominé par une habitude qu'il n'a plus le courage de rompre et dont il ne veut pas s'affranchir, expose sa santé, sa raison, sa vie, et se dégrade en perdant les facultés qui font la dignité humaine et la grandeur morale, que penser de ces malheureux *convulsifs* qui perdent l'intelligence, la raison, la liberté dans un trouble nerveux volontaire et plein de mystères?

Il n'est pas étonnant qu'en présence des accidents causés par l'hypnotisme, les gouvernements aient pris des précautions sanitaires. C'est ainsi qu'en Autriche, à la suite d'accidents graves, et sur le rapport d'une commission médicale, dont faisait partie M. Hoffmann, professeur de médecine légale, la direction de la police de Vienne a défendu à M. Hansen, magnétiseur de profession, de continuer ses expériences publiques. Le célèbre Donato a provoqué des accidents graves, dans certains cantons de la Suisse romande et en Italie, par l'usage inconsidéré de l'hypnotisme. Ému de ces résultats, le conseil supérieur de santé de Rome, présidé par le professeur Baccelli, a rendu l'avis suivant, à la suite duquel les expériences théâtrales d'hypnotisme ont été interdites dans toute l'Italie :

« Le conseil supérieur de santé;

« Examinant objectivement la question de l'hypnotisme, et particulièrement celle des spectacles qui ont été donnés dernièrement à Turin et à Milan;

« Affirme qu'il n'est pas nécessaire de discuter sur la partie scientifique et technique du somnambulisme

provoqué, et des suggestions hypnotiques, ces phénomènes faisant partie intégrante des doctrines névropathologiques modernes;

« Considérant, de plus, que les spectacles d'hypnotisme peuvent amener une *profonde perturbation dans l'impressionnabilité du public*, dont, outre les preuves de la clinique et de la physiologie, existent les opinions formelles des sociétés scientifiques italiennes qui se sont occupées particulièrement de ce problème;

« Retenant par ces faits, scientifiquement prouvés et officiellement confirmés, que l'hypnotisation peut être nuisible pour les personnes qui y sont soumises; et insistant sur ce fait que ce dommage peut être plus grand chez les adolescents, les névropathes, les individus excitables ou affaiblis par d'excessifs travaux d'esprit, personnes qui, toutes, ont droit à une plus grande protection de la part de la société;

« En ce qui concerne également la question juridique : considérant qu'au point de vue de la protection nécessaire de la liberté individuelle, on ne peut permettre que la conscience humaine soit abolie par des pratiques qui produisent des faits psychiques morbides chez les personnes prédisposées, comme de rendre un homme esclave de la volonté d'un autre, sans qu'il ait conscience des dangers auxquels il est exposé;

« Acte pris des délibérations du conseil sanitaire provincial de Milan et de la Société royale d'hygiène : Ces spectacles d'hypnotisme (magnétisme, mesmérisme, fascination) doivent être interdits dans les réunions publiques. »

M. Gilles de La Tourette cite ce document, et ajoute : Nous espérons bien que cette conclusion ne tardera pas à être également adoptée et appliquée dans notre pays.

Puységur, Du Potet et les anciens magnétiseurs

avaient reconnu depuis longtemps et signalé les dangers du magnétisme, tels que syncopes, paralysies, prédispositions invincibles à des accès spontanés et répétés de somnambulisme; ils avaient aussi constaté la difficulté, dans certains cas, d'éveiller le sujet magnétisé, et l'insuffisance des moyens ordinaires, tels que l'insufflation même violente sur les yeux. Les expériences récentes ont confirmé ces appréciations et rendu plus sensible encore la nécessité de proscrire l'hypnotisme, que l'on serait tenté trop souvent de considérer comme un amusement sans danger ¹.

Nous empruntons le fait suivant à Charpignon : — Une domestique était devenue somnambule par la magnétisation d'un grand amateur de magnétisme. On fit pendant longtemps beaucoup d'expériences; puis, comme en toutes choses, on cessa.

Cette fille, jeune, était très nerveuse, un peu hystérique, souvent souffrante. Elle avait confiance dans le magnétisme, et elle éprouva une grande contrariété quand on cessa de l'endormir. Quelques mois après, elle s'endormit dans sa cuisine, une autre fois à la fenêtre. Enfin, ce somnambulisme spontané se montra si souvent, et à toutes les heures, que la maîtresse dut congédier sa domestique. Elle vint consulter le docteur Charpignon, en lui affirmant qu'elle s'endormait parce qu'on l'hypnotisait de loin.

1. Cf. POYSÉOUR, *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, p. 104. — LOMBARD, *Les Dangers du magnétisme animal et l'importance d'en arrêter la propagation vulgaire*. — DU POTET, *Traité complet du magnétisme animal*, p. 249. — D' CHARPIGNON, *Physiologie du magnétisme*. — *Rapports du magnétisme avec la jurisprudence et la médecine légale*. — RICHET, *Du somnambulisme provoqué* (*Revue philosophique*, 1880). — TARDE, *La Criminalité comparée*. — BROUARDEL, *Accusation de viol commis pendant le sommeil hypnotique*. — MOTET, *Annales médico-psychologiques*, 1881, p. 468.

Charpignon refusa de croire à cette indication, qui méritait, selon nous, un examen plus sérieux, et jugeant qu'il était en présence d'une malade imaginaire, il essaya de la guérir par l'imagination. Il lui donna un médicament, en lui disant d'un air convaincu qu'elle ne s'endormirait plus. C'était du sucre en poudre. Il n'en fut rien, et les accès de somnambulisme devinrent même plus fréquents.

Elle se retira dans son village, où on la considérait comme un oracle. Elle donnait des consultations aux malades pendant ses crises de sommeil, ordonnait des médicaments, voyait à distance, et déraisonnait souvent. Elle disait même que personne ne pouvait la guérir et qu'elle mourrait bientôt. L'amateur qui l'avait autrefois magnétisée souvent essaya, à son tour, de faire disparaître ces crises spontanées, mais tous ses efforts furent vains, et il abandonna sa victime.

Après six mois, pendant lesquels les crises se succédèrent, rapides et plus fréquentes, malgré les efforts d'un prêtre, curé de son village, qui essaya souvent de la calmer, elle déclara qu'elle irait se jeter dans la Loire, et que personne ne pourrait l'en empêcher. En effet, des paysans la rencontrèrent un jour et lui demandèrent où elle allait. — Je vais me noyer, répondit-elle. — Cette parole leur sembla une plaisanterie, et ils la laissèrent aller. Mais elle avait dit vrai, et quelques jours après on retira son cadavre de la Loire.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre et signaler, avec des hommes de science qui ont étudié ces questions au point de vue médical, les graves dangers du magnétisme animal. Des philosophes, qui ont approfondi ce problème à un point de vue différent, n'ont pas été moins énergiques dans leurs protestations contre certaines manières dangereuses, redouta-

bles d'endormir de malheureux sujets, contre des aventuriers qui ne reculaient pas devant les hasards d'une expérience maladroite.

A ce point de vue, M. Paul Janet a écrit une critique vive et très juste qui atteint le docteur Brémaud et ses procédés d'hypnotisation ¹.

La première fois, dit M. Brémaud, qu'on cherche à provoquer le phénomène chez un nouveau sujet, il m'a paru très utile, pour faciliter l'apparition de l'état nerveux défini, de provoquer tout d'abord un certain degré de congestion encéphalique, soit en faisant tourner rapidement le sujet sur lui-même, soit en le faisant se baisser un certain temps, la tête rapprochée du sol; la fixation du point lumineux commençant au moment où la congestion a atteint son plus haut point d'intensité.

— En d'autres termes, répond M. Janet, on commence par lui donner une congestion cérébrale. Cela fait, on procède à l'expérience, et on la répète assez souvent pour qu'elle devienne une habitude.

— Ne vous étonnez pas de la rapidité avec laquelle les effets hypnotiques se manifestent, les jeunes gens ayant été déjà, à plusieurs reprises, les sujets d'expériences analogues.

— Ainsi, provocation par suggestion, implantation par répétition. Qu'arrive-t-il alors?

— Je regarde vivement, brusquement ce jeune homme; l'effet est foudroyant, la figure s'est injectée; l'œil est grand ouvert; le pouls, de soixante-dix, est passé à cent vingt.

— Qu'est-ce que tout cela, si ce n'est une maladie

¹ P. JANET, *De la suggestion dans l'hypnotisme* (Revue politique et littéraire, 9 août 1884).

provoquée? et que voulez-vous dire, avec vos sujets absolument sains, si ce n'est qu'il se portaient bien, avant que vous les ayez rendus malades? Ne sait-on pas que l'on peut rendre ivre l'homme le plus sobre du monde? Et chacun de nous n'est-il pas éveillé avant le moment où il s'endort?

Nous ne pouvons nous empêcher de protester, écrit M. Janet, contre de semblables expériences. Comment! voilà des sujets absolument sains, et chez lesquels vous déposez et cultivez les germes d'une maladie nerveuse, qui aurait probablement dormi toujours sans vos provocations. Il y a plus : non seulement on rend ces jeunes gens malades, mais on les rend malheureux!

M. X... reconnaît éprouver un sentiment de crainte toutes les fois qu'il rencontre son magnétiseur; il n'est pas à l'aise avec lui, et il évite de le rencontrer, de peur d'être hypnotisé par accident. Le docteur Brémaud a un singulier moyen de guérir son sujet ainsi malade par imagination. Il lui remet une boîte soigneusement enveloppée, et lui déclare, avec une grande apparence de conviction, que tant qu'il aura cet objet sur lui il sera rebelle à toute influence magnétique, de quelque part qu'elle vienne. Et c'est ainsi que M. Brémaud prétend soulager, guérir les malheureux jeunes gens qui ont servi de sujet à ses expériences de haute fantaisie.

Nous n'insistons pas sur les dangers physiques de l'hypnotisme : les documents ne manquent pas, d'ailleurs, pour les approfondir.

II

Mais les dangers de l'ordre moral, inhérents à l'hypnotisme, sont plus redoutables encore, ils appellent l'attention du légiste, du philosophe et des théologiens.

Laissons les exagérations de côté, une simple observation des phénomènes de l'hypnose suffira pour nous permettre de mesurer l'étendue du danger qu'il est urgent de signaler.

Un misérable peut facilement plonger dans l'état léthargique une fille ou une femme ignorante, et assouvir, pendant ce sommeil provoqué, une honteuse passion. Les tribunaux n'ont pas oublié l'histoire odieuse de Castellan. Et si ce misérable est encore infecté de haine contre son prochain, s'il a un ennemi dont il veut ternir la réputation, outrager l'honneur, briser la carrière, il lui suffira de suggérer à sa victime, pendant son sommeil, qu'à son réveil elle oubliera complètement le nom et le souvenir de son magnétiseur, qu'elle dénoncera l'ennemi que l'on veut perdre comme étant le véritable auteur du crime commis, et qu'elle affirmera même ce mensonge sous la foi du serment. L'ordre sera ponctuellement exécuté.

C'est avec la même facilité que l'on pourra transformer un homme ou une femme hypnotisée en instrument inconscient et irrésistible d'un crime, et assouvir une vengeance. Voici un fait, entre mille, cité par M. Liégeois :

Je m'étais muni d'un revolver et de quelques cartouches. Je ne voulais pas que le sujet mis en expé-

rience, — et que je pris au hasard parmi les cinq ou six somnambules qui se trouvaient ce jour là chez M. Liébeault, — put croire qu'il s'agissait d'une simple plaisanterie. Je chargeai donc un des coups du pistolet, et je le tirai dans le jardin; je rentrai ensuite, montrant aux assistants un carton que la balle venait de perforer.

En moins d'un quart de minute, je suggère à M^{me} G... l'idée de tuer M. P..., ancien magistrat, d'un coup de pistolet. Avec une inconscience absolue et une parfaite docilité, M^{me} G... s'avance vers M. P... et tire un coup de revolver.

Interrogée immédiatement par M. le commissaire central de Nancy, qui était avec nous, elle avoue son crime avec une entière indifférence. Elle a tué M. P... parce qu'il ne lui plaisait pas. On peut l'arrêter; elle sait bien ce qui l'attend. Si on lui ôte la vie, elle ira dans l'autre monde, comme sa victime, qu'elle voit étendue à terre, baignant dans son sang. On lui demande si ce n'est pas moi qui lui aurais suggéré l'idée du meurtre qu'elle vient d'accomplir. Elle affirme que non; elle y a été portée spontanément; elle seule est coupable; elle est résignée à son sort; elle subira sans se plaindre les conséquences du crime qu'elle a accompli.

Nous avons déjà cité des faits de cette nature au cours de cet ouvrage, ils justifient la parole de M. Binet, que nous avons rappelée sur l'automatisme redoutable et l'irresponsabilité de l'hypnotisé.

Des expériences d'un autre genre ont appris à M. Liégeois, qu'après avoir plongé un sujet dans le somnambulisme, et quelquefois après une courte discussion, on pourrait lui faire souscrire des quittances, des billets, des obligations, des engagements de toute nature,

avec toutes les formalités légales qui rendraient l'engagement obligatoire devant les tribunaux. Un misérable pourrait ainsi faire souscrire des billets de trente, cinquante ou cent mille francs, ou bien encore abuser de la faiblesse d'un malade et lui faire signer n'importe quel testament.

Le faux témoignage de deux ou trois hypnotisés, dressés pour la circonstance, pourrait souvent embarrasser et même égarer la justice dans la recherche d'un criminel. M. Liégeois en rapporte un exemple dramatique que nous citons après lui ¹ :

Dans les derniers jours de 1884, je fis l'expérience suivante en présence de M. P..., qui avait désiré se rendre compte par lui-même des suggestions d'actes dont je l'avais entretenu; il amena avec lui un de ses amis, M. R... L'un et l'autre, anciens magistrats, anciens présidents de cour d'assises, m'avaient paru offrir toutes les conditions d'un contrôle sérieux.

Le dimanche précédent, un violent incendie avait détruit une maison située à Nancy. Ce sinistre servit de prétexte à ma suggestion. M^{me} T... est hypnotisée. M. Liégeois lui dit : — Ce matin, en venant ici, vous avez vu, à la hauteur de l'église de Bon-Secours, deux hommes qui marchaient devant vous, et, sans le vouloir, vous avez entendu la plus grande partie de leur conversation. L'un d'eux est l'individu qui a voulu récemment vous vendre, à vil prix, des coupons volés; l'autre vous est inconnu. Celui que vous connaissez disait à l'autre : C'est moi qui ai mis le feu à la maison K... — Et pourquoi as-tu fait un coup pareil? — Parce que j'étais allé dans cette maison demander l'aumône

¹. LIÉGEAIS, *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, p. 27.

et qu'on me l'avait refusée. J'ai dit : C'est comme ça ! Eh bien ! je ferai flamber la baraque ! J'ai profité du désordre causé par l'incendie pour voler cinq cents francs en or. Tiens, les voilà ! — Ah ! mon bonhomme ! a repris l'inconnu, tu as cinq cents francs ! Tu vas tout de suite m'en donner cent, ou bien je vais, de ce pas, te dénoncer à la police. — Le voleur a refusé, alors les deux misérables se sont battus, et vous vous êtes sauvée. A votre réveil, vous allez voir devant vous M. R..., président de la cour d'assises ; il vous interrogera, et vous n'hésitez pas à lui dire tout ce que vous savez, afin que l'auteur du crime puisse être recherché et puni.

M^{me} T..., réveillée, fut interrogée par M. R..., avec tout le sérieux et l'attention qu'il eût pu y apporter s'il se fût agi d'un crime réellement commis. L'idée suggérée, l'image évoquée s'était en quelque sorte incrustée dans le cerveau du témoin avec une intensité, une précision, une netteté vraiment extraordinaires. M^{me} T... prêta serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Elle raconta exactement ce qu'elle avait, disait-elle, vu et entendu le matin même, et se déclara prête à en faire la déclaration au bureau de police.

Toutes ces expériences, si souvent renouvelées aujourd'hui dans des circonstances les plus diverses, par des médecins, des magistrats, créent, à coup sûr, un grave péril pour la paix sociale. A côté des malheureux qui auront ainsi été victimes d'un misérable, il y aura les malfaiteurs qui, cherchant à détourner le châtiment de la justice, n'hésiteront pas à prétendre qu'en commettant un vol ou un crime ils ont été, eux aussi, les instruments involontaires de quelque magnétiseur de profession ou de hasard, qui n'aura pas reculé devant la pensée de leur faire une suggestion criminelle.

En présence de cet élément nouveau et mystérieux qui entre aujourd'hui malheureusement dans notre vie sociale, les plus sages doivent s'alarmer. Et quand on réfléchit qu'il suffit quelquefois de *quinze secondes* pour endormir un sujet déjà antérieurement hypnotisé, et pour lui donner une suggestion irrésistible à échéance prochaine ou éloignée; quand on se rappelle que l'on peut abolir complètement dans la mémoire de la victime, le souvenir de celui qui l'a hypnotisée, on se rend compte de la profondeur de l'abîme où nous pouvons tomber.

Certains physiologistes ont prétendu qu'il suffisait, dans ces circonstances difficiles, d'appeler un expert-médecin, et de faire constater, en présence des tribunaux, que l'accusé est névropathe ou hypnotisable pour ramener la justice dans la voie de la vérité; mais cet expédient n'est pas sérieux.

Si un criminel déclare au jury, dans une cour d'assises, qu'il n'est pas responsable du meurtre dont on l'accuse parce qu'il a été l'instrument irrésistible et inconscient d'une suggestion magnétique, on appellera un médecin-expert qui constatera sans doute le tempérament hystérique de l'accusé; mais quelle conséquence pourrait-on tirer du rapport médico-légal? Quand on voit, en consultant les statistiques dressées par les observateurs de l'hôpital de Nancy, l'effrayante proportion des sujets hypnotisables, quand on tient compte des complaisances, des efforts même très volontaires qu'un accusé peut faire, et fera sans doute, pour s'endormir et tromper le diagnostic du médecin-expert, on est forcé de reconnaître que, dans bien des cas, le rapport médico-légal sera insuffisant, et qu'il sera difficile de contrôler l'affirmation trop intéressée d'un accusé.

Des criminalistes qui s'intéressent à ces graves ques-

tions sociales ont émis la pensée que l'on devrait traiter les hypnotiques criminels comme les aliénés criminels¹. Il ne faut pas se hâter de trancher cette question et d'encourager, inconsciemment sans doute, les hypnotiques criminels en leur assurant l'impunité. Il ne faut pas favoriser la simulation chez des sujets disposés à invoquer l'hypnotisme comme une circonstance atténuante de leur crime; il ne faut pas, enfin, oublier que l'aliéné n'est pas responsable de sa folie, tandis que, très souvent, l'hypnotisé est responsable, indirectement, du meurtre ou du vol qu'il a commis, parce qu'au début il a fait l'imprudence ou la faute de livrer complètement, à quelque magnétiseur intéressé, sa raison et sa volonté. Je laisse de côté la circonstance de surprise, de violence ou de dol.

L'hypnotisme, abandonné aux aventuriers de toute nature, est un danger sérieux pour la paix sociale, il n'est pas permis de le nier, et il serait imprudent de l'oublier.

1. TARDE, *La Criminalité comparée*, p. 142.

CONCLUSION

I

Le problème de l'hypnose soulève deux questions principales, l'une spéculative, l'autre pratique, d'un égal intérêt et d'un ordre différent. Ces phénomènes magnétiques dont nous venons d'analyser les caractères et qui frappent l'imagination par leur apparition soudaine et saisissante, appartiennent-ils à l'ordre naturel? Faut-il les attribuer à l'activité de notre âme qui, sous l'action d'une cause découverte aujourd'hui, révélerait par des coups d'éclat une puissance inconnue et cachée jusque-là dans son sein? Les sciences naturelles et les sciences philosophiques suivraient ainsi une marche parallèle, dans une lumière toujours croissante, et pendant que le naturaliste deviendrait maître des forces chimiques et physiques, cachées jusque-là et stériles dans le sein de la terre, le philosophe découvrirait enfin dans l'âme, dont la fécondité nous est connue d'une manière si imparfaite, une faculté nouvelle qui étonnerait par le caractère et par l'étendue de ses effets.

Cette hypothèse permettrait d'écarter toute pensée d'une intervention préternaturelle et démoniaque dans

les phénomènes dont la synthèse constitue l'état hypnotique; elle autoriserait le physiologiste à voir dans l'hypnose un état pathologique, nerveux, soumis aux lois générales et naturelles des êtres vivants, doués de raison.

Telle est la première question.

Le sommeil qu'on obtient tantôt à la suite d'une attention fatigante et prolongée, tantôt par une tension cérébrale et par l'exaltation de l'imagination sous l'influence du regard, du geste et de la parole d'un magnétiseur; d'autres fois, enfin, en fixant pendant quelques instants ses yeux sur un point lumineux, très brillant, s'explique incontestablement par les lois ordinaires de la physiologie cérébrale; on hypnotise l'homme, on hypnotise aussi des animaux. Mais les phénomènes que présente le sujet plongé dans le sommeil mystérieux du magnétisme ont des caractères particuliers, tranchés très inégaux qui révèlent souvent une origine diverse et ne permettent pas à l'observateur de les rattacher à la même cause et aux mêmes lois, sans trahir les droits de la vérité : il importe de les analyser avec attention, de les séparer les uns des autres et de les classer.

Au premier degré, nous avons observé les phénomènes désignés aujourd'hui sous le nom de *somatiques* parce qu'ils se produisent principalement dans le corps humain et qu'ils n'affectent l'âme ou la pensée que d'une manière indirecte et par voie de conséquence; ils appartiennent à la léthargie, à la catalepsie, au somnambulisme et accusent un trouble accidentel, mais profond du système nerveux. La nature, si féconde et si variée dans ses effets, vous offre des états analogues, connus depuis des siècles et scientifiquement classés. Longtemps avant l'apparition du magnétisme et des magnétiseurs on a vu des somnambules faire des prodiges

dans l'étrange mystère d'un rêve réalisé; des léthargiques dormir pendant des jours et des semaines, avec les apparences troublantes de la mort, des cataleptiques effrayer les témoins par leur raideur, les contorsions de leurs membres et par l'effrayante immobilité de leur corps.

Je ne vois pas la nécessité de recourir à une cause préternaturelle pour expliquer des névroses dont la science médicale a constaté l'existence et cherché la guérison.

Au second degré, voici des phénomènes qui se produisent dans le champ de l'imagination, de cette faculté mixte liée d'une manière intime, mystérieuse, et profonde aux mécanismes et aux fonctions des centres nerveux. L'aberration des sens, les hallucinations positives ou négatives, les suggestions soit immédiates, soit à échéance éloignée ne sont pas cependant inexplicables; une étude patiente, approfondie de l'imagination, des actes réflexes, de la surexcitation des centres nerveux supérieurs, et de l'arrêt temporaire des centres inférieurs, qui sont sous leur dépendance immédiate (dynamogénie et inhibition), permettent, je ne dis pas de lever toutes les difficultés et de dissiper les ténèbres, car, les difficultés se multiplient sans cesse et se dressent ici devant l'observateur de bonne foi, mais d'expliquer par des hypothèses naturelles très sérieuses, les troubles passagers de l'imagination et les phénomènes qui en découlent.

Si l'on sait, ensuite, analyser les effets de l'opium, du hachisch, du chloroforme et de quelques autres substances sur la sensibilité et sur l'imagination, on reconnaîtra qu'il y a des phénomènes inséparables de l'hypnose, et merveilleux en apparence, qui relèvent néanmoins des lois et des forces de la nature.

Il importe cependant d'observer que, dans tous ces états d'ivresse consciente et de folie mêlée de raison qui caractérisent, par exemple, l'intelligence du mangeur d'opium et de hachisch, on ne constate jamais l'apparition d'une faculté nouvelle ou la production d'un phénomène en opposition certaine avec les lois connues de la science. Des facultés telles que la sensibilité, l'imagination, la mémoire subissent une exaltation passagère, mais ni cet homme dans l'ivresse joyeuse du hachisch, ni ce sujet au second degré de l'hypnose que nous étudions en ce moment, ne liront les pensées cachées de ceux qui les entourent, et ne révéleront les faits, la vie, l'état des personnes placées à une grande distance, et si vous leur demandez la description d'une ville qu'ils n'ont jamais vue, ils composeront une ville de fantaisie avec les souvenirs épars et ravivés de leur imagination et de leur mémoire, mais ils sont incapables de vous donner l'indication que vous désirez.

Au troisième degré nous rencontrons les phénomènes mixtes qui se rattachent à l'étroite union de l'âme et du corps. A l'état ordinaire et sans recourir à l'artifice du sommeil provoqué, nous avons pu constater dans un grand nombre de cas la puissante et féconde influence de l'âme sur le corps. La médecine imaginative qui consiste à frapper le moral du malade et à réveiller ou ses illusions ou ses espérances, a fait plus que toute autre médecine pour le soulagement de l'humanité souffrante. Les passions de l'âme et les chagrins de la vie ont fait plus de victimes, que des siècles de guerre. On peut tuer instantanément un homme par un soudain ébranlement de son imagination. Sous le coup d'une violente émotion de tristesse, de joie, de terreur, celui-ci tombe frappé d'apoplexie, celui-là perd la raison,

tel autre voit ses cheveux blanchir comme ceux d'un vieillard et perd l'usage de la parole avec la liberté de ses mouvements. Aussi, quand j'entends parler des phénomènes d'exsudation sanguine et de vésication, à la suite d'une suggestion, pendant l'hypnose, c'est-à-dire après une action profonde et violente du magnétiseur sur l'imagination de l'endormi, je ne me hâte pas d'en appeler au préternaturel. Je suspends mon jugement; je veux connaître les circonstances dans lesquelles ces phénomènes étranges se produisent et les qualités morales du sujet qui en est l'objet.

Je serais aussi embarrassé pour me prononcer sur l'action à distance des médicaments et sur le transfert des maladies nerveuses d'un sujet malade à un sujet sain, sous l'influence de l'hypnose. Il faut se défier de la simulation, de la suggestion inconsciente et des indiscretions involontaires. J'ai remarqué que, dans le plus grand nombre de cas, il n'était pas possible d'obtenir cette action médicamenteuse à distance dont on parle avec tant de bruit, et que jamais, le sujet endormi n'avait deviné le nom du médicament dont il prétendait ressentir les effets. Le phénomène du transfert est plus mystérieux encore; mais il est rare, et l'expérimentateur isolé qui en a signalé l'existence, a toujours fait ses expériences sur un sujet dressé et déjà entraîné; aussi, nous sommes restés sceptiques par sagesse en étudiant ce sujet rompu à son métier, habile à feindre et exposé peut-être à une simulation inconsciente qui flattait son amour-propre. Avant de nous prononcer, la prudence nous commande d'attendre des faits plus certains et des garanties plus sérieuses de la sincérité de l'hypnotisé. Jusqu'à présent, je crois à la supercherie, et je ne crois ni à l'action médicamenteuse

à distance préconisée par le docteur Luys, ni aux phénomènes de transfert ¹.

Au quatrième degré nous relevons des faits qui sont en opposition manifeste avec les lois de la physique, de la psychologie et de la physiologie, et nous sommes enfermés dans cette alternative, ou de nier l'harmonie de l'univers, la permanence des lois de la nature, la limite assignée aux forces de l'homme, ou de reconnaître l'intervention manifeste d'un agent préternaturel. Quand je vois une femme endormie lire dans mon entendement et révéler clairement les pensées que je m'efforce de cacher par un acte énergique de ma volonté, je dis, les lois fondamentales de la connaissance humaine sont ouvertement violées.

Quand je constate scientifiquement, comme je l'ai fait, et comme d'autres l'ont fait avant moi, que cette femme hypnotisée raconte avec clarté, assurance, exactitude irréprochable ce que fait, à cent lieues d'ici, une personne inconnue pour elle, que je me contente de lui désigner, je dis, une loi physiologique est violée; l'homme ne voit pas et ne peut pas voir naturellement à cette distance : il y a donc un agent préternaturel qui éclaire intérieurement et mentalement cette femme et qui fait apparaître à son imagination accidentellement obsédée et plongée dans un état mystérieux, l'image de la ville, de la maison, de la personne dont elle me donne la description véridique. Cette femme ne devine pas, elle regarde; aucune explication naturelle ne peut rendre compte de ce fait.

1. Les partisans du dynamisme médical et de l'homéopathie pourront dire que tout médicament contient une certaine quantité d'électricité qui trouvant dans le verre un conducteur facile affecte ainsi le système nerveux de l'hypnotisée, et détermine les crises du médicament, nous ne pouvons pas discuter ici dans une conclusion, cette hypothèse insoutenable.

Quand je vois, enfin, une femme s'endormir au commandement mental de son magnétiseur, quoique celui-ci se trouve à une distance de plusieurs lieues, alors qu'elle ne peut absolument ni le voir, ni l'entendre, ni pressentir et deviner sa pensée, je le déclare hautement, il m'est impossible d'expliquer cette connaissance claire, précise, autrement que par une action particulière d'un agent préternaturel et je signale aux rationalistes cette dérogation éclatante aux lois connues de l'ordre naturel.

Les vaines hypothèses imaginées par les partisans de fluides indéfinis et indéfinissables, ou par les partisans d'une force neurique rayonnante dont on n'a jamais pu constater l'existence certaine, manquent de base et n'expliquent rien.

D'ailleurs, l'hypothèse surannée des fluides a disparu devant la théorie plus sévère des vibrations.

Les mêmes pensées se présentent à l'esprit quand on étudie les phénomènes des tables tournantes et parlantes. On a essayé de rattacher le spiritisme à l'hypnose, et de même qu'on espérait expliquer la connaissance et la lecture des pensées d'autrui par la surexcitation de la sensibilité de l'endormi et par des mouvements pressifs, mais imperceptibles et inconscients de l'opérateur, on a prétendu expliquer les mouvements intelligents et les réponses précises des tables tournantes par une action fibrillaire, infinitésimale, inconsciente des spectateurs.

Ce fragile échafaudage croule en présence de la réalité, car si la table, interrogée par des témoins sérieux, donne des réponses véridiques que ces témoins eux-mêmes connaissaient pas et ne pouvaient pas connaître, il demeure incontestable qu'un agent préternaturel anime intellectuellement la table et lui imprime ces mouvements

intelligents par lesquels l'invisible et l'inconnu se révèlent à nous.

Les phénomènes qui appartiennent à l'hypnose sont donc très complexes, il faut une analyse attentive et pénétrante pour les démêler, pour distinguer leurs caractères particuliers et les classer. Tantôt naturels, quoique extraordinaires, tantôt préternaturels et marqués d'un caractère démoniaque évident, ils échappent par la capricieuse irrégularité de leur apparition et de leurs mouvements à cette sereine et perpétuelle harmonie des innombrables phénomènes physiques et chimiques de l'univers, dominés par des lois invariables qui servent elles-mêmes d'inébranlable fondement aux sciences naturelles. L'hypnose nous introduit dans des régions inconnues, où les chemins se croisent et se coupent sans cesse, chemins obscurs, tortueux, éclairés seulement de loin en loin par de fugitives lueurs, sans air et sans issue.

Rien ne rappelle, même de loin, dans les phénomènes bizarres de ces malheureuses créatures affectées de névroses cruelles et plongées dans un sommeil qui leur fait perdre accidentellement la raison et la liberté, ces phénomènes miraculeux et rayonnants, qui jettent un incomparable éclat dans la vie des saints dont l'Église célèbre la mémoire. Rien dans ces créatures vulgaires, livrées quelquefois au vice et marquées d'un stigmate d'abrutissement ou d'audace lascive et provocante, n'élève l'âme vers ces régions tranquilles, bien loin, au-dessus de la terre, où nous entrons d'un élan et d'un coup d'aile, à la vue des prodiges de vertu, d'abnégation sereine, de dévouement, de sacrifice héroïque dont les saints nous donnent l'exemple.

Le principe de la liberté humaine n'est pas davantage en péril; tous les sophismes par lesquels on essaie

de contester son autorité au profit des plus grands coupables, en s'autorisant des actes bizarres d'un halluciné ne tiennent pas debout. Il n'est pas permis de conclure du fou à l'homme raisonnable; et, comme le fait observer le docteur Barth, dont nous aimons à répéter les paroles : dans l'hypnotisé, tous les ressorts de la vie supérieure sont faussés, et, comme un véritable fou, celui-ci a perdu le sentiment de la personnalité, de la liberté et de la responsabilité.

Cet état présente, sans doute, de grands dangers, qui voudrait le nier? Ce malheureux halluciné qui a livré trop souvent sa volonté aux caprices d'un magnétiseur a perdu l'équilibre et la saine vigueur de ses facultés : sa raison est troublée, sa liberté est anéantie, son système nerveux profondément perverti, est le jouet de mille causes extérieures qui en augmentent le trouble et provoquent des crises douloureuses dans lesquelles l'hypnotisé se débat sans vigueur, sans résistance et sans direction, comme un navire sans pilote, secoué par les vagues d'une tempête.

C'est un état dangereux; l'hypnotisé aveuglé par l'ivresse de son sommeil et dominé par la tyrannie de la suggestion implantée dans son esprit conserve la puissance de se tuer ou de se déshonorer, de tuer ou de déshonorer une victime désignée d'avance à sa folle vengeance, de commettre tous les crimes avec les apparences trompeuses de la liberté qu'il n'a plus, avec l'impunité assurée au misérable dont il est l'instrument inconscient et dont il a perdu complètement le souvenir à la suite d'une suggestion habile et longtemps préméditée.

Mais qu'un philosophe matérialiste, esclave des préjugés, élève un argument contre l'existence de la liberté humaine, en s'appuyant sur l'état mental de ce

malheureux halluciné, c'est ce que je ne comprends pas. Qui donc voudrait nier la liberté morale parce qu'il y a des fous, des somnambules, des alcooliques, et d'autres hallucinés qui parlent, agissent, comme s'ils étaient libres? Qui voudrait nier le libre-arbitre parce qu'il y a des hommes qui s'imaginent être libres dans l'ivresse troublante du hachisch et de l'opium? Est-ce que dans nos songes nous n'avons pas aussi l'illusion de je ne sais quelle réalité, et ne croyons-nous pas être libres et agir en cet état, avec la responsabilité de nos actions? Quelles conclusions pourrait-on déduire cependant, de cette illusion et de ce rêve d'un homme endormi?

Non, l'homme sain ne doit pas être confondu avec l'homme halluciné. Il est en possession de sa raison, de sa conscience, de sa responsabilité devant la société et devant Dieu, et tous ces phénomènes étranges, douloureux de l'hypnotisme qui nous rappellent la profanation de l'homme par l'homme, l'oubli de la dignité et des droits sacrés de la personnalité, n'ébranlent pas les vérités fondamentales de la philosophie spiritualiste et les principes de l'enseignement chrétien.

II

La seconde question soulevée par l'hypnotisme est d'un ordre théologique, pratique, et si la première appartient à l'ordre spéculatif et intéresse principalement la raison, celle-ci exprime l'anxiété des consciences troublées. Est-il permis de magnétiser ou de se laisser magnétiser?

L'hypnotisme ne diffère du magnétisme que par le nom, il nous a été facile au cours de cette étude de démontrer que les hypnotiseurs et les magnétiseurs employaient les mêmes procédés, s'adressaient aux

mêmes sujets et obtenaient les mêmes résultats. Souvent, depuis le commencement de ce siècle, les évêques ont été amenés à s'occuper de ces questions du magnétisme qui alarmaient les consciences et excitaient trop vivement la curiosité des esprits invinciblement attirés vers les faits mystérieux. Les évêques se sont adressés à Rome, et les réponses précises qui leur ont été données jettent quelque jour dans le dédale de ces difficiles matières.

La question de fond n'a pas été tranchée, et, malgré les sollicitations réitérées de quelques prélats, le Saint-Office agissant avec une haute sagesse, a déclaré en 1843, qu'une décision prématurée pourrait compromettre l'honneur du Saint-Siège. Depuis cette époque, des expériences nombreuses, concordantes, décisives ont permis d'affirmer que la provocation de l'hypnose est d'origine naturelle¹. L'hypnose est un phénomène naturel, pathologique, nerveux. Le P. Kircher hypnotisait des poules; Danilewski, des grenouilles, et des écrevisses; les Hongrois hypnotisent les chevaux vicieux, pour les dompter. Dissociation de l'activité cérébrale, excitation de certains centres nerveux, paralysie de certains autres, voilà ce qui constitue l'hypnose ou le sommeil magnétique, et tout ceci appartient à l'ordre naturel.

Mais après avoir plongé un sujet dans le sommeil magnétique, on peut obtenir des effets ou naturels et légitimes, ou préternaturels, et par conséquent mauvais,

1. Nous constatons avec plaisir que cette thèse, unanimement reçue d'ailleurs, par les physiologistes qui se sont occupés d'hypnotisme, a été soutenue dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, novembre 1887, par M. Troin, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Lille; dans la *Science catholique*, juin 1887, par le Dr Guermontez, professeur à la Faculté catholique de médecine de Lille; dans les *Annales de philosophie chrétienne*, par le Dr Ferrand, médecin des hôpitaux de Paris, et par le P. de Bonniot dans son excellent livre sur les contrefaçons du miracle. Tous ces auteurs ont expliqué par des causes naturelles l'hypnotisme et les suggestions.

défendus. Dans ses réponses successives, le Saint-Office s'est occupé de l'usage que l'on peut faire du magnétisme, et, se plaçant sur le terrain pratique, il a rendu cette décision qui éclaire les consciences et résout le problème dont nous avons cherché la solution.

« En écartant toute erreur, sortilège, invocation implicite ou explicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite ou qui soit mauvaise en quelque manière. Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou effets vraiment surnaturels, ce n'est qu'une déception tout à fait illicite et entachée d'hérésie¹. »

Dans une étude sommaire sur l'hypnotisme publiée en décembre 1887, le docteur Constantin James s'est élevé avec une sévérité excessive contre une science à laquelle il ne craint pas d'infliger cette flétrissure publique : « Une science qui est inutile, une science qui est immorale, une science qui est dangereuse, et l'hypnotisme est tout cela, n'est plus une science; c'est un fléau, et un fléau de la pire espèce. »

Mais, plus loin, ce fléau se transforme sous la plume du critique apaisé, et, devenu moins intraitable il ajoute : « Tant que l'hypnotiseur reste confiné dans ce qu'on nomme le champ d'observations de la science, il doit pouvoir en toute liberté poursuivre ses recherches et ses travaux, car il y a peut-être là le germe de quelque grande découverte dont bénéficiera l'humanité². »

Le Saint-Office ne commet pas l'imprudence de condamner la science avec cette sévérité injuste; il respecte et encourage les efforts de l'esprit humain pour refouler

1. Réponse du 2 juin 1840.

2. D' CONSTANTIN JAMES, *Résumé et conclusions*.

les ténèbres qui l'entourent et découvrir la vérité si lente à se révéler, mais il distingue avec une haute sagesse, l'usage et l'abus du magnétisme, il en autorise l'usage sous certaines conditions imposées par la religion et par la morale, et il en proscriit l'abus. Considérée en elle-même la science, en effet, n'est jamais un fléau de la pire espèce, elle est toujours la révélation d'un aspect nouveau de la vérité éternelle, mais l'homme, en vertu de sa liberté, peut s'en servir pour le bien ou pour le mal. Armé de la dynamite, l'ingénieur perce les montagnes et déblaye l'entrée des ports maritimes qui s'ouvrent aux navires chargés de la richesse des peuples travailleurs, armé de la dynamite un misérable fait sauter des maisons et détruit, en un jour d'émeute triomphante, des monuments qui rappelaient la gloire et le génie d'un grand peuple; et cependant, qui voudrait dire aujourd'hui que la découverte de la dynamite est un fléau?

Fidèle aux mêmes principes et interrogé de nouveau par la conscience alarmée de quelques prélats, le Saint-Office renouvelle dans une déclaration solennelle adressée à tous les évêques de la catholicité la distinction, de l'usage scientifique et de l'abus superstitieux du magnétisme et il donne aux théologiens l'orientation demandée : « *Abandonnant l'étude régulière de la science, des hommes voués à la recherche de ce qui peut satisfaire la curiosité, au grand détriment du salut des âmes et même au préjudice de la société civile, se vantent d'avoir trouvé un moyen de prédire et de deviner. De là, ces femmes... qui prétendent voir à découvert le monde invisible, et s'arrogent dans leur audace téméraire le droit de parler sur la religion, d'évoquer l'âme des morts, de recevoir des réponses, de découvrir des choses inconnues ou éloignées et de pratiquer d'autres*

superstitions de ce genre pour se faire à elles-mêmes et à leurs maîtres des gains considérables¹. »

C'est en ces termes sévères, et avec cette noble élévation de langage, que le Saint-Office venge la vraie science des contrefaçons de ses ennemis, et qu'il flétrit les mercenaires, les somnambules de foire, les pythonnisses de carrefour qui abusent de la crédulité des esprits faibles et qui cherchent un gain malhonnête par des moyens que la morale a toujours condamnés. Un jour viendra, je l'espère, où les législateurs frappés des dangers redoutables qui menacent la société civile envahie par des hypnotiseurs mercenaires, par ces malfaiteurs d'un ordre nouveau qui font la traite des blancs, dans notre siècle, comme les colons faisaient naguère, la traite des noirs, sauront s'inspirer des enseignements de l'Église, et punir avec sévérité des embaucheurs qui s'emparent des filles abandonnées dans les rues, les dressent aux exercices de l'hypnotisme et les vendent, en province, à des directeurs de cafés-concerts. Ici encore, c'est l'Église qui défend les droits imprescriptibles de la science et qui protège, avec la même autorité paternelle, la paix des sociétés, l'honneur des familles et la dignité de la personne humaine, créature faite à l'image de Dieu.

III

Essayons de déduire les principales conséquences pratiques des principes énoncés dans la lettre ency-

1. *Lettre encyclique de la sainte Inquisition romaine et universelle à tous les évêques contre les abus du magnétisme*, 30 juillet 1856.

clique du Saint-Office sur le magnétisme animal :

Il est défendu de recourir au magnétisme pour obtenir des phénomènes superstitieux et préternaturels, tels que la divination de l'avenir, la lecture des pensées secrètes des personnes voisines ou éloignées, la connaissance des faits qui se réalisent ou qui se sont réalisés dans des lieux dont on est séparé par de longues distances, et que le sujet ne peut ni rappeler par la mémoire car on les suppose inconnus, ni deviner par une intuition naturelle parce qu'ils sont au delà de la portée de son intelligence et de ses sens.

Il est également défendu, par les mêmes raisons, de recourir au magnétisme pour découvrir un objet volé, ou l'auteur d'un crime commis par des personnes, d'ailleurs inconnues du sujet. Indépendamment des lois morales et des principes religieux, la prudence naturelle ne permettrait pas à un magistrat de renouveler l'épreuve de la question, et de chercher par l'hypnotisme à obtenir d'un accusé l'aveu de sa propre culpabilité.

A notre avis, les réponses de l'hypnotisé n'ont aucune valeur, et son témoignage ne pourrait qu'égarer les recherches d'un juge d'instruction. J'assistais, un jour, à une expérience d'hypnotisme. L'expérimentateur nous avait promis un spectacle extraordinaire, et après avoir endormi son sujet, il joua le rôle d'un magistrat qui force le sujet, par des questions habiles, à avouer un crime d'infanticide. Il prétendait tirer de ce fait un argument en faveur de ce nouveau procédé d'instruction criminelle. Je me contentai de l'inviter à poser ses questions d'une autre manière, et à dire au sujet : Vous êtes innocente et vous n'avez pas commis ce crime, on vous a calomniée.

Le sujet s'écria aussitôt, avec conviction, en entendant l'hypnotiseur poser la question comme je l'avais

demandé : « Oui, je suis innocente ; je n'ai pas commis ce crime, j'ai été calomniée. »

Je fis observer au magnétiseur que le sujet endormi, devenu inconscient et privé de volonté, se contentait de penser et de parler de la même manière que son magnétiseur, et que la déposition arrachée à un halluciné, par la force, n'aurait jamais aucune valeur aux yeux d'un homme intègre et consciencieux.

Il est superflu de rappeler qu'il est défendu de demander à l'hypnotisme des communications avec les morts et la révélation de dogmes contraires à l'enseignement catholique. Tout commerce avec le démon par des évocations, par l'imposition des mains sur une table, un guéridon ou tout autre objet, est sévèrement et légitimement condamné par l'Église ; de telles pratiques sont indignes d'un homme de science et d'un chrétien.

Il est défendu de chercher dans l'hypnotisme une distraction soit privée soit publique et de faire un jeu de ces expériences qui ne sont pas sans danger. Ce n'est pas seulement la religion, la morale qui réprouvent les expériences théâtrales d'hypnotisme, la science élève les mêmes protestations, et l'on ne saurait trop méditer cette lettre que le docteur Charcot, très peu suspect dans la matière, adressait le 9 janvier 1887, à un médecin d'Italie :

« Mon cher Melotti. A propos de la publication prochaine des leçons que vous avez bien voulu recueillir et où il est très souvent question d'hypnotisme, vous me priez d'exprimer mon avis concernant les mesures restrictives récemment prises en Italie à l'égard des représentations publiques des magnétiseurs. Je ne suis pas fâché, je vous l'assure, de saisir l'occasion que

vous m'offrez de déclarer hautement que, dans mon opinion, la suppression des spectacles de ce genre est chose excellente et parfaitement opportune.

« C'est qu'en effet les pratiques d'hypnotisation ne sont pas, pour le sujet mis en jeu, tant s'en faut, toujours innocentes, comme on le croit trop généralement peut-être. Or, il est clair qu'une étude clinique approfondie et, par conséquent, nullement à la portée des amateurs, peut seule, sur ce point, établir les indications et les contre-indications, ou, en d'autres termes, faire connaître et préciser les conditions où l'on peut agir sans inconvénient pour le sujet sur lequel on opère, et celles où, au contraire, il convient de s'abstenir.

« Mais ce n'est pas tout : il est parfaitement établi aujourd'hui que la propagation vulgaire de l'hypnotisme peut être suivie, chez les assistants eux-mêmes, *d'accidents soit immédiats, soit à longue échéance*, plus ou moins sérieux, sinon tout à fait graves.

« N'avez-vous pas vu, par exemple, récemment chez vous, les représentations théâtrales du somnambulisme provoquer, semer le levain de l'hystérie à Turin, à Milan, et dans nombre de villes encore ? Et si, après mes leçons, il était besoin de démontrer la fréquence de cette névrose même chez l'homme, il suffirait de se reporter aux communications de M. le Dr Lombroso et à la discussion qu'elles ont fait naître au sein de votre conseil sanitaire. Il ne faut pas l'oublier, l'état hypnotique confine de très près à la névrose hystérique et, dans de certaines conditions, celle-ci se montre *éminemment* contagieuse ; entre mille exemples du genre, notre leçon consacrée à montrer le développement d'une petite épidémie hystérique à la suite des manœuvres du spiritisme pourrait, au besoin, servir à le démontrer.

« Au nom de la science et de l'art, la médecine a enfin, dans ces derniers temps, pris définitivement possession de l'hypnotisme, et c'était de toute justice, car elle seule peut savoir l'appliquer convenablement et légitimement, soit au traitement des malades, soit aux recherches physiologiques et psychologiques.....

« Croyez à mes meilleurs sentiments.

« CHARCOT. »

Le témoignage des hommes de science confirme ainsi par des arguments de l'ordre naturel l'enseignement des théologiens et nous fait un devoir de condamner les magnétiseurs forains qui se livrent en public aux pratiques dangereuses de l'hypnotisme et les amateurs téméraires, follement curieux, qui ne craignent pas de compromettre la vie physique et morale d'un sujet pour se donner le délassement d'une distraction coupable, pleine de périls inconnus.

IV

Tous ces abus de l'hypnotisme étant ainsi écartés et condamnés, au nom de la religion, de la morale et de la science, on peut demander si l'usage de l'hypnotisme, dans des cas particuliers, est interdit aux médecins, sans réserve et d'une manière absolue.

Je constate, d'abord, que l'hypnotisme comme agent thérapeutique est entré aujourd'hui dans la pratique médicale au même titre que la morphine, l'éther, le chloroforme, et il semble impossible, selon l'observation d'un éminent physiologiste chrétien que j'ai déjà cité, qu'il en soit jamais écarté. C'est un fait que je me contente ici de constater.

« L'hypnotisme, — écrit le docteur Masoin, de Lou-

vain, — réglementé dans son usage comme l'opium et l'éther pourra servir utilement, ses dangers seront restreints, ses bénéfices seront conservés. Il produira, sans doute, encore des abus, mais est-il possible d'empêcher les abus, même les abus des meilleures choses ? Aussi longtemps qu'il y aura des hommes on verra des abus. Ce qui n'empêche pas qu'on doit en tarir la source, autant qu'il est possible de le faire. Non, messieurs, par l'interdiction des séances publiques, on ne perdra rien des avantages du magnétisme ; en quittant les tréteaux, il trouvera un refuge honorable et naturel dans les laboratoires, dans les hôpitaux, dans le cabinet du savant et du médecin. Tout fait croire même que s'il opère cette retraite, ce n'est pas pour disparaître, car il semble appelé à occuper longtemps encore, sinon toujours, une large place dans les recherches et les méditations des hommes de science (1). »

Un second fait aussi indiscutable c'est que, dans un grand nombre de cas, les médecins ont obtenu tantôt un soulagement profond, tantôt la guérison de leurs malades, soit par l'action générale de l'hypnose, soit par des suggestions. Comme on l'a fait observer, le doute sur ce point n'est plus possible, et la propriété thérapeutique de l'hypnotisme a été sérieusement établie en France, par les docteurs Charcot, Voisin, Fortan, Ségard Liébault, Bernheim ; en Italie, par le docteur Achille de Giovanni, professeur à l'Université de Padoue ; en Allemagne, par Hermann Cohn, etc. La limite des propriétés thérapeutiques de l'hypnotisme, son terrain propre n'est pas encore, à notre avis, définitivement et scientifiquement déterminé.

(1) Dr Masoin, *Rapport à l'Académie royale de médecine de Belgique*. 25 février 1888.

Il faut, enfin, observer que les médecins favorables à l'hypnotisme en médecine, admettent la nécessité de prendre des précautions commandées, avec une égale autorité, par l'hygiène et par la morale. Ils ont formulé, après les indications du docteur Beaunis, ces trois règles pratiques dont il ne serait pas permis de s'écarter : 1° Ne jamais hypnotiser un sujet sans avoir obtenu son consentement formel, ou le consentement de ceux qui ont autorité sur lui. 2° Ne jamais hypnotiser sans la présence d'un ou de plusieurs témoins qui défendent le sujet contre les tentatives coupables et les suggestions criminelles ou dangereuses du magnétiseur. 3° Ne jamais hypnotiser avant de connaître la constitution physique du sujet, et les dangers auxquels il peut être exposé par une prédisposition naturelle aux troubles circulatoires et aux accidents nerveux.

M. l'abbé Trotin, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Lille, s'exprime ainsi, sur cette question :

« Si donc l'hypnotisme est naturel dans sa provocation, si ses effets d'anesthésie ou d'hyperesthésie ne le sont pas moins, je ne vois pas en bonne conscience pourquoi on ne s'en servirait pas, quand il apparaît d'ailleurs comme *le seul moyen thérapeutique efficace dans une maladie sérieuse*, et quand on l'emploie avec toutes les garanties morales qu'il requiert. (1) »

Un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, le savant auteur des Institutions théologiques à l'usage des séminaires, M. Bonal a examiné cette question, et résumant l'enseignement des moralistes à un moment où la science n'avait pas encore approfondi les éléments

(1) L'abbé Trotin, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Lille, *Étude morale sur l'hypnotisme*, p. 07.

de l'hypnotisme, s'éclairant de la très sage et très lumineuse réponse de la S. Congrégation du S. Office, en date du 30 juillet 1856, il enseigne *qu'on ne doit ni inquiéter* les médecins qui pratiquent l'hypnotisme en observant, d'ailleurs, les lois de la morale chrétienne et les règles de la prudence, ni les approuver ni les encourager *d'une manière positive* (1).

Examinons de près les difficultés que soulève la thèse théologique dont nous venons de tracer les lignes principales.

V

Le vénérable évêque de Madrid, Mgr Sancha-Hervas, frappé des dangers auxquels les âmes chrétiennes sont exposées par les pratiques coupables de l'hypnotisme, n'a pas hésité à traiter devant les fidèles cette question délicate, difficile, obscure encore et qui semblait réservée jusqu'à ce jour aux écoles et aux savants. Il l'a fait avec une grande sagesse, une réserve intelligente et une charité courtoise qui devrait désarmer ses adversaires si elle n'avait pas la puissance de les convaincre. Il ne se contente pas d'avertir les fidèles et de les défendre contre les superstitions et les vaines observances, mais faisant un pas en avant, le docte et vénéré prélat essaye même de trancher la question de fond, si obscure aux yeux même des hommes du métier et des savants de premier ordre initiés cependant aux mystères de la physiologie.

(1) Ita que, licet magnetismi usus non in omni casu prohibeatur, attamen illius usus non est permittendus, nisi prescripta modestiæ christianæ servantur, et quælibet dæmonis interventio respuatur. Nunquam autem a confessariis vel sacerdotibus suadendus est, neque positive approbandus. — *Tract. de Angelis*, p. 417.

Dans cette belle Lettre où la clarté d'esprit et la charité évangélique de l'Évêque se révèlent avec un grand charme, il y a cependant des idées et des propositions qui appartiennent au domaine profane des sciences humaines et qui appellent des réflexions, peut-être même une libre discussion.

L'auteur s'étonne du désaccord qui règne entre les médecins sur l'explication du sommeil hypnotique et des moyens de le provoquer. Ce désaccord témoigne seulement de l'imperfection de l'intelligence humaine, elle nous rappelle que la science avance lentement et rencontre sans cesse des obstacles. Est-ce que le même désaccord n'existe pas entre les médecins quand ils veulent expliquer les causes et les conditions physiologiques du sommeil naturel ? Cette ignorance ne prouve rien. Nous savons que l'on peut produire, par des moyens divers, un sommeil particulier que nous désignons sous le nom d'hypnotisme, cela nous suffit. Nous savons aussi que l'on produit les trois états de léthargie, de catalepsie et de somnambulisme avec des caractères somatiques déterminés, nettement tranchés. De nouvelles recherches nous donnent des résultats plus complets.

L'auteur confond les médecins consciencieux qui, aujourd'hui, dans tous nos hôpitaux, se servent de l'hypnotisme comme d'un agent thérapeutique puissant mais dangereux, avec les charlatans, les désœuvrés, les naïfs qui prétendent trouver dans l'hypnotisme un moyen certain de connaître l'avenir ou un divertissement dangereux et criminel. Cette confusion involontaire est le point faible de l'argumentation de l'éminent évêque de Madrid, et elle engendre une suite d'affirmations et de conclusions qui manquent, peut-être, de précision.

Ainsi l'auteur affirme que l'hypnotisme est très dangereux, au point de vue physique, pour la santé des malades. Je réponds, *oui*, il en est ainsi quand l'hypnotiseur est un imprudent ou un charlatan; non, quand l'hypnotiseur est un homme de science, un médecin consciencieux. — L'auteur ajoute : l'hypnotisme est très dangereux au point de vue moral, parce que le magnétiseur peut abuser de la femme magnétisée et commettre un crime. — Je réponds, oui, quand le magnétiseur est un misérable; non, quand le magnétiseur est un médecin honnête. Les troubles physiques et moraux *ne découlent pas directement de l'hypnotisme*; ils sont l'effet de la malice personnelle de celui qui les produit. Qui voudrait proscrire l'usage de la morphine, de l'opium, du chloroforme, parce qu'un misérable peut profaner, outrager le sujet endormi? L'auteur nous dit encore : L'hypnotisme fait naître dans le sujet magnétisé une passion pour le magnétiseur.

Je réponds, oui, quand le magnétiseur provoque cette affection par son assiduité, ses paroles, ses gestes, ses déclarations, et, alors, la passion n'est pas l'effet direct de l'hypnotisme; je réponds, non, si l'hypnotiseur est un honnête homme. Est-ce que MM. Bernheim, Beaunis, Liébeault, qui ont hypnotisé des milliers de malades à l'hôpital de Nancy, ont jamais constaté dans leurs malades une passion pour le médecin qui les hypnotise? Est-ce qu'on magnétise seulement des jeunes filles et des femmes, et ne voit-on pas tous les jours des hommes et des vieillards que l'on endort sans péril de passion? L'auteur prétend que les magnétisés parlent des langues qu'ils ne connaissent pas, devinent l'avenir, etc. Je réponds : Ces beaux phénomènes n'ont jamais été constatés d'une manière scientifique; leur réalité est niée par tous les savants qui s'occupent d'hypnotisme,

et, d'ailleurs, le médecin d'hôpital occupé à guérir un malade, un médecin sérieux ne consentira jamais à produire ces phénomènes superstitieux condamnés, réprouvés par la religion, par l'honnêteté et par la science !

Ces assertions de l'auteur étant contestables, la conséquence qu'il en déduit, c'est-à-dire la condamnation absolue de l'hypnotisme, est compromise. Le Saint-Siège a toujours séparé avec une grande sagesse le magnétisme pris en lui-même, dont la science essaie de nous faire connaître les secrets, et l'usage mauvais, coupable du magnétisme qu'il a frappé de ses anathèmes les mieux justifiés. Le document religieux le plus important du débat, c'est-à-dire la lettre encyclique adressée à tous les évêques par la Congrégation du Saint-Office en 1856, est intitulé : Lettre encyclique contre LES ABUS du magnétisme, et, depuis cette époque, avec une persévérance, une réserve qui rendent sensible la présence de l'Esprit-Saint dans l'Église, c'est toujours *l'usage* mauvais, *les abus* du magnétiseur, et jamais le magnétisme que le Saint-Siège a condamné. Le Saint-Siège se réserve avec raison la question morale, et il abandonne la question scientifique aux savants.

Les faits justifient avec éclat la sagesse de cette distinction :

Ainsi, je dis à un homme de regarder avec attention un point brillant au-dessus de son front, entre ses yeux : c'est, par exemple, une boule métallique frappée par le soleil. Cet homme éprouve un strabisme convergent, une fatigue nerveuse, et il s'endort. Je produirai facilement le même phénomène sur des lapins, des poules et d'autres animaux. Évidemment ce sommeil, que nous désignons sous le nom d'hypnose, est un phénomène

indifférent au point de vue de la morale, un fait qui n'est ni bon ni mauvais. Mais si je profite de ce sommeil pour suggérer à cet endormi une pensée criminelle, il est certain que je commets un acte mauvais.

Je fais respirer à un homme un linge imbibé de quelques gouttes de chloroforme, il s'endort. Ce sommeil provoqué que l'on pourrait aussi désigner par le nom d'hypnose, est assurément indifférent, et je ne sache pas que l'on ait jamais condamné le chirurgien qui fait une opération chirurgicale sur un malade endormi. Mais si j'abuse de ce sommeil pour faire suggérer au malade une pensée mauvaise, — le sujet ainsi endormi cause quelquefois avec son chirurgien, tandis que la sensibilité est abolie, — je me rends coupable d'un acte mauvais. Il faut donc distinguer avec le Saint-Siège et avec la science le phénomène de l'hypnose et l'usage que des misérables peuvent en faire, et il ne faut pas prétendre, comme on l'a fait quelquefois avec une témérité odieuse aux savants, que le magnétisme est condamné.

J'ai eu de la peine à concilier dans la belle lettre de l'éminent évêque de Madrid deux passages qui semblent se contredire. Évidemment la contradiction n'est qu'à la surface. A la page 13, Mgr de Madrid rappelle avec une grande clarté que les physiologistes hypnotiseurs les plus sérieux et les plus savants rejettent les phénomènes de vision à distance, de divination, etc., comme autant d'erreurs nées de l'ignorance et d'un charlatanisme vulgaire, et le savant auteur écrit avec raison : « Des aveux de cette nature, faits par les premières lumières de l'hypnotisme, ont une grande importance, et nous autorisent à écarter tous les prodiges fantasmagoriques que des esprits légers et superficiels lui avaient attribués. » P. 13. — A merveille; c'est d'une

loyauté parfaite. — Mais je ne comprends plus ce passage, au nom duquel le docte prélat se prononce ici contre tout usage du magnétisme : « Nous y voyons la divination des pensées, la transposition des sens, l'emploi des langues auparavant inconnues à l'hypnotisée, la découverte de causes de maladies internes, de leur durée, des remèdes propres à les guérir. » P. 34. — Le premier passage cité n'est-il pas la réfutation du second ?

A notre humble avis, ce vaste problème de l'hypnose exige de ceux qui essaient de le creuser des analyses fines et savantes, des distinctions, des séparations d'idées et de jugements fondées sur la variété même des éléments que l'on rencontre, une rare sagesse pour démêler les ruses, les mensonges, les inventions d'une imagination échauffée et les faits certains, une étude attentive, éclairée, approfondie des phénomènes nerveux et des troubles intellectuels qui les accompagnent, et ce n'est qu'avec une timidité légitime que nous osons nous-même, malgré de très longues études, exposer nos idées et les soumettre au contrôle de ceux qui ont partagé notre angoisse et nos travaux.

VI

La distinction si simple et si naturelle que nous avons faite dans notre précédent article, entre le médecin expérimenté et ces imprudents, ces histrions qui cherchent dans l'hypnotisme un délassement criminel ou un lucre honteux, a frappé beaucoup d'esprits et nous a valu des questions, des observations bienveillantes auxquelles nous répondrons aujourd'hui en quelques mots.

Les lecteurs ont bien voulu reconnaître avec nous que l'hypnotisme exercé par des médecins, dans des conditions déterminées, ne présente pas les dangers physiques, moraux, religieux et sociaux, inhérents à l'hypnotisme pratiqué par des misérables et des histrions.

C'est déjà un fait acquis; ce fait a une grande importance.

Mais ce qui trouble encore certains philosophes spiritualistes, c'est qu'ils prétendent reconnaître dans l'hypnotisme un attentat à la dignité humaine et une cause d'abaissement de nos facultés et de notre liberté. L'éminent évêque de Madrid exprime lui-même ce trouble en ces termes :

« Si l'usage du chloroforme et des autres substances toxiques est licite, c'est que, leur action transitoire terminée, la personne sur laquelle ils ont agi rentre pleinement dans l'exercice de ses facultés; sa volonté, libre et dégagée, peut reprendre la liberté de ses actes et les conformer ou non aux règles de l'ordre moral.

« Si l'hypnotisme ne produisait pas d'autres effets, on n'aurait pas à en censurer l'application dans le cas où l'on aurait une raison suffisante d'y recourir, et en supposant que sa vertu thérapeutique fût capable de remplacer celle des substances dont nous parlons. Mais les effets de l'hypnotisme ne se bornent pas là... l'hypnotisme peut, à son gré, faire toute espèce de suggestions jusqu'aux plus obscènes, sans que la personne hypnotisée puisse résister... Tout cela est profondément offensant pour la dignité humaine. » (P. 25.)

Voilà l'objection dans toute sa force : elle repose sur une base fragile. Le vénérable prélat oublie, peut-être, que l'on peut distinguer, séparer l'hypnose et les suggestions coupables, soit prochaines, soit éloignées, qui

sont un attentat à la dignité de l'âme, à sa liberté.

Voilà un malade atteint depuis longtemps d'insomnie, je l'endors par l'usage, à dose thérapeutique, des substances somnifères connues : éther, chloral, opium, ou par des injections sous-cutanées de morphine, et je détermine ainsi dans le sujet un sommeil réparateur. A son réveil, le sujet est en pleine et paisible possession de son intelligence, de sa volonté, de ses facultés morales, il est libre et responsable devant la loi du devoir. Voici un autre malade, frappé lui aussi d'insomnie. Le médecin juge à propos, en obéissant à des considérations médicales sérieuses, de ne pas employer les narcotiques; il endort son malade par les procédés hypnotiques ordinaires, connus.

Le sujet ainsi endormi, ou hypnotisé, se réveille après quelques heures; il reprend les occupations accoutumées de sa vie. Quelle différence faites-vous, au point de vue de la dignité humaine et de l'intégrité des facultés morales, entre ce sujet hypnotisé et les sujets endormis par des somnifères, quand ils se réveillent après un sommeil réparateur? Aucune. J'ai hypnotisé mon malade, sans lui donner aucune suggestion à échéance éloignée ou prochaine; il se réveille, il est libre et responsable comme vous et moi devant la société, devant sa conscience et devant Dieu : il n'y a donc pas une connexion nécessaire entre l'hypnose et les suggestions coupables qui suppriment la liberté humaine et dégradent notre âme.

Ne sommes-nous pas autorisés à répéter de l'hypnose employé comme somnifère, dans des cas particuliers, ce que l'éminent évêque de Madrid nous dit avec raison du chloroforme et des narcotiques : « leur usage est licite, parce que leur action transitoire terminée, la personne sur laquelle ils ont agi rentre pleinement dans

l'exercice de ses facultés », et que devient alors la condamnation sans réserve, sans exception, de l'hypnose employé comme agent thérapeutique ?

Braid reçoit en consultation une malade frappée de paraplégie avec anesthésie; la sensibilité est abolie, les mouvements volontaires des jambes et des pieds n'existent plus, les genoux sont fléchis et rigides, les pieds courbés. Braid hypnotise cette malade, pendant quinze jours, sans lui imposer de suggestion, et la guérit; il n'avait ni aboli, ni diminué son intelligence et sa volonté; que de faits semblables nous pourrions citer ! Vous condamnez l'hypnotisme parce qu'il abolit la liberté, la conscience et qu'il blesse la dignité humaine en faisant d'un homme l'esclave de son semblable. Or, l'expérience médicale nous apprend que, dans le plus grand nombre de cas, le médecin hypnotiseur fait disparaître certaines affections nerveuses, sans suggestion, en laissant dans leur intégrité la volonté, la raison, la conscience et la dignité de la personne, et cette expérience nous défend de confondre l'hypnose et les suggestions faites par des misérables ou des scélérats.

Quand il croit nécessaire de recourir à la suggestion, que fait donc le médecin ? Est-il vrai que, dans ce cas du moins, il diminue ou supprime la liberté ? Je ne le crois pas. L'âme est le principe en nous des trois vies, intellectuelle, morale et physique; c'est l'âme, maîtresse de la force vitale, qui fait sentir son action à tous les points et dans toutes les profondeurs de notre corps. Le médecin hypnotise un sujet, c'est, par exemple, un malade affligé d'une contracture du bras droit; le médecin lui suggère qu'il a la puissance de remuer son bras, qu'il peut, qu'il doit l'exercer, à son réveil. Dans l'immense variété des affections nerveuses, le rôle de l'hypnotiseur consiste ainsi simplement à réveiller l'énergie

de l'âme, à lui suggérer de se servir de la force vitale, à déterminer la volonté à faire sentir au corps son action, sa puissance, son influence plastique.

Le malade ainsi hypnotisé, puis réveillé, reste donc libre, absolument libre, dans l'ordre moral et religieux. Seule, la force plastique de l'âme a été éveillée, excitée, mise en jeu. Il nous paraît donc qu'il n'est pas exact d'affirmer que l'hypnose abolit la liberté morale, dégrade l'homme et qu'on doit le flétrir. Nous retrouvons là cette perpétuelle et déplorable confusion du médecin honnête et du misérable, de l'hypnose et de l'usage criminel que l'on en peut faire, sous l'inspiration d'un sentiment abject.

Ainsi donc, quand je considère l'hypnotisme médical, thérapeutique, soit en lui-même et sans l'élément suggestif, soit quand il est uni à la suggestion, je constate qu'il laisse intact le domaine religieux et moral; il respecte la raison, la conscience, la liberté morale placée en face de la loi du devoir naturel et surnaturel. Que l'on flétrisse les magnétiseurs de foire et de carrefour, les magnétiseurs présomptueux, indociles, qui cherchent dans l'hypnose uni aux suggestions un amusement coupable aux dépens des facultés morales et de la dignité de l'homme, c'est un devoir, mais nous estimons qu'il n'est pas permis de traiter avec cette rigueur le médecin expérimenté, prudent, intègre, qui a recours, dans des cas déterminés, à l'influence hypnotique; nous croyons, enfin, que l'argumentation par laquelle on essaye de condamner leur intervention est un édifice bâti sur le sable, et qu'il ne faut pas négliger l'analyse et les distinctions logiques quand on étudie ce problème, qui trouble par la variété fuyante et le nombre de ses éléments.

Le digne et vénérable évêque de Madrid invoque enfin.

en faveur de sa thèse, les décisions des conseils d'hygiène et de salubrité de Vienne et de Milan, rendues en 1880 et en 1886, à la suite de quelques accidents provoqués par des séances publiques de magnétisme. Ici encore j'ai le regret de me séparer de Mgr de Madrid; il me permettra, je l'espère, de lui signaler respectueusement une distraction. Loin de corroborer sa thèse, ces décisions dont j'ai le texte sous les yeux la rendent plus fragile encore. A Milan et à Vienne, comme à Turin et à Bade, les gouvernements ont interdit *les séances publiques, les exhibitions théâtrales* de magnétisme que rendaient dangereuses l'impressionnabilité des spectateurs et l'ignorance des magnétiseurs de foire, mais ils n'ont pas interdit la pratique de l'hypnotisme aux savants, aux médecins dans leurs cliniques et dans leurs leçons.

C'est à ce point de vue que récemment encore le docteur Masoin, professeur de médecine mentale à l'Université catholique de Louvain, a traité cette question et a demandé, dans un mémoire présenté à l'Académie de médecine de Bruxelles, que l'usage de l'hypnotisme, comme l'usage de certaines substances toxiques, fût interdit au public et réservé aux médecins. Tel est aussi le sens précis des décisions rendues par les conseils de santé de Vienne, de Rome, de Bade et de Milan.

Il faut donc distinguer avec soin l'hypnotisme thérapeutique, médical, pratiqué par les médecins, et l'hypnotisme de salon, de foire et de carrefour, exploité par des hommes sans conscience ou pratiqué par des personnes imprudentes, plus empressées à suivre les entraînements d'une imagination malade que les sages conseils de la raison. Le premier respecte l'auguste dignité de l'âme, la raison, la liberté, la conscience, et il n'a jamais été condamné ni par l'Eglise ni par les

conseils d'hygiène quand il remplit les conditions requises par la religion et par la morale. L'avenir nous fera connaître l'étendue de son efficacité. Le second est contraire à la religion et à la morale, il blesse la dignité de l'homme, il abolit sa liberté et provoque des désordres graves dans le corps et dans l'esprit du sujet endormi, il a encouru et mérité les condamnations de l'Eglise et la flétrissure des gouvernements qui protègent les mœurs, la santé, la paix des familles et des individus.

« Très utile, écrit le docteur Barth, dans certaines formes de maladies nerveuses où l'on peut, grâce à ce puissant moyen, soulager des maux rebelles à toute médication, inoffensif lorsqu'il est pratiqué avec mesure, dans un but scientifique, l'hypnotisme offrirait les plus sérieux dangers s'il devenait soit un passe-temps à l'usage des oisifs, soit un moyen pour les gens nerveux de satisfaire leur besoin d'émotions ou leur recherche inquiète de sensations inconnues. »

Ces études sur l'hypnotisme sont pleines encore d'obscurités et de mystères, de révélations et de surprises, et la nouveauté même des phénomènes qui se produisent trouble notre esprit et alarme quelquefois les consciences chrétiennes. Qu'on prenne garde aux condamnations précipitées, aux réfutations sommaires : on ne résout pas par un coup violent les problèmes qui tourmentent l'esprit de l'homme, dans les épaisses ténèbres où s'écoule sa vie.

Connaissions-nous bien le sommeil naturel, les rêves, le somnambulisme naturel ? Savons-nous si le sommeil nerveux provoqué par l'éther, le chloral, l'opium, le chloroforme, ne se prêterait pas aussi bien que l'hypnose aux suggestions à longue échéance avec abolition partielle de la liberté ? Ne savons-nous pas que quel-

ques physiologistes ont prétendu qu'en appuyant ses mains chaudes ou une plaque métallique légèrement chauffée sur la tête d'un sujet névropathe endormi tranquillement dans son lit d'un sommeil naturel, on pourrait lui imposer des suggestions écoutées avec la même docilité que les suggestions de l'hypnose ? Connaissons-nous les lois, l'évolution, les phénomènes de la polarité humaine, de ces deux électricités dont nous avons constaté nous-même plusieurs fois l'existence dans le corps humain ? Ce que nous ignorons dépasse, comme l'infini, ce que nous croyons savoir. Soyons modestes. Il faut donc attendre et se défier des solutions téméraires dictées par les impatiences d'une foi religieuse trop prompte à s'alarmer.

Nous laissons à l'Église le soin d'éclairer ses enfants, personne mieux que nous ne recevra ses réponses avec empressement et docilité.

Nous avons essayé de frayer la voie, d'éclairer quelques points obscurs des régions mystérieuses de l'hypnotisme, avec un amour profond de la science et un dévouement sans limite à l'Église, mais nous n'avons pas la prétention d'avoir donné la solution définitive d'un problème qui déconcerte l'orgueil des savants et qui embrasse dans son étendue aux lignes indécises les questions les plus délicates de la religion, de la morale et de la connaissance de l'âme humaine.

FIN



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS.	V
PRÉFACE.	1

LIVRE PREMIER

LES FAITS HYPNOTIQUES

CHAPITRE I

Le problème et la méthode.

La renaissance du magnétisme. — L'hypnotisme dans ses rapports avec la sensibilité, l'intelligence et la volonté. — Gravité du problème. — Fausses conséquences qu'on en déduit. — Citations de M. Maury. — Négations théologiques. — L'hypnotisme et les négations philosophiques de la conscience, de la mémoire, de la personnalité. — Les explications précises et la loi de régression. — Le théologien et le philosophe n'ont rien à craindre de ces attaques. — Méthode à suivre. Se méfier de la simulation. — Éviter l'incrédulité systématique; — Éviter le naturalisme et l'hostilité systématique contre le surnaturel. — Éviter de nier l'ordre naturel sous prétexte de défendre l'ordre surnaturel. — L'homme est esprit et corps. Conséquence de ce dualisme 5

CHAPITRE II

L'hypnotisme et les phénomènes corporels.

Le braidisme, l'hypnotisme et l'adhésion des hommes de science. — Rosa et les expériences de la Salpêtrière. — Léthar-

gie, catalepsie, somnambulisme. — Caractères de ces trois états au point de vue somatique ou corporel. — Irrégularité des phénomènes. — Opposition de l'école de Nancy à la théorie des trois états. — Système de M. Bernheim. — Les divers degrés du sommeil et la suggestion. : 39

CHAPITRE III

L'hypnotisme et les phénomènes spirituels.

Rosa et l'aberration de la perception des sens. — Hallucinations négatives et positives. — Nos expériences à Nancy. — L'hypnotisé voit-il à travers les corps opaques. — Expérience de M. Taguet. — Altérations de la vue, de l'ouïe, du goût, du tact. — Expériences pour constater la sincérité du sujet. — M. Bernheim explique ces phénomènes par la suggestion. — Discussion sur les deux théories. — Expériences sur la mémoire, la conscience et la volonté. — Les faits. — L'état premier et l'état second. — Le dédoublement de la personnalité. — Les faits. — Les suggestions à longue échéance. 57

CHAPITRE IV

L'hypnotisme et les phénomènes mixtes.

Rapports de l'âme et du corps. — Influence de l'âme sur les phénomènes de la vie organique et végétative. — Histoire de M^{lle} Élisabeth. — Vésication, exsudation sanguine, faux stigmates. — Discussion sommaire des conséquences de ces phénomènes. — Gorres et les vrais stigmatisés. — L'action des médicaments à distance et les expériences du D^r Luys. — Difficulté d'expliquer ces faits. — La commission nommée par l'Académie de médecine de Paris, pour l'examen des faits. — L'hypnotisme et la thérapeutique suggestive. — L'hypnotisme et les aliénés. — La méthode du docteur Dufour. — Conséquences de l'influence de l'imagination sur le corps. — L'objection de M. Binet contre le miracle. — Réponse. — Aphasie. — Écholalie. — L'hypnotisme et la pédagogie. 99

CHAPITRE V

L'évolution du magnétisme.

Mesmer et le magnétisme. — Théorie et faits. — Bailly et les cures magnétiques. — Le premier rapport d'une commission scientifique. — Puységur et Faria. — Conclusions d'un second rapport d'une commission scientifique. — Discussion du rapport

du docteur Husson. — L'hypnotisme et les moyens de le produire. — Méthode de Braid, de MM. Richet, Bernheim, Beau-
nis, etc. — Le consentement du sujet. — L'hypnotisme à dis-
tance. — Expérience de M. Janet, du docteur Gibert, du docteur
Dusart. — Faux rapprochement entre la transmission des pen-
sées et la propagation de la lumière. — Effets de la résistance
du sujet. — La malade du docteur Pitres. — Expérience de
M. Bianchi. — Les personnes que l'on peut hypnotiser. — L'hyp-
noscope du docteur Ochorowies. — Les zones hypnogènes du
docteur Pitres. — Similitude de l'hypnotisme et du magnétisme.
— Le magnétisme et la congrégation du Saint-Office. — Première
consultation, en 1840. — Seconde réponse le 2 septembre 1843.
— Lettre encyclique adressée à tous les évêques par la congré-
gation de la sainte Inquisition, le 30 juillet 1856. 135

LIVRE DEUXIÈME

LES EXPLICATIONS ET LES SYSTÈMES

CHAPITRE I

Du sommeil et des rêves.

Les théories du sommeil. Partie physiologique. — Friedlen-
der, Broussais, Burdach, Maine de Biran, Jouffroy, Cérise. —
Partie philosophique. — Que devient l'âme pendant le sommeil.
— L'âme et le monde extérieur, l'âme et les organes du corps.
— L'âme et la vie de la pensée pendant le sommeil. — Étude
de ces trois vies pendant le sommeil, et des systèmes qui s'y
rattachent. — Le somnambulisme et les phénomènes qui le ca-
ractérisent. — Opinion de Brown-Séquard. — La pensée, la
volonté, l'action, pendant le somnambulisme. — La lucidité des
somnambules. — Le sommeil et les narcotiques. — Effets de
l'opium, du haschisch, de quelques autres substances connues
des anciens, des anesthésiques, éther, chloral, chloroforme. —
Bossuet et sa théorie du sommeil. 193

CHAPITRE II

L'hypnotisme et le sommeil naturel.

Le sommeil et les expériences faites à Nancy. — Dom Duha-
guet et le somnambule. — Expérience de M. Delbœuf. — Les
nerfs de la sensibilité et les nerfs du mouvement. — Les esprits

animaux. — Les rapports de l'imagination et du cerveau. — Théorie de Bossuet. — L'hypothèse des vibrations de l'encéphale. — Discussion de cette hypothèse. — Malebranche et les rapports de la sensation avec l'imagination. — L'imagination et les hallucinations positives et négatives. — Influence de l'imagination sur le corps. — Le changement de personnalité; expériences faites à Paris et à Nancy. — La théorie des mouvements réflexes. — Les suggestions d'actes. — L'hypnotisé et le somnambule. — Les suggestions à échéance éloignée. — Analogie des phénomènes produits par l'hypnotisme avec les phénomènes produits par certaines substances végétales. — Malebranche et les sorciers. — Dangers de l'usage de ces substances. . . . 233

CHAPITRE III

Les limites de la science, l'inconnu, l'extra-naturel.

Le magnétisme et les phénomènes merveilleux. — Vue à travers les corps opaques. — Vue à des distances illimitées. — Les organes et les facultés. — La suggestion mentale et la théorie des fluides. — Le fluide vital substitué aux organes des sens. — Exposition du système. — Les arguments favorables du docteur Garcin. — Discussion. — Arguments contraires. — Le point de contact des spiristes et des magnétisés. — L'hypothèse gratuite d'un sens nouveau et caché. — Erreur de M. Figuier. — Le fluide nerveux et l'opinion du docteur Longet. — Hypothèse du docteur Bellanger sur les oscillations du cerveau et les vibrations de l'air. — Discussion de cette hypothèse. — Hypothèse de MM. Richet, Ferrari, Janet, etc. — Examen et discussion. — Les expériences du docteur Mosso sur Bertino. — Leur importance physiologique. Ce qu'il y a de vrai dans la lecture des pensées. — Expérience intéressante de Lélut. — Méthode suivie à Paris et à Nancy pour éviter ou déjouer la simulation des hypnotisés. 282

CHAPITRE IV

Les mouvements involontaires, les tables parlantes, le surnaturel.

Le fluide vital, transition de l'hypnotisme aux tables parlantes. — La théorie de M. Chevreul exposée et complétée par M. Richet. — Les expériences de M. Cumberland et de M. Garnier. — Examen et discussion de ces expériences. — Réponse de M. Lélut. — Thèse de M. Richet sur la négation des forces surnaturelles et l'explication naturelle des tables parlantes. — Lois et

arguments de l'auteur. — Expériences qu'il allègue en faveur de son système. — Examen et discussion de ses arguments et de ses expériences. — Le démon et le préjugé antiscientifique des rationalistes. — Impossibilité d'expliquer par des mouvements inconscients : 1^o le mouvement, 2^o les réponses des tables parlantes. — La théorie de M. Maury. — Exposition et discussion. 338

LIVRE TROISIÈME

LES CONSÉQUENCES PHILOSOPHIQUES, THÉOLOGIQUES, SOCIALES.

CHAPITRE I

L'hypnotisme et la liberté humaine.

Les nouvelles théories fatalistes de l'univers. — Le déterminisme et l'hypnotisme. — Les faits physiologiques et les déductions erronées. — Les objections des physiologistes magnétiseurs contre la liberté humaine. — Discussion de ces objections. — On ne doit pas conclure de l'hypnotisé à l'homme sain. — Le témoignage de la conscience et l'unité du moi. — Objections et réponses. — La dualité cérébrale et les altérations de la personnalité. — Discussion des faits. — Ce que l'observation nous permet de constater. 365

CHAPITRE II

L'hypnotisme et le miracle.

L'objection des magnétiseurs et les guérisons par suggestion. — Discussion des conclusions. — Les maladies imaginaires et les maladies réelles. — L'ordre de l'univers et la liberté humaine. — L'ordre de l'univers et le miracle. — Les objections contre le miracle et leur solution. — La hiérarchie dans les formes et dans les lois. — Le miracle et l'ignorance des lois de la nature. — Le vrai et le faux miracle. — Les critères et les théologiens. — La réponse de l'Inquisition 393

CHAPITRE III

L'hypnotisme et le danger social.

Les dangers de l'hypnotisme. — Témoignages des magnétiseurs

— Arrêt du comité médical de Rome et des gouvernements étrangers. — La suicidée du docteur Charpignon. — Les congestionnés du docteur Brémaud. — Les dangers moraux, légaux et sociaux. — Deux cas cités par M. Liégeois. — Moyens de déjouer la simulation devant les tribunaux. — Insuffisance de ces moyens. 415

CONCLUSION. 429



LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, PARIS

EN SOUSCRIPTION

**DICIONNAIRE
DE LA BIBLE**

contenant

TOUS LES NOMS DE PERSONNES, DE LIEUX, DE PLANTES, D'ANIMAUX
MENTIONNÉS DANS LES SAINTES ÉCRITURES
LES QUESTIONS THÉOLOGIQUES, ARCHÉOLOGIQUES
SCIENTIFIQUES ET CRITIQUES
RELATIVES A L'ANCIEN ET AU NOUVEAU TESTAMENT
DES NOTICES SUR LES COMMENTATEURS ANCIENS ET MODERNES
ET DE NOMBREUX RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrage orné de cartes, de plans, de vues des lieux, de reproductions de médailles antiques, de fac-similé de manuscrits, de reproductions de peintures et de bas-reliefs assyriens, égyptiens, phéniciens, etc.

Publié par F. VIGOUROUX.

Prêtre de Saint-Sulpice

Professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire et à l'Institut catholique

AVEC LE CONCOURS

D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS

La nécessité d'étudier les Saintes Écritures est devenue plus grande que jamais. On n'a plus seulement à réfuter les erreurs du protestantisme sur tel ou tel dogme en particulier, il faut défendre l'inspiration des saints livres, leur authenticité, leur véracité. Une foule de problèmes nouveaux ont été soulevés; les objections sont devenues tous les jours plus nombreuses et plus perfides.

À un tel mal, il est nécessaire d'apporter un remède. Il importe de mettre à disposition de ceux qui ne peuvent faire des études spéciales un répertoire où ils puissent trouver une solution à toutes les objections courantes. Ce répertoire, nous entreprenons de le publier sous le titre de « Dictionnaire de la Bible ».

L'ouvrage que nous annonçons n'est point une nouvelle édition du Dictionnaire de dom Calmet, ni une traduction des dictionnaires protestants rationalistes imprimés en Angleterre et en Allemagne. C'est une œuvre originale, conçue sur un plan plus étendu et dans un esprit tout à fait catholique.

Le dictionnaire comprendra :

¹ Tous les noms de personnes contenus dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Ces noms seront placés par ordre alphabétique en suivant l'ortho-

Janvier 1891.

graphie de la Vulgate. A côté de la forme de la Vulgate sera reproduite la forme hébraïque ou grecque. Chaque article renfermera tout ce que l'Ecriture ou les sources extra-bibliques nous apprennent sur le personnage en question, avec renvoi aux sources, soit sacrées, soit profanes. On y trouvera ensuite une appréciation du caractère, des actes, du rôle et des écrits, s'il y a lieu, de celui dont on fait la biographie. Chaque article important sera terminé par une bibliographie.

2° *Tous les noms de lieux mentionnés dans l'Ecriture.* Comme pour les noms de personnes, l'orthographe adoptée sera celle de la Vulgate. Toutefois, afin de faciliter les recherches, des renvois permettront de retrouver facilement les lieux qui auraient changé de nom. Dans chaque article, on mentionnera l'état ancien et moderne de la localité avec les renseignements les plus précis; puis on en fera l'histoire complète relativement à l'Ecriture Sainte. Enfin, on indiquera les principaux auteurs qui ont décrit ces lieux.

3° *L'histoire naturelle de la Bible*, c'est-à-dire les noms de plantes et d'animaux mentionnés dans les Saintes Ecritures. A côté du nom français on indiquera le nom ou les noms hébreux, avec lesquels correspond le nom de la Vulgate. Viendront ensuite la description de la plante ou de l'animal et l'indication de tous les passages de l'Ecriture qui s'y rapportent.

4° *Chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* aura un article spécial dans lequel on expliquera le nom du livre, puis on examinera quel en est l'auteur, et quand il a été composé (authenticité et véracité). Ensuite, on fera l'histoire du texte, on en donnera l'analyse, on répondra aux difficultés de tout genre auxquelles cet écrit a donné lieu, et on indiquera les principaux commentaires.

5° *Toutes les questions théologiques, archéologiques, scientifiques et critiques* relatives aux Ecritures seront traitées dans un article spécial, qui contiendra un résumé clair et complet des connaissances actuelles sur le sujet.

6° *De courtes notices sur les principaux commentateurs anciens et modernes*, chrétiens, juifs et hétérodoxes, donneront la biographie très succincte du personnage, l'énumération exacte de ses écrits exégétiques avec une appréciation critique, et l'indication des monographies qui pourraient fournir des renseignements sur le commentateur.

7° *Les renseignements bibliographiques* qui suivent chaque article seront aussi complets que possible, de manière à faciliter les recherches de ceux qui voudraient faire des études particulières.

Les illustrations choisies avec le plus grand soin seront puisées aux sources les plus sûres: Lepsius, Rosellini, Wilkinson, Botta, Place, Layard, etc. seront largement mis à contribution pour la partie archéologique. — Les monuments modernes, les villes, les sites seront reproduits d'après les photographies les plus récentes. La partie géographique sera tout spécialement soignée; de nombreuses cartes, des plans, dressés par M. Thuillier d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes, accompagneront le texte.

Quant à l'impression, elle sera confiée à M. Mame: c'est dire que l'ouvrage ne laissera rien à désirer.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le Dictionnaire paraîtra par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes représentant la valeur de 4 volumes in-12 300 pages). — Deux cartes simples, ou une carte double, ou une gravure en couleur, tiendront lieu de 16 pages de texte. Le prix de chaque fascicule (rendu *franco* par la poste) se de 3 fr. pour les souscripteurs de l'ouvrage complet. — Les fascicules ne se vendent pas séparément.

Un spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

EN COURS DE PUBLICATION

LA SAINTE BIBLE

(TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE)

COMMENTÉE D'APRÈS LA VULGATE

ET LES TEXTES ORIGINAUX

A l'usage des Séminaires et du Clergé

PAR L.-CL. FILLION

Prêtre de Saint-Sulpice,
Professeur d'Écriture Sainte au grand séminaire de Lyon.

8 BEAUX VOL. IN-8° ORNÉS DE 1.000 MAGNIFIQUES GRAVURES SUR BOIS
PRIX : 7 FR. 50 LE VOLUME

Nous avons toujours en magasin des reliures uniformes très soignées en demi chag. pl. toile, au prix de 2 fr. 25 le volume, demi chag. noir, pl. papier, au prix de 2 francs.

En vente : T. I. LE PENTATEUQUE, 684 pages et 73 gravures.

— T. II. JOSUÉ, les JUGES, RUTH, les ROIS, 712 pages et 129 gravures.

Sous presse : T. III. PARALIP., ESDR., NEHEM., TOBIE, ESTHER, JOB.

Cet ouvrage a pour but de fournir au clergé, et spécialement aux jeunes lévites et aux prêtres du saint ministère qui n'ont pas le temps de lire les grands traités exégétiques, un commentaire succinct de toute la Bible écrit en langue française. Quoique destiné plus directement aux ecclésiastiques, il s'adresse cependant aussi aux laïques instruits qui auraient à consacrer quelque temps à l'étude des saints Livres.

LA MÉTHODE. Comme les travaux analogues parus antérieurement en France et ailleurs, cette publication se compose de trois parties distinctes : le *texte latin* de la Vulgate; en regard, la *traduction* de Sacy, souvent retouchée et rendue plus conforme au texte; les *notes* qui forment naturellement le corps de l'ouvrage. De courtes *introductions* sont placées en tête de chaque livre.

Malgré la brièveté de la rédaction, les notes seront aussi complètes que possible, et mises au niveau de la science biblique contemporaine.

On s'est efforcé de les rendre *suggestives*, de manière à ouvrir au lecteur des horizons multiples, et à exciter en lui le désir des recherches et des méditations approfondies.

L'auteur s'attache surtout à bien faire connaître le *sens littéral* des saints Livres, en appuyant, ainsi qu'il convient, sur les passages difficiles et sur les textes les plus importants au point de vue théologique.

Les renseignements historiques, géographiques, archéologiques, scientifiques, utiles à l'intelligence du sens, sont toujours fidèlement fournis. On signale de même les *divergences* des *textes originaux*, quand elles présentent quelque gravité ou quelque intérêt.

De nombreuses gravures, empruntées soit aux monuments de l'antiquité, soit à l'histoire naturelle, et de magnifiques vues reproduites d'après des photographies récentes, rendent l'intelligence du texte encore plus facile et plus intéressante.

De fréquentes indications bibliographiques renvoient le lecteur aux ouvrages spéciaux.

Sans vouloir réfuter une à une les objections des incrédules, on les indique à l'occasion et on en donne une brève solution.

LA NÉCESSITÉ d'un ouvrage de ce genre n'est pas douteuse. Depuis plusieurs années il est réclamé par les membres du clergé, plus spécialement par les professeurs et les élèves des grands séminaires. On trouve à bon droit Allioli insuffisant, et Ménochius, quoique si excellent, si judicieux, a besoin d'être rajeuni, ou plutôt refondu.

Etudes Religieuses (juillet 1888) :

Un texte d'une correction irréprochable, une traduction exacte, d'un style pur et grave, une analyse fort soignée sous forme de titres et de sommaires qui répondent à des divisions et à des subdivisions bien faites, des notes concises dans lesquelles est condensée la substance des meilleurs travaux anciens et modernes qui ont expliqué le sens littéral de l'Ecriture sainte : voilà ce que le lecteur trouvera dans la Bible traduite et commentée par M. Fillion.

L'auteur, aussi modeste que savant, n'a pas prétendu faire une version nouvelle, il s'est contenté de reproduire la traduction de Sacy qu'il a retouchée en bien des points.

Le commentaire est en français; c'est qu'il ne s'adresse pas seulement aux élèves de théologie et aux prêtres, mais encore aux laïques instruits qui ont du goût pour les études scripturaires. S'il rencontre des objections soulevées par les recherches des savants, il les dissipe en quelques mots, ou s'il en est besoin, il renvoie le lecteur aux ouvrages spéciaux où elles sont amplement réfutées.

Bibliographie Catholique :

M. Fillion, dont les commentaires sur les Evangiles et d'autres travaux exégétiques ont reçu un si bon accueil et si bien mérité, vient de commencer la publication d'un « commentaire succinct de toute la Bible », écrit en français, à l'usage spécialement des « jeunes lévites et des prêtres du ministère, qui n'ont pas le temps de lire les grands traités exégétiques ». On y trouve le texte latin de la Vulgate et, en regard, la traduction de Sacy retouchée et corrigée; puis, au bas des pages, des notes brèves, où l'auteur s'attache, d'abord, à faire ressortir le plan et l'enchaînement des parties du récit sacré; puis, à éclaircir les passages difficiles et à expliquer, d'après les données les plus récentes de la science, ceux qui touchent à l'histoire, à la géographie, aux sciences de la nature; enfin, à faire remarquer les enseignements dogmatiques et moraux, et même les beautés littéraires du saint livre. Une courte introduction précède le tout; nous devons y signaler une belle dissertation sur ce thème : *Jésus-Christ, centre de la Bible*. L'œuvre du savant professeur de Lyon sera d'une incontestable utilité, et nous la souhaitons volontiers beaucoup de succès. Ajoutons que l'impression est vraiment belle : d'ailleurs, il suffisait de dire que l'imprimeur est M. Mame

La Controverse.

Le commentaire est tout à la fois succinct et complet. L'auteur, bien au courant des travaux critiques et historiques a su préciser en quelques lignes l'état actuel des questions et suggérer, au besoin, des études plus approfondies. Nous le félicitons surtout d'avoir laissé de côté les explications inutiles, les réflexions oiseuses, si fréquentes dans les travaux de ce genre même les plus estimés.

BIBLIA SACRA

JUNTA VULGATÆ EXEMPLARIA ET CORRECTORIA ROMANA
DENUO EDIDIT, DIVISIONIBUS LOGICIS

ANALYSIQUE CONTINUA SENSUM ILLUSTRANTIBUS ORNAVIT

ALOISIUS CLAUDIUS FILLION

Presbyter S. Sulpitii, in Majori Seminario Lugdunensi
Scripturæ Sacræ professor.

Magnifique volume in-8°, de 1,400 pages, orné de têtes de chapitres et lettres initiales, caractères très lisibles, *entièrement neufs*, imprimé sur beau papier teinté avec encadrements rouges.

DEUXIÈME ÉDITION. — PRIX..... 10 francs.

1/2 rel. chagrin pl. pap..	2 fr. »	1/2 chag. pl. t. tr. rouges	
1/2 rel. ch. pl. t. tr. jasp.	2 fr. 25	cont. sur nerfs.....	4 fr. 50
1/2 rel. chag. plats tl. tr.		Chagr. 1 ^{er} choix tr. dorées	
rouges,.....	2 fr. 75	marb. cont. sur nerfs..	12 fr. »

Ouvrage approuvé par Leurs Eminences les Cardinaux FOULON, archevêque de Lyon, GIBBONS, archevêque de Baltimore, GUILBERT, archevêque de Bordeaux, LANGÉNIEUX, archevêque de Reims, PLACE, archevêque de Rennes, et par Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de BESANÇON, CAMBRAI, CHAMBERY, ANGOULÊNE, BAYEUX, BLOIS, CHALONS, CIERMONT, COUTANCES, DIJON, LAVAL, LUÇON, METZ, MONTPELLIER, NEVERS, RODEZ, TROYES, VIVIERS, etc.

Rendre la lecture des Saints Livres plus attrayante et plus utile, tel a été le but de M. Fillion en donnant cette nouvelle édition de la *Biblia Sacra*.

La division de la Bible en chapitres n'a pas toujours été très heureuse; de plus dans les éditions ordinaires, quel lecteur, lorsqu'il lui est arrivé de prêter quelque attention aux sommaires placés en tête des chapitres, n'a pas été surpris de voir qu'ils ne font connaître qu'imparfaitement et vaguement soit le fond même, soit la suite des raisonnements ou des faits?

L'auteur, pour remédier à ce double inconvénient, et surtout pour diriger l'esprit des lecteurs plus novices, a divisé le texte d'une façon logique, et l'a accompagné de notes marginales qui fournissent une analyse, succincte sans doute, mais suffisante, du texte sacré.

Les divisions les plus importantes (*parties, sections, paragraphes, etc.*), sont intercalées dans le texte même, de manière toutefois à s'en détacher nettement. La marche des idées ou des événements est indiquée par les notes marginales. Assurément, il eût été impossible de mettre en relief, par un titre rapide, *toutes* les pensées des écrivains sacrés; du moins l'essentiel est indiqué. Aussi est-il très facile, en parcourant ces notes de se faire une idée claire de l'ensemble d'un livre et du rapport de ses parties entre elles.

Un autre avantage de cette nouvelle édition, c'est que la poésie s'y distingue de la prose au premier coup d'œil; et le parallélisme, parfaitement marqué, aide à comprendre le sens des morceaux poétiques.

A tous les mérites du fond, la forme du livre en ajoute qui ne sont pas sans valeur. Tous les titres et annotations se fondent harmonieusement dans la composition typographique; les pages ne sont pas surchargées; leur aspect se rapproche beaucoup des éditions les plus soignées des livres de ce genre; la teinte du papier et les encadrements de pages en filets rouges, la netteté remarquable du caractère, aussi parfaite qu'elle puisse l'être avec un format aussi manuel, achèvent de donner au livre, dont le prix reste classique, un aspect agréable et attrayant.

Les Etudes religieuses des RR. PP. Jésuites (Février 1888):

M. Fillion, dont les divers travaux sur la sainte Ecriture ont été fort remarqués, vient de rendre un nouveau service aux lettres sacrées, en donnant une édition du texte de la Vulgate disposée selon une méthode spéciale. Naturellement, l'ordre des livres fixé par le Concile de Trente a été conservé, ainsi que la division par chapitres et par versets. Mais, à cette division traditionnelle, M. Fillion en superpose une autre, *logique et savante*, par livres, sections et paragraphes, sans compter les prologues et les épilogues. Les versets se suivent sans revenir chacun à la ligne; les alinéas répondent au sens. Les titres des principales divisions du texte se dégagent au milieu de la ligne; de courts sommaires émarginent en manchettes et résument les faits saillants. Ces titres et ces manchettes font une perpétuelle analyse du texte et sont d'un grand secours pour en comprendre et en retenir le sens. L'auteur a eu soin aussi de distinguer ce qui est écrit en prose ou en vers dans l'original, c'est-à-dire qu'il a rendu sensible à l'œil le parallélisme, qui est la principale ressource du vers hébraïque.

Disons enfin que la teinte du papier, le choix des caractères, l'élégant encadrement des pages et des marges soulagent les yeux du lecteur et recommandent le goût de l'éditeur et l'art de l'imprimeur.

La Controverse (Janvier 1888):

M. Fillion était déjà connu et apprécié dans le monde savant par d'importants travaux d'exégèse; mais cette nouvelle édition de la Vulgate lui fera encore plus d'honneur à notre avis que tous ses travaux précédents.

Afin de rendre plus facile l'étude du texte sacré, il a résumé à la marge, dans une analyse logique et continue, la matière de chaque paragraphe.

Signalons aussi avec une toute particulière satisfaction l'impression des livres poétiques d'après le parallélisme des membres...

Le laborieux et savant travail de M. Fillion sera donc d'une incontestable utilité, non seulement aux étudiants de nos séminaires, mais encore aux ecclésiastiques absorbés dans les travaux du saint ministère. Il fera à tous gagner du temps, en fournissant immédiatement des titres, des plans, des divisions pour homélies et sermons.

Aug. LEMANN.

Le Monde (12 Janvier 1888):

Tout le monde reconnaît l'avantage des versets, qui permettent de reporter de suite à toute citation de l'Ecriture. Mais il n'est personne aussi qui ne se plaigne et n'ait souffert du morcellement du texte qui en est la conséquence. Aussi, catholiques et protestants ont essayé de remédier à ce grave inconvénient. Personne toutefois n'avait conçu et exécuté le projet d'une façon aussi large que M. Fillion. Son ordonnance logique aide beaucoup à l'intelligence du sens général de chaque livre de la Bible: c'est un bienfait de lumière que je ne suis pas seul à avoir éprouvé déjà. Il me semble qu'il n'y a pas à hésiter; cette édition de la Vulgate offre au lecteur une commodité plus grande qu'aucune autre édition parue jusqu'ici; l'analyse qui fait son originalité peut rendre les plus sérieux services.

C. DOUAIS, Professeur à l'Institut catholique de Toulouse

Polybiblion:

Aux anciens chapitres qui parfois troublent le cours de l'ouvrage plus qu'ils ne l'éclairent, aux sommaires de ces chapitres que nul ne lit, tant ils sont défectueux, M. Fillion substitue des divisions logiques qui partagent chaque livre selon l'ordre des faits ou des idées. La distribution en verset nécessaire pour les citations de l'Ecriture, est conservée, mais sans forme comme dans les vieilles éditions autant d'alinéas distincts; tout passage à ligne indique un véritable changement de sujet.

Ces améliorations suffisaient pour assurer à cette nouvelle édition une supériorité incontestable. Le lecteur y trouvera en outre l'avantage d'être guidé sûrement par le titre des sections et des paragraphes. M. Fillion a fait une sorte de commentaire où il résume en quelques mots les analyses de nos meilleurs exégètes: les grandes divisions donnent leurs vues générales; des titres courants à la marge indiquent le contenu de chaque paragraphe et guident à chaque pas le lecteur.

C. FOUARD.

LETOUZEY ET ANÉ, 17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, PARIS 7.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR ROHRBACHER

Continuée jusqu'à nos jours

PAR L'ABBÉ GUILLAUME

Chanoine honoraire, professeur au grand séminaire de Verdun.

NOUVELLE ÉDITION

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS A LA FIN DE CHAQUE VOLUME

13 beaux volumes in-4° à 2 colonnes

y compris une table générale alphabétique des matières

PRIX : *franco*, 90 francs

Aucune histoire de l'Eglise n'a eu un succès comparable à celle qu'a publiée Rohrbacher. Tout le monde est d'accord pour en reconnaître la valeur. Voici du reste comment Louis Veuillot l'appréciait dans l'*Univers* :

« Le plan admirable conçu, est exécuté avec une netteté admirable ; toutes les parties en sont bien liées. A travers des négligences et des âpretés de style, qui ne nuisent jamais à la vigueur du récit, on trouve fréquemment des pages de la plus haute éloquence tout à fait dignes de cette vaste conception, qui a pour but de nous montrer Dieu gouvernant le genre humain par le moyen de son Eglise divinement inspirée.

« Tel est en effet, le plan de l'ouvrage : L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire de l'humanité, mais illuminée par l'intervention manifeste de la Providence. L'Eglise romaine est comme un grand arbre secoué périodiquement par d'effroyables tempêtes qui le dépouillent de ses feuilles et qui brisent et dispersent au loin ses rameaux ; mais ces rameaux brisés prennent racine là où le vent les porte, tandis que le tronc lui-même, toujours indestructible, recouvre d'une floraison nouvelle et semble moins mutilé que rajeuni.

« Nulle part cette miraculeuse vie, ce continuel rajeunissement, cette perpétuelle résurrection de l'Eglise, témoignage suprême et suprême mystère de l'histoire, ne sont mieux présentés et mieux expliqués que dans le livre de l'abbé Rohrbacher. »

Deux éditions de l'Histoire de l'Eglise ont été publiées pendant la vie de Rohrbacher. Depuis, trois éditeurs l'ont réimprimée plusieurs fois avec plus ou moins de modifications.

Notre édition est la reproduction fidèle de l'œuvre originale de Rohrbacher, avec les quelques corrections qu'il avait lui-même indiquées. Si parfois un éclaircissement de peu d'étendue est nécessaire, on le donne au moyen d'une note placée au bas de la page ; les corrections plus considérables, nécessitées par les travaux récents de la critique sont renvoyées à la fin de chaque volume. Ce travail ingrat, difficile, complexe a été confié non pas à un seul homme mais à plusieurs savants. Les 60 siècles de l'histoire ont été divisés en un certain nombre d'époques nettement déterminées et chacune de ces époques a été traitée par des érudits compétents. C'est ainsi que l'Ancien Testament est échu en partage à un exégète des plus remarquables et au avant de tous les travaux de France et de l'Etranger ; les premiers siècles de l'Eglise à un archéologue de l'Ecole de M. de Rossi ; le moyen-âge proprement dit à un élève de l'Ecole des Chartes. M. Guillaume s'est réservé la tâche la plus délicate, celle de continuer jusqu'à nos jours l'œuvre de Rohrbacher qui s'arrêtait en 1850.

8 LÉTOUZEY ET ANÉ, 17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, PARIS

F. C. R. BILLUART
SUMMA SANCTI THOMÆ

HODIERNIS ACADEMIARUM MORIBUS ACCOMMODATA

EDITIO NOVA

optimæ auctoris simillima, a mendis vero vindicata notisque illustrata,
cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ,

SUB AUGUSTO NOBILISSIMOQUE PATROCINIO ILLUSTRISSIMI AC RR. DD.

J.-J.-B. LEQUETTE

Episcopi Atrebatensis, Boloniensis et Audomarensis.

9 volumes in-4°, à deux colonnes. — Prix : 40 fr.

1/2 REL. CHAG., PL. PAP. (EN 4 VOL., 14 FR.; EN 9 VOL., 27 FR.)

On sait avec quelle instance Sa Sainteté Léon XIII a recommandé de restaurer l'enseignement de saint Thomas, dans les écoles catholiques et principalement dans les universités et dans les séminaires. Mais si les vérités contenues dans les Saintes Ecritures et la tradition n'ont jamais été recueillies, exposées, défendues et formulées plus scientifiquement que par saint Thomas, il faut bien reconnaître aussi que personne mieux qu'Billuart n'a saisi et commenté saint Thomas.

C'est, du reste, sur lui que se sont portées les préférences de Mgr Audisio, de Mgr Parisi, de Mgr Lequette, de Mgr de la Tour d'Auvergne et de beaucoup d'autres Théologiens.

Cette nouvelle édition de Billuart reproduit textuellement la meilleure édition ancienne, celle de Maestricht qui a été imprimée immédiatement après la mort de Billuart, avec les notes qu'il avait laissées à un ami. Quelques additions ont cependant été faites, afin de la mettre d'accord avec les décisions nouvelles de congrégations romaines. Une table très détaillée de 280 pages a été ajoutée ainsi qu'un appendice dans lequel ont été réunies toutes les décisions rendues depuis deux siècles.

On peut affirmer sans crainte d'être démenti qu'aucune autre édition n'est plus correcte et d'une exécution typographique aussi soignée.

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

Par E. LE CAMUS, Docteur en Théologie
Vicaire général de Chambéry

PREMIÈRE PARTIE LA VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

NOUVELLE ÉDITION
CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'UNE CARTE DE LA PALESTINE
ET D'UN PLAN DE JÉRUSALEM

3 beaux volumes in-8°, 18 fr.; 3 jolis volumes in-12, 10 fr. 50

Ouvrage honoré d'un bref de S. S. Léon XIII et de l'approbation de NN. SS. les archevêques et évêques de Carcassonne, Chambéry, Tournai, Rouen, Rennes, Alger, Albi, Cahors, Nîmes, Autun, etc.

Cette *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* était à peine en vente qu'elle prenait déjà le meilleur rang parmi les plus importants travaux qui ont été faits sur la vie de Notre-Seigneur.

En Allemagne et en Angleterre, les protestants et les rationalistes ont, sans doute, écrit des vies du Sauveur dans le genre de celle-ci. Parmi les catholiques, on ne l'avait pas essayé encore, et M. Le Camus comble cette lacune de notre littérature religieuse.

La presse catholique du monde entier a rendu les témoignages les plus flatteurs à cet ouvrage; nous croyons intéressant d'en citer quelques-uns :

Le Theologisch-Quartal-Schrift de Tubingue :

« L'auteur met en relief l'image du Seigneur avec l'habileté d'un maître consommé. Au lieu de se laisser entraîner par une imagination fantaisiste ou une conception sentimentale et mystique, il s'est astreint à un examen rigoureusement scientifique, et il a réussi à établir son exposition sur le fondement solide de l'histoire et de la théologie. Le clergé trouvera dans ce livre plus de profit et de plaisir que dans tant d'autres œuvres que l'on est convenu d'appeler édifiantes, mais dans lesquelles la piété a beaucoup à faire pour dissimuler l'absence d'un travail profond. » (D^r KEPPLER.)

The Catholic Times :

« C'est ici le travail le plus complet que nous ayons sur la vie et l'enseignement de Notre-Seigneur. On sent que l'auteur est éminemment préparé à l'entreprendre. Comme réponse à Strauss et à Renan, le livre est d'une grande valeur. Au point de vue littéraire, cette Vie n'est pas moins admirable. C'est là une œuvre que les catholiques doivent apprécier et dont ils peuvent se sentir orgueilleux. »

L'Univers :

Le présent ouvrage s'adresse à la science et à la piété, non moins à l'un qu'à l'autre. Après de sérieuses études, M. Le Camus a doté notre littérature catholique, si riche à tant de points de vue, d'un vrai livre nouveau. Il nous offre le Christ tout entier, sans l'amoindrir ni le défigurer. Avec

10. LETOUZEY ET ANÉ, 17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, PARIS

autant de respect que d'amour, il a saisi l'auguste physionomie du Maître et il l'a simultanément placée dans son jour humain et sous son auréole divine. Chaque chapitre est si minutieusement fouillé que rien n'y manque, et l'on s'étonne, quand on l'approfondit, d'y voir tous les détails mis en lumière sans que la Vie générale du livre perde rien à une si complète exposition. Au reste, les ressources littéraires n'ont pas fait défaut à M. l'abbé Le Camus pour donner un attrait particulier aux enseignements théologiques et aux explications de l'exégèse qu'il voulait faire accepter du lecteur. Quand, pour reposer l'attention, il esquisse un tableau, c'est de main de maître, et il a des accents pieux qui nous remuent profondément. »

DEUXIÈME PARTIE

L'OEUVRE DES APOTRES

FONDATION

de L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Période d'Affranchissement

BEAU VOLUME IN-8°. — PRIX..... 6 FRANCS

Saint Jean Chrysostome disait à ses auditeurs que rien n'était moins familier aux fidèles que l'histoire apostolique, et il se flattait, en entreprenant le commentaire du livre des Actes, de causer à la plupart de ceux qui voudraient l'entendre les plus intéressantes surprises. L'auteur partage les espérances du plus éloquent exégète de l'Eglise grecque, et offre au public, qui a accueilli si sympathiquement sa vie de Jésus-Christ, une *histoire des Apôtres* et de leur œuvre.

Il y a un intérêt réel non pas seulement pour la science apologétique, mais pour la saine et robuste piété à savoir comment le Christianisme s'est établi, s'est répandu, s'est organisé; quelles furent les vertus de l'Eglise primitive, car enfin il faut bien croire qu'elle a pratiqué les plus essentielles et les plus désirables pour nous; quels liens rattachèrent dès l'origine les fidèles à leurs chefs et les unirent entre eux; quelles ont été les origines du culte, de la hiérarchie et des diverses œuvres d'édification.

Grâce à Dieu, depuis quelques années, les études bibliques ont pris un nouvel essor. Arrachant les esprits à ces petites dévotions qui les enlacent, à l'ignorance qui les envahit, elles cherchent à les appliquer surtout à l'imitation des mâles vertus qui furent le mérite et l'impérissable gloire de l'Eglise primitive.

NOTRE VOYAGE

AUX

PAYS BIBLIQUES

Par E. LE CAMUS, Docteur en Théologie

3 forts volumes in-12, ornés de 17 cartes en couleurs
et de 60 gravures hors texte. Prix : 10 fr. 50

EXTRAIT DU CATALOGUE

ABELARDI (Petri), — Opera hactenus seorsim edita, nunc primum in unum collegit, textum ad fidem librorum editorum scriptorumque recensuit, notas, argumenta, indices adjecit Victor Cousin. 2 vol. in-4°. . . . 20 fr. »

Annuaire des Anciens Élèves de Saint-Sulpice (*Paris et Issy*).

4^e Annuaire (1884), in-12, br. 1 fr. 50

5^e Annuaire (1888), in-12, br. 1 fr. 50

NTONINI (Paul), professeur de langue chinoise à l'Institut catholique. — **La Vie réelle en Chine, Chang-Haï**, beau vol. in-12. 3 fr. 50

Ce livre a tout l'attrait d'un roman et en même temps c'est une œuvre saine, écrite sans passion mais avec une vérité comme aussi avec une parfaite connaissance des mœurs des Chinois.

UBER (l'abbé), chanoine de Poitiers. — **Histoire et théorie du symbolisme religieux**, avant et après le christianisme, contenant l'explication de tous les moyens symboliques employés dans l'art plastique, monumental ou décoratif, chez les anciens et les modernes, avec les principes de leur application à toutes les parties de l'art chrétien, d'après la Bible, les artistes païens, les Pères de l'Eglise, les légendes et la pratique du moyen âge et de la Renaissance. 4 beaux vol. in-8. 12 fr. »

BARBIER (Ant. Alex.). — **Le Dictionnaire des ouvrages anonymes**. Nouvelle et dernière édition (*Paris, Daffis*), revue et considérablement augmentée par Oliv. BARBIER, R. et P. BILLART. 4 forts vol. gr. in-8, à 2 col. 40 fr. »

En parlant du premier volume du *Dictionnaire des Anonymes*, nous avons vu les services considérables qu'il rend à tous ceux qui font de la bibliographie l'une des assises de l'histoire. Connaitre tout ce qui a été écrit sur un sujet déterminé, ou sur un fait particulier, doit en effet être le premier soin de l'historien, son travail en quelque sorte préliminaire et préparatoire. Or, ce travail, qui n'est pas sans difficulté à l'égard des livres auxquels les auteurs ont mis leur nom, le devient beaucoup plus pour les ouvrages anonymes. Comment, en effet, ajouter tout d'abord à des témoins dont on ignore l'individualité, la moralité et le rôle dans les événements qu'ils racontent ? En publiant son *Dictionnaire des Anonymes*, M. Alexandre Barbier, en le

complétant, MM. Olivier Barbier et Billart ont mis en quelque sorte en valeur une immense quantité de livres et de documents qui jusque là étaient en grande partie perdus pour l'histoire.

(*Moniteur universel.*)

Eugène Asse.

BARBIER (l'abbé Paul). — **Vie de Saint Athanase**, patriarche d'Alexandrie, docteur et père de l'Eglise. Fort vol. in-12, de plus de 450 pages, prix..... 4 fr.

Dans cette étude pleine d'intérêt, l'auteur a vraiment ressuscité pour nos contemporains trop peu soucieux de ces grandes figures des premiers siècles cet illustre évêque d'Alexandrie, dont l'existence offre, avec des leçons hautement édifiantes, un intérêt si dramatique et si poignant. Cette histoire d'une grande âme dans un grand siècle a reçu de la plume de M. Barbier une animation merveilleuse. Les luttes du vieil athlète, son énergique apostolat, ses malheurs, ses exils, ses triomphes, tout est magistralement exposé dans un style qui révèle un écrivain. Ceux qui liront ce beau et bon livre y trouveront un charme profond et sauront gré à l'auteur de leur avoir à la fois fait tant de bien et procuré de si douces jouissances littéraires.

* **BAREILLE** (l'abbé). — **Le Radicalisme de la Vérité** études contemporaines, gr. in-8..... 5 fr.

Ouvrage tout d'actualité sur les questions les plus brûlantes : Le Suffrage universel. — La République. — Le Mariage. — Le Divorce. — L'Athéisme. — La Franc-Maçonnerie. — Le Théâtre. — Le Luxe. — La Famille : Père, mère, jeune homme, jeune fille. — La vertu chrétienne. — Le Corps humain. — Le Sacerdoce : Le Confesseur, l'Episcopat. — Le mystère chrétien. — La Conspiration de l'histoire.

BASTARD-D'ESTANG (le vicomte). — **Les Parlements en France**. Essai historique sur leur usage, leur organisation et leur autorité. 2 fort vol. in-8, ornés des blasons des premiers présidents de Paris et de Toulouse. 10 fr.

BEDEL (le P. J.). — **La vie de Pierre Fourlier**, dit vulgairement le Père de Matalincourt, réformateur et supérieur général des Chanoines Réguliers de la Congrégation Notre-Sauveur et instituteur des religieuses de la Congrégation de N.-D. Beau vol. in-4°, de 477 pag. 3 fr.

BÉRULLE (le Card.). — **Discours de l'Estat et des Grandeurs de Jésus**. N^o 11^e édit. revue, corrigée et annotée par l'abbé Olivier PIQUAND. Pet. in-8..... 1 fr.

* **Biblia Triglotta continentia scripturas sacras veteris et Novi Testamenti scilicet : textus originalis una cum versionibus Septuaginta, Syriaca (Novi Testamenti), Vulgata parallelo ordine positas**. Edidit Rev. Ed. DE LEVA. A. M. Ph. D. 2 magnifiques vol. in-4°, solidement reliés en toile, tr. rouge. Prix net..... 30 fr.

Cette nouvelle triglotte est accompagnée d'une notice (en anglais) sur différentes éditions polyglottes de la Bible. L'éditeur y explique les diffé-

motifs qui l'ont déterminé à choisir de préférence, pour l'*hébreu*, l'édition de Vander Hooght, revue avec soin ; pour le *grec*, les éditions de Tischendorf ; pour le *latin* de la Vulgate, l'édition Clémentine pour l'ancien Testament, et l'édition du *Codex amiatinus* pour le Nouveau ; pour le *syriaque*, la célèbre Polyglotte de Walton. Il signale aussi les différences qui existent entre les versions les plus autorisées des saintes Ecritures.

BILLUART. — *Summa Sancti Thomæ hodiernis academiarum moribus accommodata.* Editio nova optimæ Auctoris simillima, a mendis vero vindicata notisque illustrata cum appendice copioso et indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ Sacræ, sub augusto nobilissimoque patrocínio Illustrissimi ac RR. DD. J. Lequette, episcopi Atrebatensis. 9 vol. in-4°, à 2 col. 40 fr. »

BLANC (Hippolyte), chef de division honoraire au ministère de l'Instruction et des Cultes. — *Les Corporations de Métiers*, leur histoire, leur esprit, leur avenir. 1 vol. in-12, br. 2^e édition revue et augmentée. 3 fr. 50

La discorde divise les ateliers que la paix gouvernait autrefois. De là les grèves, le malaise du travail. Aussi, tout le monde, poussé par l'instinct du vrai, demande, sans connaître au juste l'histoire des corporations, le retour à leur régime. C'est afin d'éclairer la question que M. Blanc, exposant enfin la vérité jusqu'ici défigurée, sur la vie de ces anciennes associations, montre ce qu'elles étaient, ce qu'on y doit reprendre pour obtenir actuellement le bien. Œuvre d'érudition et de discussion, son livre renferme la solution du problème de l'organisation du travail ; il vient à son heure.

LAVIGNAC. — *Histoire de l'architecture sacrée du iv^e au x^e siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion.* 1 fort vol. in-8 de texte, et 1 volume in-fol. de planches 25 fr. »

Ouvrage fort estimé. Le volume de texte renferme une carte et 36 planches. L'atlas, de 82 planches in-folio, ne contient pas moins de 400 dessins ornement d'architecture.

ONNARDOT (Hipp.). — *L'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.* Etude topographique et historique, 1 vol. gr. in-4°, enrichi de 5 planches et de 3 fac-simile.. 5 fr.

OST (A.), avocat. — *Encyclopédie du contentieux administratif et judiciaire des Conseils de fabriques et des communautés religieuses.* Répertoire général par ordre alphabétique de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine sur l'administration temporelle des paroisses et des établissements religieux, avec des formules pour tous les actes qui s'y rattachent. Fort volume gr. in-8, de 744 pages. 5 fr. »

Cet ouvrage est un de ceux dont tout ecclésiastique, chargé de l'administration temporelle d'une paroisse, doit faire l'acquisition, s'il a le sincère

désir d'éviter, soit à la fabrique de son église, soit à lui-même, des conflits plus ou moins sérieux.

BRALION (le P.) de l'Oratoire. — La vie admirable de saint Nicolas. Nouvelle édit. revue, annotée par le prince Augustin GALITZIN. Joli vol. in-16, sur beau papier vergé, titre rouge et noir, frontispice et fleurons..... 2 fr. 50

BUET (Charles). — Paul Féval, Souvenirs d'un ami. Beau volume in-12 de 400 pages. 2^e édition.... 3 fr. 50

Une critique très analytique des œuvres du grand conteur, les détails les plus imprévus sur sa vie, sur sa famille, sur sa conversion, des anecdotes piquantes, de nombreux portraits des personnalités littéraires les plus en vue, une grande indépendance de jugement, des citations de Louis Veuillot, de M. de Pontmartin, de Brucker, une foule de notes et de notices suivies au jour le jour les menus incidents du journalisme, tout enfin contribue à faire de ce nouvel ouvrage de M. Charles Buet, un livre des plus intéressants.

— Les premiers explorateurs Français du Soudan équatorial, Alexandre Vaudey, Ambroise et Jules Poncet. Joli vol. in-12..... 3 fr. 50

Il s'agit du consul Alexandre Vaudey, d'Ambroise et Jules Poncet, oncle et beaux-frères de M. Charles Buet, qui a trouvé dans leurs papiers et documents, dans des souvenirs de famille, dans une étude très précise de nouvelles découvertes africaines, de la politique européenne et musulmane en Egypte, les éléments d'un livre extrêmement intéressant.

— Les Mystères de Villeblanche. Scènes de la vie électorale en province. Joli vol. in-12 de 320 pages. 3 fr.

LES MYSTÈRES DE VILLEBLANCHE ont le mérite d'être divertissants d'un bout à l'autre, et le rire y est de franc aloi. Ce serait du Paul de Kock, sans gros mots ni gaillardises : livre excellent à mettre entre toutes les mains et duquel, sous une forme légère, un style vif et pimpant, ressort la plus sérieuse leçon. Excellent livre pour toutes les bibliothèques populaires.

BUTEL (Fernand), doct. en droit, ancien substitut. — Le Péril de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Joli brochure in-12 de 156 pages. Prix..... 1 fr. 50

Aucune question n'est plus brûlante que celle des rapports entre l'Eglise et l'Etat : la séparation inscrite dans le programme des radicaux aujourd'hui au pouvoir va, d'un moment à l'autre, être appelée à l'épreuve de discussion publique. Ce livre donne à chacun les moyens de se faire à ce sujet une opinion sûre et raisonnée. L'auteur commence par poser les principes catholiques sur la matière. Il apprécie ensuite les différents systèmes exprimés ou dissimulés par ce mot « séparation », depuis la séparation libérale à l'américaine jusqu'à l'athéisme officiel de nos gouvernants. Après avoir montré comment la séparation a été préméditée dans les conseils de la Franc-Maçonnerie, et retracé les faits qui, depuis plusieurs années, ont préparé la réalisation, il fait ressortir quels en seraient les funestes résultats aux points de vue juridique, financier, politique et moral. Un appendice expose la situation juridique de l'Eglise catholique dans les divers Etats chrétiens. Ainsi le lecteur a sous les yeux le résumé et comme *manuel* le plus complet de la question.

* **CARTIER (E).** — **Lumière et ténèbres, *Lettres à un franc-maçon*.** Un beau volume in-12, de 600 p. 3 fr. 50

L'auteur a évité de répéter ses devanciers et de réimprimer les rituels et les catéchismes des différents grades, que tout le monde connaît, il pénètre dans les arrière-loges pour en surprendre les véritables secrets. Il en dévoile les doctrines antisociales et immorales, d'après l'histoire et des documents d'une authenticité incontestable.

CHAMARD (le R. P. dom), bénédictin. — **La Révolution, le Concordat et la Liberté religieuse.** Joli vol. in-12 de plus de 300 pages..... 3 fr. 50

Au milieu des conflits qui nous agitent, il a semblé qu'il n'était pas hors de propos de faire connaître les droits que possède l'Eglise de France à la liberté religieuse, non pas seulement en vertu de son mandat divin, mais au nom du Concordat. On entend de tous côtés des appels à la liberté, on ne voit pas pourquoi les catholiques ne profiteraient pas de cette aspiration générale, en revendiquant pour eux-mêmes ce que tout le monde réclame.

Mais afin que cette revendication soit appréciée comme elle le mérite, il est nécessaire que l'on sache bien que ce n'est pas un privilège que les catholiques réclament, mais un acte de pure justice, qu'on ne peut refuser sans violer les pactes les plus sacrés reconnus par la révolution elle-même. Tel est le sujet de l'étude du savant bénédictin.

CLAIR (le P.) s. j. — **Dies iræ (le). Histoire, traduction, commentaire.** Grand in-16 élzévir, sur papier teinté chiné, orné d'encadrements gravés sur bois d'après les livres d'heures de SIMON VOSTRE, VÉRARD, PIGOUCHE, etc 3 fr. 50

Ce beau volume, enrichi à chaque page d'encadrements artistiques admirablement appropriés au texte, contient, avec une étude historique et littéraire pleine d'intérêt sur l'admirable poème des Fins dernières, un commentaire tiré de l'Ecriture sainte et des Pères.

Des pages blanches sont réservées aux *souvenirs de famille*, triste et cher mémorial de ceux qui ne sont plus. L'office des Morts, imprimé en appendice, complète ce livre de méditation et de prière, le plus convenable présent qu'on puisse offrir à des parents, à des amis pour témoigner ou pour reconnaître une douloureuse sympathie.

COLLECTION DES CHRONIQUEURS ET TROUVÈRES publiée par l'Académie Royale de Belgique. Beaux volumes gr. in-8°, sur papier vergé.

Chroniques de Froissart, publiées par le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 26 volumes avec cartes..... 55 fr. »

Poésies de Froissart, publiées par AUG. SCHELER, 3 volumes..... 12 fr. »

Georges Chastellain. Œuvres complètes, publiées par le baron KERVYN DE LETTENHOVE. 8 volumes..... 24 fr. »

Les Chroniques de Jehan le Bel, publiées pour la première fois par POLAIN, 2 vol..... 10 fr. »

Philippe de Commines. Lettres et négociations, avec un commentaire historique et biographique, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 3 volumes..... 10 fr. »

Li Bastards de Buillon, poème du xiv^e siècle, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque nationale de Paris, par AUG. SCHELER, 1 volume..... 5 fr. »

Bueves de Commarchis, par ADENÈS LI ROIS. Chanson de geste, publiée et annotée par A. SCHELER, 1 vol. 6 fr. »

Li Roumans de Cléomadès, par ADENÈS LI ROIS, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal de Paris, par André VAN HASSELT, 2 vol..... 10 fr. »

Li Ars d'Amour, de vertu et de bonneurté, par JEHAN LE BEL, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, par Jules PETIT, de la bibliothèque royale, 2 vol..... 10 fr. »

Dits de Watriquet de Couvin, publiés d'après les manuscrits de Paris et de Bruxelles, par SCHELER, 1 vol. 5 fr.

Dits et Contes de Beaudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne, et accompagnés de variantes, de notes explicatives et d'un glossaire, par Aug. SCHELER, 3 volumes..... 12 fr. »

Cours de Maçonnerie pratique, enseignement supérieur de la Franc-Maçonnerie (rite écossais ancien et accepté). 2 très forts vol. in-12 de plus de 500 pages, ornés de planches explicatives..... 7 fr. »

La secte antisociale, qui, de nos jours, règne en souveraine sur l'Europe, continue néanmoins à s'envelopper de ténèbres : dissimulant ses projets et ses œuvres, cachant soigneusement son organisation et les luttes de ses adeptes, elle n'ignore pas que le grand jour lui serait funeste. C'est pourquoi toute divulgation des desseins sinistres et de l'organisation intime de celle-ci constitue une œuvre de défense religieuse et sociale.

Parmi les nombreux ouvrages parus dans ce but, le *Cours de Maçonnerie pratique* est certainement l'un des plus sérieux et des plus complets.

Rédigé par l'un des plus hauts dignitaires de la secte pour l'usage exclusif des grades élevés, il montre la Franc-Maçonnerie sous son véritable jour : association d'exaltés et de fanatiques qui ont foulé aux pieds tous les dogmes et toutes les croyances afin d'être plus libres avec la morale ; qui travaillent à la perversion des autres, afin d'être moins méprisés du public. L'explication du symbolisme et de la décoration des Loges complètera la démonstration et prouvera que la Maçonnerie est avant tout une école de turpitudes et son immoralité est le principe de toutes ses haines religieuses et politiques.

COUTURIER. — Histoire de l'Ancien Testament rédigée pour l'instruction et l'édification des fidèles. 4 vol. in-12, précédés d'une notice sur M. COUTURIER. 4 fr. »

DARU, de l'Académie française. — Histoire de la République de Venise, 9 beaux vol. in-8, ornés de cartes. 25 f.

Quatrième et dernière édition, précédée d'une notice sur la vie de l'auteur, par VIENNET, de l'Académie, et augmentée des critiques et observations de M. TIEPOLO et de leur réfutation par le comte DARU.

* **DIGNAT** (l'abbé Od.), du clergé de Paris. — Manuel complet de la dévotion au Sacré-Cœur, 2^e édit. in-18 de 200 pages..... 1 fr. »

Le même sur papier fort..... 1 fr. 25

Ce petit Manuel renferme les règlements et les pratiques en usage dans les Confréries de Saint-Sulpice et de Saint-Paul Saint-Louis, et la traduction du grand office du Sacré-Cœur. Il est orné d'une magnifique gravure sur acier.

DIPLOMATE (ancien). — L'Esclavage en Afrique. Fort vol. in-18 jésus de plus de 500 pages, orné d'une carte 3 fr. 50

Le titre seul de l'ouvrage indique suffisamment tout ce qu'il renferme d'intéressant. A l'heure actuelle, où tous les peuples civilisés s'intéressent à ces infortunées peuplades africaines, qui sont massacrées sans pitié par ces barbares trafiquants de bois d'ébène, une pareille publication était nécessaire.

L'auteur, avec une compétence qu'on se plaît à lui reconnaître, nous conduit à travers ce continent mystérieux. Il nous accompagne chez toutes ces tribus inconnues, et nous fait connaître tour à tour et victimes et bourreaux. Que de scènes émouvantes, que de détails navrants, ne rencontre-t-on pas à chaque instant sur ce chemin? Cette malheureuse race nègre, décimée sans pitié, égorgée sans remords, mérite bien l'intérêt que lui porte le vénérable et courageux cardinal Lavigerie.

DORÉ (Gustave). — Des Agréments d'un voyage d'agrément, joli album contenant environ 300 dessins format in-4 oblong..... 3 fr. »

Cet album, dû au crayon de Gustave Doré, a eu un véritable succès par sa verve et le comique achevé; il rivalise avec avantage avec les Topffer et autres. Inutile de dire qu'il peut être mis entre les mains de tout le monde.

DU CLOT (l'abbé). — La Sainte Bible vengée des attaques de l'incrédulité et justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, avec les monuments de l'histoire, des sciences et des arts, etc. Nouvelle édition précédée d'une notice sur l'abbé Du Clot, 3 vol. in-8° .. 3 fr. »

Les nombreuses éditions de cet ouvrage sont la meilleure preuve de son érite; on peut dire qu'il est toujours d'actualité.

Au flot d'écrits impies qui se sont multipliés de nos jours, à tous ces

prétendus savants qui, sous prétexte que les sciences ont ouvert de nouveaux horizons, n'ont qu'un but avoué, détruire la religion, l'auteur a répondu victorieusement en réfutant un à un tous les sophismes, et avec un tel succès que son ouvrage a en quelques années atteint plusieurs éditions.

* **FARGES** (Albert), prêtre de Saint-Sulpice. — **Etudes philosophiques pour vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas et leur accord avec les sciences.**

— Matière et forme en présence des sciences modernes gr. in-8, br..... 4 fr. »

— La Vie et l'Evolution des espèces, grand in-8 raisin de 280 pages. Prix..... 4 fr. »

— Le Cerveau, l'Ame et les Facultés, f. vol. 420 p. 6 fr. 50

FILLEAU (Jean). — La preuve historique des LITANIES de la grande Reyne SAINTE RADEGONDE, contenant par abrégé les actions miraculeuses de sa vie, tirée des historiens français. Nouv. éd., annotée par Dom Henri BEAUCHET-FILLEAU, bénédictin, gr. in-8..... 3 fr. 50

FILLION, prêtre de Saint-Sulpice, professeur au grand séminaire de Lyon. — **Biblia Sacra**, juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edita, divisionibus logicis analytique continua sensum illustrantibus ornata. *Edit. ecundsa perpolitata*. Magn. vol. in-8, de plus de 1,400 pages, orné de têtes de chapitres et de lettres initiales, imprimé avec des caractères absolument neufs, sur beau papier teinté, avec filets rouges..... 10 fr. »

— **La Sainte Bible** (texte latin et traduction française), commentée d'après la Vulgate et les textes originaux l'usage des séminaires et du clergé. 8 beaux vol. in-8° ornés de plus de 1.000 gravures. Prix du vol... 7 fr. 50

* **FLEURANCE** (Gustave de). — **Expulseurs et Expulsés** précédé d'une préface de Ed. DRUMONT, fort vol. in-12 de plus de 500 pages..... 3 fr. 5

Ce livre paraît à son heure. Publié il y a huit ans, il eût semblé une œuvre de polémique; publié il y a trois ou quatre ans, il fût tombé au milieu de l'indifférence d'une nation lâchement résignée au triomphe de la scélératesse et de la force.

Aujourd'hui, il est véritablement un livre d'histoire, car il contient la leçon morale sans laquelle l'histoire ne serait qu'une accumulation de faits incompréhensibles.

FONTAINE, de la Compagnie de Jésus. — **La Chaire et l'Apologétique au XIX^e siècle.** Etudes critiques et Portraits contemporains. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

La Chaire et l'Ecole naturaliste, la Chaire et les Questions sociales, la Chaire et le Concile de Trente, trois études délicieuses qui remplissent la première partie de ce volume.

Le premier chapitre se termine par une magnifique étude sur le P. Lacordaire. On remarque dans le second des pages pleines d'aperçus élevés sur la prédication du XVII^e siècle.

La seconde partie de ce livre offre un intérêt plus actuel encore. C'est tout d'abord la nature de l'apologétique que l'auteur étudie : elle devra être *explicative* et *polémique*. Viennent ensuite les lois de la haute apologétique et de l'apologétique populaire. On pourra peut-être contester çà et là quelques détails : mais les grandes lignes dessinées par l'auteur, demeurent certainement en dehors et au-dessus de toute atteinte.

Enfin le volume se termine par une étude approfondie sur l'apologétique et les sciences historiques.

FROISSART. — **Œuvres** publiées par le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 29 vol. ornés de cartes et de grav. 60 fr. »

C'est l'édition la plus complète et la plus savante des ouvrages de l'illustre chroniqueur de la guerre de Cent ans.

L'éditeur a comparé, soit par lui-même, soit à l'aide de transcriptions partielles mises à sa disposition avec beaucoup d'obligeance, les manuscrits de Paris, Valenciennes, Cambrai, Besançon, Carpentras, Toulouse, Rome, Berne, Breslau, Bruxelles, Mons, La Haye, Leyde, Londres, Glasgow, Cheltenham, etc. Il a pu constater que les manuscrits où la forme s'est le mieux conservée, sont aussi les plus exacts sous tous les rapports.

* **GAY** (Mgr Ch.), évêque d'Anthédon. — **Conférences aux Mères chrétiennes.** 4^e édit. 2 beaux vol. in-8° 12 fr. »

— **Élévations sur la Vie et la Doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** 3^e édit. 2 vol. in-8°..... 12 fr. »

— **De la Vie et des Vertus chrétiennes.** 12^e édit. 2 beaux vol. in-8°..... 12 fr. »

— **Le même ouvrage.** 14^e édit. 3 vol. in-12..... 10 fr. 50

— **Entretiens sur les Mystères du Rosaire.** 2^e édit. 2 beaux vol. in-12..... 7 fr. 50

— **Instructions en forme de retraite, à l'usage des âmes consacrées à Dieu et des personnes pieuses.** 2^e édit. in-12..... 3 fr. 75

GRANGE (Jean). — **Les récits du Commissaire.** Un volume in-12..... 3 fr. 50

Parmi les livres qui défendent la cause de la justice et de la vérité, les livres alertes et vaillants que M. Jean Grange prodigue depuis plus de vingt ans, avec une verve intarissable et un infatigable courage, ont leur place marquée non seulement dans les bibliothèques populaires, mais dans celle de tout homme de goût.

GRIDEL (l'abbé). — **De l'Ordre surnaturel et divin.**
Beau vol. in-8, de viii-512 pages..... 2 fr. 50

GUÉRANGER (dom). — **L'Année liturgique.** Temps de l'Avent, 1 vol. Temps de Noël, 2 vol. Temps de la Septuagésime, 1 vol. Temps du Carême, 1 vol. Temps de la Passion, 1 vol. Temps pascal, 3 vol. Temps de la Pentecôte, 4 vol. 13 vol. in-12. Chaque volume..... 3 fr. 75

— Le même ouvrage, in-32 jésus, édit. de luxe avec encadrement. Chaque vol..... 3 fr. 75

GUÉRIN (l'abbé). — **Manuel de l'histoire des Conciles,** ou traité théologique, dogmatique, critique, analytique et chronologique des Conciles et des Synodes, 2^e édit., 2 forts vol. in-8..... 5 fr. »

HATIN (Eug.). — **Bibliographie de la presse.** Bibliographie historique et critique de la presse périodique française. Fort vol. gr. in-8 à 2 col..... 8 fr. »

Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques et critiques, indication des prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publiques, etc., précédé d'un essai sur la naissance et les progrès de la presse périodique, etc.

— **Histoire politique et littéraire de la presse en France,** avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine. 8 volumes grand in-12..... 20 fr. »

KELLERHOVEN. — **Légende de sainte Ursule et de ses Onze mille Vierges,** d'après les anciens tableaux de l'église Sainte-Ursule à Cologne, reproduits en chromolithographie, texte par DUTRON. Beau vol. in-4. 50 fr. »

Cet ouvrage est une des plus remarquables publications de KELLERHOVEN, à qui l'on doit tant de chefs-d'œuvre en ce genre. Outre les vingt-deux superbes planches reproduites par la chromolithographie, chaque page du volume est entourée de larges encadrements gravés sur bois, dans le style du x^v^e siècle, et représentant tous les actes et les miracles de sainte Ursule.

KLOPP (le doct. O.) — **Frédéric II, roi de Prusse, et la nation allemande,** traduit par E. DE BORGHRAVE, 2 beaux vol. in-8..... 4 fr. »

Voilà un de ces livres consciencieux, solides, vrais, qui malheureusement sont trop rares. Disons de suite qu'il a le triple mérite d'être neuf, de toucher à un grand sujet et de briser le piédestal où avait été placé un despote, ennemi de l'Allemagne et de la France, non moins que de la religion, de la

justice et de toute honnêteté. Cet ouvrage a été au-delà du Rhin salué par un cri d'admiration en même temps qu'il soulevait d'étranges colères. Il est calme cependant, bien qu'il ne manque pas d'une certaine chaleur communicative que son interprète français a rendue avec bonheur dans sa traduction élégante autant que fidèle. (*Revue des questions historiques.*)

LAMURE, chanoine de l'Eglise royale de Montbrison. —

Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, en forme d'annales sur preuves authentiques, servant d'augmentation à l'histoire du pays de Forez, et d'illustrations à celle des pays de Lyonnais, Beaujolais, Bourbonnais, Dauphiné et Auvergne et aux généalogies tant de la maison royale que des plus illustres maisons du royaume; publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison, par M. CHANTELAUZE, 3 superbes vol. in-4 ornés de nombreuses gravures..... 50 fr. »

LAPRADE (Vict. de), de l'Académie française. — **Pernette**, poème illustré de 27 compositions de J. DIDIER. Beau volume, grand in-8..... 5 fr. »

Ce poème est certainement l'un des chefs-d'œuvre de V. de Laprade. Avec un goût exquis, le poète nous a retracé un de ces terribles épisodes des guerres du premier Empire. Il a su faire de son héros un type du plus mâle courage et aussi de la plus noble résignation.

Les illustrations sont à la hauteur du poème. J. Didier, avec un véritable talent, a donné la vie aux nobles pensées du poète.

* **LA TAILLE** (l'abbé de), vicaire général d'Orléans. — **La Question religieuse au XIX^e siècle**. In-12... 2 fr. »

LE CAMUS (l'abbé), docteur en théologie. — **Origines du Christianisme**. Formera 6 vol.

1^o **Vie de N.-S. Jésus-Christ**, 2^e édit. ornée d'une carte de la Palestine et d'un plan de Jérusalem. 3 vol. in-8 18 fr.

1/2 rel. chag. dos et coins, tête dorée..... 15 fr. »

Le même ouvrage, 4^e édit. 3 vol. in-12..... 10 fr. 50

1/2 reliure chag. plats toile..... 5 fr. 25

Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Léon XIII, et de l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Carcassonne, Chambéry, Tours, Rouen, Rennes, Alger, Albi, Cahors, Nîmes, Autun, etc., etc.

Cette *Vie de N.-S. Jésus-Christ* était à peine en vente qu'elle prenait déjà le meilleur rang parmi les plus importants travaux qui ont été faits sur la vie de N.-S.

Etablir, comme ses prédécesseurs, une simple harmonie des Evangiles avec quelques rares commentaires, ne lui a pas semblé suffisamment répondre aux besoins de notre génération. Il a donc médité avec patience, pendant douze ans, les documents évangéliques, il les a envisagés sous tous leurs aspects, d'après les recherches de l'exégèse la plus moderne, et puis,

faisant appel à la science historique la plus autorisée et aux relations des voyageurs les plus célèbres, il a écrit une véritable Vie de Jésus.

Théologien éminent, il y aborde les questions les plus hardies du dogme chrétien, de la morale évangélique et même de la plus haute spiritualité. Chaque parole du Maître appelle son attention et, avec une logique aussi nette que vigoureuse, il y fait entrevoir tout ce que l'Eglise catholique devait en tirer dans la suite des âges.

2° L'Œuvre des Apôtres. Fondation de l'Eglise chrétienne; période d'affranchissement. Beau vol. in-8°.... 6 fr.

— **Notre Voyage aux pays bibliques** (Egypte, Palestine, Asie-Mineure, Grèce). 3 vol. in-12 ornés de cartes et de gravures hors texte d'après nature..... 10 fr. 50

MM. Vigouroux et Le Camus ont visité ensemble au cours de l'année 1888, la Basse-Egypte, la Palestine, la Syrie, l'Asie Mineure et la Grèce. Tous les amis des études scripturaires les ont suivis dans ce voyage avec la plus sympathique attention. Les gens compétents savaient fort bien que nos voyageurs, admirablement préparés par leurs travaux antérieurs, rapporteraient de cette longue et pénible excursion une masse considérable de documents et de notes dont l'exégèse catholique aurait à tirer grand profit. Ils ne se trompaient pas. Dans ce pays d'Orient où les mœurs et les usages n'ont pas subi les mêmes modifications que chez nous, l'étude des hommes de ce temps-ci aide singulièrement à comprendre la vie et les coutumes de Notre-Seigneur et des apôtres, bien plus, celle des contemporains des prophètes et des patriarches. Les questions topographiques ont aussi une importance capitale dans l'interprétation du texte sacré. Enfin, malgré les destructions auxquelles les hommes se sont acharnés, malgré les siècles qui dévorent les œuvres humaines, *Tempus edax rerum*, les pays bibliques conservent encore quelques traces des monuments antiques; des fouilles intelligentes ont amené d'innombrables et précieuses découvertes, dont les musées européens sont loin d'avoir recueilli tous les trésors. MM. Vigouroux et Le Camus ont voyagé à la fois en critiques érudits et en prêtres catholiques, cherchant partout les traces de Notre-Seigneur, de ses ancêtres et de ses disciples, contrôlant de visu les récits et les descriptions de leurs devanciers, voyant beaucoup et voyant bien, laissant aussi leurs âmes se remplir jusqu'au fond de grandes impressions et des pieux souvenirs qui jaillissent comme naturellement de tant de lieux vénérables. Ces trois volumes extrêmement attachants et singulièrement instructifs méritent d'être lus avec infiniment d'attention. De nombreuses cartes, des plans, dont quelques-uns absolument nouveaux pour la science, et des gravures d'après d'excellentes photographies, donnent à ce bel ouvrage l'illustration à la fois pittoresque et documentaire qui lui convient. (Chan. ALLAIN).

LECANU (l'abbé). — **Histoire de la sainte Vierge**, d'après les Evangiles, les prophéties, les documents des premiers siècles chrétiens, les monuments de l'Egypte et de la Palestine et l'enseignement de l'Eglise. Beau vol. in-8. 3 fr.

LECOY DE LA MARCHE. — **La guerre aux Erreurs historiques.** Beau vol. in-12 de 400 pages environ. Prix..... 3 fr. 50

Malgré les progrès énormes déjà réalisés par la science contemporaine, le

erreurs historiques demeurées dans la circulation et entretenues par l'esprit de parti sont aussi nombreuses que les gouttes d'eau dans l'Océan. L'auteur n'a pas entrepris de les relever toutes, ni même de faire un choix des plus importantes. Il a pris au fur et à mesure les différentes questions que les événements publics, la polémique courante ou l'apparition de livres nouveaux ramenaient sur le tapis, et sur chacune d'elles a lumineusement rétabli la vérité. Le nom du savant historien indique assez dans quel sens et avec quelle supériorité sont traités ces sujets d'actualité, dont les uns appartiennent à l'histoire générale, les autres au moyen-âge, et le plus grand nombre aux temps modernes. Jamais il n'avait déployé autant de verve que dans les études intitulées : *La patrie date-t-elle de 1789 ? — Les catholiques hors, la science. — Henri Martin et son système. — Les prêtres soldats. — Mme de Maintenon. — L'avènement de Louis XVII. — L'enseignement avant et pendant la Révolution. — L'enseignement des filles. — Le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine. — La crise irlandaise, etc., etc.*

* **LEMARCHAND (Le P.), s. j.** — Exercices spirituels de saint Ignace, principes et vérités fondamentales de la vie chrétienne, 3^e édit. 2 vol. in-8, br..... 7 fr. »

Ouvrage approuvé par Mgr Marchal, archevêque de Bourges, NN. SS. les évêques de Laval, Angoulême, Langres, Quimper, Nantes, Séez, etc.

D'habiles maîtres de la vie spirituelle, en développant les Exercices, nous ont donné d'excellents ouvrages, parmi lesquels on compte plus d'un chef-d'œuvre. Celui du P. Lemarchand, nous n'en doutons pas, prendra rang parmi les meilleurs. Il donne à l'esprit et au cœur l'aliment le plus substantiel et le style est toujours à la hauteur du sujet sans rien perdre de sa simplicité. A plusieurs égards, on peut appliquer à ce commentaire ce que nous avons dit du texte lui-même. En un mot, cet ouvrage mérite au plus haut degré les éloges d'ailleurs si bien motivés que lui donnent plusieurs de nos plus illustres évêques.

LEROUX. — La Franc-Maçonnerie sous la 3^{me} République, d'après les discours maçonniques prononcés dans les loges par les FF.^{.v} BRISSON, Jules FERRY, Albert FERRY, LE ROYER, FLOQUET, ANDRIEUX, CLÉMENCEAU, Emmanuel ARAGO, DE HÉRÉDIA, CAUBET, Anatole DE LA FORGE, Paul BERT, etc., 2^e éd., 2 beaux vol. in-12 de plus de 450 p. 7 fr.

Cet ouvrage, recueil unique de documents indiscutables, est un monument de la haine hypocrite que la Franc-Maçonnerie porte à la religion et à la société. Pris au milieu de mille autres, ils ont été groupés avec soin de manière à faire voir l'unité parfaite qui règne dans tout leur ensemble.

Ce genre de publication, dit le *Polybiblion*, était indispensable pour mettre aux mains des publicistes et des hommes politiques, un véritable arsenal où ils trouveront les meilleures armes pour confondre les sectaires qui sont en train de perdre la France.

LE ROY DE SAINTE-CROIX. — Les quatre cardinaux de Rohan (évêques de Strasbourg), en Alsace. Un joli vol. gr. in-8, br..... 2 fr. 50

LOISY, docteur en théologie, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Histoire du Canon de l'Ancien Testament, Leçons d'Ecriture Sainte professées à l'Ecole

Supérieure de théologie de Paris (1889-1890), un volume in-8,..... 5 fr. »

Cette histoire se partage en trois grandes périodes : période de formation et de paisible possession depuis qu'il y a eu un livre inspiré, officiellement reconnu comme tel dans la société juive, jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère ; période d'hésitation et de doutes touchant la canonicité des livres et fragments deutérocanoniques, depuis le IV^e siècle jusque vers le milieu du XVI^e ; période d'affirmation authentique et décisive, inaugurée du Concile de Trente, définition qui établit par un jugement dogmatique la canonicité des livres et fragments contestés et qui crée sur ce point l'unité d'opinion au sein de l'Eglise catholique.

Manuel de l'Écolier chrétien (Nouveau), suivi des règles concernant la politesse. Ouvrage destiné aux élèves des petits séminaires et autres établissements religieux, par un Supérieur de Grand Séminaire. In-18 jésus de 350 pages, br., 4^e édit..... 0 fr. 70

Cartonnage toile..... 1 fr. 10

*** MARIOTTE. — Le suffrage universel en France, 1 vol. in-12 de 180 pages..... 1 fr. 50**

MERIC, professeur à la Sorbonne, docteur en théologie des Facultés de Paris, Rome et Wurtzbourg. — Le Merveilleux et la Science, étude sur l'Hypnotisme. Beau vol in-8, 5^e édit. de 450 pages..... 7 fr. »

Le même, 6^e édit. in-12, de 450 pages..... 3 fr. 50

Dans ce remarquable ouvrage, M. Meric s'est proposé de répondre aux objections des physiologistes contre le spiritualisme et le surnaturel ; d'éclairer tous ses lecteurs sur le caractère, l'origine et la nature du merveilleux et d'indiquer au clergé, en s'appuyant sur les décisions romaines, ce qui est permis et ce qui est défendu dans cette matière.

Un des grands avantages de ce livre si remarquable, c'est de nous donner enfin des idées claires sur tous les phénomènes confus de spiritisme, d'hypnotisme, de magnétisme, dont on parle sans cesse et qu'on connaît si mal. Aussi nous ne doutons pas qu'il fera la lumière dans un grand nombre d'esprits.

MICHAUD et POUJOULAT. — Nouvelle Collection de mémoires sur l'histoire de France, avec des notices pour caractériser chaque auteur et son époque et l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent. 34 forts vol. gr. in-8 à 2 col., brochés..... 175 fr. »

MIELOT (Jean), secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. — Vie de sainte Catherine d'Alexandrie, texte revu et rapproché du français moderne, par Marius SEPET, de la Bibliothèque Nationale. Beau vol. in-4, très richement illustré..... 20 fr. »

Ce volume renferme 12 belles chromolithographies, dont 4 en camaïeu

exactement semblables à celles du manuscrit; 14 grandes gravures hors texte imprimées en noir, en ton Chine, avec réserve de lumière, et 24 jolies gravures dans le texte. En outre, chaque page est entourée d'ornements variés et de scènes de la vie de la Sainte, formant plus de 400 dessins imprimés en couleurs.

MOLINA (le P. A. de). — **Le Prêtre d'après l'Ecriture Sainte, les Saints Pères et les docteurs de l'Eglise.** 2 beaux vol. in-12..... 7 fr. »

Il y a peu d'ouvrages qui aient été plus généralement estimés et qui aient mérité une approbation plus particulière. Rien ne manque de tout ce qui sert principalement à relever le prix et l'excellence d'un livre; car, soit qu'on le considère par rapport au mérite et à la suffisance de l'auteur, soit que l'on en juge par la dignité des matières qu'il traite et par la manière dont elles y sont traitées, ou même par celle avec laquelle il a été reçu du public, on ne trouvera rien par tous ces différents endroits qui ne conspire à le faire regarder comme un ouvrage excellent en toutes manières.

MONSEIGNAT (Ch. de). — **Un Chapitre de la Révolution ou histoire des journaux de 1789 à 1799, précédée d'une notice historique sur les journaux.** In-12. 2 fr. »

NETTANCOURT (De). — **L'Acqua Tofana, recherche sur le poison maçonnique.** Jolie brochure in-12.... 1 fr. 25

NEWMANN (le R. P.). — **Théorie de la croyance religieuse.** Discours prononcés devant l'Université d'Oxford, traduits de l'anglais par l'abbé DÉFERRIÈRE. 1 volume in-8,..... 2 fr. »

NIQUET (doct. en théologie, ancien direct. au Grand Sém. de Sommervieu). — **Mois du Sacré-Cœur de Jésus, à l'usage des Séminaires, ou le Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur.** Joli vol. in-18, orné d'encad. rouges. 0 fr. 80

Cartonnage toile..... 0 fr. 30

— **Mois de Mars des grands et des petits Séminaires, ou le Séminariste à l'Ecole de Saint Joseph, 2^e édit.** Joli vol. in-18, orné d'encadrements rouges. 0 fr. 80

Cartonnage toile..... 0 fr. 30

PAUTHE (l'abbé L.), chanoine d'Albi, de Perpignan et de Besançon. — **Madame de La Vallière; la Morale de Bossuet à la Cour de Louis XIV, précédée d'une lettre de Mgr Perraud, évêque d'Autun.** Beau vol. in-8°. 7 fr. 50

Cette étude sur la nouvelle Madeleine de l'Occident mérite de fixer l'attention des esprits sérieux et délicats; elle peut servir à toucher, à encourager et à sauver, au milieu des contagions et des déchéances qui rendent de nos jours la pratique des vertus chrétiennes si difficile, un grand nombre d'âmes. Le livre paraît être comme le récitatif du drame saisissant qui se

déroule entre Mlle de La Vallière, Louis XIV, Bossuet et Dieu. Ayant la cour pour théâtre, on y voit passer, à titre de figurants ou d'acteurs, tous les personnages de l'époque qui appartiennent ou se mêlent à la maison de France. Mlle de La Vallière en est la figure sympathique entre toutes.

PENBOCH' (J. de). — *Demain, réponse à la Fin d'un Monde* de Ed. DRUMONT. Beau vol. in-12, 2^e édit. 3 fr. 50

La *Fin d'un Monde* demandait une Réponse. Dans cet ouvrage, Drumont voudrait faire croire que tous les hommes sont les ennemis de l'ordre social, et sous ce vain prétexte s'attribuer le droit de dire à chacun ses vérités. Partant de ce principe, il n'a épargné personne, républicains et monarchistes, juifs et catholiques, tous sont passés sous sa férule.

Mais, si on se plaît à reconnaître à Drumont un certain courage pour démasquer les tripotages financiers de ceux qui sont au pouvoir, on ne peut pas le laisser calomnier impunément des personnes qui ne méritent en rien ces reproches.

Aussi ne peut-on qu'approuver l'apparition de cette réponse.

PETITOT (Em.), ancien missionnaire, officier d'Académie, lauréat des Sociétés de géographie de Paris et de Londres.
— *En route pour la mer Glaciale*, beau vol. in-12. orné de 6 grav. inédites hors texte. 3 fr. 50

Vingt ans de séjour dans les territoires canadiens du Nord-Ouest, vingt-cinq mille lieues d'incessantes pérégrinations divisées en quatre-vingt-seize voyages de long cours, sur la terre et sur l'onde, voilà ce que l'auteur raconte avec verve et entrain.

* **PIE (le Card.),** évêque de Poitiers. — *Œuvres complètes.*
9 beaux vol. in-8°. 63 fr. »

PLACE (Vict.) consul général. — *Ninive et l'Assyrie*, avec des essais de restauration par F. THOMAS. 3 vol. gr. in-fol. 200 fr. »

Splendide publication composée de deux volumes de texte et d'un volume de planches gravées sur acier par les meilleurs artistes, et imprimées en noir et en couleur. L'auteur, après avoir examiné en détail toutes les ruines et restauré les monuments, retrace l'image de ce grand peuple disparu. Il fait connaître le degré de civilisation qu'il a atteint et expose l'état des arts, des sciences et de l'industrie ninivistes.

PROCLUS, philosophus Platonius. — *Opera inedita quæ primus olim e codd. mss. Parisiensis Italicisque vulgaverat, nunc secundis curis emendavit et auxit Victor COUSIN.*
Fort vol. in-4. 10 fr. »

Edition grecque-latine estimée et très recherchée.

* **Propres de Saint-Sulpice** (prix nets).

Propres pour Missel, gr. in-fol.	2 fr. »
— — — petit in-fol.	1 fr. 75
— — — in-4°, encadré.	1 fr. 50
— — — in-4°, non encadré.	1 fr. 25

Propres pour Bréviaires, in-12.....	1 fr. 10
— — — in-18.....	1 fr. 10
Offices notés.. ..	0 fr. 60

QUÉRARD. — **Les Supercheries littéraires dévoilées.** Nouvelle et dernière édition (*Paris, Daffis*), revue et considérablement augmentée par G. BRUNET et P. JANNET, 3 forts volumes. — **BARBIER** (Ant. Alex.) — **Le Dictionnaire des ouvrages anonymes.** Nouvelle et dernière édition (*Paris, Daffis*), revue et considérablement augmentée par Oliv. BARBIER, R. et P. BILLART, 4 forts vol. Ensemble 7 vol. grand in-8 raisin à 2 col. 75 fr. »

Ces deux ouvrages sont le complément forcé l'un de l'autre. Il est inutile d'en faire l'éloge : ils sont assez connus des amateurs.

Quérard étant presque épuisé ne se vend pas séparément.

RENAUDET, prêtre de Saint-Sulpice. — **Mois de Marie** à l'usage des séminaires et du clergé, 7^e édit. Joli vol. in-32, de 176 pages..... 0 fr. 65

Cartonnage toile..... 0 fr. 25

On trouvera dans cet ouvrage la doctrine spirituelle la plus saine et la plus solide, exposée dans un langage clair, précis et ferme, nous espéons qu'il contribuera, suivant le désir de M. Renaudet, à répandre dans les âmes sacerdotales une tendre dévotion envers Marie, la reine du clergé, en même temps qu'un désir ardent d'imiter ses vertus.

ROCHEMONTEIX (le R. P. de). — **Un collège de Jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles : Le Collège Henri IV de La Flèche.** 4 beaux vol. in-8^o ornés de gravures hors texte..... 24 fr. »

C'est un travail de bénédictin. Mais l'érudition y revêt une forme et un style qui entraînent le lecteur.

Le premier volume raconte l'histoire du collège; rien de plus intéressant. Les trois autres exposent les méthodes d'enseignement de la Compagnie de Jésus; rien de plus instructif.

Pensiounat, externat, éducation religieuse, enseignement littéraire, étude du grec, du latin, du français, théologie, sciences, histoire, le P. de Roche-monteix ne néglige rien de ces importantes matières. Avec lui on suit la vie intérieure du collège et son influence si considérable au dehors. Pendant deux siècles les plus grands hommes de la France ont été élevés là!

RODRIGUEZ (le P. Alp.). — **Jésus-Christ, Trésor du Chrétien, la Sainte Communion et la Sainte Messe.** Nouvelle édit. par le P. Ch. CLAIR, de la Compagnie de Jésus. joli vol. in-12, elzévir sur papier teinté, orné de têtes de chapitre, culs-de-lampe, lettres ornées, et enrichi de deux belles gravures de Phil. GALLE..... 1 fr. 50

* — **Pratique de la Perfection chrétienne**, trad. de l'espagnol par Regnier-Desmarais. 4 volumes in-12.. 6 fr. »

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), ancien élève de l'école Polytechnique, officier de la Légion d'honneur. — **Mémoires sur les instruments de la Passion de N.-S. Jésus-Christ**. Magnifique volume in-4, imprimé en caractères elzéviriens, sur fort et beau papier vergé, orné de 23 planches sur acier et de nombreux bois dans le texte, broché..... 25 fr. »

Riche cartonnage, toile rouge, dentelles or sur plats, tranches dorées. 6 fr. »
Demi-reliure chagrin rouge, dentelles or sur plats, tranches dorées. 10 fr. »

Ce livre s'adresse à l'historien, à l'archéologue, à l'artiste, à tous les fidèles, et même au sceptique. Tous les soins apportés à l'impression de ce beau livre lui donnent place dans la Bibliothèque choisie des Bibliophiles, et les personnes pieuses y trouveront l'apologie des reliques de la Passion.

ROHRBACHER. — **Histoire universelle de l'Eglise catholique**, continuée jusqu'à nos jours par l'abbé **GUILLAUME**, chanoine honoraire, professeur au grand séminaire de Verdun. *Nouvelle édition*, avec notes et éclaircissements à la fin de chaque volume. 13 beaux vol. in-4° à 2 col., y compris la table générale alphabétique des matières. Prix 90 fr. »

1/2 rel. Chag. pl. pap 45 fr. »

SAULCY (F. de) de l'Institut. — **Numismatique de la Terre Sainte**. Beau volume gr. in-4, enrichi de 25 planches gravées par BARDEL 25 fr. »

Importante publication, fruit de vingt années de recherches. Outre les 20 grandes planches gravées, qui ne comprennent pas moins de 2,000 figures de médailles, on compte au moins 1,200 inscriptions relevées dans le texte. — Le tout accompagné de commentaires historiques et critiques. — Ouvrage tiré à petit nombre.

TAXIL (Léo). — **Révélation complètes sur la Franc-Maçonnerie**, 4 forts volumes in-12 d'environ 450 pages. Prix de chaque volume 3 fr. 50

1° **Les Frères Trois-Points**, organisation, grades et secrets des Francs-Maçons, 40^e édit. 2 beaux vol. in-12 de 430 pages et 460 pages. Prix..... 7 fr. »

2° **Le Culte du Grand Architecte**. Solennités des temples maçonniques, Carbonari, juges philosophes, liste des loges et arrière-loges. — 25^e édit. Beau vol. in-12 de 416 pages. Prix..... 3 fr. 50

3° **Les Sœurs Maçonnes ou Franc-Maçonnerie des dames**, 28° édit. Beau vol. in-12 de 400 pages. Prix... 3 fr. 50

— **Les Mystères de la Franc-Maçonnerie dévoilés**. Beau vol. grand in-8 jésus, orné de plus de 100 magn. dessins par les meilleurs artistes. Prix..... 10 fr. »

Cet ouvrage d'une importance capitale, est certainement le plus clair de tous ceux qui ont été publiés sur la Franc-Maçonnerie. Il n'est pas une révélation de l'auteur qui ne soit accompagnée d'un document à l'appui. Dès ses premières divulgations, en 1885, M. Léo Taxil a montré qu'il était armé de toutes pièces, et il l'a si bien établi que pas un Franc-Maçon n'a osé contester l'existence des rituels reproduits dans *les Frères Trois-Points*, *le Culte du Grand Architecte* et *les Sœurs maçonnes*, ni l'exactitude des récits impartiaux de l'auteur. Quelques journaux, inféodés à la Franc-Maçonnerie, ont crié à la trahison; mais aucun n'a songé un instant à nier: ils savaient bien qu'en présence d'une lumière aussi éclatante, le moindre démenti ne pouvait être opposé à une publication étayée par les documents les plus authentiques. M. Léo Taxil a donné à son œuvre une nouvelle forme; c'est un ouvrage vraiment encyclopédique qu'il écrit au sujet de la Franc-Maçonnerie. Tout est passé en revue, tout est exposé avec une netteté et une précision dont personne n'a approché jusqu'à ce jour. Enfin, ce qui rend cet ouvrage parfait, c'est l'accompagnement du texte par des dessins explicatifs, rendant, d'une manière irréprochable, la physionomie de tous les incidents mystérieux les plus saillants des Loges et Arrière-Loges.

— **Le Vatican et les Francs-Maçons**, ouvrage contenant comme documents tous les actes apostoliques du Saint-Siège contre la Franc-Maçonnerie. — Jolie brochure in-12, de 128 pages. Prix..... 1 fr. »

— **La Franc-Maçonnerie dévoilée et expliquée**, édition populaire résumant les révélations complètes. Fort volume in-8, de 320 pages. Prix..... 2 fr. »

Ce volume est un abrégé fort bien fait des quatre volumes qu'a publiés M. Léo Taxil. Ses extraits sont habilement choisis; ils sont présentés sous la forme d'un récit complet parfaitement lié et offrent un vif intérêt à la lecture. C'est un excellent livre de propagande. Il convient non seulement au peuple, mais encore aux lecteurs qui n'ont qu'un temps limité pour prendre une connaissance générale de la question de la Franc-Maçonnerie, et qui sont disposés à croire l'auteur en sachant qu'il a publié ailleurs les documents sur lesquels il s'appuie. (Polybiblion.)

— **Confessions d'un Ex-Libre-Penseur**, 42° édit. Beau vol. in-12 de 400 pages. Prix..... 3 fr. 50

— **Monsieur Drumont**, étude psychologique, beau volume in-12..... 3 fr. 50

Avec une impartialité qu'il faut lui reconnaître, M. Taxil nous donne un aperçu des œuvres de bienfaisance fondées par les personnes que M. Drumont attaque; et, en cela, M. Léo Taxil fait l'éloge de quiconque accomplit le bien, sans distinction de religion ni de parti. Tout le monde réclame la pacification religieuse; les guerres de castes ne sont pas dans les mœurs de notre temps. C'est pourquoi tous les hommes de bon sens, quel que soit le

parti auquel ils appartiennent, approuveront M. Léo Taxil sur le terrain où il vient de se placer, et lui donneront raison contre M. Edouard Drumont.

TAXIL (Léo) et FESCH (Paul). — **Le Martyre de Jeanne d'Arc**, donnant la traduction fidèle et complète du procès de la Pucelle, d'après les manuscrits authentiques de Pierre Cauchon. Un fort vol. in-12 de 500 pag. (2^e édition).
Prix 3 fr. 50

Tous les catholiques apprendront avec une joie profonde l'apparition de cet ouvrage, qui, de l'avis des personnes compétentes, fera faire un grand pas à la cause de la canonisation de Jeanne d'Arc. Armés des procès-verbaux officiels dressés par les bourreaux de Jeanne d'Arc, les auteurs nous représentent les débats tels qu'ils ont eu lieu, sans en sauter une ligne. Aussi, il faut savoir gré à MM. Léo Taxil et P. Fesch d'avoir vulgarisé, jusque dans ses moindres détails, une histoire aussi dramatique. Le procès de Rouen n'était connu que des savants; et même, parmi les savants, aucun ne songeait à consulter le dossier officiel de Pierre Cauchon, c'est-à-dire les documents authentiques qui existent, en manuscrits d'une valeur inestimable, à nos archives nationales.

TAXIL (Léo) et VERDUN (Paul). — **Les Assassinnats Maçonniques**. Nouvelle édition complète avec 16 dessins inédits. Joli volume in-18 raisin de 300 pages.. 2 fr. »

La franc-maçonnerie, la vraie, celle qui agit, non pas celle des Loges, mais celle des Arrière-Loges, est dans toute l'étendue du terme une école d'assassinat. Cette opinion, exprimée par M. Paul Lapeyre dans la revue littéraire de *l'Univers*, est justifiée par les révélations fort intéressantes de MM. Léo Taxil et Paul Verdun. Bien entendu ces auteurs ne donnent là que les crimes principaux. Les récits contenus dans leur volume sont plutôt des exemples et des spécimens qu'une histoire complète du sang versé par les Frères Troits-Points.

* **TESSIER**, curé de Deuil. — **Saint Eugène**. Le culte de ses reliques à travers les siècles. Beau vol. in-8, orné de gravures. Prix..... 6 fr. »

TISSOT, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — **Principes de morale**, leur caractère rationnel et universel, leur application. Beau vol. in-8 de 534 pages. . 3 fr. »

VASSEUR (le P. A.) S. J. — **L'Imitation illustrée des familles**. Joli vol. in-18 carré de 500 pages, orné de 600 gravures. Prix..... 3 fr.

Reliure mouton glacé, tr. dorées..... 2 fr. 50

« *L'Imitation illustrée* du P. Vasseur est un charmant volume qui fait honneur aux presses de M. Mame. Quelle variété, quelle vie, quelle piété dans les vignettes jetées à chaque page, comme au printemps les fleurs dans les prairies! Il y a des anges sans nombre : soit qu'ils adorent Dieu, ou qu'ils sourient aux hommes, ou qu'ils terrassent les démons, soit qu'ils volent ou qu'ils dansent, soit qu'ils chantent ou qu'ils jouent de la harpe ou de la cithare, leur attitude est expressive, noble et gracieuse. Notre-Seigneur et sa divine Mère sont offerts sous mille formes à la dévotion du lecteur.

Les dogmes de la religion, les mystères de l'Evangile et les exemples des saints sont là enseignés aux yeux. Il me semble voir une mère chrétienne expliquant ces images à ses enfants avides de les regarder, et leur faisant, sans qu'ils s'en aperçoivent, répéter leur catéchisme. »

(Etudes religieuses.)

VECELLIO (Césaire). — Costumes anciens et modernes.
2 beaux volumes in-8..... 15 fr. »

Ce recueil contient *cinq cent treize figures* dessinées par GÉRARD-SÉGUIN, gravées sur bois par HUYOT, et accompagnées de l'explication en italien et en français; le tout dans de jolis encadrements historiés. Ce bel ouvrage offre aux artistes en tous genres un choix nombreux de modèles aussi exacts que pittoresques, et au public ami des arts un ensemble d'objets agréables et instructifs.

ZALENSKI (le P.) s. j. — Les Jésuites de la Russie-Blanche, ouvrage traduit du polonais par le R. P. Alex. VIVIER, de la même Compagnie. 2 beaux vol. in-8. 12 fr.

L'histoire complète de la Compagnie de Jésus, depuis le bref de Clément XIV jusqu'à la bulle de Pie VII (1713-1814), n'avait pas encore été écrite. L'auteur, abondamment pourvu de documents authentiques, s'est bien acquitté de la tâche qu'il s'était imposée et a comblé cette regrettable lacune. Il a embrassé largement son sujet et mené le récit, non seulement jusqu'à 1814 ou 1813, mais jusqu'à 1875, année où il écrivait encore sous les yeux et comme sous la dictée des derniers survivants de la Russie Blanche.

AVIS IMPORTANT

Nous possédons un assortiment des plus variés en livres d'occasion tant anciens que modernes. Le Catalogue en est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

~~~~~

Dans l'intérêt des personnes qui auraient une bibliothèque à vendre ou des livres à céder, nous leur conseillons de ne pas s'en débarrasser sans nous avoir consultés.

Nous achetons au comptant et au maximum de leur valeur les publications des éditeurs MIGNE, IVÈS, GAUME, PALMÉ, etc., et en général tous les ouvrages de théologie, littérature, histoire, etc.



32 LETOUZEY ET ANÉ, 17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, PAR

*EN PRÉPARATION*

# HISTOIRE SAINTE

DEPUIS LA CRÉATION

JUSQU'A

LA RUINE DE JÉRUSALEM PAR TITU

Par **F. VIGOUROUX**

Prêtre de St-Sulpice, Professeur d'Écriture Sainte  
au Grand Séminaire et à l'Institut Catholique de Paris

Formera 2 ou 3 volumes grand in-8 raisin, ornés d  
nombreuses cartes et illustrations en noir et en cou  
leur.

---

*EN PRÉPARATION*

# CARTE DE LA PALESTINE

ANCIENNE ET MODERNE.

à l'échelle de 1/400,000

POUR SERVIR

A L'ÉTUDE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

Dressée par **M. L. THUILLIER**

*Dessinateur géographe*

D'APRÈS LES TRAVAUX DE L'EXPLORATION FUND  
et de MM. de Saulcy, Rey, Wehrstein, de l'Etat-major français

ET AVEC LE CONCOURS

de **M. VIGOUROUX**, Prêtre de Saint-Sulpice  
Professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Paris

et de **M. LEGENDRE**, Professeur d'Écriture Sainte  
au Grand Séminaire du Mans

Magnifique Carte de 89 cent. sur 64 gravée sur pierre, tirée en  
trois couleurs, bleu, bistre et noir, indiquant tous les reliefs  
du sol, les moindres Cours d'eaux, les Voies romaines, etc.











**LETOUZEY et ANÉ, Éditeurs**

17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, PARIS

*VIENNENT DE PARAÎTRE :*

**Vie de Saint Athanase**, patriarche d'Alexandrie, docteur et père de l'Eglise, par l'abbé Paul BARBIER, du diocèse d'Orléans. Fort vol. in-12 de plus de 450 pag. Prix..... 4 fr.

Dans cette étude pleine d'intérêt, l'auteur a vraiment ressuscité pour les contemporains trop peu soucieux de ces grandes figures des premiers siècles, cet illustre évêque d'Alexandrie dont l'existence offre, avec des leçons si hautement édifiantes, un intérêt si dramatique et si poignant. Cette histoire d'une grande âme dans un grand siècle a reçu de la plume de M. Barbier une animation merveilleuse. Les luttes du vieil athlète, son énergique apostolat, ses malheurs, ses exils, ses triomphes, tout est magistralement exposé dans un style qui révèle un écrivain. Ceux qui liront ce beau et bon livre y trouveront un charme profond et sauront gré à l'auteur de leur avoir à la fois fait tant de bien et procuré de si douces jouissances littéraires.

**La Guerre aux Erreurs historiques**, par LECOY DE LA MARCHE. Beau vol. in-12 de 400 pages environ. Prix..... 3 fr. 50.

Ces études très intéressantes par la forme et surtout par le fond, offrent le plus grand attrait à l'homme du monde tout aussi bien qu'à l'historien. Elles sont inspirées par l'amour de la vérité dans l'histoire et par le dégoût des mensonges et des préjugés de toute sorte qu'a répandus parmi nous la passion anti-religieuse.

Malgré les énormes progrès déjà réalisés par la science contemporaine, les erreurs historiques sont aussi nombreuses que les gouttes d'eau de l'océan. Vouloir les réfuter toutes serait une folie. Aussi l'auteur a-t-il pris le parti le plus sage. Il s'est efforcé de relever celles qui sont le plus à l'ordre du jour. Ajoutons qu'il a fort bien réussi.

Paris. — Imp. G. Picquoin, 51, rue de Lille.

